00058204

00058204

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2020

MONUMENT

DE NINIVE

PARIS

GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5

MONUMENT

DE NINIVE

DÉCOUVERT ET DÉCRIT

PAR M. P. E. BOTTA

MESURÉ ET DESSINÉ

PAR M. E. FLANDIN

58201
Ac.

OUVRAGE PUBLIÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

ET SOUS LA DIRECTION D'UNE COMMISSION DE L'INSTITUT

Vol V

TOME V

TEXTE

B 1458

NX a 1

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L

ORI
Fr 731.760935
Bol/Mon
58204

PRÉFACE.

Presque tous les peuples qui ont joué dans l'antiquité un rôle remarquable, nous ont laissé, soit des souvenirs historiques qui permettent de suivre les diverses phases de leur existence, soit des traces matérielles qui constatent le degré de civilisation auquel ils étaient parvenus et les progrès qu'ils avaient fait faire aux arts. Les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Perses même ont pu ainsi être étudiés par les savants et les archéologues; et aujourd'hui, si l'histoire de ces nations n'est pas complète, on peut être sûr au moins qu'elles n'ont pas laissé de monuments importants qui aient échappé à nos recherches, et qui puissent ajouter beaucoup à nos connaissances.

Les Assyriens seuls, jusqu'à nos jours, restaient à peu près inconnus. Les auteurs profanes ne nous ont transmis sur eux que des renseignements incomplets, souvent contradictoires ou même fabuleux. Dans les livres saints il n'en est fait mention qu'accidentellement, lorsque les circonstances les ont mis en rapport avec le peuple hébreu. D'un autre côté, aucun reste des produits de l'industrie ou des arts assyriens n'était parvenu jusqu'à nous; aussi tout ce qui concerne ce sujet intéressant restait-il enveloppé d'une obscurité que tous les efforts des savants n'avaient pu dissiper.

On ne pouvait cependant douter que sur les bords du Tigre et dans les plaines de la Mésopotamie il n'eût existé autrefois un puissant empire, dont l'origine remontait aux premiers âges du monde, et qui s'était étendu sur la plus grande partie de l'Asie. On savait également que cet empire était arrivé à un haut degré de civilisation relative. Les anciens historiens nous parlent de

deux villes immenses, Babylone et Ninive, qui en ont été tour à tour la capitale; de temples ornés de peintures et de sculptures, de palais et d'édifices somptueux, de fortifications dont l'étendue dépasse tout ce que nous pouvons imaginer. Deux reines qui ont gouverné l'Asie se sont illustrées par des travaux devant lesquels reculerait la puissance moderne; et le dernier souverain qui ait régné à Ninive est devenu la personnification du luxe poussé jusqu'à la mollesse.

La Bible, entièrement d'accord à cet égard avec les auteurs profanes, nous montre les Assyriens aussi redoutables dans la guerre qu'habiles dans les arts. Elle nous parle de leurs machines pour l'attaque des places, de leurs chars, de leurs armures variées. Elle nous fait connaître également la richesse de leurs vêtements, la beauté de leurs sculptures, qui étonnaient les Hébreux et les entraînaient à l'idolâtrie; l'étendue de leur commerce, la pompe qui régnait à la cour de leurs souverains. Quelles étaient pour nous, jusqu'à ces derniers temps, les preuves matérielles de cette splendeur passée? C'est ce qu'il n'est pas inutile de dire en peu de mots, pour mettre le lecteur en état de juger de l'importance des découvertes qui font l'objet de cet ouvrage.

D'immenses accumulations de briques et de débris marquaient les sites présumés de Babylone et de Ninive; mais, exploitées, pendant une longue suite de siècles, comme des carrières d'où les habitants modernes de la contrée tiraient les matériaux nécessaires à la construction de leurs villes, elles n'avaient laissé paraître aucun vestige des monuments qu'elles avaient dû supporter ou recouvrir. Ces deux localités, explorées avec soin par des observateurs tels que Niebuhr et C. Rich, ne leur avaient pas permis de distinguer d'autres traces d'édifices que quelques pans de muraille dont il était impossible de comprendre l'ensemble, et sur lesquels on ne voyait aucun reste d'ornementation. Un lion de granit à Babylone, un fragment de statue à Kala'h-Shergâth sur les bords du Tigre, un bas-relief à l'embouchure du Nahr-el-Kelb près de Beyrout, telles étaient à peu près les seules sculptures que l'on pût, avec quelque certitude, regarder comme des produits de l'art assyrien. M. Rich, à Mossul, avait entendu parler d'un immense bas-relief extrait d'un monticule situé près du village qui porte encore aujourd'hui le nom de Ninive; mais il ne l'avait pas vu, et n'avait pu qu'en regretter la destruction, causée par l'ignorance et le fanatisme musul-

man. Enfin dans les musées on recueillait avec soin une foule de cachets et de cylindres couverts d'emblèmes mythologiques, qui prouvaient bien que les Assyriens avaient su travailler les matières les plus dures, mais qui en général étaient peu propres à nous donner une juste idée de l'habileté qu'ils avaient acquise dans l'art de représenter les objets. On peut dire, en un mot, que l'architecture et la sculpture assyriennes nous étaient entièrement inconnues.

Les inscriptions n'étaient pas moins rares que les œuvres des artistes assyriens. Les musées européens n'en possédaient pas d'autres que celles qui sont empreintes sur les briques extraites des monticules de Babylone et de Ninive; la grande inscription gravée sur une pierre envoyée à Londres par sir Harford Jones, et conservée au musée de la Compagnie des Indes; celle enfin qui se trouve sur un petit bloc de basalte que possédait le cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale à Paris, et qu'on connaît sous le nom de *caillou de Michaud*. Les légendes de quelques cylindres et des fragments insignifiants complétaient toutes nos richesses en ce genre.

Les copies d'inscriptions étaient plus nombreuses, mais toutes provenaient de monuments situés hors de l'Assyrie proprement dite. Sur les bords du lac de Van, M. Schulz en avait recueilli un assez grand nombre; les transcriptions assyriennes des inscriptions de Persépolis avaient également été plus ou moins fidèlement copiées. Malheureusement tous ces textes, tant ceux de l'Arménie que ceux de la Perse, n'étaient le plus souvent que la reproduction les uns des autres, et par conséquent, lors même que l'on aurait pu les lire, ils n'auraient pas donné des renseignements bien variés. D'ailleurs l'écriture des inscriptions assyriennes trouvées dans diverses localités, était assez différente pour que l'on pût douter avec quelque raison qu'elles appartinssent toutes au même peuple; elles n'offraient pas de moyens de comparaison bien étendus, et étaient par conséquent peu propres à servir de matériaux pour l'étude; enfin la science historique aurait peu gagné si l'on était parvenu à les déchiffrer.

On peut donc dire, sans exagération, que jusqu'à ces derniers temps on ne possédait rien qui pût ajouter quelque chose à ce que les anciens auteurs nous avaient transmis sur l'histoire et les arts de l'Assyrie. Il était évident cependant qu'un empire aussi puissant et dont la durée avait été aussi longue, n'avait pu disparaître sans laisser de traces; et il était à espérer que lorsque des cir-

constances favorables permettraient d'explorer le terrain avec plus d'attention qu'on n'avait pu le faire, on parviendrait à découvrir des monuments dont l'étude comblerait une lacune importante dans l'archéologie. Aussi lorsque je fus envoyé par le Gouvernement français à Mossul en qualité d'agent consulaire, M. J. Mohl m'engagea-t-il vivement à faire des recherches dans l'emplacement que l'histoire et la tradition s'accordent à désigner comme celui où Ninive était située.

Le succès a dépassé nos espérances : mes travaux d'abord infructueux, m'ont bientôt conduit à la découverte d'un immense monument, comparable, sous le rapport de la richesse de la décoration, à tout ce que l'Égypte nous a laissé de plus somptueux. Pour la première fois les arts de l'Assyrie nous ont été révélés; et l'on a pu comprendre qu'il n'y avait rien d'exagéré dans ce que les auteurs sacrés et profanes nous avaient appris sur cette antique civilisation, dont toute trace semblait perdue pour nous. De longues séries de bas-reliefs historiques nous montrent actuellement les anciens dominateurs de l'Asie tels qu'ils étaient dans la paix et dans la guerre; on peut les voir attaquant des places à l'aide des moyens qui n'ont cessé d'être employés que dans les temps modernes, subjuguant diverses nations, et conduisant de nombreux captifs qui apportent au souverain de Ninive, soit les emblèmes de ses victoires, soit le butin, fruit de ses conquêtes. Ailleurs des scènes plus pacifiques nous font connaître les détails de la vie civile des Assyriens, leurs usages, leurs plaisirs. Partout on admire la richesse de leurs costumes, le goût de leurs ajustements, la variété de leurs armures, la beauté de leurs meubles et des ustensiles dont ils se servaient. Enfin la perfection qu'avait atteinte chez eux l'art de la sculpture a été pour les artistes un sujet d'étonnement, et a déjà donné lieu aux rapprochements les plus intéressants.

De nombreuses inscriptions accompagnent ces scènes si curieuses, et se rapportent, sans aucun doute, aux sujets représentés; aussi les textes, le plus souvent, diffèrent-ils les uns des autres, d'où il est naturel de conclure qu'ils contiennent les documents historiques les plus variés. En multipliant les moyens de comparaison, ils offriront des bases plus étendues pour les tentatives de déchiffrement; et lorsqu'on pourra les lire, ils nous feront connaître les événements de tout un règne. J'ose dire que si l'on compare les matériaux que cette décou-

verte a subitement mis à notre portée avec ceux que l'on possédait antérieurement, on sera frappé de tout ce qu'ils ont déjà ajouté et peuvent ajouter encore à nos connaissances.

Le monde savant en a jugé ainsi, et dès l'origine de mes recherches il n'a cessé d'en suivre les progrès avec le plus vif intérêt; mais il était à craindre que les résultats n'en fussent perdus. La construction du monument de Ninive que j'avais exhumé, ne permettait pas d'espérer qu'il pût résister longtemps à l'action des éléments. Les sculptures qui le décoraient devaient promptement tomber en poussière ou disparaître sous la masse de terre au milieu de laquelle j'avais eu le bonheur de les découvrir. Il était donc nécessaire d'en perpétuer le souvenir par une publication digne de la nouveauté et de l'importance du sujet : c'est ce que le Gouvernement français a noblement compris et généreusement exécuté. Non-seulement il a fait venir en France toutes les sculptures qui pouvaient supporter le transport; mais en associant à mes travaux un habile dessinateur, M. E. Flandin, il a conservé aux archéologues le moyen d'étudier, dans d'exactes représentations, tout ce qui ne pourrait pas être sauvé d'une ruine inévitable. Il a voulu enfin que tous les matériaux recueillis fussent publiés; et en ordonnant l'exécution de cet ouvrage, il a montré une fois de plus avec quelle libéralité il se plaît à favoriser les progrès des sciences.

Auteur de la découverte, et chargé d'en rendre compte, j'ai dû réfléchir à la manière dont la publication devait être faite pour répondre à l'attente des savants et à la générosité du Gouvernement : il m'a semblé qu'un ouvrage de cette nature devait avoir pour but, non pas de présenter des opinions personnelles, toujours sujettes à contestation, mais de rassembler simplement les matériaux nécessaires à l'étude d'un sujet aussi nouveau, et de les exposer tels qu'ils avaient été observés. Par l'ordre du ministre de l'intérieur, une commission avait été nommée pour surveiller la publication; elle était composée des personnes les plus compétentes : MM. Raoul-Rochette, Letronne, Lenormant, J. Mohl, E. Burnouf, F. Lajard, Guigniaut, Ingres, L. H. Lebas. J'ai dû consulter cette commission sur l'exécution de la tâche dont j'étais chargé; elle a été unanime pour me conseiller de me borner à une simple description de ce que j'avais vu, description à laquelle on pût toujours recourir, sans craindre de confondre des faits réels avec des hypothèses.

Je me suis conformé à l'avis de la commission; on ne doit donc pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage des discussions archéologiques sur l'histoire de l'Assyrie, sur l'emplacement de Ninive, sur l'époque présumée de la construction du monument, etc. Il m'eût été facile de faire sur ces obscurs sujets un inutile étalage d'érudition factice; je m'en suis scrupuleusement abstenu, et me suis borné à l'exposition des faits. Sans doute cette manière de procéder est moins satisfaisante pour l'amour-propre de l'auteur, moins intéressante peut-être pour des lecteurs qui ne chercheraient qu'une lecture amusante; mais j'ai dû l'adopter, parce que je voulais, avant tout, faire un ouvrage sérieux et durable qu'on pût toujours consulter avec confiance, et qui servît de base sûre pour les recherches des savants.

La même raison a porté la commission à insister pour que les planches ne continssent rien d'hypothétique, rien, quelque plausibles que pussent être les conjectures du dessinateur, qui pût être attribué à son imagination, et qui ne fût l'exacte représentation des objets tels qu'ils avaient été vus : aussi, ni dans les plans, ni dans les élévations, n'a-t-il été fait aucune tentative de restauration. Les remises en place des bas-reliefs ne sont pas arbitraires, et M. Flandin n'a fait que représenter où ils devaient être des fragments tombés, mais qui existaient réellement sur les lieux, et se rapportaient indubitablement à l'endroit où ils ont été mis. Ces restitutions ne sont donc pas conjecturales, mais représentent seulement les choses dans l'état où elles seraient aujourd'hui, si l'on remettait en place les portions de bas-reliefs détachées.

Rassembler et exposer des données pour des recherches futures, telle est donc l'idée qui m'a guidé dans l'exécution de cet ouvrage. Si quelquefois je m'en suis écarté, j'ai dû le faire pour faciliter aux autres la solution de diverses questions obscures qui se rattachent au sujet; c'est-à-dire que, dans ces cas, j'ai proposé les explications qui me semblaient le mieux concorder avec les faits; mais alors j'ai toujours commencé par décrire exactement les faits eux-mêmes, faisant remarquer tout ce qui pouvait militer en faveur de telle ou telle opinion, afin que les archéologues eussent tous les éléments nécessaires pour pouvoir se décider en faveur de l'une ou de l'autre.

L'ouvrage se trouve naturellement divisé en deux parties, l'une pour l'architecture et la sculpture, l'autre pour les inscriptions. Dans la première, après une

courte narration de la découverte et des travaux qu'elle a nécessités, je décris d'abord le monument en général; puis passant en revue les façades et les salles, je fais la description des sculptures qui les décorent et des objets divers qui ont été trouvés pendant les fouilles; je termine enfin par quelques généralités qui ne sont en quelque sorte que le résumé des faits tels qu'ils se sont présentés. A cette portion de l'ouvrage correspond une série de planches en rapport avec le texte; elles contiennent les plans, les élévations, les sculptures, les détails et les objets divers.

Dans la seconde partie, après avoir dit quelques mots sur l'écriture cunéiforme en général, je fais connaître en détail celles des inscriptions que j'ai découvertes; c'est-à-dire que je donne le catalogue des signes qui y sont employés, avec les variantes qu'ils peuvent offrir. J'expose ensuite toutes les observations que j'ai pu faire, et qui m'ont paru propres á aider les savants dans leurs essais de déchiffrement. Je compare l'écriture cunéiforme de Ninive à celles de Babylone, de Van, de Persépolis, etc. Un des caractères les plus remarquables de l'écriture assyrienne étant la fréquence des substitutions de certains signes à d'autres, je donne la liste de tous ceux qui peuvent ainsi se remplacer mutuellement. Enfin je me suis attaché à rassembler tous les faits, tous les éléments qui peuvent aider les savants dans leurs recherches. Tel est l'unique but de mon travail; et je n'ai pas voulu, par des essais plus ou moins hasardés de déchiffrement, risquer de mêler à des faits certains des conjectures qui, plus tard peut-être, auraient été démontrées fausses, et auraient nui au caractère de certitude que j'ai voulu donner à l'ensemble.

Cet ouvrage étant le résultat des travaux de deux personnes, il est essentiel de dire quelle est la part qui doit revenir à chacune d'elles. Les planches relatives à l'architecture et à la sculpture sont l'œuvre de M. Flandin. Tout a été mesuré, dessiné par cet artiste, qui comprenant comme moi combien, pour des objets si nouveaux, il importait que les représentations que l'on en donnait fussent exactes, s'est attaché à reproduire scrupuleusement ce qui s'était présenté à ses regards. Les plus petits détails ont été mesurés et comptés par lui, et dessinés sur les lieux avec le plus grand soin. Ce travail, exécuté au milieu de difficultés de tout genre, perpétuera le souvenir d'un monument qui déjà n'existe plus, et sera, pour celui qui a eu la persévérance de le faire, un titre à la

reconnaissance de tous les amis des arts et des sciences archéologiques. Ce n'est pas, au reste, seulement aux mesures du monument et aux dessins des bas-reliefs que se borne la part de M. Flandin dans cette publication; il en a encore une indirecte, mais non moins importante : associé à mes recherches, il a concouru aux longs et difficiles travaux qu'il a fallu faire pour exhumer le monument que j'avais découvert; et c'est en grande partie à son intelligence et à son activité que l'on en doit la complète réussite.

Le lecteur remarquera sans doute que quelquefois mon opinion diffère de celle de M. Flandin, non-seulement par rapport à l'explication de quelques faits, mais même relativement à l'existence ou à la forme de quelques détails. Cela ne doit, en aucune façon, nuire à la confiance que mérite son travail : il arrive tous les jours que le même objet soit vu d'une manière différente par diverses personnes, qui toutes cependant le regardent avec attention, et cherchent avec la même bonne foi à s'en rendre compte; un détail aperçu par l'une peut avoir échappé à l'autre, sans qu'on puisse accuser celle-ci d'oubli ou de négligence. Un pareil désaccord s'explique d'autant plus facilement, que dans le monument de Ninive les objets à dessiner étaient extrêmement nombreux, souvent en mauvais état, et qu'ils ont pu être vus par M. Flandin et par moi, soit à des époques différentes, soit à des heures diverses de la journée; ce qui, comme personne ne l'ignore, suffit souvent pour changer l'aspect d'une surface que l'on regarde. Il est d'ailleurs très-rare que je ne me trouve pas d'accord avec M. Flandin; et quand cela arrive, ce n'est jamais qu'à l'égard de minuties peu importantes en elles-mêmes. Dans les cas où notre opinion diffère, cet artiste, ainsi que cela devait être, a représenté dans les planches les objets comme il les avait vus; et dans le courant du texte j'ai fait connaître ma manière de voir, exposant les raisons qui me paraissaient rendre plus probable l'une ou l'autre de ces opinions, afin que les lecteurs fussent en état de juger.

J'ai rédigé le texte tout entier, la partie qui traite de l'architecture et de la sculpture, comme celle qui traite des inscriptions; seulement pour la rédaction de la première, je me suis servi des mesures qui avaient été prises par M. Flandin.

Toutes les inscriptions ont été copiées par moi et gravées sous ma direction. Le nombre en est de cent quatre-vingt-dix; mais celui des planches qui les contiennent est de deux cent vingt, et en voici la raison. Quelques inscriptions

étaient d'une dimension telle, qu'on n'aurait pu les faire entrer dans une planche unique qu'en réduisant beaucoup les caractères, ce qui en aurait rendu l'étude très-fatigante. On a donc été obligé de les diviser; mais alors on a eu soin de numéroter les lignes de manière que l'on pût, sans difficulté, passer d'une portion de l'inscription à l'autre portion contenue dans la planche suivante. En outre quelques inscriptions, quoique séparées sur les monuments eux-mêmes, se font cependant suite l'une à l'autre, et n'en forment en réalité qu'une seule très-longue : ce sont des parties différentes d'un seul et même texte, et dans la lecture on doit passer successivement de l'une à l'autre. Dans ce cas on a conservé le même ordre dans la gravure des planches; celles-ci, quoique portant des numéros différents, se suivent cependant, et les lignes ont été numérotées depuis la première jusqu'à la dernière.

Outre les copies faites d'après les monuments eux-mêmes, j'ai eu soin de prendre des empreintes en papier des inscriptions, toutes les fois que cela a été possible. Ces empreintes, aussi nettes que les originaux, m'ont servi à collationner les copies à Paris et à corriger les épreuves; cent trente-cinq inscriptions ont été revues de cette manière, et l'on peut être sûr, en conséquence, que les gravures en sont aussi exactes qu'il est possible de le faire. Pour plus de garantie, ces empreintes ont été déposées au cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale, afin que, si des doutes s'élevaient plus tard sur la correction de quelques passages, on pût toujours en vérifier l'exactitude, ou reconnaître les fautes qui auraient pu s'y glisser. Dans la table des planches d'inscriptions, un C marque celles qui ont été collationnées avec les empreintes.

Sans doute les inscriptions collationnées comme je viens de le dire sont celles que les savants peuvent étudier avec le plus de sécurité; mais les autres cependant, à l'exception des premières, méritent presque autant de confiance. J'avais acquis à Khorsabad une telle habitude de l'écriture cunéiforme assyrienne, que je puis garantir la parfaite exactitude de mon travail, excepté dans les cas où les monuments originaux étaient en très-mauvais état. Je crois pouvoir assurer que, sous le rapport de la correction, on n'a pas encore présenté de planches d'inscriptions cunéiformes comparables à celles de cet ouvrage.

On remarquera que plusieurs inscriptions contiennent le même texte; je crois cependant avoir servi la science en prenant la peine de tout copier, et en faisant

tout graver. Ces inscriptions identiques, moins intéressantes sans doute quand on pourra les lire, sont précisément les plus utiles à étudier, et celles qui faciliteront les essais de déchiffrement; elles nous font connaître en effet les équivalents des divers signes, les limites dans lesquelles ils peuvent varier; et comme elles ne sont pas toutes disposées de la même manière, les terminaisons des lignes, différentes dans chacune, donnent un moyen de diviser les mots, et de lever ainsi une des plus grandes difficultés qui s'opposent à l'interprétation des textes assyriens.

L'exécution matérielle de l'ouvrage est digne de l'intérêt que le monde savant a pris aux découvertes qui en font le sujet, et de la munificence du Gouvernement qui a voulu faire les frais de la publication. M. Gide, chargé de cette entreprise, n'a rien négligé pour répondre à la confiance que l'on avait mise en lui. Les planches ont été gravées, par les premiers artistes, sous l'inspection de la commission, qui a toujours pris soin de s'assurer qu'elles représentaient fidèlement les dessins de M. Flandin. Le texte sort des presses de l'Imprimerie nationale, qui, on le sait, n'a pas de rivale; pour l'impression de la partie relative aux inscriptions, elle a fait fondre un corps de caractères cunéiformes assyriens aussi remarquable par son exactitude qu'à cause de l'habileté avec laquelle on est parvenu à vaincre les nombreuses difficultés d'exécution.

Telle sera la description du premier monument assyrien qui ait été découvert; elle datera, je l'espère, dans l'histoire de l'archéologie, à laquelle elle tracera une carrière toute nouvelle. Déjà le succès de mes recherches a attiré sur le même terrain un heureux rival, M. Layard, dont les découvertes ont eu autant de retentissement que les miennes. On sait aujourd'hui que tous les monticules disséminés sur le sol de l'Assyrie recouvrent des édifices enfouis; et lorsque les circonstances permettront d'exécuter partout les travaux nécessaires, cette contrée deviendra, comme l'Égypte, une mine inépuisable d'antiquités, dont l'explication offrira pour longtemps encore un sujet d'étude tout nouveau. Je suis heureux d'avoir ouvert la voie, et d'avoir ainsi assuré à la France un nouvel honneur scientifique.

En terminant cette introduction, il me sera permis, je l'espère, d'exprimer publiquement ma reconnaissance envers les personnes qui ont contribué au succès de l'œuvre que j'avais entreprise. Les changements politiques ne doivent

pas m'empêcher d'offrir, en première ligne, mes remercîments à M. le comte Duchâtel, qui non content de m'avoir généreusement fourni les moyens de continuer mes recherches, a encore doté le Musée de Paris de la première collection d'antiquités assyriennes qui eût paru en Europe, et a voulu enfin, par cette publication, conserver le souvenir de ce qui n'avait pas été transporté en France.

Je dois le même tribut de remercîments à MM. J. Mohl, E. Burnouf, Letronne, Lenormant, Raoul-Rochette, Guigniaut, Lajard et Vitet. Le premier, en me faisant connaître l'importance des études archéologiques sur l'Assyrie, m'a conduit à entreprendre les recherches dont les résultats sont consignés dans cet ouvrage, et c'est à lui que doivent revenir les premiers honneurs du succès. Les autres n'ont cessé de me guider par leurs conseils, ou d'employer en ma faveur l'influence qu'ont toujours dans notre pays les personnes qui ont acquis un rang élevé dans les sciences. Puisse cet ouvrage ne pas paraître indigne de l'intérêt que les savants que je viens de nommer ont pris à mes découvertes! Leur approbation sera pour moi la plus précieuse des récompenses.

Mai 1849.

P. E. BOTTA.

MONUMENT

DE NINIVE.

CHAPITRE PREMIER.

RÉCIT DE LA DÉCOUVERTE ET DES TRAVAUX.

Les découvertes que j'ai eu le bonheur de faire sur le sol de Ninive ayant excité l'attention publique, je crois qu'on ne lira pas sans intérêt le récit des recherches qui m'y ont conduit. C'est ce qui m'engage à faire précéder la description des monuments par une narration détaillée de mes travaux et de leurs résultats; ce préambule me fournira d'ailleurs l'occasion de rendre justice aux personnes qui, soit par leur appui, soit par leur active coopération, ont pris part au succès.

Le Gouvernement français ayant jugé utile d'envoyer à Mossul un agent consulaire, voulut bien me choisir pour remplir ces fonctions. Avant mon départ pour cette ville, qui eut lieu au commencement de l'année 1842, M. J. Mohl, le savant traducteur de Firdousi, appela mon attention sur l'intérêt archéologique qu'offrait cette localité, et m'engagea vivement à faire des fouilles dans les environs de ma future résidence. Personne n'ignore, en effet, que les documents fournis par les auteurs anciens et la tradition locale, confirmée par des traces encore évidentes, s'accordent à placer l'antique capitale de la monarchie assyrienne sur la rive orientale du Tigre, en face de Mossul.

Je promis à M. Mohl de ne point oublier sa recommandation; mais je dus attendre, pour tenir ma promesse, que l'établissement définitif du consulat de Mossul me donnât tout à la fois des ressources pécuniaires plus considérables et des moyens d'action plus

puissants. En attendant je me bornai à recueillir tous les petits objets d'antiquité qui me paraissaient offrir de l'intérêt, et je pris des renseignements afin de me déterminer sur le choix d'un lieu favorable à des recherches sérieuses.

Je ne fus pas aussi heureux dans mes acquisitions d'antiquités que j'aurais pu l'espérer d'après le rapport de M. C. Rich, résident de la Compagnie des Indes à Bagdad, qui à deux reprises avait visité Mossul. Cet exact et savant observateur avait eu le bonheur d'acheter dans ce pays plusieurs objets intéressants, et je me représentais en conséquence cette localité comme une mine féconde; mais un séjour de plusieurs années m'a conduit à une conclusion différente. M. Rich venant le premier sur ce sol encore vierge, avait pu récolter à la fois tout ce que, pendant de longues années, le hasard avait réuni dans les mains des habitants, et l'on n'en doit rien conclure au sujet de l'abondance réelle des objets d'antiquité que l'on peut trouver dans les environs de Mossul. Pour moi, à l'exception de quelques fragments de briques et de poteries, je n'ai rien pu récolter en fait d'antiquités certainement indigènes, si je puis m'exprimer ainsi; et comme, pour m'en procurer, je n'ai épargné ni soins ni dépenses, j'ai quelque raison de croire qu'elles ne sont pas communes. Les cylindres en particulier, ces reliques assyriennes si curieuses à cause des emblèmes dont elles sont couvertes, sont fort rares à Mossul; et de tous ceux qui tombèrent entre mes mains, pas un seul, à ma connaissance, n'avait été trouvé sur le territoire de Ninive. Tous ceux dont j'ai pu suivre la trace, et c'est le plus grand nombre, avaient été apportés de Bagdad, et par conséquent de Babylone ou des environs. Le lieu de provenance des autres m'est resté inconnu. Je puis en dire autant des cachets assyriens; ils viennent presque tous de Bagdad. On verra plus tard que cette rareté des petits objets d'antiquité a été confirmée par les recherches que j'ai faites à Ninive et à Khorsabad, puisque pendant toute la durée des fouilles on n'a pas rencontré un seul cylindre. Je fais cette remarque, parce que l'on pouvait difficilement s'attendre à ce fait, qui modifiera peut-être les opinions reçues au sujet de la patrie réelle de ces pierres gravées mythologiques.

Le succès des informations que je pris, dans le but de trouver un endroit convenable pour y faire des fouilles, ne fut pas plus encourageant, et les rapports des habitants ne me fournirent à cet égard rien de précis. Le lieu qui semblait offrir le plus de chances de succès, et auquel je dus naturellement penser d'abord, était le monticule sur lequel est bâti le village de Niniouah, dernier reste de la ville immense dont il a conservé le nom; car avant moi M. Rich y avait vu des murailles souterraines couvertes d'inscriptions cunéiformes, et cet indice n'était pas à négliger; mais le nombre et l'importance des maisons qui couvrent ce monticule ne me permettaient pas d'y faire des recherches, repoussées d'ailleurs par les préjugés religieux des habitants. Là, en effet, est bâtie la mosquée de Nabi-Younès, qui d'après les traditions locales renferme, comme son nom l'indique, le tombeau du prophète Jonas, et le sol en est regardé comme sacré.

Je dus donc chercher un autre emplacement; mais rien ne pouvait me guider avec quelque certitude, dans le vaste espace couvert de traces d'anciens édifices, qui s'étend

autour du village de Ninioual. On a, en effet, répandu beaucoup d'opinions erronées au sujet de l'état actuel des ruines de Ninive; on les a représentées comme une mine journellement exploitée de briques et de pierres utilisées dans la construction des maisons de Mossul; et on les a ainsi assimilées aux ruines de Babylone, qui ont fourni pendant plusieurs siècles, et fournissent encore les matériaux nécessaires à la bâtisse dans les villes environnantes. Mais il n'en a jamais pu être ainsi à Ninive, et bien certainement il n'en est point ainsi aujourd'hui. La raison en est évidente : la masse des ruines de l'ancienne ville, tout ce qui en subsiste encore, murailles d'enceinte et monticules, étant formé de briques simplement séchées au soleil, et réduites par l'action du temps à un état terreux, celles-ci ne sont pas propres à servir de nouveau.

Sans doute dans la construction des anciens monuments on a dû employer quelquefois des matériaux plus solides, tels que pierres et briques cuites au four, et c'est ainsi que par hasard on a pu en découvrir; mais on ne les a employés que comme accessoires, la masse des murailles étant formée de briques crues. Il n'y a donc, sous ce rapport, aucune similitude entre Ninive et Babylone : les ruines de cette dernière ville offrant des amas énormes de briques excellentes, ont pu être exploitées comme des carrières; tandis que les masses de terre, seuls restes de Ninive, ne pouvaient être utilisées de la même manière. Aussi ne comprendrait-on pas qu'on y cherchât au hasard de rarés matériaux, lorsqu'aux portes de Mossul se trouvent des carrières de gypse dont l'exploitation est moins dispendieuse que ne le seraient des fouilles incertaines.

C'est seulement près de Mossul, et souvent même dans son enceinte, que les habitants ont quelquefois cherché des matériaux. A quelques pieds sous terre ils y trouvent des restes d'anciennes constructions; mais malgré toutes mes recherches, je n'ai pas remarqué un seul indice qui me permît de rapporter ces restes à une époque antérieure à la fondation de la ville actuelle. Jamais, à ma connaissance, cette exploitation n'a mis au jour des briques antiques ou des pierres portant des inscriptions cunéiformes, que les habitants connaissent bien aujourd'hui, et dont ils m'auraient certainement apporté les moindres débris s'ils en avaient trouvé. Aussi suis-je convaincu que les murailles existantes sous le sol dans l'intérieur de Mossul, ou près de ses portes, sont relativement modernes; ce sont les fondations ou les appartements souterrains[1] de maisons ruinées à une époque où la ville, comme il y a peu d'années encore, occupait un espace beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

Quant aux ruines situées sur la rive orientale du Tigre, pendant un séjour de plusieurs années je n'ai jamais entendu dire qu'on y fît des fouilles pour y chercher des matériaux de

[1] Dans les maisons de Mossul comme dans celles de Bagdad, il y a toujours un appartement souterrain, nommé *serdâb* dans le pays; les habitants s'y réfugient pendant l'été pour passer les heures les plus chaudes de la journée. Pour être habitables, ces appartements doivent nécessairement être revêtus de plaques de gypse de Mossul, et en outre les murailles doivent avoir une grande solidité, puisqu'elles supportent tout le poids des constructions supérieures; cela peut expliquer leur conservation sous terre.

construction. Aussi n'ai-je pas vu dans les maisons de Mossul la moindre trace d'un débris antique, et cependant j'ai fait des recherches spéciales à ce sujet. Les murailles n'y sont pas, comme on l'a dit, bâties de briques et revêtues de gypse; je n'en connais pas un seul exemple. Les murs de toutes les maisons sont formés de fragments de pierres gypseuses ou calcaires grossièrement cimentées avec du plâtre; il en est de même des voûtes des plus grands édifices. Quelques anciennes mosquées seulement sont bâties de briques; mais la forme, les dimensions et l'absence de toute inscription cunéiforme montrent évidemment que ces briques n'ont point été tirées des monuments de Ninive.

J'ajouterai encore un fait pour montrer combien peu les habitants de Mossul sont habitués à chercher dans les ruines voisines les matériaux dont ils ont besoin. Le pacha de Mossul voulant faire construire des fours pour la garnison de cette ville, s'est empressé de me demander et de faire enlever les briques que les travaux de Khorsabad avaient mises à découvert. Certes s'il y en avait eu, comme on l'a dit, en abondance aux portes de la ville, ou s'il eût été facile d'en trouver, il n'en aurait pas envoyé chercher à quatre lieues de distance.

N'ayant donc pour me guider dans mes recherches aucune exploitation précédente, et ne pouvant tenter d'ouvrir le monticule de Nabi-Younès, je choisis, pour commencer mes opérations, celui de Koyoundjouk, situé au nord du village de Niniouah, auquel il est joint par les restes d'une ancienne muraille de briques crues: Ce vaste monticule est une masse évidemment artificielle, et selon toute apparence il a dû supporter autrefois le principal palais des rois d'Assyrie. A la face occidentale et près de l'extrémité méridionale de cette colline, quelques briques de grandes dimensions, cimentées avec du bitume, semblaient indiquer des restes de constructions antiques, et c'est sur ce point qu'au mois de décembre 1842 je commençai mes fouilles.

Les résultats de ces premiers travaux furent peu importants; mais ils ne manquent cependant pas d'intérêt, si on les rapproche des découvertes que je fis plus tard; ils acquièrent alors une signification que seuls ils n'auraient pas, et c'est ce qui m'engage à en renvoyer la description après celle du monument de Khorsabad. Je me bornerai à dire ici que mes ouvriers mirent au jour de nombreux fragments de bas-reliefs et d'inscriptions, mais que rien de complet ne vint me récompenser de mes peines et de mes dépenses. Je ne me décourageai pas cependant, et en dépit des apparences défavorables je continuai pendant trois mois ces recherches presque infructueuses.

Dans l'intervalle mes travaux attirèrent l'attention. Sans se rendre bien compte de leur but, les habitants savaient cependant que je cherchais des pierres portant des inscriptions, et que j'achetais toutes celles que l'on m'offrait. C'est ainsi que dès le mois de décembre 1842 un habitant de Khorsabad avait été conduit à m'apporter deux grandes briques à inscriptions cunéiformes, trouvées auprès de son village, et m'avait proposé de m'en procurer autant que je le désirerais. Cet homme était teinturier, et construisait ses fourneaux avec les briques que le monticule sur lequel son village est situé lui fournissait. Comptant toujours sur la réussite de mes premières fouilles, je ne suivis pas immédiatement cette

faible et unique indication; mais trois mois plus tard, c'est-à-dire vers le 20 mars 1843, fatigué de ne rencontrer dans le monticule de Koyoundjouk que des débris sans valeur, je me rappelai les briques de Khorsabad, et j'envoyai quelques ouvriers pour tâter le terrain dans cette localité. Telle est la manière dont je fus conduit à une découverte qui dépassa mes espérances, et justifia pleinement les prévisions de M. Mohl, le véritable instigateur de mes recherches. Si j'insiste sur ces détails, c'est parce que cette découverte a été racontée d'une manière certainement plus dramatique, mais complétement inexacte.

Trois jours après, un de mes ouvriers revint de Khorsabad pour me dire qu'on y avait déterré des figures et des inscriptions. La description qu'il m'en fit était si confuse, et je me méfiais tellement des rapports exagérés, que je ne voulus pas risquer un voyage inutile, et aller vérifier moi-même ce dont je doutais encore. Je me contentai d'envoyer un de mes domestiques, avec ordre de me copier quelques caractères des inscriptions. J'acquis ainsi la certitude que ces inscriptions étaient cunéiformes, et je n'hésitai plus alors à aller moi-même à Khorsabad, où avec un plaisir que l'on comprendra sans peine, j'eus la première révélation d'un nouveau monde d'antiquités.

Mes ouvriers avaient eu le bonheur de commencer les fouilles précisément dans la partie du monticule où le monument était le mieux conservé, de manière qu'il n'y avait plus qu'à suivre les murailles déjà découvertes pour arriver infailliblement à déblayer l'édifice tout entier. En peu de jours ils avaient déterré tout ce qui reste de la salle n° I, la porte A, la façade K, et les bas-reliefs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la façade L. Dès mon arrivée sur les lieux, je compris que ces restes ne pouvaient former qu'une très-petite partie d'un monument considérable enfoui dans le monticule; et pour m'en assurer, je fis creuser un puits à quelques pas plus loin. Immédiatement on vit paraître les bas-reliefs 8, 9 et 10 de la façade L, qui m'offrirent les premières figures complètes. Je trouvai encore, lors de cette première visite, les deux autels et les restes saillants hors de terre de la façade α, à l'autre extrémité du monticule. Enfin une personne qui m'accompagnait me fit remarquer la ligne de monticules formant la grande enceinte.

Par une lettre datée du 5 avril 1843, je m'empressai d'annoncer mes premiers succès à M. Mohl, et de lui envoyer un plan de ce qui avait déjà été déblayé. J'y joignis des copies d'inscriptions, et des dessins bien imparfaits sans doute, mais ayant au moins le mérite de la naïveté. Cette lettre fut communiquée le 7 juillet 1843 à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, puis insérée dans le Journal de la Société Asiatique de Paris.

Malgré quelques difficultés, causées par la mauvaise volonté du pacha de Mossul et par les craintes des habitants du village, je fis continuer les fouilles avec une activité excitée de plus en plus par l'abondance de leurs produits; et le 2 mai 1843 je pus adresser à M. Mohl une seconde lettre plus importante que la première, et accompagnée de nouvelles inscriptions et de nouveaux dessins. A cette époque les fouilles avaient mis à découvert la porte B, le commencement de la salle n° II, la porte C, et les premiers bas-reliefs de la salle n° III.

Ce fut devant la porte B que l'on découvrit pour la première fois, sous le pavé de briques, des réduits semblables à ceux où plus tard, devant d'autres portes, M. Flandin trouva des statuettes de terre cuite. Les réduits de la porte B étaient malheureusement vides. Je découvris aussi à cette époque les restes de la muraille de soutènement, et un nouvel indice vint s'ajouter à tous les autres pour prouver que l'édifice devait s'étendre dans tout l'intérieur du monticule; quelques coups de pioche donnés fort loin des premières tranchées, mirent à découvert les restes d'une muraille ornée de bas-reliefs, près des salles XIII et XIV. Cette seconde lettre, adressée à M. Mohl, fut comme la première communiquée à l'Académie des Inscriptions, et insérée dans le Journal de la Société Asiatique.

Jusque-là les fouilles de Khorsabad, comme celles du monticule de Koyoundjouk, avaient été exécutées à mes frais; et la modicité de mes ressources personnelles m'aurait bientôt forcé à les interrompre, quoique l'habile numismate M. E. de Cadalvène, aujourd'hui directeur de la poste française à Constantinople, eût bien voulu venir à mon secours; mais dans l'intervalle l'attention du monde savant avait été vivement excitée par l'annonce des premiers résultats, et l'on avait obtenu pour moi les moyens de continuer des recherches dont le succès était désormais assuré. A la demande de M. Mohl, auquel MM. Vitet et Letronne s'empressèrent de prêter leur bienveillant appui, le Gouvernement français s'était décidé à donner une nouvelle preuve de la générosité avec laquelle il aime à favoriser les entreprises scientifiques. Par décision du 24 mai 1843, S. E. M. le comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, mit à ma disposition une somme de 3000 francs, et je pus dès lors donner plus d'activité et d'étendue à mes travaux.

Ce ne fut cependant pas sans rencontrer des obstacles sans cesse renaissants; les environs marécageux du village de Khorsabad ont une réputation proverbiale d'insalubrité, qui fut bien justifiée par mon expérience personnelle et par celle des ouvriers que j'employais. Nous en éprouvâmes tour à tour les dangereux effets, et je faillis une fois en devenir la victime. Mais ce fut la moindre de mes difficultés, et la mauvaise volonté de l'autorité locale en était une bien plus inquiétante et bien plus difficile à vaincre. On sait que les Musulmans, trop ignorants pour comprendre les vrais motifs de nos recherches scientifiques, les attribuent toujours à la cupidité, seul mobile de toutes leurs actions. Ne pouvant s'expliquer les dépenses que nous faisons pour déterrer des débris antiques, ils croient que nous cherchons des trésors. Les inscriptions que nous copions avec tant de soins, sont à leurs yeux des talismans qui gardent ces trésors, ou qui nous indiquent où ils se trouvent; d'autres, qui se croient plus habiles sans doute, ont recours, pour expliquer nos recherches, à une supposition plus bizarre encore; ils s'imaginent que leur pays a appartenu anciennement aux Européens, et que ceux-ci cherchent dans les inscriptions des titres constatant leurs droits, à l'aide desquels ils puissent un jour revendiquer la possession de l'empire ottoman.

Ces absurdes préjugés ne pouvaient manquer d'influencer le caractère cupide et soupçonneux de Mehmed Pacha, alors gouverneur de la province de Mossul; et il ne tarda pas

à s'inquiéter de mes recherches, qu'il avait cependant d'abord autorisées. Préoccupé de l'idée de trésors cachés dans les ruines que je déterrais, il se contenta d'abord de faire surveiller mes ouvriers par des gardiens, et de se faire apporter les moindres objets de métal que les fouilles mettaient à découvert; il soumettait ces débris à toutes les épreuves possibles pour s'assurer qu'ils n'étaient pas d'or; puis s'imaginant que malgré cette surveillance les hommes que j'employais pouvaient lui soustraire des objets précieux, il menaçait de les mettre à la torture pour les forcer à lui révéler l'existence de ces trésors imaginaires; aussi plusieurs fois mes ouvriers furent-ils sur le point de m'abandonner, malgré les assurances de protection que je pouvais leur donner, tant ils connaissaient bien le caractère cruel de Mehmed Pacha. Ce fut une lutte de tous les jours, des négociations sans cesse à recommencer; et le dégoût m'aurait peut-être forcé à tout abandonner, si je n'avais pas été encouragé par la certitude que j'avais acquise de l'intérêt extrême de ma découverte. Les travaux, souvent interrompus par ces tracasseries, avancèrent cependant peu à peu jusqu'au commencement du mois d'octobre 1843, époque à laquelle le pacha, obéissant peut-être à des insinuations parties de Constantinople, m'interdit formellement de continuer les fouilles. Il lui fallait un prétexte, mais un gouverneur turc n'en manque jamais, et voici celui qu'il inventa. Avec sa permission expresse, j'avais fait bâtir à Khorsabad une petite maison pour m'y loger quand j'allais visiter les ruines. Le pacha prétendit que cette maison était une forteresse élevée par moi pour dominer le pays; il informa son gouvernement de cette grave circonstance, et mes innocentes recherches prirent subitement les proportions d'une question internationale.

Je ne perdis pas de temps pour faire lever cette interdiction; par un courrier expédié le 15 octobre 1843, j'informai S. E. M. le baron de Bourqueney, ambassadeur à Constantinople, de ce qui se passait, et je le priai de demander à la Porte les ordres nécessaires pour que je pusse continuer librement des travaux exécutés alors par ordre et aux frais du Gouvernement français; en attendant le succès des démarches de l'ambassade, j'eus beaucoup de peine à obtenir de Mehmed Pacha qu'il ne fît pas démolir ma maison de Khorsabad, ni remplir les excavations, qu'il affectait de considérer comme les fossés de ma prétendue forteresse. Il finit cependant par m'accorder un délai, espérant que ses mensonges obtiendraient du crédit à Constantinople, et que la Porte approuverait sa conduite. Les moyens qu'il employa pour parvenir à ce but étaient très-curieux, et me donnèrent l'occasion d'apprendre comment il se fait que le gouvernement turc soit constamment trompé sur ce qui se passe dans les provinces de l'empire. Par une longue expérience les habitants de Mossul savaient que Mehmed Pacha ne reculait devant aucun moyen pour arriver à ses fins; aussi la crainte les rendait-elle dociles à ses volontés. Il força d'abord le cadi de Mossul à aller à Khorsabad, et à rédiger un rapport mensonger sur l'étendue de ma forteresse; ce rapport fut envoyé à Constantinople, accompagné d'un plan imaginaire propre à donner l'idée la plus effrayante de cette humble chaumière. Puis il fit rédiger une pétition contre la continuation de mes recherches, et força les habitants de Khorsabad à la signer;

cette pétition fut également envoyée à Constantinople. Pendant tout ce temps Mehmed Pacha ne cessait de protester devant moi de sa bonne volonté, m'assurait qu'il était étranger aux difficultés que je rencontrais, et me donnait par écrit les ordres les plus favorables, tout en menaçant ensuite les habitants du bâton s'ils avaient le malheur d'y obéir. Un trait seul de cette longue comédie peindra la manière dont Mehmed Pacha jouait son rôle. Je lui dis un jour que les premières pluies de la saison avaient fait tomber une partie de la maison bâtie à Khorsabad. Il se mit à rire de l'air le plus naturel, et s'adressant aux nombreux officiers qui l'entouraient, il leur dit : « Voyez quelle est l'impudence des habitants de Khorsabad; ils prétendent que le consul de France a fait construire une redoutable forteresse, et un peu de pluie suffit pour la démolir! Je vous assure, monsieur le consul, que si je n'avais peur de vous faire de la peine, je les ferais tous mourir sous le bâton; ils le méritent bien pour avoir osé vous accuser. » Et c'était lui qui avait inventé ce conte, et ses menaces seules empêchaient les habitants de le démentir.

Au bout de quelque temps, cependant, Mehmed Pacha avait fini par comprendre que la guerre qu'il me faisait lui était plus nuisible qu'utile. Sa position n'était plus sûre; et comme il cherchait une réconciliation, j'aurais pu obtenir la permission de reprendre mes travaux. Sa mort même, qui eut lieu dans l'intervalle, m'en fournit l'occasion; mais je connaissais à cette époque les intentions du Gouvernement français, et l'envoi d'un dessinateur que j'avais demandé; je savais avec quelle promptitude les sculptures une fois exposées à l'air se détérioraient, et il me parut préférable d'attendre l'arrivée de cet artiste, pour qu'il pût dessiner les bas-reliefs à mesure qu'ils sortiraient de terre. Je ne doutais pas d'ailleurs que l'ambassade de France ne réussît à obtenir des ordres qui me missent à l'abri de toute vexation, et en conséquence je ne jugeai pas à propos de profiter des occasions qui s'offraient; je voulus, pour commencer, attendre que j'eusse tous les moyens de continuer le travail sans crainte d'interruption, et avec toutes les chances possibles d'en tirer profit. J'utilisai d'ailleurs le retard en achevant la copie des inscriptions déjà découvertes, et en faisant transporter dans la cour de ma maison de Khorsabad tous les bas-reliefs qui me parurent dignes d'être envoyés en France.

A l'époque où les fouilles furent interrompues, voici quelles étaient les portions du monument déjà exhumées, celles dont j'ai donné la description dans le Journal de la Société Asiatique[1]. La salle III avait été entièrement déblayée, ainsi que la moitié de la salle IV; la moitié de la salle II l'avait été également, et par la porte E j'avais pénétré dans la salle V. La façade L avait été découverte jusqu'au bas-relief 20. J'avais ainsi ouvert la porte F; et

[1] Quatrième série, t. II, III, IV et V. Les lettres publiées dans le Journal de la Société Asiatique ont été postérieurement réunies en un volume contenant cinquante-cinq planches, et intitulé : *Lettres de M. Botta sur ses découvertes à Khorsabad près de Ninive*, publiées par M. J. Mohl; Paris, 1845, in-8°. Je n'ai pas continué cette publication, parce que le Gouvernement avait annoncé l'intention de faire de mes découvertes l'objet d'un ouvrage spécial, publié à ses frais. Il m'a semblé alors que je n'étais plus libre, et j'ai cru convenable de réserver pour cet ouvrage tous les faits intéressants qui venaient successivement à ma connaissance; je me suis, en conséquence, scrupuleusement abstenu de toute publication anticipée.

aux pieds d'un des taureaux ailés qui la décoraient, j'avais trouvé un lion de bronze, le seul qui restât de tous ceux qui jadis ont dû orner les portes. En creusant pour asseoir les fondations de ma maison, on avait mis au jour la tête d'un des taureaux de la porte M; et cela seul, si je ne l'avais eue déjà, m'aurait donné l'assurance que tout l'intervalle compris entre ce point et la porte F était rempli de débris antiques. Enfin les rapports des habitants ne me permettaient pas de douter qu'il n'y eût aussi des ruines enfouies dans l'endroit où, plus tard, j'ai trouvé le petit monument construit en pierres basaltiques. Des indices certains m'annonçaient donc l'existence de trésors archéologiques dans toute l'étendue du monticule; et ma conviction à cet égard était telle, que je ne cessais de l'exprimer dans les lettres que j'adressais à M. J. Mohl.

L'Académie des Inscriptions et belles-lettres avait suivi avec le plus vif intérêt les progrès de mes découvertes. La certitude de résultats plus grands encore l'engagea à appuyer la demande que j'avais faite d'un dessinateur qui pût mieux que moi conserver, par des copies exactes, les sculptures qu'il serait impossible d'envoyer en France. Cette demande fut accueillie; par décision des 5 et 12 octobre 1843, précisément à l'époque à laquelle le pacha de Mossul arrêtait mes recherches, MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique s'entendirent pour me donner les moyens de terminer cette entreprise d'une manière digne du Gouvernement français. Un nouveau crédit fut mis à ma disposition pour la continuation des travaux; et sur la désignation de l'Académie, M. E. Flandin, jeune peintre qui, conjointement avec M. Coste, avait déjà rempli en Perse une mission semblable, fut choisi pour aller à Khorsabad dessiner les sculptures que j'avais découvertes, ou que je découvrirais. En même temps MM. les ministres décidèrent que toutes les sculptures dont l'état de conservation permettrait le transport seraient envoyées en France, et qu'une publication spéciale ferait connaître au monde savant le résultat de mes découvertes.

Mais il restait à obtenir le consentement de la Porte; et les personnes qui ignorent les ressources que le mensonge fournit à la diplomatie ottomane, auraient peine à s'imaginer toutes les difficultés que l'ambassade de France eut à vaincre pour décider le Divan à ne plus faire semblant de croire à ce fantôme de fortifications soi-disant élevées par le consul de France à Mossul. Quelques obstacles plus réels, et fondés sur des particularités de la loi musulmane, s'ajoutaient d'ailleurs à ce ridicule prétexte. Le village de Khorsabad était bâti sur le monument qu'il s'agissait de déblayer; il fallait obliger les habitants à transporter ailleurs leur domicile, et à démolir leurs anciennes maisons. Or la loi ne permet pas d'empiéter sur des terrains propres à la culture, et l'espace destiné au nouveau village ne pouvait par conséquent être pris sur les terrains de cette nature qui entouraient le monticule.

L'insistance de S. E. M. le baron de Bourqueney triompha des répugnances de la Porte. En vertu d'une convention spéciale, les habitants de Khorsabad furent autorisés à me vendre leurs maisons, et à aller s'établir momentanément au bas du monticule. On me permit de

conserver la maison, cause de tant de débats, jusqu'à la fin des travaux. Les fouilles furent permises à condition de remettre ensuite le terrain dans son état primitif, pour que le village pût être rebâti sur le même emplacement; enfin un commissaire de la Porte fut envoyé à Mossul pour prévenir de nouvelles difficultés. Mais cette négociation, rendue interminable par le mauvais vouloir du Divan, avait pris plusieurs mois, et ce ne fut que le 4 mai 1844 que M. Flandin arrivant à Mossul put m'apporter les firmans demandés par moi en 1843.

Rien ne s'opposait donc plus à la reprise des travaux; j'avais à ma disposition des fonds suffisants pour achever le déblai du monument tout entier; M. Flandin était arrivé pour dessiner les bas-reliefs, et je pouvais en outre compter sur son assistance active et cordiale. Je pris en conséquence toutes les mesures nécessaires pour commencer immédiatement et pousser activement les travaux. Il fallait d'abord débarrasser le terrain des maisons qui le couvraient; ce fut chose facile, et je n'eus point de peine à contenter leurs humbles propriétaires, qui désiraient eux-mêmes le déplacement du village, et se trouvaient heureux de l'opérer à mes dépens. Mais il fallait encore désintéresser les propriétaires ou plutôt les usufruitiers du terrain sur lequel devait être bâti le nouveau village; et leurs prétentions étaient si exorbitantes, qu'elles auraient absorbé une grande partie des fonds qui m'avaient été alloués, si le pacha, en me rappelant par hasard une des singularités de la loi turque, ne m'avait fourni lui-même un moyen de les forcer à modérer leurs demandes. On me pardonnera peut-être, sur ce sujet curieux, une petite digression, dont le but est de faire exactement connaître les difficultés qui s'opposaient à l'achat du village de Khorsabad.

On a dit que ce village et le terrain environnant appartenaient à une mosquée, et ne pouvaient par conséquent être vendus sans infraction à la loi, qui ne permet pas la vente des biens devenus *wakf :* c'est une erreur. Les maisons appartenaient aux paysans qui les habitaient; mais le sol sur lequel était bâti le village, comme le sol environnant, était possédé par plusieurs individus, dont chacun avait une part plus ou moins forte du revenu. Ils n'en étaient pas cependant propriétaires en réalité; car dans les pays musulmans il n'y a pas de propriété véritable, mais un simple droit de possession payé chaque année par une redevance. Tout le sol destiné à la culture, à l'exception des jardins et des vergers, appartient à un être abstrait, l'imâm, représentant la communauté musulmane, et représenté lui-même par le souverain. Celui-ci n'étant en quelque sorte qu'un tuteur, dispose du sol dans l'intérêt de la société qu'il personnifie; mais il ne peut l'aliéner par une vente à perpétuité. Il ne peut jamais faire que des concessions temporaires, en échange d'une redevance annuelle ou d'un service à rendre. Quelquefois, il est vrai, ces concessions se transmettaient par voie d'héritage ou de vente; mais c'était un abus, une véritable infraction à la loi. Aussi le vice-roi d'Égypte, Mehmed-Ali, a-t-il pu sans difficulté reprendre aux usurpateurs du domaine public les biens qu'un long abus avait perpétués dans leurs familles, et pendant mon séjour à Mossul cet exemple a-t-il été suivi, sans plus de récla-

mations, par le gouvernement turc. En 1845 la Porte a révoqué dans cette province toutes les anciennes concessions de terrains, et ordonné qu'à l'avenir elles seraient annuelles et vendues aux enchères.

Tel était l'état des choses à Khorsabad. Les sept individus qui se partageaient le terrain, et dont le principal était Yahia Pacha, un des anciens gouverneurs de Mossul, n'avaient aucun droit de propriété réelle, mais seulement un droit de possession perpétué par abus dans leurs familles : c'est ce qui me fournit des armes contre leur cupidité. Lorsque je traitais devant le pacha de l'achat des maisons, le fondé de pouvoir de ces individus eut l'imprudence de réclamer pour eux une indemnité; le pacha lui répondit qu'ils n'y avaient aucun droit, parce que le Sultan était seul maître de la terre, et en disposait comme il le voulait. Ce fut un avis pour moi; et fort de cet argument, il me fut facile de déterminer les propriétaires à accepter avec reconnaissance une indemnité convenable, que j'aurais eu le droit de leur refuser. Mais ils sentaient si bien eux-mêmes combien leur demande était en réalité mal fondée, qu'ils ne voulurent pas me donner un reçu, et me prièrent de garder le silence, de peur que leur insistance ne parvînt jusqu'aux oreilles du pacha.

Je reviens à ma narration. De malheureuses circonstances mirent à ma disposition le nombre d'ouvriers nécessaires pour achever promptement de déblayer le reste du monument. Peu de mois auparavant, le fanatisme des Curdes était parvenu à triompher de la résistance séculaire que le courage des Nestoriens lui avait opposée. Retranchés dans les hautes montagnes où le Zâb prend sa source, ces chrétiens, derniers restes d'une des plus anciennes sectes séparées de l'Église catholique, avaient pu jusqu'à nos jours se soustraire à la domination musulmane; mais en 1843 leurs propres divisions les affaiblirent, au point de les mettre hors d'état de lutter contre la puissance toujours croissante de leurs ennemis. Après une courageuse mais inutile résistance, quelques tribus nestoriennes furent détruites par les Curdes; et pour échapper à un massacre général, un grand nombre de ces chrétiens, suivant l'exemple de leur patriarche, Mar-Shimoun, se réfugièrent soit à Mossul, soit dans les villages des environs, où ils pouvaient au moins trouver la sécurité en échange de leur indépendance. Déjà j'avais eu à répandre sur ces malheureux chrétiens les bienfaits directs du Gouvernement français, toujours empressé à venir, en Orient, au secours des victimes du fanatisme; la continuation de mes recherches à Khorsabad me fournit un nouveau moyen de soulager leurs misères en utilisant leur travail, et je trouvai parmi eux toute une population d'ouvriers à la fois robustes et dociles. Leur secours me fut d'autant plus utile, qu'il m'était à peu près impossible de me procurer, parmi les habitants des environs, le nombre d'ouvriers nécessaire. Retenus par leurs occupations habituelles, ils ne pouvaient venir travailler aux fouilles; ou s'ils avaient consenti à le faire, ils m'auraient fait payer trop cher leurs services. En outre, de singulières superstitions leur inspiraient de la répugnance pour ce genre de travail, et en particulier il m'a toujours été impossible d'obtenir la coopération des habitants du village même de Khorsabad; ils craignaient, disaient-ils, que cela ne portât malheur à eux et à leurs familles. Quant aux Nestoriens, quoiqu'ils

eussent beaucoup à souffrir du climat de la plaine, si différent de celui des montagnes élevées qu'ils avaient jusqu'alors habitées, ils travaillèrent avec ardeur; et beaucoup d'entre eux purent retourner dans leur pays emportant leurs économies, et plus riches qu'ils n'avaient jamais été.

Toutes les difficultés étant levées vers le milieu du mois de mai 1844, je recommençai enfin les fouilles longtemps interrompues par les circonstances que je viens de rapporter, et ne m'arrêtai plus jusqu'à la fin du mois d'octobre de la même année. M. Flandin ayant d'abord à dessiner les bas-reliefs mis à découvert avant son arrivée, les travaux, au commencement, marchèrent avec lenteur; mais peu à peu nous pûmes leur donner plus de développement, et nous employâmes à la fin jusqu'à près de trois cents ouvriers. Pendant ces six mois nous n'eûmes qu'une pensée, celle de réunir nos efforts pour tirer tout le parti possible de la découverte que j'avais faite, et nous travaillâmes en conséquence d'un commun accord. M. Flandin, avec un soin extrême, dessinait les bas-reliefs à mesure qu'ils sortaient de terre, mesurait le monument et en préparait le plan définitif, pendant que de mon côté je m'occupais, non moins activement, à copier les nombreuses inscriptions qui couvraient une partie des murailles. Si nous eûmes l'un et l'autre beaucoup à souffrir, nous en fûmes bien récompensés par les résultats et par la nature même de nos travaux. Ce n'était pas sans plaisir, en effet, que nous pouvions d'heure en heure aller voir ce que la pioche des ouvriers avait mis à découvert; que nous cherchions à deviner la direction future des murailles encore enfouies, les scènes dont elles nous offriraient la représentation, et même la signification des bas-reliefs successivement déterrés.

Mais le détail de nos difficultés comme de nos jouissances aurait peu d'intérêt pour le lecteur. Je m'abstiendrai donc de décrire minutieusement les progrès journaliers des travaux dont cet ouvrage contient le résultat définitif. Je dois cependant reconnaître le zèle avec lequel M. Flandin s'associa à moi pour achever l'exhumation du monument que j'avais découvert. Moins habitué que moi aux misères de la vie orientale, il sentait plus vivement les désagréments d'un séjour prolongé dans un misérable village, sous le climat le plus brûlant, et plus d'une fois sa santé en souffrit; mais son courage ne faiblit pas, même dans les graves circonstances qui mirent un instant en danger[1] le consulat de Mossul et l'existence de toute la population chrétienne. Sa part dans l'entreprise ne se borna pas à l'exécution des travaux graphiques dont il était spécialement chargé; mais comme mes occupations ne me permettaient pas de rester constamment à Khorsabad, je m'en rapportai à lui pour la surveillance et l'emploi des ouvriers, et je lui dois même la découverte

[1] Au mois de juillet 1844, les missionnaires Dominicains établis à Mossul ayant fait réparer une maison pour la joindre à leur ancien couvent, ils furent, comme je l'avais été précédemment, accusés de vouloir élever une forteresse. La faiblesse du nouveau gouverneur qui venait de succéder à Mehmed Pacha ayant encouragé la populace, cette ridicule accusation donna lieu à une émeute très-grave, pendant laquelle le couvent fut démoli, l'église pillée, et un des missionnaires assassiné. Cet événement, comme je pouvais m'y attendre, eut du retentissement à Khorsabad; et la fermeté seule de M. Flandin put en imposer à la malveillance, jusqu'au moment où lui parvinrent les secours que je m'étais empressé de lui envoyer.

de quelques objets qui m'auraient peut-être échappé, tels que les statuettes de terre cuite cachées sous le pavé et les urnes funéraires. Nous travaillâmes donc de concert; et si quelque mérite s'attache aux travaux qui ont amené l'exhumation complète du monument de Khorsabad, M. Flandin peut à juste titre en revendiquer une part.

Au point où l'exploitation était parvenue lorsque Mehmed Pacha me força à l'interrompre, il ne restait plus qu'à suivre les murailles déblayées, puisque leur prolongation dans l'intérieur des terres indiquait naturellement la direction que nous devions donner aux travaux : c'est ce que nous fîmes jusqu'à ce que les traces disparurent. Le monument s'étendait cependant plus loin autrefois, et nous en suivîmes quelque temps les murailles de briques; mais leur revêtement de plaques sculptées n'existait plus, et divers indices nous montrèrent que dès les temps les plus anciens une partie du monument avait été détruite à dessein, et que les matériaux solides en avaient été enlevés pour être employés ailleurs à d'autres usages. Dans l'espoir cependant de retrouver encore les traces perdues, nous ouvrîmes des tranchées sur plusieurs points du monticule; mais ce fut inutilement, et nous dûmes enfin renoncer à l'espoir de voir de nouvelles richesses s'ajouter à celles que nous avions trouvées. A la fin du mois d'octobre 1844, je considérai comme complète l'exhumation de ce qui restait du palais de Khorsabad, et je mis par conséquent un terme aux travaux d'exploitation.

A cette époque M. Flandin avait terminé ses dessins, ou du moins ceux qu'il était indispensable de terminer sur les lieux pour servir de modèles aux doubles qui se représentaient si souvent. Sa tâche dès lors était remplie. Le 9 novembre il put quitter Mossul, et aller à Paris soumettre son travail à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, et en faire admirer les résultats au public lui-même. Une commission composée de MM. Raoul-Rochette, Letronne, F. Lajard, E. Burnouf, Guignaut et J. Mohl, fut nommée par l'Académie pour faire un rapport sur les dessins de M. Flandin. Par l'organe de son rapporteur, M. Raoul-Rochette, cette commission donna au travail de cet artiste un tribut d'éloges bien mérités, et fit sentir la nécessité de livrer, par une publication spéciale, ses dessins et les documents que je rapporterais, à l'étude des savants et des artistes. Dans sa séance du 16 mai 1845, l'Académie adopta les conclusions de la commission, ordonna l'impression du rapport, et nous donna ainsi, par son suffrage, la première récompense de nos travaux.

M. Flandin avait pu, au commencement du mois de novembre 1844, quitter Khorsabad, et retourner en France pour y jouir d'un repos bien nécessaire après six mois de souffrances et de fatigues. Mais ma tâche n'était pas finie. J'avais d'abord à achever la copie des inscriptions, travail commencé un an avant l'arrivée de cet artiste, continué pendant tout son séjour, et qui m'occupa encore plusieurs mois après son départ. En outre, conformément aux ordres du Gouvernement, nous avions choisi de concert les morceaux de sculpture les plus remarquables et les mieux conservés pour les envoyer en France; et après le départ de M. Flandin je restai seul pour préparer et emballer ces précieux débris, les faire trans-

porter à Mossul, et de là les expédier à Bagdad. En effet, toutes les difficultés qui s'opposaient à cette exportation avaient été levées. La Porte avait d'abord mis quelques restrictions à l'enlèvement des sculptures; mais elle avait fini par céder à l'insistance de S. E. M. le baron de Bourqueney, qui n'avait cessé de prendre le plus vif intérêt à l'exhumation de Ninive. Il obtint les ordres nécessaires, et je restai libre d'enlever tous les objets dont l'envoi en France me paraîtrait désirable.

J'eus alors à lutter contre un nouveau genre de difficultés: je n'avais à ma disposition ni machines, ni ouvriers habitués à de pareils travaux; tout me manquait à la fois, et cependant je devais transporter, à quatre lieues de distance, des blocs dont quelques-uns pesaient jusqu'à dix et douze mille kilogrammes. Il fallut tout inventer, tout enseigner, et surtout ne pas désespérer du succès après bien des essais souvent infructueux. La nécessité me força, bien contre mon gré, à scier en plusieurs morceaux quelques pièces dont le poids et les dimensions auraient rendu le transport, sinon impossible, au moins trop dispendieux. Quant à l'emballage, comme il n'y avait pas moyen de faire construire des caisses assez solides, je fus obligé d'adopter le système le plus simple; je me contentai de recouvrir la surface sculptée des bas-reliefs avec des poutres reliées par des écrous à des pièces de bois correspondantes, placées sur la face postérieure. L'expérience a prouvé que ces moyens de protection pouvaient remplir leur but.

L'opération la plus difficile fut celle du transport; j'eus beaucoup de peine à faire construire un chariot d'une solidité suffisante; je dus même bâtir une forge, afin de fabriquer des essieux assez forts pour supporter une charge aussi lourde; et l'on comprendra sans peine quels ouvriers j'avais à ma disposition, lorsqu'on saura que ces essieux exigèrent un travail de six semaines.

Je réussis pourtant à construire un chariot, mais j'eus tout autant de peine à trouver les moyens de le traîner. Le pacha de Mossul m'avait d'abord prêté quelques buffles habitués à ce travail, qu'il me reprit plus tard par un caprice inexplicable; j'essayai alors, mais inutilement, d'employer des bœufs de labour, et en définitive je fus contraint d'avoir recours aux bras des Nestoriens. En outre la route de Khorsabad à Mossul, détrempée par des pluies continuelles, n'offrait aucune résistance; les roues du chariot, malgré leur épaisseur de près d'un mètre, enfonçaient dans la boue jusqu'aux essieux; dans plusieurs endroits je fus obligé de faire paver la route, ou de la couvrir avec des planches; deux cents hommes suffirent à peine pour traîner quelques-uns des blocs. Les difficultés étaient telles, que plus d'une fois j'eus lieu de craindre de ne pouvoir expédier cette année les pièces les plus lourdes, et en même temps les plus intéressantes.

Le temps pressait en effet; si des pluies abondantes gênaient, à Mossul, mes travaux, par un contraste fâcheux il était tombé, pendant l'hiver de 1844 à 1845, très-peu de neige dans les montagnes; aussi non-seulement le Tigre fut loin d'atteindre sa hauteur ordinaire, mais encore il commença à décroître bien avant l'époque accoutumée. Il fallait cependant profiter des hautes eaux pour envoyer à Bagdad les objets destinés à l'expor-

tation; car le transport des sculptures exigeait des radeaux d'une dimension inusitée, et quelques jours de retard pouvaient me mettre dans la nécessité d'attendre l'année suivante.

A force d'activité je parvins à surmonter les obstacles, et à terminer ces pénibles opérations avant que le Tigre eût achevé de décroître. Au mois de juin 1845, huit mois après l'achèvement des fouilles, toutes les sculptures avaient été amenées sur le bord du fleuve, et au moyen d'un plan incliné pratiqué dans la berge, embarquées sur des radeaux[1]. Ce dernier travail fut malheureusement clos par un triste accident. On travaillait à charger le dernier bloc, et déjà on l'avait placé sur le plan incliné; pour le mettre en mouvement, un des Nestoriens s'obstina, malgré des avertissements réitérés, à le tirer par devant; on ne put arrêter la course de cette lourde masse déjà ébranlée, et le malheureux ouvrier fut écrasé contre les pièces précédemment chargées sur le radeau. Ce fut le seul accident grave que j'aie eu à regretter pendant toute la durée des travaux.

Puisqu'en écrivant ce préambule j'ai eu principalement en vue de rendre justice à ceux qui m'ont aidé, on me pardonnera, j'espère, de citer en finissant le chef des ouvriers, Naaman ebn Naouch, qui depuis le commencement de mes recherches dans le monticule de Koyoundjouk jusqu'à la fin des travaux, n'a cessé de me donner les preuves de deux qualités bien rares dans son pays, l'intelligence et la probité; c'est lui que j'avais chargé d'aller explorer Khorsabad, et qui en a découvert les richesses cachées; depuis cette époque son activité et son esprit de ressources m'ont été du plus grand secours dans les circonstances difficiles, et c'est bien certainement à lui que je dois d'avoir pu surmonter les difficultés que j'ai rencontrées pendant le transport des sculptures.

A la fin du mois de mai toutes les sculptures extraites du monticule de Khorsabad avaient été heureusement débarquées à Bagdad, et confiées aux soins intelligents de M. le baron Loewe de Veymars, consul général de France, désormais chargé de les acheminer vers leur destination définitive. Pendant un an il les eut en quelque sorte sous sa garde; car les nécessités du service ne permirent pas plus tôt l'envoi d'un bâtiment de l'État, et les rares navires du commerce qui fréquentent le golfe Persique n'auraient pu se charger d'une semblable cargaison. Ce fut seulement au mois de mars 1846 que la gabare *le Cormoran*, commandée par M. le lieutenant de vaisseau Cabaret, put arriver à Bassora. M. Loewe de Veymars eut alors, pour charger ces masses à bord des barques du pays, tout autant de peine que j'en avais eu à les envoyer jusqu'à Bagdad; mais il réussit également à leur faire

[1] La navigation du Tigre se fait au moyen de radeaux construits avec des pièces de bois supportées par des outres gonflées; les plus grands peuvent porter jusqu'à 12,000 kilogr. Ces radeaux, auxquels dans le pays on donne le nom de *kelek*, sont très-propres à la descente de cette rivière, qui dans l'été conserve très-peu d'eau; mais ils ne peuvent servir à la remonte. Arrivés à Bagdad, les radeaux sont démolis, les bois vendus souvent avec profit, et les outres sont rapportées par terre à Mossul, pour servir encore au même usage. Tel fut le moyen dont je me servis avec succès pour envoyer à Bagdad les sculptures de Khorsabad; seulement les radeaux dont j'avais besoin exigeant plus de solidité, je fus obligé de faire couper dans les montagnes des bois d'une grande dimension, et d'employer un nombre d'outres proportionné à leur grandeur.

descendre le Tigre jusqu'au lieu où le navire avait dû les attendre. Au commencement du mois de juin M. Cabaret avait pu les embarquer sans accident, et partait de Bassora pour revenir en France, où après une heureuse traversée il arriva au mois de décembre 1846. Après avoir touché à Brest, le *Cormoran* vint au Havre; et dans les derniers jours de l'année, M. Cabaret put y débarquer la première collection d'antiquités assyriennes qui eût encore été apportée en Europe. Par ordre de S. E. M. le ministre de l'intérieur, j'étais allé en surveiller le transbordement sur le chaland destiné à la porter à Paris, où elle a été débarquée sans accident, et placée au Louvre.

Tel est le récit des opérations dont les résultats sont consignés dans cet ouvrage; le reste est connu de tout le monde : on sait avec quelle libéralité les Chambres ont d'abord accordé les crédits nécessaires pour solder les dépenses; puis, sur le rapport de M. Crémieux, voté le projet de loi relatif à la publication des matériaux recueillis par M. Flandin et par moi. Rien donc n'a manqué à cette entreprise, depuis le dévouement individuel jusqu'à la sanction la plus élevée. Le succès ne m'aveugle pas sur la part que j'ai pu y prendre; sans doute j'ai fait une découverte, j'ai ouvert une voie nouvelle à l'archéologie, mais sans les indications fournies par le hasard mes recherches et ma persévérance eussent été inutiles. Dans tous les cas, je n'ai été que l'instrument de M. Mohl; non-seulement ses conseils m'ont dirigé vers un but auquel je ne songeais pas, mais son active sollicitude m'a procuré les secours nécessaires pour l'atteindre. Ces secours, sans lesquels je n'aurais rien pu faire, m'ont été libéralement accordés par un gouvernement généreux et éclairé. Je suis donc redevable à d'autres de tout ce que j'ai fait; car en réalité j'ai travaillé d'après des idées qui ne m'appartenaient pas, et à l'aide de ressources qui ne m'appartenaient pas davantage. Le véritable honneur de la découverte revient à ceux qui m'ont fourni ces idées et ces ressources, et le seul mérite auquel je puisse prétendre est d'en avoir heureusement profité.

CHAPITRE II.

DESCRIPTION DU MONTICULE DE KHORSABAD ET DU PAYS ENVIRONNANT.

Après s'être dégagé définitivement à Djeziré des montagnes au milieu desquelles il prend sa source, le Tigre en suit encore la base pendant quelque temps; puis grossi par les eaux du Peichabour, rivière formée par la réunion du Haizil et du Khabour, qui tous deux descendent des monts Djoudi, il vient baigner l'extrémité occidentale du Djebel Zakhô ou montagne de Zakhô. A partir de ce point les premières élévations qui bordent la chaîne du Curdistan s'écartant peu à peu, laissent entre elles et le fleuve une plaine dont la largeur augmente progressivement, et atteint vis-à-vis de Mossul environ 16 kilomètres.

Cette plaine est loin d'être unie, et de présenter le caractère alluvial qu'offre la Mésopotamie dans la partie inférieure du cours de l'Euphrate et du Tigre; au contraire elle est fortement ondulée et sillonnée par les cours d'eau qui descendant des montagnes, coulent du Nord-Est au Sud-Ouest vers le fleuve, en suivant l'inclinaison générale du terrain. Le principal de ces cours d'eau est le Khausser, qui prenant sa source au Nord de Mossul dans les montagnes d'Alcosch, vient se jeter dans le Tigre en traversant l'enceinte même des antiques murailles de Ninive.

C'est dans cette plaine, bornée à l'Ouest par le Tigre, à l'Est par les montagnes, que se trouve le monticule de Khorsabad; il est situé près de la rive orientale du Khausser, à 2 kilomètres de la première chaîne de collines, et à 16 kilomètres environ dans le Nord-Nord-Est de Mossul. N'ayant pas de mesures précises, je ne puis donner cette dernière distance que comme une approximation; selon le dire des habitants elle serait certainement plus grande, car ils la portent à cinq heures de caravane; mais je suis convaincu qu'ils l'exagéraient pour me faire payer plus cher les transports, et je crois plus sûr de m'en

rapporter, à cet égard, à mon expérience personnelle. Quant à la direction de Khorsabad par rapport à Mossul, je puis la donner avec certitude; car le monticule était parfaitement visible, à l'aide d'une longue-vue, du toit des maisons les plus élevées de la ville, et j'ai pu ainsi m'assurer à plusieurs reprises de la situation respective de ces deux points.

Placé ainsi à l'écart, loin de la route principale qui de Mossul conduit à Diarbekir, le village de Khorsabad, par sa situation et son peu d'importance, devait échapper aux investigations des Européens; cependant le hasard semble y avoir conduit M. Rich, pendant le cours d'un voyage qu'il fit de Mossul au couvent de Rabban-Ormuzd; c'est du moins ce qui me semble certain d'après sa relation, et la carte qu'il y a jointe. M. Rich, en effet, après avoir visité le couvent ruiné de Mar Matté, a regagné la plaine en traversant la première chaîne de collines, qui sépare les eaux du Gomel de celles du Khausser. En suivant le pied des collines, de Seïdkhan à Imam-Fadla, il a vu, dit-il, plusieurs monticules placés les uns près des autres, et en particulier un très-considérable à sommet plat. Je ne doute pas que ce dernier ne soit celui de Khorsabad; car le village nommé Imam-Fadla par M. Rich, est certainement le village de Fadlié, situé au pied de la montagne à une demi-lieue de Khorsabad; la position, la mention de jardins dans cet endroit, et mieux encore la comparaison des noms, ne laissent aucune incertitude : *Fadlié* (فضلية) est, en effet, la forme même que doit prendre en arabe un nom de localité dérivé de celui d'un individu qui se serait appelé Fadla (فضلة). Or de Fadlié M. Rich a dû nécessairement voir le monticule de Khorsabad, dont le sommet est effectivement plat; il a dû voir également les monticules plus petits qui l'entourent, et qui font partie de l'antique enceinte fortifiée. Je soupçonne même que le nom de *Kassiroak*, marqué sur la carte de M. Rich près d'Imam-Fadla, est une corruption de celui de *Khorsabad;* corruption due peut-être au graveur, car dans cet endroit il n'y a, à ma connaissance, aucun village de ce nom.

Niebuhr ayant suivi, pour aller de Mossul à Mardin, la route du désert, à l'Ouest du Tigre, n'a pu approcher de Khorsabad; mais le nom de ce village n'a pas cependant échappé à ses recherches si précises et si exactes; il a donné en effet une liste des villages situés au Nord de Mossul et à l'Est du fleuve, et j'y vois le nom de *Khastabad* qui est une des variantes encore usitées aujourd'hui de celui de *Khorsabad*. Ce dernier nom, en effet, n'étant pas arabe, et n'offrant pour les habitants aucune signification, est écrit et prononcé par eux de manières très-diverses; on dit indifféremment *Khorsabad, Khirsabad, Khorstabad, Khastabad, Khestéabad.* Les habitants expliquent même et justifient cette dernière prononciation par une étymologie; ils font dériver *Khestéabad* de deux mots persans, خسته *malade,* et اباد *demeure,* en sorte que ce nom signifie, selon eux, *demeure des malades*, ce qui s'accorde bien avec l'insalubrité des environs.

J'ai adopté, comme étant le plus usité, le nom de *Khorsabad,* et je continuerai à m'en servir, parce qu'il a acquis une certaine célébrité; mais ce n'est pas la forme véritable; on doit au contraire écrire et prononcer *Khoroustâbâz* خُرُسْتَابَاذ; telle est du moins l'orthographe donnée par Yacouti dans son dictionnaire géographique intitulé *Mou'djem-el-Bouldan*

معجم البلدان. Cet auteur, en effet, parle de Khorsabad, et mentionne même les ruines qui s'y trouvaient enfouies; voici ce qu'il en dit :

خُرْسْتَابَاذ بضم الخاء والراء وسكون السين المهملة والتاء فوقها نقطتان قرية من شرق دجلة واعمال نينوى ذات مياه وكروم كثيرة شربها من فضلة مياه رأس الناعور المسمّاة بالزراعة الى جانبها مدينة قديمة يقال لها صرعون خراب

Khouroustâbâz, avec un *dhamma* sur le *kha* et le *ra*, un *sekoun* sur le *sin* et deux points sur le *ta*, est un village à l'Est du Tigre, faisant partie du district de Ninioua; on y trouve beaucoup d'eau et de jardins arrosés avec le surplus des eaux du Ras-el-Na'our, appelées Zarâ'at. Dans le voisinage se trouve une ville ancienne ruinée, appelée Sar'oûn.

Quant à cette ville de Sar'oûn, voici ce qu'en dit Yacouti dans le même dictionnaire :

صَرْعون بفتح الصاد وسكون الراء مدينة كانت قديمة فى اعمال نينوى خبر اعمال الموصل خربت يزعمون ان فيها كنوزا قديمة يحكى ان جماعة وجدوا فيها ما استغنوا به ولها حكاية وذكر فى السمر القديمة

Sar'oûn, avec un *fatha* sur le *sâd* et un *sekoun* sur le *ra*, était une ancienne ville du district de Ninioua, et la meilleure du district de Mossul. Elle est ruinée; on croit qu'il y existe d'anciens trésors, et l'on dit que des individus y ont trouvé de quoi se contenter. Il y a une histoire au sujet de cette ville qui est mentionnée dans les anciennes chroniques.

C'est M. Rawlinson, consul général de S. M. Britannique à Bagdad, qui a indiqué cette curieuse citation, d'autant plus intéressante, qu'en fixant la véritable orthographe du nom de Khorsabad, elle démontre la fausseté d'une étymologie déjà proposée, et dont les conséquences historiques avaient de l'importance. Le nom de *Khourousabad* pouvait très-bien se décomposer en *Khourous* et *abâd*, et signifier ainsi la demeure de Cyrus; mais la présence d'un *t* et d'un *z* dans *Khouroustabâz* rend cette dérivation impossible. Quant à l'existence d'une ancienne ville, nommée Sar'oûn, dans cette localité, ce n'est pas le moment d'en parler, et je reviens à la description des lieux.

Deux routes conduisent de Mossul à Khorsabad, en passant au Nord ou au Sud du monticule de Koyoundjouk. En suivant la route septentrionale on est obligé de traverser le Khausser près de son embouchure, pour le traverser de nouveau à peu de distance de Khorsabad. On évite ce passage, qui n'est pas toujours facile pendant les hautes eaux, en se tenant sur la rive orientale du Khausser, au Sud de Koyoundjouk, et c'est la route que je suivais ordinairement. Après avoir passé le Tigre sur le pont de bateaux, ou dans des barques, lorsque la crue force d'enlever ce moyen de communication, on entre dans l'enceinte de Ninive par une des coupures de la muraille entre le village de Ninioua et le Koyoundjouk, et l'on en sort au point même où le Khausser contournant cette dernière colline, coupe le rempart oriental pour pénétrer dans l'enceinte; c'est l'endroit où quelques restes de maçonnerie, dans le lit de cette rivière, semblent indiquer l'existence d'un ancien pont, ou plutôt de quelque construction destinée à supporter la continuation de la muraille, tout en donnant passage aux eaux. A partir de ce point la route tourne peu à peu vers le Nord

en suivant la rive gauche du Khausser, et après avoir traversé un ravin profond qui va se joindre à cette rivière, se sépare du chemin de Bachika, au pied de l'éminence sur laquelle est situé le village ruiné de Hachemié.

Dans cette portion de la route on remarque à la base des élévations qui la bordent à l'Est, ces masses de concrétions que M. Rich regarde comme des restes de maçonnerie antique. Je ne puis partager son opinion; ces prétendues constructions m'ont paru n'être autre chose que des bancs de ces conglomérats si communs dans les terrains diluviens; ce sont des lits de cailloux roulés, unis par un ciment argileux; et je n'ai rien vu dans la forme ou dans la composition de ces rochers, qui pût me porter à croire qu'ils fussent des produits de l'industrie humaine. En allant de Mossul à Zakho, on trouve des masses de conglomérats tout à fait semblables dans les ravins qui coupent transversalement la plaine en descendant des montagnes; et il n'y a aucune raison de croire que l'origine de ceux qui bordent la vallée du Khausser soit différente. Cette observation n'ôte rien au mérite de la description que M. Rich a donnée de l'enceinte de Ninive, et dont l'exactitude m'a paru parfaite.

Depuis le village de Hachemié jusqu'à Khorsabad la route n'offre rien de remarquable; elle se rapproche peu à peu de la chaîne des montagnes en traversant une vaste plaine ondulée dont le sol fertile est partout cultivé ou cultivable, mais pas un arbre n'en interrompt la monotonie; aussi dès que le soleil (et dans ce pays sa puissance se fait sentir de bonne heure) a desséché la végétation, rien ne peut être plus triste à voir et plus ennuyeux à traverser que cette longue succession de champs en jachère ou dépouillés de leurs moissons. Vers le milieu de la route on aperçoit de nouveau le Khausser qui s'en était écarté, mais qui s'en rapproche dans un de ses nombreux détours, et là on passe au pied d'une petite colline qui domine la rivière. Cette colline est évidemment artificielle, car le terrain qui l'entoure est jonché de pierres et de fragments de briques; mais les dimensions en sont trop petites pour donner aux archéologues l'espoir de découvertes importantes.

Précisément à cet endroit la route traverse le lit d'un torrent, qui va, comme celui de Hachemié, se jeter dans le Khausser, puis de là elle s'élève peu à peu par une lente ondulation. Lorsqu'on est arrivé au point culminant, on aperçoit pour la première fois Khorsabad placé dans une plaine relativement très-basse, et dont la verdure, même dans l'été, contraste agréablement avec l'aridité générale du pays; on descend alors dans cette plaine, et bientôt on pénètre dans l'antique enceinte fortifiée, en passant par une coupure à travers laquelle s'échappe un petit ruisseau; on traverse enfin le terrain marécageux qui occupe une grande partie de l'espace enfermé par l'ancienne muraille, et l'on arrive au village qui avant mes recherches était bâti sur le sommet même du monticule.

Il y a une observation importante à faire sur la route que je viens de décrire, c'est que nulle part, depuis Mossul jusqu'à Khorsabad, on n'y aperçoit la trace de la muraille qui selon les historiens a dû environner Ninive. Depuis le point où l'on sort de la grande enceinte qui entoure le Koyoundjouk et le monticule de Ninioua, jusqu'au village où j'ai

déterré un monument considérable, je n'ai rien vu qui indiquât des restes d'anciennes constructions; les ondulations de la plaine sont évidemment naturelles, et causées par des mouvements du sol beaucoup trop étendus pour qu'on puisse les attribuer à la main des hommes; nulle part on ne voit de ces tumulus indices certains en Orient de constructions enfouies, et dont une suite marquerait sur le terrain une ligne de murailles. La petite colline qui se trouve à moitié chemin forme la seule exception à ce que je viens de dire; mais elle ne se rattache à rien, et de son isolement complet on peut hardiment conclure qu'elle n'a jamais fait partie d'un système de fortifications. J'ai fait la même observation en suivant l'autre route qui conduit de Mossul à Khorsabad en passant au Nord de Koyoundjouk, et de là se dirige vers le village à une assez grande distance à l'Ouest de la première: je n'y ai pas aperçu la muraille que j'aurais pu m'attendre à rencontrer; et en revenant du couvent de Rabban-Ormuzd, près d'Alcosch, à Mossul, M. Rich, ainsi que moi, n'en a pas vu de trace, puisque dans sa relation il n'en parle pas. Enfin, en partant de Khorsabad pour aller à Mardin, j'ai également observé le terrain avec attention, et n'ai pas été plus heureux dans mes recherches à cet égard; par conséquent je n'ai rencontré les restes de la muraille de Ninive ni au delà du monument que j'ai découvert, ni en deçà, c'est-à-dire entre cet édifice et la grande enceinte de Ninioua.

On sait cependant que des murs de briques crues, tels que ceux qui ont dû entourer Ninive, laissent des traces en quelque sorte ineffaçables; nous en avons la preuve à Mossul même, où ceux qui forment l'enceinte de Ninioua sont encore parfaitement distincts, et n'ont été méconnus par personne. Or puisqu'on ne trouve pas plus loin de vestiges semblables, faut-il en conclure que cette même enceinte était celle de la ville, et que le palais de Khorsabad était placé au dehors à une grande distance, ce qui forcerait à regarder comme une fable tout ce que les auteurs sacrés et profanes nous ont rapporté au sujet de l'immense étendue de la capitale de l'Assyrie? Il ne m'appartient pas de résoudre ce problème, et je livre le fait aux discussions des savants; j'observerai seulement qu'un fait analogue s'est présenté à Babylone: la muraille de cette ville avait des dimensions énormes, elle a subsisté jusqu'à des temps relativement modernes, et cependant un observateur habile et attentif, M. Rich, n'a pu en découvrir la moindre trace.

Le terrain bas au milieu duquel est situé Khorsabad, n'est complétement ouvert que du côté de l'Ouest; au Sud, en effet, il est borné par l'élévation de la plaine que l'on a traversée pour y arriver; à l'Est s'élèvent des montagnes calcaires qui séparent le bassin du Tigre de la vallée du Gomel, et au pied desquelles sont bâtis les villages de Fadlié, Bachika, etc. dans de petits vallons qui donnent naissance à des sources, dont l'eau vivifie quelques bosquets d'oliviers; au Nord s'étend une chaîne de collines à travers lesquelles passe le Khausser; à l'Ouest, au contraire, la vue se promène sans obstacle sur la plaine arrosée par le Tigre, au delà duquel on aperçoit au loin les monts Sindjâr, demeure principale des Yezidis.

La situation basse de ce terrain, et la grande quantité des eaux qui s'y réunissent, donnent

aux habitants beaucoup de facilités pour arroser leurs plantations, et cela explique la fraîcheur de ce petit canton au milieu de l'aridité générale. En effet, aujourd'hui comme du temps de Yacouti, le Na'our après avoir fait tourner de nombreux moulins, déverse le surplus de ses eaux sur le territoire de Khorsabad; de plus, une source abondante après avoir donné la vie aux jardins de Fadlié, vient ajouter ses eaux à celles qui arrosent les environs du monticule. Sans doute les habitants ne tirent pas de ces précieuses ressources tout le parti qu'ils pourraient en tirer; mais ils cultivent cependant quelques champs de coton, de légumes, etc. et dans un pareil pays les moindres taches de verdure sur un sol brûlé reposent agréablement la vue. Malheureusement cette situation basse, si avantageuse pour la culture, entraîne avec elle les inconvénients qui en sont inséparables dans un pays chaud; les eaux surabondantes ne trouvant pas un écoulement facile, forment dans l'enceinte et sur divers points autour du monticule, des marais dont les exhalaisons rendent pendant l'été l'air très-malsain. Cette insalubrité est encore augmentée par la mauvaise qualité des eaux que l'on peut boire à Khorsabad; celles du Khausser, dont le lit a très-peu de pente et est encombré par des plantes aquatiques, sont presque stagnantes; celles du Na'our et de la source de Fadlié, quoique plus salubres selon les habitants, contiennent cependant de l'hydrogène sulfuré, et pour mon usage j'étais obligé de faire apporter de l'eau du Tigre. Malgré cet inconvénient, on peut croire que l'abondance des eaux a été un des motifs qui ont engagé les rois d'Assyrie à bâtir à Khorsabad un palais aussi important que celui dont j'ai déterré les restes.

Lorsque je suis allé à Khorsabad pour la première fois, le sommet du monticule était, dans une partie de son étendue, occupé par un village qu'il m'a fallu, comme je l'ai dit, acheter et détruire, pour pouvoir déterrer les ruines qu'il recouvrait; ce village se composait d'environ cent cinquante petites maisons ou chaumières couvertes de toits de chaume, et bâties, comme celles du pays, de briques séchées au soleil, au milieu desquelles, par une singularité remarquable, ne s'offrait aucun débris antique; les habitants connaissaient bien, vaguement, l'existence de constructions souterraines, mais ils étaient loin de savoir qu'ils n'eussent qu'à fouiller le sol pour y trouver des matériaux en abondance. Ils ont probablement été entretenus dans cette ignorance par le hasard, qui a fait qu'aucun des silos qu'ils creusaient pour y conserver leurs grains n'a atteint une des murailles; peut-être aussi trouvaient-ils plus commode et moins dispendieux de mouler grossièrement le limon des marais voisins; peut-être enfin les superstitions dont j'ai parlé, et qui les ont empêchés de m'aider dans mes recherches, leur faisaient-elles craindre d'utiliser les matériaux antiques. Quoi qu'il en soit, j'ai remarqué que les briques crues dont ils se servaient, avaient précisément la même forme et les mêmes dimensions que les briques cuites au four employées pour paver les terrasses de l'édifice antique. Ce détail n'est pas sans intérêt, car il montre avec quelle ténacité les populations de l'Orient conservent les anciens usages.

Il peut être aussi important de faire remarquer que la population de ce village n'était pas arabe, ou plutôt sémitique; la plupart des habitants étaient Curdes, et quelques-uns

prétendaient être originaires de la Perse. Leur religion même tendrait à confirmer cette tradition; car ils n'étaient pas Sunnites comme le sont les Musulmans de la Mésopotamie, mais appartenaient à une secte particulière, qui par ces derniers est accusée de se rapprocher du Schiisme, et même de la religion des Yezidis. Je n'ai pu avoir sur leurs opinions religieuses aucune donnée; car ils m'ont toujours assuré qu'ils étaient Sunnites, et que les accusations de leurs voisins n'étaient nullement fondées. Un seul des habitants était Chrétien chaldéen; c'est ainsi qu'on désigne les Nestoriens qui abjurant leur antique hérésie se sont réunis à l'Église romaine, dont ils admettent les dogmes tout en conservant leur rite et leur liturgie particulière. Ce Chaldéen, au reste, n'appartenait réellement pas à la population de Khorsabad; il était teinturier, et, comme beaucoup de gens de son état, il avait quitté Mossul pour échapper au monopole qui dans cette ville pèse sur cette industrie. Comme je l'ai dit, c'est ce teinturier qui forcé pour construire ses fourneaux d'employer les briques antiques dont le sol des environs était jonché, avait été conduit à m'en apporter deux, et m'avait mis ainsi sur la voie de mes découvertes.

J'ai inutilement interrogé les habitants pour savoir s'il n'existait pas parmi eux quelque tradition relative à l'histoire de ce petit canton et au monument que le monticule renfermait; j'ai également demandé si leur village n'avait pas eu anciennement d'autre nom que celui de *Khorsabad*. Mes recherches à cet égard ont été sans résultat, et je n'ai pu recueillir que des fables relatives aux trésors que les Orientaux croient toujours être cachés dans les monuments antiques; les habitants ne connaissaient pas d'autre nom que celui de *Khorsabad*, et ils ignoraient complétement l'existence de l'ancienne ville de Sar'oun dont parle Yacouti.

Puisque je viens de mentionner de nouveau la ville de Sar'oun, il est à propos d'expliquer une contradiction apparente entre la citation extraite du Mou'djem-el-Bouldan et la situation du village de Khorsabad au sommet même du monticule. D'après Yacouti le village était auprès des ruines de Sar'oun, tandis qu'il les recouvrait de nos jours; mais les expressions du géographe arabe étaient certainement exactes de son temps, et elles l'étaient encore il y a peu d'années. En effet, jusqu'à ces derniers temps le village était dans la plaine, à deux cents pas du monticule et par conséquent des ruines; mais l'anarchie causée par l'affaiblissement de l'autorité de la Porte dans ces provinces éloignées, rendait cette position dangereuse; la population y était continuellement exposée aux attaques des Curdes et des Arabes, qui venaient souvent jusqu'aux portes de Mossul braver les pachas trop faibles pour réprimer leurs brigandages, ou trop insouciants pour s'en donner la peine. Obligés de se défendre eux-mêmes, les habitants, il y a environ vingt ans, se décidèrent à transporter leurs demeures sur le sommet du monticule, position qui leur permettait de voir de loin l'approche des ennemis, et rendait la défense plus facile. Avant cette époque Khorsabad se trouvait bien, comme le dit Yacouti, auprès des ruines, et il s'y trouve encore aujourd'hui; car les fouilles ayant nécessité la destruction du village, on l'a rebâti de nouveau dans sa situation primitive, laquelle à cause de la proximité de l'eau est plus commode pour les habitants, et n'a pas d'ailleurs actuellement les inconvé-

nients qu'elle avait autrefois. Depuis l'administration vigoureuse de Mehmed Pacha, l'ordre a été un peu rétabli dans ces contrées; et si les habitants y souffrent encore, comme dans toute la Turquie, des exactions de leurs gouverneurs, ils n'ont plus du moins à craindre d'être pillés par leurs voisins.

Tel était à Khorsabad l'état apparent des lieux, la couche moderne superposée en quelque sorte aux monuments anciens, dont de rares vestiges indiquaient seuls l'existence; les débris de la façade a (pl. 4) paraissaient hors de terre, mais les pierres renversées ne laissaient pas voir les sculptures dont elles étaient ornées; les tiares des taureaux de la façade m (pl. 4), saillantes au-dessus du sol, étaient cachées par les maisons; enfin des débris, des fragments de briques, épars sur le sommet du monticule ou dans ses environs, pouvaient seuls faire soupçonner que le sol recouvrait de vastes constructions. Faisons abstraction de ce que les siècles et la barbarie ont accumulé sur ce terrain, et étudions l'œuvre des temps antiques.

L'ensemble des constructions assyriennes de Khorsabad (pl. 2) se compose d'un monticule artificiel, supportant un vaste édifice, et d'une enceinte quadrilatère fortifiée d'espace en espace par des tours. Le monticule n'est pas placé dans l'intérieur de l'enceinte, mais il occupe une partie d'un des côtés du quadrilatère, interrompant la continuité de la muraille, et la dépassant à l'intérieur comme à l'extérieur; c'est à peu près la même disposition que celle de Koyoundjouk, par rapport aux murs qui en dépendent. Ce monticule entame également un des côtés de l'enceinte; seulement il ne le dépasse pas à l'extérieur, mais par sa face occidentale il contribue à former la muraille dans une partie de son étendue. L'enceinte de Khorsabad est orientée de manière que les diagonales du carré correspondent exactement aux quatre points cardinaux. Pour étudier cet ensemble, commençons par le support de l'édifice, dont le mur fortifié n'est qu'un accessoire.

Le monticule de Khorsabad est une masse artificielle dont le plan est assez régulier; il semble formé de deux rectangles de dimensions inégales, dont le plus petit se confondrait, par l'une de ses faces, avec le milieu d'un des côtés d'un autre plus régulier et plus grand: le plan (pl. 4) en fera mieux comprendre la forme qu'une description. Il est orienté exactement comme l'enceinte; en sorte que les faces des quadrilatères qui le forment, sont parallèles aux côtés semblables de la muraille. Partout isolé, il est séparé du mur d'enceinte, qu'il interrompt par deux ouvertures, l'une plus étroite, au Nord, l'autre beaucoup plus grande, au Sud. En voici les dimensions, mesurées aussi exactement qu'il a été possible eu égard aux pentes indécises et aux irrégularités. Les mesures sont prises aux points où les talus finissent dans la plaine.

Longueur du Nord-Ouest au Sud-Est perpendiculairement à la muraille d'enceinte . .	300 mètres.
Largeur du grand rectangle dans l'intérieur de l'enceinte	300
Largeur du petit rectangle en dehors de l'enceinte	180

Les talus assez raides sont d'un accès difficile pour un homme à cheval, si ce n'est par

quelques points, dans les angles rentrants; le sommet est à peu près plat, sans être partout de même niveau. La portion Nord-Ouest, formant ce que j'ai appelé le petit rectangle, et située presque entièrement en dehors de l'enceinte, est la plus élevée, et se maintient à une hauteur constante. En dedans d'une ligne qui passant sur le monticule continuerait la muraille, le niveau s'abaisse graduellement vers l'Est, en sorte que la face Sud-Est a près de 5 mètres de moins que la face Nord-Ouest. A peu près au milieu de la face Sud-Ouest, dans l'angle droit formé par la jonction des deux portions, il y a un petit cône qui domine le reste de la surface; c'est le point le plus élevé, comme j'ai pu m'en assurer en considérant le monticule de Mossul : à une aussi grande distance les erreurs causées par la perspective s'effacent à peu près, et je pouvais avoir une silhouette qui montrât exactement la hauteur respective des différents points.

Il ne m'est malheureusement pas possible d'en donner l'élévation absolue, parce que je n'en ai pas de mesures précises, et je suis réduit à mon estimation. L'isolement de cette masse au milieu de la plaine en rendait l'aspect assez imposant; mais je crois cependant qu'elle ne dépassait pas 12, et n'atteignait certainement pas 15 mètres de hauteur. Au défaut de mesures exactes je puis appuyer cette opinion sur des raisons que je crois péremptoires; mais ne connaissant pas encore les détails du monument, le lecteur aurait de la peine à me comprendre, et j'aime mieux renvoyer cette discussion à un autre moment.

Faisons maintenant le tour du monticule, pour en prendre une connaissance plus détaillée, et partons du fond de l'angle rentrant ouvert au Nord, et formé par la rencontre des faces Nord-Est du petit rectangle et Nord-Ouest du grand. En partant de ce point, une longueur de 60 mètres, dans la direction du Nord-Est, conduit à l'angle Nord du grand quadrilatère; cet angle forme avec l'extrémité opposée de la muraille, l'ouverture septentrionale de l'enceinte; ouverture fort étroite, car elle n'a pas plus de 25 mètres. Près de là, quelques tranchées creusées dans le monticule ont mis à découvert les restes douteux d'une porte et les rangées d'urnes funéraires dont je parlerai par la suite. De ce point, en marchant vers le Sud-Est, on suit un des petits côtés de la portion la plus large du monticule, de celle qui est placée en dedans de la muraille, et dont la hauteur diminue à mesure que l'on avance. Cette face a une longueur d'environ 120 mètres, puis elle tourne à angle droit pour se continuer sur une ligne de 300 mètres nettement dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest; c'est la face la plus basse du monticule; elle forme le bord oriental du plateau à peu près uni qui descend, par une pente douce, du plateau plus élevé renfermant les ruines. A peu près au milieu de cette face se trouvent les débris de la façade *a* (pl. 4, n° 2). Vis-à-vis de cette porte, dans la plaine, à 20 mètres environ du monticule, commence une élévation du terrain, étroite, allongée (pl. 2, *c*), et qui se continue parallèlement à la face que nous suivons, jusqu'à son angle Sud-Est. Il en résulte une espèce de fossé, dans toute l'étendue bordée par ce petit monticule accessoire; aujourd'hui il est difficile de dire quel en a pu être le but, et à quoi a servi la petite éminence qui le forme. Une autre élévation semblable commence à 12 mètres de l'angle Sud-Est, et semble con-

tinuer la face du monticule dont elle suit la direction; elle est moins longue que l'autre, n'ayant guère plus de 100 mètres, tandis que la première en a plus de 200.

Après cet angle la face du monticule tourne brusquement vers le Nord-Ouest, et suit cette direction sur une longueur d'environ 90 mètres; par un nouveau détour à angle droit elle remonte au Nord-Est parallèlement à la grande face Sud-Est, puis tourne encore brusquement au Nord-Ouest, et là se trouve le cône que j'ai dit être le point le plus élevé du monticule : cette espèce de pic était et est encore surmontée d'une petite tour carrée tout à fait moderne, et ne différant en rien des bâtisses actuelles du pays. J'ai longtemps cru que ce cône était un travail récent propre à exhausser la tour qu'il supporte, et qui dans des temps d'anarchie a pu servir à observer l'approche des ennemis; mais en y pratiquant une fouille j'ai reconnu que, comme le reste du monticule, il était construit en briques crues entièrement semblables aux autres, et qu'il était par conséquent d'une antiquité non contestable.

Nous avons ainsi fait le tour de la portion la plus large du monticule; elle formerait un quadrilatère presque régulier, si le petit cône dont je viens de parler n'en dérangeait la symétrie. Celui-ci se trouve presque sur la direction de la muraille, qui là est ouverte par une tranchée beaucoup plus grande que celle qu'on voit au Nord du monticule; il y a, en effet, près de 150 mètres entre l'éminence conique et l'extrémité de la muraille qui forme l'autre côté de cette tranchée.

A partir du cône commence la portion la plus étroite et la plus élevée du monticule, celle qui est située en dehors de l'enceinte. De même que l'autre, elle est à peu près quadrilatère; mais les contours en sont beaucoup moins réguliers, et plus profondément entamés par des angles rentrants, qui probablement tiennent en partie au plan primitif, quoiqu'ils aient pu être augmentés par l'action du temps.

Au point de jonction du cône avec le monticule, on voit (pl. 2, y) un des angles de la muraille de soutènement qui saillait hors de terre, lors de ma première visite à Khorsabad; de ce point la face du monticule court vers le Nord-Ouest sur une longueur de 120 mètres, puis tourne à angle droit vers le Nord-Est; elle suit cette direction pendant 170 mètres, formant ainsi le côté Nord-Ouest du petit quadrilatère. Ce côté offre une profonde échancrure correspondant, comme on le verra, à une terrasse ou esplanade qui a dû exister entre le grand monument et le petit édifice de pierres basaltiques (pl. 4, x); c'était cette échancrure qui présentait le point le plus accessible pour arriver directement au village. Près de la pointe méridionale de cette échancrure, on voit (pl. 4, y) la première assise d'un angle de la muraille de soutènement; il y en avait également des vestiges à l'autre pointe de l'échancrure, mais ils ne sont point marqués sur le plan, ayant été, dès le commencement des fouilles, enterrés sous les déblais; c'est là, en effet, que se trouve la salle n° I, la première découverte, et celle qui m'a conduit aux autres.

Sur cette même face, mais plus au Nord, une seconde échancrure correspond à une autre esplanade située devant une des façades du monument; de l'angle Nord de cette face un

retour à angle droit ramène le contour du monticule vers le Sud-Est, sur une longueur de 150 mètres, formant ainsi l'autre côté de l'angle rentrant, dirigé vers le Nord, du fond duquel nous sommes partis.

A 40 mètres environ de cette face, près de son angle Nord, on remarque un puits qui semble inutile, placé comme il l'est sur le bord d'une rivière; c'est, je crois, un ouvrage antique; le fond en est pavé par une pierre percée de sept trous, à travers lesquels jaillit en abondance une eau très-fraîche, et qui, selon les habitants, est beaucoup plus salubre que celles des environs. Comme elle est légèrement sulfureuse, je crois qu'elle vient de la source de Fadlié. L'existence de cette dalle au fond de ce puits me porte à croire à son antiquité, car c'est là un soin que dans ces contrées on ne se donnerait pas la peine de prendre actuellement. Il est possible que les anciens habitants ayant cru, comme ceux d'aujourd'hui, à la salubrité de cette eau, aient eu l'idée de l'amener de la montagne voisine par un conduit souterrain. Mais c'est là un fait, peu important d'ailleurs, que je ne puis affirmer; car pour s'en assurer il aurait fallu exécuter des travaux considérables, qui auraient absorbé des ressources que je pouvais mieux employer.

Le sommet du monticule n'offre rien qui mérite l'attention; le village, placé sur la partie la plus élevée et embrassant la grande échancrure de la face Nord-Ouest, couvrait ainsi la plus grande partie des ruines; le plateau le plus large, qui descend en pente douce vers l'intérieur de l'enceinte, était cultivé, et ne différait en rien du terrain des environs. Je passe donc à la description de l'enceinte.

L'enceinte fortifiée du monument de Khorsabad (pl. 2) forme un grand rectangle très-régulier, ayant 1750 mètres de long sur 1645 de large; la muraille qui l'entoure, et qui paraît aujourd'hui comme un long tumulus à coupe arrondie, ayant à peu près 50 mètres de largeur à sa base, est surmontée d'espace en espace, mais à des distances irrégulières, par des élévations qui la débordent à l'intérieur comme à l'extérieur, et qui indiquent l'existence de petites tours. L'orientation du rectangle est telle, comme je l'ai dit, que les diagonales sont dirigées vers les points cardinaux; le côté Nord-Ouest est largement ouvert sur une longueur de 500 mètres, et cette ouverture est en grande partie occupée par le monticule qui supporte l'édifice. Pour en faire la description, je commencerai par l'extrémité de la muraille qui forme le bord septentrional de cette ouverture.

De ce point à l'angle Nord de l'enceinte il y a une distance d'environ 450 mètres; et dans toute cette partie la muraille, dirigée vers le Nord-Est, est plus basse et bien moins distincte qu'ailleurs. A 145 mètres de l'extrémité on voit l'indice d'un autre mur qui se détache à angle droit du mur principal, et s'avance dans l'intérieur de l'enceinte; comme il se perd dans la plaine, on ne peut deviner quel en a été le but.

L'angle Nord de la muraille est, comme les trois autres, parfaitement droit, et elle court ensuite très-régulièrement au Sud-Est; devenant de plus en plus élevée et distincte, à mesure que l'on avance, elle prend l'aspect d'une large chaussée, actuellement cultivée, mais sur le sol de laquelle on remarque beaucoup de fragments de briques. A 150 mètres

de l'angle, un mur plus étroit s'en détache à l'extérieur, se dirige au Nord-Est sur une longueur de 90 mètres, et se termine par une éminence arrondie qui semble indiquer la place d'une tour; on remarque une éminence semblable, mais plus considérable, sur le mur d'enceinte même, à 300 mètres de l'angle; enfin à 200 mètres plus loin on voit une coupure par laquelle un petit ruisseau pénètre dans l'intérieur de l'enceinte. La muraille se continuant ensuite en droite ligne jusqu'à l'angle Est, n'offre plus rien de remarquable qu'une autre tour placée à 350 mètres de cet angle. La face Nord-Est porte donc trois tours, en y comprenant celle qui termine la muraille accessoire. A partir de la coupure qui donne passage au ruisseau, on commence à distinguer le fossé extérieur, qui a environ 50 mètres de large.

La muraille qui forme le côté Sud-Est est très-distincte, ainsi que le fossé qui la borde dans toute son étendue. Elle n'offre d'ailleurs aucun détail remarquable, si ce n'est un élargissement extérieur à 200 mètres de l'angle Est, et deux tours dont la première est placée à 825 mètres de ce même angle, et l'autre à 1075; la première se trouve donc à peu près exactement au milieu de ce côté, puisque sa longueur totale est de 1645 mètres.

L'angle Sud est comme les autres parfaitement droit; à sa hauteur le fossé cesse d'être distinct, en sorte qu'il ne paraît border que deux des côtés de l'enceinte, les côtés Nord-Est et Sud-Est. Après un intervalle de 300 mètres depuis l'angle Sud, la face Sud-Ouest présente des traces de constructions accessoires assez remarquables. Une muraille s'en détache à l'intérieur pour former un carré d'environ 200 mètres de côté, enfermant de toutes parts un espace de la même forme. Un des côtés de ce carré, auquel on n'aperçoit aucune trace d'ouverture, est formé par la muraille d'enceinte elle-même, qui considérablement élargie en cet endroit, prend l'aspect d'un monticule débordant à l'extérieur, et envoyant dans la plaine deux longs prolongements ou contre-forts. Cette disposition est assez semblable à celle du monticule même de Khorsabad; la ressemblance serait complète, si le carré intérieur, formé par la muraille accessoire, était plein au lieu de renfermer un espace creux. J'ai fait faire quelques fouilles dans cet endroit, mais sans succès; on n'y a trouvé que des pierres sans inscriptions ni sculptures, et des fragments de briques. Dans l'état actuel il est impossible de dire ce qu'a pu être cette espèce d'enceinte sans issue, renfermée elle-même dans la grande enceinte. Le côté Sud-Ouest de celle-ci n'offre ensuite plus rien de remarquable, si ce n'est deux tours, assez régulièrement placées à 600 mètres chacune de l'angle correspondant, de manière à diviser cette face, dont la longueur est de 1750 mètres, en trois portions à peu près égales. On y voit aussi, à 270 mètres de l'angle Ouest, une coupure par laquelle s'échappe le petit ruisseau qui entre dans l'enceinte à travers le côté Nord-Est. C'est aussi par cette coupure que passe la route qui de Mossul conduit à Khorsabad.

A partir de l'angle Ouest la muraille revient au Nord-Est sur une longueur de 735 mètres, pour former une partie de la face Nord-Ouest; elle se termine en s'abaissant peu à peu, et laisse entre elle et le monticule une ouverture de 150 mètres. Près de sa terminaison une

petite éminence indique la place d'une dernière tour; enfin à 175 mètres de l'angle Ouest il y a une coupure, à travers laquelle un ruisseau détaché de la petite rivière va rejoindre celui qui traverse l'enceinte. Cette rivière longe tout le côté Nord-Ouest de l'enceinte, en s'en rapprochant peu à peu de manière à passer très-près de l'angle Ouest, qu'elle contourne en faisant un coude: c'est une dérivation du Na'our, destinée à arroser les terres; aussi est-elle souvent à sec lorsque les eaux ont été détournées sur les champs voisins.

Il résulte de la description que je viens de faire, que la muraille d'enceinte de Khorsabad offre les traces de huit tours; trois sur le côté Nord-Est, deux au côté Sud-Est, deux au côté Sud-Ouest, et une seule au côté Nord-Ouest. Ces tours ont actuellement l'apparence de petits monticules arrondis. On voit en outre quelques monticules semblables dispersés dans la plaine, et un entre autres assez considérable à un kilomètre environ de Khorsabad. L'isolement et la forme conique de ces petites élévations ne permettent pas de douter qu'elles ne soient artificielles; et elles renferment probablement les restes de constructions antiques, mais elles sont trop peu considérables pour que l'on puisse espérer d'y trouver rien d'important.

Les ouvertures qui donnent accès dans l'enceinte sont au nombre de cinq, toutes situées dans la partie Nord-Ouest; trois d'entre elles, l'une au côté Nord-Est, et les deux autres près de l'angle Ouest, paraissent destinées à donner passage aux eaux. Il est difficile de dire actuellement si elles datent des temps antiques, et si, par conséquent, elles font partie du plan primitif; je suis cependant porté à le croire, au moins pour celle qui coupe le côté Sud-Ouest et laisse échapper le ruisseau. Cette ouverture est très-distincte; les bords de la muraille y sont très-nets; et l'on ne voit pas, lorsqu'on la traverse, de pente indiquant les déblais qu'aurait dû produire la muraille, si elle était tombée naturellement, ou si elle avait été ouverte à dessein. Si cette ouverture, par laquelle sort le ruisseau, est antique, il doit en être de même de la coupure qui donne accès à celui-ci à travers le côté Nord-Est; mais j'avoue que dans cet endroit la muraille étant beaucoup moins distincte, on ne peut apercevoir un indice d'antiquité dans l'apparence nette des bords. Cependant, si, comme il est probable, cette vaste enceinte a été destinée à enclore les jardins du palais construit sur le monticule, l'on est en droit de conjecturer que cette coupure a été faite pour introduire l'eau nécessaire à l'arrosage, et sans laquelle dans ce pays il n'y a pas de végétation possible. Quant à l'ouverture qui traverse la face Nord-Ouest près de l'angle Ouest, on ne peut en expliquer l'existence par cette hypothèse. Cependant, si elle est moderne, il est difficile de dire dans quel but elle a pu être faite; peut-être n'est-elle due qu'à un affaissement de la muraille causé par le marais qui baigne celle-ci à l'intérieur.

Pour ce qui est des deux ouvertures qui isolent le monticule de l'enceinte, je les crois antiques; cela au moins me paraît certain pour la plus méridionale et la plus grande; le terrain de celle-ci est tout à fait de niveau; et quoique la muraille, avant de l'atteindre, paraisse diminuer peu à peu, il est cependant difficile de croire qu'elle ait assez complétement disparu pour ne laisser aucune trace. Il peut au contraire exister des doutes au sujet

de l'ouverture septentrionale, qui est beaucoup plus petite. Il n'y reste, il est vrai, aucun vestige de la muraille; mais comme l'espace ouvert est beaucoup plus étroit, et que le mur d'enceinte, dans cette partie, est bien plus effacé qu'ailleurs, on peut supposer qu'il a été détruit par l'action du temps, et par le passage continuel des hommes et des animaux autour du monticule.

Le terrain compris dans cette vaste enceinte est à peu près horizontal; un peu déprimé dans quelques points, les eaux s'y rassemblent, et forment des marécages dans lesquels la nature des plantes indique la présence du sel; aussi les portions desséchées par l'ardeur du soleil pendant l'été, se couvrent-elles d'efflorescences blanches. C'est cette portion de la route comprise dans l'enceinte, qui m'a offert les plus grandes difficultés lors du transport des sculptures; quoique le sol parût ferme et solide à la surface, du moins pendant les chaleurs, il ne formait cependant qu'une croûte peu épaisse, recouvrant l'eau ou la vase dans lesquelles les roues du chariot s'enfonçaient tellement qu'on ne pouvait les en tirer qu'avec les plus grands efforts.

Autour de ces marais le terrain de l'enceinte est cultivé comme le reste de la plaine; celle-ci, en dehors de la muraille, n'offre presque rien qui mérite d'être noté; seulement, en face du monticule, de l'autre côté de la petite rivière, il y a quelques ondulations du terrain qui indiquent peut-être d'anciennes constructions. Mais, malgré la présence de quelques pierres, cela est douteux pour moi; car il est possible que ces traces soient dues aux ruines de l'ancien village, qui effectivement était placé dans cet endroit. Dans un des creux où se rassemblent les eaux entre ces élévations, se trouvait un des deux autels que j'ai découverts; il était à moitié enfoui dans la vase. Le second était jeté dans un champ plus au Sud.

Tel est l'état actuel du monticule servant de base au monument, et de la muraille destinée à en renfermer les dépendances; avant d'aller plus loin, il faut dire quel en a été le mode de construction. Trompé par les apparences extérieures, j'ai longtemps cru que le monticule était une simple accumulation de terres rapportées; mais des fouilles pratiquées en divers endroits, m'ont convaincu que c'était une masse de briques séchées au soleil et posées par assises régulières. Ces briques, contrairement à ce qui arrive pour celles qui sont cuites au four, ne portent aucune inscription, et l'on n'aperçoit pas de trace de paille hachée dans leur composition; les assises ne sont nulle part séparées, comme à Babylone, par des lits de roseaux, et ne sont unies par aucun ciment bitumineux ou calcaire. Les briques ne semblent liées que par le même limon qui a servi à les faire; en sorte qu'aujourd'hui on ne peut les distinguer des couches du sol que par les lignes régulières, et souvent de couleurs différentes, que l'on aperçoit sur les parois des tranchées ouvertes; lorsque ces parois ont subi pendant quelque temps l'action de l'air et du soleil, ces apparences disparaissent, et rien alors ne peut servir à distinguer ces masses de briques crues de la terre environnante. Autant qu'on en peut juger dans leur état de cohésion et de décomposition actuelle, ces briques ont environ 40 centimètres de longueur sur 12 d'épaisseur; elles sont plus épaisses que celles qui ont été employées au pavage des terrasses.

On conçoit qu'une masse terreuse, formée de briques simplement séchées, n'aurait pu résister à l'action du temps et des éléments; la partie supérieure n'aurait pas tardé à se fondre en quelque sorte et à s'écrouler. Pour prévenir cet effet qui aurait promptement amené la chute du monument, le monticule a été entouré d'une muraille de soutènement très-solide qui servait de revêtement au massif de briques. Cette muraille, dont on voit un angle (pl. 6, 5), était construite en blocs de pierre calcaire très-dure, venant des montagnes voisines : ces blocs ont la forme de parallélipipèdes rectangles d'une coupe régulière, et sont disposés par assises, de manière à présenter alternativement au dehors leur face la plus large ou une de leurs extrémités; c'est-à-dire que tous étant posés de champ, l'un tapisse le massif, puis un et quelquefois deux autres continuent l'assise par leurs extrémités, la même alternative se répétant dans toute la longueur de celle-ci. Il en résulte qu'étant tous de même longueur, ceux qui présentent une extrémité au dehors dépassent à l'intérieur la ligne des autres, et s'encastrent dans le massif de briques. Cette disposition avait pour but de lier solidement l'amas terreux intérieur au revêtement extérieur.

Pendant la longue suite de siècles postérieurs à la ruine de l'empire d'Assyrie et à la destruction du monument de Khorsabad, le revêtement, malgré sa solidité, a dû tomber ou même être démoli dans l'intention d'en faire servir les débris à d'autres usages; rien alors ne soutenant plus le massif de briques, les parties supérieures ont dû nécessairement s'écrouler, et c'est ainsi sans doute que les pentes se sont formées. Telle est aussi l'origine des échancrures qui en découpent les faces; on verra plus tard, en effet, que le plan du monument permet d'affirmer que dans sa partie Nord-Ouest, le monticule était plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui.

La muraille d'enceinte a été mise à découvert par une tranchée (pl. 2, *f*) creusée près de l'angle Est, à travers le long tumulus qui l'indique et la recouvre aujourd'hui. Cette muraille, de 14 mètres d'épaisseur, consistait en un massif de briques crues, supporté par une base formée d'un blocage grossier revêtu à l'extérieur d'un parement de pierres calcaires (pl. 3, *A*). Ce soubassement n'a qu'un mètre de haut; le blocage intérieur est formé de pierres irrégulières entassées sans aucun ciment, et offrant un peu l'apparence d'une construction cyclopéenne; les blocs du revêtement sont taillés seulement à leur face extérieure et sur les faces latérales qui se touchent; l'extrémité intérieure, engagée dans le blocage, est irrégulière.

Sur cette base s'élève le mur de briques, dont les assises régulières ont pu être comptées jusqu'au nombre de douze, sur une hauteur totale de 2 mètres. Les dimensions de ces briques sont semblables à celles dont le massif du monticule est composé, et elles ne sont pas plus séparées que ces dernières par des couches de roseaux, ni liées par du bitume ou par une autre espèce de ciment.

En dehors de la muraille, la tranchée pratiquée a mis à découvert les débris d'une autre construction (pl. 3, *B*), qui devait occuper le fond ou le bord extérieur du fossé. Il m'a été impossible de m'en faire une idée exacte; peut-être à cet endroit y avait-il une porte, et cette construction est-elle le reste d'une chaussée destinée à servir de passage à travers le fossé.

Comme on le voit, les rangs de briques subsistants encore dans l'intérieur des terres qui les cachent, n'ont aujourd'hui qu'une hauteur totale de trois mètres; mais il est indubitable qu'anciennement la hauteur de la muraille a dû être beaucoup plus considérable. En effet, cette masse de briques crues n'a pas été enfouie subitement; et avant de l'être, elle a dû rester pendant plusieurs siècles exposée à l'action de l'air et de la pluie; elle a donc dû nécessairement se dégrader et s'affaisser peu à peu, comme cela a eu lieu, par exemple, pour la grande enceinte de Ninive vis-à-vis de Mossul. C'est à l'affaissement de cette muraille de terre, qui s'est en quelque sorte délitée, que j'attribue en grande partie son enfouissement actuel et la grande largeur du tumulus qui en marque la place. A mesure que le sommet s'est décomposé, les détritus se sont entassés à la base, jusqu'au moment où le sommet s'est trouvé de niveau avec les amas de terre produits par la décomposition et amoncelés de chaque côté; cette dégradation naturelle a dû s'arrêter alors, et les derniers rangs de briques, protégés par les débris, ont été conservés jusqu'à nos jours. C'est là, au reste, une question sur laquelle j'aurai occasion de revenir, lorsque je parlerai du monument lui-même et de l'accumulation des terres dans l'intérieur des salles.

En voyant ces vastes constructions de briques on se demande naturellement d'où a pu être tirée la terre qui a servi à les fabriquer; il m'a semblé que les marais de l'enceinte et ceux des environs, indiquant nécessairement des dépressions du terrain, nous fournissaient la réponse à cette question. Ces marais sans doute sont aujourd'hui peu profonds, et le terrain paraît presque partout de niveau; mais il est facile de concevoir qu'ils aient été peu à peu comblés par les détritus des végétaux et l'accumulation de la vase apportée par les divers ruisseaux; la haute antiquité de ces monuments donne tout l'espace de temps nécessaire pour rendre cette explication plausible. Le fossé, en outre, quoique très-peu visible aujourd'hui, a pu être autrefois beaucoup plus profond; et la terre qui en a été extraite, a pu suffire pour la construction de la muraille. Enfin j'ajouterai qu'à peu de distance au Nord de Khorsabad il y a de vastes fondrières, que je n'ai pas traversées sans peine en partant du village pour regagner la route de Mardin; elles doivent peut-être aussi leur origine à l'extraction de la terre nécessaire à la fabrication des briques.

Le lecteur connaît maintenant Khorsabad, le monticule et l'enceinte; je vais actuellement décrire les monuments qui y ont été déterrés. Pour procéder avec ordre, je décrirai d'abord l'ensemble des édifices et en ferai connaître le plan, puis je passerai à la description des sculptures qui en ornaient les murailles, en commençant par celles des façades et en terminant par celles des salles.

CHAPITRE III.

EXPOSITION DU PLAN DES CONSTRUCTIONS ANTIQUES DE KHORSABAD.

Il est très-difficile de faire une description méthodique des monuments que renfermait le monticule de Khorsabad; et en jetant les yeux sur le plan (pl. 4), on en comprendra facilement les raisons. D'abord ceux qui ont élevé ces édifices se sont probablement peu préoccupés d'un ordre monumental; ils ont rassemblé sur une base commune les divers bâtiments nécessités par le séjour d'un souverain asiatique, en se réglant pour l'arrangement sur l'espace ou sur des convenances dont nous n'avons plus l'idée. En outre, dans leur état actuel, les monuments sont évidemment incomplets; dans toute la partie Nord-Ouest l'éboulement du bord supérieur du monticule a entraîné la chute d'une portion des salles, et dans la partie Sud-Est l'absence aujourd'hui totale du revêtement primitif n'a pas permis de reconnaître la disposition intérieure du grand édifice qui entourait l'esplanade *m* (pl. 6).

Il est cependant possible de voir que l'ensemble des constructions se compose de quatre monuments distincts, dont deux sont entièrement séparés, et deux se confondent par un angle, sans avoir cependant de communication directe. Des deux premiers, l'un est le petit édifice de pierres noires, basaltiques, marqué *x* (pl. 6). Les salles XIII et XIV, dont il ne subsiste plus qu'une partie, constituaient l'autre, qui se trouve séparé de l'ensemble par le passage, ou la salle n° X. Les deux monuments contigus étaient beaucoup plus vastes; l'un est formé par les salles I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XI et XII. Comme celui-ci avait conservé partout son revêtement de gypse, c'est dans son intérieur que nous avons trouvé la plus grande partie des inscriptions et des bas-reliefs découverts. L'autre était composé d'un corps de bâtiment central et de deux ailes en retour formant

l'esplanade *m*; sauf la décoration des portes, le revêtement de cet édifice a complétement disparu; il n'en reste plus que les murailles de briques crues.

L'irrégularité des rapports de ces monuments entre eux ne me permettant pas de procéder méthodiquement, je crois qu'il est préférable de les décrire séparément, après avoir toutefois donné une idée exacte de leur ensemble et de leur situation respective. Pour faciliter la description et éviter les périphrases, je distinguerai chacun de ces monuments par un nom particulier; je donnerai le nom de *palais* à l'édifice formé par les salles nombreuses dans lesquelles le revêtement sculpté existe encore; le monument contigu à celui-ci, dans lequel on n'a pas trouvé de sculptures, sera désigné par le nom d'*édifice ruiné*; enfin j'appellerai *temple* le petit édifice séparé marqué *x* sur le plan, et *bâtiment accessoire*, celui dont il ne reste qu'une portion formée par les salles XIII et XIV. Le lecteur ne doit cependant pas croire que je veuille rien préjuger au sujet de l'ancienne destination des édifices; les dénominations dont je me sers sont arbitraires, et en les employant je ne me propose d'autre but que la brièveté.

Afin de rendre cette longue description aussi claire qu'il est possible, je la diviserai en plusieurs parties ou paragraphes dans chacun desquels je m'occuperai d'un sujet particulier; j'exposerai successivement :

1° La disposition générale;

2° La disposition particulière de chacun des édifices;

3° Le mode de construction;

4° Des détails propres à éclaircir divers points douteux, tels que le mode de toiture, l'enfouissement, etc.

L'ornementation, sculptures et inscriptions constituant dans mes découvertes ce qui intéresse le plus la science historique et les arts, j'en ferai le sujet du chapitre IV.

DISPOSITION GÉNÉRALE.

Il est extrêmement probable que tous les édifices dont l'ensemble constituait le monument de Khorsabad, se trouvaient sur la partie Nord-Ouest du monticule, sur celle qui est la plus élevée, et qui dépasse à l'extérieur la muraille d'enceinte. L'autre portion, très-déprimée, comme je l'ai dit, paraît n'avoir jamais supporté aucune construction; l'apparence du terrain l'indique assez par elle-même, et cette conjecture a été confirmée d'ailleurs par les recherches qui ont été faites sur divers points de cette surface. Il est à présumer que toute la portion Sud-Est du monticule, plus large, mais plus basse que le reste, n'était qu'une vaste esplanade sur laquelle on arrivait par une porte monumentale dont les débris ont été découverts au point *a* (pl. 4).

Réunis ainsi dans un petit espace, les divers édifices forment un assemblage très-irrégulier. Les deux plus considérables sont placés de manière à se confondre par un

angle, mais il n'y a cependant pas de passage intérieur des salles de l'un dans celles de l'autre; ce sont donc deux édifices distincts, quoiqu'ils se touchent. Deux autres, plus petits, sont isolés, et placés l'un au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest des deux premiers. Tous ces bâtiments sont placés carrément les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire que les façades se coupent ou s'unissent à angle droit. L'orientation générale des façades, ainsi que des salles, est la même que celle du monticule même et de la grande enceinte; les diagonales correspondent aux points cardinaux.

Il est impossible d'évaluer exactement les dimensions de ces monuments, puisqu'une partie ne subsiste plus; mais elles ont dû être considérables: aujourd'hui encore 150 mètres environ du Nord-Est au Sud-Ouest séparent les points où se terminent les petits édifices isolés. Du Nord-Ouest au Sud-Est il y a à peu près la même distance entre les extrémités actuelles des constructions qui forment les monuments contigus, et l'on compte 100 mètres de plus pour arriver à la porte *a*, ce qui, du Nord-Ouest au Sud-Est, donne une longueur totale de 250 mètres. Je ferai connaître, au reste, les dimensions précises de chacune des parties.

Pour décrire l'ensemble des ruines prenons pour point de départ le monument le plus considérable, celui dans lequel on n'a malheureusement pas trouvé de sculptures, et que j'appellerai dorénavant le *bâtiment ruiné*. Cet édifice était évidemment formé d'un corps de logis central dont l'axe courait du Nord-Ouest au Sud-Est, et de deux ailes formant retour à angle droit, et embrassant un espace carré actuellement ouvert au Sud-Ouest. L'angle saillant au Nord formé par l'aile occidentale et le bâtiment central est entamé par l'angle Sud du palais (je nomme ainsi l'édifice dont le revêtement sculpté existe encore), en sorte qu'à ce point les deux constructions se confondent. Ce palais est moins long, mais plus large que le corps de logis central de l'édifice ruiné; il en résulte que les façades Sud-Ouest des deux monuments se trouvent sur la même ligne, mais qu'il n'en est pas de même des façades Nord-Est; celle du palais fait sur l'autre une saillie de 23 mètres augmentée encore par le bâtiment accessoire. Celui-ci semble être le prolongement, au Nord-Est, de la partie du palais à laquelle il correspond, mais il en est complétement séparé par le passage n° X: des trois façades qui en restent encore, deux, celles du Sud-Est et du Nord-Ouest, continuaient les façades correspondantes du palais; la troisième, celle du Sud-Ouest, forme un des côtés du passage.

Le petit édifice de pierres basaltiques est placé à l'extrémité Sud de l'aile occidentale du bâtiment ruiné; par sa façade Sud-Est il prolonge cette aile, sur laquelle il saille de toute sa longueur au Nord-Ouest, formant ainsi un des côtés de l'esplanade L.

De la réunion de ces divers édifices, très-rapprochés, mais placés sans ordre, il résulte des façades générales irrégulièrement découpées par les saillies des bâtiments et par des espaces libres ou esplanades. Au Nord-Ouest (pl. 8), le palais et le temple ressortaient sur la ligne commune formée par le bâtiment accessoire et l'aile occidentale du bâtiment ruiné. Au Sud-Ouest (pl. 9), le temple cachait la plus grande partie du palais; mais en allant vers l'Est, on voyait successivement l'extrémité de l'aile occidentale du bâtiment ruiné, puis

en retour le corps de logis central de ce bâtiment, et enfin l'extrémité de l'autre aile. Au Sud-Est, l'état de ruine ne permet pas de bien juger quel a pu être l'aspect général de la façade; mais elle a dû être occupée en grande partie par le côté oriental du bâtiment ruiné, laissant voir en retrait au Sud le temple, au Nord le bâtiment accessoire. Enfin au Nord-Est (pl. 7) se présentaient, de l'Est à l'Ouest, d'abord la façade postérieure de l'édifice ruiné, le bâtiment accessoire faisant saillie, et enfin la façade Nord-Est du palais.

Les cours ou esplanades, formées par les saillies des édifices, ont dû être au nombre de quatre; l'une très-vaste, mais dont on ne peut que soupçonner l'existence, occupait toute la partie orientale et déprimée du monticule. Elle était bornée au Nord-Ouest par les monuments, mais il est impossible de dire comment elle était fermée des autres côtés. Au Sud-Est, les deux ailes du bâtiment ruiné, faisant retour sur le centre, entouraient une autre esplanade (pl. 6, *m*), dont la largeur était de 34^{m},50; on n'a pu en mesurer exactement la longueur, parce que l'extrémité des ailes n'existe plus aujourd'hui. Trois portes s'ouvraient certainement sur cette espèce de cour carrée, toutes les trois ornées par des taureaux ailés à tête humaine, que je décrirai lorsque je parlerai de la décoration. L'une de ces portes donnait accès dans le corps de logis central, les deux autres respectivement dans les ailes orientale et occidentale.

Une autre cour carrée (pl. 6, L), à l'Ouest de la précédente, était bornée de trois côtés: au Sud-Est par l'aile occidentale du bâtiment ruiné, au Nord-Est par le palais, et au Sud-Ouest par le temple. Le palais et le temple étant ruinés à leur extrémité Nord-Ouest, le côté Sud-Est, formé par l'aile, a pu seul être mesuré; il a 55 mètres de longueur. On peut voir encore à présent que neuf portes s'ouvraient sur cette esplanade; celles qui sont marquées A, B, F et G (pl. 6) donnaient accès dans le palais; par quatre autres on pénétrait dans l'aile faisant le fond de la cour; enfin une porte, dont on ne voit plus les traces, a dû certainement servir d'entrée au temple, à l'endroit où l'escalier subsiste encore.

Au Nord-Est, il y avait deux cours N et *n* (pl. 6) séparées et formées en partie par la saillie du bâtiment accessoire. La première est probablement incomplète: on y remarque encore actuellement six portes, dont quatre, P, M, Q et Z, pénètrent dans le palais; une autre, *d*, est l'ouverture occidentale du passage n° X, qui sépare le palais du bâtiment accessoire; enfin une dernière porte, *p*, sert d'entrée à la salle XIV, qui fait partie de ce dernier édifice.

L'esplanade *n*, incomplète aujourd'hui, comme la précédente, est entourée au Sud par la face Nord-Est du bâtiment ruiné, et à l'Ouest d'abord par la saillie du palais sur celui-ci, puis par le bâtiment accessoire. Dans cette dernière partie il ne reste qu'une porte, *c*, ouverture orientale du passage n° X; dans la première on en voit encore deux, *f* et *q*, qui donnent accès dans le bâtiment ruiné; toutes les deux; ainsi que celle du passage, sont ornées de taureaux ailés, et celle marquée *q* en offrait même six.

Tous ces espaces libres ou esplanades, compris entre les monuments et le bord du monticule, sont pavés de briques cuites au four portant des inscriptions cunéiformes. Ces briques, de 40 centimètres de côté sur 10 centimètres d'épaisseur environ, sont plus ou moins dures,

selon le degré de cuisson qu'elles ont subi, et qui paraît avoir été très-variable; quelques-unes, presque noires, sont en quelque sorte vitrifiées, et résonnent quand on les frappe; d'autres, moins calcinées, sont rougeâtres. Les plus tendres sont jaunes; on aperçoit dans leur pâte des traces évidentes de paille hachée.

La manière dont ce pavage est disposé est assez remarquable; une première couche de briques, cimentées entre elles par du bitume, et enduites de cette même substance à la face supérieure, repose sur la masse terreuse dont le monticule est formé, et est recouverte d'une couche de sable de rivière très-fin, qui a dû être apporté du Tigre; puis un second rang de briques, également liées par du bitume, est superposé à ce lit de sable qui a environ un décimètre d'épaisseur. Il est difficile de dire quel a pu être le but de cette disposition singulière; peut-être était-elle destinée à prévenir l'infiltration de l'eau, qui en traversant le pavé et en pénétrant dans la masse de briques crues dont le monticule est composé, l'aurait peut-être ramollie, et aurait ainsi compromis la solidité des fondements des édifices.

Il n'est pas inutile de noter une particularité relative aux inscriptions tracées sur les briques : M. Rich a remarqué qu'à Babylone ces briques sont constamment placées de manière que l'inscription se trouve à la face inférieure, et avec juste raison il a regardé cette disposition comme caractéristique de l'antiquité des constructions dans lesquelles elle se rencontre; il a remarqué aussi que le bitume n'adhère pas à cette face inférieure qui porte de l'écriture, en sorte que l'on en débarrasse les caractères avec la plus grande facilité. Il n'en est pas tout à fait de même à Khorsabad; la première observation ne se vérifie qu'au rang de briques supérieur; les inscriptions s'y trouvent toutes à la face inférieure, et la raison en est évidente, puisque sans cette précaution ces légendes, exposées à l'air, eussent été promptement effacées par les pas des hommes et des animaux. Le contraire a lieu au rang inférieur de briques; les inscriptions y sont gravées à la face supérieure recouverte par la couche de sable. Quant à l'adhérence du bitume, elle est la même partout, sur les faces à inscriptions, comme sur celles qui n'en ont pas, et elle est souvent tellement forte qu'on ne parvient à découvrir les caractères qu'en brûlant le bitume.

Ce mode de pavage ne varie qu'en un seul point; sur l'esplanade L, en face et à cinq mètres de la porte F du palais (pl. 6), on voit une large dalle carrée de $2^{m},50$ de côté. Rien n'indique à présent quel a été l'usage de cette pierre.

En comparant l'ensemble des monuments au contour du monticule (pl. 4), on voit que les échancrures ou les angles rentrants, qui découpent la partie Nord-Ouest de celui-ci, correspondent en général aux esplanades dont je viens de parler; il y en a effectivement en face des esplanades L, M, N et *n*. Il est permis, je crois, d'induire de cette circonstance, que ces échancrures ne sont pas uniquement des accidents modernes, mais qu'elles tiennent en partie au plan primitif, et représentent les rampes ou escaliers qui ont nécessairement dû exister pour rendre le sommet du monticule accessible. Les portes des divers édifices s'ouvrent en effet sur ces esplanades, et il était naturel que les moyens d'accès y correspondissent; dans ces endroits donc la muraille de soutenement n'a pas pu exister, et elle a dû être rempla-

cée par des plans inclinés, supportant, ou non, des degrés; c'est là, selon moi, l'origine probable de ces angles rentrants auxquels l'action du temps et des éléments a donné aujourd'hui l'aspect de ravins.

La conjecture que je viens de faire est appuyée sur quelques preuves directes; ainsi l'on voit encore un angle de la muraille de soutenement en face de l'esplanade L, au pied du petit temple; il y en avait un autre correspondant au premier, au bas du palais; ces angles prouvent évidemment qu'anciennement la face Nord-Ouest du monticule ne suivait pas une ligne droite, mais qu'elle présentait entre ces deux angles un retour placé précisément où un ravin existe aujourd'hui. On peut en dire autant par rapport à l'échancrure qui correspond, moins exactement, il est vrai, que dans le cas précédent, à l'esplanade *m;* là encore se voit un angle, qui indique que dans le plan primitif il y avait une inflexion du mur de revêtement, inflexion dirigée vers cette esplanade. Je n'ai du reste aucune donnée sur l'ancienne disposition de ces rampes ou escaliers, dont l'existence était nécessaire et me semble prouvée par les observations que je viens de faire.

Aujourd'hui les extrémités Nord-Ouest du palais et du temple, ainsi que celle du bâtiment accessoire, affleurent la pente du monticule. Mais quoique la chute d'une partie des salles de ces monuments ne permette pas actuellement de reconnaître la disposition primitive, je ne crois cependant pas que nulle part les constructions se soient avancées jusqu'au bord de la terrasse; je pense au contraire qu'il y avait un espace libre entre ce bord et les édifices, et que l'on pouvait ainsi faire le tour de ceux-ci; cela au moins est incontestable pour le palais, quoique son extrémité ruinée touche aujourd'hui le contour même du monticule. En effet la salle IV, qui forme cette extrémité, était ouverte au Nord-Ouest par une porte ornée de taureaux ailés; et cela, comme je le dirai, indique toujours une porte extérieure. On ne peut supposer que cette ouverture extérieure ait donné sur le bord même de la terrasse, et il faut nécessairement qu'il y ait eu au devant un espace plus ou moins grand qui en rendît l'accès possible.

En raisonnant *à priori,* on est conduit à supposer que la terrasse sur laquelle s'élevaient les édifices ne se terminait pas abruptement au bord anciennement perpendiculaire du monticule, et qu'il y avait au contraire un rempart ou un parapet destiné à prévenir les dangers d'une chute; cette précaution avait effectivement été prise. Lorsque j'ai tenté d'envoyer en France, sans les scier en morceaux, les taureaux de la porte *g* (façade *m*), j'ai dû faire un plan incliné pour les extraire de l'excavation au fond de laquelle ils se trouvaient; le sommet de ce plan incliné était à peu près au niveau de l'angle *y* de la muraille de soutenement qui saillait en cet endroit. Il y avait donc une différence de niveau assez considérable entre l'assise supérieure du revêtement de pierres qui tapissait les faces du monticule, et la terrasse sur laquelle reposaient la base de ces taureaux, et par conséquent le monument tout entier; ce revêtement dépassait donc plus ou moins la terrasse, et servait de parapet. Je n'ai pas mesuré la différence de hauteur entre ces deux points, mais il m'a semblé que le sommet du mur de soutenement atteignait le même niveau que la plate-forme sur laquelle

s'élevait le petit édifice de pierres noires que j'appelle le *temple* (*x*, pl. 6). En supposant donc que nous eussions trouvé en place la dernière assise de ce mur, il y aurait entre elle et la base même du monument une différence égale à la hauteur de cette plate-forme, c'est-à-dire $2^{m},10$; mais n'ayant pas de mesures précises, il m'est impossible de rien assurer à cet égard.

Je dois faire observer que M. Flandin étant déjà de retour en France lorsque je m'occupais du transport des sculptures, n'a pas pu voir le plan incliné que j'ai été obligé de faire pratiquer dans la masse du monticule pour l'extraction des taureaux de la porte *g*. Il n'a pas pu par conséquent s'assurer, comme moi, de la différence de hauteur très-réelle qu'il y a entre la terrasse et le sommet du revêtement; aussi a-t-il pu croire que ces deux points étaient de niveau; mais il aurait certainement modifié cette opinion, s'il avait vu ce que je n'ai pu voir qu'après son départ.

En raisonnant d'après cette égalité de niveau supposée, M. Flandin a été conduit à donner au monticule de Khorsabad une hauteur plus grande que celle qu'il a en réalité. J'ai dit, on se le rappelle, qu'en creusant un puits nous avions dégagé le revêtement de pierres jusqu'à 11 mètres de profondeur à partir de l'assise supérieure; nous étions alors parvenus évidemment à peu près au niveau de la plaine. Supposant le sommet du revêtement de niveau avec la terrasse, M. Flandin ajoutait à ces 11 mètres la hauteur des bas-reliefs et celle des terres superposées aux ruines, et obtenait ainsi 17 mètres pour hauteur totale du monticule; mais il faut, comme je l'ai dit, retrancher deux mètres de cette somme, puisque la muraille dépassait d'autant la terrasse, et l'on trouve alors seulement 15 mètres pour l'élévation du monticule au-dessus de la plaine.

Telle était donc la disposition générale du monument de Khorsabad; c'était un assemblage irrégulier de quatre édifices distincts élevés sur une terrasse pavée de briques. Il nous reste à voir quelle était la forme particulière de chacune des portions qui composaient cet ensemble.

DESCRIPTION PARTICULIÈRE DES ÉDIFICES.

ÉDIFICE RUINÉ.

Cette partie des constructions élevées à Khorsabad est la seule dont le plan ait une apparence de régularité; on y distingue un bâtiment central dont l'axe est dirigé du Nord-Ouest au Sud-Est, et deux ailes faisant retour à angle droit, au Sud-Ouest, pour entourer l'esplanade *m*. Cette régularité n'est cependant pas parfaite; l'aile occidentale paraît avoir été beaucoup plus longue que l'aile orientale; en outre l'angle extérieur Nord est entamé par l'angle Sud du palais, dont les salles VI et XI empiètent sur le plan du bâtiment central.

L'état de ruine dans lequel se trouve cet édifice ne permet pas d'en donner les dimensions précises; mais si l'on fait abstraction de l'irrégularité causée par l'empiétement du palais, on peut voir que le bâtiment central avait plus de 100 mètres de longueur, y compris l'épaisseur des ailes, sur une largeur de $29^{m},50$. L'aile occidentale a pu être suivie sur une longueur de 41 mètres, mais elle s'étendait certainement plus loin; l'épaisseur en est de $40^{m},50$. L'aile orientale était moins longue que l'autre; elle n'avait en effet que $29^{m},60$ depuis le fond de l'esplanade *m* jusqu'au point où la présence du pavé de briques de la terrasse a montré que cette aile se terminait autrefois. On n'a pu voir quelle en était l'épaisseur, tout le côté Sud-Est de l'édifice étant détruit et n'ayant laissé que de rares vestiges. Ce même état de ruine ne permet pas de reconnaître aujourd'hui comment se terminaient les deux ailes.

A l'extérieur, cet édifice présentait au Nord-Est la façade du corps de logis central; elle a été suivie sur une longueur d'environ 69 mètres, depuis le point où elle rencontre à angle droit la face Sud-Est du palais jusqu'à celui où tous les vestiges ont disparu (voy. le plan particulier, pl. 30). Cette façade présente, près de son extrémité ruinée, une porte monumentale (*q*) ornée de six taureaux à tête humaine d'une dimension supérieure à celle des figures semblables que l'on rencontre ailleurs.

Cette porte est formée par deux espèces de massifs saillants de 4 mètres au Nord-Est sur la ligne générale de la muraille; sur la face ainsi avancée de ces massifs, il y avait, de chaque côté de l'entrée, deux taureaux dont le corps était appliqué de profil sur le mur, tandis que leurs têtes se retournaient pour présenter la face à l'extérieur (voy. pl. 30). Parmi ces quatre animaux symboliques, ceux qui étaient les plus rapprochés de la porte marchaient l'un vers l'autre; ceux au contraire qui formaient l'autre angle du massif latéral, marchaient en sens inverse et tournaient ainsi le dos aux premiers, dont ils étaient séparés par des personnages de taille colossale étouffant des lions. Les taureaux formant façade ont 5 mètres de long, et autant de hauteur depuis le sommet de la tiare jusqu'à la base.

Entre les deux massifs dont je viens de parler s'ouvre la porte; elle est large de $3^{m},30$, et a dû être anciennement pavée avec une grande dalle portant une inscription; mais cette pierre n'existe plus aujourd'hui, et il est évident qu'elle a dû être enlevée avant l'enfouissement du monument, ainsi que d'autres matériaux appartenants à cet édifice. Les deux montants sont formés par des taureaux à tête humaine tournés vers le Nord-Est, mais dont la partie antérieure n'atteint pas la ligne sur laquelle se trouvent ceux qui tapissent à l'extérieur les massifs latéraux; il en résulte un élargissement antérieur de la porte, ou plutôt un rentrant dans lequel, au pied et en dehors de chacun des montants, se trouve une pierre percée d'un trou; cette particularité montre, comme on le verra, qu'anciennement cette pierre a servi de base à un lion de bronze.

Les taureaux placés aux deux côtés de la porte ont $6^{m},20$ de longueur; entre leurs jambes, comme toujours, se voient des inscriptions; mais je n'ai pu les copier, parce que la pierre dans ces endroits a subi une sorte de dégradation toute particulière. La surface semble

avoir été usée à tel point, qu'il ne reste que les portions les plus profondément creusées des caractères. On ne peut supposer que ceux-ci aient été effacés à dessein avec un marteau; car la pierre, loin d'être rugueuse, est plus nette que ne le sont les sculptures les mieux conservées, et est même brillante et polie comme une glace. Je ne sais à quoi attribuer cette apparence d'autant plus inexplicable, que les jambes des taureaux, qui par leur forte saillie encadrent et protégent les inscriptions, ne présentent aucune trace de cette espèce d'usure.

Je dois faire remarquer que toutes les sculptures dont je viens de parler, comme en général toutes celles de la muraille Nord-Est, étaient brisées en morceaux et renversées par terre; mais comme tous les débris se trouvaient sur place, il a été possible de reconstruire idéalement cette façade, et d'en faire une restauration complète, telle que la présente la planche 30.

A 15 mètres environ de la grande porte que je viens de décrire, en allant vers le Nord-Ouest, il y en a une autre (*f*), dont les dimensions sont beaucoup plus petites; la largeur en est de 2 mètres, et les taureaux qui en forment les montants n'ont pas plus de $3^{m},80$ de hauteur. Leurs têtes, comme toujours, sont tournées vers l'extérieur. La dalle à inscription, qui a dû couvrir le sol entre les deux montants, n'existe plus aujourd'hui.

Après la porte *f*, la façade se continue en droite ligne jusqu'au palais; dans l'angle formé par la rencontre des deux édifices, il y a un enfoncement en retrait, devant lequel, sous le pavé de briques de la terrasse, j'ai découvert un de ces réduits dans lesquels étaient déposées de petites figurines ou idoles de terre cuite. Celle qui a été trouvée dans cet endroit a une tête de lion, et est peinte en noir; elle est actuellement déposée au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. C'est, en général, devant les portes que de pareilles statuettes avaient été trouvées, et l'on s'était hâté d'en conclure que l'on n'en avait pas déposé ailleurs; mais le fait que je viens de rapporter prouve que de semblables dépôts avaient été faits également dans d'autres situations. Si nous en avons découvert un plus grand nombre devant les portes, cela vient probablement de ce que, notre attention une fois éveillée, nous avons toujours cherché dans les endroits correspondants à celui où la première découverte avait été faite; ce n'est, au contraire, qu'à la fin des travaux, lorsque je faisais extraire des excavations les plaques destinées à être envoyées en France, que, loin de toute entrée, dans l'angle dont j'ai parlé, j'ai rencontré un dépôt de figurines. Il est à supposer, d'après cela, que de distance en distance, tout autour du monument, mes recherches auraient eu le même succès; mais j'avais été averti trop tard, et les éboulements qui avaient eu lieu partout ne me permettaient plus d'explorer le sol.

La face Nord-Ouest de l'aile occidentale court en droite ligne du Nord-Est au Sud-Ouest, et forme le fond de l'esplanade L (voy. pl. 10); elle n'a rien de remarquable que le grand nombre de portes qui y donnent accès; on en compte, en effet, quatre dans cette partie de l'édifice. L'une, très-rapprochée de l'angle Est de l'esplanade, n'avait pas de revêtement de pierre; les briques, formant la masse des murailles, y étaient à découvert. Devant cette porte on a trouvé deux dépôts de figurines de terre cuite, et en outre un fort anneau

de pierre scellé dans le sol; il est difficile de deviner l'usage de cet anneau, mais il est exactement semblable à ceux dont on se sert encore aujourd'hui à Mossul pour attacher les pieds des chevaux. Deux autres portes *V* et *b* avaient pour montants des taureaux à tête humaine; la première, *V*, était la plus grande, et a dû certainement autrefois être fermée par des battants, puisque l'on voit à l'intérieur deux fortes dalles creusées sur lesquelles les pivots devaient reposer.

Cette façade est très-ruinée, et il n'a pas été possible de s'assurer du point précis où elle se terminait autrefois vers le Sud; mais il est évident qu'elle n'arrivait pas jusqu'au temple; ce dernier édifice, en effet, était isolé, puisqu'on voit encore tout autour le pavé de briques, indice certain du sol extérieur. Quant à la face Sud-Est de l'aile orientale, il n'en reste aucuns vestiges. On a pu seulement reconnaître, par l'endroit où commence le pavé de briques, l'endroit précis où elle se terminait.

Les trois façades intérieures du bâtiment ruiné entourent l'esplanade *m* (voy. le plan particulier, pl. 42). Prolongées en lignes droites et se coupant à angle droit, elles sont percées par quatre portes, dont l'une, *j*, sert d'entrée au corps de logis central; une autre, *k*, donne accès dans l'aile occidentale; deux autres enfin, *g* et *h*, s'ouvrent dans l'aile orientale. La porte *h*, comme celle qui se trouve à l'angle Est de l'esplanade L, n'a pas de revêtement de gypse, et, chose remarquable, on y voit également à l'extérieur un fort anneau de pierre scellé dans le sol. Les trois autres portes, ornées de magnifiques taureaux ailés, sont aussi pavées avec de larges dalles portant de longues inscriptions. Comme partout, la base de ces taureaux est extérieurement sur la même ligne que la muraille elle-même, mais de chaque côté il y a un rentrant dans lequel est scellée une pierre qui a dû servir de base à un lion de bronze. A l'intérieur, c'est-à-dire au débouché dans les salles, il n'y a pas de traces de dalles propres à recevoir les pivots des battants.

En considérant le plan général (pl. 6), on verra que la porte méridionale *j*, donnant sur l'esplanade *m*, ne correspond avec aucune de celles qui sont ouvertes dans la face Nord-Est du corps de logis central. Il n'en est pas de même des portes *k* et *h*, qui de l'esplanade *m* donnent accès dans les ailes orientale et occidentale; ces deux portes sont exactement sur le même axe que la grande entrée *V* ouverte sur l'esplanade L, en sorte que de ce dernier endroit le regard pouvait traverser directement les deux ailes.

Le revêtement de gypse n'existe plus sur la plus grande partie des trois façades intérieures; il n'en reste que quelques portions de chaque côté des entrées. Il est probable cependant qu'il a tout recouvert autrefois, mais que, dès les temps les plus anciens, on l'a détruit à dessein, et que l'on en a enlevé les débris pour utiliser ailleurs les matériaux; quelques bas-reliefs même ont été évidemment effacés à coups de marteau : cependant il est à remarquer que dans les endroits où la muraille de briques crues est à découvert, on n'a trouvé aucuns débris qui pussent démontrer l'ancienne existence du revêtement; aussi est-il permis de croire que c'est seulement de chaque côté des portes que ce genre de décoration a été employé.

Comme dernière remarque, je dois dire que sur quelques points du sol, comme aux extrémités ruinées de la face Nord-Est et de l'aile occidentale, on a aperçu des assemblages réguliers de briques cuites au four tout à fait semblables à celles employées au pavage de la terrasse. Ces apparences m'ont fait penser que postérieurement à la ruine du monument, on a, avec des débris, élevé dans ces endroits quelques constructions plus récentes, mais fort anciennes cependant, puisqu'elles reposent sur le sol, et sont par conséquent antérieures à l'enfouissement général.

Il est impossible aujourd'hui de rien dire de positif au sujet de la disposition intérieure de l'édifice ruiné, puisqu'il ne reste aucun vestige du revêtement des salles, et que par cette raison le plan de celles-ci n'a pu être reconnu; les briques crues dont la masse des murailles est formée diffèrent très-peu de la terre ordinaire, et les traces qu'elles laissent sont trop indécises pour qu'on pût espérer de retrouver, en les suivant, le plan primitif. Ce travail, assez inutile d'ailleurs, aurait entraîné des dépenses considérables, et je n'ai pas cru devoir le poursuivre partout. On a trouvé seulement, dans l'aile orientale, une plaque taillée de manière à former évidemment l'angle intérieur de la première salle dans laquelle a dû s'ouvrir la porte *g*. Un angle semblable a été trouvé à environ 18 mètres à l'Est du premier; il a dû appartenir à une salle du corps de logis central, dirigée, comme celui-ci, du Nord-Ouest au Sud-Est. Très-près de ce dernier angle, deux autres plaques (pl. 6 *l*) étaient placées de manière à former les montants d'une porte. Il est essentiel de remarquer que ces restes du revêtement intérieur n'offraient aucune trace de sculptures; et il faut noter aussi que ces plaques, comme celles qui tapissaient les façades extérieures, ne paraissent pas avoir souffert des effets du feu.

A l'égard de la portion des monuments de Khorsabad dont je viens de décrire le plan, il se présente une question importante. Nous voyons que les façades ont conservé des portions de revêtement en plaques de gypse sculptées : comment se fait-il qu'il ne reste aucun débris d'un semblable revêtement dans l'intérieur, si l'on excepte les angles de deux salles et les montants d'une porte? Faut-il croire que les salles n'en ont jamais eu? ou, pour en expliquer l'absence, doit-on supposer qu'il a été anciennement enlevé après la ruine du monument? Pour moi, sans prétendre rien décider, je crois que les murailles des salles n'ont jamais été recouvertes de plaques de gypse. Une seule circonstance en effet peut faire supposer que l'on a exploité de préférence cette partie des antiques constructions de Khorsabad pour en extraire les matériaux solides qui s'y trouvaient, c'est qu'on n'y voit pas les traces d'incendies si évidentes, comme je le dirai, partout ailleurs. Les plaques de gypse n'ayant pas été soumises à l'action du feu, ont conservé leur solidité; et l'on pourrait s'appuyer sur ce fait pour expliquer pourquoi d'autres plaques, placées dans le même endroit et également bien conservées par conséquent, auraient été enlevées et utilisées. Mais, d'un autre côté, si cette raison est valable pour l'intérieur de l'édifice, elle le serait également pour l'extérieur, et il devient impossible de concevoir que l'on ait précisément laissé en place les matériaux les plus faciles à extraire, c'est-à-dire ceux qui recouvraient les fa-

çades *n*, L, et une partie de la façade *m*. Les murs extérieurs n'ont pas plus souffert d'un incendie que le reste de l'édifice; le revêtement de gypse y est intact. Il est donc bien difficile de croire que les anciens dilapidateurs se soient attachés à dépouiller complétement les murailles intérieures des sculptures qui les ornaient, et qu'ils se soient donné la peine de les extraire à travers des portes étroites, lorsque les façades leur offraient des pierres de la même qualité et beaucoup plus faciles à enlever. Il me semble beaucoup plus raisonnable de croire que si ce travail de destruction a laissé subsister la plus grande partie du revêtement des façades, les plus faciles à attaquer, il n'a pas été poussé plus loin à l'intérieur qui était moins accessible. Par conséquent, ce n'est pas à d'anciennes dilapidations que l'on peut attribuer l'absence totale du revêtement de pierres dans les salles de l'édifice ruiné; et puisqu'il n'y en a plus aujourd'hui, il est probable qu'il n'y en a jamais eu.

Les angles de pierre et les montants de porte trouvés dans l'intérieur ne prouvent rien contre ce que je viens de dire; la solidité exigeait en effet que certaines parties des murailles de briques crues fussent renforcées par un revêtement de pierres; et c'est précisément dans ces endroits, c'est-à-dire aux angles et aux portes que j'en ai trouvé des restes. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ces plaques, contrairement à ce qui a lieu dans toute l'étendue des constructions de Khorsabad, n'offraient aucunes traces de sculptures. Cette particularité me semble démontrer que ces portions de revêtement n'entraient pas, comme ailleurs, dans un système complet d'ornementation, mais qu'elles servaient seulement à soutenir la muraille de briques crues là où cette précaution pouvait être nécessaire.

Je crois donc que dans le vaste édifice dont je viens de parler, l'intérieur des salles était dépourvu de la riche décoration que l'on remarque dans le palais contigu; cependant les briques crues n'étaient probablement pas à nu, et l'on peut supposer qu'elles étaient recouvertes d'un enduit quelconque. Les tranchées ouvertes près du petit cône qui domine la surface du monticule, ont laissé paraître des traces qui donnent à cette supposition quelque probabilité. Là, en effet, j'ai vu des murailles de briques crues recouvertes d'une couche de chaux ou de plâtre qui a pu guider pendant quelque temps le travail des ouvriers. Les récentes découvertes de M. Layard ont même fourni des exemples plus parfaits de l'emploi d'un enduit pour recouvrir les murs; quelques salles des magnifiques monuments exhumés à Nimroud par cet habile et heureux explorateur, étaient simplement recouvertes d'un enduit de chaux sur lequel étaient peints, soit des ornements, soit des sujets semblables à ceux qui, dans d'autres salles, étaient sculptés sur des plaques de gypse.

PALAIS.

L'édifice auquel je donne le nom de *palais*, est, comme on se le rappelle, formé par les salles I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XI et XII, dans lesquelles on retrouve encore, plus ou moins endommagé, le revêtement de plaques sculptées. Confondu par un angle avec l'édifice ruiné, il est placé au Nord-Ouest de l'ensemble des constructions, et saille de

presque toute sa longueur sur la façade générale qu'elles présentent de ce côté. Incomplet aujourd'hui, on ne peut plus en reconnaître le plan entier; mais on peut voir que la forme en était irrégulièrement quadrilatère. Au Sud-Est une de ses façades regarde le temple, dont elle est séparée par l'esplanade L. Au Nord-Est le contour en est plus irrégulier; une partie de ce côté forme façade sur l'esplanade N; mais une autre portion plus avancée au Nord est cachée par le bâtiment accessoire, qui n'en est séparé que par le passage X. Le côté Nord-Ouest affleure aujourd'hui la pente du monticule, et est par conséquent ruiné; mais il est évident qu'il a dû être formé par les murailles extérieures qui fermaient les salles I, III et IV, actuellement ouvertes par suite de la chute d'une partie de leurs parois. Enfin, le côté Sud-Est est, sur une grande partie de sa longueur, engagé dans le bâtiment ruiné; ce qui en paraît au dehors contribue, au Nord-Ouest, à clore l'esplanade *n*.

Les dimensions générales du palais sont moins grandes que celles de l'édifice ruiné; du Nord-Ouest au Sud-Est la longueur en est de 77 mètres, à partir de la muraille extérieure supposée de la salle IV jusqu'à celle qui forme façade sur l'esplanade *n*. La largeur mesurée au centre est de 46 mètres; mais si on la mesure sur les extrémités qui saillent un peu de chaque côté comme des espèces d'ailes, elle est plus grande, et atteint au Nord-Ouest 58, et au Sud-Est 56 mètres.

La façade Sud-Ouest (voy. le plan particulier, pl. 10), depuis le point où elle rencontre le bâtiment ruiné avec lequel elle se confond jusqu'à l'extrémité ruinée au bord du monticule, a 55 mètres de longueur. On y voit quatre portes, dont celle du centre (pl. 6, F) plus grande que les autres, a 3 mètres de large; les montants en sont formés par des taureaux ailés à tête humaine disposés comme à l'ordinaire, c'est-à-dire que leur face est tournée vers l'extérieur, et que leur corps est appliqué contre les parois de la porte. Leur base atteint antérieurement la ligne extérieure de la muraille; mais de chaque côté il y a dans celle-ci un retrait pavé d'une pierre percée d'un trou, qui recevait une tige à l'aide de laquelle était scellé un lion de bronze; c'est dans l'enfoncement à droite de cette porte que j'ai trouvé le seul de ces lions (pl. 151), qui eût échappé à l'ancienne dilapidation du monument. L'espace entre les deux taureaux est pavé avec une dalle portant une inscription en deux colonnes, et le seuil est prolongé au dehors par une pierre semblable; en outre, comme je l'ai dit, à 5 mètres de distance en face de cette entrée, le pavé de briques de la terrasse est interrompu pour faire place à une dalle carrée dont il est impossible de deviner l'usage. Enfin à l'intérieur, derrière la base des taureaux, il y a, de chaque côté, une pierre percée d'un large trou demi-circulaire entouré d'un rebord arrondi, et destiné sans aucun doute à recevoir les pivots des battants. L'entrée que je viens de décrire est sur le même axe que l'entrée présumée du temple au Sud-Ouest et au Nord-Est; elle correspond en droite ligne avec trois autres portes E, U et M, qui donnent successivement passage à travers les salles V et VIII et la façade *n;* il en résulte qu'un individu placé en face de la porte M, pouvait, à travers le palais, apercevoir celle du temple.

De chaque côté et à égale distance de la porte centrale F, il y en a une autre plus petite

B et G, dont les montants sont formés simplement par des plaques sculptées; elles sont également pavées avec des dalles à inscriptions. Le passage qu'elles offrent a d'abord, sur une longueur de $2^{m},80$, une largeur de $1^{m},60$; puis il s'élargit subitement près de son débouché à l'intérieur, parce que les deux plaques sculptées, qui se font face dans cet endroit, sont plus écartées que les deux premières; celles-ci chevauchent ainsi sur les autres. Dans l'angle qui résulte de cette disposition est placée, de chaque côté, une pierre creusée d'un trou circulaire dans lequel devaient tourner les pivots de la porte; celle-ci avait certainement deux battants, puisqu'on voit au milieu du passage un trou dans lequel entrait le pêne lorsque la porte était fermée; lorsqu'elle était ouverte, au contraire, les deux battants devaient s'appliquer dans l'élargissement du passage contre les plaques qui en formaient les montants : aussi trouve-t-on près de l'entrée, à l'intérieur de la salle, des pitons de bronze scellés dans la muraille, pour servir sans doute, à l'aide de quelques liens, à maintenir les battants dans l'écartement. Dans la partie élargie, le passage est pavé avec une dalle dépourvue d'inscription.

Une quatrième porte A s'ouvre latéralement dans la salle I, qui saille comme une aile sur la ligne de la façade. Il n'y a rien de particulier à noter dans la disposition de cette entrée; le passage y est d'abord étroit, puis élargi, et il est pavé d'une pierre à inscription; comme à l'ordinaire, les trous pour les pivots sont dans l'angle formé par le chevauchement des plaques les unes sur les autres.

Il est aujourd'hui impossible de reconnaître le plan primitif de la façade Nord-Ouest du palais, puisqu'une partie, entraînée par l'éboulement du monticule, a entièrement disparu. On peut seulement présumer qu'il devait y avoir au moins trois portes; deux pour les salles I et III, et une, ornée de taureaux ailés, ouvrant latéralement dans la salle IV. Il est même probable que cette dernière salle devait en avoir deux; car celle dont on a retrouvé l'emplacement, marqué par la base d'un taureau, n'est pas au milieu de la longueur; elle correspond à l'entrée de la petite chambre VII, et il est à croire que pour la symétrie il y en avait une autre correspondante à la salle VIII.

Au Nord-Est le palais se déploie actuellement sur une longueur de 67 mètres; mais on ne peut être certain de la longueur primitive de cette façade, parce que l'extrémité Nord-Ouest est ruinée. On y remarque un centre avec deux ailes d'une longueur inégale et avançant très-peu; l'une de ces parties avancées terminait le monument au Nord-Ouest; l'autre formait l'angle Sud-Est, mais était cachée à la vue par le bâtiment accessoire, qui semble en être la continuation et n'en est séparé que par la salle X.

Sur cette façade il y a quatre portes, dont trois, M, P, Q, s'ouvrent dans le centre, et une, Z, dans l'aile orientale (voy. le plan particulier, pl. 24). Des trois ouvertures du centre, l'une, M, beaucoup plus grande que les autres et décorée de six taureaux ailés à tête humaine, est placée, comme je l'ai dit, sur le même axe que la grande porte F sur la façade Sud-Ouest, de manière à laisser passer le regard à travers toute l'épaisseur du palais. De ces six figures symboliques, quatre sont placées deux par deux de chaque côté de l'entrée,

comme à la grande porte *q* sur la façade Nord-Est du bâtiment ruiné, c'est-à-dire que les taureaux de chaque couple sont placés dos à dos et marchent en sens inverse, le corps appliqué de profil contre la muraille, et la face retournée pour regarder l'extérieur; seulement, à la façade Sud-Ouest, les dos des taureaux se touchent, tandis qu'à celle du Nord-Est ils sont séparés par les bas-reliefs représentant des personnages mythologiques étouffant des lions.

Comme cela a lieu à toutes les entrées principales, les montants de la porte M sont formés par des taureaux ailés; ces statues ont $5^{m},50$ de longueur sur autant de hauteur, depuis le sommet de la tiare jusqu'à la base; les dimensions de celles qui sont plaquées à l'extérieur sont moins grandes, car elles ne dépassent pas $4^{m},60$ dans tous les sens. Les pierres destinées à recevoir les pivots des battants sont à l'intérieur de la salle VIII, derrière les pieds des taureaux; comme toujours, le passage est pavé avec une dalle à inscription, et des trous à idoles ont été trouvés devant la porte. La seule particularité à noter est le chevauchement de la base des taureaux appliqués extérieurement sur la partie antérieure de ceux qui servent de montants; il en résulte que les pieds de ceux-ci sont en partie cachés par ceux des autres; et cependant il y avait dans l'espèce d'entonnoir, formé par cette disposition, les bases autrefois occupées de lions de bronze. Ces petites figures ne pouvaient, en conséquence, être que difficilement aperçues; si donc les architectes ont persisté à en placer dans cette situation désavantageuse, il est à croire qu'ils y étaient forcés par quelque raison inconnue, mais probablement symbolique, le groupe du lion et du taureau ayant certainement joué un grand rôle dans l'antique religion assyrienne.

De chaque côté de la grande porte M il y en a deux autres P et Q, dont la disposition est tout à fait semblable à celle des portes B et G sur la façade Sud-Ouest; il est donc inutile de répéter une description qui s'applique exactement au plan de ces nouvelles entrées; la même observation s'applique à la porte Z, qui placée sur le côté Nord-Ouest de la partie avancée terminant le palais au Sud-Est, s'ouvre dans la salle IX.

On remarquera la ressemblance presque complète des façades Nord-Est et Sud-Ouest; de part et d'autre il y a trois portes pareilles, dont celles du milieu se correspondent. La seule différence est que l'entrée principale, qui donne sur l'esplanade N, est plus richement décorée que celle de l'esplanade L; la première présente au dehors quatre taureaux, tandis que la seconde en est dépourvue; les portes latérales sont exactement semblables.

Comme je l'ai dit, près de l'angle Est du palais il y a une aile très-courte cachée par le bâtiment accessoire; cette partie avancée saille de 10 mètres sur la ligne générale de la façade, et forme un des côtés du passage ou salle X, dont l'autre paroi est formée par une face semblable du petit édifice placé vis-à-vis. Ce passage a 24 mètres de long sur trois de large, et il est ouvert aux deux bouts par des portes auxquelles des taureaux à tête humaine servent de montants; celle du Sud-Est, donnant sur l'esplanade *n*, a dû se fermer autrefois à l'aide d'un seul battant, car on ne trouve qu'un seul trou circulaire pour en recevoir le pivot. Ce trou est placé à l'angle causé par la saillie de la base du taureau, formant le côté Nord-Est de cette entrée : de l'autre côté il n'y en a pas; mais on y trouve, à moitié

de la hauteur de la muraille, une large niche, qui sans aucun doute a été destinée à recevoir le pêne de la serrure du battant, lorsque celui-ci était fermé. La muraille opposée présente à la même hauteur un trou semblable dans lequel la serrure tout entière devait s'emboîter, afin qu'en ouvrant ce battant il pût s'appliquer exactement contre la paroi; on ne peut douter que cette dernière cavité n'ait été pratiquée dans ce but, car elle se trouve précisément correspondre à l'endroit que, d'après la largeur de la porte, la serrure devait occuper sur le battant. De la grandeur des trous propres à recevoir le pêne et la serrure, il est permis d'inférer que cet appareil de fermeture devait avoir des dimensions énormes; c'était probablement une serrure de bois semblable à celles dont on se sert encore aujourd'hui à Mossul pour fermer les portes; j'en ai vu qui certainement auraient pu très-bien correspondre aux indices offerts par les murailles dont je viens de parler. Cette porte du passage X devait, en outre, être garnie d'un verrou inférieur, dont le pêne était reçu dans des cavités creusées dans le pavé du passage. On voit en effet, sur ce pavé, une suite de trous creusés depuis le point correspondant à l'extrémité du battant lorsqu'il était ouvert, jusqu'à celui où il devait être lorsqu'il était fermé. Il est évident qu'on avait voulu se ménager un moyen de maintenir cette porte à des degrés plus ou moins grands d'ouverture, en laissant tomber ce verrou dans les trous placés de distance en distance pour le recevoir.

Il est essentiel de remarquer que la salle X, contrairement à ce qui a lieu dans toutes les autres, est pavée dans toute sa longueur avec de larges dalles; une autre particularité importante, comme on le verra, est l'absence sur les murs latéraux des traces d'incendie si évidentes dans les autres chambres; il faut noter aussi le peu de largeur et le manque de toute communication directe avec l'intérieur des édifices qui forment les deux côtés. Toutes ces circonstances tendent à prouver, selon moi, que la salle X n'a jamais été couverte d'une toiture, et que ce n'était qu'un passage destiné à ouvrir une communication directe entre les cours N et *n;* si en effet ce passage n'existait pas, on serait obligé, pour aller d'une de ces places à l'autre, de faire le tour du bâtiment accessoire.

Au sortir du passage X, la muraille du palais tourne à angle droit au Sud-Ouest, jusqu'au point où elle rencontre la face Nord-Est du bâtiment ruiné. Plus saillante près de la porte du passage, elle forme en cet endroit une sorte de massif avancé, auquel correspond un massif semblable de l'autre côté de cette porte; cette saillie est d'environ 2 mètres. Les deux côtés de l'angle rentrant qu'elle forme sont bordés par une dalle qui, sur une longueur d'environ 6 mètres, remplace le pavage de briques de l'esplanade; cette dalle est creusée d'une suite de trous ronds; et ressemble ainsi un peu aux planches qui, à bord des navires, servent à recevoir et à maintenir en place un certain nombre de boulets. Il est bien difficile aujourd'hui de deviner quel a pu être l'usage de ces trous. J'ai d'abord pensé que, dans les moments de repos, les gardes pouvaient y placer l'extrémité inférieure de leurs lances qu'ils appuyaient contre le mur, comme cela se pratique aujourd'hui pour les fusils; mais on ne voit sur la muraille ni pitons, ni anneaux propres à maintenir verticalement ces armes

et la surface si tendre du gypse ne montre aucune des traces que le frottement du fer des lances y aurait nécessairement laissées. Ma première conjecture n'était donc pas fondée probablement, mais j'avoue ne pouvoir en faire une autre plus plausible au sujet de l'ancienne destination de ces trous.

Parlons maintenant de la disposition intérieure du palais. Le plan des salles a pu être reconnu en entier, parce que les murailles de briques ont conservé presque partout le revêtement de gypse qui les tapissait; et l'on peut voir qu'à l'intérieur, comme à l'extérieur, l'édifice était assez irrégulier. Cependant si l'on fait attention à la direction générale de l'axe des chambres, on verra qu'elle n'est pas la même dans la partie centrale et aux extrémités. Le centre contient quatre salles, dont les deux principales, II et VIII, sont parallèles aux façades Nord-Est et Sud-Ouest, et en occupent toute la longueur. Une autre salle, V, également parallèle à ces façades, est placée entre les deux premières; mais comme elle est moins longue, elle laisse un espace suffisant pour une chambre carrée, VII, qui en rend la longueur égale à celle des autres : il résulte de cet arrangement que le centre du palais, mesuré dans œuvre, est un carré presque parfait. Cette petite chambre VII s'ouvre dans la salle IV, mais n'a aucune communication directe avec celles qui l'entourent.

Dans les extrémités, au contraire, les grandes salles sont disposées en sens inverse des précédentes, c'est-à-dire que leur axe est parallèle aux façades Nord-Ouest et Sud-Est, au lieu de l'être à celles du Nord-Est et du Sud-Ouest. L'extrémité occidentale paraît n'en avoir jamais contenu qu'une grande, IV, et deux petites, I et III, à l'angle Ouest du palais. L'extrémité orientale en contient quatre; l'une, VI, a pour longueur la largeur précise, dans œuvre, du palais; la suivante, plus à l'Est (salle XI), est plus courte de 20 mètres, parce que son extrémité Sud-Ouest, qui empiète sur le plan du bâtiment ruiné, est tronquée. Au Nord-Est ces deux salles communiquent par des portes *Y* et *e* avec deux chambres carrées qui remplissent l'aile orientale de la façade Nord-Est du palais; et le mur qui les ferme à l'extérieur, forme la paroi Sud-Ouest du passage X.

Entrons dans les détails. Lorsqu'on pénètre dans le palais, en passant par la porte centrale F de la façade Sud-Ouest, on se trouve dans la salle II, dont la longueur est de $35^{m},50$, et la largeur de 9 mètres; elle forme un rectangle régulier, et, à part les bas-reliefs dont elle est décorée, elle ne présente aucune particularité remarquable. Outre les trois portes par lesquelles elle est ouverte au dehors sur l'esplanade L, il y en a trois autres. La plus grande, E, placée précisément au milieu du mur Nord-Est et s'ouvrant dans la salle V, se trouve en face de la grande porte d'entrée F. A droite est une large porte, H, par laquelle on pénètre dans la salle VI à l'extrémité orientale; et à gauche se trouve celle marquée C, qui débouche dans la salle III, placée dans l'extrémité occidentale. Pour éviter les répétitions, je dirai, une fois pour toutes, que les montants des portes intérieures, de celles qui servent de communication entre les chambres, ne sont jamais formés par des taureaux, mais seulement par des plaques sculptées; toutes, à l'exception d'une seule, sont pavées avec des dalles à inscription; la plupart enfin ont, de chaque côté, des trous circu-

laires indiquant l'ancienne existence des battants. Je ne reviendrai donc pas sur ces particularités; et je ne noterai que leur absence, s'il y a lieu.

En marchant au Nord-Est et en passant à travers la porte E, on arrive dans la salle V, et l'on a devant soi la porte U, qui continue la série d'ouvertures pratiquées directement à travers toute l'épaisseur du palais. Cette salle rectangulaire, comme toutes les autres, est moins longue et plus étroite que celle que l'on vient de traverser; la longueur en est de $26^{m},50$, et la largeur de $7^{m},80$. Par la porte U et par une autre plus petite, S, placée près de l'angle Est, elle communique avec la salle VIII; une large ouverture, O, dans le mur oriental permet également de passer dans la salle VI.

La salle VIII, à laquelle on parvient en continuant à marcher au Nord-Est, est la plus vaste de toutes celles qui forment le centre du palais; car si la longueur en est la même que celle de la salle II, la largeur en est un peu plus grande, c'est-à-dire de 10 mètres. Elle s'ouvre sur l'esplanade N par les trois ouvertures M, P, Q décrites précédemment; et elle communique avec la salle IV par une large porte T, qui se distingue des autres par l'absence d'inscription sur la dalle du passage. Au pied de la muraille qui ferme la salle VIII au Sud-Est, le sol est pavé avec une grande pierre carrée que j'ai fait enlever, espérant découvrir au-dessous quelque chose d'intéressant; mais je n'ai rien trouvé que la masse de briques crues dont le monticule est partout formé. Une autre pierre semblable est placée au pied du mur Nord-Est entre les portes M et Q.

L'extrémité Nord-Ouest du palais est occupée presqu'en entier par la salle IV, dont une grande partie manque aujourd'hui, mais dont cependant les dimensions ont pu être mesurées; la longueur en est de 37 mètres, et la largeur de $9^{m},40$. Une des portes qu'on remarque dans cette salle s'ouvrait certainement à l'extérieur, puisqu'elle était ornée de taureaux; une autre, marquée T, communiquait avec l'extrémité de la salle VIII; une troisième servait d'unique entrée à la petite chambre carrée IV, qui placée dans la partie centrale du palais, remplissait l'espace laissé libre par les moindres dimensions de la salle V. Enfin, près de l'angle Sud, une dernière porte D ouvrait une communication au Sud-Ouest avec la chambre marquée III, dont les dimensions ont dû être relativement très-petites; il ne reste de la longueur qu'environ 6 mètres, et la largeur n'était que de 4.

L'angle Ouest de cette extrémité du palais est formé par la salle I, qui semble n'avoir aucune communication directe avec l'intérieur; on n'y voit, au moins actuellement, qu'une seule porte A, ouverte sur l'esplanade L; et quoique l'autre extrémité ait disparu, il est cependant difficile de croire qu'il y ait jamais eu au Nord-Est une ouverture offrant un passage de cette chambre dans celle marquée III qui est à côté. Les dimensions de la salle I paraissent d'ailleurs avoir été très-petites, car elle n'a que 6 mètres de large; et elle n'a pu s'étendre bien loin en longueur, puisque la ligne extérieure de la façade Nord-Ouest du palais, dont elle fait l'angle Ouest, est nettement indiquée par la présence des taureaux à la porte de la salle IV. Dans cette chambre I, de chaque côté de la porte A, il y a une dalle creusée, comme pour recevoir quelque chose. Cette espèce d'encastrement, peu profond, a

2 mètres de long sur 1m,50 de large; il est rectangulaire à l'extrémité Nord-Ouest, et cintré en demi-cercle à l'autre extrémité qui touche le fond de la salle, près de la porte. Rien n'indique à quoi a pu servir cette pierre ainsi creusée; pensant qu'elle avait pu être destinée à l'écoulement de l'eau des ablutions, j'ai cherché, mais inutilement, s'il y avait un trou communiquant avec un canal au-dessous. Peut-être était-ce la base de quelque statue, mais c'est ce qu'il est impossible de décider aujourd'hui.

Les quatre salles qui remplissent l'extrémité orientale du palais, n'offrent rien de remarquable dans leur disposition. Je ferai seulement observer que les angles Sud des deux plus grandes, engagés dans l'édifice ruiné, avaient conservé partout l'ancien revêtement de gypse; il a donc été possible de constater qu'aucune porte ne s'ouvrait dans cette direction, et que par conséquent il n'y a jamais eu de communication directe entre ces salles et le bâtiment contigu, dans le plan réel duquel elles se trouvent enclavées. J'ai donc eu raison de dire que ces deux portions du monument de Khorsabad étaient en réalité distinctes.

La salle VI a 34m,90 de long sur 8m,90 de large. La petite chambre IX, avec laquelle elle communique au Nord-Est par la porte Y, est un carré presque parfait d'environ 9 mètres de côté; on y voit près de l'angle Sud une dalle avec encastrement tout à fait semblable à celles de la salle I; il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que l'orientation en est la même, c'est-à-dire que le cintre de l'encastrement est tourné vers le Sud-Est. La salle XI a 24m,80 de long sur 6m,50 de large; la chambre XII, placée à son extrémité Nord-Est, a la même largeur, mais la longueur n'est que de 9 mètres. En regardant le plan (pl. 6) on verra que cette dernière salle était l'endroit le plus retiré du palais; car pour y arriver de l'extérieur, on était obligé de traverser au moins trois autres salles et quatre portes.

J'ai fait quelques recherches pour découvrir si au-dessous des salles du palais il n'y avait pas des chambres souterraines; partout où j'ai fait creuser, je n'ai trouvé que les briques du monticule qui sert de base au monument; nulle part, non plus, je n'ai trouvé de traces d'escaliers pour monter à un étage qui aurait été anciennement superposé aux constructions qui existent encore aujourd'hui.

Les traces d'incendie sont évidentes dans toute l'étendue du palais. La surface du gypse marmoriforme qui en tapisse les murs est presque partout convertie en plâtre par l'action du feu, en sorte qu'elle se délite et tombe en poussière; quelquefois cette décomposition a agi sur toute l'épaisseur des plaques, d'autres fois elle est superficielle. L'on peut en voir des exemples sur les sculptures qui ont été transportées à Paris; sur quelques figures la flamme n'a fait que passer légèrement, et a laissé sur toutes les parties qu'elle a touchées une trace blanche qui contraste avec le ton gris du reste. Il y a d'autant moins lieu de douter que ces apparences ne soient dues à l'action du feu, que dans beaucoup d'endroits j'ai trouvé des amas de cendres et de charbon et même des poutres à demi brûlées. C'est, au reste, un sujet sur lequel je reviendrai bientôt avec plus de développements. Pour le moment je me contenterai de dire que les façades ne présentent pas, du moins dans la

plus grande partie de leur étendue, les mêmes apparences; partout, si ce n'est près des portes, le gypse gris y est intact, tandis qu'il est plus ou moins calciné dans toutes les salles qui forment l'intérieur du palais.

BÂTIMENT ACCESSOIRE.

L'édifice que j'appelle ainsi est celui dont il ne reste qu'une partie des salles XIII et XIV. On ne peut voir aujourd'hui jusqu'où il s'étendait au Nord-Est, parce que l'extrémité en est ruinée; mais il est probable qu'il ne s'avançait pas fort loin dans cette direction, à en juger du moins par le contour actuel du monticule. Je suis même porté à croire qu'anciennement il faisait retour au Sud-Est et enfermait ainsi une portion plus ou moins grande de l'esplanade *n* : il m'a semblé en effet que les restes des murs, que dès l'origine de mes recherches à Khorsabad j'ai découverts dans le voisinage, étaient plus à l'Est que la muraille Sud-Est de la salle XIII; si donc ces débris ont appartenu à l'édifice accessoire, il a fallu qu'il s'étendît dans le Sud-Est plus loin qu'il ne le fait à présent. Ce n'est au reste qu'une supposition de ma part, et elle est en elle-même très-peu importante.

Par leur position, les salles XIII et XIV semblent n'être qu'une continuation de cette portion avancée du palais qui forme une sorte d'aile à l'angle Est de ce dernier monument; mais elles en sont entièrement séparées par le passage X dont, au moyen du mur qui les ferme au Sud-Ouest, elles forment le côté Nord-Est. Ce mur, par sa disposition, est entièrement semblable à celui qui forme l'autre côté du passage, et a de même 25 mètres de long, en y comprenant les taureaux placés aux portes des deux extrémités. La seule différence entre les deux parois opposées de la salle X, consiste en ce que sur celle qui appartient aux salles XIII et XIV, les bas-reliefs ont de moindres dimensions que sur celle appartenante au palais. Cette différence n'est que de quelques centimètres; mais elle mérite d'être notée, parce qu'elle vient à l'appui des autres raisons qui portent à croire que le passage X n'était pas une salle, mais un simple passage découvert destiné à servir de communication entre les esplanades N et *n*.

Les deux autres faces du bâtiment accessoire étant ruinées à leur extrémité Nord-Est, n'ont pu être mesurées; on a reconnu celle du Nord-Ouest sur une longueur de 15 mètres, et celle du Sud-Est sur une longueur de 17. Actuellement une seule porte, *p*, paraît s'ouvrir de l'extérieur à l'intérieur de cet édifice; elle est simple, c'est-à-dire qu'elle n'était pas ornée de taureaux ailés faisant office de pieds-droits; et, comme à l'ordinaire, elle s'ouvrait en deux battants, qui s'appliquaient de chaque côté dans un retrait du passage.

L'intérieur est occupé par les restes de deux salles, XIII et XIV, communiquant entre elles par une porte simple, *r*. La première avait $5^{m},70$ de large, et la seconde un mètre de plus. Toutes les deux ont eu leur axe dirigé du Nord-Est au Sud-Ouest; et les bas-reliefs qui les tapissent à l'intérieur, offrent les traces les plus évidentes d'un violent incendie.

TEMPLE.

Ce petit monument (pl. 148), entièrement séparé des autres constructions de Khorsabad, est fort intéressant, parce qu'il est le seul qui offre quelques traces d'architecture; malheureusement il est tellement ruiné, qu'il en reste à peine quelques vestiges reconnaissables. Élevé sur un soubassement au-dessus des autres édifices, il était placé à l'extrémité de l'aile occidentale du bâtiment ruiné, sur laquelle il faisait retour à angle droit de manière à faire face au palais et à fermer au Sud-Ouest l'esplanade L. Si l'on peut juger de la portion qui a disparu par celle qui subsiste encore, le plan du soubassement ou plate-forme était un rectangle, dont le grand axe était dirigé du Nord-Ouest au Sud-Est. On y arrivait par un escalier; et l'entrée du temple devait se trouver à peu près dans l'axe des quatre portes qui placées successivement l'une derrière l'autre, coupaient le palais en deux moitiés. Comme le pavé de briques de la terrasse a été retrouvé autour de l'angle de ce soubassement avoisinant le bâtiment ruiné, on peut être certain qu'il y avait un espace libre entre ce dernier édifice et le temple, et que par conséquent ces deux portions du monument de Khorsabad étaient distinctes.

Dans une partie de son étendue, la plate-forme rectangulaire était soutenue par un mur ou parement, qui sur une partie des côtés Nord-Est et Sud-Est avait la forme d'une corniche assez élégante; le reste du pourtour était simplement revêtu d'une muraille de pierres de taille, autant du moins qu'on peut en juger par quelques vestiges. Enfin l'on arrivait sur cette plate-forme par un escalier placé au côté Nord-Est, en face de l'entrée principale, F, du palais.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'escalier que quatre marches, parce que l'extrémité Nord-Ouest en a été détruite; on ne peut donc savoir actuellement quelle en a été anciennement la largeur; tout ce que l'on peut assurer, c'est que le milieu ne se trouvait pas exactement dans l'axe de la porte F du palais, mais un peu plus à l'Ouest : la hauteur de ces degrés est de $0^{m},27$, et le giron de $0^{m},45$; le premier est au niveau du pavé de la terrasse, mais le dernier n'atteint pas aujourd'hui le sommet de la plate-forme. Dans son état actuel, l'escalier s'arrête à la moitié de la hauteur de la corniche; mais comme il est évidemment incomplet, il est probable qu'il arrivait plus haut autrefois. Les marches sont formées de blocs de pierre noire, basaltique, semblable à celle dont on paraît avoir fait un grand usage dans tous les monuments assyriens; ces blocs sont très-nettement taillés, et les angles en sont parfaitement droits et nets, sans que cependant la surface en soit lisse et polie; enfin ils sont simplement juxtaposés, sans être reliés par du ciment ou par des tenons, dont on ne voit plus aucune trace.

A l'Ouest de cet escalier il ne reste aucun vestige du parement de la plate-forme, et l'on ne peut voir le point où celle-ci se terminait de ce côté. Mais à l'Est ce mur est bien conservé (pl. 149); il est en forme de corniche, et a une hauteur de $2^{m},10$ à partir de la terrasse

jusqu'au bord supérieur. A $0^m,90$ du pavé un cordon arrondi de $0^m,17$ d'épaisseur règne dans toute la longueur; au-dessus de ce cordon le parement se replie au dehors comme une volute, et le tout présente assez bien l'apparence de l'entablement des portes des monuments égyptiens.

La corniche, à partir de l'escalier, court au Sud-Est sur une longueur de $22^m,60$; puis elle tourne à angle droit au Sud-Ouest, et se prolonge dans cette direction sur une longueur de $17^m,25$; elle disparaît alors, et a dû être remplacée par une simple muraille de pierres, dont il ne reste que quelques vestiges. A l'endroit où la corniche se termine, il y a un retrait en équerre; puis le mur qui la remplace reprend la direction du Sud-Ouest, comme l'indique la terminaison du pavé de la terrasse, et a dû avoir au moins 11 mètres de long. L'éboulement de la partie supérieure du monticule n'a pas permis de reconnaître le plan de la plate-forme dans le reste de son étendue.

En consultant la planche 149, on verra que ce revêtement repose sur une première assise de pierre de $0^m,25$ d'épaisseur, qui se trouve au niveau des briques de la terrasse; sur cette base est placée une seconde assise formée de blocs rectangulaires posés de champ, et présentant à l'extérieur tantôt une de leurs grandes faces, tantôt une de leurs tranches, comme cela a lieu au mur de soutènement du monticule; le cordon et la corniche forment la troisième et dernière assise. La pierre employée dans cette construction n'est pas gypseuse; c'est un calcaire jaunâtre, très-dur, en tout semblable à celui dont on s'est servi pour revêtir les faces du monticule. Aucune trace de ciment ne reste dans les joints, et il est évident que l'on n'en a pas fait usage pour relier les blocs entre eux.

L'édifice que cette espèce de soubassement a supporté autrefois a malheureusement disparu presqu'en entier; à peine si les vestiges qu'il a laissés permettent de faire quelques conjectures sur la disposition intérieure qu'il pouvait avoir. Les différences que présente le sol de la plate-forme permettent cependant d'apercevoir qu'il a dû y avoir au moins deux salles (voy. pl. 148) : quelques parties, en effet, de cette terrasse élevée sont recouvertes d'une couche de chaux mêlée de pierres (*a*, pl. 148); et comme les fragments du revêtement qui subsistent encore ont la face sculptée tournée du côté de ce sol artificiel, on peut en conclure que ce pavé de béton était celui de l'intérieur des salles. En en suivant les contours, il a été possible de découvrir en partie la direction des murs (*h*, *h*, *h*, pl. 148) des deux salles, dont on a pu de cette manière reconnaître approximativement le plan. La première, en arrivant par l'escalier, était comme toujours rectangulaire, et avait environ 10 mètres de largeur sur une longueur que le manque de trace n'a pas permis de déterminer; l'extrémité Sud-Est était seule bien distincte, et l'on a même retrouvé quelques fragments du revêtement sculpté qui la tapissait à l'intérieur; cette salle était parallèle à une autre dont les dimensions étaient plus grandes, ou qui du moins dépassait la première au Sud-Est. Ces deux salles communiquaient par une porte percée dans le mur qui les séparait, et placée dans l'axe de celles du palais. En face de cette porte, dans l'intérieur de la première chambre, on a trouvé enfoncée dans le sol une pierre plate,

carrée, de 1m,70 de côté, dont l'une des faces était plane, et l'autre grossièrement creusée, de manière à laisser au milieu une saillie; il est impossible de dire quel a pu être l'usage de cette pierre, qui d'ailleurs n'était certainement pas à sa place primitive. Elle était de la même nature que celle des marches de l'escalier et des fragments de l'ancien revêtement, c'est-à-dire que c'était un bloc de basalte noirâtre et très-dur. Sur le même terrain se trouvait un petit chapiteau de pierre calcaire, d'un travail grossier; il était à quatre faces ornées de palmes très-simples, et le tailloir en avait été creusé par les habitants, qui se servaient de ce bloc comme d'un mortier. Je ne sais si ce chapiteau est antique, et s'il a appartenu au monument de Khorsabad; je puis dire cependant que je n'ai rien vu de semblable dans aucun monument arabe; le village d'ailleurs est trop pauvre et trop récent pour qu'on puisse supposer qu'on y ait jamais bâti un édifice ayant des colonnes. Le chapiteau, s'il n'est pas antique, devrait donc avoir été apporté d'un autre endroit; et cela est très-peu probable, puisque le sol des environs est jonché de fragments qui auraient pu tout aussi facilement être convertis en mortiers.

Je n'ai rien de plus à dire sur cet édifice, auquel j'ai donné le nom arbitraire de *temple*, parce que les restes de bas-reliefs qu'on y a découverts paraissent avoir représenté des sujets religieux. Comme presque tous les débris en ont disparu, je n'ai pu y retrouver les mêmes apparences qui dans le reste des constructions indiquent l'ancienne action du feu; l'incendie, d'ailleurs, sur du basalte noir, ne pouvait laisser les marques qu'il devait nécessairement faire sur du gypse. On demandera peut-être comment il se fait que ce petit monument ait été détruit jusqu'à la base même, et qu'il ait laissé beaucoup moins de vestiges que les autres. La raison en est, il me semble, évidente : élevé sur une plate-forme au-dessus de la terrasse du monticule, il n'a pu être enfoui aussi complétement que le reste des constructions; il a dû en conséquence rester pendant une longue suite de siècles exposé aux dilapidations des hommes; et les matériaux solides ont dû disparaître de préférence, parce que leur dureté les rend très-propres à divers usages, comme à servir de meules. Aussi est-il à remarquer que dans les environs du monticule, les fragments de pierres provenants de cet édifice sont beaucoup plus communs que les fragments du gypse qui a été employé dans la construction des autres.

Outre les restes des quatre édifices dont je viens de parler, et qui constituaient par leur réunion le monument de Khorsabad, nous avons encore trouvé sur le monticule quelques traces d'anciennes constructions, dont les rapports avec l'ensemble sont aujourd'hui très-difficiles à reconnaître; tels sont les débris de la façade *a*. Cette façade était placée sur le bord Sud-Est du monticule, à 100 mètres du point du monument le plus rapproché dans l'état actuel (voy. pl. 4). Il n'en reste aujourd'hui qu'une porte (*δ*) semblable à celle marquée *q*, qui de l'esplanade *n* donne entrée dans le bâtiment ruiné. La porte *δ*, dont la largeur est de 3 mètres, est, comme les autres, pavée avec une dalle à inscription, et les montants en sont formés par des taureaux; de chaque côté, à l'extérieur, deux taureaux marchant en sens inverse, et séparés par des personnages étouffant

des lions, étaient plaqués sur la muraille. C'est là tout ce que l'état de ruine actuel a permis de constater. Nous avons fait quelques recherches dans la direction présumée du mur qui devait autrefois percer la porte δ; mais nous n'avons trouvé aucuns débris du revêtement, et par conséquent il est impossible de dire à quoi se rattachait cette entrée. Pour moi, l'absence totale de matériaux solides à la façade α, à l'exception des sculptures qui décoraient la porte même, me fait croire non pas que celle-ci a été entièrement isolée, mais que le mur était de briques crues et ne faisait pas partie d'un édifice; c'était probablement la grande entrée par laquelle, à travers un mur d'enceinte, on pénétrait dans la vaste cour qui occupait toute la partie élargie et déprimée du monticule.

Un autre vestige d'ancienne construction a été trouvé au Nord-Est du monument, près de l'angle Nord du grand élargissement que forme le monticule en dedans de la muraille d'enceinte (voy. pl. 4). On a découvert à cet endroit une dalle qui paraît avoir été le seuil d'une porte; elle était tout à fait isolée, et n'offrait rien qui fût digne d'attention.

C'est près de ce reste de porte qu'en creusant une tranchée on a rencontré de grandes urnes ou jarres de terre cuite enfouies dans le sol même du monticule (voy. pl. 165). Ces urnes, très-nombreuses, paraissent avoir été posées debout les unes à côté des autres en rangées régulières; leur hauteur est d'environ un mètre; elles ne semblent pas avoir été fermées avec un couvercle, et l'intérieur en était complétement rempli de terre ordinaire, dans laquelle étaient mêlés des morceaux d'ossements trop petits pour qu'il fût possible de reconnaître si ces fragments avaient appartenu à des squelettes humains. Quelques-uns paraissaient avoir subi l'action du feu, mais ces traces étaient trop légères pour qu'on pût rien assurer à cet égard. Sur quelques points de cette tranchée il y avait, au lieu d'urnes, des débris qui semblaient avoir appartenu à des caisses de plâtre remplies, comme les jarres, de terre et de fragments d'ossements. J'aurais vivement désiré pouvoir conserver quelques-unes de ces urnes ou de ces caisses; mais malheureusement elles étaient brisées en morceaux, et tellement disloquées par la poussée des terres, qui en cet endroit tendaient peu à peu à glisser sur la pente du monticule, qu'il m'a été impossible d'en trouver une qu'on pût restaurer, même à peu près, dans son état primitif.

Pour ne rien omettre enfin de ce que les fouilles ont mis à découvert, je rappellerai ici ce que j'ai dit plus haut en parlant du bâtiment ruiné. Près de l'angle Ouest de l'élargissement du monticule, au pied du cône qui le domine, une tranchée a laissé apercevoir des traces de murailles de briques recrépies simplement avec de la chaux : ces traces ont été suivies pendant quelque temps; mais comme elles ne conduisaient à rien d'intéressant, j'ai été forcé de les abandonner.

MODE DE CONSTRUCTION.

Comme on se le rappelle, le monument de Khorsabad est élevé sur une terrasse pavée de briques cuites au four, qui couvre le sommet d'un monticule artificiel de briques crues,

entouré d'un revêtement de pierres de taille. Je viens d'en décrire le plan; je dois maintenant en faire connaître le mode de construction, dont la simplicité tout à fait primitive contraste avec la richesse de la décoration. Les murailles intérieures et extérieures sont formées de massifs de briques séchées au soleil; et si l'on excepte ce que j'ai appelé *bâtiment ruiné*, elles sont partout revêtues d'un parement plus solide, en gypse ou en basalte, qui est couvert de bas-reliefs ou d'inscriptions. Ces briques sont semblables à celles qui constituent la masse du monticule, c'est-à-dire qu'on ne distingue dans leur pâte aucune trace de paille hachée, et que la terre avec laquelle elles sont faites ne diffère en rien de celle qu'on retire du sol des environs; elles sont superposées les unes aux autres sans être reliées avec du bitume ou avec une autre espèce de ciment; le seul moyen de liaison employé paraît avoir été le même limon qui a servi à les faire. Je n'ai jamais vu sur elles aucune trace d'inscriptions; et il est également essentiel de dire que les diverses couches ne sont pas, comme cela a lieu souvent dans les monuments de Babylone, séparées par des lits de roseaux. Il en résulte qu'il est aujourd'hui extrêmement difficile de distinguer ces briques, et que j'ai pu croire pendant longtemps, ainsi que tous mes ouvriers, que les murs, en dedans du revêtement, ne consistaient qu'en amas de terre battue. Ce n'est que longtemps après le commencement des fouilles que les lignes de couleurs différentes qui apparaissaient sur les parois des tranchées ont pu faire reconnaître l'existence des briques, sans que cependant il ait jamais été possible de les séparer nettement les unes des autres; aussi, quoique mon opinion soit conforme à celle de M. Flandin, et que je croie avec lui à la réalité de l'emploi de véritables briques, cependant il est toujours resté dans mon esprit des doutes à cet égard, et j'ai été souvent tenté d'attribuer les apparences à un autre système de bâtisse très-usité encore aujourd'hui en Perse. Dans ce pays beaucoup de murailles sont formées de couches de limon, que l'on entasse successivement en laissant sécher d'abord le lit inférieur avant d'en ajouter un nouveau; on voit alors à l'extérieur des murs ainsi élevés des lignes régulières indiquant les diverses couches, et une coupe transversale offrirait sans doute des apparences semblables à celles qui ont été observées à Khorsabad.

Le revêtement solide des massifs est formé de plaques de gypse marmoriforme d'environ 3 mètres de haut et d'une largeur plus ou moins grande, selon la dimension des bas-reliefs qu'elles devaient porter; l'épaisseur en est très-peu considérable, car elle n'atteint pas un double décimètre. Le gypse dont on s'est servi est exactement pareil à celui que l'on emploie encore aujourd'hui à Mossul à des usages semblables; il est à demi cristallisé, d'une couleur grise plus ou moins foncée, souvent veinée de bandes plus noires, et quelquefois il est rempli de nodules d'un calcaire argileux. Mais dans la construction du monument de Khorsabad on semble avoir évité ces dernières variétés; la teinte des plaques est généralement uniforme; et le gypse à nodules ou veiné n'a été employé, peut-être par nécessité, que lorsqu'on avait besoin de très-grandes pièces, comme pour sculpter les taureaux ou les personnages étouffant des lions.

Cette roche gypseuse est très-tendre et se taille avec la plus grande facilité, ce qui rend raison de l'emploi que l'on en a fait à Khorsabad pour couvrir un monument entier de sculptures et d'inscriptions. Elle est, il est vrai, soluble à la longue dans l'eau, et l'on voit sur les sculptures des traces de l'action longtemps continuée de cet élément. Mais dans un climat comme celui de la Mésopotamie, l'on avait peu à craindre un pareil inconvénient; et d'ailleurs les édifices étant couverts, la plupart des bas-reliefs étaient à l'abri de la pluie; aussi ont-ils peu souffert en général, et beaucoup moins, même aux façades, qu'on n'aurait dû s'y attendre d'après la nature de la pierre sur laquelle ils sont sculptés.

Je ne puis dire précisément d'où ont été tirées les plaques de gypse de Khorsabad; cette roche est très-commune dans les environs, et comme cela a presque toujours lieu, elle est accompagnée de terrains dans lesquels de nombreux indices décèlent la présence du sel. Il y en a des carrières encore exploitées aujourd'hui près de Mossul même, et l'on en trouve également dans les montagnes qui bornent la plaine à l'Est du Tigre; mais pour retrouver les anciennes exploitations il aurait fallu se livrer à des recherches que je n'ai pas eu le temps de faire.

Les plaques de gypse sont appliquées verticalement contre le massif de briques crues formant l'intérieur des murailles; les bords qui se touchent sont taillés en biseau, de manière à ce que les faces extérieures se rapprochent aussi exactement que possible, mais elles n'ont jamais été reliées entre elles par aucune espèce de ciment. Dans quelques endroits elles paraissent avoir été rattachées les unes aux autres par des tenons de bronze ou de plomb enclavés dans le bord supérieur, mais il m'a été impossible de découvrir par quel moyen elles étaient anciennement maintenues dans leur position verticale et adhéraient aux briques; quelques traces de bitume à la face postérieure m'ont fait soupçonner que cette substance avait été employée comme moyen de liaison entre les briques et le revêtement, mais ce fait est loin d'être certain.

Les murailles du monument, ainsi formées d'un massif terreux revêtu de plaques solides, reposent sur les briques mêmes du monticule sans l'intermédiaire d'aucun soubassement, ni même d'aucune espèce de fondement solide; aussi, dans plusieurs endroits, les plaques se sont-elles enfoncées au-dessous du niveau primitif dans le sol qui les porte. On n'a pas pris plus de précautions pour assurer la base des blocs les plus lourds, tels que les taureaux; ils sont, comme les autres, posés immédiatement sur les briques crues.

L'épaisseur des murailles n'est pas la même partout, mais elle est en général considérable. Celle des massifs intérieurs est, à la façade N, de $5^{m},40$; elle est de $3^{m},50$ entre les salles VIII et V, et même encore de 2 mètres aux deux côtés de la salle X, dont les murs sont les moins épais; il faut en outre ajouter à cette épaisseur celle des plaques de revêtement, lesquelles, comme je l'ai dit, ont environ un double décimètre. Cette énorme dimension des murailles était sans doute disproportionnée avec la grandeur des salles, mais elle était nécessitée par la nature des matériaux employés, dont la solidité autrement n'aurait pas été assez grande pour résister au poids de la toiture.

Quant à la hauteur primitive des murs, on ne peut aujourd'hui rien préciser; tout ce que l'on peut assurer est que les massifs de briques dépassaient le revêtement d'au moins un mètre. En effet on pouvait, lorsque les tranchées étaient fraîches, distinguer plusieurs rangs de briques s'élevant en arrière et au-dessus des plaques, et la ligne de démarcation entre ces couches régulières et la terre superposée était souvent marquée d'une manière assez nette. Il n'est pas possible de croire que ces briques crues aient été anciennement à nu dans l'intérieur des salles; cela aurait fait un contraste choquant avec la riche décoration du revêtement inférieur; aussi, dans l'état primitif, ont-elles été certainement cachées. Dans l'intérieur des salles on trouve une grande quantité de briques cuites au four, et ornées sur l'une de leurs tranches de peintures en émail. Les portions de personnages, et les fragments d'inscriptions qu'elles portent, montrent que par leur assemblage elles étaient destinées à former une sorte de frise représentant des sujets analogues à ceux des bas-reliefs; cette frise était supportée par la saillie du revêtement de gypse, et cachait le massif terreux intérieur, qui sans cela aurait été à découvert.

On peut présumer aussi qu'il y avait une sorte de corniche ou de cordon de terre cuite placé soit entre les plaques et la frise, soit entre celle-ci et le toit; les déblais de l'intérieur des salles nous ont en effet fourni beaucoup de fragments d'une espèce de bourrelet régulièrement strié, et offrant chacun, au premier coup d'œil, l'apparence d'un poing fermé. Ces ornements sont de terre cuite et recouverts d'un vernis jaune; ils sont formés d'une partie mince et plate destinée sans doute à être insérée dans la muraille entre les plaques de gypse et les briques peintes superposées, et d'une portion plus épaisse; celle-ci fait avec la première un angle droit, et elle est striée en dehors par des moulures régulières, allongées, représentant en quelque sorte des doigts.

Je n'ai malheureusement trouvé en place aucune portion de la frise, ni du cordon ou bourrelet de terre cuite; mais il est impossible cependant de douter de la grande vraisemblance de ce que je viens de dire: les fragments de briques peintes portant des restes de personnages ou d'inscriptions sont trop nombreux pour qu'on ne soit pas certain qu'ils ont dû être assemblés quelque part, et on ne peut leur assigner une autre place que celle laissée par le manque de revêtement dans la partie supérieure des salles. Quant au cordon formé par la réunion des morceaux de terre cuite, l'existence n'en est pas démontrée, mais elle me paraît indubitable; je crois même que cette espèce de corniche servait à maintenir par le haut les plaques dans leur position verticale; elle pouvait en effet servir à cet usage, la lame horizontale étant engagée dans le massif de briques, et le bourrelet extérieur infléchi en bas devant faire l'office de crochet. Il est très-probable qu'une frise semblable à celle dont je viens de parler régnait également à l'extérieur du monument, au-dessus des plaques de gypse, car le long des façades on a trouvé aussi une assez grande quantité de briques peintes. C'est surtout en face des entrées que ces restes de l'art céramique assyrien ont été recueillis en plus grand nombre. Il n'est pas douteux pour moi, en conséquence, qu'au-dessus des portes il y a eu autrefois des espèces de frontons

formés de briques assemblées dont la surface vernie représentait des sujets semblables à ceux des bas-reliefs.

La hauteur des plaques de gypse, à partir du niveau de la terrasse, étant d'environ 3 mètres, et le massif intérieur des briques crues dépassant aujourd'hui ces plaques de 1 mètre, il en résulte que la hauteur totale de la muraille est actuellement d'à peu près 4 mètres, comme le montrent les élévations dessinées par M. Flandin; mais les personnes qui consulteront ces planches doivent se tenir en garde contre certaines conclusions qu'elles pourraient en tirer. Dans les élévations du monument, en effet, la partie supérieure des murs a été, contre mon gré, terminée d'une manière nette et uniforme qui semble indiquer que la hauteur actuelle est réellement la hauteur primitive; or cela n'est pas, et il est même impossible que cela soit. Je ferai remarquer d'abord que les apparences laissées par les rangs de briques crues qui dépassent les plaques sont extrêmement peu distinctes; il est même si difficile de les apercevoir, que c'est seulement après quatre mois de travaux à Khorsabad, que les traces ont paru assez évidentes pour appeler notre attention et nous porter à croire que les massifs des murailles ne consistaient pas simplement en terre, mais en briques régulières. On peut bien assurer que dans les endroits où ces traces étaient assez nettes pour ne pas laisser prise au doute, elles ne dépassaient jamais 1 mètre au-dessus des plaques; mais comme on ne les a pas aperçues dans la plus grande partie du monument, je crois que c'est à tort qu'on en a présumé partout l'existence, et que dans les planches d'élévation on les a uniformément représentées avec la hauteur d'un mètre, comme si on les avait vues; c'est, il me semble, donner une pure hypothèse comme une réalité.

Il y a plus; en supposant même que partout les briques eussent été vues jusqu'à 1 mètre au-dessus du revêtement, ce fait ne prouverait en aucune façon que la hauteur actuelle fût la même que la hauteur primitive. Les murs, en effet, sont, comme on se le rappelle, formés intérieurement d'une masse de terre qui n'a pas plus de consistance que le sol environnant; or, après la chute du toit, ils ont dû rester exposés pendant une longue suite de siècles à l'action du vent, de la pluie, de la gelée, etc. A moins donc de supposer, ce qui est impossible, que le monument ait été subitement enfoui, le sommet des murs a dû se déliter et diminuer peu à peu de hauteur: cette diminution n'a pu s'arrêter que lorsque les déblais ont rempli complétement les salles et recouvert toutes les constructions; et le niveau auquel on cesse d'apercevoir distinctement les briques, ne peut être que celui auquel les massifs avaient été réduits lorsque les terres accumulées les ont préservés d'une plus complète destruction.

Je ferai remarquer enfin que nous ne connaissons pas même la hauteur précise actuelle des massifs; en effet, la ligne de séparation entre les briques et les terres superposées que l'on a marquée sur les planches à 1 mètre au-dessus du revêtement, ne peut, en tout état de cause, indiquer que l'apparence extérieure, et il est facile de prouver qu'à l'intérieur les briques devaient s'élever beaucoup plus haut. En effet, si l'on suppose que la figure 1 représente

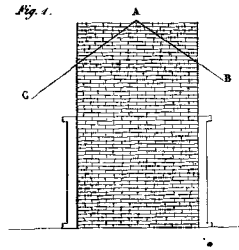

une coupe transversale de la muraille dans son état primitif, il est impossible qu'exposé à l'air après la chute de la toiture, le sommet n'en ait pas été plus ou moins dégradé par l'action des éléments. Il est évident également que cette dégradation a dû avoir lieu d'abord et de préférence sur les angles terreux, et que le sommet, par conséquent, a dû prendre une forme plus ou moins bombée, suivant les lignes A B et A C; la différence de hauteur entre les bords et le milieu a même dû être très-forte, puisque l'épaisseur des murs est toujours très-considérable, de 2 à 5 mètres. Le monument n'a pu être enfoui qu'après que cet effet avait été produit, et alors une coupe transversale de la muraille avec les terres superposées donnerait une apparence à peu près semblable à celle de la figure 2.

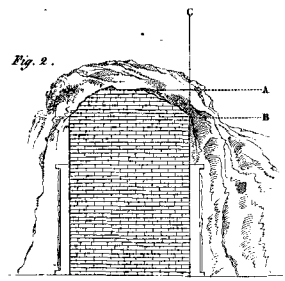

Or en déblayant l'intérieur des salles, nous enlevions les terres le long des murailles sans entamer les massifs eux-mêmes, puisqu'il nous suffisait de mettre à découvert les sculptures du revêtement; nous nous arrêtions par conséquent à la ligne C (fig. 2), qui dans la coupe représente la face de la muraille. C'est donc au point B que nous cessions de voir les traces de briques; mais à cause de la forme nécessairement bombée du sommet, ces traces dans l'intérieur du massif devaient s'élever plus haut, jusqu'au niveau de la ligne A, par exemple; et nous ne pouvions nous en apercevoir, puisque le déblai s'arrêtait à la face du mur. Pour nous assurer de la hauteur réelle des briques dans l'état actuel, il aurait donc fallu que nous fissions des coupes transversales, et c'est ce que nous n'avons pas fait. Le lecteur doit donc être bien averti que, dans les élévations, la ligne régulière

qui termine les murailles est celle à la hauteur de laquelle on a cessé de voir des traces de briques à la surface, mais qu'elle ne représente pas et ne peut pas représenter la hauteur primitive du mur, hauteur sur laquelle nous n'avons plus aujourd'hui aucune donnée.

Je reviens à ce qui regarde la construction du monument. A l'intérieur des salles comme aux façades extérieures, les murs se prolongent en ligne droite sans même former de ressauts, si l'on en excepte ceux produits par la saillie des taureaux de quelques portes; nulle part nous n'avons aperçu de traces de colonnes ni de pilastres appliqués ou isolés; il y a donc une absence complète d'ornements architecturaux, à moins qu'on ne regarde comme tel la corniche qui couronne la plate-forme sur laquelle le temple était bâti. L'abondance des fragments de briques peintes que nous avons trouvés au devant des portes peut aussi faire croire que les entrées principales étaient surmontées d'un fronton, ou du moins d'une frise plus large que dans les autres endroits; mais c'est ce que l'on ne peut assurer.

La partie inférieure des murs est dans toute leur longueur recouverte par le revêtement sculpté, et nulle part au-dessus il ne reste de traces de fenêtres; les rangées de briques qui s'élèvent au-dessus des plaques de gypse se continuent sans interruption partout où on les a distinguées; si, d'ailleurs, des ouvertures avaient été pratiquées dans les massifs de briques au-dessus du revêtement, on conçoit que placées à 3 mètres au-dessus du sol, elles n'auraient été d'aucune utilité pour la vue, et auraient même très-peu servi à l'éclairage, à cause de l'énorme épaisseur des murailles. Il est donc aujourd'hui difficile de savoir comment étaient éclairées les salles, dont quelques-unes, telles que celles marquées V, VI, XI, etc. ne pouvaient pas même recevoir de jour par leurs portes, comme on s'en convaincra en consultant le plan. C'est là, au reste, un problème qui se rattache probablement au mode de toiture, et sur lequel je reviendrai bientôt.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, je n'ai trouvé de traces d'escalier conduisant à un étage supérieur; sans doute les murailles sont assez solides pour avoir pu servir de base à un second étage, mais je ne crois cependant pas qu'il y en ait jamais eu un. Pour en admettre l'existence, il faudrait supposer que ces constructions superposées n'eussent consisté qu'en briques crues; car les matériaux solides trouvés dans les déblais étaient en très-petite quantité, et consistaient presque uniquement en fragments de briques peintes appartenant à la frise qui a dû surmonter le revêtement de gypse.

Par une singularité remarquable, le sol des salles est complétement dépourvu de toute espèce de pavage, si l'on excepte les dalles de la salle VIII, les dalles avec encastrement des salles I et XII, et celles qui forment le seuil des portes, et qui presque constamment portent une inscription. Partout ailleurs, dans toute l'étendue du monument, les briques crues du monticule sont à découvert, tandis qu'à l'extérieur le sol environnant est pavé avec un double rang de briques cuites au four. Il est difficile de croire que lorsque le monument de Khorsabad était habité, l'aire des salles fût dans cet état de nudité, et il

est probable que le plancher de briques crues était couvert; mais il ne l'était certainement pas en matériaux solides, dont il ne reste pas la moindre apparence, et il n'a pu être caché qu'à l'aide de nattes ou de tapis. Cette simplicité primitive s'accorde bien avec l'absence d'art architectural dans la construction; mais elle fait un étrange contraste avec la richesse de la décoration du monument.

Comme nous n'avons retrouvé en bon état aucun battant de porte, il est impossible de savoir exactement comment les entrées étaient fermées; tout ce qu'il est permis d'assurer est que les battants étaient de bois, et qu'ils tournaient sur d'énormes montants également de bois, dont la pointe reposait sur une dalle percée d'un trou. Ces trous, généralement garnis d'un rebord arrondi, sont quelquefois demi-circulaires; d'autres fois ils ne représentent qu'un quart de cercle, et cette différence correspond probablement au degré plus ou moins grand d'ouverture dont on voulait rendre les battants susceptibles. Au fond des trous il y a généralement un énorme caillou roulé, dont la surface arrondie était propre à diminuer le frottement de la pointe du pivot. Les portes à double battant se fermaient certainement à l'aide d'un verrou inférieur, dont le pêne entrait dans un trou du seuil; mais on peut assurer qu'au moins une des grandes portes à un seul battant, celle du passage X, portait une énorme serrure. Les morceaux de bois trouvés près des entrées, et en général dans le monument, étaient dans un état de décomposition complète; il m'a paru cependant, d'après leur contexture, que ce n'était pas du chêne, mais plus probablement du mûrier; quelques fragments, à cause de leurs dimensions considérables et de leur nature noueuse, n'ont pu provenir que de noyers.

En regardant le plan, on verra que contrairement à ce qui a lieu dans nos édifices, les battants servant à clore les entrées n'étaient jamais placés sur la ligne extérieure des murailles; les trous destinés à recevoir les pivots sont toujours placés plus ou moins en dedans; ainsi, aux grandes portes extérieures, ils sont creusés derrière les taureaux qui servent de montants, et se trouvent par conséquent dans l'intérieur des salles. Aux portes plus petites, dont les pieds-droits sont de simples plaques sculptées, les trous sont à peu près au tiers intérieur de la baie. Il résulte de cette disposition que les portes étant fermées, il restait au dehors un espace libre entre les deux pieds-droits. Il est probable que cet espace, comme tout le reste, était recouvert par la toiture; car sans cela les dalles à inscription auraient été exposées à la pluie, et se seraient promptement dégradées à cause de leur nature gypseuse. La parfaite conservation d'un grand nombre de ces dalles ainsi placées prouve qu'elles n'ont pas subi l'action de l'eau, et que par conséquent les baies des entrées étaient couvertes.

DÉTAILS DIVERS.

Si le lecteur veut bien repasser dans son esprit tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, il ne pourra que s'étonner du caractère tout nouveau présenté par le premier monument

assyrien qui ait été découvert; rien en effet n'y ressemble aux produits de l'architecture des autres nations de l'antiquité; tout diffère, situation, plan, construction, matériaux, etc. On ne trouverait pas ailleurs, par exemple, un édifice placé comme celui de Khorsabad au milieu d'une plaine, sur un monticule artificiel; les Grecs et les Romains auraient profité des emplacements favorables que leur offrait la montagne adjacente, à cause de son élévation et de l'abondance de ses eaux; les Assyriens seuls paraissent avoir eu recours à des moyens artificiels pour exhausser leurs monuments. On peut croire qu'à Babylone la nécessité a forcé ce peuple à se donner ce surcroît de travail; car il n'y avait point là d'élévations naturelles sur lesquelles on pût asseoir les édifices publics. Mais cette nécessité n'existait pas à Ninive; et partout, dans les environs de cette ville, on trouve des collines assez élevées pour dominer convenablement la plaine. Ce n'est donc pas par le manque de positions favorables que l'on peut expliquer l'usage de construire des monticules de briques, puisque l'on en trouve dans toutes les localités possibles, même auprès des montagnes.

L'irrégularité du plan du monument de Khorsabad n'est pas moins remarquable, et diffère tout autant de ce que l'on a trouvé dans les monuments des autres pays; il n'y a ni en Grèce ni en Égypte un pareil assemblage de salles enchevêtrées les unes dans les autres, ouvertes de tous les côtés, de telle manière qu'il est impossible de dire quelle est l'entrée principale et à quels usages étaient destinées les diverses parties de l'édifice. Peut-être, il est vrai, l'état de ruine dans lequel j'ai trouvé le monument de Khorsabad en rend-il le plan plus étrange, mais il n'en est pas moins vrai que la disposition des salles est toute particulière.

La construction est également singulière, et l'on ne trouverait pas un autre exemple d'un édifice construit comme celui de Khorsabad, et l'on peut dire aujourd'hui comme tous ceux de l'Assyrie. De massives murailles de terre recouvertes d'un mince revêtement de gypse, et reposant, sans l'intermédiaire de fondations solides, sur un monticule également terreux, tel est le résumé de l'art architectural assyrien; ce système, à ma connaissance, n'a jamais été employé par les autres nations de l'antiquité, qui toutes ont préféré l'emploi de matériaux plus solides, et s'en sont servies d'une tout autre manière. Cette manière de bâtir les édifices est d'autant plus singulière, qu'à Ninive au moins la pierre était très-abondante et de bonne qualité, et que rien ne forçait les habitants à se servir de briques.

Je crois que les réflexions que je viens de faire ne sont pas inutiles; car elles tendent à prouver que les Assyriens de Ninive n'ont pas cherché ailleurs que dans la Mésopotamie les modèles de leurs édifices, et que leur architecture a été réellement indigène. Ils n'auraient pu faire d'emprunts qu'aux Égyptiens ou aux Grecs : or ils n'ont rien pris aux premiers, ni la massive ordonnance des monuments, ni l'extrême solidité et la perfection de la construction; ils n'ont pas davantage emprunté aux seconds la perfection de l'art architectural, la beauté des proportions, le goût pur des ornements, la richesse des moyens de décoration. Tout est distinct dans le monument que je décris; il appartient donc à un

genre d'architecture propre à l'Assyrie, et l'art dont il est un des produits doit être né dans cette contrée. Le même raisonnement nous conduira à une autre conséquence : ce n'est pas la nécessité qui a forcé les Assyriens de Ninive à exhausser leurs monuments au moyen de monticules artificiels, ni à en construire les murailles avec des briques crues; la proximité des montagnes et les ondulations mêmes de la plaine environnante leur offraient une foule de sites convenables; d'un autre côté, l'abondance des roches soit calcaires, soit gypseuses, pouvait leur fournir d'excellents matériaux aussi solides que faciles à travailler. Il y a donc lieu de croire que s'ils ont de préférence employé la brique, c'est qu'ils en avaient reçu l'usage d'un pays où cet usage était forcé. En un mot, soit dans la situation, soit dans la nature des matériaux, je vois sinon une preuve, au moins une raison plausible de croire que les monuments de Ninive sont postérieurs à ceux de Babylone, et que c'est dans ce dernier pays qu'il faut chercher l'origine de l'art assyrien.

Je pourrais étendre beaucoup ces considérations; mais elles sont trop générales pour entrer convenablement dans le cadre de cet ouvrage, dont le but est simplement la description du monument de Khorsabad; je me bornerai donc à ce qui se rattache plus particulièrement à ce but, et à ce qui peut servir à éclaircir quelques points douteux. L'un des plus importants est le mode de toiture; et si à cet égard il est impossible d'arriver à une certitude complète, je crois au moins que l'on peut en approcher. Il suffit pour cela de recueillir tous les indices, et d'en tirer les conséquences; c'est ce que je vais faire, et le lecteur jugera de la valeur de mes conclusions.

Il ne peut y avoir à hésiter qu'entre deux systèmes différents : le monument de Khorsabad a été couvert d'une voûte de pierres ou de briques, ou bien d'un toit de bois. Examinons d'abord la première hypothèse, celle d'une couverture voûtée; et voyons si elle peut se concilier avec les données que nous possédons, et qui sont la largeur des salles, l'épaisseur et la solidité des murailles, la nature des débris trouvés dans les déblais, les traces laissées sur les murailles, etc. On se rappelle que les salles du monument ont 8, 9, et jusqu'à 10 mètres de largeur : une voûte de cette portée exerce nécessairement une énorme poussée, pour résister à laquelle les murs ne doivent pas seulement avoir une grande épaisseur; il faut aussi qu'ils soient construits avec des matériaux assez consistants pour rendre tout tassement impossible. Or les murs à Khorsabad sont bien loin de remplir cette dernière condition; ils sont certainement assez épais pour bien résister à un effort latéral ou vertical considérable, mais ils ne sont formés que d'une masse terreuse qui s'affaisserait sous la plus légère pression. Ils n'ont donc jamais pu supporter une voûte, car les assises de briques crues placées à la ligne de naissance n'auraient pas manqué d'être comprimées par la force de la poussée; il en serait résulté un écartement entre les points d'appui, et la voûte serait tombée par suite de cet écartement. En un mot, je crois, et tous les architectes que j'ai consultés pensent comme moi, qu'il est impossible d'asseoir un arc ou un berceau d'une grande portée sur des murs bâtis de briques crues et n'offrant pas plus de résistance que la terre ordinaire.

Le genre de débris recueillis dans l'intérieur des salles ne favorise pas davantage l'hypothèse d'une couverture voûtée. On ne peut supposer en effet que la voûte, s'il y en a eu une, ait été construite de briques crues, c'est-à-dire de terre; elle n'a pu l'être que de pierres ou de briques cuites au four, et assez dures par conséquent pour résister à la compression, résultat nécessaire de la position des claveaux. Or dans les déblais de l'intérieur des salles nous n'avons pas trouvé une seule pierre, si ce n'est quelques fragments de gypse appartenants évidemment au revêtement sculpté. Quant aux briques, il y en avait certainement quelques-unes dans la terre extraite du monument, et M. Flandin s'est même appuyé sur cette circonstance pour donner quelque valeur à l'hypothèse que je combats. Il s'est trompé, je crois; mais comme son opinion diffère de la mienne, je dois m'expliquer sur ses assertions. Les termes dont M. Flandin s'est servi peuvent en effet avoir quelque influence sur l'esprit des personnes qui n'ont pas vu les ruines de Khorsabad, puisqu'il a dit avoir remarqué dans les déblais une assez grande quantité de briques. On pourrait conclure de ces paroles que le nombre des briques trouvées dans les salles était suffisant pour autoriser la supposition d'une voûte; or c'est ce qui n'est pas. Je sentais trop bien moi-même l'importance de cette question pour ne pas recueillir avec le plus grand soin tous les indices propres à en faciliter la solution; aussi pendant les derniers jours que j'ai passés à Khorsabad, ai-je exploré avec attention toute l'étendue des fouilles pour reconnaître la nature des fragments qui s'y trouvaient; je puis affirmer que le nombre des briques était infiniment petit, si on le compare à ce qu'auraient exigé des voûtes aussi étendues que celles qui devaient recouvrir des salles de 120 pieds de long sur 30 de large, et qui en tombant auraient partout encombré le sol sur une grande hauteur.

Cette énorme disproportion entre la grandeur des salles et le petit nombre des fragments de briques était si frappante, que M. Flandin lui-même n'a pu s'empêcher de la reconnaître; aussi pour l'expliquer suppose-t-il que ces briques ont été réduites en poussière, et a-t-il cru voir dans quelques endroits des traces de cette décomposition. J'avoue ne pas comprendre quelle a pu être la cause de ce phénomène, ni surtout comment il aurait fait disparaître une masse énorme de fragments, et en aurait laissé d'autres parfaitement intacts dans le même terrain; mais je n'insisterai pas sur ce point, et me bornerai à ajouter quelques observations qui paraissent avoir échappé à M. Flandin, et qui me semblent propres à expliquer l'origine des rares fragments de briques qui se trouvaient dans les déblais. Ils proviennent sans aucun doute de la frise peinte qui surmontait les bas-reliefs, et dont l'existence n'est pas douteuse; en effet, ainsi que je m'en suis assuré à plusieurs reprises, toutes les briques recueillies dans les déblais, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sont vernissées sur une de leurs tranches, et portent des portions peintes de sujets ou d'inscriptions; je n'en ai pas vu une seule qui ne fût dans ce cas. Il est donc impossible de supposer qu'elles aient fait partie d'une voûte; car si l'on réfléchit au procédé qui a dû être employé pour exécuter ces peintures, il paraîtra indubitable que les morceaux qui en composaient la surface totale ont dû être préalablement assemblés, puis peints, et enfin séparés et soumis

à la cuisson pour être ensuite assemblés de nouveau à leur place définitive. Ce procédé, très-simple quand il s'agit d'une surface plane, serait tout à fait inexécutable pour des voûtes de dimensions aussi considérables que celles que M. Flandin suppose avoir existé à Khorsabad; si donc toutes les briques ramassées dans les déblais portent des peintures émaillées, comme je l'ai dit, il est évident qu'elles ne sont pas des débris de la toiture, mais bien de la frise.

Ce que je viens de dire est tellement vrai, que ces briques, quand on en rencontre, ne se trouvent jamais qu'au pied des murailles, soit intérieures, soit extérieures, et non sur toute l'aire des salles, comme cela devrait avoir lieu si elles provenaient de la toiture. Il est vrai que nous n'avons pas déblayé entièrement les salles, mais ce travail a été exécuté en partie pour l'une d'elles, la salle VIII; la terre qui la remplissait a été extraite de manière à mettre à découvert un quart de la surface, afin de voir s'il n'y avait pas de traces de piliers intérieurs. Or je n'ai vu de briques (et toujours des briques peintes) que sur les bords de l'espace découvert, le long des murs; il n'y en avait pas une seule au milieu. Ce fait paraissait évident quand on considérait la tranche du monceau de terre qui restait dans l'intérieur de la salle VIII, et qui se trouvait séparé des murailles par le déblai que nous avions opéré. On y voyait très-bien quelques fragments de briques sur les bords, près des murs, mais aucun au milieu de la tranche.

Cette distribution particulière de ces morceaux de briques parmi les déblais ne peut se concilier avec une couverture voûtée; car dans ce cas les briques auraient été réparties sur toute la surface de la salle, et auraient même été plus nombreuses au milieu que sur les côtés au pied des murailles. Dans tous les cas elles auraient formé un amas considérable de débris; tandis que, comme je viens de le dire, ces débris étaient en si petit nombre, que pour expliquer leur rareté, M. Flandin a été obligé d'avoir recours à une supposition gratuite, celle de leur décomposition.

Pour profiter de tous les indices qui pouvaient appuyer l'hypothèse qu'il a adoptée, M. Flandin a encore fait remarquer qu'on a rencontré dans les salles quelques rangées de briques régulièrement juxtaposées, et il en a conclu qu'elles avaient fait partie d'une voûte. Je ne puis admettre la justesse de cette conclusion, car la même disposition aurait pu se présenter si ces rangées de briques avaient été primitivement verticales, comme cela a dû avoir lieu à la frise, et qu'elles fussent tombées toutes ensemble; les diverses assises d'une muraille renversée se trouveraient juxtaposées de cette manière beaucoup plus sûrement même que les claveaux d'une voûte tombant d'une grande hauteur.

Résumons ce que je viens de dire. Pour pouvoir admettre l'ancienne existence d'une couverture voûtée, il faudrait que les murs non-seulement fussent assez épais pour résister à un effort latéral, mais encore qu'ils fussent construits de matériaux assez fermes pour ne pas être comprimés par la poussée de l'arc; des murs de terre ne remplissent pas cette dernière condition. Comme on ne peut supposer qu'il y ait eu à Khorsabad d'immenses voûtes de briques crues, on devrait trouver dans l'intérieur des salles les débris d'une

voûte de pierres ou de briques cuites. Or on n'y trouve pas de pierres; et quant aux briques, la rareté, la nature et la distribution de celles que l'on rencontre dans les déblais démontrent qu'elles n'ont pas appartenu à la toiture. Je conclus de ces indices que le monument de Khorsabad n'a pu être couvert en voûte. Voyons maintenant si la seconde hypothèse, celle d'un toit de bois, s'accorde mieux avec les faits.

J'ai déjà fait remarquer que si les murailles, à cause du peu de consistance des matériaux employés, ne pouvaient résister à l'effort d'écartement d'une voûte, elles étaient cependant, par leur grande épaisseur, très-capables de supporter une pression verticale quelconque; il n'y a donc rien, dans la manière dont les soutiens sont construits, qui soit inconciliable avec tout autre genre de toiture que celle que je viens de discuter, et spécialement avec une couverture de bois. Or tous les indices recueillis dans l'intérieur des salles tendent à prouver que c'est ce système qui a été mis en usage à Khorsabad; ainsi il est incontestable que parmi les déblais, on a trouvé dans beaucoup d'endroits une quantité considérable de charbon et même des pièces de bois, soit à demi brûlées, soit intactes; il n'est pas moins certain que le revêtement de toutes les chambres porte les traces les plus évidentes de l'action du feu. On ne peut expliquer ces apparences et la présence de ces débris que par l'incendie d'un toit de bois qui serait tombé dans l'intérieur, et aurait calciné et réduit en plâtre les plaques de gypse. Il serait absurde, en effet, de supposer que l'incendie de quelques meubles ait pu laisser sur les murailles des traces pareilles à celles qu'elles portent dans toute l'étendue des salles, si j'en excepte la salle X, laquelle, comme je vais le dire, n'était qu'un passage découvert. Il a fallu l'action d'un feu très-violent et longtemps prolongé pour calciner non-seulement dans quelques endroits, mais sur toute leur surface et dans toute leur épaisseur, des plaques hautes de 3 mètres et épaisses d'un double décimètre; une décomposition aussi profonde ne peut être attribuée qu'à un foyer très-considérable et également réparti, tel que celui que formerait la chute d'un toit enflammé.

D'autres traces d'ailleurs indiquent encore combien la chaleur a été vive. Lorsque j'ai fait mes premières recherches à Khorsabad, j'ai remarqué que les inscriptions gravées sur les pavés des portes A, B, C, etc. étaient incrustées d'un ciment cuivreux très-dur qui remplissait les caractères et avait coloré en vert la surface de la pierre. Le petit nombre de mes observations à cette époque ne me permettait pas encore de bien comprendre ce que je voyais; aussi en rendant compte à M. Mohl de mes découvertes, avais-je annoncé que ces inscriptions avaient été incrustées de cuivre, et que l'oxydation de ce métal avait produit les effets que je remarquais. C'était une erreur, et mes observations subséquentes m'ont démontré que ce ciment cuivreux n'était que le résultat de la fusion de clous et de morceaux de cuivre. J'ai trouvé ainsi sur les dalles à inscriptions des scories, des clous à demi fondus, en sorte que l'on ne peut douter que les apparences observées ne soient dues à l'action du feu. On peut juger par là combien cette action a dû être violente et longtemps prolongée.

J'ai remarqué en outre à Khorsabad quelques circonstances qui ne peuvent s'expliquer

d'une autre manière. Ainsi lorsque j'ai fait détacher quelques bas-reliefs du massif terreux qu'ils recouvrent, afin de copier les inscriptions gravées au revers de toutes les plaques, j'ai trouvé entre celles-ci et les briques crues de la cendre et des charbons. Ces résidus n'ont certainement pu pénétrer ainsi que par le haut, entre le mur et le placage; ce qui se conçoit très-facilement dans l'hypothèse d'un toit incendié, mais serait inexplicable de toute autre manière.

Enfin, et ceci me paraît démontrer péremptoirement que les traces de l'action du feu doivent être attribuées à l'incendie d'un toit de bois, ces traces ne se voient qu'à l'intérieur du monument, et nullement à l'extérieur : le revêtement de gypse de toutes les salles est complétement calciné; celui des façades, au contraire, est presque partout intact; si dans quelques endroits celles-ci paraissent avoir été touchées par la flamme, c'est presque toujours au bas des plaques, comme cela aurait pu être fait par quelques débris enflammés qui seraient tombés au dehors. A cet égard la différence entre les murs intérieurs et extérieurs est tellement grande, que nous n'avons pas trouvé dans les salles un seul bas-relief qui pût être conservé; tous étaient convertis en plâtre et tombaient en poussière. Nous aurions pu, au contraire, enlever et transporter en France presque tous ceux des façades; car si quelques-uns étaient brisés en morceaux, la pierre au moins sur laquelle ils étaient sculptés était en bon état. N'est-ce pas là précisément ce que produirait dans tout édifice la chute d'un toit enflammé, et peut-on expliquer autrement cette circonstance?

C'est ici le moment de parler de la salle X, dont les parois, comme je l'ai dit, ne paraissent pas avoir été atteintes par le feu, car l'on pourrait regarder ce fait comme une objection à mon hypothèse; j'y vois, au contraire, une preuve de plus à l'appui de ce que je viens de dire. Il me paraît, en effet, très-probable, sinon certain, que cette salle n'a jamais été couverte d'une toiture, ce qui explique pourquoi le gypse qui la tapisse n'est pas plus altéré que celui qui revêt les façades. On remarquera d'abord (pl. 6) que la salle X diffère de toutes les autres par ses proportions; la largeur en est très-peu considérable par rapport à la longueur. On remarquera aussi qu'elle n'a aucune communication directe avec les deux édifices qu'elle sépare, le palais et le bâtiment accessoire; elle n'est ouverte qu'à l'extérieur par ses deux extrémités sur les esplanades *n* et N, entre lesquelles elle sert de passage. Elle était donc extérieure; aussi, chose remarquable, est-elle solidement pavée dans toute son étendue avec de larges dalles, tandis que, comme on se le rappelle, toutes les salles intérieures sont dépourvues de pavage : cette différence me paraît prouver que l'aire de la salle X était exposée aux intempéries du climat, et que par conséquent elle n'était pas couverte. Enfin, comme dernière preuve, je rappellerai que les bas-reliefs qui la tapissent n'ont pas des deux côtés la même hauteur; ceux du côté Nord-Est sont plus petits que ceux de la muraille Sud-Ouest. Cette disproportion serait inexplicable si ces bas-reliefs décoraient une salle; elle s'explique au contraire très-facilement s'ils se trouvent sur les deux côtés d'un passage découvert, entre deux édifices distincts.

On comprendra maintenant pourquoi le passage X n'ayant jamais été couvert, comme

les salles, d'une toiture, a pu se trouver dans les mêmes conditions que les façades; et dans l'absence des traces d'incendie que l'on y remarque, je vois une nouvelle preuve que ces traces ont été occasionnées par la chute d'une toiture enflammée, et par conséquent de bois. On ne pourrait expliquer sans cela pourquoi ces marques de l'action du feu le plus violent se retrouvent partout où il a dû y avoir un toit, tandis qu'on ne les voit pas là où le toit n'a pas existé.

La seule objection que l'on puisse faire à l'hypothèse d'une couverture de bois est celle de la grande largeur de quelques salles; on peut dire que les dimensions de ces salles auraient exigé des solives de plus de 10 mètres de long, ce qui aurait rendu celles-ci trop faibles pour supporter le poids de la toiture. Mais il est facile de répondre à cette objection; et d'abord elle n'aurait quelque valeur que si l'on admettait que le toit était plat; elle n'en a aucune si on suppose que celui-ci était en chevron, car dans ce cas les pièces de bois qui le soutenaient pouvaient être d'une longueur beaucoup moins considérable; en outre, en supposant même une toiture plate, il n'y a rien qui empêche de croire qu'elle a été soutenue au milieu par des piliers qui prévenaient la rupture des poutres transversales. Nous avons, il est vrai, fait quelques recherches pour découvrir des traces de ces colonnes ou piliers, et nous n'en avons pas rencontré dans la portion de la salle VIII que nous avons déblayée dans ce but; mais cette opération n'a pas été faite complétement, à beaucoup près, et nous ne pouvons assurer qu'en extrayant toutes les terres, nous n'aurions pas trouvé quelque indication de piliers, soit de briques, soit de pierres. D'ailleurs ces soutiens ont pu être de bois; et dans ce cas ils auraient été consumés en même temps que le toit, sans laisser plus de traces. Sans doute on pourrait trouver extraordinaire une pareille simplicité de moyens dans un monument décoré sous quelques rapports d'une manière aussi riche; mais cette simplicité s'accorde bien avec d'autres circonstances, telles que la nudité du pavé, l'absence presque totale d'art architectural, etc. Si même nous en croyons Strabon (liv. XVI), les Babyloniens soutenaient les toits de leurs maisons à l'aide de piliers de bois recouverts de tresses de jonc enduites d'une couche de bitume; et il est permis de croire, d'après cela, que les Assyriens de Ninive, dont l'architecture n'était pas plus avancée, se sont servis du même genre de support dans leurs habitations.

Cette hypothèse, il est vrai, a ses difficultés, mais elles ne sont pas insurmontables. Ainsi M. Flandin a objecté que la quantité de charbons et de cendres ne correspond pas à ce que l'on s'attendrait à trouver après l'incendie d'une toiture aussi vaste que celle de Khorsabad; aussi croit-il que les poutres à demi brûlées qui ont été trouvées dans les salles, proviennent des portes auprès desquelles ces restes se rencontrent généralement, dit-il, à Khorsabad. Je puis citer un fait contraire à cette dernière assertion. Avant l'arrivée de M. Flandin j'avais trouvé des charbons, de la cendre et des restes de solives portant les marques du feu; et dans une de mes lettres, qui a été publiée dans le Journal de la Société asiatique, je m'étais déjà appuyé sur ces indices pour attribuer à l'incendie de la toiture l'état dans lequel je trouvais le monument. Or l'endroit où pour la première fois

j'ai trouvé des poutres brûlées est précisément dans le centre d'une des salles, aussi loin que possible d'aucune porte : c'est au milieu de la salle II, lorsque j'ai fait percer tout le massif terreux qui la remplissait, afin de m'assurer s'il n'y avait pas une construction quelconque entre les deux murailles que je déblayais (je ne pouvais encore à cette époque reconnaître le plan de l'édifice). Les pièces de bois trouvées dans cet endroit ne pouvaient certainement provenir des portes. Quant à la quantité de cendres et de charbons, on conçoit très-bien qu'après un incendie elle puisse être plus ou moins grande, suivant des circonstances qu'il est impossible de deviner aujourd'hui; la rareté relative de ces résidus à Khorsabad a pu dépendre de la qualité et de la sécheresse du bois, de l'activité de la combustion, du temps plus ou moins long pendant lequel l'aire des salles est restée exposée à l'action des éléments avant que le monument fût enfoui, etc. Ce qui est certain, c'est que tout l'intérieur des salles est calciné, tandis que les façades sont intactes; or il est impossible d'attribuer cet effet à une autre cause qu'à l'incendie d'une toiture de bois : cette supposition, d'une part, est appuyée sur tous les indices recueillis pendant la durée des fouilles; et de l'autre, elle n'est contredite par aucun fait positif qui soit tombé sous notre observation. L'hypothèse d'une couverture voûtée, au contraire, ne repose sur rien, et elle est inconciliable avec la nature des matériaux employés dans la construction des murs et avec l'absence totale de débris solides parmi les déblais; je crois donc qu'il n'y a pas lieu d'hésiter entre les deux modes de toiture, et que le monument de Khorsabad a été couvert de bois.

Au reste, le système que je viens de soutenir est tellement évident, il concorde si bien avec les apparences observées, qu'à l'exception de M. Flandin, qui a adopté l'opinion contraire, il a paru, à toutes les personnes qui ont vu le monument de Khorsabad, être le seul admissible. M. Layard, qui a pu examiner plusieurs autres édifices assyriens, est d'accord avec moi sur ce point; et selon lui les monuments qu'il a découverts à Nimroud étaient, comme celui de Khorsabad, couverts de bois.

On remarquera qu'en me prononçant ainsi, je ne prétends rien décider au sujet de la connaissance que les Assyriens ont pu avoir de l'art de voûter; ceci est une question toute différente, et pour la solution de laquelle je ne possède pas tous les éléments nécessaires. A en juger par les données que nous fournissent les bas-reliefs de Khorsabad, on peut conclure que les habitants de Ninive savaient employer la voûte dans certains cas, mais qu'ils ne s'en servaient pas pour recouvrir leurs édifices; ainsi les portes des villes représentées dans les bas-reliefs sont souvent cintrées (voyez pl. 55, 64, 68 *bis*, etc). On ne voit, au contraire, aucune apparence de voûte employée comme toiture; toutes les maisons, ainsi que le montrent les planches que je viens de citer et en particulier la planche 68 *bis*, sont à toit plat, comme elles le sont encore aujourd'hui dans toute la Mésopotamie. Quant à ce qu'on peut appeler des monuments, nous avons (pl. 114) l'exemple d'une sorte de temple; il est à toit plat soutenu par des colonnes. On voit encore, dans la salle XIII (pl. 141), des représentations d'édifices plus considérables que l'on peut regarder comme des palais; l'un

a également une toiture plate, l'autre présente un fronton triangulaire qui s'accorde certainement mieux avec une couverture en chevron qu'avec une voûte. Les exemples tirés des bas-reliefs concourent donc tous à prouver que le monument de Khorsabad n'était pas voûté; mais, d'un autre côté, on ne doit pas en conclure que les Assyriens ne connaissaient pas l'usage des voûtes, puisque les portes de leurs villes étaient cintrées. M. Layard, au reste, paraît avoir les moyens de décider cette question, car il a annoncé qu'il a découvert dans un des édifices les plus anciens de Nimroud une petite salle voûtée. Je n'ai donc pas prétendu me prononcer à cet égard; et j'ai voulu seulement prouver que selon toutes les apparences le monument de Khorsabad n'était pas voûté, mais simplement couvert de bois.

Quant à la disposition même de la toiture, il est évident que l'on ne peut faire que des conjectures. L'exemple tiré du bas-relief n° 4 de la salle XIII peut donner quelque valeur à la supposition d'une couverture en chevron; ce que j'ai dit même du grand nombre de briques peintes que l'on trouve à l'extérieur des portes, s'accorde bien avec l'existence supposée des frontons; je crois plutôt cependant que la toiture était plate et simplement formée de paille ou de planches recouvertes d'une couche de terre plus ou moins épaisse. Cette disposition était la plus ordinaire chez les anciens Assyriens, à en juger du moins par les bas-reliefs de Khorsabad, et c'est encore la plus usitée aujourd'hui dans ces contrées; elle est en quelque sorte nécessitée par la chaleur du climat, qui force les habitants à passer les nuits sur les terrasses de leurs maisons. J'ai même recueilli un indice qui prouve que le monument de Khorsabad était recouvert d'une terrasse semblable à celles des plus pauvres habitations de la Mésopotamie; sur ces terrasses il y a toujours un rouleau de pierre destiné à tasser la terre dont elles sont formées pour les rendre imperméables à la pluie. Or dans l'intérieur du monument, sur le sol même des salles, nous avons trouvé des rouleaux exactement semblables, par leur forme et leur dimension, à ceux encore employés aujourd'hui. Recouverts comme ils l'étaient par toute la masse des terres, ces instruments n'ont pu être rencontrés dans la position où ils étaient que s'ils y sont arrivés à l'époque où le monument a été détruit; et rien n'est plus facile à expliquer que ce fait, si l'on admet l'hypothèse d'un toit plat recouvert de terre; on conçoit en effet très-bien que les rouleaux destinés à l'aplanir y fussent restés à demeure, comme c'est l'usage encore à présent, et qu'à la suite de l'incendie ils fussent tombés dans l'intérieur.

Au reste, quelle que soit l'hypothèse que l'on adopte au sujet de la forme même du toit, il n'en est pas moins certain qu'il a dû être de bois. Ceci étant admis, il se présente un autre problème à résoudre : comment étaient éclairées les salles du monument? J'ai déjà fait remarquer que le revêtement de gypse n'était nulle part interrompu, si ce n'est aux portes, et que par conséquent il n'a pu y avoir de fenêtres, à moins qu'elles ne fussent placées à plus de 3 mètres au-dessus du sol. J'ai dit également que nulle part nous n'avons aperçu de traces d'ouvertures dans le massif de briques qui s'élève au-dessus des plaques sculptées; par conséquent les fenêtres, si elles ont été latérales, ont dû être tellement élevées, qu'elles ne pouvaient servir à la vue. Il est même facile de se convaincre, en con-

sultant le plan général (pl. 6), que pour certaines parties du monument, des ouvertures pratiquées latéralement n'auraient pu donner une lumière suffisante. Quelques salles, en effet, telles que celles marquées V, VII, etc. sont tellement enclavées au milieu des autres, qu'elles n'ont que des murs mitoyens entre elles et celles qui les environnent; elles n'ont donc pu recevoir de jour latéralement, si ce n'est à travers les portes: mais il y en a d'autres, telles que la salle VI, dans lesquelles la lumière ne pouvait même pas arriver de cette manière. Il faut en conséquence, de toute nécessité, admettre que l'édifice était éclairé par le haut.

Ce fait est sans doute fort singulier, et l'on a peine à concevoir un édifice de cette importance ne recevant de jour que par le toit, en sorte que ceux qui l'habitaient ne pouvaient en aucune façon avoir vue sur l'extérieur: mais, je le répète, il ne peut en avoir été autrement; et la même particularité, je crois, a été également observée à Nimroud par M. Layard. On a d'autant plus raison de s'en étonner, que dans les bas-reliefs de Khorsabad il y a des exemples de maisons et de palais percés de fenêtres latérales, et il devient difficile de comprendre pourquoi il n'y avait pas d'ouvertures semblables dans le monument que je décris. Peut-être était-ce une habitation d'été, et cette disposition singulière, jointe à l'énorme épaisseur des murs, avait-elle été adoptée dans le but de procurer plus de fraîcheur : le palais de Khorsabad aurait été l'équivalent d'un de ces appartements souterrains dans lesquels les habitants de Mossul et de Bagdad passent les heures les plus chaudes de la journée, un *serdâb* élevé au-dessus du sol.

On retrouve, si je ne me trompe, dans les maisons des villages de l'Arménie, une disposition analogue à celle que je crois avoir été adoptée pour la toiture et l'éclairage du monument de Khorsabad. De tout temps les paysans de cette contrée, comme nous l'apprennent les anciens auteurs, ont creusé en partie leurs habitations dans la terre, où ils trouvent à la fois plus de chaleur en hiver et plus de fraîcheur en été : ils creusent un trou d'un diamètre plus ou moins considérable, qu'ils recouvrent d'une charpente, puis de chaume et de terre; et ces demeures souterraines saillent si peu au-dessus du sol, qu'on peut à peine les en distinguer, surtout en hiver, lorsqu'elles sont ensevelies sous une épaisse couche de neige. On y pénètre par une porte latérale, et elles sont éclairées par une ouverture servant à la fois de fenêtre et de cheminée, et qui le plus souvent est placée au centre même de la toiture. Dans ce cas la charpente est disposée d'une manière assez ingénieuse, que la figure ci-dessous fera comprendre mieux qu'une description.

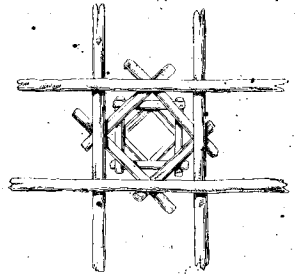

Quatre grandes poutres, souvent à peine dégrossies, se croisent au milieu de la maison; d'autres solives sont ensuite placées diagonalement sur les angles du carré formé par le croisement des maîtresses poutres, puis d'autres successivement sur les angles des carrés, qui deviennent de plus en plus petits. Il en résulte un petit dôme ouvert au sommet, par lequel pénètre la lumière et s'échappe la fumée.

Je ne veux pas prétendre que tel ait été le mode d'éclairage dont on s'est servi pour les édifices de Khorsabad; mais si l'on réfléchit à la ténacité avec laquelle les peuples de l'Orient conservent leurs anciennes coutumes, on pourra regarder comme assez probable que cette disposition d'ouverture, si simple et si facile à exécuter, a pu être employée par les Assyriens comme elle l'est aujourd'hui par les habitants de l'Arménie. Cette supposition importe peu, au reste, et il n'en est pas moins certain que notre monument, à moins d'avoir été complétement obscur, ce qu'on ne peut admettre, a dû nécessairement recevoir le jour par des ouvertures pratiquées dans la toiture.

Je crois avoir exposé tout ce que l'on peut dire de certain sur la construction du monument de Khorsabad; mais avant de passer à la description particulière des sculptures, je dois chercher à expliquer comment il a pu être enfoui. On conçoit facilement que des édifices bâtis au milieu d'une plaine sablonneuse ou sujette à des inondations puissent peu à peu disparaître par le fait de l'élévation du sol, et l'on a, soit en Égypte, soit ailleurs, de nombreux exemples de phénomènes semblables; mais cela est beaucoup plus difficile à expliquer dans les circonstances où se trouvent les édifices que j'ai découverts et ceux qui ont été découverts après moi. Non-seulement le sol des environs n'est ni sablonneux ni sujet à être recouvert par des alluvions, mais encore tous les monuments assyriens que nous connaissons se trouvent exhaussés au-dessus de cette plaine de toute la hauteur, souvent considérable, du monticule sur lequel ils sont bâtis. Dans une position semblable ils n'ont pu être recouverts par des terres apportées par les vents ou par les eaux, et cependant ceux de Khorsabad étaient complétement enfouis; il y avait trois ou quatre mètres de terre au-dessus des bas-reliefs, partout où ceux-ci n'affleuraient pas la pente du monticule; le sommet de la tiare de quelques taureaux saillait seul à la surface, entre les maisons du village.

Puisque l'on ne peut attribuer cet effet aux causes ordinaires, il faut, je crois, en chercher l'explication dans le monument lui-même et dans la nature des matériaux dont on s'est servi pour le construire. On se rappelle que les murailles sont d'une épaisseur énorme, et qu'elles ne consistent qu'en massifs de briques crues, dont les détritus ne diffèrent en rien de la terre ordinaire. Il est évident, comme je l'ai déjà fait remarquer, qu'après la chute du toit, ces murailles ont dû se déliter, par suite de l'action des éléments, et combler en grande partie les salles, en les remplissant de briques décomposées. Si l'on suppose que les murs ont eu primitivement une hauteur de 8 mètres, qui ne serait certainement pas exagérée si on la compare aux dimensions des salles, ils ont pu en s'écroulant fournir une masse de détritus assez considérable pour remplir les vides, surtout si l'on admet que

le toit a été recouvert d'une couche plus ou moins épaisse de terre qui a dû s'ajouter à celle provenant des murailles; le temps aidé par l'action de la végétation, et peut-être par les débris de constructions en briques élevées, comme le village actuel, sur l'emplacement des ruines, aura fait le reste. Telle est la seule conjecture raisonnable que l'on puisse faire à cet égard, et je sais que M. Layard explique de la même manière l'enfouissement des monuments de Nimroud. C'est par un effet semblable que la grande enceinte qui entoure le monticule de Khorsabad se trouve présenter aujourd'hui l'apparence d'un long tumulus. En observant la coupe de cette muraille, on en voit les restes encaissés au milieu d'une masse de terre provenant de la décomposition des briques; si deux murailles semblables s'étaient trouvées rapprochées l'une de l'autre, l'intervalle aurait été rempli exactement comme l'ont été les salles du monument.

Il est certain, au reste, que les progrès de l'enfouissement, s'ils ont été graduels, ont cependant été fort rapides, et qu'une grande partie des murailles a dû être enterrée immédiatement après la chute du toit. Les plaques du revêtement sont en effet converties en plâtre sur toute leur surface, et même dans toute leur épaisseur; dans cet état elles n'auraient pu rester exposées quelques années à l'action de l'air et de la pluie sans se détremper et tomber en poussière par suite des alternatives de sécheresse et d'humidité; or, lorsque nos fouilles mettaient à découvert les parois, nous trouvions généralement les bas-reliefs inférieurs bien conservés, quoique la surface en fût friable et se détachât sous le moindre effort : les plus petits détails des figures, les couleurs même paraissaient encore; les bas-reliefs supérieurs, au contraire, étaient presque toujours tellement dégradés, que l'on pouvait à peine en discerner quelques restes. Cette différence ne peut provenir que de l'enfouissement immédiat de la partie inférieure des murailles jusqu'à une hauteur de 2 mètres environ; le bas ainsi caché sous les détritus a été mis à l'abri des influences atmosphériques, et les sculptures, quoique réduites en plâtre, n'ont pu se déliter. Dans le haut il n'en a pas été ainsi; les bas-reliefs sont restés plus longtemps exposés à l'air, et ont souffert davantage.

J'ai maintenant terminé tout ce qui a rapport au plan du monument de Khorsabad et à sa construction; j'ai donné tous les détails nécessaires qui m'ont paru avoir quelque intérêt, soit en faisant connaître les moyens employés par les architectes assyriens, soit en fournissant des données pour la solution des questions que l'état actuel de ces antiquités ne permet pas de résoudre directement : il me reste à décrire les sculptures qui couvraient les murailles dans toute leur étendue, c'est ce qui va faire l'objet du chapitre IV.

CHAPITRE IV.

Comme on vient de le voir, le monument de Khorsabad est, quant à sa construction, d'une extrême simplicité, et l'art architectural y est d'une pauvreté tout à fait primitive. Par un contraste auquel nos connaissances antérieures sur l'état de la civilisation assyrienne nous avaient peu préparés, la décoration y est d'une richesse extrême. J'ai déjà dit, en effet, que toute la partie inférieure des murailles, jusqu'à une hauteur de 3 mètres, est revêtue de plaques de gypse sur lesquelles ont été sculptés des bas-reliefs ou ont été gravées des inscriptions cunéiformes. Ce genre d'ornement a été prodigué à un tel point, qu'il n'y a pas, je crois, dans toute l'étendue du revêtement, un mètre carré de surface qui ne porte des sculptures ou des lignes de caractères. Je n'ai observé d'exception que dans ce que j'ai appelé *le bâtiment ruiné*, où les plaques de gypse, si elles ont jamais existé, ont aujourd'hui presque entièrement disparu.

C'est cette longue série de bas-reliefs dont il s'agit maintenant de faire la description. Pour y mettre de l'ordre, et faciliter au lecteur le moyen de chercher ce qu'il aurait besoin de savoir, il me paraît utile de faire quelques divisions arbitraires. Je ne puis plus, en effet, me baser sur la séparation du monument en quatre parties ou édifices distincts; car en décrivant à part les sculptures qui appartiennent à chacun de ceux-ci, je serais obligé de morceler les longues séries de figures qui décorent les façades, puisque ces séries se continuent sur des murailles appartenant à des édifices différents. Je crois préférable de décrire à la fois chacune des façades qui entourent les esplanades L, N, *n* et *m*; cette marche, d'ailleurs, sera mieux en rapport avec l'arrangement adopté pour les planches, puisqu'il y a des plans et des élévations pour chaque grande façade.

Après avoir ainsi fait connaître les bas-reliefs qui couvrent l'extérieur du monument, je passerai à ceux de l'intérieur, décrivant successivement ceux de chaque salle. L'ordre des numéros que portent ces salles sur le plan, me fera parcourir l'une après l'autre toutes celles de l'édifice le plus riche, que j'ai désigné sous le nom de *palais*, puis celles du

bâtiment accessoire et de l'édifice ruiné, c'est-à-dire toutes les parties du monument dans lesquelles nous avons trouvé des sculptures. Je parlerai à la fin des fragments trouvés dans le petit édifice de pierre basaltique.

Chacune des façades et des salles ayant un plan séparé avec des élévations dont les numéros se rapportent à ceux des bas-reliefs gravés à part, il sera facile de suivre la description; mais comme les savants ou les artistes pourraient avoir besoin de comparer la disposition des figures dans les différentes parties du monument, j'ai eu soin de faire faire un plan général sur lequel se trouvent reportés tous les numéros des bas-reliefs. A l'aide de ce plan on pourra facilement se faire une idée complète de la place des bas-reliefs dans le monument, de la situation particulière de certaines figures les unes par rapport aux autres, et des points vers lesquels se dirigent les diverses processions représentées sur les murailles.

Avant de commencer la description des bas-reliefs, je dois faire connaître la manière dont ils sont disposés : les plaques de gypse marmoriforme sur lesquelles ils sont sculptés ont, comme on se le rappelle, 3 mètres de hauteur sur une largeur qui varie de 1 à 3 mètres, suivant la place qu'elles occupent ou les dimensions des sujets et des personnages représentés. Ces plaques, dont les joints verticaux ont été exprès évidés en biseau en arrière, sont très-exactement juxtaposées, et forment ainsi de longues surfaces qui couvrent toute l'étendue des façades ou des salles, et ne sont interrompues que par les angles ou les baies des portes. En général les sujets ne sont pas bornés par les dimensions des plaques, mais se continuent sans interruption sur toute la longueur des murailles d'une salle ou d'une façade. On voit des figures traversées verticalement par la ligne de jonction de deux pièces du revêtement, en sorte qu'il est à présumer qu'elles ont dû être sculptées après la mise en place de ces pièces. Dans aucun cas le revêtement n'est formé de deux morceaux superposés; toujours les plaques sont formées d'un seul bloc depuis le haut jusqu'en bas.

Sur les façades, les personnages étant d'une taille colossale, occupent toute la hauteur du revêtement, en sorte qu'il n'y a qu'un seul rang de bas-reliefs. Mais il n'en est pas toujours ainsi dans l'intérieur du monument; dans quelques salles, telles que celles marquées II, V, etc. il y a deux zones de bas-reliefs superposés et séparés par une bande d'inscriptions cunéiformes de 0,60 de largeur. Dans tous les cas, il y a au bas du revêtement une plinthe qui a environ 1 décimètre de hauteur, et une plate-bande semblable règne le long du sommet des plaques. Il n'y a pas d'encadrement aux bords verticaux de celles-ci, à moins que le sujet ne soit terminé, comme cela a lieu à l'ouverture des portes; dans ce cas la plaque est garnie d'un mince rebord dont la saillie, comme celle de la plinthe et de la plate-bande supérieure, est égale à celle des figures.

Quoique dans les endroits où il y a deux zones superposées de petits bas-reliefs, le même sujet se continue souvent sans interruption sur plusieurs plaques, cependant la bande d'inscriptions qui règne dans toute la longueur est divisée près de chaque joint par

un trait vertical, et il est évident, comme je le montrerai plus tard, que les lignes commencent et se terminent aux bords de chaque plaque; il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, puisque sans cela, pour lire les inscriptions, on aurait été obligé de suivre les lignes de l'extrémité d'une salle à l'autre, et souvent, par conséquent, sur une longueur de plus de cent pieds. Cela aurait rendu la lecture impossible, et l'on conçoit que l'on ait été forcé de diviser le texte. Telle est la disposition générale de l'ornementation : je vais en décrire les détails en commençant par la façade L, qui entoure l'esplanade, ouverte au Sud-Ouest.

FAÇADE L.

La façade L, on se le rappelle, est formée d'une partie centrale et de deux ailes faisant retour en équerre, l'une, très-courte, au Nord-Ouest (K, pl. 10), l'autre (pl. 11) s'étendant beaucoup plus loin, et atteignant presque l'édifice que je suppose avoir été un petit temple. Ces deux ailes étaient malheureusement très-ruinées; mais on peut voir cependant que l'ensemble des bas-reliefs qui décoraient la façade représentait à droite et à gauche de la porte centrale F, une double procession de personnages venant apporter des présents au roi dont la figure est sculptée de chaque côté de la porte. C'est un motif de décoration qui se retrouve à Persépolis au grand escalier du palais, et que paraissent également avoir affectionné les anciens Assyriens, car il est répété un grand nombre de fois sur les murailles du monument de Khorsabad.

Le centre vers lequel se dirigent toutes les figures est la grande porte F, et par conséquent, de chaque côté, elles marchent en sens inverse : toutes sont de taille colossale, en sorte qu'elles occupent toute la hauteur des plaques du revêtement. Quoiqu'à droite et à gauche le sujet soit le même, les détails diffèrent cependant : à droite de la porte, en regardant le monument, la suite des personnages est beaucoup plus considérable, parce qu'elle se développe sur l'aile en retour formée par une des faces du bâtiment ruiné. Pour suivre ma description, le lecteur voudra bien se rappeler que j'indiquerai toujours au commencement quelle est la planche sur laquelle se trouvent le plan et les élévations de la partie du monument dont il s'agit, mais que, pour éviter les répétitions, je me bornerai, en parlant de chaque bas-relief, à donner le numéro de la planche qui le représente en détail. Ainsi l'ensemble de ce que je vais décrire actuellement est contenu dans les planches 10 et 11.

Au centre du palais qui ferme l'esplanade L, au Nord-Est, se trouve la porte F, dont les deux pieds-droits sont formés par des taureaux à tête humaine, présentant leur face au Sud-Ouest. Ces figures étant ici très-ruinées, j'en renvoie la description au moment où je parlerai de celles qui ont été transportées à Paris, et qui étaient exactement semblables.

Dans l'enfoncement formé par la saillie du massif de la muraille d'un côté, et de l'autre par celle de la partie antérieure des taureaux, il y avait trois petits bas-reliefs trop dégradés

pour qu'on puisse les décrire; j'ai pu voir seulement qu'ils ont dû, comme aux autres portes, représenter des personnages ailés, ou tenant à la main la fleur symbolique dont je parlerai bientôt. L'enfoncement de chaque côté était pavé avec une pierre sur laquelle était scellé un petit lion de bronze; le seul qui ait été retrouvé était aux pieds du taureau de droite; je le décrirai plus tard. Pour le moment je me bornerai à dire qu'au-dessus de ce lion il y avait un fort anneau de bronze scellé dans la muraille; comme la petite statue en porte également un sur le dos, il est à croire qu'une chaîne les unissait autrefois, de manière à représenter un lion enchaîné.

De chaque côté de l'élargissement antérieur de la baie, il y a deux figures symboliques (pl. 10, nos 14 et 19); ce sont des personnages à tête d'oiseau, très-souvent reproduits près des portes du monument, et que l'on voit aussi fréquemment gravés sur les cachets et les cylindres babyloniens. Ceux dont je parle actuellement n'ont pas été dessinés, parce que nous en avons trouvé ailleurs d'autres tout à fait semblables, même dans les détails, mais mieux conservés. M. Flandin a choisi ceux de la porte G, et il en a donné une représentation exacte dans les planches 74 et 75. Le lecteur devra donc avoir recours à ces deux planches pour suivre la description que je vais faire de ces figures.

FAÇADE L, N° 19 (PL. 10).

Figure symbolique ailée, à tête d'oiseau. A l'exception des ailes et de la tête, le corps entier du personnage est humain. De la main droite élevée et tendue en avant, il tient le fruit d'une plante conifère, qui par sa forme ovale paraît être plutôt celui d'un pin que d'un cyprès. La main gauche abaissée tient une corbeille ou panier à anse qui semble avoir été cylindrique, mais qui était certainement formé de baguettes ou fibres nattées et entrelacées comme dans les ouvrages de vannerie.

La tête, à en juger par la forme du bec, est celle d'un oiseau de proie; la mandibule supérieure est en effet fortement recourbée en bas à son extrémité, et près du crochet elle présente la dent caractéristique de cette classe d'oiseaux. A en juger par la longueur, ce bec est plutôt celui d'un vautour ou d'un aigle que celui d'un faucon ou d'un épervier. L'œil est également celui d'un oiseau, et l'on peut voir que l'artiste n'a pas négligé de marquer le petit cercle de plumes qui entoure plus ou moins exactement cet organe dans l'animal dont il représentait la tête.

Une série de plumes redressées forme une crête qui s'étend depuis la naissance du bec jusqu'au bas du col; elle diminue de hauteur d'avant en arrière, et à sa base il y a une rangée de crochets ou de petites volutes, destinées sans aucun doute à représenter la frisure du duvet ou des poils, comme on le verra par d'autres exemples. Cette tête d'oiseau est, en outre, garnie d'une chevelure formée de bandes distinctes, terminées par une rangée de boucles; deux rangées semblables interrompent encore horizontalement les bandeaux, sans doute pour en représenter plusieurs couches superposées.

L'une des ailes est pendante; l'autre est élevée en l'air; on y distingue très-bien les grandes pennes, les couvertures et les petites plumes qui garnissent le fouet. Je ne crois pas qu'il y ait eu une règle pour le nombre des plumes des ailes; le nombre m'en a semblé variable; il est de dix à douze pour les pennes, et de huit ou neuf pour les couvertures.

Le vêtement de cette figure est très-simple; il semble consister en une tunique serrée, qui descend depuis le col jusqu'au-dessus des genoux, et dont les manches étroites atteignent à peine le pli du coude. Le bas de cette espèce de tunique, l'ouverture par laquelle passe la tête, et l'extrémité des manches, sont ornés d'une broderie représentant des rosaces entourées d'un carré. Une large ceinture serre les reins. En comparant les deux figures 14 et 19, qui présentent au spectateur, l'une le côté droit, l'autre le côté gauche, on peut voir que le premier tour de cette ceinture est un simple bandeau orné sur les bords d'une petite broderie, mais qu'il a dû se continuer avec un filet de même largeur qui le recouvre en partie. Les cordons de ce filet se réunissent ensuite pour former un lien qui servait sans doute à maintenir le tout; mais on ne peut voir comment il était fixé. Un large bandeau paraît pendre de cette ceinture; il est d'abord enrichi de la même broderie de rosaces que l'on voit sur les bords de la tunique; puis, lorsqu'il la dépasse en bas et paraît entre les jambes, il se divise en quatre cordons, dont chacun est noué près de l'extrémité, et, après le nœud, se divise en une petite houppe. Telle est la disposition apparente sur le bas-relief 19, qui montre le côté droit de la figure; mais sur le bas-relief 14, qui montre le côté gauche, la disposition est un peu différente, en ce que la partie de ce bandeau qui est ornée de rosaces est garnie d'une frange pendante en arrière, tandis qu'au côté droit cette frange pend en avant.

Outre les vêtements dont je viens de parler, ces figures symboliques portent quelques ornements remarquables : autour du cou est un collier composé de grains ronds alternativement plus gros et plus petits, et terminé par une sphère plus grosse présentant en avant une petite fleur assez semblable à une fleur de lis : l'ensemble de cette boule terminale du collier rappelle un peu une grenade avec les divisions renversées du calice. Les poignets portent de riches bracelets formés d'un triple anneau enrichi, en dedans et en dehors du poignet, d'une rosace double. D'autres bracelets entourent le bras près du pli du coude; ceux-ci consistent en une spirale faisant deux tours complets; ils paraissent avoir été faits avec des fils métalliques non entrelacés, mais simplement juxtaposés, et reliés d'espace en espace par d'autres fils qui les entourent.

En décrivant le vêtement de ces personnages à tête d'oiseau, je me suis servi de quelques expressions dubitatives; c'est qu'en effet il n'est pas certain pour moi que la tunique et la ceinture composent tout ce vêtement; je suis porté à croire, au contraire, que tout ce qu'on voit au-dessous de la ceinture est superposé à la tunique; que c'est une pièce d'étoffe jetée autour des reins, maintenue ainsi par la ceinture, et que cette sorte de bandeau frangé qui pend entre les jambes n'est que la bordure des extrémités de cette pièce d'étoffe. Je sais que, pour les figures dont il s'agit, l'opinion que je viens d'exprimer est sujette à quelques

difficultés, mais je montrerai, par la suite, des exemples qui me paraissent en prouver la justesse. On sait d'ailleurs que cette manière de se couvrir le milieu du corps était usitée chez les anciens Égyptiens, et elle l'est encore aujourd'hui dans beaucoup de parties de l'Orient, comme en Arabie, dans la haute Égypte, le Sennaar, etc.

BAS-RELIEF N° 20[1] (PL. 10).

Au côté droit de la porte F commence la série de figures qui se déploie sur la face Sud-Ouest du palais, et se continue sur la face Nord-Ouest de l'aile en retour, formée par le bâtiment ruiné. Le bas-relief 20 représente deux personnages imberbes, qui presque partout où le roi est représenté, se tiennent derrière lui : ce sont des figures semblables, qu'à la rondeur des traits et à l'absence de barbe j'avais d'abord cru être des femmes, mais que je n'ai pas tardé à reconnaître pour des eunuques. L'un de ceux représentés ici (pl. 13) élève de la main droite un chasse-mouche au-dessus de la tête du roi placé devant lui dans le bas-relief suivant; de la main gauche il tient une bandelette, ou peut-être un mouchoir destiné à servir aux besoins de son maître. Derrière cet eunuque il y en a un autre portant probablement les insignes de la royauté, l'arc et le carquois, et une masse d'armes ou un sceptre.

Ces deux eunuques, comme tous ceux que nous verrons ensuite, sont vêtus de la même manière; ils portent d'abord une longue tunique serrée autour du col et descendant jusqu'aux chevilles du pied; les manches finissent au-dessus du pli du coude. Le bas de cette tunique est richement orné; il est bordé de rosaces enfermées dans des carrés, et il en descend une rangée de glands ou de houppes dont l'arrangement rappelle celui de la garniture de nos rideaux. Cette espèce de frange se termine elle-même par trois rangées de globules destinés sans doute à représenter des perles ou des ornements de ce genre. Les pieds sont chaussés de sandales à quartiers embrassant le talon, et laissant à découvert le métatarse et les orteils.

Par-dessus cette tunique est jetée une large écharpe de laquelle pendent de longues franges qui descendent jusqu'aux genoux, où elles se terminent toutes régulièrement à la même hauteur, laissant le reste de la tunique à découvert jusqu'à la bordure inférieure. Cette écharpe croise le dos et la poitrine, en passant sur l'épaule droite et sous le bras gauche; comme elle est oblique, les franges qui s'en détachent doivent, si elles sont toutes de même longueur, avoir également leurs extrémités sur une ligne oblique; et c'est ce qui a

[1] Sur les plans et les élévations les bas-reliefs ont été numérotés, comme cela devait être, suivant un ordre régulier, en commençant par une extrémité et en finissant par l'autre; mais on conçoit que dans la description je ne puisse suivre cet ordre, qui souvent m'obligerait à commencer par des objets insignifiants, ou même par la fin du sujet représenté sur l'ensemble d'une salle ou d'une façade. Ici, par exemple, en partant du n° 1, j'aurais eu à décrire d'abord des bas-reliefs ruinés, et de la nature desquels on ne pouvait se faire une idée juste avant de connaître les mêmes objets en bon état. C'est pour cela qu'à la façade L, je commence par le n° 20, premier bas-relief d'un sujet complet, et dorénavant j'agirai de la même manière.

lieu en effet pour quelques-unes qui paraissent superficielles; mais de dessous celles-ci on en voit sortir d'autres qui viennent toutes se terminer, comme je l'ai dit, au même niveau, à peu près à la hauteur des genoux. Il faudrait donc admettre que deux rangées de franges se détachassent de l'écharpe, les plus superficielles ayant une longueur égale, celles de dessous, au contraire, croissant en longueur, en avant comme en arrière, à mesure que l'écharpe s'élève vers l'épaule droite. Je crois plutôt que ces dernières tiennent à la ceinture qui, sur les reins de l'eunuque portant le chasse-mouche, paraît au-dessous de l'écharpe. C'est, il me semble, la manière la plus simple d'expliquer l'apparence de ces deux couches de franges, se terminant les unes obliquement et les autres horizontalement. Du reste, cette espèce de baudrier est toujours richement brodé : celui de l'eunuque qui porte le carquois a trois rangées de rosaces enfermées dans des carrés; celui de l'autre eunuque a trois rangées de carrés concentriques.

La chevelure de ces personnages est, comme dans toutes les figures assyriennes, arrangée d'une manière très-curieuse : elle paraît soigneusement peignée sur la tête, et sur le col elle s'épanouit en une sorte de chignon formé d'une masse de boucles qui reposent sur les épaules. Nous retrouverons souvent cette coiffure, qui partout où les couleurs ont été conservées, est toujours peinte en noir.

Les ornements de ces deux eunuques sont semblables; ils ont chacun deux paires de bracelets, l'une au poignet, l'autre au bras; ceux des bras sont des spirales formées de fils de métal reliés entre eux par d'autres fils : on les a représentés à part dans la planche 161, n° 13. Les bracelets des poignets sont également faits d'un paquet de fils, mais ils ne sont pas en spirale; ce sont des cercles interrompus par des têtes de lion dont les museaux se touchent : c'est ce que j'avais dit être des têtes de vipère, en décrivant un bas-relief moins bien conservé dans la première lettre que j'écrivis à M. Mohl pour lui annoncer ma découverte, lettre imprimée dans le Journal de la Société asiatique. M. Flandin m'a fait ensuite reconnaître mon erreur; je crois, de mon côté, en reconnaître une petite dans la planche 161, où cet artiste a représenté, sous le n° 13, les bracelets de ces deux figures. Il en a donné deux, l'un formé d'un cercle de fils simple, l'autre plat et à têtes de lion. Il me paraît évident, au contraire, que ces eunuques ne portent aux poignets qu'une seule espèce de bracelets, et que la différence qu'a cru apercevoir M. Flandin provient de ce que les têtes de lion sont en dedans du bras, et qu'on ne peut par conséquent les apercevoir lorsque la figure présente le côté extérieur de ce membre; aussi, dans ce bas-relief, les bracelets des bras gauches des deux personnages laissent-ils voir cette espèce de fermeture, tandis que les bras droits les cachent nécessairement. J'avais d'ailleurs dessiné ces deux figures longtemps avant l'arrivée de M. Flandin, et à une époque à laquelle elles étaient mieux conservées; et mon croquis (*Lettres de M. Botta sur ses découvertes à Khorsabad*, pl. LIII), quelque informe qu'il soit, montre très-bien les fils des cercles, en dedans comme en dehors des poignets.

Outre ces ornements pour les bras, les eunuques du bas-relief n° 20 en portent encore

d'autres qui semblent avoir été fort usités chez les Assyriens; ce sont des pendants d'oreilles. On peut voir plus en grand ceux des eunuques dont je parle actuellement, pl. 161, n° 13; ils sont assez simples, mais, comme presque tous les pendants d'oreilles assyriens, ils ont une forme qui se rapproche un peu de celle de la croix ansée; cela paraîtra surtout évident, si l'on considère la série des ornements donnée dans la planche 161; ils consistent toujours en un anneau duquel pend une tige plus ou moins ornée, et deux branches latérales de forme variable se détachent soit de la tige, soit de l'anneau lui-même.

Les objets que tient le premier eunuque sont un chasse-mouche et une sorte de bandelette. Le chasse-mouche, qui anciennement paraît avoir été en Orient, comme le parasol, un des insignes de la royauté, est représenté en détail dans la planche 161, n° 13. Le manche se termine en bas par une tête de lion; en haut il s'évase en une espèce de fleur à pétales multiples et aigus, qui me semble être la même que celle que nous verrons souvent dans la main, soit du roi, soit d'autres personnages; de cette fleur s'échappe une touffe de plumes. La bandelette que l'eunuque tient de l'autre main s'élargit vers le bas, où elle se termine par une frange peinte en rouge; elle est double, ou plutôt elle est pliée en deux, et l'anse qu'elle forme embrasse le pouce.

L'autre eunuque porte des armes : l'arc est passé à son bras gauche; il est plutôt anguleux que courbe, et ses deux extrémités se terminent par des têtes d'oiseaux, emblème probable de la rapidité des flèches; dans ce bas-relief cet arc était peint en rouge. Le carquois est suspendu sous le bras gauche par une tresse qui passe sur l'épaule et vient s'attacher à deux anneaux. On verra, pl. 159, n° 13, le détail des ornements dont il est couvert : la forme paraît en avoir été carrée. Une bande de lignes brisées en borde l'extrémité inférieure, et par le bout opposé on voit sortir le talon empenné des flèches. Le long du côté supérieur règne une espèce de cordon formé de fils reliés de distance en distance par d'autres fils. L'extrémité de ce cordon dépasse les pennes des flèches, et se termine par une boule surmontée de la petite fleur dont nous avons vu un exemple au manche du chasse-mouche. Il est difficile de dire avec certitude ce qu'a pu être ce cordon, mais je pense que ce n'est autre chose qu'un paquet de cordes d'arc propres à servir de recharge en cas de besoin. Les ornements de ce carquois et les petits glands qui le décorent étaient peints en rouge. La masse d'armes a un manche cylindrique; la tête en est formée par une boule surmontée par une couronne de mâchoires de lion; la poignée est plus mince que la tige, et paraît avoir été entourée de petites cordes pour que la prise en fût plus ferme. Il y a, du reste, à cette extrémité, une anse qui devait se passer autour du poignet et empêcher que l'instrument n'échappât de la main. C'est la présence de cet appendice qui me porte à croire que ce bâton était une arme; car sans cela il eût été permis de croire que c'était un sceptre, que nous savons, par le livre d'Esther, avoir été en usage chez les Assyriens.

BAS-RELIEF N° 21 (PL. 10).

Ce bas-relief (pl. 14) représente certainement le souverain qui a fait bâtir le monument de Khorsabad; car tous les personnages qui vont suivre, et qui paraissent apporter des tributs ou des présents, se dirigent vers lui. Ce roi, revêtu d'un riche costume, est debout; sa main gauche s'appuie sur la poignée de son épée, et de la droite il tient un long bâton sur lequel il paraît s'appuyer. Sa chevelure est disposée comme celle des eunuques du bas-relief précédent, et sa longue barbe est arrangée avec un soin tout aussi minutieux. Ses favoris sont frisés en petites boucles; et sa moustache coupée ras au-dessus de la lèvre, est frisée également sur les coins de la bouche. Des boucles nombreuses et régulières couvrent les joues, et la partie pendante de la barbe est divisée en cordons serrés, interrompus par trois rangées horizontales de boucles; trois rangées semblables la terminent en bas. Cet arrangement, plus ou moins recherché est le même pour toutes les figures d'hommes qui n'ont pas, comme les eunuques, perdu la marque de leur virilité, et l'on peut le considérer comme un antique exemple du soin que les Orientaux ont toujours eu et ont encore de leur barbe.

Le roi est coiffé d'une tiare en forme de cône tronqué; comme elle paraît prendre la forme de la tête, on peut supposer qu'elle était faite avec une matière flexible. Du centre de cette espèce de couronne sort un petit cône, et le tout ressemble exactement aux bonnets actuels des Persans, qui, on le sait, sont de fourrure noire, et portent au sommet un petit cône d'indienne ou de drap rouge. Mais la tiare des rois assyriens n'était certainement pas faite avec une peau d'animal; car sur le bas-relief 12 (pl. 12), qui fait le pendant de celui-ci, on voit qu'elle avait des bandes d'ornements peints en rouge. Deux bandelettes également rouges sortent de dessous la partie postérieure de la tiare, passent sur les épaules et pendent derrière le dos. Elles sont terminées par un flocon ou frange.

Quoique la figure du roi se reproduise souvent, il est difficile de bien comprendre la forme de ses vêtements; voici cependant comment je crois que l'on peut expliquer les apparences. Il a d'abord une longue tunique couverte de rangées régulières de carrés au milieu desquels se trouve une rosace; cette robe est bordée en bas d'une frange dont les flocons sont terminés par quatre rangées de perles. Par-dessus la tunique est jeté une espèce de manteau dont l'agencement ne me paraît pouvoir être expliqué que d'une seule manière. La figure ci-dessous aidera à comprendre mon explication.

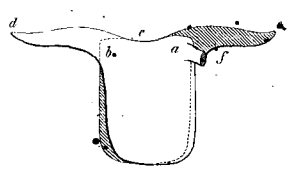

Ce manteau a dû être fait de deux pièces, l'une antérieure, l'autre postérieure, arrondies en bas, et cousues l'une sur l'autre en *a* et *b*, de manière à laisser en *c* une ouverture pour passer la tête; chacun des coins supérieurs de ces deux pièces s'allongeait en forme de bande ou de lanière dont l'antérieure se rejetait en arrière par-dessus l'épaule droite, et la postérieure en avant par-dessus l'épaule gauche; c'était, en quelque sorte, une chasuble dont les angles avaient des appendices que l'on faisait passer par-dessus l'épaule correspondante.

En comparant les planches 12 et 14 dans lesquelles le roi est vêtu du même costume, mais, sur l'une, montre le côté droit et sur l'autre le côté gauche, on verra que mon explication rend très-bien compte de ce que l'on voit. En effet, sous les deux aspects, le manteau paraît échancré sur le côté jusqu'en haut, et chaque moitié est arrondie par en bas. La planche 14 montre le coin de la moitié postérieure s'allongeant et passant par-dessus l'épaule droite; sur la planche 12, dans laquelle le corps est vu plus de face, on reconnaît tout à la fois l'appendice postérieur retombant en avant, et l'angle de la moitié antérieure s'allongeant pour passer par-dessus l'épaule gauche. Dans cette même planche 12 le bras droit paraît passer par une courte manche, ou par un trou pratiqué dans l'étoffe, et non point entre les deux pièces, comme au côté opposé: il est possible que cette disposition ait été adoptée pour éviter que le manteau ne se dérangeât par les mouvements plus fréquents du bras droit.

Quoi qu'il en soit de mon explication, que j'abandonnerai volontiers si l'on en trouve une meilleure, les broderies de ce manteau sont aussi riches que celles de la tunique qu'il recouvre; l'étoffe est couverte de grandes rosaces qui en ont d'autres plus petites dans leur centre: tout le pourtour est bordé d'une série de petites rosaces renfermées dans des carrés; il en est de même de l'ouverture de la manche et de celle par laquelle passe le col. Enfin une longue frange garnit les bords des deux moitiés, et s'étend même jusqu'à l'extrémité des appendices, qui là paraissent être réduits à la seule bordure de petites rosaces.

Pour compléter ce qui a rapport au costume, les pieds sont chaussés de sandales à quartier élevé, peint de bandes alternativement rouges et bleues. On voit à l'extrémité antérieure un anneau dans lequel passe le gros orteil pour fixer la semelle, qui, d'ailleurs, est également retenue par un cordon passant sur le pied et traversant alternativement deux trous au côté interne et trois au côté externe du quartier. Je dois faire observer que des sandales exactement semblables sont encore en usage aujourd'hui dans la Mésopotamie, et particulièrement dans le mont Sindjâr.

Il reste maintenant à parler de la parure du souverain figuré dans la planche 14. Les pendants d'oreilles représentés plus en grand, pl. 161, n° 14, sont assez simples: de chaque côté de l'anneau il y a trois petits globules; et la tige, à peu près fusiforme, est seulement ornée de quelques bourrelets. Les bracelets du poignet sont, au contraire, fort riches; ils sont formés d'une plaque, sur laquelle des divisions régulières semblent indiquer des arti-

culations destinées à donner de la flexibilité. Cette plaque porte de larges rosaces qui se touchent; elles se composent d'un anneau extérieur, puis d'un premier cercle de folioles en dedans duquel est un second anneau entourant une petite rosace au centre de laquelle s'élève un globule saillant. Les anneaux qui entourent le bras au-dessus du coude, sont en spirale, formés, comme à l'ordinaire, de fils réunis.

Le fourreau de l'épée est très-remarquable; d'après sa forme prismatique on peut présumer que la lame ressemblait à celle de nos épées, mais elle est beaucoup plus large. Près de la pointe il y a un ornement composé de deux petits lions couchés, qui de leurs pattes embrassent le fourreau, et tournent la tête en arrière. Sur la planche 14 on ne peut voir la poignée, parce que la figure présente le côté droit.

En face du roi, sur le même bas-relief (pl. 14), se tient debout un autre personnage barbu, dont la main droite ouverte est élevée; tandis que la main gauche repose sur la poignée de l'épée. La chevelure et la barbe de ce personnage, que sans rien préjuger j'appellerai un mage, sont exactement semblables à celles du roi. La tête est nue, mais on peut voir, malgré son état de dégradation, qu'elle était ceinte d'un bandeau, duquel, comme de la tiare du roi, descendent deux bandelettes rouges terminées par des franges.

Le vêtement du mage est exactement semblable à celui des eunuques précédemment décrits; il consiste en une large tunique frangée par le bas, à manches courtes, par-dessus laquelle une large écharpe à longues franges pendantes est jetée obliquement sur l'épaule gauche. L'écharpe est bordée d'une triple série de petites rosaces placées dans des carrés, et l'on voit très-bien qu'elle passe, ainsi que les franges, par-dessus l'épée à laquelle elle servait peut-être de baudrier. Les sandales sont semblables à celles du roi, si ce n'est qu'elles sont peintes en bleu.

Les boucles d'oreilles sont très-effacées, mais cependant on peut distinguer qu'elles avaient à peu près la forme de la croix ansée. Un cercle orné de trois grandes rosaces forme les bracelets du poignet; ceux des bras sont des spirales de fils. La poignée de l'épée est très-riche; au sommet est une demi-sphère, puis vient une boule entre deux disques plats; enfin deux mâchoires supérieures de lion juxtaposées embrassent la lame, et terminent la poignée à l'endroit où elle s'applique contre l'ouverture du fourreau.

BAS-RELIEFS N°s 22, 23 ET 24 (PL. 10).

Ces bas-reliefs représentent des eunuques dont le costume ne diffère en rien de ceux du bas-relief 20. L'attitude des personnages est seulement différente : tous ont les mains croisées. Le n° 23 tapisse le retour que fait la muraille, qui dans cet endroit se retire en arrière de près de 2 mètres.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 10).

Eunuque vêtu comme les précédents (pl. 15); quelques détails seulement diffèrent. La poignée de l'épée est semblable à celle du roi; c'est-à-dire qu'à l'ouverture du fourreau, elle est garnie de deux mâchoires de lion embrassant la lame; de plus, elle paraît ne pas être suspendue à l'écharpe sous laquelle elle passe comme à l'ordinaire, mais avoir un baudrier particulier passant sur l'épaule droite. On voit en effet, sur la poitrine, les restes d'un bandeau orné de trois larges rangs de perles; la rangée du milieu est interrompue d'espace en espace par des plaques rondes formées de ces mêmes globules ou perles. Cet eunuque élève la main gauche en l'air, et paraît faire signe aux personnages qui suivent d'avancer.

Entre les bas-reliefs 25 et 26 s'ouvre la porte G, une de celles qui donnent entrée dans la salle H. La partie la plus étroite de cette porte a pour montants deux grands bas-reliefs 1 et 2, figurés dans les planches 74 et 75. Tous les deux représentent le même sujet, vu cependant d'un côté différent, puisque les figures marchent dans le même sens. Dans chacune il n'y a que deux personnages, dont le premier est à tête d'oiseau, et en tout semblable à ceux qui tapissent l'entrée de la baie de la porte F. La description que j'ai faite de ceux-ci étant minutieuse, et s'appliquant exactement à ceux de la porte G, il est inutile de la recommencer.

Derrière ces figures à tête d'oiseau, il y a de chaque côté un personnage barbu, revêtu d'un costume que nous n'avons pas encore rencontré, mais qui, ici, est fort dégradé. Comme nous en retrouverons de semblables et en bon état par la suite, je n'en ferai pas actuellement la description. Je ferai seulement remarquer l'objet que tient à la main le personnage barbu; il ressemble à un trident ondulé, dont chaque branche est terminée par une boule semblable à une grenade. Ce sont certainement, comme je le montrerai, les boutons d'une fleur qui reparaîtra souvent. Ici les tiges et les boutons sont peints en rouge.

Dans l'élargissement de la baie de la porte G, les montants plus étroits offraient, de chaque côté, deux petits bas-reliefs superposés et séparés par une bande d'inscriptions; mais ils étaient tellement dégradés, qu'il a été impossible de les dessiner, et qu'il me serait également impossible de les décrire. Je reprends donc la description des bas-reliefs de la façade L, qui recommence après la porte, en marchant vers le Sud-Est.

BAS-RELIEF N° 26 (PL. 10).

Ici paraissent les premières figures apportant des présents au roi, vers lequel elles se dirigent, appelées ou introduites par l'eunuque du bas-relief 25. Sur le bas-relief 26 (pl. 16) il y a deux eunuques habillés, comme ceux que nous avons vus jusqu'ici, avec une longue tunique et une écharpe à longues franges. Le premier porte deux vases hémisphériques

sans aucun ornement. Le second en porte également deux, mais d'une forme très-différente; ce sont des vases cylindriques terminés en bas par une tête de lion, et garnis d'une anse mobile qui s'attache au bord par deux anneaux. En considérant les contours ondulés de ces derniers vases, en considérant combien peu la tête qui en fait le fond est propre à leur servir de base, j'ai été conduit à croire que c'étaient réellement des cols de lionceaux dont on tannait la peau, et dont on fermait la gueule par un moyen quelconque, pour les rendre propres à porter un liquide. Ce qui est certain, c'est que les contours de ces vases singuliers sont précisément ceux que prendrait un vaisseau cylindrique de cuir flexible, rempli en partie d'un liquide, et supporté par une anse rigide attachée sur deux points de l'ouverture. Cette supposition n'a rien de choquant, puisque encore aujourd'hui en Orient les outres et les bouteilles de cuir sont communément usitées pour transporter le vin ou rafraîchir l'eau, suivant qu'elles sont ou ne sont pas perméables.

Ces personnages n'ont rien autre de remarquable, si ce n'est leurs bracelets, qui sont d'une forme que nous n'avons pas encore rencontrée. Ceux qui entourent leurs poignets sont de simples anneaux non soudés et même entr'ouverts : j'en ai vu d'exactement semblables aux bras des femmes arabes.

BAS-RELIEF N° 27 (PL. 10).

Deux eunuques se dirigeant, comme les précédents, vers le roi, et portant sur leurs épaules un char ou plutôt un fauteuil placé sur deux roues (pl. 17). Voici quel est l'arrangement de cette espèce de voiture : le dossier du fauteuil est droit, et s'élève au-dessus du bras, qui paraît rond, et se coude pour venir joindre le pied antérieur, qui est carré. Entre le bras et le siége il y a trois petites figures barbues, vêtues comme celles de la porte G, et coiffées d'une sorte de tiare garnie sur les côtés de doubles cornes de taureau. Je ferai plus tard la description de cette espèce de coiffure.

Entre le siége et un barreau transversal qui unit le pied de derrière à celui de devant, est une petite figure de cheval richement enharnaché, qui de son poitrail semble pousser en avant le pied contre lequel il s'appuie. Le barreau sur lequel il marche est couvert d'ornements semblables à des fleurs de lis opposées base à base et réunies ainsi par une ligature. Les pieds enfin se terminent par une masse conique formée de rangées d'écailles semblables à celles des pommes de pin, et devenant plus petites à mesure qu'elles approchent de la pointe.

Il est difficile de dire comment ce fauteuil est placé sur le train. On comprend bien que les pieds de derrière ont pu poser sur l'essieu, mais le pied de devant paraît être porté par le timon; et cependant cela n'est pas possible, puisque ce timon était simple et nécessairement fixé au milieu de l'essieu.

Les roues sont à huit rayons minces, et à jantes, au contraire, très-épaisses; à en juger par la proportion des eunuques qui les portent, elles ont dû être de petite di-

mension. Quant au timon, il est fort long; d'abord droit, il se recourbe ensuite pour se terminer, à la hauteur du bras du fauteuil, par une tête de cheval aussi ornée que celle du cheval placé sous le siége. Ce timon, placé entre deux chevaux, devait reposer sur leur dos, au moyen d'une barre transversale qui se termine à chaque bout par une tête de gazelle. Rien ne manque à l'arrangement; car le sculpteur a même représenté les rênes sous forme de trois cordons allant du joug à l'essieu.

Il n'y a rien autre à remarquer dans ce joli bas-relief, aujourd'hui au Musée de Paris: les eunuques sont vêtus comme à l'ordinaire; seulement leurs boucles d'oreilles ont encore une nouvelle forme, représentée sur la planche 161, sous le n° 17.

BAS-RELIEF N° 28 (PL. 10).

Deux eunuques sans épée, portant un siége ou un trône (pl. 18). Le dossier de cette espèce de fauteuil est peu élevé, et il est surmonté d'une figure barbue dont le costume est pareil à celui des personnages de la porte G, que je décrirai plus tard. Elle est coiffée d'une tiare à doubles cornes de taureau, surmontée d'une paire de cornes ou d'un croissant, au milieu duquel se voit la fleur de lis ordinaire. Quatre autres figures semblables supportent sur leur tête le bras du trône, qui est très-bas; elles semblent marcher la main droite relevée. Enfin, placés debout sur un épais barreau transversal, deux autres personnages semblent soutenir le fond sur leurs bras élevés et leurs mains ouvertes; ils sont vêtus comme les précédents, mais ils n'ont pas de tiare, et leur tête nue est entourée d'un diadème ou bandeau orné de rosaces. Enfin, plus au-dessous, un autre barreau transversal est sculpté de doubles volutes unies dos à dos par des ligatures.

L'absence de l'épée est la seule chose à remarquer dans le costume des eunuques qui portent ce trône; les anneaux de leurs bras sont de simples tiges en spirale; les bracelets de leurs poignets sont aussi de simples anneaux.

BAS-RELIEF N° 29 (PL. 10).

Eunuques portant une table (pl. 19) ou un bassin. Leur costume ne nous offre rien de nouveau; la table au contraire est très-remarquable: le dessus en est plat, mais elle est arrondie en dessous, et cette forme, jointe à la solidité des pieds carrés qui la supportent, me fait penser que c'était peut-être un large vase. Les pieds se terminent en bas par de vigoureuses pattes de lion, et paraissent reposer sur un plateau porté lui-même par des cônes couverts d'écailles imbriquées, et ressemblant à des pommes de pin. Une forte barre joint les pieds au-dessus des pattes de lion terminales. Sur cette barre se tiennent deux figures barbues, coiffées d'une tiare garnie de cornes et surmontée de fleurs de lis; elles sont tournées l'une vers l'autre, et élèvent leurs mains au-dessus de leur tête, pour supporter le dessous arrondi de la table. Ces deux figures sont séparées par une tige arrondie, cannelée, interrompue d'es-

pace en espace par des anneaux ornés d'un rang d'écailles de pommes de pin. Cette tige va du centre du plateau supérieur au plateau inférieur.

BAS-RELIEF N° 30 (PL. 10).

Deux hommes portant un char (pl. 20). Le costume de ces figures diffère de ceux que nous avons vus jusqu'à présent. Elles paraissent avoir une tunique à très-courtes manches, descendant jusqu'aux rotules; une ceinture très-simple entoure leurs reins, et l'on voit pendre entre leurs jambes un bout d'étoffe frangée. Telles sont les apparences; mais comme il est fort difficile de concevoir ce que peut être cette frange, si l'on réduit le costume à cette simplicité, je crois que ce qui paraît être le bas de la tunique est le bout frangé d'une pièce d'étoffe tournée autour des reins, et maintenue dans cette position par la ceinture. On peut voir, en effet, que les franges pendent d'une bordure semblable à celle du bas de la tunique, c'est-à-dire formée de rosaces encadrées. Il est possible même de concevoir que cette pièce supplémentaire du vêtement soit placée sous la tunique, comme cela a lieu aujourd'hui encore dans l'Yémen, où les habitants portent sous leur chemise une longue serviette jetée autour des reins. Les jambes et les pieds sont nus.

Les bracelets sont très-simples : au bras il y a une tige tournée en spirale, et aux poignets des anneaux sans ornements. L'anneau des oreilles porte une tige terminée par un petit cône. L'épée, dont la poignée est garnie de mâchoires de lion, est suspendue à un large baudrier orné de trois rangs de perles, dont la rangée médiane est interrompue par quatre plaques de globules semblables. La chevelure est, comme à l'ordinaire, rassemblée en une masse de boucles sur les épaules. La barbe est disposée comme celle du roi; seulement les tresses terminales sont plus courtes, et n'ont que deux rangées horizontales de boucles.

Le char que portent ces individus est malheureusement dégradé, et l'on ne peut plus distinguer les ornements qui ont dû le décorer. La caisse en est carrée, et elle est fortifiée sur le devant par une forte pièce, du bas de laquelle s'élève obliquement le timon, qui ensuite fait un angle, et redevient perpendiculaire au devant de la caisse. Du haut de la pièce antérieure descend une tige qui vient obliquement se fixer à l'angle que fait le timon, qui est droit dans le reste de la longueur.

Le joug, très-contourné, est droit au milieu où il se joint au timon, puis il offre de chaque côté deux demi-cercles séparés, chacun par une partie droite; enfin chaque extrémité se termine par un crochet courbé en sens inverse des demi-cercles. D'après cette disposition il est permis de concevoir qu'il y ait eu, sous le joug, place pour quatre chevaux, un sous chaque demi-cercle, et cela paraît d'autant plus probable, que ces échancrures paraissent garnies d'un bourrelet : dans ce cas les demi-anneaux qui semblent fermer celles-ci, représenteraient la courroie qui devait passer sous le cou des animaux pour maintenir le joug. On peut cependant concevoir aussi qu'il n'y ait eu place que pour deux chevaux,

dont le cou alors se serait trouvé sous la portion droite, séparant les demi-cercles de chaque côté; ceux-ci étant fermés par des demi-anneaux, auraient servi aux attaches du joug. Quant aux roues, elles sont à huit rayons minces et à jantes très-larges; elles paraissent proportionnellement plus grandes que celles du fauteuil décrit précédemment.

Ce bas-relief termine au Sud-Est la façade L, qui immédiatement après tourne à angle droit au Sud-Ouest; mais la longue procession de personnages dont j'ai commencé la description n'en continue pas moins. Les figures dont je vais parler actuellement suivent les précédentes, et, comme celles-ci, paraissent apporter des présents au roi placé à droite de la porte G.

BAS-RELIEF N° 31 (PL. 11).

Personnage barbu conduisant quatre chevaux (pl. 21). L'homme est vêtu comme les précédents, si ce n'est que sa tunique est encore plus simple, car elle ne porte pas de broderies aux manches. On voit également entre les jambes le bout d'étoffe frangée.

Les quatre chevaux sont rangés très-régulièrement de front, les têtes et les jambes étant toutes alignées et reproduisant le même mouvement, comme cela se voit aussi sur d'anciennes médailles. Par une singularité difficile à expliquer de la part de sculpteurs qui n'épargnaient pas le travail, on voit bien les quatre têtes, mais il n'y a qu'un seul poitrail et seulement huit jambes; il est, en outre, impossible de comprendre la position de l'individu qui conduit les chevaux. Son bras droit tient la bride au côté droit du cou du premier cheval, et cependant son corps est au moins au côté gauche du second, puisque ses jambes sont en partie cachées par celles des animaux. On ne peut croire que ce soit par erreur, et il faut supposer que cette manière de représenter de pareils sujets était conventionnelle.

L'enharnachement des chevaux est très-riche; sur le poitrail passe une bande attachée sur le garrot, et de laquelle pend une double rangée de glands qui paraissent terminés par de petites perles. Une autre bande brodée descend du sommet de la tête, et soutient, sous la mâchoire, un gland formé de trois houppes superposées et terminées également par des perles. La tête porte un panache pareillement à trois houppes, au sommet duquel est un globule. La bride paraît composée des mêmes pièces que les nôtres; la têtière est ornée de rosaces; un épais bandeau, formé d'écailles imbriquées, passe au-dessus des yeux, et, au point où il se joint à la têtière, il se termine par un gland à double houppe. La courroie qui soutient le mors et celle qui passe sur le nez sont ornées de rosaces; quant au mors lui-même, il tient à la bride par trois branches formant les rayons d'un arc de cercle. La queue du cheval, fort longue, est serrée sur le milieu par un large lien.

Après le bas-relief 31 s'ouvre la porte *c*, qui communiquait avec la salle VI; elle se distinguait des autres en ce qu'elle n'était pas tapissée de plaques de gypse, mais que le massif de briques crues de la muraille y était à découvert. Au devant il y avait, comme à l'ordinaire, deux trous à idoles, et au côté gauche se trouvait un fort anneau de pierre

scellé dans le sol. Il est impossible d'en deviner l'usage. On pourrait croire qu'il servait à attacher les chevaux, car il ressemble à ceux encore employés aujourd'hui à Mossul à cet usage. Mais la nature du pavage de l'esplanade ne permet guère d'adopter cette supposition; les briques sont trop tendres pour avoir pu résister au choc des sabots d'un cheval.

BAS-RELIEF N° 32 (PL. 11).

Après la porte *c* vient le bas-relief 32, représentant un eunuque vêtu comme tous les autres, et portant un de ces vases à base formée d'un museau de lion, que nous avons déjà vus; d'une main il le supporte, de l'autre il en couvre l'ouverture.

La plaque n° 33 faisait un angle droit avec la précédente, sur laquelle elle avançait d'environ $1^{m},50$. Les sculptures en étaient effacées.

BAS-RELIEF N° 34 (PL. 11).

Deux eunuques à vêtement ordinaire, portant une table (pl. 22): Les bracelets des poignets de ces figures sont, comme ceux des bras, formés de fils reliés transversalement. La table qu'elles portent a le dessus plat, orné aux angles de têtes de lion; des pattes de même animal terminent les pieds, qui sont carrés et marqués transversalement de quatre rangs de triples rainures: Ces pieds sont réunis par une barre sur laquelle sont sculptées des doubles volutes, accolées dos à dos, reliées par des bandes à rainures verticales. Le tout est supporté par des cônes à écailles imbriquées.

BAS-RELIEF N° 35 (PL. 11).

Deux eunuques à vêtement ordinaire et à bracelets, semblables à ceux des précédents (pl. 23). Le premier porte un tabouret ou plutôt une petite table, de même forme que celle que je viens de décrire, mais beaucoup moins large; ce qui me fait croire que c'est une table et non point une espèce de siége, c'est que la hauteur en est la même que celle du bas-relief 34, ce qui ne pourrait être si elle avait servi à s'asseoir. L'eunuque qui marche derrière le premier, porte sur ses deux mains élevées un grand vase rond, à rebord très-simple et sans ornement. Tous les deux, au lieu d'avoir pour broderies de l'écharpe et du bas de la tunique des séries de rosaces, ont des bandes de rosaces entremêlées de carrés concentriques.

La plaque n° 36 avait été brisée en fragments qui n'ont pas été retrouvés; il en est de même du n° 37. Le n° 38, placé au fond de l'enfoncement formé par le retrait de la muraille, près de la porte V, avait aussi disparu en partie; il devait porter deux bas-reliefs, dont l'inférieur seul restait en place et représentait un personnage barbu, tenant une fleur à la main, en tout semblable à ceux que l'on voit à la porte G, derrière les

figures à tête d'oiseau. Quant à la porte V, elle était, comme la porte F, tapissée de deux grands taureaux à tête humaine. Sur le plan et l'élévation ils sont marqués 39 et 40.

Il n'y a presque rien à dire sur cette portion Sud-Est de la façade L, tous les bas-reliefs ayant disparu. On peut voir seulement qu'à une distance égale à celle qui sépare la porte *c* de celle marquée V, il y en avait une autre *a*, qui, comme celle dont elle fait le pendant, n'avait pas de parement de plaques de gypse. Plus loin il y avait une autre grande porte à taureaux symboliques; puis la façade se terminait, avant d'arriver au petit temple, sans qu'il ait été possible de découvrir de quelle manière. De nombreux blocs de calcaire dur équarri, trouvés en cet endroit (*d*, pl. 11), permettent seulement de supposer qu'il y a eu là une muraille construite avec ces matériaux; peut-être proviennent-ils du mur de soutènement du monticule.

Il faut maintenant reprendre la description de la façade L à la porte F, à l'autre côté de laquelle nous retrouverons la même procession de personnages, avec quelques différences que j'indiquerai.

BAS-RELIEF N° 13 (PL. 10).

Eunuques placés derrière le roi, et portant l'un le chasse-mouche et la bandelette, l'autre l'arc, le carquois et la masse d'armes. Comme ce bas-relief, brisé en morceaux, était tombé à terre, il n'est pas resté exposé à la pluie, et les restes de couleur étaient beaucoup plus évidents; la chevelure, les sourcils et le tour des yeux étaient peints en noir. Il n'y a, d'ailleurs, aucune remarque à faire sur ce bas-relief, tout à fait semblable à son pendant de l'autre côté de la porte F, sauf les apparences différentes provenant de ce que les figures étant tournées dans un autre sens, présentaient au spectateur le côté gauche au lieu du côté droit.

BAS-RELIEF N° 12 (PL. 10).

Le roi, tourné vers le Nord-Ouest, en sens inverse de celui de la plaque n° 21, et le mage debout devant lui (pl. 12). La pose de ces personnages, dans les deux bas-reliefs, ne diffère qu'en ce qu'ici le mage tient la main ouverte abaissée devant lui, au lieu de la tenir élevée en l'air. De plus, les têtes étant mieux conservées, laissent mieux distinguer les détails des ornements. La tiare du roi est décorée en bas d'une large bande de rosaces encadrées; une autre bande de rosaces, sans encadrement, la borde au sommet; il y en a en outre une troisième entre l'inférieure et la supérieure : le petit cône terminal est entouré d'un cercle de lignes brisées.

Le bandeau qui couronne le mage est en forme de diadème, c'est-à-dire qu'élargi en avant, il va en se rétrécissant vers le derrière de la tête. Une large rosace le décore sur le front, et des rosaces de plus en plus petites remplissent le reste du bandeau. La barbe, les cheveux, les sourcils et le tour des yeux de ces deux personnages sont peints en noir.

Les ornements et les bandelettes de la tiare du roi sont rouges, ainsi que le long bâton qu'il tient à la main. Le diadème et les bandelettes du mage sont également rouges.

BAS-RELIEFS N°s 10 ET 11 (PL. 10).

Ces plaques étaient complétement ruinées, et les fragments dispersés. Il est certain, cependant, qu'elles ont dû porter des figures d'eunuques marchant les mains croisées; c'est du moins à cette place que, dès le commencement des fouilles, j'ai trouvé les morceaux d'une figure de ce genre, dont j'ai parlé dans ma première lettre à M. Mohl. A en juger par ce qui en reste, ces eunuques devaient marcher vers le roi. La plaque n° 10 tapisse le retrait de la muraille correspondant à celui du n° 29.

BAS-RELIEF N° 9.

Eunuque vêtu comme tous les autres, mais tenant à la main un long bâton qui semble divisé en deux par une cannelure longitudinale. C'est cette figure qu'à l'origine de mes recherches j'ai découverte en faisant creuser un puits, pour m'assurer si les murailles que j'avais rencontrées à l'extrémité du monticule (salle F) se continuaient dans l'intérieur.

BAS-RELIEF N° 8 (PL. 10).

Personnage vêtu d'une manière toute différente de ceux que nous avons vus jusqu'à présent. Ce bas-relief étant mal conservé, et le même sujet devant se représenter plus tard, je ne le décrirai pas en ce moment. Je me bornerai à dire que la figure tient une main fermée élevée en l'air, tandis que de l'autre elle supporte un objet que, novice encore à l'époque de mes premières découvertes, j'avais pris pour une cage, mais qui est évidemment la représentation d'une petite forteresse ou d'une ville conquise. Nous en verrons beaucoup de semblables.

Après le bas-relief n° 8 est la porte B (pl. 52), qui, comme celles marquées F et G, donne entrée dans la salle II. Elle est tout à fait pareille à la porte G, du moins dans la partie antérieure où les montants présentent de chaque côté une figure humaine à tête d'oiseau, et un personnage barbu tenant la fleur symbolique que nous avons déjà vue. Ces figures devant se représenter plus tard mieux conservées, j'en renverrai la description à un autre moment. Je ferai de même pour les petits bas-reliefs placés de chaque côté de l'élargissement de la porte. Là, comme à l'ordinaire, il y en a deux superposés : les supérieurs sont devenus indistincts; les inférieurs le sont moins. L'un, n° 1 (pl. 72), représente un cavalier au galop; l'autre, n° 4 (pl. 73), laisse encore apercevoir un homme monté sur un cheval et paraissant en conduire un autre. Les animaux sont enharnachés comme ceux du bas-relief 31. Le cavalier, vêtu d'une courte tunique, porte l'arc et le carquois suspendus à

l'épaule gauche; il est, de plus, armé d'une épée et d'une lance qu'il porte de la main droite, tandis que de la gauche il tient la bride du cheval qu'il monte. Il paraît chaussé de courtes bottines; et entre celles-ci et le bord de la tunique ses jambes semblent revêtues d'une cotte de mailles retenue par une jarretière. Le carquois, arrondi à son extrémité inférieure, a son ouverture recouverte d'une pièce d'étoffe qui cache le talon des flèches.

BAS-RELIEFS N°s 6 ET 7 (PL. 10).

Ils continuent la façade après la porte B. Il n'en reste plus que la partie inférieure, mais on peut voir qu'ils ont dû représenter des eunuques vêtus du costume ordinaire. La plaque n° 5 tapissait l'angle droit que forme la façade L, qui là se dirige au Sud-Ouest. Il ne restait de cette plaque que la base même.

Vient ensuite la porte A (pl. 48), communiquant de l'esplanade L à la salle I. C'est la première qui ait été découverte, car nous touchons à la portion du monument par laquelle les fouilles ont commencé. Il ne restait que la partie inférieure, très-dégradée, des montants de cette porte. De chaque côté il y avait une figure de taille colossale, et dans l'élargissement de petites figures revêtues de cottes de mailles; ce qui fait supposer que là, comme partout, il y a eu deux rangs de bas-reliefs superposés.

Le reste de la façade L, marqué K sur le plan (pl. 10), était ruiné presque jusqu'à la base, parce que cette partie affleurait la pente du monticule; on ne voyait plus que les pieds et le bas des vêtements des personnages; il y en avait quatre sur la face Sud-Est, et quatre également sur la face qui, tournant à angle droit, regarde le Sud-Ouest. Il est à présumer par le genre des vêtements que ces personnages étaient des eunuques vêtus du costume ordinaire. Il est à remarquer qu'ils marchaient en sens inverse de ceux sculptés sur la muraille Sud-Ouest du palais, c'est-à-dire qu'ils ne se dirigeaient pas vers le roi, représenté près de la porte F. Il faut en conclure qu'ils ne faisaient pas partie de la procession portant des présents.

FAÇADE N.

La façade N (pl. 24 et 25) est fermée au centre par le côté Nord-Est du palais, et par deux ailes en retour, dont celle qui ferme l'esplanade au Sud-Est est constituée en grande partie par le mur extérieur de ce que j'ai appelé le *bâtiment accessoire*. Il n'existe plus qu'une très-petite portion de l'aile Nord-Ouest. Ce qui reste de la décoration montre que cette face du monument avait plus d'importance que la façade L; car la porte principale est beaucoup plus monumentale, et les figures mythologiques y sont plus multipliées. Celles-ci remplissent toute la face du palais, et c'est seulement sur les ailes que l'on voit les restes de quelques figures indiquant une scène de la vie réelle.

Au centre est la porte M (pl. 24 et 26), donnant entrée dans la salle VIII, ainsi que

celles plus petites marquées P et Q. La première est ornée de chaque côté de six taureaux, un pour chaque pied-droit, et deux plaqués sur chaque face extérieure des massifs traversés par la porte. Ces taureaux extérieurs sont placés dos à dos; l'extrémité de leurs ailes et le bout de leur queue se touchent; les têtes, au lieu de montrer leur profil, se retournent pour présenter leur face au spectateur. Comme je l'ai déjà dit, je décrirai ces animaux symboliques lorsque nous rencontrerons ceux de la porte K, façade *m*, qui étant parfaitement conservés, ont pu être transportés à Paris.

Les bases des taureaux extérieurs empiétant sur ceux qui forment les montants, le retrait qui résulte de la saillie de ceux-ci, en avant de la baie, est plus étroit qu'à l'ordinaire, et devait se voir à peine quand on était en face. Cependant on n'avait pas négligé de le décorer de sculptures; chacune des parois de l'angle qu'il forme porte deux petits bas-reliefs superposés : l'inférieur représente un homme à tête d'oiseau, tenant la pomme de pin et le panier; l'inférieur, un personnage humain, vêtu comme ceux que je vais décrire tout à l'heure : ces plaques sont marquées 11, 12, 15 et 16 sur la planche 24. Les mêmes bas-reliefs se retrouvent sur les plaques 8 et 19 (pl. 26), qui tapissent l'enfoncement que cause la saillie du taureau extérieur sur la ligne générale de la façade. Un d'entre eux, marqué 19, et gravé, pl. 27, représente une figure humaine ailée, semblable à celles que nous allons bientôt voir.

La décoration de la porte M occupe la plus grande partie de la façade Nord-Est du palais; tout ce qui en reste libre, jusqu'aux ailes qui forment retour à angle droit, est couvert de personnages symboliques. De chaque côté des portes P et Q se tiennent des figures ailées, (6, 7, 20 et 21, pl. 24), coiffées d'une tiare et revêtues d'un costume particulier. La tiare est arrondie en haut, où elle porte un ornement à peu près semblable à une fleur de lis, et elle est ceinte sur les côtés d'une double paire de cornes, dont les pointes, en se contournant, viennent se rejoindre sur le devant; une écharpe frangée passe sur l'épaule gauche, et tombe sur la hanche. Sous cette écharpe il paraît y avoir une longue robe d'une coupe singulière; elle est serrée autour du col, et les manches en sont courtes; à partir du milieu du corps elle est ouverte par une large échancrure demi-circulaire, qui laisse à découvert le ventre et les jambes, tandis que la partie postérieure de la robe descend jusqu'aux talons. Enfin l'échancrure laisse apercevoir le bord inférieur d'une autre portion de vêtement qui s'arrête aux genoux, et qui doit appartenir, soit à une tunique plus courte, soit, comme cela est plus probable, à une pièce d'étoffe jetée autour des reins.

On ne peut concevoir ce costume d'une autre manière; il est d'ailleurs richement orné; l'échancrure et le bas de la robe sont garnis d'un double rang de rosaces et de longues franges; en outre tout le pourtour de l'ouverture antérieure est bordé d'un double cordon, dont les extrémités nouées s'épanouissent ensuite en flocon. La portion apparente de la tunique intérieure ou de la pièce d'étoffe n'a qu'un rang de rosaces, duquel pend une série de houppes. Des sandales complètent ce costume, qui est le même que portent les personnages des portes B et G, et que nous retrouverons souvent.

Les ailes de ces figures sont semblables à celles que nous avons vues aux épaules des personnages symboliques à tête d'oiseau : en outre les attributs en sont semblables; ce sont la pomme de pin et le petit panier.

Aux extrémités du côté Nord-Est de la façade N, près de l'angle droit que forment les deux ailes, sont d'autres personnages (5 et 22, pl. 24) vêtus comme les précédents; seulement ils n'ont pas de tiare, et leur tête nue est simplement ceinte d'un bandeau enrichi de rosaces. Leur main droite est élevée en l'air, et de la main gauche abaissée ils tiennent les triples boutons symboliques que nous avons déjà vus aux portes B et G.

Les portes P et Q sont ouvertes de chaque côté, entre deux figures ailées à tiare qui se regardent face à face; elles sont tout à fait pareilles, et sur les parois nous retrouvons une décoration semblable à celle de la façade. De chaque côté de la baie il y a une figure à deux ailes et à tiare, suivie du mage tenant la fleur symbolique; puis, dans l'élargissement, il y a un autre personnage vêtu comme ce dernier, mais tourné en sens inverse, car il marche du côté de la salle VIII, tandis que l'autre se dirigeait vers la façade.

L'aile du Nord-Ouest est très-courte; on y voit reparaître une scène que nous avons déjà rencontrée, le roi avec sa suite. Dans un retrait, près de l'angle, est (4, pl. 25) l'eunuque portant l'arc, le carquois et la masse d'armes; devant lui, sur une légère avance de la muraille, se voit (3, pl. 25) l'eunuque tenant le chasse-mouche et la bandelette; puis paraissent le roi et le mage (2, pl. 25); enfin, sur une nouvelle avance de la muraille, est un eunuque ou un autre personnage vêtu de même. Ces bas-reliefs étaient à moitié ruinés; mais il n'y a aucun doute sur le sujet qu'ils représentaient. Ils n'offrent, du reste, rien à remarquer, si ce n'est que le roi n'y a pas la même attitude que dans les scènes semblables déjà décrites. Il tient la main droite élevée, et de la main gauche le triple bouton de fleur.

L'aile du Sud-Est est beaucoup plus longue que celle du Nord-Ouest, parce qu'elle est prolongée par le bâtiment accessoire; les sujets qui y sont représentés sont en partie symboliques. On y voit encore trois portes : l'une, Z, donne entrée dans la salle IX; la seconde, *d*, ornée de deux taureaux, dans le passage X; et la troisième, *p*, dans la salle XIV. Cette portion de la façade N est gravée pl. 25.

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 25).

Figure barbue, à tête ceinte d'un bandeau, vêtue de la robe échancrée, élevant la main droite ouverte, et tenant de la gauche les boutons de fleurs.

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 25).

Figure symbolique à quatre ailes, dont deux se dirigent en haut, et deux en bas. Le costume (pl. 28) ne diffère en rien de celui des personnages à deux ailes dont je viens de parler;

une tiare ceinte de cornes, une robe échancrée, une tunique de dessous et des sandales le composent. Des spirales de fils reliés ceignent les bras, et les poignets portent des bracelets ornés de grandes rosaces. Les boucles d'oreilles sont simples; l'anneau ne supporte qu'une tige qui se renfle en forme de fuseau. C'est toujours la main droite qui tient la pomme de pin, tandis que la gauche porte le panier tressé. Les points d'attache de ce panier sont remarquables; ils sont formés par des oiseaux dont le corps est appliqué contre le tissu, et qui de leurs ailes étendues bordent l'ouverture.

Après le bas-relief 23 s'ouvre la porte *Z*, pl. 121. On y voit, de chaque côté, un homme à tête ceinte d'un bandeau, portant sur son bras un chevreau ou plutôt un bouquetin. Cette figure devant se représenter mieux conservée à la façade *m*, sera décrite plus tard. Derrière elle, dans l'élargissement de la baie, se trouvent, de chaque côté, deux petits bas-reliefs superposés : ils sont en mauvais état; mais on peut voir cependant qu'ils représentaient des personnages vêtus de la robe échancrée et tenant la fleur ordinaire.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 25).

Figure à quatre ailes, en tout semblable à celle du n° 24. Elle est seulement tournée en sens inverse, et l'on peut vérifier ce que j'ai dit, savoir, que leur robe échancrée présente la même apparence au côté droit et au côté gauche.

Vient ensuite la porte *d*, pl. 25 : elle a pour montants deux taureaux ailés, et n'offre rien autre de remarquable, si ce n'est que la muraille n'avance pas près de l'ouverture de la baie; en sorte qu'il n'y a pas d'enfoncement à côté du poitrail des taureaux.

BAS-RELIEF N° 28 (PL. 25).

Figure à quatre ailes, marchant en sens inverse de celle du n° 25, à laquelle elle tourne le dos. Elle n'offre aucune particularité à noter.

BAS-RELIEF N° 29 (PL. 25).

Figure à deux ailes, tenant la pomme de pin et le panier, et derrière elle une figure à tête ceinte d'un bandeau, portant à la main la fleur symbolique. Le costume est toujours le même.

BAS-RELIEF N° 30 (PL. 25).

Figure à deux ailes tournée vers les précédentes, dont elle est séparée par la porte *p*. Cette porte, qui donne entrée dans la salle XIV, a sur chaque montant un personnage à deux ailes, tenant le panier et la pomme de pin; dans l'élargissement de la porte, il y a de chaque côté un petit personnage vêtu de la robe échancrée, sous les pieds duquel est

gravée une courte inscription. C'est le seul exemple, dans le monument, d'une inscription placée de cette manière sur les montants d'une porte.

BAS-RELIEFS N°s 32 ET 33 (PL. 25).

Il y a certainement une erreur dans la restitution de ces bas-reliefs : on y voit, en effet, le roi, le mage, et derrière celui-ci un eunuque; mais cette restitution est conjecturale, car le haut des plaques n'existait plus. En examinant, dans la même planche 25, le dessin de la muraille dans l'état où elle se trouvait, on voit, par la direction des pieds, que le roi tournait le dos aux deux autres figures, au lieu de leur présenter la face, comme on l'a représenté dans le dessin restitué. Il est donc évident que nous avons là une reproduction de la scène ordinaire, de celle qui est représentée sur la face opposée (bas-reliefs 1, 2, 3 et 4, pl. 25); c'est-à-dire le roi suivi des deux eunuques qui portent ses insignes. Comme on n'a retrouvé que ces trois figures, ce sujet fait supposer que la muraille s'étendait beaucoup plus loin dans cette direction.

FAÇADE *n*.

La façade *n* (pl. 29 et 31), la plus étendue de toutes celles du monument de Khorsabad, s'étendait au Nord-Ouest sur le bâtiment accessoire et sur le palais, et au Sud-Ouest sur l'édifice ruiné. A l'exception de quelques points, elle est couverte de bas-reliefs représentant une procession semblable à celle que nous avons vue sur la façade L.

BAS-RELIEFS N°s 1, 2, 3, 4 ET 5 (PL. 31, 32, 33, 34 ET 35).

Ces cinq bas-reliefs représentent une scène d'autant plus intéressante qu'elle est la seule de ce genre dans tout le monument; on y voit les préparatifs de l'attaque d'une place maritime, qu'on ne pouvait approcher qu'en construisant un pont ou une digue. De nombreuses embarcations apportent les matériaux nécessaires, et l'on voit sur la plaque n° 5 la forteresse placée sur une montagne, au pied de laquelle la digue est déjà commencée. En haut des n°s 2 et 3, il y a d'autres forteresses; mais ce ne sont évidemment pas celles contre lesquelles l'attaque est dirigée, puisque les barques passent au devant sans s'y arrêter.

Les barques sont toutes de même forme, mais quelques-unes se distinguent des autres en ce qu'elles ont un mât portant une hune. L'avant et l'arrière paraissent arrondis, et se relèvent fortement en espèce d'acrotères, pour se terminer à la proue par une tête de cheval, et à la poupe par un élargissement que je crois destiné à représenter une queue de poisson. La tête de cheval porte, comme celles que nous avons vues précédemment, un épais bandeau d'écailles imbriquées.

Cinq de ces barques portent un mât soutenu par deux étais, dont l'un va s'attacher à l'avant, sous le cou de la tête de cheval, et l'autre à l'arrière, à l'origine de la queue de poisson. Les hunes qui sont au sommet des mâts, sont de deux espèces : il y en a qui sont arrondies et évasées en haut, et autour desquelles on voit le capelage des étais (pl. 34); il y en a d'autres, au contraire, comme cela se voit dans la même planche 34, qui paraissent carrées, et les étais, dont on ne voit pas le capelage, dans ce cas, arrivent aux angles du quadrangle. Il me semble, d'après cela, permis de croire que ces quadrangles ne sont pas des hunes, que celles-ci sont cachées, et que le carré qui empêche de les voir est une voile; les étais dont j'ai parlé ne seraient alors autre chose que les bras de la voile. Sans doute celle-ci paraîtrait bien petite, mais il est évident que les anciens sculpteurs faisaient peu attention aux proportions comme à la perspective; ces bas-reliefs eux-mêmes nous en donnent la preuve, et la petitesse de la voile n'est pas un motif suffisant pour rejeter la supposition que je viens de faire.

Chaque embarcation est montée par quatre ou cinq rameurs à barbe courte, vêtus d'une tunique, et ayant la tête couverte d'un bonnet que je décrirai bientôt d'après des bas-reliefs mieux conservés. Ils semblent ramer avec des avirons dont l'extrémité, qui plonge dans l'eau, est aplatie et se recourbe un peu comme une fanille obtuse. Quoique les tolets des avirons ne soient pas indiqués, il me semble cependant que ces rameurs ne les font pas agir comme des pagaies; la position des bras ne paraît pas du moins mieux représenter l'action de rameurs employant leurs avirons comme nous le faisons nous-mêmes, c'est-à-dire comme leviers appuyés sur le plat-bord.

Il n'y a pas de gouvernail indiqué, et il est probable qu'un des rameurs, celui qui est placé à l'arrière, dirigeait la barque à l'aide de son aviron. Au haut du bas-relief n° 4, on voit ce patron occupé à attacher à l'étambot la manœuvre qui va se joindre à l'angle de la hune carrée; ce geste me confirme dans l'opinion que j'ai avancée, et qui consiste à regarder ces quadrangles comme des voiles. Dans ce cas, le patron ou timonier serait occupé à orienter. Au bas de ce même bas-relief n° 4, on voit ce même patron vêtu d'une manière un peu différente diriger le débarquement du chargement dont je vais parler.

Toutes les barques, à l'exception de quelques-unes, dont je vais dire quelques mots, portent des poutres équarries; les unes, attachées à l'étambot par une corde, flottent à la traîne; d'autres, au nombre de quatre, paraissent supportées par les acrotères, au-dessus de la tête des rameurs. Mais comme on ne voit aucun lien qui ait pu maintenir ces pièces de bois dans cette position, qui d'ailleurs aurait compromis la stabilité des embarcations, à moins de supposer à celles-ci une largeur et une profondeur hors de toute proportion avec leur longueur, je suis porté à croire qu'il faut encore voir dans cette apparence un défaut de perspective intentionnel. Nous verrons des scènes de bataille, dans lesquelles les morts sont représentés au-dessus de la tête des guerriers vivants; il se peut que dans ce cas-ci le sculpteur ait voulu rendre apparentes les poutres placées dans les bateaux mêmes ou sur les côtés. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que les pièces de bois sont, à

une de leurs extrémités, percées d'un trou par lequel passe la corde qui les retient à l'étambot: ce trou paraît même au bout de celles qui sont au-dessus des acrotères; et encore aujourd'hui les pièces de bois qui arrivent à Mossul des montagnes du Curdistan sont percées de la même manière à une de leurs extrémités, à travers laquelle on passe une corde pour les traîner à travers les forêts, jusqu'au lieu où on en forme des radeaux qui descendent le Tigre.

Les embarcations chargées se dirigent toutes du même côté, c'est-à-dire vers la forteresse placée au bas du bas-relief n° 5; elle paraît être au sommet d'une montagne, sur laquelle est tracé un chemin. Il manque malheureusement la moitié supérieure de la plaque; mais à en juger par ce qui en reste, il est probable que la mer ou le fleuve, sur lequel se passe la scène, s'étendait au-dessus de la forteresse: d'où il faudrait conclure que le sculpteur a voulu la représenter comme isolée au milieu des flots. Au bas de la montagne on voit une rangée régulière de poutres, qui indique le commencement d'exécution de la digue ou du pont; une autre rangée semblable, plus au-dessus, montre qu'on voulait arriver à la place par deux endroits. Près de la montagne, sur les bas-reliefs n°s 4 et 5, on voit les matelots occupés au déchargement des pièces de bois; les uns en soulèvent sur leurs épaules et poussent au dehors une des extrémités, tandis que d'autres, descendus à terre, sont attelés à une corde passée dans le trou percé à l'autre bout.

Aucune de ces barques chargées n'a de mât: au contraire, il y en a d'autres qui paraissent vides, et celles-ci non-seulement ont un mât et une hune ou une voile, mais toutes se dirigent en sens opposé des premières; elles s'éloignent de la forteresse. L'explication la plus simple de ce fait est que les barques allées ont laissé leur chargement au bas de la forteresse, et s'en retournent peut-être pour en apporter un nouveau; la cale ou les acrotères n'étant plus embarrassés par les pièces de bois, on a pu y rétablir le mât, et l'on s'en sert pour accélérer la marche. Cela me paraît d'autant plus probable que ces bateaux vides ne diffèrent en rien, ni par la forme, ni par les dimensions, ni par le nombre des rameurs, de ceux qui apportent les matériaux; on ne peut donc voir dans les premières des embarcations de guerre, des convoyeurs en quelque sorte.

La forteresse qui semble être le but de l'expédition n'existe malheureusement plus, le haut du bas-relief n° 5 étant détruit; les deux autres, devant lesquelles passe la flotte, paraissent, comme la première, être isolées au milieu des flots, car les volutes striées qui indiquent ceux-ci paraissent au-dessus des tours comme au-dessous. L'un de ces châteaux (pl. 32) est au sommet d'une petite montagne; l'autre (pl. 33) semble élevé sur un fondement régulièrement bâti avec des pierres équarries; tous les deux ont deux rangs de tours superposés.

Dans les eaux qui couvrent le champ de ces cinq bas-reliefs, on voit nager de nombreux animaux, dont les uns appartiennent à la réalité et les autres sont certainement symboliques. Parmi ceux-ci on retrouve (pl. 32) le taureau à tête humaine, tel qu'on le rencontre aux grandes portes du monument; au bas du bas-relief 3 (pl. 33) est un autre

taureau dont le corps ne s'éloigne pas de la nature, mais il a des ailes et court au galop. Mais le plus remarquable de ces êtres fantastiques est un personnage à corps humain et à queue de poisson, semblable à ceux qui sont souvent gravés sur les cachets et sur les cylindres babyloniens; il est représenté deux fois (pl. 32 et 34). La barbe et la chevelure de ce monstre sont tressées comme celles du roi ou des figures ailées; il porte sur la tête une tiare arrondie, ceinte d'une double paire de cornes, et surmontée de la fleur de lis; une de ses mains ouverte est élevée, et l'autre également ouverte est abaissée. Toutes ces figures symboliques sont tournées vers la forteresse, et semblent accompagner la flottille.

Parmi les animaux réels se trouvent des poissons, des tortues, des crabes, des lézards ou crocodiles, des coquillages de diverses formes. Les caractères de ces animaux ne sont pas assez distincts ou assez exactement représentés, pour qu'on puisse dire avec certitude si la scène se passe sur un fleuve ou sur la mer; je crois, cependant, que cette dernière supposition est la plus probable. D'abord la manière dont l'eau est représentée indique des flots tumultueux, et n'est pas du tout celle dont, sur d'autres bas-reliefs, les sculpteurs assyriens ont figuré les rivières: pour celles-ci ils gravaient des stries longitudinales, parallèles, interrompues de temps en temps par quelques spirales dirigées toujours dans le même sens; ici, au contraire, nous voyons des stries et des spirales se croisant dans toutes les directions, sans que rien indique un courant. La forme des coquillages est plutôt celle des coquillages maritimes; les poissons allongés, qu'on pourrait prendre pour des anguilles, se rencontrent dans la mer aussi bien que dans les fleuves, et en outre celui qu'on voit au milieu du bas-relief 4 (pl. 34) a un bec qui le fait ressembler à l'hippocampe. Enfin, la tortue, qui se représente plusieurs fois (pl. 34), ne peut être la tortue de l'Euphrate, du Tigre ou du Nil, puisque celle-ci a la carapace sans écailles, tandis que la nôtre en a de très-régulières et de très-apparentes, qui la font ressembler à celle qui fournit les écailles usuelles. D'un autre côté, on voit dans nos bas-reliefs quelques sauriens à peau squammeuse; et dans les mers de l'ancien monde il n'y a aucun animal de cette famille; tandis qu'outre le crocodile, on trouve plusieurs espèces de lézards qui vivent sur les bords ou dans l'eau du Nil. Cette question est donc indécise, et malheureusement elle restera toujours ainsi, car les inscriptions que les forteresses ont probablement portées ont disparu.

Les cinq bas-reliefs représentant la scène maritime que je viens de décrire forment un tout qui ne se rattache pas au reste de la façade *n*, sur le reste de laquelle les figures reprennent les dimensions colossales qu'elles ont presque partout à l'extérieur du monument, et où réparaissent les processions d'individus portant des présents au roi.

BAS-RELIEFS N°s 7, 8 ET 9 (PL. 29).

Ces trois plaques, dont la dernière touche à la porte *x*, offrent peu de choses à remar-

quer; c'est le même sujet que nous avons déjà vu plusieurs fois. Le n° 9, près de la porte, représente le roi dans son costume ordinaire, la main droite en l'air, ayant derrière lui l'eunuque avec le chasse-mouche et la bandelette. Comme la place manquait, on n'a pas sculpté le serviteur qui ordinairement fait suite à celui-ci, et porte les armes ou les insignes de la royauté. Devant le roi, sur le n° 8, se tient d'abord le mage que nous avons déjà vu; ici une de ses mains repose sur le pommeau de son épée, et la gauche est ouverte et pendante. Derrière lui est un eunuque dont la main droite ouverte est levée, et la gauche pose sur la poignée de l'épée. Sur le n° 7 il y a deux figures, dont la première est un eunuque tenant les mains croisées, et la seconde est un personnage barbu, vêtu exactement comme les eunuques, et ayant les mains dans la même attitude.

BAS-RELIEF N° 10 (PL. 29).

Cette plaque tapisse le côté de l'avance que fait le massif latéral de la porte c sur le plan général de la façade. Le bas-relief représente un de ces personnages barbus, à robe échancrée, tenant la fleur symbolique de la main gauche, que nous avons déjà vus aux portes B et G, par exemple.

BAS-RELIEF N° 11 (PL. 29).

Cette plaque, qui revêt l'enfoncement causé par la saillie du massif, d'une part, et le poitrail du taureau de l'autre, porte trois petits bas-reliefs superposés; tous les trois représentent un homme barbu, à robe échancrée, semblable au précédent.

Après le bas-relief 11 viennent les taureaux à tête humaine, servant de montant à la porte *c*, qui donne entrée dans la salle ou passage n° X, et qui correspond à celle qui, marquée *d*, s'ouvre sur l'esplanade *n*. Ces taureaux ne diffèrent en rien de ceux de la façade *m*, qui ont été transportés à Paris et que je décrirai bientôt.

BAS-RELIEF N° 14 (PL. 29).

Cette plaque correspond à celle marquée 11; comme celle-ci, elle tapisse le fond du retrait de la muraille à côté du taureau, et porte trois petits personnages superposés, tenant en main les boutons de fleurs.

BAS-RELIEF N° 15 (PL. 29).

Plaque tapissant le côté du massif avancé, et portant, comme celle placée à l'opposé, de l'autre côté de la porte *c*, une figure barbue, à robe échancrée et à fleurs symboliques.

BAS-RELIEF N° 16 (PL. 29).

Ici commence une nouvelle procession, qui s'étend sur tout le côté Nord-Ouest de l'esplanade *n*, jusqu'à l'angle droit que doit former la façade en tournant au Sud-Est. La plaque 16 nous présente le roi vêtu de son costume habituel, élevant la main droite, et tenant de l'autre la fleur symbolique, non plus en bouton, mais ouverte. Derrière lui est l'eunuque avec le chasse-mouche et la bandelette.

BAS-RELIEF N° 17 (PL. 29).

Mage et eunuque debout devant le roi précédent; l'eunuque, en élevant la main, semble annoncer à celui-ci la venue des personnages qui vont suivre.

BAS-RELIEF N° 18 (PL. 29).

Eunuque et garde barbu, vêtus tous deux de la même manière, ayant les mains croisées et regardant le roi.

BAS-RELIEF N° 19 (PL. 29).

Garde barbu, dans la même attitude que le précédent, et tapissant le côté de l'avance que forme le massif latéral de la porte *c*.

BAS-RELIEF N° 20 (PL. 29).

Garde barbu, les mains croisées; derrière lui est un eunuque, qui de la main droite élevée et tournée en arrière semble appeler les personnages qui vont suivre.

BAS-RELIEF N° 21 (PL. 29).

Ici nous voyons des figures nouvelles. La plaque 24 (pl. 36) montre deux personnages portant sur chacune de leurs mains la représentation d'une petite forteresse, emblème sans doute de quelque ville conquise. La barbe et la chevelure de ces individus, ainsi que leur costume, diffèrent de ce que nous avons vu jusqu'à présent. Les cheveux ne sont pas ramassés en une masse de boucles sur les épaules; ils pendent en rouleaux réguliers, coupés circulairement à la même hauteur autour du cou. Les poils de la barbe, frisés sur les mâchoires en rangées de boucles, pendent en dessous en rouleaux courts, semblables à ceux de la chevelure. La barbe ne descend pas sur la poitrine comme celle des autres personnages; mais elle est coupée à la hauteur des clavicules.

Le bonnet que portent ces figures semble formé de bandes croisées sur les tempes, et s'élargissant sur le devant et sur le derrière de la tête. Nous verrons plus tard des vaincus et des prisonniers portant une coiffure pareille; et il est peut-être important de faire remarquer qu'elle est presque exactement semblable à celle des peuples étrangers représentés dans quelques bas-reliefs égyptiens, et accompagnés d'une légende hiéroglyphique qui prouve que ce sont des Scythes.

Le vêtement paraît être une tunique, ornée en bas d'une petite rangée de franges circulaires, et sur le bord d'une autre rangée de franges beaucoup plus longues, mais triangulaires ou pointues. Par-dessus cette tunique semble être jetée une espèce de chasuble ou de manteau fendu sur les côtés, et retombant sur le dos et sur le devant du corps. Les bords inférieurs, comme ceux de l'échancrure, sont garnis d'une rangée de franges circulaires, et les angles se terminent par de petits glands formés de trois houppes. La chaussure consiste en une espèce de bottine ouverte et lacée sur le dos du pied et le devant de la jambe. Les oreilles et les bras ne portent aucun ornement.

Les petites forteresses que ces figures tiennent à la main n'ont qu'un seul rang de tours reliées par des murailles. On voit bien les créneaux et les fenêtres. C'est un objet semblable qu'à l'origine de mes recherches j'avais pris, sur un bas-relief mal conservé de la façade L (n° 8), pour une cage.

BAS-RELIEF N° 22 (PL. 29).

Deux personnages (pl. 37) vêtus comme les précédents, et portant chacun sur leurs mains un vase rond, une espèce de bol.

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 29).

Deux figures (pl. 38) semblables à celles qui précèdent, portant sur leurs épaules des sacs ou des outres. La main gauche en tient le col, qui est en outre serré par une ligature; la main droite en supporte le fond.

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 29).

Personnage conduisant deux chevaux; il est vêtu comme ceux que je viens de décrire. L'enharnachement des chevaux est semblable à celui que nous avons vu à la façade L, n° 31 (pl. 21). Le panache diffère seul, en ce qu'il n'est pas formé de houppes superposées; une tige cannelée transversalement supporte un croissant à pointes tournées vers le bas de la convexité, duquel partent des rayons représentant des plumes; un faisceau orné de plumes semblables surmonte le tout, et paraît terminer la tige, qui est fixée sur la têtière de la bride.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 29).

Tout à fait pareil au précédent.

Nous voici arrivés à l'angle de la façade *n;* toutes les figures dont je viens de parler marchent vers le roi placé près de la porte *c*. Celles que nous allons voir appartiennent à une autre procession, et se dirigent vers une autre figure de roi placée près de la porte *f*.

BAS-RELIEF N° 26 (PL. 30).

Eunuque tenant un vase rond, qu'il supporte de la main gauche et semble couvrir de la main droite. Le vêtement ne diffère en rien du vêtement ordinaire.

BAS-RELIEF N° 27 (PL. 30).

Deux eunuques, dont le premier porte un vase dont le dessous est formé d'une tête de lion, et le second un vase rond, semblable à celui du bas-relief précédent. Ces eunuques n'ont pas d'épée.

BAS-RELIEF N° 28 (PL. 30).

Deux eunuques à mains croisées, sans épée.

BAS-RELIEF N° 29 (PL. 30).

Deux eunuques. Le premier, ceint d'une épée, a la main gauche pendante et la droite levée en l'air. Celui qui le suit est sans armes et tient les mains croisées.

BAS-RELIEF N° 30 (PL. 30).

Deux eunuques sans épée, portant une table tout à fait semblable à celle que nous avons vue au numéro 34 de la façade L.

BAS-RELIEF N° 31 (PL. 30).

Deux gardes barbus, vêtus, comme les eunuques, de l'écharpe et de la tunique frangée, tenant des lances de la main gauche.

BAS-RELIEF N° 32 (PL. 30).

Eunuque portant par les anses deux vases à tête de lion. Devant lui est un garde ayant la chevelure et la barbe tressées comme à l'ordinaire; il est vêtu d'une tunique à manches courtes descendant jusqu'aux genoux, où elle est bordée d'un rang de rosaces. Une écharpe ou baudrier passe sur l'épaule gauche, et paraît soutenir l'épée : cette écharpe est, comme celle des eunuques, brodée de deux rangs de rosaces; mais elle n'a pas de longues franges. Ce guerrier a l'arc passé au bras gauche; et la main, de ce côté, tient une masse d'armes. Au côté droit est le carquois, dont on ne voit pas les flèches, parce que l'extrémité de celles-ci paraît couverte d'une pièce d'étoffe pendante. Les restes de couleur étaient très-évidents sur cette figure; l'écharpe et le carquois étaient peints en rouge; l'arc était bleu; la chevelure, la barbe, le tour et la prunelle des yeux, noirs comme à l'ordinaire.

BAS-RELIEF N° 33 (PL. 30).

Deux eunuques. Le premier, sans épée, a les mains croisées. Celui qui le suit a, au contraire, une épée qui paraît suspendue à un baudrier passé sur l'épaule droite et ornée d'une double rangée de globules ou de perles : cet eunuque a le bras gauche levé en l'air pour appeler les personnages qui le suivent.

BAS-RELIEF N° 34 (PL. 30).

Un garde vêtu comme les eunuques (pl. 40) et ayant les mains croisées; derrière lui est un eunuque à épée soutenue par un baudrier orné de plusieurs rangs de perles, et tenant à la main un bâton court qui paraît divisé en deux par une rainure longitudinale.

BAS-RELIEF N° 35 (PL. 30).

Eunuque les mains croisées, suivi d'un garde à longue barbe, vêtu de la même manière et dans la même attitude.

BAS-RELIEF N° 36 (PL. 30).

Mage vêtu comme ceux que nous avons vus à la façade L, ayant la tête ceinte du bandeau à rosaces, duquel pendent les bandelettes; il a une main sur le pommeau de son épée, et élève l'autre en l'air. Derrière lui est un eunuque ayant la main droite ouverte et pendante.

BAS-RELIEF N° 37 (PL. 30).

Roi suivi de l'eunuque tenant le chasse-mouche et la bandelette.

BAS-RELIEF N° 38 (PL. 30).

Eunuque portant le carquois, l'arc et la masse d'armes. Cet eunuque et le précédent ressemblent à ceux que nous avons déjà vus, et n'offrent rien à remarquer. Sur la même plaque 38 est une autre figure dirigée vers la porte *f*, et tournant par conséquent le dos à la série précédente; il n'en fait donc pas partie, mais se rapporte aux figures symboliques placées aux deux côtés de cette porte. C'est un mage à longue barbe, à bandeau orné de rosaces autour de la tête, élevant la main droite, et tenant de la gauche le triple bouton de fleur.

BAS-RELIEF N° 39 (PL. 30).

Figure à quatre ailes avec ses attributs ordinaires, la pomme de pin et le panier; elle est en tout semblable à celles qui se voient sur la façade N (pl. 28); et je n'ai rien de plus à en dire.

Les figures mythologiques que nous venons de rencontrer indiquent le voisinage d'une porte, et effectivement nous nous trouvons auprès de la porte *f*, qui donnait entrée dans le bâtiment où l'on n'a pas trouvé de sculptures; deux taureaux à tête humaine en formaient les montants.

BAS-RELIEF N° 43 (PL. 30).

Figure à quatre ailes, avec la pomme de pin et le panier. Celle-ci servait de pendant à celle qui est placée de l'autre côté de la porte *f*.

BAS-RELIEF N° 44 (PL. 30).

Figure à quatre ailes, tapissant le côté du massif qui s'avance au devant de la grande porte *q*. Cette porte, la plus grandiose de celles des monuments de Khorsabad, avait pour montants deux grands taureaux à tête humaine, dont la hauteur était de 5^{m},60. La face extérieure de chacun des massifs, qui débordaient la baie de chaque côté, était tapissée de deux taureaux dont on voyait le corps de profil en regardant la porte, mais qui retournaient la tête vers le spectateur. Les taureaux de chaque paire étaient tournés en sens inverse, de manière que leurs poitrails formaient les angles des massifs; mais leurs ailes et leurs queues ne se touchaient pas comme à la porte M de la façade N; ils étaient séparés par de grands bas-reliefs symboliques (46 et 55, pl. 30) représentant des personnages étouffant

des lions. Ces deux figures, d'un relief beaucoup plus saillant que celles des autres bas-reliefs, et qui sont même, dans quelques parties, en ronde bosse, sont tout à fait pareilles, et il me suffira par conséquent d'en décrire une.

BAS-RELIEF N° 46 (PL. 30).

Personnage étouffant un lion (pl. 41). La tête est nue; la coiffure plate sur le sommet de la tête, est garnie sur le devant de grosses boucles qui convergent sur le front; à la partie postérieure, les cheveux sont, comme à l'ordinaire, terminés par un épais chignon de boucles régulières qui tombent sur les épaules. La barbe est tressée de même que celle du roi, c'est-à-dire, que frisée en boucles régulières sur les joues et sur le menton, elle s'allonge sur la poitrine en une masse de rouleaux parallèles, entrecoupés et terminés par des rangées horizontales de boucles.

Le vêtement principal paraît être la robe échancrée sur le devant, que portent d'autres figures en général symboliques; les manches en sont courtes, et celle du côté droit est seule bordée d'un rang de rosaces. On voit très-bien, sur ce bas-relief, que l'échancrure se prolonge en haut au-dessous de l'écharpe; celle-ci, bordée d'un double rang de rosaces entremêlées de carrés concentriques, passe sur l'épaule droite, et il en descend de longues franges qui tombent sur les hanches. Le pourtour de l'échancrure et les bords inférieurs de cette longue robe sont ornés de franges; et un ourlet formé d'un double cordon terminé en bas par un nœud et un flocon, court sur les deux bords antérieurs. Le dos de la robe paraît en outre être ceint, vers le bas, d'un rang de rosaces duquel tombent des franges.

Au-dessous de la robe on voit paraître une portion d'un autre vêtement, que l'on pourrait prendre pour le bas d'une tunique descendant seulement jusqu'aux genoux; mais il me paraît évident que ce n'est qu'une pièce d'étoffe tournée autour des reins et bordée de rosaces et de franges. En effet, outre le bas frangé de cette étoffe, on voit une autre ligne de franges et de rosaces qui monte obliquement au devant du ventre; et l'on ne peut expliquer cette apparence que par la supposition que j'ai faite, celle d'un morceau de toile tourné autour des reins, et dont un des coins supérieurs viendrait s'accrocher à la ceinture. Un agencement pareil produirait, du moins, un effet exactement semblable; c'est là une des raisons qui me portent à croire que les parties inférieures du vêtement que l'on aperçoit sont distinctes de la tunique ou chemise, et appartiennent en réalité à une étoffe jetée sur les reins, comme le faisaient les anciens Égyptiens, et comme le font encore aujourd'hui les Arabes : cela se verra plus tard d'une manière encore plus évidente.

Le personnage porte des pendants d'oreilles assez simples. L'anneau soutient une tige fusiforme ciselée de divers ornements. Les bracelets des coudes sont des spirales dont les extrémités portent une palmette composée de rayons arrondis; ceux des poignets sont de simples anneaux ouverts, dont les bouts, non rapprochés, portent la même ciselure que

les premiers. Les pieds sont chaussés de sandales à quartiers élevés, retenues par des courroies passées sur le cou-de-pied.

Le bras gauche de la figure est passé sur le col et sur la poitrine d'un lion qu'elle retient par une patte et semble serrer avec vigueur. Le bras droit tient un instrument, dont la poignée se termine par une tête de veau, et qui s'infléchit en une double courbure, à peu près comme une S allongée; comme cet instrument est aplati et aminci sur les bords, il est probable que c'est une arme.

Le corps du lion paraît écrasé par l'effort du bras qui le serre; les griffes sont contractées, et celles des pattes de derrière paraissent s'accrocher aux vêtements; l'expression de la tête est d'accord avec la gêne qu'éprouve l'animal. La crinière, comme celle des lions qu'on trouve dans la Mésopotamie, est courte, et semble représentée d'une manière conventionnelle par deux cercles de mèches autour de la tête et par des rangées de losanges imbriquées sur les épaules. C'est, au reste, la manière dont les anciens Assyriens figuraient les poils des animaux; on le voit sous le ventre de ce lion et derrière ses cuisses, et nous en verrons d'autres exemples.

BAS-RELIEFS N°s 48 ET 53 (PL. 30).

Ces plaques tapissent l'élargissement de la baie de la porte Q, à côté du poitrail de chaque taureau. Toutes les deux portent des figures à quatre ailes, tenant la pomme de pin et le panier.

BAS-RELIEF N° 55 (PL. 30).

Tout à fait semblable au n° 46; seulement les jambes sont tournées en sens inverse (pl. 41 *bis*).

BAS-RELIEF N° 57 (PL. 30).

Placé au côté du massif avancé et correspondant au n° 44. C'est encore une figure à quatre ailes, semblable aux précédentes.

La façade *n* devait anciennement s'étendre plus loin; mais au point où se termine la décoration de la porte Q, au Sud-Est, elle était entièrement détruite, et nous n'en avons pas retrouvé les traces. On peut juger, par ce qui en reste, de son étendue et de l'effet que devaient produire ces longues processions de figures colossales, ces immenses taureaux à tête humaine, qui flanquaient la porte principale, et les deux grandes statues étouffant des lions. C'était, par la conception, sinon par la nature des matériaux et par l'exécution, un ensemble tout à fait égyptien.

FAÇADE *m*.

L'esplanade *m*, ouverte au Sud-Ouest, était entourée des trois autres côtés par ce que j'ai appelé l'*édifice ruiné*, c'est-à-dire celui dans lequel on n'a pas trouvé de plaques sculptées; il y en avait cependant sur les murs extérieurs, mais il en reste peu de chose. On peut seulement voir, par les fragments qui ont été trouvés, que la décoration était du même genre que celle des autres façades; il y avait près des portes des figures mythologiques, et sur le reste des murs des personnages appartenants à la réalité, parmi lesquels le roi se trouvait représenté.

Sur le côté qui fait face au Nord-Ouest (pl. 42), il y avait, au moins dans ce qui en reste, trois portes. L'une *g* avait des taureaux pour montants. Les deux autres, placées de chaque côté et à égale distance de celle-ci, n'avaient pas sur les parois de leurs baies de revêtement en plaque de gypse : elles étaient donc semblables à celle marquée *a* sur la façade L; et il est digne de remarque que nous avons également trouvé, devant l'ouverture de ces portes sans revêtement, des anneaux de pierre scellés dans le pavé.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 42).

Mage à tête ceinte d'un bandeau, tenant la triple fleur et vêtu de la robe échancrée.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 42).

Il est placé sur le côté du massif latéral de la porte *g*, et représente un mage tout à fait semblable au précédent.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 42).

Cette plaque a dû porter une figure à quatre ailes; mais le bas-relief a été effacé à coups de marteau, évidemment avec intention. Cette mutilation date certainement de l'époque à laquelle le monument a été incendié et détruit, mais il est impossible de dire quel en a été le but; ce n'est certainement pas pour faire disparaître un emblème religieux, puisqu'on a laissé intactes les nombreuses figures semblables qui se trouvent dans les autres parties du monument.

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 42).

Mage tenant la fleur symbolique de la main gauche abaissée, et portant une chèvre ou un bouquetin sur le bras gauche. Le costume de cette figure (pl. 43) est la robe échancrée sur le devant, sous laquelle paraît le bout de tunique dont j'ai déjà parlé plusieurs fois. L'échancrure de la robe est bordée de rosaces et de franges, dont on voit aussi une ran-

gée sur la partie postérieure de ce vêtement, à la hauteur des genoux. L'écharpe frangée tombe, comme à l'ordinaire, sur la hanche, et laisse paraître une partie du filet qui forme la ceinture.

Les pieds sont nus. La tête, dont la chevelure et la barbe nous montrent encore le type reproduit tant de fois, est ceinte d'un bandeau formé par des anneaux aplatis, unis par les côtés les plus longs; ces anneaux vont en diminuant depuis le front jusqu'à l'occiput. Au milieu du front il y a une large rosace, une autre sur l'oreille, et une troisième derrière la tête; au point où paraît être la ligature du bandeau, qui se termine par une touffe. Les pendants d'oreilles sont semblables à ceux des personnages étouffant des lions (façade *n*, 46).

La fleur symbolique est, sur ce bas-relief, bien distincte, et en partie développée. La tige se divise en trois pédoncules, dont les deux latéraux portent des boutons, et celui du centre une fleur épanouie; celle-ci paraît avoir un calice monophylle, à la base duquel se trouvent quelques écailles renversées. La corolle est divisée en de nombreux pétales lancéolés et divergents. Les boutons sont ovalaires et pointus; il semblerait, au premier coup d'œil, qu'ils sont différents de ceux que nous avons vus ailleurs, comme aux portes B et G, car ceux-ci étaient ronds; mais cette différence provient peut-être d'une différence de développement. Sur le bas-relief que je décris actuellement, le bouton est sur le point de s'épanouir; la corolle est déjà sortie du calice, et ce sont les pétales réunis qui forment la masse allongée et pointue, tandis que, dans les autres cas, la corolle moins avancée est encore tout entière renfermée dans le calice.

L'animal que porte la figure me paraît être plutôt un bouquetin ou *ibex* qu'une chèvre; c'est du moins ce qu'il est permis de supposer, d'après la tournure plus svelte et plus sauvage, en quelque sorte, du corps, et d'après la grosseur et la forme des cornes. Le bouquetin est très-commun dans les montagnes qui bordent la Mésopotamie; et la courbure de ses cornes, dans cette localité, est précisément la même que celle des cornes de l'animal de notre bas-relief. Enfin, la direction droite des oreilles, la forme des sabots et celle de la queue achèvent de démontrer que ce n'est pas une chèvre que le sculpteur a voulu représenter.

Des traces de couleurs étaient encore très-apparentes sur ce bas-relief. Comme partout, les cheveux, la barbe, les sourcils, le tour et la prunelle des yeux sont noirs; il en est de même des sabots et des cornes du bouquetin. Le diadème est rouge. La tige de la fleur est rouge, ainsi que les bords du calice et des pétales de la corolle; le reste de celle-ci, et du calice, est bleu.

Des figures entièrement semblables à celle que je viens de décrire se trouvent sur les parois de la baie de la porte Z (façade N). Comme elles étaient en très-mauvais état, j'en ai renvoyé la description au moment où j'aurais à parler du beau bas-relief de la façade *m*, qui a été transporté à Paris.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 42).

Entièrement détruit, mais ayant dû représenter un personnage à quatre ailes, semblable à celui qui est sculpté sur le n° 3.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 42).

Mage tenant le triple bouton, comme au n° 1. Cette plaque formait le côté interne du massif latéral de la porte *g*.

BAS-RELIEFS N°s 7 ET 10 (PL. 42).

Ces deux bas-reliefs tapissaient l'enfoncement formé par la saillie des taureaux et des massifs latéraux. Ils offraient trois petites figures superposées, dont les supérieures étaient des personnages à tête d'oiseau, et les inférieures des mages tenant la fleur symbolique.

BAS-RELIEF N° 11 (PL. 42).

Placé sur le côté externe du massif latéral. Il représente encore un mage semblable à celui du n° 1. Il manquait ensuite deux plaques sur la face antérieure du massif latéral, et il ne restait plus que le n° 12.

BAS-RELIEF N° 12 (PL. 42).

Figure à quatre ailes tenant le panier et la pomme de pin, comme au n° 3, sur le massif correspondant à l'autre côté de la porte *g*.

C'est là tout ce qui a pu être retrouvé des bas-reliefs qui ont dû anciennement couvrir le côté de l'esplanade *m* faisant face au Nord-Ouest. Les autres côtés avaient été encore plus maltraités, soit par le temps, soit par la main des hommes. Sur la face qui regarde le Sud-Ouest, il ne restait plus aucune plaque sculptée, si ce n'est celles marquées 13, 14, 17 et 18, qui tapissaient les enfoncements à côté des taureaux de la porte *j*. Les bas-reliefs qu'on y voit sont pareils à ceux qui sont sculptés sur les plaques correspondantes de la porte *g*, dont je viens de parler.

Sur le mur de l'esplanade *m* faisant face au Sud-Est, on n'a retrouvé qu'un seul bas-relief à côté de la porte *k*. C'est encore une fois la représentation du roi et de l'eunuque tenant le chasse-mouche (19, pl. 42). Il n'y a rien à remarquer sur ce bas-relief, si ce n'est que le roi y tient la fleur à trois branches, épanouie et peinte comme celle du personnage qui porte le bouquetin. Je dois maintenant décrire les taureaux qui forment

les montants des portes, et dont j'ai renvoyé la description jusqu'à ce moment-ci, ceux de la porte K étant admirablement conservés et ayant pu être transportés à Paris.

BAS-RELIEF *k*. N°. 1 (PL. 42).

Taureau ailé à tête humaine, formant le montant de la porte *k* (pl. 45). Le corps de cette figure symbolique est celui d'un taureau marchant au pas; la queue, fort longue, est terminée par une touffe de poils qui semblent tordus en rouleaux parallèles, interrompus par des rangées horizontales de boucles. Des rangées de rouleaux disposés de la même manière descendent du dos pour représenter les poils de l'échine; des plaques formées de séries régulières de boucles couvrent la partie postérieure des cuisses et les flancs; enfin les poils du fanon sont représentés d'après le même système, c'est-à-dire par une large bande de rangées horizontales de boucles.

Jusque-là tout indique assez bien, sinon la reproduction fidèle, au moins l'observation exacte de la nature, mais tout le reste est fantastique. Des ailes déployées partent des épaules, et s'étendent en arrière au-dessus du dos, jusque et au delà de la partie postérieure du taureau; il en résulte que les épaules de l'animal sont couvertes de plumes ainsi que son poitrail, aux deux côtés du fanon (pl. 44). Les pennes des ailes ne sont pas arrondies et recourbées en haut comme celles des taureaux semblables qui se voient à Persépolis, mais elles étendent à peu près horizontalement leur double rangée, et se terminent en pointe obtuse.

Sauf les oreilles qui sont celles d'un taureau, la tête est complétement humaine. La chevelure et la barbe sont traitées comme dans les bas-reliefs; l'une retombe en une masse de boucles sur les épaules; l'autre descend sur la poitrine. Cette tête humaine est coiffée d'une sorte de tiare à peu près cylindrique, couverte de rosaces qui forment une bande bien distincte autour du sommet. Ce bonnet se termine par une couronne de palmes ou de plumes, et il est ceint à la base par une double paire de cornes qui l'entourent, et dont les pointes viennent se recourber en avant et au milieu (pl. 163). Les oreilles sont dirigées en avant, appliquées contre la tiare, et portent des pendants fusiformes richement ciselés.

Il est à remarquer que ces figures de taureaux formant bas-relief sur les parois des baies et présentant leur poitrail à l'extérieur, le sculpteur leur a donné cinq jambes, afin qu'elles parussent complètes, de quelque manière qu'on les considérât. En les regardant en face, on voit le poitrail supporté par les deux jambes de devant placées parallèlement; et quand on est dans la baie, on voit l'animal marchant sur quatre jambes.

Tels sont les taureaux qui tapissent les baies des grandes portes : la disposition en est la même partout, et il n'y a de différence que dans la grandeur et dans le nombre des paires de cornes qui ceignent la tiare; quelquefois il y en a deux, et quelquefois trois. Les taureaux placés à l'extérieur et sur les côtés de quelques portes sont semblables à

ceux des montants; ils ne diffèrent qu'en ce que leur tête se retourne à angle droit pour regarder au dehors, au lieu de regarder dans la direction de la muraille sur laquelle ils sont appliqués.

FAÇADE *a*.

Il ne reste plus de la façade *a* qu'une partie de la décoration d'une porte (*δ*, pl. 46), qui par ses dimensions devait être semblable à la porte *q* de la façade *n*. Comme celle-ci, elle était ornée de six taureaux à tête humaine; deux pour les montants, et deux appliqués sur la face antérieure de chacun des massifs latéraux. Ces taureaux extérieurs étaient aussi, comme la porte *q*, séparés par une grande figure d'homme étouffant un lion, tout à fait semblable à celles de la façade *n*, sauf quelques particularités que je vais noter.

L'attitude est exactement la même, mais la chevelure (pl. 47) est disposée d'une manière différente : six mèches ou rouleaux aplatis couvrent le front; le reste des cheveux, au lieu d'être ramené en un épais chignon tombant sur les épaules, paraît divisé en énormes rouleaux ou cordes terminés par de grosses boucles qui garnissent la joue ou tombent sur l'épaule. Quant à la barbe, elle est traitée de la manière ordinaire, c'est-à-dire que régulièrement frisée sur les joues, elle tombe sur la poitrine en une masse de rouleaux serrés et parallèles, interrompus par des rangées horizontales de boucles frisées.

Le costume diffère aussi de celui que nous avons vu porté par les mêmes figures de la façade *n* : ici il paraît être une simple tunique à courtes manches, s'arrêtant au-dessus des genoux, et serrée par une ceinture autour de la taille; depuis la ceinture jusqu'au bord inférieur cette tunique serait ouverte par une fente à travers laquelle s'échappe une bande fournée de quatre cordons parallèles, noués deux à deux vers leur extrémité inférieure, et terminés chacun par un gland. Telle est du moins l'apparence; mais, comme je l'ai dit, je crois que cette partie inférieure du vêtement n'appartient pas à la tunique; c'est une pièce d'étoffe frangée sur les bords, tournée autour des reins et maintenue ainsi par la ceinture; dans ce cas le quadruple cordon qui pend entre les jambes serait un appendice de l'angle inférieur de la pièce d'étoffe de dessous laquelle il sort évidemment.

Il n'y a plus rien de nouveau à remarquer sur cette figure; l'arme qu'elle tient à la main droite est, comme celle de la planche 41, terminée à la poignée par une tête de veau. Les bracelets des coudes sont en spirale; ceux des poignets sont plus riches. Ils consistent en un anneau portant une large rosace sur la face extérieure du bras, et fermé en dedans par une autre rosace que semblent mordre deux têtes d'animaux. Ces bracelets sont représentés plus en grand dans la planche 161, n° 30. Le bas-relief lui-même est actuellement au Louvre.

C'est là tout ce qu'il y a à dire sur cette façade *a*, dont il ne restait que quelques débris, et dont je n'ai pu retrouver les traces au delà des massifs de la porte. J'ai la convic-

tion que la décoration en plaques sculptées ne s'étendait pas au delà de ceux-ci, et que le reste de la muraille était simplement en briques crues.

J'ai terminé maintenant la description des sculptures qui couvrent les façades, et l'on peut voir maintenant d'après quel système on les avait en général disposées. Partout, excepté dans les enfoncements produits par la saillie des taureaux et des massifs des portes, les figures étaient plus grandes que nature; on ne voit d'exception à cette règle qu'à la façade *n*, à l'endroit où est le bas-relief représentant une scène maritime. Partout près des portes la décoration est symbolique; ce sont des taureaux à tête humaine; des personnages ailés, quelquefois à tête d'oiseau, portant divers emblèmes. Sur le reste des murs se voient le plus souvent des scènes de la vie du souverain qui a construit le monument; il y paraît souvent, et presque toujours de longues séries de personnages, plus ou moins variées, se dirigent vers lui, pour lui apporter soit des présents, soit des tributs, soit des souvenirs de ses conquêtes. Dans les salles dont je vais maintenant donner la description, nous retrouverons bien quelquefois une décoration du même genre; mais cependant, en général, les sculptures y ont moins de solennité; et se rapportent moins à des cérémonies qu'à des scènes de la vie politique et privée du souverain. Pour les décrire je suivrai l'ordre du numérotage des salles, c'est celui des planches; c'est aussi celui dans lequel les découvertes successives ont été faites.

SALLE 1.

La salle 1 (pl. 48), placée à l'angle Ouest du monument, était en grande partie détruite; non-seulement il doit en manquer une grande portion, entraînée par l'éboulement du monticule, mais la moitié supérieure des murs a disparu, et les bas-reliefs qui couvrent la moitié inférieure sont eux-mêmes en très-mauvais état. C'est cette salle que j'ai découverte la première, et dont j'ai donné une courte description dans la première lettre que j'écrivis à M. Mohl pour lui annoncer mes succès, lettre qui a été imprimée dans le Journal de la Société asiatique.

Dans la salle 1, comme dans la plupart des autres, il y avait deux rangs de bas-reliefs superposés, séparés par une bande d'inscriptions; les personnages par conséquent sont de plus petites proportions que ceux des façades qui occupent toute la hauteur des plaques. Les sujets représentés, à en juger par ce qui en reste, ont dû être des batailles, des sièges, etc. Voici ce que l'on peut encore apercevoir.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 48).

Au fond de la salle, près de la porte A donnant sur l'esplanade L, et que j'ai précédemment décrite, est un petit bas-relief représentant l'attaque d'une forteresse (pl. 49). Celle-ci est formée de deux tours couronnées de créneaux triangulaires, sur chacune desquelles se voit un petit personnage : l'un lève les bras au ciel en signe de désespoir; l'autre

lance un javelot d'une main, et de l'autre se couvre avec un bouclier. Deux guerriers beaucoup plus grands que la forteresse sont agenouillés devant les tours; l'un décoche une flèche vers les assiégés, l'autre protége son compagnon en élevant au-dessus de sa tête un bouclier carré; ils sont tous deux vêtus d'une tunique frangée paraissant sous la cotte de mailles qui couvre la poitrine; leur tête est coiffée d'un casque pointu. Nous retrouverons ces costumes sur des bas-reliefs mieux conservés, et je les décrirai plus tard en détail.

Derrière les deux guerriers agenouillés il y en a deux autres debout, dont l'un décoche également une flèche vers la forteresse; il est couvert par un grand bouclier que son compagnon tient au devant de lui. L'autre a une grande robe frangée au bas, et sa poitrine est défendue par une cotte de mailles.

BAS-RELIEFS N°s 2 ET 3 (PL. 48).

Après la plaque n° 1, la muraille tourne à angle droit pour faire face au Sud-Ouest, et à l'angle commence une autre scène de bataille dont on ne peut voir la terminaison, le mur étant de plus en plus ruiné à mesure qu'il se rapproche de la pente du monticule. On peut distinguer encore (pl. 49) deux guerriers agenouillés et tournés vers une autre forteresse, qui paraît avoir été sculptée sur la plaque n° 3; ils sont dans la même attitude que les précédents; seulement le bouclier, à l'aide duquel l'un d'eux cherche à défendre l'autre, n'est pas carré, mais rond, et orné de plusieurs bandes circulaires de dessin varié. Devant eux (pl. 49, 3) il y a dû avoir une forteresse dont on n'aperçoit plus que la base qui paraît placée sur une montagne, au bas de laquelle un petit soldat agenouillé paraît lancer une flèche. C'est là tout ce qu'on peut distinguer sur ce côté de la salle I.

BAS-RELIEFS N°s 6, 7 ET 8 (PL. 46).

L'autre côté n'est pas mieux conservé. Près de la porte A on voit d'abord (pl. 50) un personnage vêtu d'une tunique, et tenant de la main droite un long bâton, avec lequel il semble pousser ceux qui marchent devant lui. Les trois premières figures sont des femmes; elles sont vêtues d'une longue tunique à courtes manches. La première tient à la main un petit sac; la seconde conduit par le bras son enfant nu; la troisième porte un long sac ou une outre sur ses épaules.

La muraille tourne ensuite pour faire face au Nord-Est, et diminue de plus en plus de hauteur avec la pente du monticule. On y peut voir encore le corps d'un homme à longue tunique serrée par une ceinture, ayant le dos couvert de losanges ou écailles imbriquées, qu'à l'origine de mes travaux j'avais prises pour des plumes. D'autres bas-reliefs mieux conservés montreront que c'était la manière dont les anciens sculpteurs assyriens représentaient les poils, comme l'ont fait aussi les Perses à Persépolis. C'est donc une peau d'animal qui

couvre le dos de ce personnage; il est chaussé de bottines montant jusqu'aux mollets, et ouvertes sur le devant, où elles sont lacées par des cordons transversaux. Les figures qui marchent devant celle-ci sont vêtues simplement de tuniques descendant jusqu'aux genoux. Il me paraît évident que ce bas-relief représente des prisonniers sous la garde de l'individu armé d'un long bâton qui les suit.

La bande d'inscription surmontant les bas-reliefs dont je viens de parler est détruite, comme les bas-reliefs supérieurs. Je n'ai pu en relever que quelques caractères.

SALLE II.

La salle II (pl. 52) fait partie de ce que j'ai appelé le *palais*. Elle est parallèle à la façade L, avec laquelle elle communique par trois portes B, F et G, que j'ai décrites en parlant de la façade. A l'extrémité Sud-Est est une large porte H qui sert de communication avec la salle VI, et à l'extrémité Nord-Ouest il y en a une autre C par laquelle on passe dans la salle III. Une dernière porte enfin E, placée en face de celle qui, marquée F, s'ouvre sur la façade L, communique avec la salle V.

Deux rangs de bas-reliefs, séparés par une bande d'inscriptions, s'étendent sur les parois de la salle : par conséquent les figures ne peuvent avoir plus d'un mètre de haut, et comme elles sont très-multipliées, et que le sculpteur a fait souvent peu d'attention aux proportions, il y en a beaucoup qui ont à peine quelques centimètres. Les sujets représentés ont tous rapport à la vie réelle, et n'offrent rien de religieux. Sur le rang inférieur sont sculptées diverses scènes guerrières, des combats, des sièges de villes, etc. Le rang supérieur représente un festin dont les détails se continuent sur tout un côté de la salle. Je décrirai d'abord les bas-reliefs inférieurs, et reprendrai ensuite la série superposée.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 52).

Dans l'angle Ouest de la salle. Cette plaque était presque complétement détruite; on peut voir, cependant, qu'il y avait au bas la représentation d'un cavalier.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 52).

Le roi, dans un char traîné par deux chevaux, et suivi d'un cavalier (pl. 53). Ce bas-relief est le premier passablement conservé que j'aie découvert, et c'est celui qui m'a fait pressentir l'importance du monument que j'avais eu le bonheur de trouver. J'en ai donné, dans le Journal de la Société asiatique, un dessin qui, malgré son imperfection, a attiré l'attention des savants, et les a portés à s'intéresser à mes recherches.

Trois individus sont placés sur le char. On y voit d'abord le roi qui, malgré l'état fruste de la surface, paraît avoir eu son costume ordinaire, la tiare et le manteau frangé;

une de ses mains est élevée, l'autre tient l'arc. Derrière lui est un serviteur imberbe, probablement un eunuque, qui tient un parasol sur la tête de son maître. A côté de celui-ci est le cocher, dont les bras étendus tiennent les rênes et le fouet.

Le char est carré comme celui que nous avons vu à la façade L, et le timon partant du dessous est également assujetti par une tige descendant du bord supérieur. Les roues sont toujours à jantes épaisses et à rayons minces. L'enharnachement des chevaux paraît d'autant plus riche, que les couleurs étaient assez bien conservées pour qu'on pût les reproduire; il y a toujours un panache sur la tête, et un énorme gland suspendu sous la mâchoire par une courroie passant derrière les oreilles; un large bandeau, formé de trois rangs de franges, couvre le poitrail, et de l'extrémité du joug pend un ornement composé également de trois rangs de franges qui flotte sur les flancs; les guides, d'abord simples, se divisent ensuite en trois lanières, dont deux sont dans les mains du cocher, tandis que la troisième va s'attacher sur le devant du char; comme sûreté, sans doute, dans le cas où les autres échapperaient. Sur ce bas-relief on ne peut pas bien voir comment le joug était maintenu sur le cheval; mais ce sera plus distinct dans d'autres bas-reliefs de la même salle : tout ce que l'on peut distinguer sur celui-ci est une large bande passant sous le col des chevaux, et à l'aide de laquelle devait s'exercer la traction. Enfin on doit remarquer que quoiqu'il n'y ait que deux chevaux, on aperçoit trois panaches; celui du milieu était, sans aucun doute, placé sur l'extrémité du timon, où nous verrons plus tard des ornements plus remarquables.

Le cavalier qui suit le char, est, autant qu'on peut en juger, vêtu d'une tunique; on distingue son carquois, et il tient une lance de la main droite en même temps que la bride. Le cheval qu'il monte est enharnaché comme les autres; seulement l'ornement qu'il porte sur la tête n'est pas un panache, mais une espèce de corne recourbée en avant.

Comme je l'ai dit, les couleurs étaient encore très-apparentes sur ce bas-relief. La tiare du roi était rouge, ainsi que le bois de son arc; le fouet du cocher, les rênes, les diverses courroies du harnais étaient de la même couleur. Les glands rangés sur le poitrail et sur les flancs étaient alternativement rouge et bleu. Le bandeau couvrant le front du cheval du cavalier était pointillé de rouge et de bleu, comme l'ornement de tête.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 52).

Tout ce que l'on peut distinguer sur cette plaque mal conservée, consiste en quelques personnages dont l'un est un eunuque (pl. 54) vêtu du costume ordinaire, et semblant écrire avec un stylet sur une longue bande qu'il tient de l'autre main : cela, du moins, était parfaitement visible au moment où le bas-relief a été déterré, longtemps avant que M. Flandin pût le dessiner. Il est probable que cet eunuque enregistrait le nombre des têtes coupées que l'on voit empilées devant lui.

BAS-RELIEF N° 4.

Entièrement ruiné.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 52).

A peu près dans le même état; on ne voit plus que les jambes de quelques personnages marchant à la suite de l'eunuque du n°. 3. A cette plaque commence un des longs côtés de la salle II, le côté Nord-Est, faisant face au Sud-Ouest.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 52).

Ici commence une scène guerrière qui s'étend sur les plaques 7, 8, 9, 10, 11 et 12, jusqu'à la porte E. Sur la plaque 6 il n'y a que des archers attaquant la forteresse que nous verrons sur le bas-relief suivant. L'un est à genoux (pl. 55), et décoche une flèche; sa barbe est longue et tressée selon la mode assyrienne; il est vêtu d'une tunique à manches courtes, frangée en bas; son épée est suspendue à un baudrier passant sur l'épaule droite. Au-dessus de sa tête on voit un bouclier qui paraît porté par un guerrier placé devant l'archer agenouillé. Puis vient un eunuque à longue robe, ayant la poitrine couverte d'une cotte de mailles. Enfin le quatrième soldat tient droit devant l'eunuque un long bouclier ou une espèce de fascine.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 52).

Assaut d'une forteresse (pl. 55). La place paraît entourée par un fossé ou par une rivière, dont l'eau est représentée par des lignes ondulées, interrompues de temps en temps par des spirales. La muraille inférieure, crénelée, supporte une autre enceinte également crénelée, mais qui est, de plus, fortifiée par des tours carrées. Cette enceinte semble entourer une montagne, sur le penchant et le sommet de laquelle sont bâties quelques maisons ou édifices isolés, sur le haut desquels des gerbes, peintes en rouge, paraissent indiquer des flammes. Ces tours sont percées de fenêtres carrées; les portes, au contraire, sont évidemment cintrées, fait qui est digne d'attention. Une courte inscription, gravée sur le sommet de la montagne enfermée dans l'enceinte, est certainement le nom de la place assiégée.

Parmi les personnages qui font partie du tableau, les uns représentent les assiégeants, les autres les vaincus. Ceux-ci se voient dans diverses parties de la place, levant les bras au ciel. Un deux, percé d'une flèche, tombe du sommet de la forteresse, et en bas, autour des murs, il y a une rangée de malheureux dépouillés de leurs habits, et empalés par la gorge sur des pieux plantés en terre.

Les assiégeants, dont plusieurs, comme cela a lieu également dans les bas-reliefs égyptiens, sont représentés d'une taille beaucoup plus grande que celle de leurs adversaires,

montent à l'aide d'échelles sur les murs, au sommet desquels quelques-uns sont déjà parvenus. Au côté gauche on en voit trois montant à la suite l'un de l'autre; de la main droite ils tiennent une lance, et avec la gauche ils se couvrent avec un grand bouclier rond, qui paraît couvert de lames régulièrement disposées. Ils portent en outre une épée soutenue par un baudrier croisé sur la poitrine par un autre, de manière à offrir exactement l'apparence des buffleteries de nos soldats. Ces guerriers sont vêtus d'une tunique descendant jusqu'aux genoux, et serrée autour des reins par une ceinture; leur tête est couverte d'un casque dont le cimier est en forme de corne recourbée en avant, et assez semblable à l'ornement que nous avons vu sur la tête d'un cheval, dans le bas-relief n° 2. A l'aide d'autres échelles, appliquées de chaque côté des tours, des soldats plus petits, mais vêtus et armés de la même manière, montent à l'assaut par une voie différente.

BAS-RELIEF N° 8 (PL. 52).

Ce bas-relief était entièrement ruiné, lorsque M. Flandin est arrivé à Khorsabad; mais je l'ai vu en bon état : il représentait une scène semblable à celle que nous allons voir, c'est-à-dire le roi sur un char traîné par deux chevaux, courant vers la forteresse que je viens de décrire. (Voy. pl. 56.)

BAS-RELIEF N° 9 (PL. 52).

Guerrier sur un char, courant vers la forteresse (pl. 57). Le principal personnage a la tête nue et la chevelure tressée à l'assyrienne. Il porte une tunique brodée de rosaces autour du cou et de l'ouverture des manches; son arc est tendu pour décocher une flèche sur des cavaliers marchant devant lui. A côté de ce guerrier est le cocher tenant dans chaque main de triples rênes. Le harnais des chevaux, qui courent au galop, est tout à fait semblable à ce que nous avons déjà vu.

Quant au char même, il est, comme les autres, carré et porté sur des roues à huit rayons, mais il offre de plus quelques particularités remarquables. Au sommet d'une tige, qui paraît fixée par le bas au côté droit de la caisse, il y a un disque (pl. 158) portant divers emblèmes, et destiné probablement à servir d'étendard. Au bas et dans l'intérieur de ce disque sont deux têtes de lion accolées par l'occiput; de la gueule ouverte de chacun desquels sort une aile horizontale; de la ligne de jonction des deux têtes sort un anneau, dont la partie supérieure va se confondre avec une tresse formée par quatre cordons, qui réunis aussi au milieu, s'élèvent ensuite en divergeant jusqu'au sommet du disque. Il me semble que l'anneau et les ailes forment un tout semblable à l'emblème si souvent reproduit à Persépolis et sur les cylindres babyloniens, au-dessus de la tête des principaux personnages, et que l'on a expliqué de manières si différentes.

Au-dessous des cordons divergents et marchant sur les ailes horizontales sont deux tau-

reaux, qui n'ont rien de fantastique dans leur figure. Enfin entre ces deux mêmes cordons, et dépassant la circonférence du disque de toute la tête, est un personnage revêtu de la robe échancrée et de l'écharpe, et coiffé de la tiare surmontée d'une fleur de lis et ceinte d'une triple paire de cornes. Ce personnage tend un arc, et semble décocher une flèche dans le sens de la direction du char.

Le haut de la tige qui supporte le disque est orné d'une double mâchoire supérieure d'animal fantastique, dont les dents semblent être celles d'un animal carnassier, mais qui porte une corne au milieu du front. Au-dessous de ces deux mâchoires sont deux anneaux, de l'un desquels part une corde ou une tresse, qui va s'attacher au-dessous d'un autre ornement ou étendard paraissant fixé sur le timon, entre les deux chevaux.

Ce dernier ornement (pl. 158) a à peu près la forme d'un fer de hache, dont le tranchant serait dirigé en haut et les cornes recourbées en bas. On y distingue un personnage symbolique à tête d'animal et probablement d'oiseau, mais différent de ceux que j'ai décrits, parce qu'il n'a pas d'ailes. Il est en outre vêtu d'une autre manière, car il porte l'écharpe et la robe échancrée; il paraît courir dans le sens du char, tenant de chaque main, la droite tendue en avant, la gauche élevée en arrière, un objet dont la forme, sauf l'anneau qui manque, est celle de la croix ansée. Deux mâchoires d'animaux à corne unique au milieu du front sont placées sous le point par lequel cette hache renversée s'emmanche avec la tige.

J'ai dit que deux cavaliers marchaient ou plutôt fuyaient devant le char; ils appartiennent évidemment à une nation différente, car ils semblent vêtus d'une simple tunique, par-dessus laquelle ils portent sur le dos une peau d'animal désignée par des losanges régulières. En outre les chevaux n'ont aucune espèce d'ornements, et leurs cavaliers paraissent les monter sans selle.

Avec quelques variations, nous allons voir la même scène se reproduire sur les plaques suivantes; le tout est, sans aucun doute, destiné à représenter une bataille livrée sous les murs de la forteresse du bas-relief 7, et qui en a accompagné ou précédé la prise.

BAS-RELIEF N° 10 (PL. 52).

Scène semblable à la précédente. A en juger par la tiare, c'est le roi qui monte le char, dans lequel, outre le cocher, se trouvent deux guerriers ayant la tête revêtue d'un casque pointu et portant des boucliers. Devant les chevaux du char, qui courent au galop vers la forteresse, on voit un cavalier, couvert d'une peau d'animal, tombant à la renverse. Dans le champ du bas-relief, sous le ventre des chevaux, comme sur leur tête, il y a des blessés ou des morts dans diverses attitudes. Leur place dans le tableau est sans doute due à l'intention où était le sculpteur de représenter le terrain jonché de morts. Ne pouvant placer ceux-ci en perspective, il a mieux aimé les mettre dans des positions impossibles que de ne pas les faire paraître. (Voy. pl. 58.)

BAS-RELIEF N° 11 (PL. 52).

Même scène. Le cavalier qui fuit devant le char, est seulement dans une attitude différente; il se retourne pour menacer de sa lance ceux qui le poursuivent. Son cheval porte quelques ornements, et en particulier, sur la tête, l'espèce de corne recourbée en avant. (Voy. pl. 59.)

BAS-RELIEF N° 12 (PL. 52).

Même scène, sauf quelques détails (pl. 59 *bis*). Le roi ou le personnage à tiare n'a pas d'écharpe; il n'a qu'une tunique, et son épée paraît suspendue à un baudrier formé de plusieurs rangs de globules ou de perles; on ne distingue plus que les boucliers des soldats placés à côté de lui sur le char. L'un de ces boucliers porte au milieu une grande rosace; l'autre est orné d'un cercle de rosaces, en dehors duquel en est un autre formé de fleurs et de boutons reliés par des arcs de cercle. Sur le côté du char il paraît y avoir deux carquois, l'un perpendiculaire, le long du bord antérieur; l'autre oblique, retenu par une large bande chargée de divers ornements. Les vaincus, comme dans les bas-reliefs précédents, portent une peau d'animal sur les épaules; l'un, sous le ventre des chevaux, est étendu sur le dos; l'autre, en l'air, est percé d'une flèche. Le cavalier fuyant devant le char cherche à arracher un javelot qui l'a atteint dans le dos.

Nous sommes actuellement arrivés à la porte E, servant de communication avec la salle V, et placée exactement en face de celle qui est marquée F et qui s'ouvre sur l'esplanade L. Cette porte E offrait sur chaque pied-droit un sujet déjà décrit, le roi suivi de l'eunuque avec le chasse-mouche, et ayant devant lui son ministre ou un mage (pl. 101); il n'y a de différence que dans quelques particularités du costume ou de l'attitude. Le roi n'a pas de bâton, mais élève la main droite en l'air, tandis que de la gauche il tient la fleur symbolique, qui cette fois a un bouton au milieu de deux corolles épanouies. Son vêtement est encore plus richement décoré qu'à l'ordinaire; sur la robe de dessous il y a des lignes horizontales et verticales de petites rosaces formant des carrés, au milieu desquelles sont des rosaces plus grandes; le manteau est tout couvert de carrés, dans lesquels sont alternativement enfermées des rosaces et de petites forteresses à trois tours.

Je reprends, après la porte E, la description des bas-reliefs inférieurs de la salle H; comme les précédents, ils représentent des sujets guerriers.

BAS-RELIEF N° 13 (PL. 52).

En mauvais état; on peut voir cependant qu'ici commençaient d'autres sujets, car les figures tournent le dos aux précédentes. On ne voit sur ce bas-relief que des archers debout, tirant des flèches vers une forteresse que nous rencontrerons tout à l'heure. L'un

est barbu, l'autre est un eunuque; tous les deux sont vêtus de la même manière; ils ont une longue robe frangée par le bas, et leur poitrine est couverte d'une cotte de mailles formée de plusieurs rangées horizontales de plaques reliées par un tissu ou par une tresse. A côté d'eux sont d'autres soldats qui les couvrent avec un assez long bouclier qu'ils tiennent debout, et en appuyant à terre l'extrémité inférieure. (Voy. pl. 60.)

BAS-RELIEF N° 14 (PL. 52).

Sur cette plaque nous voyons la ville contre laquelle l'attaque est dirigée. Elle est bâtie sur une montagne sur laquelle est tracé un chemin qui conduit à la porte principale; il y a une première enceinte crénelée, puis une seconde fortifiée par des tours; au-dessus du sommet de celles-ci paraissent un ou deux édifices à toit plat. Quelques-uns des assiégés se défendent encore avec leurs lances, et se couvrent de boucliers carrés à surface réticulée, probablement pour représenter des lames métalliques; d'autres, placés sur les murs inférieurs, paraissent désespérer déjà de la défense. Le costume de ces individus semble ne consister qu'en une simple tunique échancrée entre les clavicules; leur chevelure est disposée à peu près comme celle des Assyriens, mais elle est simplement entourée d'un bandeau peint en rouge; elle est aussi plus courte, et ne tombe pas sur les épaules; la barbe est courte et frisée. Quelques cadavres sont étendus sur les flancs de la montagne sur laquelle la place est bâtie.

Parmi les assiégeants il y a deux archers, dont le costume est nouveau pour nous; tout le haut de leur corps est nu, ainsi que leurs jambes, et ils ont seulement les reins couverts d'une pièce d'étoffe frangée qui paraît bien évidemment enroulée autour du corps; cette pièce d'étoffe est fixée par une large ceinture; l'épée est soutenue par un étroit baudrier passant sur l'épaule droite et traversant la poitrine, qui est, en outre, croisée par un cordon dont on ne peut deviner l'usage; l'arc et le bois des flèches sont peints en rouge; le fer est peint en bleu. La barbe de ces deux archers est plus courte que celle des Assyriens et simplement frisée; ils représentent probablement des troupes auxiliaires. Devant eux, au contraire, est un autre guerrier agenouillé, qui paraît être un véritable Assyrien, à en juger du moins par la chevelure et la barbe. Il porte un casque à cimier en crochet, et garni d'une patte qui couvre les oreilles. D'autres soldats, représentés plus petits, sont agenouillés près des portes se couvrant de leurs boucliers, et cherchent à y mettre le feu à l'aide de torches; on voit même très-bien les flammes peintes en rouge qui commencent à dévorer ces portes. (Voy. pl. 61.)

BAS-RELIEF N° 15 (PL. 52).

Une partie de cette plaque complète la scène précédente, tandis que l'autre appartient au tableau suivant; dans la première, en effet, il y a des archers tournés vers la forteresse du

bas-relief 14, tandis que la seconde nous montre un cavalier tournant le dos à cette place, et se dirigeant vers une autre que nous allons rencontrer (pl. 62). Parmi les premiers personnages, l'un, agenouillé et décochant une flèche, paraît appartenir à la même nation que ceux dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent; il a, en effet, le haut du corps nu, la chevelure et la barbe courtes. Son baudrier, et le bandeau qu'il porte autour de la tête, sont peints en rouge; son carquois est bleu. Il est protégé par un bouclier qu'un soldat tient au-dessus de sa tête. Ce dernier a un casque pointu; sa tunique est courte, et entre ses jambes on voit pendre l'appendice frangé que je crois appartenir au morceau d'étoffe qui entoure les reins; son épée est soutenue par un baudrier peint en rouge; l'arc suspendu à son épaule, et le javelot qu'il tient à la main, sont de la même couleur. Le carquois, au contraire, est bleu.

Derrière ces deux guerriers il y en a deux autres debout. L'un est un eunuque vêtu de la robe ordinaire, et ayant la poitrine et le ventre recouverts d'une cotte de mailles. Son compagnon est barbu, porte également le casque pointu, mais n'a sous la cotte de mailles qu'une courte tunique. D'une main il tient deux javelots, et de l'autre il maintient, debout devant l'eunuque, le grand bouclier posant à terre que nous avons vu plusieurs fois, et que nous reverrons encore plus distinct.

Ici finit l'épisode guerrier dont la représentation couvrait en entier les plaques 13 et 14, et nous allons en rencontrer un autre. En effet, comme je l'ai dit, le dernier personnage du bas-relief 15 tourne le dos aux précédents; c'est un cavalier gravissant une montagne, qui se continue sur la plaque suivante; il est coiffé à l'assyrienne; il paraît avoir des bottines, au-dessus desquelles on voit, jusqu'au bas de la tunique, que la jambe est couverte d'une cotte de mailles collante. Le cheval est enharnaché comme à l'ordinaire, mais on peut distinguer qu'il portait une selle, ou du moins une sehabraque semblable aux nôtres; il est à remarquer, en outre, que le cavalier monte sans étriers.

BAS-RELIEF N° 16 (PL. 52).

Continuation du sujet commencé sur la plaque précédente. On voit (pl. 63) le reste de la montagne, dont l'extrémité seulement paraissait au côté droit du n° 15. Cette montagne est jonchée de cadavres, dont quelques-uns ont la tête coupée. Le roi, dans son char traîné par deux chevaux, s'avance au pas vers une forteresse, dont on ne voit sur cette plaque qu'une tour, et qui est bâtie sur un monticule isolé par une vallée. Il est à remarquer que comme le roi, dans ce bas-relief, n'est pas en action, il porte le manteau frangé qu'il n'avait pas lorsqu'il se servait de ses armes; en outre, et par la même raison, il est cette fois accompagné du serviteur portant le parasol. Il y a peu de choses, au reste, à remarquer sur ce bas-relief, dont presque tous les détails se retrouvent sur d'autres. La tiare du roi est peinte en rouge, ainsi que le parasol qui est surmonté de l'ornement semblable à une fleur de lis que nous avons déjà vu tant de fois.

La caisse du char est ornée de lignes brisées, qui en se croisant forment des carrés au

centre desquels sont d'autres carrés plus petits. Le harnais du cheval est toujours le même; les houppes du panache ainsi que les glands du poitrail et des flancs sont alternativement rouge et bleu. Il en est de même des écailles imbriquées qui couvrent le front. On voit très-bien l'extrémité du joug, recourbée en crochet ou en trompe, de laquelle pend l'ornement qui flotte sur le ventre du cheval. Si le lecteur veut jeter de nouveau les yeux sur la planche 20, il y verra un joug tout entier avec les deux extrémités recourbées, et il comprendra comment il était placé.

Derrière le char est un cavalier, et devant marche un guerrier à pied, portant un grand bouclier rond de la main gauche, et tenant de la droite une lance ou un javelot. Son casque est pointu. On remarque que toute la poitrine de ce personnage est peinte en rouge: a-t-on voulu représenter la couleur de la chair, ou est-ce celle de la tunique? Je n'oserais le décider; mais il est certain qu'on ne voit pas la marque ordinaire de la terminaison des manches, ni de celle de la tunique autour du cou. Quoi qu'il en soit, je ferai observer qu'au-dessous de la ceinture on ne voit pas de trace de couleur; c'est une raison de plus pour croire que la partie inférieure du vêtement n'appartient pas à la tunique, mais que c'est une étoffe frangée ou effilée par le bout qu'on voit pendu, et jetée autour des reins, où elle est maintenue par la ceinture.

Le roi et les guerriers qui l'accompagnent se dirigent évidemment vers une forteresse séparée par une vallée, et dont on ne voit sur cette plaque qu'une tour, mais qui paraîtra tout entière sur la suivante, dont je vais parler maintenant.

BAS-RELIEF N° 17 (PL. 52).

Sur cette plaque on voit la continuation de la montagne jonchée de cadavres, et la forteresse qui la surmonte; celle-ci n'a qu'un seul rang de tours, sur lesquelles on voit les assiégés dans l'attitude du désespoir; tous portent sur le dos une peau d'animal. Sous une porte ou dans une niche est un personnage habillé tout à fait comme les rois assyriens; il porte la tiare et le manteau en forme de chasuble; il est difficile d'expliquer dans quel but il se trouve ainsi placé. Son geste porterait à croire qu'ayant pénétré dans la place, il donne de la porte le signal de la cessation du combat, qui a lieu au pied de la montagne. (Voy. pl. 64.)

Le reste du bas-relief représente une des scènes de la bataille. Deux cavaliers coiffés d'un casque pointu poursuivent un individu vêtu d'une peau d'animal, qui tombe devant eux, atteint d'un coup de lance; on distingue parfaitement que la jambe des cavaliers était couverte d'une cotte de mailles, et qu'ils étaient chaussés de bottines lacées sur le devant.

BAS-RELIEF N° 18 (PL. 52).

Continuation du combat commencé sur la plaque précédente; c'est, sauf les différences

d'attitude, une répétition de ce que nous avons déjà vu sur les numéros 10, 11, 12, etc. Le roi est sur son char traîné par deux chevaux au galop, qui foulent aux pieds un homme tombant à la renverse. Celui-ci appartient sans doute à la même nation que les assiégés, car il est vêtu de la même manière; il porte une peau d'animal sur le dos. Il en est de même des deux individus qui suivent le char; l'un paraît blessé, et se soutient à l'aide de son bras passé autour du corps de son compagnon, qui se retourne et cherche à se défendre avec sa lance contre les ennemis qui le poursuivent.

Comme le roi est représenté dans l'action de combattre, il n'est pas accompagné de l'eunuque portant le parasol, et il n'est pas revêtu du manteau frangé. Il n'a avec lui que le cocher et un soldat coiffés tous deux d'un casque pointu. Le soldat paraît tenir deux boucliers, l'un pour défendre son souverain par devant, l'autre pour le couvrir par derrière.

Le char est fait comme à l'ordinaire; la caisse est ornée de lignes brisées, dont le croisement forme des carrés réguliers; le carquois est très-visiblement placé verticalement le long du bord antérieur, et on voit les plumes des flèches qui en sortent. Le harnais des chevaux est toujours le même, mais sur ce bas-relief on comprend mieux comment il est disposé; on peut distinguer que la large bande passant sous le cou du cheval et servant à la traction est attachée au crochet que forme l'extrémité recourbée du timon; c'est également de ce crochet que pend le flocon qui flotte sur le flanc de l'animal. (Voy. pl. 65.)

BAS-RELIEF N° 19 (PL. 52).

Continuation du combat. Deux cavaliers assyriens au galop, poursuivant ou foulant aux pieds de leurs chevaux des individus couverts d'une peau d'animal (pl. 66). Le terrain, comme dans les bas-reliefs précédents, est jonché de cadavres. Les cavaliers ont le casque pointu, la tunique courte, le bas maillé retenu par une jarretière, et la bottine lacée par devant.

BAS-RELIEFS N°s 20 ET 21 (PL. 52).

La plaque 20, très-ruinée, formait un des angles de la salle II; on ne peut plus y distinguer qu'un cavalier semblable aux précédents. La plaque 21 (pl. 67) était également en très-mauvais état. On y voyait encore le roi dans son char, courant sur des cadavres ou renversant des ennemis. Après la plaque 21 s'ouvre la porte H, percée dans le mur Sud-Est de la salle et communiquant avec la salle VI.

Le bas-relief inférieur, du côté 1 de la porte H (pl. 76), est fort remarquable. On y voit le roi dans un char, foulant un individu à tunique courte, à dos couvert d'une peau d'animal. Le terrain est jonché de cadavres. Le char semble descendre d'une montagne sur laquelle est une espèce de monument d'apparence très-singulière, et dont il est difficile de deviner la nature. Le mur (si toutefois c'en est un) ne paraît pas perpendiculaire; mais à en juger par le profil il surplombe fortement à l'extérieur; le sommet en est cou-

ronné par des créneaux semblables à de petites pyramides à gradins : le tout ressemble un peu par sa forme générale à une corbeille. Du bord supérieur de cet édifice s'élèvent en divergeant huit grosses tiges paraissant cylindriques, et terminées par des gerbes peintes en rouge, qu'on peut croire destinées à représenter des flammes. La montagne porte une courte inscription (I, pl. 180), qui, lorsqu'on pourra la lire, nous donnera sans doute la clef du mystère. Pour moi, j'ai fait de vains efforts pour comprendre ce que le sculpteur avait voulu représenter, et je n'ai pu y parvenir.

Le bas-relief supérieur à celui-ci fait partie du festin, dont la représentation remplit presque toute la rangée supérieure des bas-reliefs de la salle II. J'en parlerai donc en détail, lorsque je décrirai ceux-ci.

Le côté opposé de la porte H (2, pl. 77) commence une autre série de combats, qui se continue sur le mur Sud-Ouest de la salle II. Le bas-relief inférieur de ce côté représente deux archers debout, coiffés du casque pointu, et ayant tous deux la poitrine recouverte d'une cotte de mailles; comme à l'ordinaire, l'un est un eunuque qui tire une flèche; l'autre est barbu, et pour couvrir le premier, tient appuyé sur terre un grand bouclier de la hauteur d'un homme. On peut voir que ce bouclier était porté et soutenu par une anse. Derrière les archers est un char monté par un seul homme, qui doit être le cocher, et qui sans doute se tient à la disposition de ses maîtres qui sont descendus pour combattre. Je décrirai le bas-relief placé au-dessus de celui-ci, quand je parlerai de la rangée supérieure de bas-reliefs de la salle II.

BAS-RELIEF N° 22 (PL. 52).

Attaque de la forteresse vers laquelle étaient tournés les personnages du bas-relief précédent. Cette forteresse (pl. 68 et 68 *bis*) paraît bâtie sur le sommet d'une petite montagne; elle est à trois rangs de tours superposées, et la première enceinte semble s'étendre sur la droite, au bas de la montagne; sur la gauche on voit également deux tours reliées au corps de la place par une muraille. Enfin, au pied et sur le devant de la colline il y a quelques maisons isolées; les fenêtres sont toujours carrées, mais les portes, au contraire, sont cintrées, et se ferment à l'aide de deux battants.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette représentation d'une ville, ce sont les singuliers objets qui surmontent le rang supérieur des tours; sur trois de celles-ci il y a des bois de cerf ou de daim très-bien dessinés et parfaitement reconnaissables. A en juger par comparaison avec la taille des hommes qui sont à côté, ces bois seraient de dimensions beaucoup trop grandes pour être des objets naturels; mais il ne faut pas se fier aux proportions, car dans leurs représentations les anciens sculpteurs augmentaient celles des choses sur lesquelles ils voulaient appeler l'attention : il est donc très-possible que ce soient de véritables cornes d'animaux qui paraissent ainsi placées sur les tours; mais dans quel but? C'est ce qu'il est bien difficile de dire; peut-être était-ce un emblème national du

peuple, attaqué dans cette ville par les Assyriens. Il est impossible de ne pas se rappeler combien est fréquente dans la Bible la métaphore tirée de la corne des animaux pour exprimer la force. Il n'est pas inutile de remarquer qu'aucune espèce de cerf ou de daim n'existe aujourd'hui soit dans la Mésopotamie, soit dans les montagnes qui l'entourent.

Les assiégés, par leur costume, ressemblent à ceux que nous avons vus sur l'autre côté de la salle H; ils ont le dos couvert d'une peau d'animal. La plupart, désespérant déjà de la défense, lèvent les mains pour implorer la pitié des vainqueurs; les autres cherchent encore à se défendre avec des lances, et se couvrent avec des boucliers carrés. Les assiégeants ressemblent à ceux que nous avons vus plusieurs fois; leur casque est surmonté d'un cimier en forme de crochet recourbé en avant, et a des pattes qui couvrent les oreilles; leur tunique descend jusqu'aux genoux; des bretelles croisées traversent la poitrine, et au point où elles se croisent il y a une large plaque ronde. Différent de celui des assiégés, le bouclier des soldats assyriens est rond; quelques-uns d'entre eux, déjà arrivés au sommet de la colline, au pied de la première enceinte, cherchent à mettre le feu aux portes à l'aide de torches.

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 52).

Cette plaque formait l'angle Sud-Ouest de la salle H; il n'en reste plus qu'un morceau, sur lequel on voit un guerrier tourné vers la forteresse précédente, agenouillé, se couvrant d'un bouclier carré, et tenant une épée courte de la main droite. (Voy. pl. 68.)

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 52).

Ce bas-relief est malheureusement presque entièrement fruste; on peut à peine s'assurer qu'il représentait des prisonniers appartenants à la nation dont les tableaux précédents nous ont montré les désastres. On reconnaît leur nationalité à la peau d'animal qui couvre leurs épaules. Le premier est un homme portant une outre sur l'épaule, et tenant de la main une outre plus petite, liée exactement comme le sont encore aujourd'hui en Orient celles qui sont destinées à renfermer de l'huile, du miel, ou à porter de l'eau dans les voyages. Derrière cet individu est un enfant nu, qui, la tête en l'air, semble implorer la protection d'un homme marchant derrière le premier. Il y a encore dans le bas-relief d'autres figures effacées qui semblent toutes conduites ou plutôt poussées par un guerrier assyrien au casque pointu, armé de l'arc et de l'épée. (Voy. pl. 69.)

Après le bas-relief 24 s'ouvre la porte G, donnant sur la façade L, et que j'ai décrite précédemment.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 52).

Ce bas-relief, qui vient après la porte G, commence une autre série de sujets guerriers

qui s'étendait jusqu'à la porte centrale F. Il représente deux archers eunuques décochant des flèches, et protégés, selon l'usage des Assyriens, par des guerriers qui placés à leur côté, tiennent devant eux un long bouclier reposant sur la terre.

BAS-RELIEFS N°s 26 ET 27 (PL. 52).

Complétement effacés.

BAS-RELIEFS N°s 28 ET 29 (PL. 52).

Autre attaque de ville (pl. 70). Il n'y a presque rien à remarquer sur ces deux plaques, qui sont en très-mauvais état. La forteresse n'a que deux rangs de tours, et elle est bâtie sur une éminence. Le pays où elle était située a dû être un pays très-montueux, ce que le sculpteur a exprimé en mettant les assiégeants sur divers côtés isolés. Outre quelques soldats assyriens, on voit reparaître avec eux quelques individus appartenants à une autre nation que nous avons déjà rencontrée. Ceux-ci sont presque nus, et n'ont autour des reins qu'un morceau d'étoffe. Quant aux assiégés, ce sont encore des peuples vêtus de peaux.

Nous sommes arrivés à la porte centrale F; de l'autre côté de cette porte, les plaques qui tapissent la face Sud-Ouest de la salle H, jusqu'à l'extrémité, sont presque complétement ruinées; on peut seulement distinguer qu'elles portaient encore des représentations guerrières. Le n° 34, à côté de la porte B, montre encore une fois le roi dans son char, accompagné par l'eunuque portant le parasol et précédé de deux soldats.

J'ai terminé la description de la série inférieure des bas-reliefs qui ornent la salle H dans tout son pourtour; il me reste à décrire la série supérieure : celle-ci diffère de caractère dans les deux moitiés de la salle. Au côté Nord-Est il n'y a qu'une seule scène, qui se continue dans toute la longueur de la salle; c'est la représentation d'un festin. Au côté Sud-Ouest les sujets sont plus variés, et ce sont encore, comme dans les bas-reliefs inférieurs, des sujets guerriers. Comme les scènes du festin diffèrent peu sur les diverses plaques, je ne décrirai pas celles-ci les unes après les autres; je ferai une description générale de tout le banquet, me contentant d'indiquer la planche où l'on pourra voir les particularités remarquables.

Toute la rangée supérieure de bas-reliefs, du côté du Nord-Est de la salle H, était en mauvais état. Ceux des plaques 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, jusqu'à la porte E, étaient presque complétement ruinés; mais il a été cependant possible de voir qu'ils représentaient des personnages assis à table, comme ceux marqués 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 21, et celui qui était sculpté sur le côté 1 de la porte H. Sur celui-ci (pl. 76) on voit les serviteurs occupés à puiser l'eau ou le vin dans un grand vase pour le porter aux convives : le vase est une espèce de cuve portée sur un pied élevé. Ce sont des eunuques sans armes, mais vêtus de leur costume ordinaire, qui sont chargés de ce soin; ils se servent, pour porter le liquide, de petits seaux à base formée d'une tête de lion, semblables à ceux que nous avons vu porter dans la procession des façades. Un des eunuques précède les autres, tenant un chasse-mouche à la main.

Sur le n° 21, à côté de la porte H, on voit les musiciens; ils sont vêtus d'une courte tunique, serrée par une ceinture; leur coiffure diffère de celle des Assyriens, ainsi que leur barbe; celle-ci est courte et simplement frisée; les cheveux sont tous ramenés en arrière, et sont coupés horizontalement au-dessus des épaules, où ils se terminent par un seul rang de boucles. L'instrument dont jouent les musiciens est placé contre le corps, sous le bras gauche, et il paraît être soutenu par une large bande passant sur l'épaule droite. C'est une espèce de lyre à corps carré et à branches parallèles, unies par une barre transversale à laquelle sont fixées les cordes. Celles-ci paraissent avoir été en assez grand nombre; on peut en compter au moins huit, et il reste, dans la partie fruste, de la place pour trois ou quatre autres. Cette lyre, comme notre harpe, se pinçait des deux mains à la fois, l'une placée d'un côté, et l'autre de l'autre. J'ai vu des instruments tout à fait semblables en Nubie et dans le Dongola; et sans vouloir rien préjuger, je trouve que la physionomie, la coiffure et même le costume des musiciens se retrouvent encore aujourd'hui dans les mêmes pays.

Sur la plaque 19 (pl. 66) nous voyons encore deux eunuques, dont l'un avec le chasse-mouche, puis deux serviteurs barbus à coiffure et costume assyrien. Ils tiennent chacun de la main droite une masse d'armes, et de la gauche ils élèvent un verre un peu évasé à base en tête de lion. Sur la plaque 18 (pl. 65) se retrouvent deux serviteurs semblables et dans la même attitude, puis un eunuque avec le chasse-mouche. La série des personnages à table commence ensuite et se continue sur tout le côté Nord-Ouest de la salle.

Les convives sont assis sur de hauts tabourets, quatre à chaque table; ce sont évidemment des Assyriens revêtus de la longue robe et de l'écharpe frangée (pl. 58, 60, 61, 64 et 65). Les uns ont de la barbe; d'autres étaient des eunuques. On ne voit aucun de ceux-ci dans les planches de M. Flandin que je viens de citer; mais il y en avait de très-apparents dans quelques bas-reliefs que cet artiste n'a pu voir, parce qu'ils étaient ruinés à son arrivée; j'avais même pris un de ces eunuques pour la reine, à l'époque de mes premières découvertes, et j'en ai donné un croquis publié par M. J. Mohl dans le Journal de la Société asiatique (pl. XLII). Je cite ce détail, parce qu'il montre que les eunuques, si souvent représentés dans les bas-reliefs, n'étaient pas tous de simples serviteurs, mais que quelques-uns, comme cela a lieu encore aujourd'hui en Orient, occupaient un rang élevé à la cour des rois assyriens.

Tous les convives, selon l'antique usage, mangent avec les doigts; quelques-uns (pl. 64) élèvent en l'air des gobelets à dessous en tête de lion, comme s'ils portaient une santé. Les tables sont tout à fait semblables à celles que nous avons vues sur la façade L (pl. 19); cependant quelques-unes ont le plateau droit au lieu de l'avoir bombé en dessous : il est à remarquer que ces tables paraissent bien évidemment recouvertes d'une nappe. Les tabourets sont aussi pareils à celui de la façade L (pl. 23); seulement les angles supérieurs sont ornés de têtes de taureau. Les pieds sont en cônes formés de rangs d'écailles imbriquées ou de virgules de plus en plus petites, comme on en voit aux pieds de quelques tables anglaises. Il est impossible de deviner quels sont les objets placés sur les tables, tous ces

bas-reliefs ayant beaucoup souffert de l'action du feu et des autres éléments. Sur celui que j'ai cité plus haut, et dont j'ai donné un dessin dans le Journal Asiatique, j'ai bien distingué des plumes ou une queue d'oiseau; mais partout ailleurs ces objets sont actuellement indiscernables.

La représentation de ce banquet s'étendait, comme je l'ai dit, sur toute la rangée supérieure de bas-reliefs du côté Nord-Ouest de la salle II; la rangée supérieure de l'autre côté consistait, comme l'inférieure, en sujets guerriers. Il me reste à décrire ceux-ci pour terminer tout ce qui a rapport à cette salle : je commencerai par le côté 2 de la porte H, le bas-relief que l'on y voit se rattachant évidemment à la scène qui suit.

BAS-RELIEF N° 2, PORTE H (PL. 52).

On voit en haut de cette plaque une nouvelle attaque de forteresse; celle-ci (pl. 77) n'a que deux rangs de tours; elle est bâtie sur une colline, au pied d'une haute montagne placée derrière. Une rivière, dans laquelle on aperçoit des poissons, coule au bas de la scène. Les assiégés sont, comme à l'ordinaire, couverts de peaux, et se défendent avec des boucliers carrés. Parmi les assiégeants, les uns, un eunuque tirant de l'arc et un soldat couvrant son compagnon avec un grand bouclier, sont assyriens; les autres appartiennent à ces troupes auxiliaires que j'ai déjà fait remarquer. Ceux-ci n'ont pour tout vêtement que la pièce d'étoffe tournée autour de leurs reins; leur barbe est courte et frisée; leur chevelure, ramassée en chignon derrière la tête, n'est pas bouclée, et elle est maintenue par un simple bandeau; n'ayant pas de boucliers, ils combattent à découvert.

Sur ce bas-relief nous voyons pour la première fois une machine de guerre, que nous rencontrerons souvent; c'est un bélier. Il est porté sur quatre roues; et pour le faire avancer jusqu'aux murailles on a évidemment construit une chaussée en pierres taillées. Toute la machine est couverte d'une toiture qui l'enveloppe de toutes parts, et qui paraît porter des ornements réguliers. Cette toiture est fortement relevée en avant pour exhausser le point de suspension des béliers, et leur donner ainsi plus d'élan; ceux-ci sont armés de pointes en fer de lance, et l'on voit que déjà ils ont entamé la muraille.

SALLE II, BAS-RELIEF N° 22 (PL. 52).

En très-mauvais état. On distingue cependant des prisonniers (pl. 68) conduits par un archer; ils portent une courte tunique serrée par une ceinture, qui paraît être faite de petites cordes ou d'une tresse. Leurs épaules sont couvertes d'une peau d'animal, et leurs jambes sont chaussées de bottines à pointe relevée. Celui qui marche en avant tient une petite outre à la main. Le dernier paraît être une femme, si l'on en juge du moins par la coupe de la robe, qui est très-semblable à celles que nous avons vues portées par des prisonnières, sur un bas-relief de la salle I; cette femme porte un enfant sur ses épaules.

Comme sur la plaque précédente, il y a une rivière sous les pieds des personnages, ce qui fait supposer que la scène se passe dans le même pays.

BAS-RELIEFS N°s 23 ET 24.

Complétement détruits.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 52).

On ne peut plus y apercevoir que le roi dans son char traîné par deux chevaux au pas. Il y a encore une rivière au bas de la scène.

BAS-RELIEF N° 26 (PL. 52).

Presque effacé. Il y avait encore des prisonniers couverts de peaux.

BAS-RELIEF N° 27.

Tout à fait ruiné.

BAS-RELIEF N° 28 (PL. 52).

Attaque de forteresse, sans aucun intérêt, presque tout étant effacé.

BAS-RELIEFS N°s 29, 30, 31, 32 ET 33.

Détruits.

BAS-RELIEF N° 34.

Il n'en restait que quelques vestiges; c'était encore l'attaque d'une forteresse sur une montagne; deux béliers roulant sur des chaussées en sapaient les murs.

SALLE III.

Il ne reste que quelques débris de la salle III, qui d'ailleurs n'a jamais pu être très-étendue, et dont il est difficile de comprendre aujourd'hui les rapports avec les autres salles. Je n'ai pu retrouver qu'un fragment d'un des bas-reliefs qui la décoraient : il est représenté dans la planche 78. On y voit une forteresse bâtie sur une colline, au pied de laquelle sont quelques maisons isolées, à toit plat et à porte carrée. Au-dessus de ces maisons il y a quelques arbres qui semblent soutenus par une terrasse; à droite est une montagne élevée, sur le sommet de laquelle s'élève une tour crénelée, et il en descend une rivière, grossièrement représentée par des lignes parallèles interrompues par des spirales. La source est évidemment au sommet de la montagne, et la rivière paraît entrer dans la ville, vers laquelle se dirige un personnage à jambes nues et à tunique courte.

Deux portes s'ouvraient dans la salle III, du moins dans l'état où elle a été trouvée; l'une C communiquait avec la salle II; l'autre D donnait entrée dans la salle IV. Le côté Sud-Ouest de la porte C était complétement ruiné; les bas-reliefs du côté Nord-Est étaient également en très-mauvais état; la plaque qui en tapissait la partie rétrécie portait deux cavaliers au galop armés de lances. Dans l'élargissement de la baie on ne voyait plus qu'un soldat, à casque pointu, portant une lance et un bouclier. Il y avait certainement deux rangs de bas-reliefs superposés, mais ceux d'en haut étaient ruinés ainsi que la bande d'inscription.

De chaque côté de la porte D il y avait un eunuque vêtu du costume ordinaire. La seule remarque à faire est la présence d'une inscription sur le bas de la robe, entre les franges de l'écharpe et la broderie qui borde le vêtement.

SALLE IV.

Le genre de décoration de la salle IV différait de celui des salles précédentes, en ce que les figures y étaient plus grandes que nature. Il n'y avait en conséquence qu'un seul rang de bas-reliefs occupant toute la hauteur des plaques, comme sur les façades. Les sujets toutefois y paraissent d'autant plus intéressants que les vêtements des personnages portent de longues inscriptions. Malheureusement toute la muraille Nord-Ouest avait été entraînée par l'éboulement du monticule dont elle affleurait la pente; le reste même était en très-mauvais état, et presque partout il ne restait que la moitié inférieure des plaques.

BAS-RELIEFS N°s 1 ET 2 (PL. 80).

Il ne reste que la partie inférieure de ces bas-reliefs, qui paraissent représenter une seule et même scène, des prisonniers amenés devant le roi (pl. 81)[1]. Celui-ci est revêtu de son riche costume; derrière lui est l'eunuque avec la bandelette et le chasse-mouche; à ses genoux sont deux prisonniers ayant les fers aux pieds et aux mains; ils appartiennent sans aucun doute à la nation dont les désastres ont été si souvent représentés à Khorsabad. Ils ont, en effet, les épaules couvertes d'une peau, et ils sont chaussés de bottines à pointe recourbée. Leur ceinture est également indiquée par des lignes ondulées qui semblent représenter des cordes. Sur le numéro 2 sont d'autres prisonniers également enchaînés et vêtus du même costume; on voit de plus très-bien la tunique courte que ce peuple portait sous son manteau de peaux. Derrière ces prisonniers est un eunuque ou un autre personnage vêtu à l'assyrienne, et qui sans doute les conduisait vers le roi. Il y a une bande d'inscriptions sur le bas du vêtement des deux eunuques et sur la tunique des prisonniers.

[1] Il y a une erreur de numéros sur cette planche; l'ordre doit être renversé, c'est-à-dire que le chiffre 1 doit être à la place du chiffre 2. Je suis dans ma description l'ordre des numéros tels qu'ils sont sur la planche 80, où l'on voit le plan de la salle et les élévations.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 80).

Cette plaque formait l'angle Ouest de la salle, et, comme l'angle opposé, offrait un enlacement de fleurs symboliques, que nous retrouverons bien conservé dans la salle VIII, et que je décrirai à cette occasion.

BAS-RELIEFS N°s 4, 5 ET 6 (PL. 80).

Entièrement ruinés. Ici s'ouvrait une grande porte I, qui a dû donner sur une façade Nord-Ouest du monument, façade entièrement détruite aujourd'hui par suite de l'éboulement du monticule. Il ne reste plus de la porte I que la base d'un des montants, et l'on a pu voir que la baie était tapissée de taureaux ailés.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 80).

Angle Sud de la salle IV portant, comme l'angle Ouest, un enlacement de fleurs symboliques.

BAS-RELIEFS N°s 8, 9 ET 10 (PL. 80).

Prisonniers conduits par des eunuques (pl. 82). Les captifs sont sur le numéro 8; leur barbe est courte, leur tête entourée d'un bandeau; et leur chevelure pend sur le col en rouleaux parallèles et verticaux, au lieu d'être ramassée en un épais chignon, comme celle des Assyriens. Leur vêtement paraît être une longue robe ornée, au bord inférieur, de franges arrondies. Sur le dos et sur les épaules est un manteau également frangé, qui à en juger par l'apparence, a dû ressembler à l'abbaie des Arabes, c'est-à-dire à un sac fendu sur le devant et ouvert sur les côtés pour laisser passer les bras. La ceinture de ces captifs est, comme celle des peuples vêtus de peaux, indiquée par des lignes ondulées, desquelles pend sur le côté un ornement semblable à une clef ou à une breloque de montre. Ils ont les fers aux pieds et aux mains, et ils se tiennent dans une attitude suppliante.

Sur le n° 9 (pl. 80) il y a deux eunuques portant le costume que nous avons déjà vu tant de fois; l'un a les mains croisées, l'autre tient un bâton qui paraît creusé d'une cannelure dans toute sa longueur. Le bas-relief 10 représentait encore un eunuque, et devant lui un personnage sans doute symbolique, car il est placé à côté d'une porte, et était vêtu de la robe échancrée sur le devant. Le bas du vêtement des personnages sculptés sur les plaques 8, 9 et 10 portait des inscriptions.

BAS-RELIEFS N°s 11, 12 ET 13 (PL. 80).

Ces plaques nous montrent des prisonniers conduits en présence du roi. Sur la plaque 11

il ne reste plus que la partie inférieure des deux eunuques ou personnages à longue robe frangée. Sur le n° 12, mieux conservé (pl. 83), on voit d'abord un garde barbu, et devant lui sont quatre captifs, dont deux debout, et deux à genoux; ils ont tous un anneau passé à travers la lèvre inférieure, auquel est attachée une corde, dont l'autre extrémité, comme nous le verrons, est tenue par la main du roi. Un de ces captifs paraît avoir un bonnet avec une mèche pendante en arrière; mais il est possible que ce ne soit qu'une apparence produite par l'état fruste de la surface. Outre la longue robe frangée en bas, ils portent tous d'espèce de chasuble que nous avons remarquée sur quelques figures de la façade *n*. Il y a une inscription sur le bas du vêtement du garde ou mage qui se tient derrière ces captifs. Sur le bas-relief 13 était sculpté le roi, tenant dans sa main la corde attachée aux lèvres des prisonniers, et appuyant sa lance sur l'un de ceux qui sont à genoux devant lui. Le roi, comme à l'ordinaire, est suivi de ses deux serviteurs caractéristiques, l'eunuque tenant le chasse-mouche, et celui qui porte l'arc et le carquois.

BAS-RELIEFS N°s 14, 15, 16, 17 ET 18 (PL. 80).

Même scène, mais dans un ordre inverse. Les captifs agenouillés devant le roi ne sont pas de la même nation que les précédents; ils ont, en effet, le manteau de peau et les bottines recourbées. Derrière eux, n°s 17 et 18, sont quatre eunuques qui les gardent. Une longue bande d'inscriptions règne sur toute la partie inférieure de ces personnages.

BAS-RELIEF N° 19 (PL. 80).

Réseau symbolique semblable à celui des autres angles; le reste de la salle IV n'existe plus. Dans l'état où cette salle a été trouvée, il y avait encore quatre portes : la porte D, dont j'ai parlé en décrivant la salle III; la porte I, donnant sur une façade Nord-Ouest, aujourd'hui détruite; puis deux autres, R et T, communiquant, l'une avec la salle VII, l'autre avec la salle VIII. La première était ruinée jusqu'à la base; la seconde, T (pl. 80), offrait de chaque côté le roi avec le mage devant lui suivi de l'eunuque tenant le chasse-mouche. Il n'y a rien à remarquer sur ces deux montants, si ce n'est que le roi y tient le triple bouton de fleur.

SALLE V.

L'ornementation de la salle V ressemble à celle de la salle II; il y a sur les murs deux ordres de bas-reliefs, séparés par une bande d'inscriptions; tous les sujets sont historiques; ce sont des combats et des sièges de villes. Comme je l'ai déjà fait, je décrirai d'abord les bas-reliefs inférieurs afin de ne pas scinder les sujets.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 85).

Entièrement effacé. Il devait se rattacher au bas-relief suivant.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 85).

Siége d'une forteresse à un seul rang de tours, bâtie sur une montagne. Les assiégés paraissent appartenir à une nation différente de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici; et à en juger par une tête assez bien conservée (pl. 86), ce doivent être des nègres: cela du moins semblait évident sur le bas-relief même, et il ne nous est resté, à M. Flandin et à moi, aucun doute à cet égard; le nez était épaté, les lèvres grosses, et la chevelure courte et crépue. Du reste, ces assiégés étaient vêtus d'une courte tunique, et ne portaient pas le manteau de peau caractéristique d'un autre peuple souvent représenté à Khorsabad; leur arme était la lance, et ils ne faisaient pas usage d'un bouclier pour se couvrir.

Les assiégeants sont assyriens; il y a deux couples d'archers, l'un agenouillé, l'autre debout. Chaque couple est, comme à l'ordinaire, composé d'un eunuque tirant de l'arc, et d'un soldat qui couvre son compagnon avec un bouclier soit rond, soit carré, de hauteur d'homme, et posant sur le sol. Dans ce bas-relief ce grand bouclier a l'extrémité supérieure recourbée en arrière pour mieux abriter les combattants; à en juger par les lignes réticulées qui la couvrent, cette arme défensive devait être revêtue de lames métalliques.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 85).

En mauvais état. Deux cavaliers assyriens, combattant des ennemis qui paraissent appartenir à la même nation que les assiégés du bas-relief précédent (voy. pl. 87).

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 85).

Même scène. Des deux cavaliers, l'un est eunuque, l'autre est barbu; tous les deux portent le casque pointu (pl. 88). Sur ce bas-relief on voit encore mieux que les ennemis étaient des nègres; la physionomie et la chevelure de celui qui tombe à la renverse devant les cavaliers ne peuvent laisser aucun doute sur la race à laquelle il appartient; l'on remarque même que cet individu n'a pas de barbe, pas plus que son compagnon, qui, debout, se défend encore avec sa lance. L'un et l'autre sont vêtus de tuniques courtes, et leur ceinture, indiquée par des lignes ondulées, semble faite avec une corde. Une rivière poissonneuse coule au bas de la scène. Dans l'angle du bas-relief est un guerrier assyrien agenouillé et décochant une flèche. Comme cette figure tourne le dos aux précédentes, elle se rattache à la scène qui est sculptée sur la plaque suivante.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 85).

Attaque d'une ville ou forteresse bâtie sur une montagne isolée, au pied de laquelle commence ou se termine la rivière que nous avons vue au bas de la plaque précédente. La forteresse (pl. 89) n'a qu'un seul rang de tours. On ne peut plus distinguer les caractères du peuple qui y était renfermé; mais à en juger par l'absence du bouclier, il est à présumer que c'est le même que le précédent. Tous les doutes, au reste, seront levés quand on pourra lire l'écriture assyrienne, car auprès de la forteresse il y a une courte inscription qui sans doute en indique le nom.

Outre le guerrier agenouillé que nous avons vu au coin du bas-relief précédent, trois autres font partie des assiégeants; tous sont Assyriens, comme le montrent l'armure, le vêtement et la manière dont la chevelure est tressée. Leur bouclier est rond, et recouvert de lames; ils ont, sur la poitrine, les bretelles croisées avec une large plaque au point d'intersection. Ils n'ont pas de cottes de mailles, mais la partie supérieure de leur tunique paraît couverte de rangées régulières de plaques carrées; trois rangées de ces mêmes plaques en garnissent aussi le bord inférieur.

On voit encore sur cette plaque trois autres personnages; mais comme ils tournent le dos à la place assiégée et lancent leurs flèches dans une direction opposée, ils appartiennent à une autre scène, dont la partie principale se passe sur la plaque suivante; ils n'ont plus d'ailleurs sous les pieds la rivière poissonneuse, et cela indique encore une autre localité : ces trois guerriers appartiennent à ces troupes auxiliaires que j'ai déjà fait remarquer. Ils ont le corps nu et les reins simplement entourés d'une pièce d'étoffe maintenue par une ceinture; ils ont pour armes une courte épée suspendue à un baudrier, et un arc à extrémités terminées par des têtes d'oiseaux. Leur barbe est plus courte que celle des Assyriens, et ne descend pas en masse carrée sur la poitrine, mais est arrondie et se termine par une rangée de petites tresses. Leur chevelure au contraire est longue, et tombe simplement sur les épaules sans être rassemblée en un épais chignon formé de boucles régulières.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 85).

Autre attaque de place habitée par un peuple différent (pl. 90). Cette place est bâtie sur une montagne entourée à la base par une muraille fortifiée par des tours. Les créneaux sont toujours pointus, les fenêtres carrées et les portes cintrées. Les habitants, qui se défendent avec des arcs, et non pas avec des lances comme ceux des places précédentes, paraissent vêtus d'une robe; et leur tête est couverte d'un capuchon probablement distinct de la robe, et qui ressemble au rochet que nos prêtres portent pendant l'hiver. Je trouve que ces petits personnages ont la physionomie juive, mais il est facile de se tromper en se fiant à de pareilles apparences.

C'est vers cette place que les archers auxiliaires du bas-relief précédent dirigeaient leurs flèches. Sur celui-ci on ne voit qu'un des assiégeants; c'est un guerrier assyrien menaçant les assiégés avec sa lance. Il a, comme à l'ordinaire, le bouclier rond; sa poitrine et le bas de sa tunique sont couverts de plaques carrées; son casque est à cimier, en corne recourbée en avant.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 85).

Très-ruiné. On peut encore distinguer (pl. 91) que la plupart des personnages dirigeaient leur attaque contre la place précédente : deux soldats plus avancés la menacent avec leurs lances, et derrière eux est le couple ordinaire de l'eunuque tirant de l'arc, et du guerrier qui couvre son compagnon avec un grand bouclier. Enfin, à gauche, est un autre guerrier tenant sa masse d'armes élevée en l'air; celui-ci tourne le dos aux autres, et fait par conséquent partie de la scène que nous allons voir sculptée sur le bas-relief suivant.

BAS-RELIEFS N°s 8 ET 9 (PL. 85).

Ici nous voyons conduire des prisonniers, appartenants au peuple assiégé, dans la forteresse précédente (pl. 92). Sur le bas-relief 8, dans l'angle Sud-Est de la salle, il reste encore trois de ces prisonniers, dont l'un paraît certainement être une femme : elle est vêtue d'une longue robe frangée, descendant jusqu'aux chevilles du pied; il semble y avoir sur ses épaules un petit manteau, qui peut-être fait partie du capuchon, lequel, frangé également, ne laisse paraître que la face, et pend derrière la tête en une longue pointe ou queue. Cette femme tient à la main une petite outre; ses pieds, comme ceux des autres prisonniers, sont chaussés de sandales exactement semblables à celles que j'ai vues soit dans le Sennaar, soit en Arabie. La semelle est retenue au milieu par une bande qui va se rattacher de chaque côté du pied à une courroie qui en fait le tour, en passant derrière le talon; un autre lien maintient l'extrémité antérieure de la semelle en passant entre les orteils.

Sur le bas-relief 9 (pl. 92) on voit une autre femme vêtue de la même manière, et portant à cheval sur son épaule gauche son enfant nu, exactement comme les portent encore aujourd'hui les femmes arabes. L'enfant a certainement le corps nu, mais il a cependant son petit capuchon; et c'est une des raisons qui me font croire que cette coiffure ne tenait pas à la robe, mais était superposée comme le capuchon de nos enfants de chœur.

Devant cette femme est un eunuque à casque pointu, élevant de la main droite sa masse d'armes, comme le faisait le dernier personnage du bas-relief 7. Cet eunuque ne porte pas son vêtement civil, mais il est complétement armé; on distingue la cotte de mailles sur ses épaules; son carquois est suspendu à son épaule, et il tient son arc de la main gauche; ses jambes sont couvertes d'un tissu de mailles serrées, par-dessus lequel il y a une bottine lacée par devant.

Trois personnages marchent devant l'eunuque; ce sont trois hommes appartenants à la même nation que les femmes; leur vêtement est exactement le même, et on ne distingue leur sexe qu'à leur physionomie et à leur barbe; celle-ci est plus courte que celle des Assyriens; on ne peut voir la chevelure qui est cachée par le capuchon. Nous sommes arrivés à la porte O, et la scène se continue sur le bas-relief qui en forme le côté 2. Nous allons y voir ces prisonniers conduits devant le roi.

PORTE O, COTÉ 2 (PL. 85).

Le roi est sur son char (pl. 100), précédé par deux gardes, et devant lui un eunuque se prépare à tuer un individu dont la tête est revêtue d'un capuchon, et qui par conséquent doit appartenir à la même nation que les prisonniers précédents. Le roi porte son costume ordinaire; et comme il n'est pas dans l'action de combattre, il est accompagné du serviteur portant le parasol. Le harnais des chevaux ne présente rien de nouveau; seulement, les détails étant bien conservés, on peut parfaitement voir le crochet de l'extrémité du joug de laquelle pend le gland qui flotte sur le flanc du cheval; on voit aussi que la bride passait dans un anneau placé dans l'intérieur de ce crochet, et après l'avoir traversé, se divisait en trois lanières.

Les deux gardes, debout devant le char, tiennent les deux bras tendus et abaissés devant eux, attitude dont on ne comprend pas bien la signification; peut-être indique-t-elle au prisonnier qu'il doit se mettre à genoux pour subir son sort. Le vêtement de ces deux guerriers est simple; ils semblent n'avoir qu'une tunique serrée par une ceinture; mais il est évident qu'ils portent en outre une pièce d'étoffe tournée autour des reins; sans cela on ne pourrait expliquer l'apparence de la frange qui remonte obliquement d'arrière en avant.

L'eunuque est dans son costume de combat, et l'on en distingue à merveille tous les détails; il est coiffé d'un casque pointu; une tunique frangée en bas descend jusqu'à ses genoux, et il a la poitrine couverte d'une cuirasse formée d'un tissu garni de rangées régulières de lames juxtaposées; cette cuirasse, comme la tunique, a une frange à son bord inférieur. Les jambes sont défendues non pas par une cotte de mailles, mais par un bas couvert d'écailles imbriquées; par-dessus cette armure défensive il y a des bottines lacées par devant et montant jusqu'à la rotule. L'eunuque tient de la main droite la barbe ou la gorge du prisonnier, et de la gauche il tire son épée du fourreau, paraissant attendre le signal du roi pour en faire usage. Le malheureux captif a les fers aux mains, qu'il semble tendre en suppliant.

PORTE O, COTÉ 1 (PL. 85).

Sur ce bas-relief commence une scène de combat qui se continue sur les parois Nord-Est de la salle V. Nous voyons ici (pl. 99) plusieurs couples de soldats, les uns tirant de

l'arc, les autres couvrant les premiers avec leurs boucliers. Les archers, comme cela arrive le plus souvent, sont des eunuques. Les costumes offrent peu de chose à remarquer; seulement la tunique des guerriers barbus est couverte de plaques carrées; l'on voit aussi très-bien que l'épée des eunuques est passée à travers un trou de la cuirasse. Les deux premiers archers, à gauche du bas-relief, sont nus, et ne diffèrent en rien de ces soldats que j'ai appelés auxiliaires.

BAS-RELIEFS N°s 10 ET 11 (PL. 85).

Nous rentrons ici dans la salle V, sur la paroi de laquelle se continue la scène précédente. Sur la plaque 10, pl. 93, on voit la forteresse contre laquelle l'attaque est dirigée. La place est bâtie sur le sommet d'une colline isolée; il n'y a qu'un rang de tours élevées sur un soubassement crénelé, ou peut-être entourées à la base par une première enceinte.

Les assiégés me paraissent différer de ceux que nous avons déjà vus; leur physionomie est différente, et ils portent sur la tête un bonnet particulier recouvrant le col, mais n'encadrant pas la face, et ne descendant pas sur la poitrine comme le capuchon du peuple précédent. Ils n'ont pas de boucliers, et combattent avec des flèches; on connaîtra leur nom quand on pourra lire l'inscription gravée sur les murs de la forteresse. Quant aux assiégeants, ils offrent peu de choses à remarquer; il y a des Assyriens portant le casque à cimier recourbé en avant et les bretelles croisées sur la poitrine. Il y a aussi des soldats auxiliaires; deux sont agenouillés au pied de la colline; deux autres, sur le bas-relief 11 (pl. 99), sont debout; l'un ajuste sa flèche sur son arc qui n'est pas encore bandé, et paraît viser avec beaucoup d'attention; l'autre se prépare à remplacer la flèche qu'il vient de lancer.

BAS-RELIEFS N°s 12 ET 13 (PL. 85).

Répétition de la scène sculptée sur le montant 2 de la porte O. Le roi est sur son char (pl. 94), et on lui amène des prisonniers que deux eunuques tiennent par le col ou par la barbe. Deux gardes sont debout devant les chevaux du char, dans la même attitude que ceux de la porte O; c'est-à-dire qu'ils ont les bras tendus et abaissés devant eux. Le talon des flèches qui dépasse le carquois est recouvert par un morceau d'étoffe pendant et terminé par un gland à plusieurs houppes superposées. Quoique les têtes soient effacées, on peut distinguer que les captifs appartiennent à la nation qui habitait la forteresse précédente; du moins n'ont-ils pas le capuchon caractéristique de ceux représentés sur les bas-reliefs 8 et 9.

BAS-RELIEF N° 14 (PL. 85).

Scène ordinaire. Deux guerriers se couvrant de leurs boucliers ronds, marchent à l'attaque de la place que nous verrons sur le bas-relief suivant. Derrière eux est le groupe si commun de l'eunuque lançant une flèche et du soldat qui le cache avec un bouclier long posé à terre.

BAS-RELIEF N° 15 (PL. 85).

Forteresse contre laquelle est dirigée l'attaque des guerriers précédents; elle est à double rang de tours et bâtie sur une montagne; les assiégés se défendent avec des flèches, mais le bas-relief est trop ruiné pour qu'on puisse voir quel était leur costume. Sur une chaussée pratiquée à l'une des extrémités de la place est un bélier qui bat une tour déjà en partie démolie; la pointe du bélier est aiguë et peinte en bleu, ce qui indique qu'elle était de fer; la chappe qui recouvre cette machine est elle-même revêtue de plaques quadrangulaires comme celles des boucliers des Assyriens.

BAS-RELIEFS N°s 16 ET 17 (PL. 85).

Nouvelle répétition des scènes précédentes. Les assiégeants sont sur la plaque 16, et la forteresse sur la plaque 17; mais les détails ne peuvent plus être discernés à cause de l'état fruste de la surface.

BAS-RELIEF N° 18 (PL. 85).

Commencement d'une autre attaque de place, mais à peine visible.

BAS-RELIEF N° 19 (PL. 85).

Ruiné.

BAS-RELIEF N° 20 (PL. 85).

Ruiné.

BAS-RELIEF N° 21 (PL. 85).

Guerriers lançant des flèches sur la place représentée sur la plaque suivante. Il n'y a rien à remarquer; les attitudes seules diffèrent de ce que nous avons déjà vu dans ces scènes si souvent reproduites. (Voyez pl. 95.)

BAS-RELIEF N° 22 (PL. 85).

Très-dégradé. On y voyait (pl. 96) la forteresse, but des efforts des guerriers précédents; on peut encore en discerner d'autres, montant à l'aide d'échelles dressées contre les murailles.

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 85).

Complétement ruiné.

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 85).

Autre forteresse (pl. 97). Scène sans intérêt à cause de l'état de dégradation qui ne permet pas de distinguer les détails.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 85).

Guerriers dirigeant leur attaque contre la forteresse du bas-relief précédent (pl. 98).

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 85).

Nous sommes revenus au point d'où nous étions partis, à la porte E, après avoir décrit toute la rangée inférieure des bas-reliefs de la salle V. On a vu que les mêmes scènes se représentaient souvent avec quelques variations; c'étaient toujours des représentations de conquêtes, des prises de villes, des prisonniers conduits en esclavage. Il me reste à décrire la rangée supérieure, où nous verrons reparaître les mêmes sujets. Je commencerai encore par le numéro 1, pour faire le tour complet de la salle.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 85).

Ruiné.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 85).

Il n'en reste plus que la partie inférieure très-dégradée. On ne peut y distinguer que l'apparence d'un char traîné par deux chevaux et suivi par un cavalier. (Voy. pl. 86.)

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 85).

Dans le même état que le précédent. Il a dû y avoir quelques personnages se dirigeant vers le roi et commençant une procession qui va suivre. (Voy. pl. 87.)

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 85).

Cinq personnages marchant à la suite les uns des autres (pl. 88), tous vêtus de la même manière et dans la même attitude. Ils portent une tunique couverte de rangées de plaques carrées, et tiennent sur leurs deux mains des objets qui sans aucun doute sont des représentations de villes conquises.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 85).

Ruiné presque jusqu'à la base. On ne distingue plus que les pieds des figures, dont les unes marchaient à la suite de celles du bas-relief précédent, et les autres étaient tournées dans un sens opposé. (Voy. pl. 89.) Celles-ci ont dû se rattacher à la scène de combat représentée sur le bas-relief suivant.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 85).

Groupe de l'eunuque décochant une flèche et du soldat qui le couvre d'un long bouclier (pl. 90). L'attaque est dirigée contre une forteresse, dont on voit une partie sur ce bas-relief et le reste sur la plaque suivante. Devant la première tour il y a un guerrier assyrien enfonçant son épée dans la gorge d'un homme agenouillé qu'il tient par la barbe.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 85).

Entièrement ruiné.

BAS-RELIEFS N°s 8 ET 9 (PL. 85).

Roi ou guerrier sur un char traîné par des chevaux au galop, foulant aux pieds divers ennemis (pl. 92). Le roi n'a pas sa tiare, mais est coiffé d'un casque pointu, ainsi que ses compagnons, le cocher et le soldat qui porte le bouclier. Le bas-relief étant en mauvais état, il est difficile de distinguer les détails; cependant il me semble que les vaincus sont encore cette fois différents de ceux que nous avons vus jusqu'ici. Ils ont la barbe courte, et leurs cheveux ne sont pas apparents sur le haut de la tête; ils sont vêtus d'une tunique descendant seulement jusqu'au milieu des cuisses; leurs jambes sont chaussées de courtes bottines; leur bouclier est un ovale pointu, et leur sabre recourbé ressemble au yatagan des Turcs. Parmi ces vaincus, l'un est sous les pieds des chevaux, l'autre paraît en l'air, par défaut de perspective; un troisième fuit devant le char; enfin deux d'entre eux, sur la plaque 8, sont debout, font face à leur ennemi, et se couvrant de leurs boucliers, paraissent vouloir se défendre encore avec résolution à l'aide de leurs lances.

PORTE O, COTÉ 2 (PL. 85).

Comme cela a lieu à la rangée inférieure, les bas-reliefs supérieurs de la porte O se rapportent à ceux qui sont dans l'intérieur de la salle V. Celui du montant 2 est une répétition de la scène précédente. On y voit (pl. 100) un char poursuivant des ennemis appartenants à la même nation que les précédents, et se tenant à peu près dans les mêmes attitudes. Il n'y a qu'une remarque à faire, c'est que si le haut de la chevelure des vaincus

n'est pas apparent, cela tient à ce qu'ils portent une espèce de bonnet formé de bandeaux entre-croisés comme nous en avons vu à la façade *n*.

PORTE O, COTÉ 1 (PL. 85).

Deux cavaliers au galop, armés de lances, foulant aux pieds de leurs chevaux (pl. 99) des ennemis dont l'armure est le sabre courbe, le bouclier ovale et la lance. La seule différence à noter entre cette dernière nation et celle représentée sur le côté opposé de la porte, consiste en ce que celle-ci paraît avoir un bonnet pour coiffure, tandis que l'autre n'a qu'un simple bandeau. Peut-être cette différence n'est-elle qu'apparente, et vient-elle de la meilleure conservation du bas-relief dont je parle actuellement, et dans lequel les détails sont plus distincts que dans l'autre.

BAS-RELIEFS Nos 10 ET 11 (PL. 85).

Chevaux au galop, traînant un char et foulant des ennemis (pl. 93). Sur le numéro 11 on voit bien clairement qu'un des individus qui fuient a le bonnet de bandes croisées que portent les prisonniers de la façade *n*.

BAS-RELIEFS Nos 12 ET 13 (PL. 85).

Même scène, seulement le char est précédé d'un cavalier au galop (pl. 94) et armé d'une lance.

Les détails ne sont pas visibles.

BAS-RELIEF N° 14 (PL. 85).

Entièrement ruiné.

BAS-RELIEFS Nos 15 ET 16 (PL. 85).

Entièrement ruinés. On peut distinguer seulement, sur le numéro 16, les restes d'une forteresse attaquée.

BAS-RELIEF N° 17 (PL. 85).

En très-mauvais état. Il représentait les guerriers attaquant la forteresse précédente.

BAS-RELIEFS Nos 18, 19 ET 20 (PL. 85).

Complétement détruits.

BAS-RELIEF N° 21 (PL. 85).

Très-dégradé. On y voyait un char traîné par deux chevaux au pas, à côté desquels est un individu debout qui semble par son attitude tirer de l'arc. (Voy. pl. 95.)

BAS-RELIEF N° 22 (PL. 85).

Char au galop foulant des ennemis à bouclier ovale. (Voy. pl. 96.)

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 85).

Tout à fait ruiné

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 85).

On n'aperçoit plus que les restes d'un char et de chevaux au galop. (Voy. pl. 97.)

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 85).

Très-dégradé. Cavalier poursuivant et renversant des ennemis.

Telle est la description sommaire de tous les bas-reliefs supérieurs et inférieurs de la salle V. On voit qu'ils sont tous historiques, et qu'ils représentent des conquêtes et des batailles. Trois peuples au moins y paraissent d'une manière distincte comme vaincus par les Assyriens : les individus que la chevelure et la physionomie m'ont fait considérer comme des nègres; ceux qui portent le capuchon; ceux enfin dont l'armure se compose du sabre courbe et du bouclier ovale. Espérons que les progrès du déchiffrement de l'écriture cunéiforme assyrienne, en nous permettant de lire les inscriptions qui accompagnent les bas-reliefs, nous éclaireront d'une manière positive sur ces faits d'une histoire presque inconnue aujourd'hui.

Il me reste à parler des portes qui s'ouvrent dans la salle V. Elles sont au nombre de quatre. La porte E a été décrite en même temps que la salle II, avec laquelle elle communique. Je viens de faire connaître les bas-reliefs de la porte O, donnant entrée dans la salle VI, parce qu'ils se rattachent à ceux de la salle. Il n'y a plus à décrire que les portes U et S, percées dans le mur Nord-Est pour donner communication avec la salle VIII.

La porte U est de même dimension que la porte E, en face de laquelle elle se trouve pour continuer le passage qui traverse toute l'épaisseur du palais du Sud-Ouest au Nord-Est. La décoration en est aussi exactement la même; c'est de chaque côté la représentation du roi, tenant la tige à triple fleur, ayant derrière lui l'eunuque avec le chasse-mouche, tandis que le mage se tient face à face. De même qu'à la porte E, la robe du roi est brodée de carrés dans lesquels il y a alternativement une rosace et une petite forteresse à trois tours.

La porte S est plus petite, mais en meilleur état; selon l'usage, la décoration en est symbolique. Il y a de chaque côté trois figures; dans l'élargissement de la baie ce sont des personnages à robe échancrée, élevant la main droite ouverte, et tenant la fleur à trois boutons de la main gauche; ils sont tournés vers la salle V, qu'ils avoisinent. Les autres figures, placées dans la partie rétrécie, sont un personnage à deux ailes et à tiare ceinte de cornes, tenant d'une main la pomme de pin, et de l'autre le panier; puis, derrière celui-ci, un mage à robe échancrée, tenant la fleur symbolique; ces deux figures sont tournées vers la salle VIII. Toutes sont exactement semblables à celles que nous avons vues tant de fois, et n'offrent aucune remarque à faire.

SALLE VI.

La salle VI diffère de celles que j'ai décrites jusqu'à présent, en ce qu'il n'y a qu'un seul rang de bas-reliefs; les figures, par conséquent, sont plus grandes que nature, et occupent toute la hauteur des plaques. Le même sujet y est représenté trois fois; c'est celui que nous avons vu sur les façades L et *n* : ce sont des processions de personnages apportant au roi des présents ou des tributs. Il ne sera donc pas nécessaire de passer en revue chaque plaque; et après une description générale, je me contenterai d'indiquer les bas-reliefs où il y aurait quelques particularités à remarquer.

Une des séries commence au numéro 2, sur le côté Nord-Ouest de la salle (voy. pl. 103), et se continue jusqu'au numéro 12, où se trouve l'eunuque portant l'arc et la masse d'armes. Le roi est sur le numéro 11, et derrière lui, comme à l'ordinaire, est l'eunuque avec le chasse-mouche. Le roi (pl. 105) tient la triple fleur symbolique. Sur chacune des plaques 9 et 10 on voit des eunuques ou des gardes marchant les mains croisées, puis, sur les numéros 6, 7 et 8 (pl. 104), commence la série des porteurs de présents; ils sont, comme dans les autres processions, introduits par un eunuque, qui de sa main droite élevée leur fait signe d'avancer. Les quatre premiers sont vêtus d'une longue robe frangée au bord inférieur, et leur dos est couvert d'un petit manteau carré en bas, et garni sur son pourtour d'une bordure de franges arrondies; leurs pieds paraissent chaussés de bottines, car on n'en voit pas les doigts; leur tête est couverte d'une calotte ou d'un bonnet que nous avons déjà vu à la façade *n*, et qui semble être formé de bandes entre-croisées. Leur chevelure est courte; ce qu'on en voit pend sur le col en rouleaux verticaux; la barbe est disposée de la même manière, sauf qu'il y a quatre rangs de petites boucles sur les joues et sur le menton.

Le premier de ces personnages (n° 8, pl. 104) porte sur la main gauche quatre rosaces semblables à celles que nous avons vues si souvent sur les bracelets; elles paraissent fixées sur un plateau par une bande qui les recouvre; mais peut-être le sculpteur a-t-il simplement voulu figurer une boîte, et pour laisser voir les objets qui y étaient renfermés, l'a-t-il laissée ouverte sur le côté; la naïveté de ces sculptures autorise cette supposition. Les deux personnages suivants (n° 7, pl. 104) portent des pendants d'oreilles et des bagues ou des

bracelets renfermés comme les rosaces dans une boîte, ou simplement posés sur un plateau. Sur le n° 6 (pl. 104) il n'y a qu'un individu tenant de chaque main un bol ou vase arrondi.

Les figures suivantes, sur les plaques 2, 3, 4 et 5 (pl. 103), sont vêtues un peu différemment; au lieu du manteau carré, elles portent une espèce de chasuble bordée de franges arrondies et tombant devant et derrière; nous avons déjà vu ce genre de vêtement: du reste, la tête est couverte du même bonnet, et la chevelure disposée de la même manière que sur les bas-reliefs 6, 7 et 8 (pl. 104), et il est évident que tous ces individus appartiennent à la même nation. Trois de ces personnages à chasuble (nos 4 et 5) portent des bols sur chaque main; les deux suivants (n° 5) portent des outres sur l'épaule. Le dernier (n° 2) est tellement dégradé, qu'on ne peut voir les objets qu'il tenait à la main.

Une autre série à peu près semblable se développe depuis le n° 14, près de la porte Y, sur le côté Nord-Est de la salle jusqu'au n° 22, près de la porte X, sur le mur Sud-Est. Des eunuques et des gardes, les mains croisées, marchent vers le roi qui est sur la plaque 15; ils sont suivis par des porteurs de présents vêtus de l'espèce de chasuble; l'un d'eux (n° 21, pl. 103) tient une petite forteresse; deux autres, derrière celui-ci, portent chacun deux vases à anse et à base en tête de lion.

Enfin une troisième procession s'étend sur le mur Sud-Est et sur le mur Sud-Ouest, depuis le numéro 23, près de la porte X, jusqu'au numéro 1 à côté de la porte H. Les porteurs de présents sont encore des individus à chasuble et à bonnet formé de bandes croisées. Les deux premiers (29), pl. 106, portent des représentations de forteresses, et les deux suivants (30) des vases à tête de lion; quatre autres ensuite (31 et 33) tiennent de chaque main un vase rond; les derniers enfin (34, 35 et 1) ont des outres sur leurs épaules. Parmi ceux-ci il y en a un (pl. 106 *bis*) qui se présente de face, et dont le vêtement ne peut être la chasuble portée par les autres, mais bien plutôt le petit manteau carré que nous avons vu sur les plaques 6, 7 et 8. Cela est d'autant plus probable que l'individu de profil qui accompagne sur le même bas-relief celui qui est de face, a évidemment le manteau carré (quoique par erreur, sur l'élévation, on lui ait donné une chasuble). Je fais cette observation, parce que les apparences sur la planche 106 *bis* ne peuvent en aucune façon se concilier avec la forme d'une chasuble, c'est-à-dire, d'une pièce d'étoffe tombant devant et derrière le corps et dont les fentes sont nécessairement sur le côté; au contraire ces apparences s'adaptent parfaitement avec la forme d'un manteau tel que l'*abbaié* des Arabes, ayant des manches courtes et étant ouvert sur le devant; on comprendra ce que je viens de dire en comparant les deux figures de la planche 106 *bis*. Sur cette planche on voit, au reste, comment les deux bords antérieurs de cette espèce de manteau étaient rattachés l'un à l'autre; c'était au moyen d'un cordon ou d'une chaînette dont un des bouts, muni d'une barre transversale, est passé au travers d'un anneau fixé sur l'un des bords. Chose singulière! c'est encore précisément de cette manière que les Arabes attachent leur *abbaié*; seulement, d'après leur usage, le lien est placé plus haut près du cou.

J'ai déjà décrit deux des quatre portes qui s'ouvrent dans la salle VI, celles marquées H et O, en décrivant les salles II et V avec lesquelles elles communiquent; il me reste à parler des portes X et Y. La première (pl. 137) donnait entrée dans la salle XI; chaque montant portait une figure à quatre ailes tenant la pomme de pin et le panier; derrière ces deux figures sont deux mages à robe échancrée, ayant à la main la fleur symbolique. La porte Y, plus petite que la précédente, et ouvrant dans la salle IX, portait de chaque côté, dans la partie rétrécie, un eunuque avec le carquois et la masse d'armes, puis, dans l'élargissement, deux petites figures superposées vêtues de la robe échancrée et tenant les boutons de fleurs.

SALLE VII.

La décoration de la salle VII (pl. 107) est d'un caractère plus pacifique que celle des salles précédentes; elle consiste entièrement en représentations de faits de la vie civile. Des deux ordres de bas-reliefs superposés dont elle se compose, l'inférieur est une suite de scènes de chasses; le supérieur nous montre un banquet semblable à celui que nous avons vu dans la salle II. Comme je l'ai fait jusqu'à présent, je commencerai la description par les bas-reliefs inférieurs.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 107).

Deux cavaliers galopant au milieu des arbres (pl. 108); tous les deux sont vêtus d'une simple tunique serrée par une ceinture; leurs jambes sont revêtues d'un bas maillé, et leurs pieds chaussés d'une bottine lacée. Le premier tient une lance; le second excite son cheval avec un fouet à trois lanières. Le harnais des chevaux n'offre rien à remarquer. On voit voler à travers les arbres quelques oiseaux, qui à en juger par les deux longues plumes de leur queue, sont probablement de l'espèce des *katas* si commune dans tout l'Orient.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 107).

Continuation de la forêt, au milieu de laquelle sont deux hommes à pied (pl. 108), dont l'un tient un lièvre, et l'autre un oiseau. Il n'y a qu'une remarque à faire sur ce bas-relief, c'est que la frange que l'on voit sur le côté n'est pas un bout de la ceinture, mais qu'elle borde un des bouts d'un morceau d'étoffe tourné autour des reins. Il est évident en effet que sur l'un des individus l'étoffe se prolonge jusqu'au bout de la frange qui pend entre les jambes.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 107).

Entièrement ruiné.

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 107).

Il ne reste plus de ce bas-relief qu'une portion sur laquelle on voit un cheval (pl. 109)

sans cavalier, sur la tête duquel semble se poser un oiseau de proie, un faucon, à en juger par le peu de longueur du bec. Cet oiseau est peut-être employé à la chasse, mais il est possible qu'il ne soit qu'un emblème de la vitesse ou du carnage.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 107).

Très-dégradé. On n'y aperçoit qu'un homme marchant entre les arbres, et tenant aux mains des objets qu'on ne peut plus distinguer.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 107).

Deux eunuques vêtus de leur costume ordinaire, portant chacun un lièvre et un oiseau (pl. 110). Les oiseaux ainsi que les arbres sont peints en bleu; à en juger par leur forme pyramidale et la manière dont les branches sont disposées, ces arbres doivent être des cyprès ou des pins.

BAS-RELIEFS N°s 7 ET 8 (PL. 107).

Il ne reste malheureusement plus qu'un fragment de la plaque n° 7; on y voit encore (pl. 111) un oiseau percé d'une flèche, et un disque au milieu duquel on distingue très-bien la figure d'un lion sur laquelle sont implantées des flèches. Ce n'était pas probablement la représentation d'un animal réel, mais plutôt celle d'une cible servant de but pour exercer les archers. Je suis d'autant plus porté à admettre cette explication, que nous voyons cet exercice représenté sur la plaque 8 (pl. 111); sur celle-ci en effet un eunuque semble évidemment viser un disque placé au sommet d'un mât ou d'un bâton, et au milieu duquel est une grande rosace.

Derrière cet eunuque est un homme barbu, qui d'une main porte son fouet et un lièvre, et de l'autre tient par la bride un cheval sans cavalier. Enfin à droite est un autre individu tourné en sens contraire des personnes précédentes, et qui par conséquent fait partie de la suite du roi que nous verrons sur une autre plaque. Cet individu tient sa masse d'armes sur l'épaule, et appuie une de ses mains sur le pommeau de son épée.

En comparant le vêtement de ce garde avec celui de l'homme placé derrière l'eunuque, on verra une preuve évidente de ce que j'ai avancé plusieurs fois, savoir : que par-dessus la tunique il y avait un morceau d'étoffe roulé autour des reins. Sur l'un en effet on voit la frange monter obliquement; sur l'autre on distingue à merveille les premiers brins de la frange accrochés à la ceinture pour fixer l'étoffe. Par cette même figure il devient évident que l'extrémité intérieure et cachée de la pièce était également frangée; et si je ne me trompe, on aperçoit le bas de la tunique dans l'angle formé par le croisement des deux extrémités. Ce détail me semble curieux, parce que ce genre d'ajustement se trouve aujourd'hui en Arabie, et avait été anciennement usité chez les Égyptiens.

BAS-RELIEF N° 9 (PL. 107).

Complétement ruiné.

BAS-RELIEF N° 10 (PL. 107).

Trois cavaliers au galop suivant le char du roi qui se trouve sur le bas-relief suivant. Les deux premiers sont des eunuques; la scène se passe toujours au milieu des arbres (pl. 112).

BAS-RELIEF N° 11 (PL. 107).

Le roi sur son char, traîné par deux chevaux au galop (pl. 113); il est accompagné par le cocher et l'eunuque tenant le parasol au-dessus de la tête de son maître; et comme il n'est pas dans l'action de combattre, il porte son manteau frangé. La trare et le parasol sont peints de bandes rouges; la fleur que le roi tient à la main est bleue. On peut remarquer que le manche du fouet du cocher est une patte de gazelle, et ressemble par cette particularité à nos fouets de chasse, dont le manche est souvent terminé par une patte de chevreuil. Devant le char marchent deux gardes portant des lances.

BAS-RELIEF N° 12 (PL. 107).

Cette plaque, qui forme l'angle Ouest de la salle, est plus intéressante. On y voit d'abord quatre gardes portant la masse d'armes sur l'épaule, et marchant vers un édifice, palais ou temple, bâti sur le bord d'une rivière poissonneuse, et sur laquelle il y a des barques semblables à celles que nous avons vues sur la façade *n*. Cet édifice s'élève sur une base carrée; la façade se compose de deux pilastres sans ornements, aux angles, et de deux colonnes à base arrondie (pl. 114). Les chapiteaux, assez lourds et proportionnellement très-massifs, se composent de plusieurs rangs de tores surmontés par d'épaisses volutes, au-dessus desquelles il y en a d'autres plus petites; le tailloir est en escalier renversé. L'entablement à bord convexe est couronné par des créneaux à gradins semblables à ceux que l'on voit encore aujourd'hui sur des murs ou des monuments arabes. On ne voit ni portes, ni fenêtres.

Il m'est impossible de comprendre la disposition de la rivière qui coule au pied du monument; elle semble divisée en deux portions, puisque l'on voit un tronc d'arbre qui passe au devant de la partie supérieure pour venir s'arrêter à la partie inférieure. Près de ce tronc d'arbre je crois distinguer une digue aboutissante à un pont de bateaux; je crois aussi que l'artiste a voulu ailleurs représenter un escalier descendant du monument, ou peut-être un autre pont de bateaux traversant le premier bras de la rivière; ce ne sont que des conjectures de ma part, et je laisse à d'autres le soin de trouver de meilleures explications.

Outre les arbres semblables à des cyprès, on en voit d'autres très-différents, dispersés dans le champ du bas-relief; ceux-ci ont le tronc rabougri et des branches tortueuses peintes

en rouge. Les branches paraissent porter des feuilles et des fruits; du moins elles portent des appendices arrondis de couleur bleue, et d'autres plus allongés et de couleur rouge.

BAS-RELIEF N° 13 (PL. 107).

Montagne couverte de pins ou de cyprès, au sommet de laquelle s'élève une espèce d'autel (pl. 114). Ce petit monument s'élève sur une base carrée; le fût est à six cannelures, et l'entablement en porte huit; le tout est couronné au milieu et aux angles de créneaux à gradins.

Je dois faire observer que sur la planche 114 M. Flandin a représenté l'entablement occupé par un encastrement carré, et non pas cannelé : je suis sûr que c'est par erreur; j'ai dessiné moi-même cet autel, et en outre j'ai noté sur les lieux le nombre des cannelures du fût et de l'entablement. Voici un croquis de ce que j'ai vu :

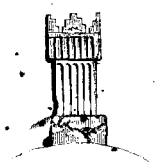

Il est évident qu'on se trompe plus facilement en oubliant qu'en ajoutant; et si je n'avais pas eu sous les yeux des cannelures, je ne les aurais pas dessinées, et surtout je n'en aurais pas soigneusement noté le nombre. Ce détail n'est pas sans importance, parce qu'il rapproche cet autel de celui qui est gravé sur la pierre babylonienne connue sous le nom de *caillou de Michaud*, et conservée au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale à Paris.

Les bas-reliefs supérieurs de la salle VII représentaient, comme je l'ai dit, un banquet semblable à celui de la salle II. Il est inutile de les passer tous successivement en revue, car outre l'état de ruine dans lequel ils se trouvent, ils offrent peu de chose à remarquer. Les personnages sont assis sur des tabourets qui ne diffèrent pas de ceux que j'ai précédemment décrits : les tables aussi sont pareilles; il y en a seulement une (n°. 8, pl. 111) qui mérite d'être remarquée; elle est supportée par deux pattes de gazelle entre-croisées, et ressemble à nos pliants.

Une seule porte s'ouvrait dans la salle VII pour communiquer dans la salle IV; les montants en étaient entièrement détruits, et l'on ne peut dire quelle en était la décoration.

SALLE VIII.

Dans sa décoration, la salle VIII, la plus vaste de toutes celles du monument, avait beaucoup de rapport avec la salle IV; les sujets des bas-reliefs y étaient les mêmes, et les

figures y étaient également plus grandes que nature. Malheureusement l'état de ruine des sculptures était tel que la plupart étaient devenues indiscernables, et que je n'ai pu copier que quelques fragments des inscriptions gravées sur les vêtements des personnages. Comme, cependant, la même scène se reproduit souvent, on peut se faire une idée générale de l'ensemble; on y voyait répété plusieurs fois le groupe des prisonniers conduits devant le roi que nous avons vu dans la salle IV.

BAS-RELIEFS Nos 1, 2, 3 ET 4 (PL. 115).

Ruinés presque jusqu'à la base. On peut seulement distinguer, par les jambes des personnages, que ces bas-reliefs représentaient des prisonniers chaussés de bottines à pointe recourbée, comme ceux de la salle IV.

BAS-RELIEFS Nos 5, 6 ET 7 (PL. 115).

Dans le même état. Prisonniers, eunuques, mage et roi.

BAS-RELIEF N° 8 (PL. 115).

Personnage vêtu de la robe échancrée, tenant à la main la triple fleur.

BAS-RELIEF N° 9 (PL. 115).

Personnage pareil au précédent.

BAS-RELIEF N° 10 (PL. 115).

Dans l'angle Est de la salle. Réseau symbolique semblable à celui des angles de la salle IV, et que nous retrouverons bien conservé à l'angle opposé.

BAS-RELIEFS Nos 11, 12 ET 13 (PL. 115).

Formant le côté Sud-Est de la salle. Une seule scène couvre ces trois plaques. Sur le n° 11 (pl. 117) il y a deux gardes à longue barbe portant l'arc et le carquois, et tenant la masse d'armes horizontalement de la main gauche, tandis qu'ils élèvent la main droite fermée. Le bas-relief 12 (pl. 118) représente le roi suivi de son serviteur qui porte le chasse-mouche. Le monarque est revêtu de son costume d'apparat, et devant lui est agenouillé un captif sur le front duquel il appuie la pointe de sa lance. Deux autres prisonniers debout, derrière le premier, tendent les mains en suppliants; tous ont un anneau passé

à la lèvre inférieure, anneau auquel est attachée une corde dont l'autre extrémité est tenue par la main du roi. En voyant cette scène, il est impossible de ne pas se rappeler une image souvent employée dans la Bible, et en particulier dans les prophéties d'Ézéchiel (chap. XXIX, v. 4), où Dieu s'adressant à un Pharaon d'Égypte, lui dit : « Et ponam « frenum in maxillis tuis. » Ces prisonniers paraissent, autant que l'état de dégradation du bas-relief permet d'en juger, être vêtus d'une longue robe frangée en bas; leur tête est couverte d'une simple calotte, ou plutôt, je crois, du bonnet formé de bandes entrelacées que nous avons déjà vu plusieurs fois. Leur chevelure s'échappe en arrière de dessous le bonnet pour former un chignon terminé par plusieurs rangs de boucles; leur barbe est courte, et pend sous le menton en rouleaux parallèles.

Derrière les prisonniers et tourné vers le roi est le mage levant en l'air la main droite ouverte; il a, comme à l'ordinaire, la tête ceinte d'un bandeau orné de rosaces, duquel descendent sur le dos deux cordons ou bandelettes terminées par des franges. Sur le bas des vêtements de tous ces personnages règne une bande d'inscriptions, et il y avait en outre quelques lignes d'écriture au-dessus de la tête des captifs.

Le bas-relief 13 (pl. 119) présente deux personnages dont le premier est un eunuque, et l'autre est un garde à longue barbe. Il n'y a rien à remarquer sur ces deux figures, qui ne diffèrent en rien de celles que nous avons rencontrées tant de fois. Une bande d'inscriptions court sur le bas de leurs robes.

BAS-RELIEF N° 14 (PL. 115).

Cette plaque qui forme l'angle Sud de la salle, est entièrement couverte par un réseau dont j'ai déjà dit quelques mots en décrivant la salle IV. Au milieu est une tige cannelée naissante en bas d'une fleur ou palmette, et terminée en haut de la même manière; une troisième palmette semblable coupe en outre cette tige au milieu (voy. pl. 119). De chaque côté (car sur la planche que je viens de citer on ne voit qu'une moitié du tout) partent des baguettes ondulées qui s'entre-croisent pour former une sorte de filet à grandes mailles en losange. Sur les bords, les angles des mailles portent des fleurs ou palmettes semblables à celles de la tige, et reliées entre elles par une baguette en demi-cercle. L'ensemble qui, je le répète, se compose de deux moitiés pareilles à celle que l'on voit seule sur la planche 119, est encadré par une bordure demi-circulaire en haut. Cette espèce de réseau, avec diverses variations, se trouve souvent sur les cylindres babyloniens.

BAS-RELIEF N° 15 (PL. 115).

Entièrement ruiné.

BAS-RELIEF N° 16 (PL. 115).

Il n'en reste plus que la partie inférieure; on y voit le bas du corps de deux figures,

dont l'une tournée vers la porte S, était vêtue de la robe échancrée, et tenait la fleur symbolique. L'autre était probablement un eunuque; et comme elle était tournée en sens inverse de la précédente, elle se rapportait à la scène qui va suivre.

BAS-RELIEFS N°s 17, 18 ET 19 (PL. 115).

Commencement d'une scène (pl. 119 *bis*) qui se continue jusqu'au n° 21 où se trouve le roi; mais qui est interrompue par les figures symboliques près de la porte U. Sur la plaque 17 le personnage qui marche en avant est l'eunuque à robe frangée et à écharpe, qui de la main gauche élevée en arrière appelle, ou plutôt, il m'a semblé, tient par la barbe un des prisonniers qui le suivent. Ceux-ci ont les fers aux pieds; leur barbe est courte et frisée, leurs cheveux sont courts et couverts d'une calotte; ils sont vêtus d'une tunique qui ne descend que jusqu'aux genoux, par-dessus laquelle ils ont, sur les épaules, un manteau fait d'une peau d'animal; ils sont probablement chaussés de bottines à pointe recourbée. Sur leur tête il y a quelques lignes d'inscription très-dégradées.

Sur le bas-relief 18 (pl. 119 *bis*) on voit un autre captif vêtu de la même manière, et marchant les mains ouvertes dans une attitude suppliante. Derrière lui est un garde barbu vêtu d'une courte tunique, et dont les jambes sont nues, les bras et les poignets entourés de bracelets. Il est armé de l'arc et de l'épée, et porte le carquois suspendu à l'épaule droite; du moins on voit le floccon pendant du morceau d'étoffe qui recouvre les talon des flèches.

Un autre soldat vêtu de la même manière occupe une partie de la plaque 19 (pl. 119 *bis*). On y voit ensuite un personnage à robe échancrée tenant la fleur à trois branches, et tourné vers la porte U.

BAS-RELIEF N° 20 (PL. 115).

Placé de l'autre côté de la porte U. On y retrouve par conséquent, comme de l'autre côté, la figure vêtue de la robe échancrée. On y voit en outre, mais, tourné dans un sens opposé, un eunuque élevant le chasse-mouche sur la tête du roi, qui se trouve sur le bas-relief suivant.

BAS-RELIEF N° 21 (PL. 115).

Très-dégradé. On peut cependant distinguer que c'était une répétition de la scène sculptée sur la plaque 12; on y voyait le roi posant sa lance sur le front d'un prisonnier à genoux devant lui, tandis que deux autres se tiennent debout dans une attitude suppliante.

BAS-RELIEF N° 22 (PL. 115).

Garde à longue robe et eunuque debout derrière les prisonniers précédents.

BAS-RELIEF N° 23 (PL. 115).

Deux gardes à longue robe, debout, les mains croisées.

BAS-RELIEF N° 24 (PL. 115).

Personnage à longue robe, appelant de sa main gauche levée un captif qui marche derrière lui. Celui-ci, dont la tête est effacée, avait une robe et une écharpe frangées. Il a des fers aux pieds et aux mains, et tient celles-ci en suppliant.

BAS-RELIEF N° 25 (PL. 115).

Personnage barbu à courte tunique, à riche baudrier, à bracelets en spirale, paraissant placé derrière un homme mis horizontalement en croix (pl. 120), et attaché dans cette position par les mains et par les pieds. Le supplicié est nu; sa barbe et sa chevelure sont courtes; il semble avoir autour des poignets et des jambes des anneaux fixés par un clou à une muraille; mais alors on ne comprendrait pas comment le garde assyrien se trouve derrière lui; ce garde paraît avoir à la main droite un crochet ou un instrument recourbé avec lequel il se tient prêt à écorcher l'homme mis en croix. Il y a une inscription au bas de ce bas-relief et deux lignes d'écriture en haut.

BAS-RELIEF N° 26 (PL. 115).

Effacé.

BAS-RELIEF N° 27 (PL. 115).

Cette plaque forme l'angle Ouest de la salle VIII, et comme les autres angles, est couverte d'un réseau de branches terminées par des fleurs ou palmettes.

Tous les autres bas-reliefs sont ruinés.

Six portes, M, P, Q, S, T, U, donnent entrée dans la salle VIII; elles ont toutes été décrites lorsque j'ai parlé de la façade N et des salles IV et V avec lesquelles elles communiquent.

SALLE IX.

Après tout ce que nous avons vu précédemment, la salle IX nous offrira peu d'intérêt, car nous n'y trouverons rien de nouveau. Une seule scène en couvrait les quatre faces; on y voit (pl. 121) une suite d'eunuques marchant vers le roi; celui-ci est sur la plaque 8, vêtu de son manteau à franges, tenant un long bâton de la main droite, et les trois boutons de fleurs de la gauche; derrière lui est le serviteur imberbe, portant le chasse-mouche et la bau-

delette. Sur le n° 7 est le nage suivi des eunuques (nos 6, 5, 4, 3, 2, 1), qui sont tous dans la même attitude, les mains croisées. Les plaques 10, 11 et 12, aujourd'hui ruinées, portaient des figures marchant dans le même sens que le roi; on devait y voir par conséquent sa suite ordinaire, l'eunuque portant l'arc et le carquois et des gardes. Toutes les figures de cette salle, plus grandes que nature, remplissaient la hauteur des plaques; nulle part il n'y avait d'inscription.

SALLE X.

En expliquant le plan général du monument, dans le chapitre III, j'ai fait remarquer que la salle X n'était autre chose qu'un passage découvert, servant de communication entre les façades N et *n*, et qu'elle n'avait jamais été couverte; cela m'a paru prouvé par diverses considérations, telles que le manque de communication directe avec l'intérieur des édifices, le pavage de dalles, l'inégalité de hauteur des deux côtés, l'absence des traces d'incendie. Les murailles en étaient donc extérieures; elles portent cependant un double rang de bas-reliefs, contrairement à ce qui a lieu sur toutes les façades.

Les deux séries supérieure et inférieure, de chaque côté, représentent des scènes du même genre; ce sont des suites de personnages apportant des présents ou des tributs, et conduisant principalement des chevaux; chaque série, selon l'usage, est précédée d'un eunuque introducteur. Cependant le roi n'est représenté nulle part; mais comme des deux côtés les personnages se dirigent de la façade *n* à la façade N, et que le souverain paraît sur celle-ci, près de la porte *d*, il est probable que dans l'intention des sculpteurs les côtés de la salle ou du passage X se rattachaient à cette dernière façade.

Les deux rangées inférieures de bas-reliefs (pl. 122) offrent peu de variété, et il serait inutile de les passer tous successivement en revue. Ce sont toujours des chevaux conduits par des personnages sans armes; il n'y a de différence que dans l'arrangement du sujet. Sur les plaques 8 et 9 (pl. 130 et 131) sont les eunuques introducteurs qui font signe aux individus qui les suivent d'avancer: ceux-ci sont tous habillés de la même manière; ils portent une tunique descendant jusqu'aux genoux, et leur dos est couvert d'une peau d'animal; ils sont chaussés avec des bottes ouvertes et lacées par devant; leur tête est entourée d'un bandeau; leur barbe est courte, et comme leurs cheveux, pend en rouleaux parallèles; deux mèches de cheveux sur le front passent par-dessus le bandeau. Les peaux qui leur servent de manteaux sont représentées d'une manière très-évidente; on voit la queue sur le col des individus; les pattes de devant, par conséquent, sont sur les hanches, et les pattes de derrière sont repliées sur les épaules; les poils, selon l'habitude, sont figurés par des losanges striées; mais, dans quelques cas, des cercles irréguliers indiquent que l'on a voulu représenter des peaux de panthères. Le harnais des chevaux ne diffère en rien de ce que nous avons vu précédemment. Outre les individus qui les conduisent, il y en a d'autres qui marchent dans une attitude suppliante, ou qui portent de petites forteresses (pl. 124, 125, 128, 129, 130, etc.). Quelques-uns aussi portent des lances.

Les bas-reliefs supérieurs sont un peu plus variés que les inférieurs, quoiqu'ils représentent aussi des séries de porteurs de présents, dont chacun est dirigé par un eunuque (pl. 130 et 131). Quelques individus portent des représentations de forteresses (pl. 125, 129, 133, 123); d'autres des bols ou des outres (pl. 124, 127, 128, 129); d'autres enfin conduisent encore des chevaux (pl. 133) ou des chameaux (pl. 128). Comme ces derniers animaux n'ont qu'une bosse, il est évident que ce ne sont pas des chameaux de la Bactriane, mais d'Afrique ou d'Arabie; il faut aussi remarquer que ce sont des femelles, toujours plus estimées en Orient.

Les porteurs de présents de la rangée supérieure sont d'une autre nation que ceux des bas-reliefs inférieurs, car leur costume est différent; ils portent une longue robe frangée en bas, par-dessus laquelle est l'espèce de manteau que j'ai comparé à une chasuble; quelques-uns cependant (pl. 123, 124, 128) paraissent n'avoir autour des reins que la pièce d'étoffe terminée par une frange qui pend entre les jambes. Tous les individus à chasuble, dont la tête est bien conservée, portent la calotte formée de bandes entre-croisées, à l'exception de deux, représentés sur les planches 125 et 129; ceux-ci ont un bonnet à pointe courbée en arrière; ils ont en outre la barbe plus longue et disposée comme celle des Assyriens.

Il n'y a rien de plus à dire sur ce passage X, dont l'ensemble était très-beau et parfaitement conservé, mais dont les détails varient peu. Je me contenterai seulement de faire remarquer, sur la planche 125, le grand trou carré dans lequel entrait le verrou de la porte c, lorsqu'elle était fermée. On voit aussi sur la plaque 136, l'espèce de niche dans laquelle devait se placer la serrure de cette même porte lorsqu'elle était ouverte, et que le battant devait s'appliquer contre la muraille Nord-Est du passage; la grandeur de ces cavités fera comprendre l'énormité des dimensions de la serrure et du verrou, lesquels devaient certainement être de bois et semblables à ceux employés aujourd'hui en Orient.

SALLE XI.

Les bas-reliefs de cette salle ne sont en quelque sorte qu'une répétition de ceux de la salle VI, à côté de laquelle elle se trouve; on y voit (pl. 137) deux séries de figures apportant des présents au roi deux fois représenté et accompagné de sa suite ordinaire. Au côté Nord-Ouest le roi est sur la plaque 12, et devant lui se tient le mage, tandis que derrière, sur la plaque 13, sont les eunuques portant le chasse-mouche, l'arc et le carquois. Sur chacune des plaques 11 et 12, il y a un eunuque et un garde se tenant debout, les mains croisées. Derrière eux (n° 9) est l'eunuque introducteur, puis viennent (n°s 8, 7, 6, 5) les porteurs de présents. Ils portent l'espèce de chasuble déjà décrite et le bonnet formé de bandes entre-croisées; les uns tiennent de petites forteresses, les autres des bols; d'autres enfin ont les épaules chargées d'une outre.

La même série a dû se reproduire sur le côté Sud-Est, aujourd'hui en grande partie

ruiné; le roi a dû se trouver sur la plaque 19; sa suite et les porteurs de présents étaient rangés sur la même face, et sur celle (nos 2 et 3) qui regarde le Nord-Est. Sur la face tournée vers le Sud-Ouest il y avait en outre deux autres eunuques faisant partie de la suite du roi (nos 15 et 16); de la main droite ils tenaient la masse d'armes, et de la gauche le carquois.

Deux portes seulement s'ouvraient dans la salle XI; l'une X communiquait avec la salle VI, et je l'ai décrite; l'autre E donnait entrée dans la salle XII. Les montants de chaque côté portaient un eunuque tenant une lance de la main droite, et l'arc de la main gauche.

SALLE XII.

Cette salle, la plus reculée de toutes celles du monument, n'avait de communication qu'avec la précédente. La décoration en était la même que celle de la salle IX. On y voyait (pl. 138) le roi sur la plaque 8, suivi des serviteurs avec le chasse-mouche et le carquois; les autres bas-reliefs représentaient soit des gardes, soit des eunuques se tenant debout les mains croisées. Il n'y a aucune observation nouvelle à faire sur ces figures.

SALLE XIII.

Placée dans ce que j'ai appelé l'*édifice accessoire*, parce qu'il ne tient pas au reste du monument de Khorsabad, la salle XIII, comme la salle suivante XIV, était en très-mauvais état, et il en manque certainement une grande partie; cela est d'autant plus regrettable que nous y voyons reparaître des sujets historiques, des batailles, des prises de villes, accompagnées d'inscriptions explicatives. Dans l'une comme dans l'autre il ne reste que les bas-reliefs inférieurs, car il y en avait deux rangées; les supérieurs sont détruits, ou il n'en reste que des fragments.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 139).

En grande partie ruiné. On y distingue encore (pl. 140) un lourd chariot à roues pleines et très-basses sur lequel sont deux colonnes ou poutres arrondies; je crois que ce sont les béliers que l'on transporte pour attaquer une place qui a dû être figurée plus loin. Ce chariot paraît accompagné de quelques individus armés, et l'on en voit un à genoux, dans l'attitude des archers que nous avons rencontrés sur tant de bas-reliefs.

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 139).

Il ne reste plus qu'une moitié de cette plaque qui formait l'angle Est de cette salle. Sur ce qui subsiste encore on voit deux guerriers marchant à la suite du

chariot. Ils sont vêtus de tuniques descendant jusqu'aux genoux et couvertes de carrés concentriques. (Voy. pl. 140.)

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 139).

Cette plaque est un peu mieux conservée et plus intéressante; on y distingue (pl. 140) des figures vêtues comme les deux précédentes, mais paraissant courir et emporter divers objets qu'elles ont pillés dans les édifices que nous verrons sur le bas-relief suivant. Le premier tient à la main un vase à anse; le dernier, coiffé d'un bonnet pointu, avec des pattes pour couvrir les oreilles, porte sur l'épaule un grand vase à pied élevé, semblable à celui que l'on a vu sur l'un des montants de la porte *H* (pl. 76), et dans lequel des eunuques puisent du vin ou un liquide quelconque. Un autre, enfin, a sur le dos un bouclier en cône aplati, orné au centre d'une tête de lion.

Nous verrons tout à l'heure des boucliers semblables suspendus aux murs de l'édifice que l'on paraît piller, et il n'est pas inutile de rappeler que dans le temple de Salomon, à Jérusalem, on conservait des boucliers d'or qui furent enlevés par Sésac, roi d'Égypte. (2 Par. XXII, 9.)

Sur ce même bas-relief 3 il y a encore une scène curieuse; ce sont deux eunuques occupés à peser dans une balance divers objets indiscernables, produits sans doute du pillage. Le fléau de cette balance est droit, et est suspendu à un support, probablement un trépied dont les branches se terminent par des pattes de lion. L'appareil est posé sur un plateau supporté lui-même par des jambes de chèvre ou de taureau, et qu'élèvent encore des pieds en cônes renversés. Les eunuques sont revêtus de leur longue robe, mais n'ont pas leur écharpe frangée qu'ils ne portaient que dans les occasions d'apparat.

Enfin au-dessous de cette scène il y en a encore une autre à remarquer; ce sont trois individus occupés à dépecer à coups de hache soit un homme vivant, soit une statue, dont on voit les bras déjà coupés. Les exécuteurs portent le même bonnet que les pillards. Quant à la figure couchée, elle paraît vêtue d'une longue robe; elle est aussi coiffée d'un bonnet pointu, mais dont la partie postérieure descend sur le col; c'est la même coiffure que nous avons vue sur le bas-relief supérieur 7 de la salle X, pl. 129. Il est probable que l'on brise une statue faite d'un métal précieux, et que les eunuques sont occupés à en peser les morceaux.

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 139).

Ici paraissent les édifices d'où proviennent sans doute les objets dont le pesage et le transport ont été représentés sur la plaque précédente. Le premier de ces édifices (pl. 141) est bâti sur une montagne; le toit en est plat, et on y voit assis sur un pliant un personnage auquel un eunuque apporte divers objets qu'il tient à la main. A côté est un palais ou temple à fronton triangulaire sillonné par des lignes obliques qui se croisent.

Deux gardes, sans armes, se tiennent à la porte; des boucliers coniques, portant au centre une tête de lion, sont suspendus aux fenêtres; au bas on distingue des vases ronds supportés par des trépieds comme les jarres dans lesquelles on fait rafraîchir l'eau en Orient; on y distingue aussi un veau tétant sa mère. Un guerrier grimpe sur le toit à l'aide d'une corde; d'autres, qui déjà y sont parvenus, semblent emporter divers objets dont on ne peut reconnaître la nature.

Le troisième édifice est une espèce de château à trois étages crénelés, sur le toit duquel on aperçoit trois individus vêtus du manteau de peau que nous avons vu tant de fois. Toutes ces scènes paraissent se passer dans un pays montueux et élevé.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 139).

Dans l'angle de la salle. Entièrement ruiné.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 139).

Le roi sur son char traîné par deux chevaux au pas (pl. 142), précédé par deux soldats à pied, et suivi par un cavalier armé d'une lance.

Il ne reste que quelques traces du bas-relief supérieur, mais elles suffisent pour reconnaître qu'on y voyait un camp retranché semblable à celui qui paraîtra dans la salle XIV.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 139).

Cavaliers à la suite du roi précédent, et gravissant une montagne (pl. 143); l'un d'eux foule un homme portant le manteau de peau.

Dans la partie encore subsistante de la salle XIII on ne voit plus qu'une porte qui donne entrée dans la salle XIV; c'est la porte *r* (pl. 139), dont l'état de ruine est d'autant plus regrettable que les montants en portaient un sujet qui ne se rencontre pas ailleurs. Au milieu de chacun des côtés était un réseau semblable à celui des angles de la salle VIII, avec la seule différence que la tige médiane n'était pas cannelée; à droite et à gauche du réseau se tenaient des personnages à robe échancrée portant à la main la fleur à trois boutons.

SALLE XIV.

Nous trouvons encore dans cette salle, malheureusement très-ruinée, comme la précédente, des sujets intéressants; c'est la seule, d'ailleurs, dans laquelle il y ait un mélange de figures colossales occupant toute la hauteur des plaques et de petits bas-reliefs en deux rangs superposés. Voici ce qui en reste.

BAS-RELIEF N° 1 (PL. 144).

Groupe d'archers attaquant la place figurée sur la plaque suivante; deux sont debout, un eunuque et un soldat assyrien; le premier lance une flèche, pendant que son compagnon le couvre avec un grand bouclier. Les autres, à en juger par leur costume, font partie des troupes auxiliaires dont j'ai déjà parlé; l'un d'eux coupe la gorge à un homme couvert d'un manteau de peau. La scène se passe près d'une rivière poissonneuse. (Voy. pl. 145.)

BAS-RELIEF N° 2 (PL. 144).

Suite de la scène précédente. La forteresse attaquée (pl. 145) est bâtie sur le penchant d'une montagne au pied de laquelle coule une rivière, et elle est dominée par une montagne plus élevée et paraissant boisée. Les assiégés, vêtus d'un manteau de peau, se couvrent avec des boucliers carrés, et combattent avec des lances. Les assiégeants sont des soldats assyriens armés et vêtus comme à l'ordinaire; quelques-uns déjà parvenus au pied des murailles cherchent à mettre le feu aux portes avec des torches. Un bélier à quatre roues, placé sur une chaussée régulière, a déjà entamé une des tours; un autre, sur la route qui conduit à la ville, est dirigé contre la porte principale. On voit que les assiégés jettent des torches sur ce bélier pour y mettre le feu; aussi un petit personnage placé à une fenêtre percée dans l'espèce de tour qui en avant surmonte la chape couvrant la machine, paraît-il verser de l'eau pour éteindre les flammes, tandis qu'un autre, monté sur la chape même, semble veiller au danger. Une inscription de deux lignes (I, pl. 180) est gravée sur les murs de la place.

Le bas-relief supérieur n'existe plus.

BAS-RELIEF N° 3 (PL. 144).

Il n'en reste plus que le bas du corps de deux figures colossales à longue robe et à écharpe frangée, qui sans aucun doute faisaient partie de la suite du roi représenté sur une des plaques suivantes.

BAS-RELIEF N° 4 (PL. 144).

Ruiné. On y avait probablement sculpté un réseau pareil à ceux des angles de la salle VIII.

BAS-RELIEF N° 5 (PL. 144).

Eunuques portant le chasse-mouche et armes, et se tenant derrière le roi.

BAS-RELIEF N° 6 (PL. 144).

Roi tenant la branche à trois boutons, et mage dans le costume ordinaire.

BAS-RELIEF N° 7 (PL. 144).

Deux eunuques ou gardes.

BAS-RELIEF N° 8 (PL. 144).

En grande partie ruiné, mais représentant certainement le réseau symbolique.

BAS-RELIEF N° 9 (PL. 144).

Eunuque les mains croisées.

Les figures des plaques 3, 5, 6, 7 et 9 étaient plus grandes que nature, et portaient des inscriptions sur le bas de leurs vêtements.

BAS-RELIEF N° 10 (PL. 144).

On y voit une enceinte circulaire formée d'une muraille crénelée, fortifiée de distance en distance par des tours également crénelées (pl. 146). Une bande sur laquelle il y a quelques caractères cunéiformes (I, pl. 180) divise en deux portions égales cette enceinte, sans doute destinée à représenter un camp retranché; dans la partie inférieure, en effet, il y a des espèces de toitures soutenues au milieu par un pilier, comme le sont les tentes des Arabes. Sous ces tentes on voit des personnages, probablement des femmes occupées à des soins de ménage; l'une semble étendre un objet sur une table, l'autre paraît piler ou moudre quelque chose sur un petit tabouret. Un cheval sans bride et sans harnais se promène entre les tentes.

La moitié supérieure de l'enceinte offre un sujet tout différent et probablement religieux. On y voit d'abord une espèce de châsse ou de cabane ornée dans sa partie inférieure de carrés concentriques, et couverte d'un toit arrondi, que le sculpteur a peut-être laissé ouvert pour montrer le personnage qui se trouve dans l'intérieur; c'est du moins de cette manière que j'explique l'échancrure placée au milieu de la toiture. La petite figure que l'on aperçoit ainsi est imberbe, et tend ou élève les deux mains ouvertes.

Tout à côté sont deux disques ou globes portés sur de longues tiges, dont l'une a pour base un cône tronqué, et l'autre un petit tabouret porté sur des pieds de lion; vient ensuite une table couverte d'une nappe sur laquelle est un objet indéfinissable, peut-être une gerbe; enfin à côté de cette table on voit un cône peint en rouge, qui surmonte un vase supporté par une tige reposant elle-même sur un pied conique surmonté d'une boule. Deux

figures imberbes, à longue robe et à écharpe frangée, se tiennent auprès de ce cône rouge, et semblent vouloir le toucher avec la main; l'une de ces figures tient un panier de l'autre main. Sur le même bas-relief il y a encore un garde portant une lance, puis un eunuque et un homme barbu, tous deux vêtus de longues robes, mais sans écharpe, et paraissant écrire avec des stylets, l'un sur une tablette, l'autre sur une longue bande qu'il tient à la main. Ils prennent sans doute note du nombre des prisonniers qui paraissent sur le bas-relief suivant. Une rivière borde la partie inférieure de cette scène.

BAS-RELIEF N° 11 (PL. 144).

Gardes et prisonniers à manteau de peau, marchant vers les écrivains représentés sur la plaque précédente. (Voy. pl. 146.)

BAS-RELIEF N° 12 (PL. 144).

Attaque d'une ville bâtie sur une montagne au pied de laquelle coule une rivière (pl. 147). Les assiégés paraissent nus, et se défendent avec des flèches. Sur le bord de la rivière il y a un petit fort composé de deux tours reliées par une muraille; ce fort est entre les deux chaussées que l'on a construites pour faire arriver les béliers jusqu'au pied des murs. La chape de ces machines est couverte de carrés concentriques. Les assiégeants sont disposés comme nous l'avons vu tant de fois.

Les bas-reliefs supérieurs et le reste de la salle sont détruits.

MONUMENT ISOLÉ OU TEMPLE.

Pour achever la description des sculptures je n'ai plus à parler que de celles qui ont été trouvées dans le petit monument isolé que j'ai désigné sous le nom de *temple*. Malheureusement il n'en restait que de rares fragments; ce qui est d'autant plus singulier que les matériaux employés dans la construction étaient extrêmement durs: ce n'était plus du gypse, comme dans les autres édifices de Khorsabad, mais une pierre basaltique noire semblable à celle qui a été si souvent employée par les Babyloniens pour faire les cylindres et les cachets. J'ai cherché à expliquer pourquoi les débris de ce petit temple ont presque complétement disparu, et j'ai dit que ce fait devait être attribué à ce que cet édifice étant bâti sur une plate-forme se trouvait sur un niveau plus élevé que les autres, et avait dû, par conséquent, rester plus longtemps exposé aux injures du temps et aux dévastations des hommes avant d'être tout à fait enfoui. La pierre, en outre, employée comme revêtement, était par sa dureté très-propre à divers usages, comme à être convertie en meules pour les moulins à bras, dont les Arabes et tous les peuples de l'Orient se servent encore aujourd'hui; cette cause encore a pu contribuer à la destruction complète de toutes les sculptures.

Quoi qu'il en soit, tous les fragments de basalte noir trouvés sur l'emplacement du temple ou autour du monticule de Khorsabad, portaient des sculptures du même genre que le revêtement de gypse qui décorait les autres bâtiments; le caractère des figures, les vêtements, les broderies, tout enfin était semblable; seulement les sujets représentés m'ont tous paru être symboliques ou religieux, et c'est la raison pour laquelle, sans rien préjuger, j'ai donné le nom de *temple* à cet édifice; c'étaient toujours des figures ailées ou coiffées de la tiare ceinte de cornes, ou tenant à la main la tige à trois fleurs ou à trois boutons.

Parmi ces fragments, un seul m'a paru mériter d'être gravé, et on le trouvera sur la planche 150; le sujet est le même que celui qui est sculpté sur les deux montants de la porte *r*; ce sont deux figures vêtues de la robe échancrée, tenant à la main les trois boutons de fleurs, et placées debout de chaque côté d'une tige semblable à celle de laquelle part le réseau à palmettes qui forme les angles de plusieurs salles. Ici il n'y a pas de réseau, mais des branches isolées; quatre s'élèvent de la racine, et portent à leur sommet une triple dentelure; d'autres se recourbent vers la terre, et ont de même trois dentelures, soit à leur extrémité, soit sur quelques points de leur longueur. Ce débris suffira pour montrer que les ajustements, les costumes, les ornements ne diffèrent en rien de ce que nous avons vu sur les murs des autres édifices. Malgré la dureté de la pierre, ces sculptures étaient exécutées avec beaucoup de finesse, et peut-être encore avec plus de soin que les autres.

Il me resterait maintenant à parler des restes de monuments que j'ai trouvés dans le monticule de Koyoundjouk, où j'avais commencé des recherches avant d'avoir été conduit, comme je l'ai raconté, à la découverte du trésor archéologique enfoui à Khorsâbad; mais aujourd'hui ce que j'aurais à en dire aurait peu d'intérêt, M. Layard ayant fait depuis, dans le même endroit, des fouilles qui lui ont donné de magnifiques résultats, auprès desquels les minces débris que j'avais rencontrés n'offrent aucun intérêt; j'en dirai cependant quelques mots pour montrer que j'avais été sur la bonne voie, et que je ne m'étais pas trompé en annonçant que ce que j'avais trouvé suffisait pour indiquer l'existence de monuments enfouis dans l'immense monticule de Koyoundjouk.

Dès le commencement de mes travaux sur ce point j'avais en effet rencontré un pavé de grandes briques cimentées avec du bitume qui s'étendait dans l'intérieur de la colline. Il est maintenant certain que c'était l'analogue du pavé des cours ou esplanades de Khorsabad, et que si j'avais poussé les travaux plus loin, j'aurais rencontré les murailles d'un édifice. Il est certain aussi qu'à Koyoundjouk comme à Khorsabad le monticule était soutenu par une forte muraille de grandes pierres calcaires équarries, car j'avais mis à découvert les premières assises de cette muraille que le pavé de briques venait affleurer. Sous ce pavé il y avait un égout parallèle au mur; le fond et les côtés de cet égout étaient faits avec des briques, mais il était couvert avec des pierres calcaires et non point gypseuses: ce qui montre que les Assyriens avaient déjà observé que le gypse ne peut résister à l'action de l'eau, dans laquelle il se dissout.

Outre les briques à inscriptions cunéiformes, j'ai trouvé dans le monticule de Koyound-

jouk un grand nombre de fragments de sculptures sur plaques de gypse, et cela prouve (ce que d'ailleurs les travaux subséquents de M. Layard ont démontré encore) que là comme à Khorsabad on avait adopté l'usage de construire les murs des édifices en briques crues, et de les recouvrir avec un revêtement plus solide et gypseux. Le caractère de ces sculptures ne différait en rien de celles de Khorsabad; les costumes des personnages étaient exactement les mêmes, et les sujets étaient aussi du même genre. Comme tout ce que j'ai rencontré était incomplet, je me bornerai à citer, pour exemple, un fragment de bas-relief représentant une suite de personnages vêtus d'une courte tunique et marchant entre des dattiers chargés de fruits. La présence de cet arbre montre que la scène n'a pu se passer à Ninive, mais probablement à Babylone; car le dattier, s'il croît aujourd'hui à Mossul, n'y donne pas de fruits, et ne peut y résister longtemps, à moins qu'il ne soit dans des endroits abrités, comme dans l'intérieur de la ville, dans les cours des maisons. En pleine campagne le froid des hivers le ferait périr; aussi n'y en a-t-il pas un seul dans les environs.

CHAPITRE V.

DESCRIPTION DES OBJETS DIVERS TROUVÉS PENDANT LA DURÉE DES FOUILLES.

On aurait pu s'attendre à trouver dans un monument aussi complétement enfoui et aussi richement décoré que celui de Khorsabad, beaucoup de petits objets intéressants, soit par la matière, soit par l'usage auquel ils auraient été anciennement destinés; mais au contraire, sous ce rapport, les fouilles ont été très-peu fructueuses, et la raison m'en semble devoir être attribuée à ce que les édifices ont été pillés avant d'être incendiés : les dévastateurs, quels qu'ils aient été, auront naturellement emporté tout ce qui pouvait avoir quelque valeur ou quelque intérêt, puis ils auront achevé leur œuvre en mettant le feu au toit. Cette explication me semble d'autant plus certaine, qu'en exploitant le monticule de Nimroud, M. Layard a trouvé beaucoup de petits objets curieux dans un monument qui n'avait pas souffert de l'action du feu, tandis qu'il n'a rien trouvé dans un autre qui, comme celui de Khorsabad, paraissait avoir été détruit à dessein et par un incendie.

On conçoit que si, comme je le pense, le palais de Khorsabad a été pillé, on a dû de préférence, à l'époque de la destruction, s'emparer de tout ce qui pouvait être en métal précieux; aussi n'ai-je rien découvert en or ou en argent. Mais il est plus extraordinaire que pas un cylindre, ni un seul cachet babylonien (pour me servir de l'expression usitée), ne me soit tombé sous la main. J'avais cependant recommandé à mes ouvriers de recueillir avec soin les plus petits objets, et ils m'apportaient souvent les choses les plus insignifiantes; ils connaissaient d'ailleurs très-bien les cylindres, car les femmes arabes en font aujourd'hui des colliers, et j'étais sûr de la fidélité des plus attentifs d'entre eux. Il y a donc lieu de croire qu'en réalité il n'y avait pas, ou qu'il n'y avait que très-peu de ces reliques babyloniennes à Khorsabad. Il ne faudrait pas cependant se hâter de tirer de ce fait des conclusions positives sur le pays où l'on fabriquait autrefois ces amulettes, car j'ai appris que

M. Layard en avait trouvé à Nimroud, qui n'est éloigné que de quelques heures du monticule que j'ai ouvert.

LION DE BRONZE (PL. 151).

Cette petite statue, comme je l'ai déjà dit, a été trouvée scellée sur une dalle qui pavait l'enfoncement formé par la saillie du taureau et du massif du côté droit de la porte F. Il y en a eu de semblables non-seulement de l'autre côté de cette porte, mais encore à toutes les grandes entrées du monument, car on retrouve les dalles sur lesquelles elles étaient fixées; mais celle-ci est la seule qui n'ait pas disparu, et rien ne prouve mieux avec quelle avidité on a, lors de la destruction des édifices, enlevé tout ce qui avait quelque valeur. Ce lion est représenté couché, les pattes antérieures en avant, sur une base carrée au-dessous de laquelle est une forte tige conique qui pénétrait dans un trou du pavé. La pose de l'animal est parfaite, et la tête pleine d'expression. A l'exception de la crinière qui forme autour du cou une sorte de bourrelet, il n'y a rien de conventionnel dans le faire; c'est la nature bien observée; on peut en juger par la manière dont les pattes de devant sont traitées, et même par l'exagération avec laquelle le sculpteur a rendu l'aplatissement de la croupe, si remarquable dans les animaux du genre *felis*, lorsqu'ils s'accroupissent de cette manière.

La statue est massive, et fondue d'une seule pièce avec la plinthe et l'anneau qui s'élève au milieu du dos. Elle a quarante-deux centimètres de long.

TÊTE DE VEAU DE BRONZE (PL. 164).

Cette tête n'est pas fondue, mais repoussée au marteau. Elle a dû s'adapter aux angles d'un siége ou d'une table, car nous en avons vu de semblables représentées comme ornements des meubles du banquet dans la salle II. On voit même les petits trous par lesquels passaient les clous qui ont dû servir à la fixer à un morceau de bois. Comme représentation de la nature elle est moins remarquable que le lion; mais elle n'est cependant pas sans quelque mérite comme œuvre d'art, car on y voit encore une certaine appréciation de la réalité. Il n'y a de conventionnel que la crinière et les poils des mâchoires, qui sont figurés par des rangées régulières de rouleaux terminés par des boucles. Ce petit bronze est intéressant, car il montre que l'art de repousser et de souder les métaux était connu des Assyriens à une époque fort reculée. Sur la planche 164 la figure de cette tête de veau est de grandeur naturelle. Plusieurs fragments appartenants à des têtes semblables ont encore été trouvés, ce qui prouve qu'elles ont dû être d'un emploi assez commun.

IDOLES DE TERRE CUITE (PL. 152, 152 BIS, 153 ET 154).

Comme je l'ai expliqué, ces figurines ont été trouvées dans de petits réduits cachés

sous le pavé des cours, soit devant les portes, soit sur d'autres points du pourtour des murailles. La planche 165 montrera la forme de ces réduits; ils étaient carrés, un peu rétrécis par le bas; quatre briques cimentées avec du bitume en tapissaient les parois, et une cinquième, de niveau avec le pavé, les recouvrait; au fond il y avait une couche de sable sur laquelle les petites statues étaient placées debout.

Ces statuettes étaient certainement symboliques, car les unes représentent des êtres imaginaires, et les autres portent des attributs semblables à ceux des figures placées près des portes du monument. Quelques-unes, en effet, ont la mitre ceinte au bord inférieur d'une double paire de cornes (pl. 153); elles ont un des bras croisé sur la poitrine, et paraissent tenir une tige ou bâton trop dégradé pour qu'on puisse en deviner l'usage. D'autres (pl. 154) ont les cheveux roulés en grosses boucles comme ceux de la grande figure étouffant un lion. Il y en a (pl. 153) dont le corps, humain dans la partie supérieure, se termine par des jambes et une queue de taureau. Enfin il y en a une dont la tête est celle d'un animal carnassier (pl. 152), qui par ses longues oreilles ressemble plutôt à celle d'une chauve-souris qu'à celle d'un lion ou d'un chacal. Il est inutile de faire observer que des figures semblables paraissent fréquemment sur les cylindres et les cachets babyloniens, et l'on en trouvera des exemples dans les planches du savant et curieux ouvrage de M. F. Lajard, intitulé *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra*.

La matière avec laquelle ces statuettes sont faites est la même argile qui a servi à la confection des briques; elle est à peine cuite; en sorte qu'elle présente peu de consistance, et qu'il est inconcevable qu'elle ait pu résister pendant tant de siècles non-seulement à l'humidité, mais à l'action de la pesanteur. Quelques-unes de ces figures étaient peintes, l'une en bleu d'azur, l'autre, celle à tête d'animal carnassier, entièrement en noir.

Outre ces idoles, dont l'antiquité est incontestable, puisqu'elles se trouvaient sous le sol même du monument, on a trouvé à Khorsabad, dans la terre provenante des fouilles, une petite tête de bélier de terre-glaise d'une exécution parfaite. Je ne l'ai pas conservée, parce qu'à l'époque où on me l'a apportée, je doutais de son origine. Enfin, en creusant au pied du monticule de Koyoundjouk, mes ouvriers ont découvert quelques grossières représentations d'animaux en terre cuite. Ces figures étaient si barbares, que je les ai prises, à cette époque, pour des produits de l'industrie de quelques paysans arabes, et que je n'ai pas voulu les garder; je le regrette aujourd'hui, car la découverte postérieure des idoles enfouies à Khorsabad m'a fait soupçonner que peut-être ces monstrueuses figures d'animaux dataient réellement de l'époque assyrienne.

BOULES EMPREINTES D'UN CACHET (PL. 164).

Dès le commencement des fouilles à Khorsabad, mes ouvriers ont trouvé un assez grand nombre de boules de terre glaise durcies par l'action du feu, et sur lesquelles se voit l'empreinte d'un emblème très-commun sur les cylindres, et qui paraît aussi à Persépolis :

un homme éventrant un lion qu'il tient par la crinière; l'homme a la chevelure et la barbe disposées à l'assyrienne. Cette petite scène est encadrée par une bordure en dehors de laquelle il y a toujours quelques caractères cunéiformes, variant sur les divers exemplaires que j'ai recueillis; ces petites inscriptions n'ont pas été imprimées avec un cachet, mais au contraire elles ont été évidemment tracées avec un stylet sur la terre encore molle. Ces boules fort irrégulières ont été simplement pétries dans la main, car on y voit encore la trace des doigts et celle même des pores de la peau sur le côté opposé à celui où le cachet a été posé; enfin elles sont toujours percées d'un trou dans lequel restaient encore des débris de ficelle carbonisée. Ce fait s'ajoute à tous les autres pour prouver que les monuments de Khorsabad ont été incendiés; il s'explique en effet très-facilement de cette manière; les boules de terre glaise suspendues par une petite corde dans divers endroits auront été calcinées, et la corde aura brûlé dans l'intérieur du trou qui en a conservé les restes.

Mais quel peut avoir été l'usage de ces sceaux de terre glaise? Il est évident que ce n'étaient pas des objets destinés à un emploi durable, car on devait s'en servir avant la calcination et lorsque la terre était encore molle; autrement la corde ne serait pas brûlée dans l'intérieur du trou. L'explication la plus plausible, selon moi, consiste à regarder ces boules comme des moyens de s'assurer que certaines portes restaient fermées; c'étaient des scellés assyriens. Cela est d'autant plus probable que la Bible nous apprend que les rois d'Assyrie avaient, dans quelques cas au moins, l'usage d'apposer leur cachet sur les portes. Nous lisons, en effet, dans le livre de Daniel (chap. XIV, v. 13), que l'on ferma de cette manière le temple de Bel : « Et signantes annulo regis abierunt. » Au verset 16, le roi voulant être sûr que la porte n'a pas été ouverte, demande si les scellés sont intacts : « Salvane « sunt signacula? » Quoi qu'il en soit de cette explication, il est remarquable que ce n'est que dans une portion restreinte du palais de Khorsabad que l'on a trouvé de ces boules de terre glaise; c'est dans la salle I et à l'extrémité Nord-Ouest de la salle II, les premières découvertes; on n'en a pas rencontré une seule dans les autres parties du monument.

URNES FUNÉRAIRES (PL. 165).

Ces urnes ou jarres étaient enfouies au Nord-Est du monticule et placées debout en rangées régulières. Elles sont ovalaires, allongées, terminées en bas par un pied très-étroit, et en haut par une ouverture évasée; elles n'ont d'autre ornement qu'un cordon ou filet autour du col, et un autre près de la base; elles sont de terre cuite et sans couvercle; la hauteur en est de 1.m 40c, et le plus grand diamètre de 0m 80c. Ces urnes étaient remplies entièrement d'une terre argileuse dans laquelle se trouvaient beaucoup de fragments d'ossements paraissant en partie calcinés. On a mis à tort sur la planche que ces ossements étaient humains : cela est sans doute probable; mais, malgré mes recherches, je n'ai pu trouver un seul fragment assez considérable ou assez bien conservé pour pouvoir déterminer s'il avait appartenu à l'homme ou à une espèce animale.

BRIQUES ÉMAILLÉES (PL. 155 ET 156).

En expliquant la construction du monument de Khorsabad, j'ai dit qu'au-dessus du revêtement de plaques de gypse il y avait eu certainement plusieurs rangs de briques cuites au four, dont les surfaces réunies devaient représenter des sujets analogues à ceux qui étaient sculptés sur la partie inférieure des murs. Malheureusement je n'ai pu trouver que des fragments dont quelques-uns sont représentés sur les planches 155 et 156; ils suffisent, au reste, pour donner une idée de ce genre de décoration. On voit que sur chacune des briques on avait peint des portions de personnages ou d'ornements, et que l'assemblage reproduisait les figures ou les détails que nous avons vus tant de fois : le roi avec sa tiare rouge, les personnages ailés tenant le panier et la pomme de pin, des chars, des chèvres ou ibex, des rosaces, des cordons ou réseaux de palmettes ou fleurs symboliques. On trouve même sur ces fragments des portions d'inscriptions cunéiformes peintes soit en jaune, soit en blanc.

La pâte de ces briques est très-grossière, et la cuisson semble en avoir été très-légère, car elles ont peu de consistance. La surface peinte paraît avoir été égalisée au moyen d'une couche d'argile fine sur laquelle on mettait une couche de chaux ou de plâtre. Les couleurs que j'ai pu remarquer sont le blanc, le noir, le rouge, le vert olive, le bleu d'azur, le gris et des jaunes de diverses teintes.

AUTELS (PL. 157).

Deux blocs de pierre calcaire taillés en forme d'autels étaient jetés à terre à quelques pas du monticule de Khorsabad; la table en est circulaire et a $0^{m}\ 70^{c}$ de diamètre; le corps est triangulaire; les sommets des angles sont abattus, et finissent en pattes de lion très-bien sculptées, au-dessus et au-dessous desquelles règne un bandeau plat; les angles sous les pattes de lion sont arrondis en colonnes engagées au lieu d'être aplatis. Le tout repose sur une plinthe qui est d'un seul bloc avec le reste. Une inscription cunéiforme est gravée sur le pourtour de la table. J'ai appelé autels ces deux blocs, ne pouvant en mieux expliquer la forme; tous les deux étaient exactement pareils.

CLOUS ET AUTRES OBJETS DE BRONZE.

On a trouvé, dans la terre qui remplissait les salles, beaucoup de clous de diverses formes et des fragments de quelques ustensiles de cuivre. Parmi les clous, les uns sont petits et pareils à ceux que nous appelons *pointes de Paris;* d'autres, beaucoup plus gros, étaient carrés, à tête ronde, comme ceux qui servent à clouer le bordage des navires. Tous probablement provenaient de la toiture; car quelques-uns paraissaient avoir été soumis à l'action du feu, et étaient en partie fondus.

Outre ces clous, j'ai recueilli l'anneau qui était fixé à la muraille, au-dessus du petit lion de bronze de la porte F. Il était scellé dans la muraille à l'aide d'une forte tige carrée, annelée de distance en distance, pour qu'il ne pût être arraché. Tous ces objets sont fort bien fabriqués, et très-supérieurs aux objets semblables que l'on pourrait faire aujourd'hui en Orient.

Il est nécessaire de dire quelques mots d'un fragment de cercle dont il n'est pas facile de deviner l'usage. Il est large d'environ deux centimètres, épais de vingt-cinq millimètres, et peut avoir appartenu à un cercle de quarante centimètres de diamètre. Il n'est pas douteux que ce fragment n'ait fait partie d'une roue ou de quelque chose de semblable, car dans la concavité on voit les naissances des rayons; mais il est bien petit et bien mince pour qu'on puisse croire qu'il provienne d'une roue de char. Cependant, si l'on veut regarder de nouveau les roues qui sont représentées sur les bas-reliefs, on verra qu'elles étaient en réalité fort petites, et que les rayons en étaient très-minces, ce qui porterait à croire que ceux-ci étaient de métal. On ne peut supposer, il est vrai, que des jantes aussi minces que l'est ce fragment aient pu supporter un char sans enfoncer en terre; mais les bas-reliefs encore fournissent une réponse à cette difficulté : on voit bien clairement que les jantes sont formées de deux cercles superposés dont l'extérieur est relié à l'intérieur par de larges pattes. (Salle II, 8, 16, pl. 56, 63, porte O, 2, pl. 100.) Il est très-permis de supposer que les Assyriens trouvant une grande difficulté à assembler avec précision les diverses parties d'une roue, aient eu l'idée de fondre en métal d'une seule pièce la partie intérieure, c'est-à-dire le moyeu, les rayons et un premier cercle de la jante, et de compléter celle-ci par un autre cercle de bois tout à la fois plus épais et plus large, pour donner plus de diamètre à la roue et empêcher qu'elle ne coupât le terrain. Cela expliquerait très-bien les apparences de ce que l'on voit sur les bas-reliefs, et notre fragment serait en effet une portion de la roue d'un char assyrien.

Je ne parlerai pas de beaucoup de fragments indéfinissables paraissant avoir appartenu à de grands plateaux minces de bronze, car ils ne présentent aucun intérêt; mais je ne dois pas oublier de petits simulacres d'armes trouvés dans une des fosses contenant des idoles de terre cuite. Dans l'un de ces réduits, en effet, il y avait de petites pointes de lance de bronze avec une hampe creusée comme pour y insérer le bois. On y a trouvé également de petits croissants minces faits avec le même métal, et munis également d'une petite hampe. Ces joujoux, on peut dire, ne peuvent avoir servi à rien, et l'on ne les avait sans doute enfouis ainsi à côté des idoles que dans une intention symbolique.

Aux objets ci-dessus trouvés à Khorsabad j'en joindrai quelques autres qui ne proviennent pas de la même localité, mais qui ont cependant une origine assyrienne. Le premier est représenté de grandeur naturelle dans la planche 164; il a été trouvé près d'Amadia, ville située à 15 heures au Nord de Mossul, dans la première rangée des montagnes du Curdistan. C'est un morceau de pierre ollaire, je crois, plat et sculpté sur diverses faces. L'une représente deux êtres symboliques couchés l'un au-dessus de l'autre, et entourés

chacun d'un cordon en forme d'encadrement. La tête de ces figures est humaine, imberbe, et peut-être féminine. Elles sont coiffées à l'assyrienne, et sont ceintes d'un bandeau; le corps paraît être celui d'un lion ou d'un animal carnassier, plutôt que d'un animal herbivore; des ailes en complètent l'apparence fantastique.

L'autre face est également divisée en deux compartiments. Dans l'inférieur il y a une chèvre ou plutôt un bouquetin couché et regardant en arrière; dans le supérieur il y a deux de ces animaux regardant également en arrière, et se dressant debout en s'appuyant sur une tige ou un tronc placé entre eux. Sur chacune des tranches latérales on voit un personnage entièrement humain, imberbe, et vêtu d'une longue robe frangée au bord inférieur, par-dessus laquelle il porte un manteau semblable à une sorte de pelisse, mais arrondi en bas. Le dessous est sillonné de lignes obliques dont le croisement forme des losanges. Enfin la tranche supérieure est percée de trois trous profonds qui pénètrent presque jusqu'à la base. Il m'est impossible de deviner l'usage auquel cette pierre a pu servir.

En exécutant quelques fouilles auprès du monticule de Nabi-Younès, sur lequel est bâti le village qui porte encore actuellement le nom de *Ninive*, mes ouvriers ont trouvé une petite fiole de verre; elle était ronde, à col très-court et à ouverture évasée. Le verre, excessivement mince, était blanc pointillé de petites taches noires fondues dans la masse de manière à ressembler à de certains verres de Venise ou de Bohême, que l'on fabrique avec des faisceaux de diverses couleurs. J'ai à regretter la perte de cette petite fiole, qui s'est brisée dans la main de quelqu'un qui la maniait sans précaution.

CHAPITRE VI.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Comme je l'ai dit dans la préface, je n'ai pas l'intention de me livrer à des discussions prématurées, soit sur l'époque à laquelle le monument de Khorsabad a été bâti, soit sur les résultats que l'on peut tirer de la découverte de tant de bas-reliefs assyriens. Cependant je crois utile de présenter un résumé des principaux faits observés. Le plus saillant est, sans aucun doute, la connaissance de la perfection à laquelle était arrivé l'art de la sculpture à Ninive, à une époque qui ne peut être plus récente que l'an 700 avant l'ère chrétienne, et qui est probablement beaucoup plus reculée ; c'est sur le caractère de cette sculpture que je ferai d'abord quelques observations.

L'art assyrien me paraît tout à fait distinct de celui des autres peuples contemporains, quoiqu'on puisse cependant trouver quelques rapports entre les premiers essais de toutes les nations. L'homme est partout le même, et partout il a dû suivre une marche à peu près identique lorsqu'il a cherché à représenter par des images peintes ou sculptées les objets qu'il voyait ou les faits importants dont il voulait perpétuer le souvenir. Dans ces âges de simplicité et d'ignorance, d'ailleurs, les instincts superstitieux dominaient sans partage, et laissaient aux institutions théocratiques toute leur influence. Il ne faut donc pas s'étonner si, par quelques caractères, la sculpture de Ninive rappelle celle de l'Égypte ou celle des premiers âges de la Grèce; la première ne m'en semble pas moins tout à fait originale.

Dès leur début les sculpteurs grecs ont su apprécier et rendre la beauté physique; les règles conventionnelles ne les ont pas arrêtés sur la route qu'ils étaient appelés à suivre; ils se sont promptement dégagés des entraves qui les retenaient, et n'ont gardé des formes convenues que ce qui pouvait ajouter à la perfection de la nature, qu'ils se contentaient

d'idéaliser dans une juste mesure. Les Égyptiens, au contraire, enchaînés par un système théocratique qui réglait toutes les actions de leur vie, n'ont jamais pu s'écarter des prescriptions qui leur étaient imposées; leur sculpture en a toujours subi l'influence, et leurs productions, au temps des Romains même, ne sont que d'imparfaites copies des œuvres exécutées sous les plus anciens Pharaons. C'est ainsi que de nos jours les peintres qui décorent les églises grecques ou arméniennes obéissent à des règles ou à des usages consacrés, et se contentent de calquer et de reproduire les anciens types byzantins dans toute leur raideur et leur naïve simplicité.

Tel qu'il vient de nous apparaître, l'art assyrien est précisément intermédiaire entre les arts grec et égyptien; il a, plus que le premier, conservé les formes conventionnelles et hiératiques, sans en subir le joug autant que le second, qu'il surpasse de beaucoup par une étude plus recherchée de la nature. En comparant les procédés et les détails d'exécution, on se convaincra facilement de la vérité de ce que je viens d'avancer, et l'on appréciera les degrés de perfection relative de l'art chez ces trois peuples.

Les Égyptiens, comme tous les peuples dans l'enfance, n'ont attaché d'importance qu'à la ligne extérieure, à la silhouette des objets qu'ils voulaient représenter; en peignant ou en sculptant, ils faisaient de simples traits d'une hardiesse et d'une netteté étonnantes, et dans lesquels les proportions et le mouvement étaient rendus avec une grande perfection. Mais là s'arrêtait leur science; et dans les derniers temps comme à l'époque la plus reculée, ils n'ont jamais songé à compléter ces silhouettes par la représentation exacte des détails anatomiques; leurs plus belles statues même sont, sous ce rapport, aussi défectueuses que leurs bas-reliefs et leurs peintures. Voulant d'ailleurs, dans leur naïveté d'abord primitive, puis ensuite convenue, faire paraître tout ce qui leur semblait essentiel pour rendre une figure reconnaissable, ils n'ont jamais manqué de représenter de profil certaines parties des objets, et surtout des animaux, qui auraient dû, d'après la position, se présenter de face, ou *vice versâ*. Ainsi les corps humains vus de profil leur auraient paru incomplets, et ils les ont toujours placés de face, faisant le contraire pour les pieds, dont le profil était plus facile à comprendre; de même en dessinant une vache, ils la montraient toujours de côté, mais ne manquaient cependant pas de dessiner les deux cornes, quoique dans cette position exacte l'une dût cacher l'autre. Les lois de la perspective ne sont pas mieux observées; tous les détails nécessaires pour caractériser les objets sont toujours rendus visibles lors même que, d'après le point de vue, ils ne pourraient pas être régulièrement aperçus. Enfin, sacrifiant toujours la vérité au désir de ne rien cacher de ce qui, à leurs yeux, paraissait le plus important, les sculpteurs égyptiens ont évité avec grand soin de couper les figures par des objets accessoires qui en auraient caché une partie; par la même raison ils ont, dans leurs représentations de batailles, donné une plus grande taille aux vainqueurs qu'aux vaincus.

La plupart de ces caractères se retrouvent dans la sculpture assyrienne; mais ils y sont moins marqués, et l'on sent que l'on commence à sortir de l'enfance. Les corps sont moins

de face, si je puis m'exprimer ainsi, ils ont moins de raideur conventionnelle. Les figures ne sont plus de simples traits, mais les têtes sont bien modelées; et dans les membres les détails anatomiques, les os et les muscles non-seulement sont bien indiqués, mais rendus avec une évidente exagération, comme si les artistes, commençant à reconnaître la valeur de ces détails jusqu'alors négligés, voulussent les rendre sensibles même aux dépens de la vérité. On n'a qu'à comparer au Musée de Paris quelques figures égyptiennes avec les bas-reliefs découverts à Khorsabad, pour comprendre combien ceux-ci sont supérieurs comme représentation de la nature réelle; d'un autre côté, l'infériorité en est très-marquée sous le rapport de la justesse des proportions et de la pureté du dessin; dans les bas-reliefs assyriens les figures sont en général trop courtes, et le mouvement n'en est pas toujours rendu avec netteté.

De part et d'autre les animaux ont été représentés avec plus de vérité que les hommes; et cela tient sans doute à ce que, pour cette partie de son art, le sculpteur n'était pas soumis à des règles ou à des convenances aussi précises; mais dans ce cas encore nous retrouvons à Ninive plus d'étude de la nature qu'en Égypte. Que l'on compare le petit lion de bronze et le corps des taureaux ailés déterrés à Khorsabad avec les animaux semblables sculptés sur les bords du Nil, et l'on verra combien les premiers sont supérieurs aux seconds; les muscles et les os de ces taureaux symboliques sont admirablement modelés, quoiqu'un peu exagérés sans doute; et quant à la petite statue de lion, les Grecs et les Romains en ont fait qui ne la valent certainement pas. Puisque j'ai reparlé de ces taureaux à tête humaine, je dois faire remarquer une singularité qui prouve combien les anciens sculpteurs tenaient à ce que les objets qu'ils représentaient parussent complets sous quelque aspect qu'on les envisageât; ils ont, dans cette intention, donné cinq jambes à ces animaux, afin qu'en les regardant de face ou de profil, le spectateur n'eût rien à désirer.

C'est donc en définitive par une étude plus exacte de la nature, par une appréciation plus juste de la vérité des formes que l'art assyrien me paraît surpasser l'art égyptien, dont sous d'autres rapports il n'atteint pas la perfection. C'est par les mêmes qualités qu'il se rapproche de l'art grec; en sorte qu'on peut voir dans les bas-reliefs de Ninive, les premiers essais en quelque sorte du système qui perfectionné par une nation intelligente et passionnée pour la beauté physique, a produit les chefs-d'œuvre que nous a légués l'antiquité hellénique. Il y a cependant entre ces deux écoles toute la distance qui sépare les résultats obtenus par de premiers et timides efforts, de la perfection à laquelle a pu atteindre le génie favorisé par les circonstances les plus heureuses; et quelque partialité que je puisse avoir pour la sculpture assyrienne dont la connaissance est due à mes travaux, je suis loin de la mettre en parallèle avec celle de Phidias ou de Praxitèle.

Après avoir comparé l'art des Assyriens avec celui des peuples contemporains, il ne sera pas hors de propos de le comparer également avec celui d'une nation qui leur a succédé dans l'empire du monde; je veux parler des anciens Perses. Je ne connais la sculpture de Persépolis que par des dessins et par quelques plâtres actuellement à Paris; mais ces

moyens sont suffisants pour en constater le caractère. Les Perses ont certainement emprunté leur art des Assyriens leurs prédécesseurs, mais entre leurs mains il n'a fait que dégénérer. Il y a, selon moi, la même différence entre les bas-reliefs de Persépolis et ceux de Khorsabad qu'entre les bas-reliefs égyptiens sculptés sous les Ptolémées et ceux des âges antérieurs; la décadence est la même de part et d'autre. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la figure d'homme conduisant un cheval, moulée à Persépolis, pour voir que si le système de sculpture est le même qu'à Ninive, le dessin est moins pur, les formes sont plus lourdes; les détails anatomiques manquent complétement, ou sont mal indiqués; ce n'est enfin qu'une grossière imitation de modèles infiniment supérieurs.

Si chez les Assyriens la sculpture était sous quelques rapports supérieure à celle des Égyptiens, et si elle surpassait incontestablement celle des Perses, leur architecture, à en juger par ce que nous connaissons aujourd'hui, était bien inférieure à celle de ces deux peuples. En décrivant les édifices de Khorsabad, j'ai déjà fait remarquer combien la simplicité de la construction contrastait dans ces monuments avec la richesse de la décoration; des murailles de terre, revêtues de plaques de gypse sculptées, une toiture probablement de bois, nulle trace de colonnes ou d'ornements architecturaux, voilà ce que j'ai dû constater. Comme je l'ai dit, cette pauvreté à Ninive ne peut avoir été due, comme à Babylone, au manque de matériaux solides et propres à la bâtisse; et d'ailleurs quand on voit que les Égyptiens ont su transporter et travailler d'immenses blocs des matières les plus dures, on ne peut supposer que les Assyriens, plus nombreux et plus puissants, n'aient pu se servir de moyens semblables, et j'avoue ne pas comprendre cette infériorité relative de l'architecture chez eux. Peut-être cette infériorité n'est-elle qu'apparente, et des découvertes postérieures nous apprendront-elles que l'art architectural, à Ninive, avait fait autant de progrès que les autres arts : on peut d'autant mieux le supposer, que dans le bas-relief 12 de la salle VII (pl. 114) nous avons un exemple d'un monument dont la façade est supportée par des colonnes; dans la salle XIV (n° 4, pl. 141) nous voyons encore des édifices à plusieurs étages, dont l'un est pourvu d'un fronton triangulaire, et semble orné de pilastres. On dira peut-être que ces derniers édifices appartenants à une nation vaincue n'étaient pas assyriens, mais on ne peut en dire autant du premier autour duquel se passe une scène toute pacifique : le roi, sans armes et accompagné de ses eunuques en costume civil, paraissant chasser dans une forêt. On a donc quelque raison de croire que les habitants de Ninive ont connu une architecture plus recherchée que celle dont nous avons un exemple dans le monument que j'ai déterré; cependant il faut dire que les édifices découverts par M. Layard dans le monticule de Nimroud ont précisément le même caractère que celui de Khorsabad, et sont bâtis de la même manière que ce dernier.

On a remarqué sans doute que les bas-reliefs intérieurs et extérieurs portaient des traces évidentes de couleurs; les Assyriens employaient donc ce moyen de décoration qui paraît avoir été usité chez tous les peuples de l'antiquité, et nous devions d'ailleurs nous attendre à le trouver à Ninive, car la Bible en fait une mention expresse dans un passage qui semble

être une description des sculptures que nous avons vues. Comparant l'apostasie de Jérusalem aux débauches d'une prostituée, le prophète Ézéchiel (chap. XXIII, v. 14, 15) dit d'Ooliba : « Cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas co- « loribus, et accinctos balteis renes, et tiaras tinctas in capitibus eorum, etc. »

Ce témoignage remarquable, joint aux restes de couleurs encore subsistantes, ne permet donc pas de douter que les Assyriens n'aient été dans l'usage de peindre leurs bas-reliefs. Mais il se présente à ce sujet une question importante. Nous n'avons trouvé à Khorsabad, sur les sculptures, d'autres couleurs que le rouge, le bleu et le noir, et cela seulement sur les chevelures, les barbes et quelques accessoires; faut-il croire d'abord que ces couleurs aient été les seules employées, et ensuite qu'on n'en ait appliqué que là où nous en avons rencontré des traces, le reste des figures et le champ même des bas-reliefs en ayant été dépourvus? Nous manquons de faits pour répondre avec certitude; mais il me semble plus probable que les couleurs étaient plus variées, et que toute la surface des bas-reliefs en était couverte. En effet, sur les briques émaillées il y a d'autres teintes que le rouge, le bleu et le noir; nous y avons vu le jaune, le blanc, le vert, etc.; et l'on ne voit pas pourquoi les Assyriens auraient employé ces dernières couleurs pour émailler les briques, et ne s'en seraient pas servis pour peindre les sculptures. Il est beaucoup plus naturel de croire que les parties non colorées actuellement l'étaient autrefois à l'aide de substances qui, moins tenaces que les autres, ont été détruites, soit par le feu à l'époque de l'incendie, soit par le temps et l'action des éléments. Ce n'est au reste qu'une conjecture; et en conséquence ne voulant rien laisser introduire d'hypothétique dans cet ouvrage, j'ai insisté pour qu'en restituant les façades ou les salles, on ne mît pas de couleur là où nous n'en avions pas vu. M. Flandin aurait voulu agir autrement, parce qu'il croyait avoir trouvé une preuve de l'ancienne coloration de toute la surface des plaques, et principalement des figures des personnages; voici sur quoi il se fondait. Nous avons trouvé une tête ayant appartenu à l'un des personnages sculptés sur la façade *n;* et sur cette tête non-seulement le noir des cheveux et de la barbe était parfaitement conservé, mais il y avait encore une croûte jaunâtre répandue sur toute la surface : M. Flandin pensait que cette teinte jaune avait été appliquée à dessein pour rendre la couleur de la peau. J'ai de mon côté examiné avec soin ce fragment, à Khorsabad avant de l'emballer, et à Paris où il est actuellement, et il m'a semblé certain que la teinte de bistre qui couvre la surface était accidentelle. La tête, en effet, était ceinte d'un bandeau rouge dont un éclat a enlevé une portion; il manque aussi un morceau de la joue; or les places laissées vides par les éclats sont couvertes de la même croûte jaunâtre qu'on voit sur la figure. Cela ne pourrait pas être si la couleur avait réellement été appliquée à dessein, car dans ce cas il n'y en aurait pas dans les cassures. On ne peut même dire que ces éclats datent de l'époque où la pierre a été sculptée, et que la place en a été peinte comme le reste, puisque dans ce cas la place cassée du bandeau aurait été peinte en rouge et non en jaune. Je crois donc que cette teinte est accidentelle, et qu'elle est due à une incrustation particulière; ce qui est rendu encore plus probable

par la surface inégale et rugueuse que présente la figure dans ces endroits. Au reste, ce fragment est actuellement au Muséum de Paris; les couleurs n'en ont pas souffert pendant le voyage; les savants et les artistes pourront l'examiner, et vérifier ce que je viens de dire.

Après ces observations générales, je vais présenter un court résumé des faits principaux que l'on peut déduire des sujets sculptés sur les murailles du monument de Khorsabad, un aperçu de ce que ces scènes ajoutent à nos connaissances sur la civilisation des Assyriens, sur leur vie civile et militaire. A cet égard nous n'avions que de rares renseignements dispersés, soit dans les livres sacrés, soit dans les anciens historiens; et tout ce qu'ils pouvaient nous apprendre se réduisait à peu près à l'existence d'un riche et puissant empire, dont le siége avait été tantôt à Ninive, tantôt à Babylone. Aujourd'hui nous sommes plus avancés, et des détails authentiques sont venus compléter ce tableau si vague. Les bas-reliefs de Khorsabad nous prouvent que la civilisation assyrienne était réellement très-avancée, et qu'en paix comme en guerre ils n'étaient pas restés en arrière de leurs contemporains. Il est inutile de parler de la perfection des arts à Ninive, puisque nous venons d'en avoir la preuve; mais je dois faire remarquer le luxe des costumes, la richesse des ornements, le bon goût des ajustements, parce que ce sont pour nous des faits nouveaux. Nous pouvons aujourd'hui mieux comprendre ce que nous disent les livres saints de la splendeur de la cour des rois d'Assyrie, et l'effet qu'elle devait produire sur le peuple hébreu. Mais entrons à ce sujet dans quelques détails, et passons en revue ce que les faits nouvellement révélés nous ont appris.

J'ai déjà fait remarquer que l'architecture du palais de Ninive n'avait pas atteint la perfection qu'elle avait en Égypte à la même époque; mais il n'en est pas moins certain que par leurs dimensions et la richesse de leur décoration, ils égalaient, s'ils ne surpassaient, tout ce qu'ont fait les divers peuples de l'antiquité; l'ensemble en devait être aussi imposant que magnifique, et l'effet que devaient produire les peintures et les sculptures correspond bien à l'idée que les descriptions que nous lisons dans la Bible nous donnent de la cour des rois d'Assyrie. Quant aux maisons particulières, nous ne pouvons en juger que par les représentations exiguës que nous en offrent les bas-reliefs; elles étaient à toit plat, quelquefois à plusieurs étages, et percées de fenêtres carrées; les portes, au contraire, étaient souvent cintrées, ce qui implique la connaissance de l'art des voûtes, sans qu'aucun fait positif cependant puisse nous prouver que cet art ait été mis à profit pour couvrir de grands édifices.

Les ameublements, par leur richesse et leur nature, différaient complétement de ce que nous voyons aujourd'hui en Orient; les Assyriens, en effet, s'asseyaient sur des fauteuils ou sur des tabourets, et ils mangeaient comme nous sur des tables; la représentation du banquet dans la salle II ne peut laisser aucun doute à cet égard. Les tables et les chaises étaient décorées avec autant de richesse que de goût, et, chose singulière, nous présentent les mêmes motifs d'ornementation que nos meubles actuels, des pattes de lion, des têtes d'animaux, etc.; on pourrait encore aujourd'hui étudier avec fruit ces modèles,

et les copier avec avantage. Les vases de diverse nature n'étaient pas moins remarquables par leur élégance.

Les vêtements, au moins ceux des personnages appartenants à la cour, nous donnent également la preuve d'un grand luxe; ils étaient en général amples et flottants, mais différaient par la forme de ceux des Égyptiens ou des Perses; c'étaient des tuniques ou des robes plus ou moins longues, des manteaux de diverses formes, des écharpes à longues franges, des ceintures brodées. Les ornements étaient répandus avec profusion sur ces vêtements, dont quelques-uns semblent avoir été caractéristiques de certaines dignités ou de certaines fonctions. C'est ainsi que le double manteau à pointes rejetées sur les épaules n'est jamais porté que par le roi, et cela seulement dans les occasions solennelles; seul aussi ce personnage principal est coiffé de la tiare pointue, semblable par sa forme au bonnet persan actuel. D'autres formes appartiennent spécialement aux prêtres, ou peut-être aux personnages symboliques; ils portent seuls la robe échancrée par devant et la tiare ceinte de cornes. Les eunuques, qui paraissent si souvent, comme on aurait pu s'y attendre d'après la mention fréquente qu'en font les livres saints, portent toujours la robe longue, et rien ne les distingue des gardes ou des principaux personnages.

Comme tous les Orientaux, les Assyriens semblent avoir pris un soin extrême de leur barbe, qu'ils laissaient croître, à en juger par les bas-reliefs, et qu'ils tressaient d'une manière si régulière, qu'on pourrait en regarder la représentation comme conventionnelle. Leur chevelure n'était pas moins soignée, et toujours rassemblée sur les épaules en un énorme chignon formé de rangées régulières de boucles. Leurs paupières, selon l'antique et universel usage en Orient, étaient teintes en noir avec le *kohl*. Leurs bras et leurs poignets étaient ceints de bracelets de diverses formes, mais toujours très-gracieux et d'un goût très-pur; les hommes même portaient des pendants d'oreilles d'un dessin plus ou moins riche, qui la plupart pourraient encore aujourd'hui servir de modèles pour des ornements semblables.

Sous certains rapports l'industrie des Assyriens avait atteint un grand degré de perfection; ils savaient travailler les matières les plus dures comme les plus tendres, pour les employer soit à la bâtisse, soit à d'autres usages: c'est ce que nous démontrent les cylindres de jaspe ou de cristal, comme les bas-reliefs de Khorsabad, sculptés sur gypse ou sur basalte siliceux. Ils connaissaient le verre et diverses espèces d'émaux; ils savaient cuire l'argile pour en fabriquer soit des briques, soit des vases dont la pâte était plus ou moins fine, suivant l'usage auquel ils étaient destinés. C'est ainsi que les briques employées à la bâtisse étaient ou simplement séchées au soleil, ou légèrement cuites de manière à rester assez tendres, tandis que celles destinées au pavage étaient extrêmement dures; c'est ainsi encore que les grandes urnes funéraires n'avaient qu'une médiocre consistance, et qu'au contraire les cylindres de terre cuite portant des inscriptions étaient faits d'une pâte très-fine et très-dure. Enfin, l'art de vernisser les poteries, de les recouvrir de peintures exécutées au moyen d'émaux colorés, était connu à Ninive.

On y connaissait également l'art de fondre, de travailler, de repousser même divers métaux; et ce genre d'industrie y avait acquis une grande perfection, comme on peut en juger par la petite statue de lion de bronze, les clous, la tête de veau, etc. Le métal le plus fréquemment employé paraît avoir été le cuivre, comme chez tous les peuples de l'antiquité; ce fait d'ailleurs, dans la Mésopotamie, s'explique facilement par la proximité des célèbres mines d'Argana-Maaden, situées près de Diarbekir, dans les premiers contre-forts des montagnes qui bordent la plaine au Nord. Ces mines, encore aujourd'hui, suffisent non-seulement à la consommation de tout l'empire ottoman, mais à une exportation considérable. Le fer paraît avoir été mis plus rarement en usage; mais comme ce métal s'oxyde beaucoup plus facilement que le cuivre, et ne résiste pas à un long séjour sous la terre, on peut attribuer à cette cause la plus grande rareté à Khorsabad des objets à la fabrication desquels il aurait servi. Le plomb, enfin, était certainement connu des Assyriens, car le lion de bronze était scellé avec ce métal sur la pierre qui en formait la base. On sait actuellement qu'il y a des mines de plomb dans les montagnes du Gurdistan, à peu de distance de Mossul.

Si de la vie civile nous passons à la vie militaire, nous trouverons encore quelques faits intéressants à constater. Les armes offensives des Assyriens étaient l'arc, la lance ou javelot, l'épée et la masse d'armes; et elles étaient ornées avec le même goût que nous avons eu occasion de remarquer dans les vêtements. Les armes défensives étaient des casques plus ou moins ornés, des cuirasses faites d'une étoffe recouverte de lames qu'on doit supposer métalliques, des tissus maillés pour couvrir les jambes, des boucliers dont les uns, toujours ronds, se tenaient à la main, les autres, plus allongés, s'appuyaient à terre pour cacher les archers. Les chars étaient employés à la guerre, comme on le voit si fréquemment dans les livres saints; on montait les chevaux sans étriers, et probablement sans selle proprement dite.

L'art de l'attaque et de la défense des places était arrivé à peu près au point où nous le trouvons pendant le moyen âge; les murailles étaient crénelées, et fortifiées par des tours également crénelées. Pour s'emparer des villes, les assiégeants en tentaient l'escalade à l'aide d'échelles, ou mettaient le feu aux portes. Ils cherchaient aussi à faire brèche à l'aide de béliers qu'ils faisaient arriver jusqu'au pied des murs en les roulant sur des chaussées artificielles; ces béliers, portés sur des roues, étaient recouverts d'une espèce de chape garnie souvent de plaques métalliques qui cachaient entièrement les soldats qui les manœuvraient; ils étaient armés d'une pointe de fer ou de bronze, ce qui suppose que l'on savait fondre ou forger de très-grosses pièces de métal. Les assiégés cherchaient à incendier ces machines, que les assiégeants, de leur côté, s'efforçaient de défendre contre le feu en les arrosant par des fenêtres percées sur le dos de la chape. Nous avons vu enfin sur un bas-relief de la façade *n*, qu'en attaquant les places, les Assyriens savaient construire des ponts ou des chaussées, pour traverser soit un fleuve, soit un bras de mer. Ce même bas-relief nous apprend que cet ancien peuple avait quelque connaissance de la navigation, et employait des navires ou des barques non-seulement à rames, mais à voiles.

Les édifices dont les restes ont été retrouvés à Khorsabad, paraissant avoir été destinés à servir d'habitation, les bas-reliefs qui les décoraient sont pour nous moins instructifs sous le rapport religieux que sous les autres rapports. Ces sculptures ont au moins confirmé ce que pouvaient nous apprendre les cylindres et les cachets babyloniens; elles nous ont appris en outre qu'à Ninive les emblèmes religieux étaient les mêmes qu'à Babylone, et que par conséquent la religion devait être la même. Ces symboles, comme je l'ai dit, sont toujours placés près des portes. Ce sont les taureaux à tête humaine, les personnages étouffant des lions, les figures ailées à tête d'oiseau ou à tête d'homme, tenant la pomme de pin et le panier; d'autres enfin tenant une tige à trois fleurs. Il faut aussi remarquer la fréquence de l'emploi du lion et du taureau comme ornements, et l'apparition de la croix ansée, soit dans les pendants d'oreilles, soit sur le timon d'un char. Tous ces emblèmes sont connus, et très-communs sur les cylindres. Quant à la signification qu'ils peuvent avoir, ce n'est pas dans un ouvrage de cette nature, uniquement destiné à fournir des matériaux authentiques pour les recherches des savants, qu'il serait à propos d'en parler; cette tâche sera beaucoup mieux remplie par d'autres que par moi, et elle est naturellement dévolue à ceux qui ont consacré leur science et leur zèle à la solution de ce problème.

Par la même raison, je ne me livrerai pas à une inutile discussion dans le but de décider si le monument de Khorsabad était ou non compris dans l'enceinte de Ninive, et si, comme le croient MM. Layard et Rawlinson, le véritable emplacement de cette ville célèbre doit être reporté plus au Sud, jusqu'au monticule de Nimroud. Ce sont là des recherches d'érudition qui n'entrent pas dans le plan de mon ouvrage, et qui me semblent prématurées. En m'y livrant actuellement je courrais le risque de donner comme des résultats positifs des conclusions qui seraient peut-être démenties par les inscriptions; et il est préférable d'attendre que celles-ci, comme on peut l'espérer, aient été déchiffrées. Je vais donc passer à ce qui concerne ces textes mystérieux.

CHAPITRE VII.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES INSCRIPTIONS.

Les inscriptions découvertes à Khorsabad ont été recueillies, soit sur les murs du monument, soit sur les briques cuites au four qui formaient le pavé extérieur; car les briques séchées au soleil qui constituaient la masse du monticule ou celle des murailles n'en portaient aucune. Celles des murailles étaient toujours gravées en creux avec beaucoup de netteté, à moins, comme je vais le dire, qu'elles ne fussent pas destinées à être vues; les traits et les angles des caractères étaient coupés à arêtes vives avec une régularité dont on ne peut que s'étonner, et qui correspond au soin avec lequel les sculptures avaient été exécutées.

Parmi les inscriptions des murailles, les unes sont gravées entre les jambes des taureaux à tête humaine, au nombre de quatre pour chaque porte, deux de chaque côté, sous le ventre et entre les jambes de derrière de l'animal sculpté sur le montant. Ainsi que je le montrerai, ces quatre inscriptions des portes ne sont que quatre portions d'un texte continu et toujours le même. Ce même texte, plus ou moins abrégé, se reproduit encore sur les grandes dalles qui pavent la baie des portes.

D'autres inscriptions se trouvent sur les parois des salles (car il n'y en a jamais sur les façades). La plupart forment une longue bande qui sépare les deux rangs de bas-reliefs superposés; d'autres, en plus petit nombre, sont gravées sur le bas des vêtements de quelques personnages; d'autres enfin, beaucoup plus courtes, paraissent soit sur les noms des villes représentées, soit au-dessus de la tête de quelques captifs. Toute cette classe d'inscriptions est certainement historique, car les textes varient selon le sujet représenté par le bas-relief, et beaucoup d'ailleurs contiennent des listes de villes ou de peuples.

Une troisième classe comprend les inscriptions gravées sur le revers des plaques de

gypse qui forment le revêtement; chaque plaque, en effet, en porte une très-longue. Comme ces textes n'étaient pas visibles, puisqu'ils se trouvaient sur la face encastrée dans le massif de briques, j'ai cru, à l'origine de mes découvertes, et d'autres personnes ont pu supposer également qu'elles indiquaient que le monument de Khorsabad avait été construit avec les débris d'édifices plus anciens; mais je n'ai pas tardé à reconnaître mon erreur. Ces inscriptions, en effet, sont identiques sur toutes les plaques, et représentent par conséquent une formule particulière placée à dessein dans cette position; elles sont toujours au milieu des divers compartiments de gypse, ce qui ne pourrait être si ces derniers étaient des débris rassemblés au hasard. Enfin il y en a même sur le revers des blocs taillés exprès pour faire les angles des salles. L'inscription se continue sur les deux faces de l'angle saillant caché dans les briques; et ce fait seul suffirait pour prouver qu'elle a été gravée avec intention lorsqu'on a donné à la pierre la forme nécessitée par la position qu'elle devait occuper dans l'édifice de Khorsabad. Il est évident qu'il faut rapporter ce fait au même ordre d'idées qui a engagé les Assyriens à imprimer sur leurs briques une ou plusieurs lignes d'écriture. Comme ce sont des formules, il est probable qu'elles se rattachent à la religion, ou qu'elles contiennent quelques données historiques, le nom du souverain, sa généalogie, les années de son règne; c'est ainsi que nous plaçons nous-mêmes sous la première pierre de nos monuments, soit des médailles, soit même des documents écrits, enveloppés de manière à se conserver le plus longtemps possible. Quoi qu'il en soit, les inscriptions des revers des plaques sont gravées avec beaucoup moins de soin que celles que l'on trouve sur les faces apparentes; elles n'ont ni interlignes, ni encadrements, et les caractères en sont mal exécutés, ce qui prouve encore qu'elles n'étaient pas destinées à être vues.

La quatrième classe contient les inscriptions empreintes ou gravées sur les tranches ou sur les faces des briques; je dis empreintes ou gravées, parce que, selon moi, on a employé à Ninive ces deux moyens pour tracer les caractères sur la terre avant la cuisson. Quiconque voudra examiner les briques que j'ai rapportées, et qui sont actuellement au Muséum de Paris, s'en convaincra promptement; on en verra quelques-unes (I, pl. 183, n°s 2 et 5) dont l'inscription a été évidemment empreinte avec un moule qui a laissé sur la terre molle une trace enfoncée; aussi les caractères sont-ils très-réguliers. Dans les numéros 1, 3 et 4 de la même planche, au contraire, il n'y a pas de trace d'empreinte, et les signes sont irréguliers et souvent obliques; presque toujours un des angles des têtes de clou se prolonge en une pointe semblable à celle que produirait un ébauchoir, si l'on voulait, avec cet instrument, graver cette tête de clou sur de la terre glaise. Enfin la bordure du numéro 1 est irrégulière; non-seulement les côtés n'en sont pas parallèles, mais les lignes qui les forment se croisent aux angles. Or cela ne peut s'expliquer en admettant que l'empreinte ait été faite avec un moule; car on ne conçoit pas pourquoi on aurait laissé sur ce moule de minces bavures saillantes. Cela s'explique au contraire très-facilement, si l'on suppose que les lignes ont été tracées à la main avec un instrument pointu qui pouvait dépasser les lignes déjà marquées.

Toutes les inscriptions découvertes à Khorsabad sont en caractères cunéiformes, et je n'ai pas trouvé la moindre trace d'une autre espèce d'écriture; fait qui seul suffirait pour prouver que le monument date d'une époque antérieure à la fin de l'empire d'Assyrie. Toutes aussi sont écrites dans le même système; c'est celui qui a été employé également sur les monuments du monticule de Koyoundjouk, et qui, avec quelques variations peu importantes, se retrouve à Nimroud et dans d'autres localités. Selon moi, ce système d'écriture cunéiforme doit être appelé *assyrien*, et doit comprendre même les inscriptions de Babylone; mais, pour ne rien préjuger, je l'appellerai *système ninivite*.

Pour les inscriptions comme pour les sculptures de Khorsabad, je ne veux pas me livrer à des discussions hypothétiques que je croirais déplacées dans cet ouvrage; je ne veux exposer que des faits positifs, ou du moins dont la certitude soit généralement admise, et qui puissent servir de base sûre pour les tentatives de déchiffrement. La première condition pour déchiffrer une écriture est de bien connaître les caractères dont elle se compose, et en conséquence mon premier soin sera de donner un catalogue complet de tous les signes cunéiformes qui se rencontrent dans les inscriptions que j'ai découvertes. Après avoir exécuté ce premier travail, je comparerai l'écriture de Khorsabad ou ninivite avec les écritures de Babylone, de Van, et avec celle qui a été employée dans la troisième colonne des inscriptions trilingues de Persépolis; je donnerai ensuite la liste de tous les groupes qui se substituent fréquemment les uns aux autres, et qui par conséquent doivent avoir des valeurs de son ou de signification, sinon identiques, au moins rapprochées. Je terminerai enfin en exposant tout ce qui me paraîtra propre à faciliter l'étude de ces textes mystérieux.

Avant de donner le catalogue des caractères ninivites, il faut, pour que l'on puisse y trouver ce que l'on aurait intérêt à y chercher, que l'on connaisse l'ordre que j'ai suivi. J'ai hésité sur celui que je choisirais. Il eût été en effet préférable de classer les groupes suivant les rapports qu'ils peuvent avoir ensemble dans leur composition, à peu près comme on classe les caractères chinois, d'après certaines portions constituantes que l'on appelle *clefs*. Mais, dans une matière si nouvelle, cela aurait exposé souvent le lecteur à chercher sous plusieurs clefs avant d'arriver au signe qu'il aurait eu en vue. Ainsi j'aurais pu adopter pour clefs les groupes très-communs et ; mais alors le groupe aurait été douteux, et il en aurait été de même pour une très-grande quantité d'autres. J'ai pensé qu'avant tout je devais me proposer pour but la facilité des recherches, et voici comment je me suis déterminé à disposer mon catalogue. J'ai pris pour base le nombre des éléments entrant dans la composition des groupes; et par élément, on doit se le rappeler, j'entends soit les coins, soit les clous, pourvu que la tête de ces derniers soit marquée. Ainsi des deux signes et , le premier aura pour moi trois éléments, tandis que le second n'en aura que deux, parce que la tête du clou horizontal n'est pas marquée. Ceci posé, je rangerai tous les signes suivant le nombre d'éléments qu'ils contiennent, c'est-à-dire suivant le degré de complication. Je ferai donc diverses classes, dont chacune renfermera

les caractères qui contiendront un, deux, trois, etc. éléments. Sans doute ce système aura l'inconvénient de me forcer à placer quelquefois dans des classes différentes deux signes dont l'un ne serait qu'une variante de l'autre, comme ceux que je viens de citer, et ; mais dans ce cas je ferai un renvoi de l'un à l'autre. Dans chaque classe les signes seront rangés suivant certaines clefs ou formes dominantes, de manière à rapprocher ceux qui auront quelque chose de commun. Ces clefs seront pour moi , , , , , , , , , , , .

Pour faciliter les recherches, enfin, je mettrai sous chaque signe les variantes de formes que j'ai eu l'occasion d'observer; j'y mettrai aussi les groupes qui dans certains cas se substituent à d'autres. De cette manière, lorsqu'on rencontrera dans une inscription un caractère quelconque, et que l'on voudra savoir s'il est quelquefois remplacé par d'autres, on n'aura qu'à le chercher dans la classe à laquelle il appartiendra par le nombre des éléments entrant dans sa composition; et s'il a des variantes, on les trouvera placées au-dessous.

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES SIGNES.

PREMIÈRE CLASSE (UN ÉLÉMENT).

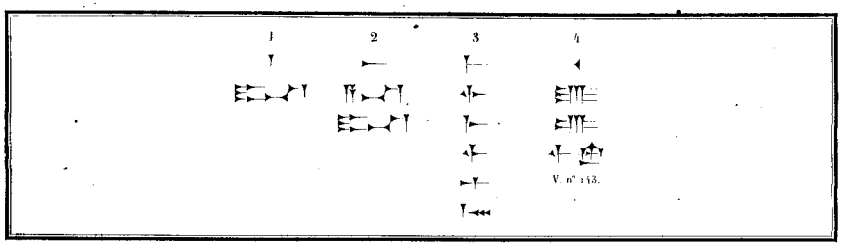

DEUXIÈME CLASSE (DEUX ÉLÉMENTS).

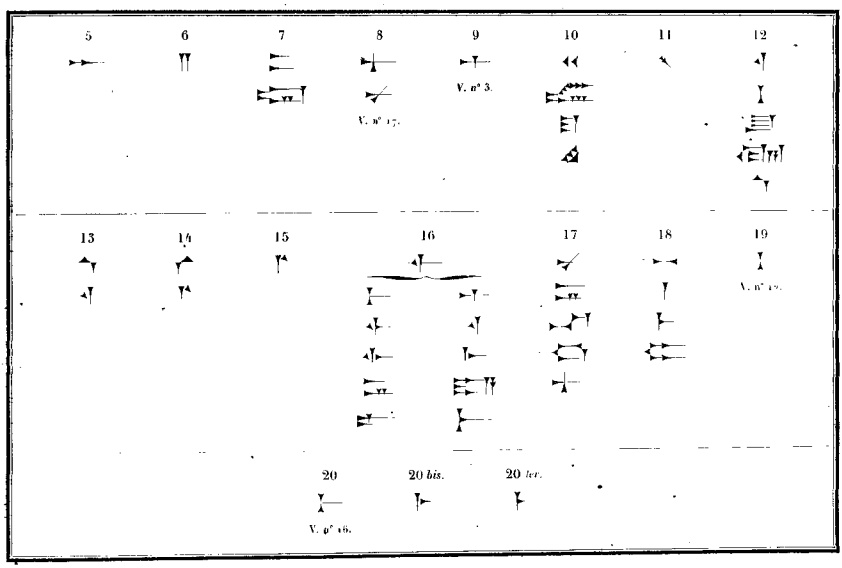

TROISIÈME CLASSE (TROIS ÉLÉMENTS).

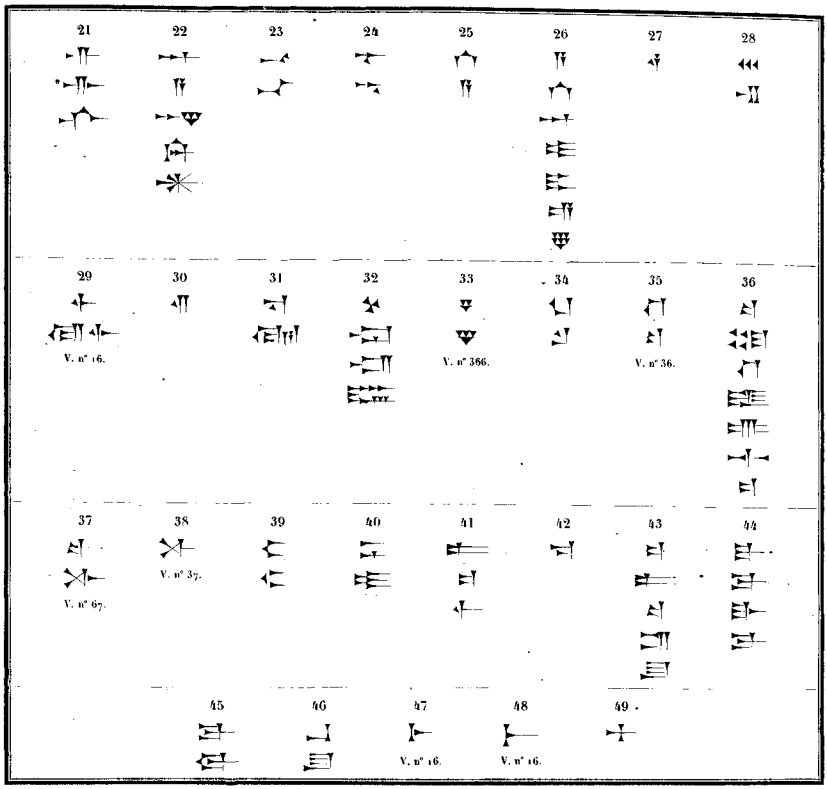

QUATRIÈME CLASSE (QUATRE ÉLÉMENTS).

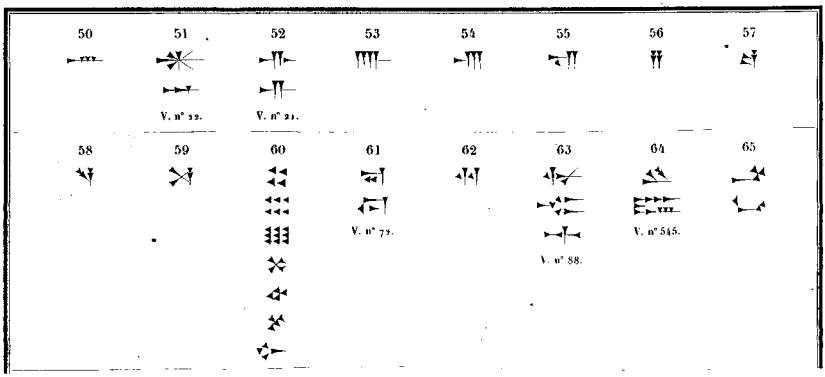

SUITE DE LA QUATRIÈME CLASSE (QUATRE ÉLÉMENTS).

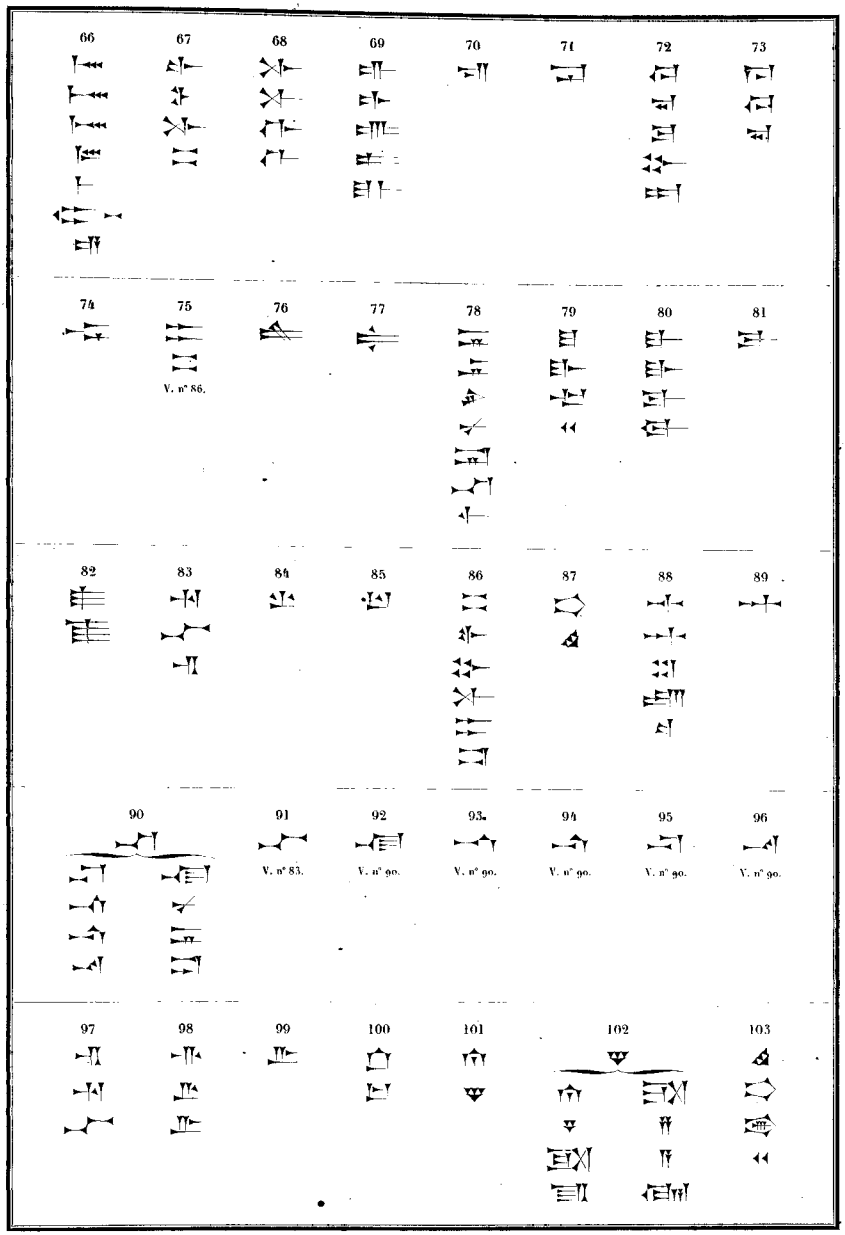

CINQUIÈME CLASSE (CINQ ÉLÉMENTS).

104 105 106 107 108 109 110 111

112 113 114 115 116 117 118 119

V. n° 393. V. n° 173. V. n° 116. V. n° 66.

120 121 122 123 124 125 126 127

128 129 130 131 132 133 134 135

V. n° 130.

136 137 138 139 140 141 142 143

SUITE DE LA CINQUIÈME CLASSE (CINQ ÉLÉMENTS).

144
V. n° 166.

145
V. n° 72.

146
V. n° 166.

147 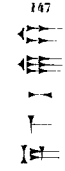

148
V. n° 187.

149

150

151

152

153

154

155
V. n° 154.

156

157 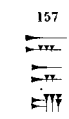

158

159

160

161

162

163
V. n° 161.

164

165

166 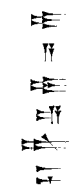

167

168

169
V. n° 168.

170

171

172

173 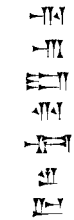

174

175
V. n° 173.

176
V. n° 173.

177

178

179
V. n° 86.

180

181 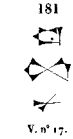
V. n° 17.

182

183 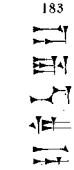

SUITE DE LA CINQUIÈME CLASSE (CINQ ÉLÉMENTS).

184 185 186 187 188 189 190 191

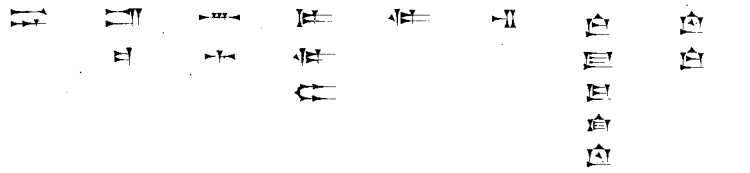

192 193 194

SIXIÈME CLASSE (SIX ÉLÉMENTS).

195 196 197 198 199 200 201 202

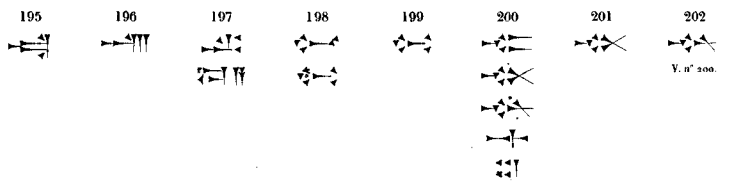

V. n° 200.

203 204 205 206 207 208 209 210

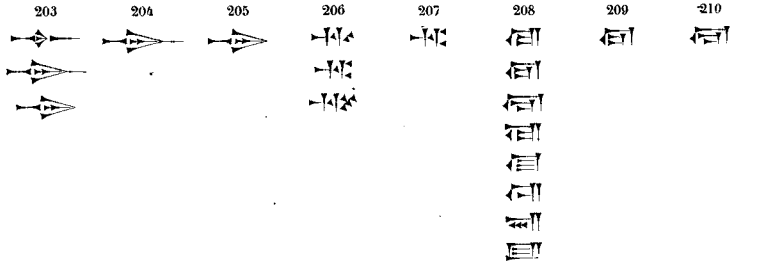

211 212 213 214 215 216 217 218

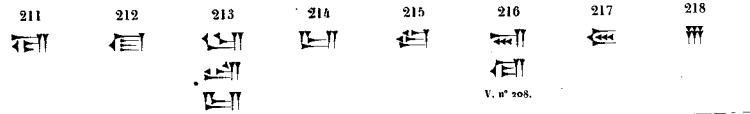

V. n° 208.

219 220 221 222 223 224 225 226

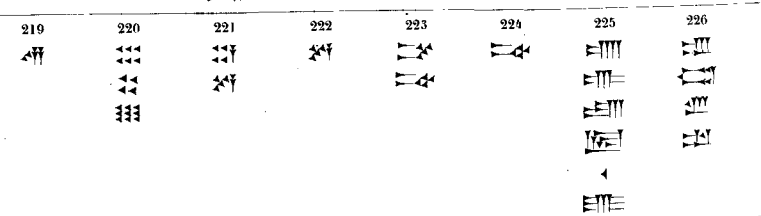

SUITE DE LA SIXIÈME CLASSE (SIX ÉLÉMENTS).

227

228
V. n° 227.

229

230

231

232
V. n° 231.

233

234

235

236

237
V. n° 599.

238

239

240

241 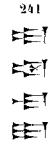

242

243

244

245
V. n° 366.

246

247

248

249 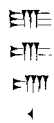

250 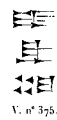
V. n° 375.

251

252

253
V. n° 190.

254

255

256

257 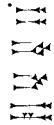

258

259

260
V. n° 78.

261 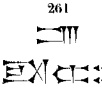

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

SUITE DE LA SIXIÈME CLASSE (SIX ÉLÉMENTS).

275 276 277 278

SEPTIÈME CLASSE (SEPT ÉLÉMENTS).

279 280 281 282 283 284 285 286

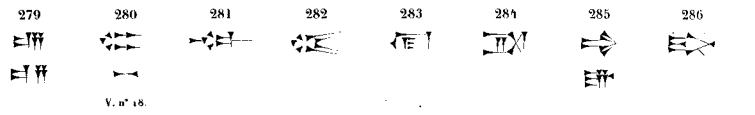

V. n° 18.

287 288 289 290 291 292 293 294

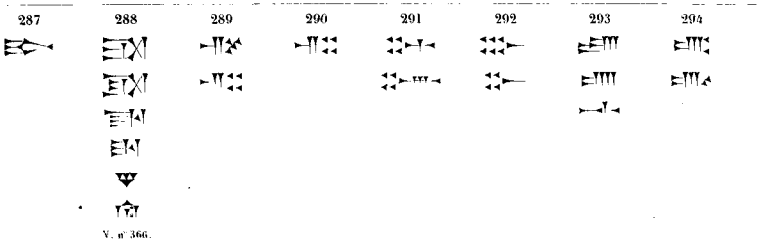

V. n° 366.

295 296 297 298 299 300 301 302

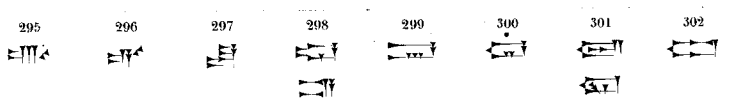

303 304 305 306 307 308 309 310

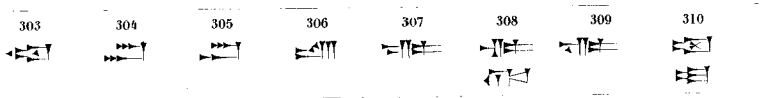

311 312 313 314 315 316 317 318

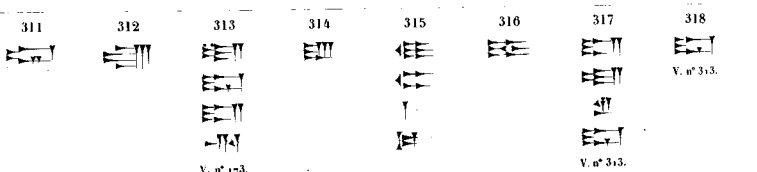

V. n° 173. V. n° 313. V. n° 313.

319 320 321 322 323 324 325 326

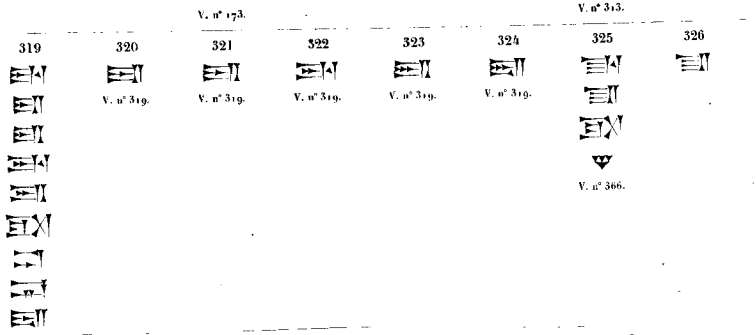

V. n° 319. V. n° 319. V. n° 319. V. n° 319. V. n° 366.

SUITE DE LA SEPTIÈME CLASSE (SEPT ÉLÉMENTS).

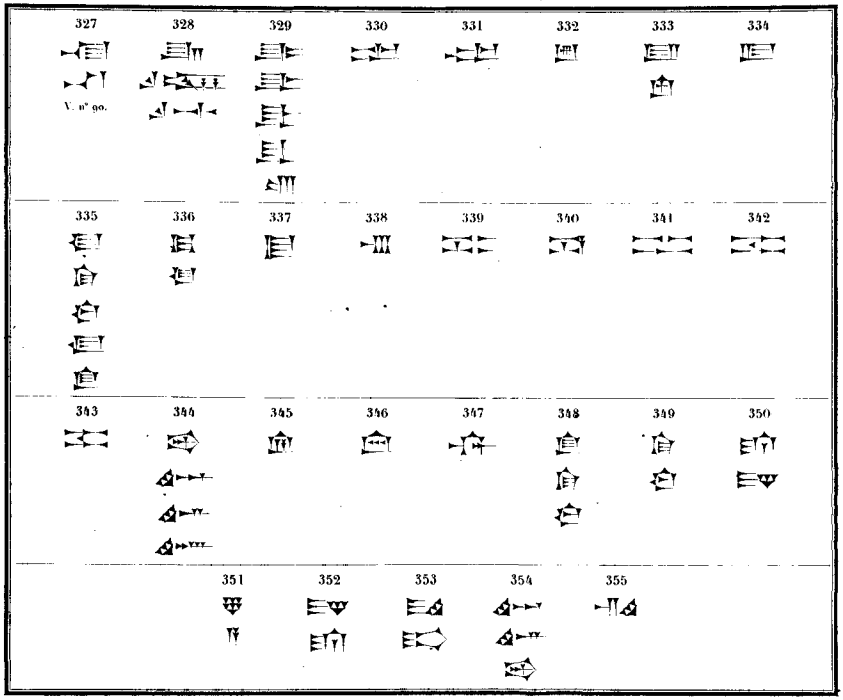

HUITIÈME CLASSE (HUIT ÉLÉMENTS).

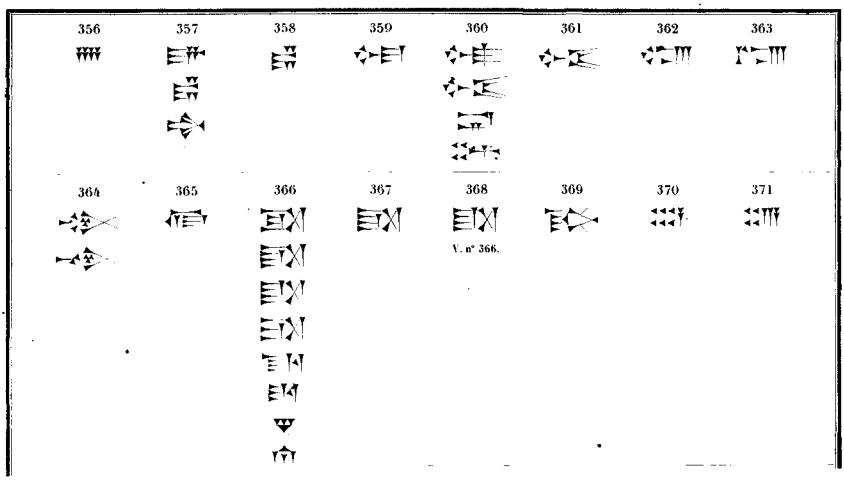

SUITE DE LA HUITIÈME CLASSE (HUIT ÉLÉMENTS).

372 373 374 375 376 377 378 379

380 381 382 383 384 385 386 387

V. n° 399. V. n° 313.

388 389 390 391 392 393 394 395

V. n° 392. V. n° 392.

396 397 398 399 400 401 402 403

V. n° 392. V. n° 153. V. n° 395.

404 405 406 407 408 409 410 411

412 413 414 415 416 417 418 419

SUITE DE LA HUITIÈME CLASSE (HUIT ÉLÉMENTS).

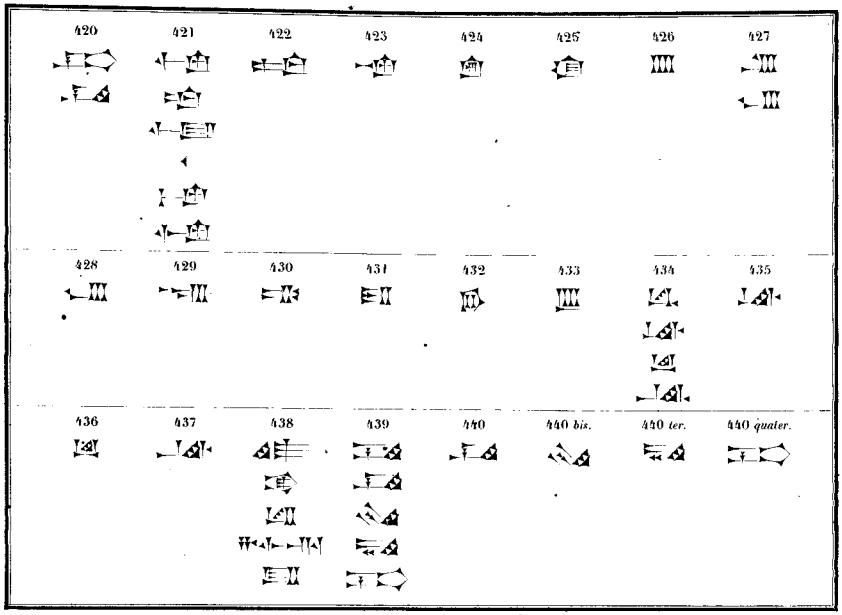

NEUVIÈME CLASSE (NEUF ÉLÉMENTS).

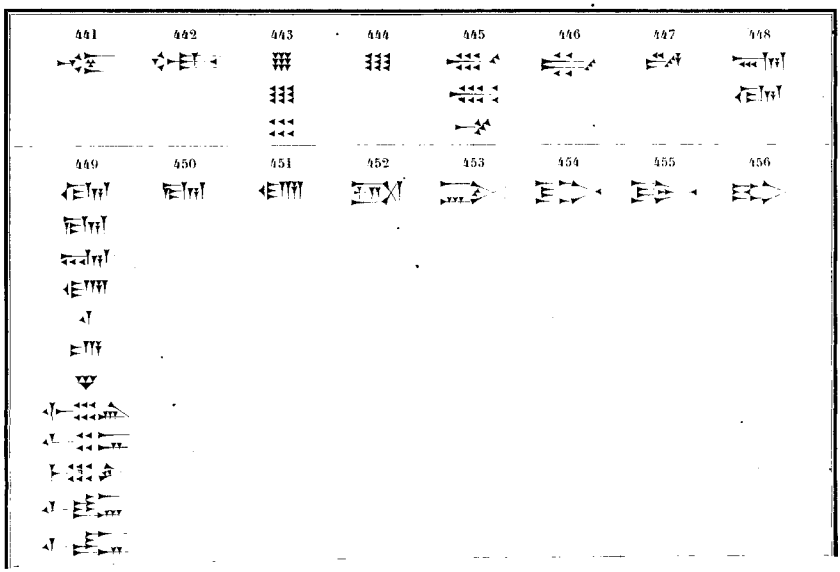

SUITE DE LA NEUVIÈME CLASSE (NEUF ÉLÉMENTS).

457 458 459 460 461 462 463 464

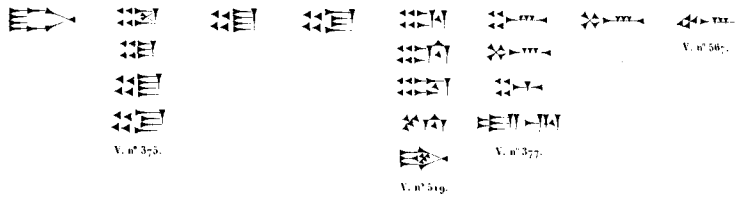

465 466 467 468 469 470 471 472

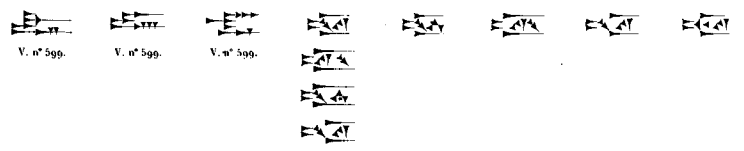

473 474 475 476 477 478 479 480

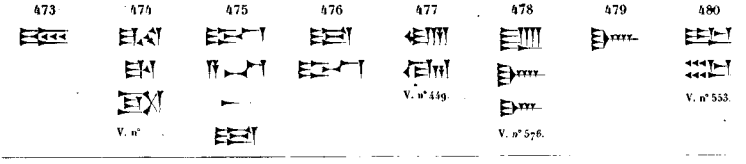

481 482 483 484 485 486 487 488

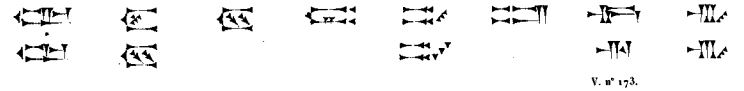

489 490 491 492 493 494 495 496

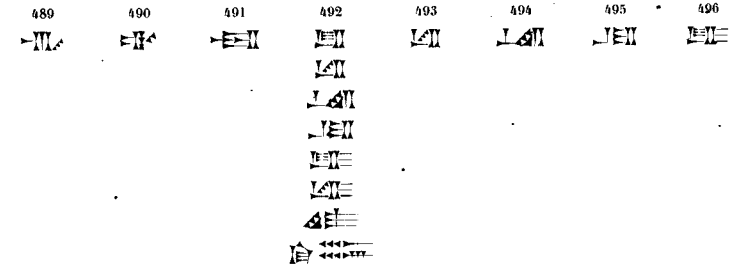

497 498 499 500 501 502 503 504

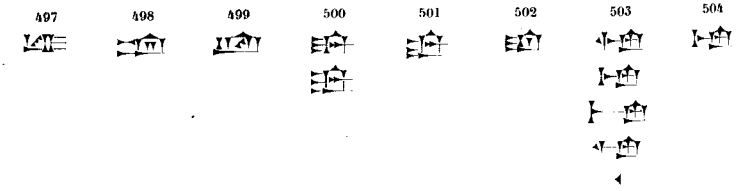

SUITE DE LA NEUVIÈME CLASSE (NEUF ÉLÉMENTS).

505 506 507 508 509 510 511 512

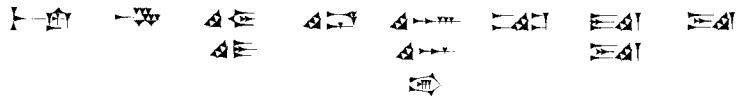

DIXIÈME CLASSE (DIX ÉLÉMENTS).

513 514 515 516 517 518 519 520

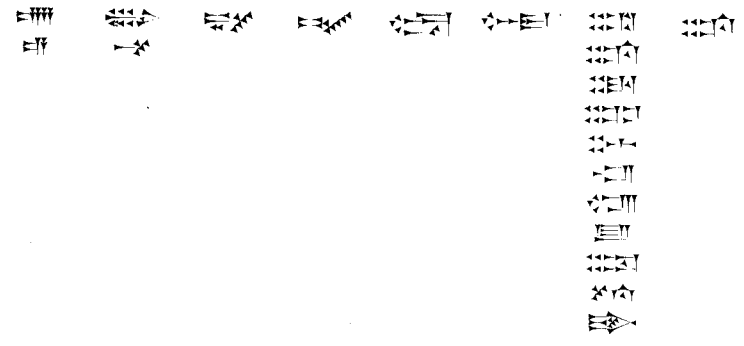

521 522 523 524 525 526 527 528

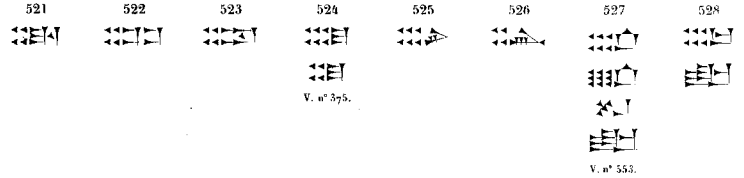

V. n° 375.

V. n° 553.

529 530 531 532 533 534 535 536

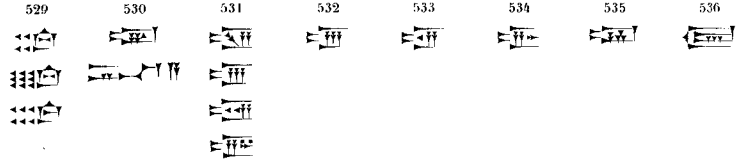

537 538 539 540 541 542 543 544

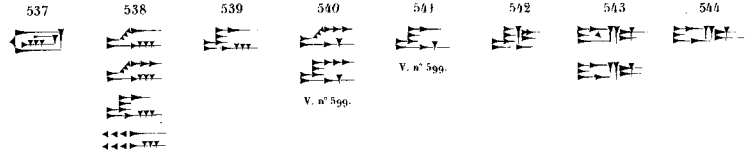

V. n° 599.

V. n° 599.

V. n° 599.

SUITE DE LA DIXIÈME CLASSE (DIX ÉLÉMENTS).

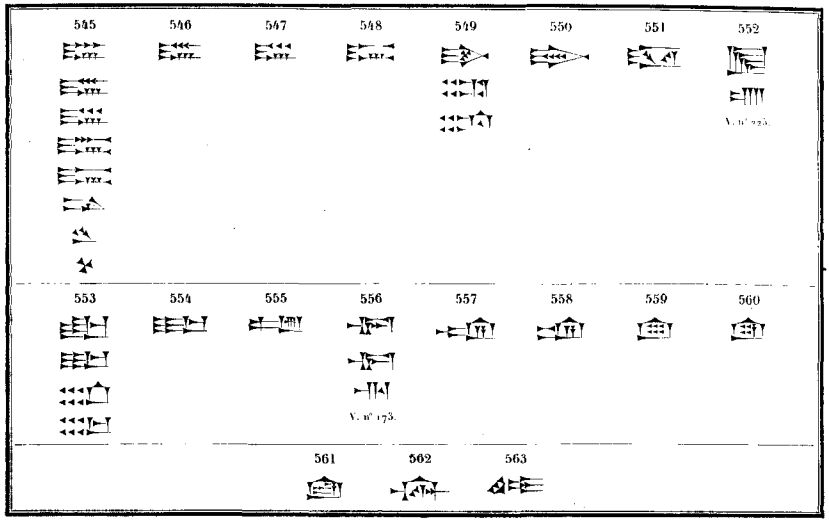

ONZIÈME CLASSE (ONZE ÉLÉMENTS).

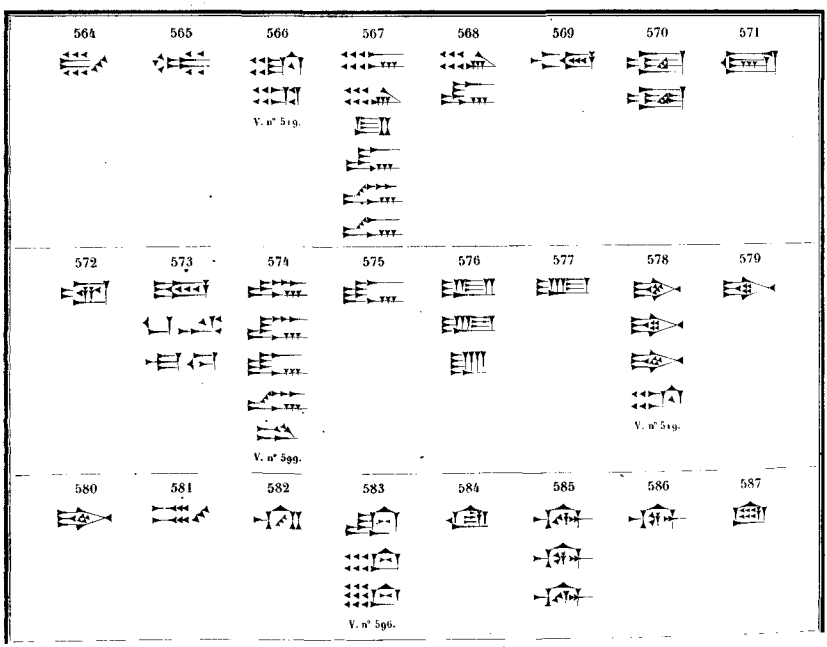

SUITE DE LA ONZIÈME CLASSE (ONZE ÉLÉMENTS).

588 589 590 591 592

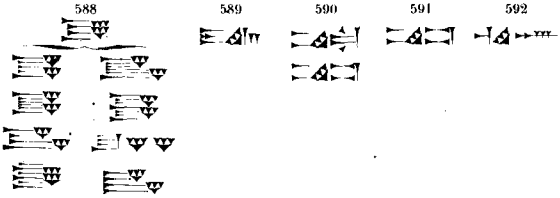

DOUZIÈME CLASSE (DOUZE ÉLÉMENTS).

593 594 595 596 597 598 599 600

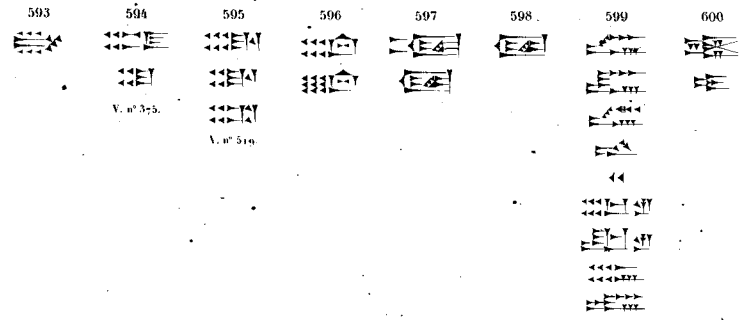

V. n° 345. V. n° 519.

601 602 603 604 605 606 607 608

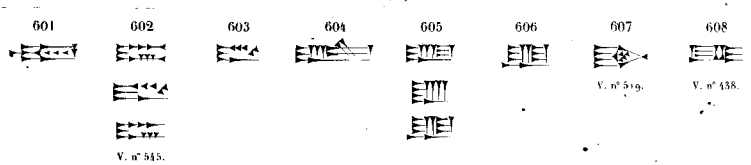

V. n° 545. V. n° 519. V. n° 438.

609 610 611 612 613 614

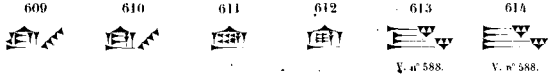

V. n° 588. V. n° 588.

TREIZIÈME CLASSE (TREIZE ÉLÉMENTS).

615 616 617 618 619 620 621 622

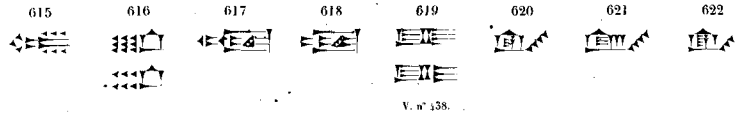

V. n° 438.

623 624 625 626

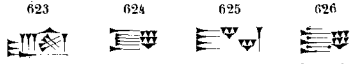

V. n° 588. V. n° 588.

QUATORZIÈME CLASSE (QUATORZE ÉLÉMENTS).

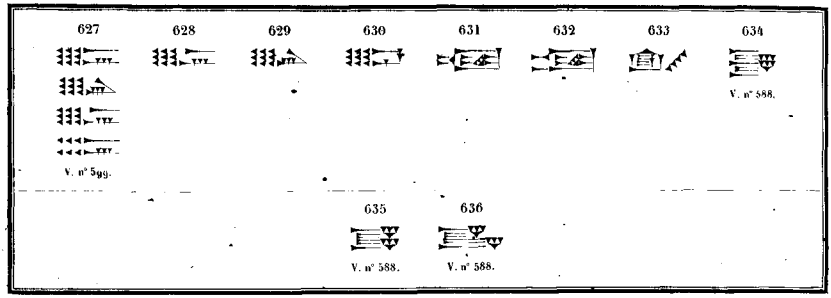

QUINZIÈME CLASSE (QUINZE, SEIZE ET DIX-SEPT ÉLÉMENTS).

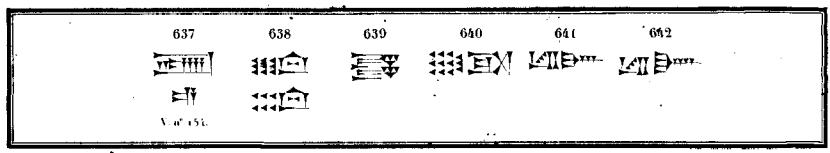

Tels sont les signes que j'ai remarqués dans les inscriptions de Khorsabad; ils sont au nombre de 642 en y comprenant les simples variations de forme qui affectent quelques caractères et les rendent plus ou moins méconnaissables. Lors même que l'identité de ces variantes est évidente, je ne les ai pas moins notées, parce que souvent elles servent de passage à des formes très-éloignées les unes des autres, et montrent que des caractères en apparence très-dissemblables sont cependant en réalité les mêmes. Je puis citer pour exemple la série des variantes du signe qui conduisent au *d*, usité dans l'écriture assyrienne des Achéménides :

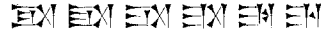

Pour avoir le catalogue complet de tous les signes employés dans l'écriture ninivite, il faudrait pouvoir joindre à ceux dont je viens de donner la liste, les caractères différents qui peuvent se rencontrer dans les inscriptions de Nimroud. Dans ces nouveaux textes, en effet, il y a quelques formes que l'on ne voit pas dans les inscriptions de Khorsabad. Les riches matériaux recueillis par M. Layard n'ont malheureusement pas encore été publiés, et je ne puis en profiter pour compléter mon travail; voici cependant quelques signes usités à Nimroud, que j'ai trouvés dans quelques textes de cette localité qui m'ont été communiqués. Quelques-uns me paraissent évidemment de simples variantes de caractères employés à Khorsabad; mais je n'ai pas eu le moyen de faire une étude assez approfondie de l'écriture de Nimroud pour pouvoir rien affirmer à cet égard.

Signes de Nimroud. Signes équivalents de Khorsabad.

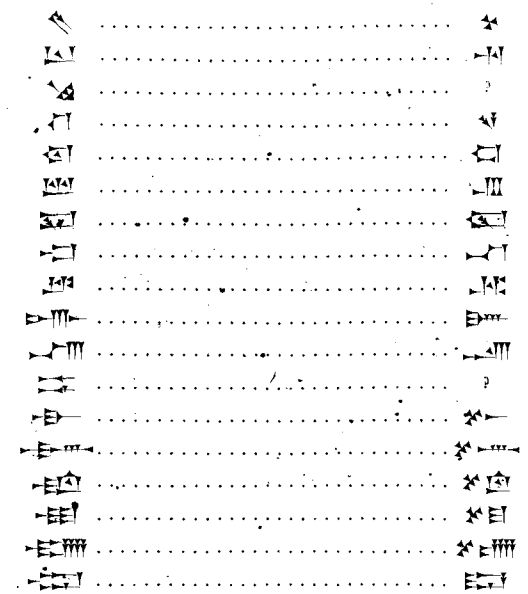

Le lecteur ayant maintenant sous les yeux la série à peu près complète des caractères dont se compose l'écriture ninivite, je pourrais passer immédiatement à la comparaison de cette écriture avec celle des inscriptions trouvées à Babylone, à Van, à Persépolis, etc.; mais auparavant je crois préférable de faire quelques observations générales pour ne pas interrompre ce que j'aurai à dire plus tard.

Comme on le sait, l'écriture cunéiforme a été ainsi appelée parce que les signes en sont composés de coins et de clous diversement combinés. La forme de ces éléments varie, à Khorsabad même, au point de donner à l'ensemble des inscriptions des apparences très-différentes. Le clou est plus ou moins allongé; la tête est quelquefois échancrée, ou les angles en sont fortement allongés. Cette dernière forme se rencontre surtout sur les briques ou sur les fragments de cylindres de terre cuite que j'ai vus. Cela tient sans doute à ce que, dans ce cas, les signes ont été tracés avec un instrument pointu sur la terre encore molle; mais cependant on aperçoit des différences évidentes, même dans les inscriptions gravées sur la pierre avec le plus grand soin. Cette remarque est peu importante en elle-même; je la fais cependant, parce qu'elle prouve que l'on ne doit pas chercher dans la forme des clous des caractères paléographiques bien tranchés.

Personne n'ignore que l'écriture assyrienne doit se lire de gauche à droite. S'il était à cet égard besoin de nouvelles preuves, on en trouverait de nombreuses dans les inscrip-

tions de Khorsabad. On y verra souvent les caractères s'allonger ou se rétrécir au bout des lignes à droite pour les remplir en entier; on verra même un ou plusieurs signes dépasser l'encadrement de ce côté : ce qui montre, d'une part, que là était bien la fin de la ligne, et de l'autre qu'en général, si ce n'est toujours, les Assyriens ne coupaient pas les mots en deux pour en reporter une portion à la ligne suivante. C'est une remarque qui a déjà été faite.

Tous les signes de l'écriture cunéiforme résultent de la combinaison de deux éléments, que généralement l'on considère comme le clou ↓ et le petit coin ou triangle ◂. Je crois qu'il serait peut-être plus exact d'en ajouter un troisième, le clou oblique ↙, qui peut même être plus justement considéré comme primitif que le coin. Celui-ci, en effet, est souvent remplacé par le clou ordinaire, ainsi que cela est prouvé par une foule d'exemples, tels que au lieu de , au lieu de . Jamais, au contraire, le clou oblique n'est remplacé par le clou horizontal ou vertical; ou du moins si cette substitution a lieu, elle est si rare, et elle se présente dans des caractères si voisins l'un de l'autre, qu'on peut justement soupçonner une erreur.

En voyant un si grand nombre de caractères, on est naturellement porté à se demander s'ils doivent être décomposés; et cette recherche est importante, puisque la connaissance du système employé pour représenter les sons en dépend. En effet, si les groupes les plus compliqués sont décomposables en plusieurs portions, il en résulte que le système n'est pas purement alphabétique, mais qu'au contraire un certain nombre de signes représentent ou des mots, ou des combinaisons de lettres. J'ai porté mon attention sur ce sujet; mais, malgré tous mes soins, il m'a été impossible de découvrir un seul fait qui prouvât évidemment que les caractères fussent décomposables. On trouve certainement des groupes remplacés par divers signes; on voit par exemple venir à la place de , ou bien à la place de . Mais ce ne sont pas de véritables exemples de la décomposition de quelques signes, puisque les éléments dont ces signes sont formés ne se retrouvent pas dans la série des caractères substitués; ce sont des exemples d'abréviations ou de mots différents employés à la place d'autres mots. Je ne connais qu'un seul cas de la séparation des éléments d'un signe, c'est celui de , qui quelquefois est écrit ; mais la différence est si légère, elle peut si facilement être due à une inadvertance du graveur, qu'elle ne prouve rien en réalité.

Il n'y a donc, je le répète, aucune raison de croire que l'on doive décomposer les groupes en portions distinctes. Les signes les plus compliqués doivent, comme dans l'écriture chinoise, représenter un seul son; mais il ne faut pas en conclure qu'ils représentent des idées ou des mots et non pas des lettres. Les découvertes de M. Layard et les miennes ont livré à l'étude un si grand nombre d'inscriptions, que si l'on y joint celles qui étaient antérieurement connues, on a lieu de penser que l'on possède actuellement la série à peu près complète des signes employés dans l'écriture ninivite. Les textes nouvellement mis au jour sont d'époques et de lieux différents. Ils diffèrent évidemment les uns

des autres par le contenu; et à Khorsabad en particulier, beaucoup d'inscriptions se rapportant à des faits historiques, on ne peut supposer qu'elles contiennent toujours les mêmes formules, toujours les mêmes mots. Or si l'on fait abstraction des variantes de formes, le nombre des groupes paraîtra évidemment trop restreint pour représenter tous les mots d'une langue que l'on peut s'attendre à trouver dans des textes très-variés et très-étendus. Sous ce rapport il n'y a pas de comparaison possible à faire entre l'écriture de Ninive et l'écriture chinoise : la dernière représente des mots; la première n'a pu représenter que des sons, soit des lettres, soit des syllabes.

CHAPITRE VIII.

COMPARAISON DE L'ÉCRITURE DE NINIVE AVEC L'ÉCRITURE ASSYRIENNE DE PERSÉPOLIS, DE VAN ET DE BABYLONE.

En comparant l'écriture des inscriptions cunéiformes trouvées dans différentes localités, on a dû être frappé de l'extrême variété qu'elle présente. On remarque d'abord trois systèmes très-distincts; ce sont ceux dans lesquels ont été écrites les inscriptions trilingues de Persépolis, de Van, de Bisitoun. L'un, qui ne contient qu'un petit nombre de caractères dont aujourd'hui la valeur est bien connue, paraît avoir été uniquement employé par les Perses, sous la dynastie des rois Achéménides; on ne le rencontre en effet que dans des inscriptions qui contiennent les noms de ces souverains, et l'usage en a commencé et fini avec cette famille. Les travaux successifs de MM. Grotefend, Saint-Martin, Burnouf, Jacquet, Lassen, Rawlinson, etc. ont conduit au déchiffrement complet de ce genre d'écriture, et à la connaissance de la langue qu'il était destiné à rendre; c'est une langue arienne très-rapprochée du zend, tel que nous le trouvons dans les livres religieux des Parses.

Le second système paraît également dans les inscriptions trilingues à côté du précédent, mais il se présente aussi isolé sur quelques monuments; il est déjà plus compliqué que l'écriture cunéiforme des Perses, puisqu'on y compte, selon M. Rawlinson, environ cent caractères. Le déchiffrement en a déjà fait quelques progrès; le savant que je viens de nommer donne à cette écriture le nom de *médique*.

Une troisième espèce d'écriture cunéiforme se voit enfin dans les textes trilingues, et il est probable qu'elle représente la langue de la troisième race soumise à l'empire des Achéménides, la race sémitique ou plutôt assyrienne; mais en outre, dans beaucoup de localités différentes, à Babylone, à Ninive, à Beirout, à Suse, à Van, on a trouvé des inscrip-

tions dont l'écriture se rapproche ou s'éloigne plus ou moins de l'écriture assyrienne usitée à l'époque de la souveraineté des Perses. Faut-il considérer toutes ces variétés de la troisième espèce d'écriture cunéiforme comme autant de systèmes différents? ou doit-on les regarder comme comprises toutes dans un seul système d'écriture, qui s'est modifié selon les temps et les lieux, comme on doit s'y attendre, si l'on considère la longue durée de l'empire d'Assyrie? Telle est la question que je me propose de traiter dans ce chapitre.

Comme je l'ai dit dans un Mémoire publié dans le Journal de la Société asiatique, je crois qu'il n'y a en réalité que trois sortes d'écritures cunéiformes; ce sont celles qui ont été employées dans les inscriptions trilingues. Toutes les variétés qui ont été trouvées dans d'autres localités doivent être rapportées au système cunéiforme dans lequel a été écrite la troisième colonne de ces inscriptions; ce système a varié depuis la forme très-compliquée qu'il a affectée à Babylone jusqu'à celle beaucoup plus simple des inscriptions de Van. L'écriture de Khorsabad ou ninivite est intermédiaire entre ces deux variétés, et il est facile d'y retrouver la plupart des signes qu'on remarque dans les autres.

Cette opinion a trouvé des contradicteurs, et je ne m'en étonne pas, parce qu'il faut beaucoup de temps pour bien connaître les signes si nombreux dont se compose l'écriture cunéiforme. Il n'en faut pas moins pour apprendre dans quelles limites ils peuvent varier; et ce n'est qu'après avoir eu à sa disposition un grand nombre de textes, que l'on peut apercevoir des rapports entre des caractères dont l'identité ne serait pas reconnaissable au premier coup d'œil. C'est ainsi que des personnes connaissant bien une seule des variétés de cette écriture compliquée, et n'ayant à leur disposition qu'un petit nombre d'inscriptions appartenantes à une autre variété, pourront croire à des différences radicales que l'examen de matériaux plus nombreux ferait disparaître. Je suis certain, par exemple, qu'aujourd'hui M. Rawlinson a dû changer d'avis à l'égard des différences qu'il avait aperçues entre l'écriture de Van et celle de Khorsabad. Dans son Mémoire sur l'inscription de Bisitoun, ce savant dit que dans les inscriptions de la première localité il y a des groupes qui ne se trouvent pas dans celles de la seconde, et *vice versâ;* et il se fonde sur ce fait pour établir une distinction entre les deux écritures. Ayant actuellement entre les mains toutes mes inscriptions, M. Rawlinson aura pu s'assurer qu'à un très-petit nombre près, tous les signes employés à Van se retrouvent soit à Nimroud, soit à Khorsabad.

Je ne prétends certainement pas qu'il n'y ait lieu d'établir quelques distinctions entre les écritures de quelques localités; je veux seulement dire que les différences n'empêchent pas de reconnaître l'identité du système, et que si l'on pouvait lire l'écriture de quelques inscriptions, de celles de Khorsabad par exemple, on éprouverait très-peu de difficultés pour lire celles de Van ou même celles de Babylone. Mais avant de prouver ce que j'avance par une comparaison détaillée, il est essentiel de reconnaître quelles sont les causes qui ont pu influer sur la forme de l'écriture et en faire varier les caractères. La première est la nature des matériaux sur lesquels ces caractères ont été tracés; il est évident, en effet, que des signes tracés rapidement sur de la terre molle à l'aide d'un stylet, n'auront

pas le même aspect que ceux qui auraient été gravés soigneusement sur pierre ou sur métal. Dans le premier cas, ils pourront être abrégés et devenir assez irréguliers pour être presque méconnaissables; c'est ce qui arrive en effet pour les briques et les cylindres de terre cuite, lorsque l'inscription n'a pas été empreinte à l'aide d'un moule, mais tracée avec un instrument pointu. C'est cette raison qui rend si difficile de reconnaître la forme des caractères dont sont couverts les cylindres de terre cuite. Les signes sont tordus, mêlés les uns avec les autres, et souvent si différents de ce que l'on est habitué à voir dans les inscriptions des monuments, qu'on est tenté de regarder cette espèce d'écriture cursive comme un système particulier d'écriture cunéiforme. C'est ce qu'a fait, par exemple, M. Rich; qui avec les rares matériaux qu'il possédait, ne pouvait procéder à des comparaisons étendues; il regarde comme appartenantes à deux classes différentes les inscriptions 2, 6, pl. 8, et 4, pl. 9, qu'il a publiées à la suite de son Mémoire sur les ruines de Babylone. Il ne pouvait en effet reconnaître que les caractères de ces deux inscriptions étaient en réalité les mêmes, et qu'ils ne différaient que parce que les uns avaient été cursivement tracés sur l'argile, et les autres gravés sur une pierre. Il est certain cependant qu'il n'y a pas lieu de faire une distinction radicale entre ces deux écritures, quoique dans l'une les signes soient régulièrement tracés, et que dans l'autre ils soient disposés confusément et souvent enchevêtrés les uns dans les autres. Pour montrer jusqu'à quel point les caractères cunéiformes peuvent être altérés, je vais mettre sous les yeux du lecteur quelques groupes extraits de la planche 9 de Rich, et placerai en regard les signes correspondants tels qu'ils sont écrits dans les belles inscriptions de Khorsabad.

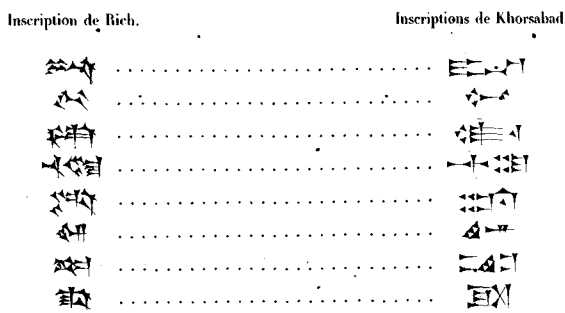

On peut voir par ces exemples pris au hasard jusqu'à quel point les mêmes signes peuvent varier lorsqu'ils ont été tracés à la hâte et d'une manière cursive. Nous n'avons pas lieu de nous étonner de ce fait, puisqu'il existe une différence très-grande entre nos caractères d'imprimerie et notre écriture cursive, qui souvent est altérée de telle manière qu'après un certain temps nous avons quelquefois de la peine à lire ce que nous avons écrit nous-mêmes.

La nature des matériaux peut influer encore d'une autre manière sur la forme des signes; il a pu arriver, et il est arrivé en effet, à Van par exemple, que la pierre sur laquelle les inscriptions sont gravées étant très-cassante, l'artiste ait évité de croiser les traits, de faire traverser un clou par un autre, ce qui aurait fréquemment causé des éclats. Aussi, dans cette localité, certains caractères prennent-ils un aspect différent, parce que lorsqu'un clou horizontal doit en traverser un autre vertical, la queue, au lieu de se continuer sans interruption, s'arrête pour recommencer par une nouvelle tête après les éléments intermédiaires. Voici des exemples qui feront comprendre ce que je veux dire :

Signes des inscriptions de Van. Signes correspondants de Khorsabad.

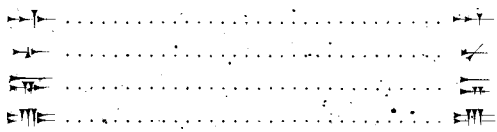

Cette différence dans la forme des caractères est peu importante en elle-même, mais j'ai cru devoir la faire remarquer, parce que, jointe à d'autres, elle change l'aspect général de l'écriture. Elle n'est pas, au reste, particulière aux inscriptions de Van. Il y en a des exemples dans celles de Nimroud et même dans celles de Khorsabad.

Le nombre des éléments dont un même groupe est composé peut aussi varier, sans que pour cela le signe change de valeur, et il peut en résulter des différences apparentes dans les inscriptions. C'est ainsi que le groupe se présente souvent sous la forme de , et que dans les inscriptions de Babylone il prend celle-ci, . A moins d'avoir de nombreux moyens de comparaison, en voyant dans certains textes une de ces formes employées, tandis que les autres ne le sont jamais, on pourrait croire à une différence radicale des écritures; et cependant l'on se tromperait, car sur un seul monument, comme à Khorsabad, elles sont toutes usitées. D'autres signes varient encore par une complication plus ou moins grande. Dans des inscriptions dont le contenu semble identique, le nombre des coins qui entrent dans la composition de quelques groupes n'est pas le même; on trouve à la place de , au lieu de . C'est même par la profusion des éléments que l'écriture de Babylone paraît se distinguer principalement de celle de Ninive.

La disposition des éléments est encore une autre cause qui peut faire varier les caractères au point de les rendre méconnaissables, à moins qu'à l'aide de nombreux textes comparables entre eux on ne puisse s'assurer de l'identité. Personne, au premier coup d'œil, ne pourrait croire que les signes , , soient les mêmes que les signes , , , et cependant l'identité n'en est pas douteuse quand on a eu sous les yeux tous les exemples, tous les passages d'une forme à l'autre. Il faut donc se tenir en garde contre cette cause d'erreur qui peut influer assez pour défigurer complétement les signes.

Dans les groupes que je viens de citer, on peut encore apercevoir quelques analogies

de forme, mais il en est d'autres dont la similitude ne pourrait être aperçue si l'identité n'en était prouvée par des faits exemples. Je citerai pour exemple le signe très-commun à Khorsabad et dans les inscriptions achéménides. Tout le monde a remarqué que ce caractère ne se trouve pas dans l'écriture babylonienne proprement dite. On pourrait donc regarder ce fait comme une différence marquée; mais cette différence disparaît lorsque l'on pense qu'à Khorsabad le signe est souvent fait ainsi . On trouvera dans mes inscriptions tous les équivalents suivants qui prouvent l'identité de ces formes en apparence si diverses.

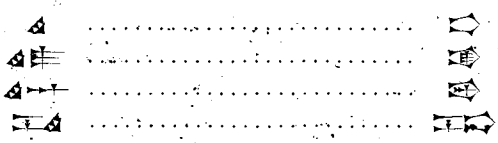

Or dans les inscriptions babyloniennes on trouve la forme ; et de ce que l'on n'y trouve pas la forme , on aurait tort de conclure à une différence radicale entre les systèmes d'écriture usités à Babylone et à Khorsabad, puisque dans cette dernière localité on trouve indifféremment employées les deux manières d'écrire le même signe. Je le répète donc, à moins d'avoir un très-grand nombre d'inscriptions provenant du même endroit, on ne peut pas être sûr que dans cet endroit on ne se servait pas d'un signe usité ailleurs.

Ces modifications peuvent, au premier aspect, tromper d'autant plus facilement qu'il en résulte de grandes différences dans le nombre relatif des signes employés dans l'écriture cunéiforme du troisième système. On conçoit, en effet, que si le même groupe peut être écrit de diverses manières dans un endroit, et qu'il se présente toujours sous la même forme dans un autre, le nombre total des signes, dans ce dernier, sera bien moins grand que dans le premier. Or, c'est ce qui arrive, à Van, par exemple, les mêmes groupes sont toujours écrits de la même manière, et on n'y trouve pas les nombreux équivalents usités à Khorsabad; aussi cela a-t-il trompé M. Rawlinson. N'ayant pas encore sous les yeux la collection complète de mes inscriptions, il a pu croire que certains groupes employés dans l'une ou l'autre de ces deux localités ne se trouvaient pas dans les inscriptions de l'autre; cela arrive, au contraire, très-rarement, et ces exemples deviendraient probablement encore moins nombreux, si les moyens de comparaison étaient plus multipliés. En général, on n'a pas assez fait attention au petit nombre de textes provenant d'endroits déterminés que nous avons; et lorsque dans quelques-uns on ne trouvait pas certains groupes, on s'est trop hâté de conclure qu'ils n'étaient pas employés dans telle ou telle classe d'inscriptions. J'ai moi-même, au commencement de mes travaux, commis la même erreur, et il m'est arrivé de croire à l'absence de quelques groupes caractéristiques que plus tard j'ai trouvés dans d'autres inscriptions; tels sont les signes : , , et beaucoup d'autres que je pourrais citer. Ce n'est que plus tard, lorsque j'ai eu le catalogue complet

de tous les signes ninivites, que j'ai pu voir que la plupart des différences tenaient à ce que dans un endroit on avait constamment employé une forme, tandis que dans un autre, outre cette forme, on s'était servi d'un ou de plusieurs équivalents.

Après ces observations générales, je vais comparer à l'écriture de Khorsabad les écritures de Van, de Persépolis et de Babylone, et il résultera, j'espère, de la comparaison qu'elles se rapportent toutes les trois à un seul et même système, qui naturellement a dû varier, suivant les temps et les lieux, mais qui n'en est pas moins reconnaissable dans ces trois localités.

En fait d'exemples de la variété du troisième système d'écriture cunéiforme usitée sous les rois achéménides, je ne connais que les inscriptions trilingues de Van et de Persépolis, et j'ignore par conséquent si de nouveaux textes modifieraient mon opinion; mais cela n'est pas probable, à en juger par quelques lignes de l'inscription de Bisitoun, qui m'ont été communiquées par M. Rawlinson. Avec les ressources que je possède actuellement, je serais plutôt embarrassé pour trouver des différences entre l'écriture de la troisième colonne des inscriptions trilingues et celle de Khorsabad que pour trouver des ressemblances. Il n'y a, en effet, qu'un très-petit nombre de signes qui ne soient pas communs aux deux localités; et je crois qu'il y en aurait encore moins, si les textes achéménides étaient plus variés et plus nombreux, ou si nous avions des copies plus exactes de quelques-uns d'entre eux. Il est à remarquer, en effet, que la plupart des signes persépolitains que l'on ne rencontre pas dans les inscriptions de Khorsabad sont tirés, comme je vais le montrer, de l'inscription de Nakchi-Roustâm, laquelle est en très-mauvais état et n'a pu être copiée par M. Westergaard qu'à l'aide d'un télescope. Pour que l'on puisse juger à quoi se réduisent les différences des deux écritures, je vais donner le relevé de tous les caractères employés dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, et mettrai en regard de chacun d'eux les équivalents ninivites. Pour qu'on puisse vérifier les rapports, je citerai l'endroit où se trouve le signe persépolitain, mais en ayant soin de ne prendre les exemples que dans les copies de MM. Rich, Schulz et Westergaard, les seules qui offrent toutes les garanties d'exactitude désirables[1].

Signes de la troisième colonne des inscriptions trilingues.			Signes correspondants des inscriptions de Khorsabad.
1		R. pl. XVIII, 5, 1 . . .	
2		W. pl. XIV, 10, 4 . .	
3		W. pl. XIV, 12, 5. . .	
4		W. pl. XV, 1, 17. . .	
5		R. pl. XVIII, 1, 21. .	
6		R. pl. XVIII, 7, 6. . .	
7		R. pl. XV, 4, 14. . . .	
8		W. pl. XV, 21, 3. . .	
9		R. pl. XVIII, 1, 5. . .	
10		R. pl. XVIII, 1, 1 . . .	

[1] Dans cette table, les lettres R, W, S, dénotent les inscriptions de MM. Rich, Westergaard et Schulz; le chiffre romain indique le numéro de la planche où se trouve l'inscription; et les deux chiffres arabes marquent, le premier la ligne, et le second la place où est le signe qui sert d'exemple.

Signes de la troisième colonne des inscriptions trilingues.		Signes correspondants des inscriptions de Khorsabad.
11	R. pl. XVIII, 1, 13..	
12	R. pl. XVIII, 5, 3...	
13	R. pl. XVIII, 9, 11..	
14	R. pl. XV, 7, 6.....	
15	W. pl. XV, 6, 14...	
16	W. pl. XIV, 3, 6....	
17	W. pl. XIV, 7, 2....	
18	W. pl. XIV, 1, 12...	
19	R. pl. XVIII, 1, 6...	
20	R. pl. XVIII, 2, 6...	
21	R. pl. XVIII, 5, 2...	
22	R. pl. XVIII, 7, 21..	
23	R. pl. XV, 7, 21....	
24	W. pl. XVIII, 16, 7.	
25	S. pl. XI, 22, 6....	
26	R. pl. XVIII, 1, 8...	
27	W. pl. XIV, 4, 6....	
28	W. pl. XIII, 3, 9...	
29	W. pl. XIV, 11, 6...	
30	R. pl. XV, 1, 8.....	
31	R. pl. XVIII, 2, 3...	
32	R. pl. XV, 7, 7.....	
33	R. pl. XVIII, 5, 21..	
34	R. pl. XVIII, 4, 1...	
35	R. pl. XVIII, 1, 2...	
36	R. pl. XVIII, 4, 8...	
37	R. pl. XVIII, 4, 13..	
38	R. pl. XVIII, 4, 14..	
39	R. pl. XVIII, 8, 9...	
40	R. pl. XVIII, 8, 11..	
41	R. pl. XVIII, 9, 4...	

Signes de la troisième colonne des inscriptions trilingues.		Signes correspondants des inscriptions de Khorsabad.
42	R. pl. XVIII, 9, 12..	
43	R. pl. XV, 2, 10...	
44	R. pl. XV, 2, 3.....	
45	R. pl. XV, 5, 2.....	
46	R. pl. XV, 11, 3....	
47	W. pl. XIV, 13, 13..	
48	W. pl. XVII, 4, 13..	
49	S. pl. XI, 3, 3.....	
50	W. pl. XIV, 2, 3...	
51	W. pl. XVIII, 11, 13.	
52	R. pl. XVIII, 1, 7...	
53	R. pl. XVIII, 1, 10..	
54	R. pl. XVIII, 1, 3...	
55	R. pl. XVIII, 1, 17..	
56	R. pl. XVIII, 5, 19..	
57	R. pl. XVIII, 8, 6...	
58	R. pl. XVIII, 8, 10..	
59	W. pl. XIV, 3, 4...	
60	R. pl. XV, 10, 1....	
61	W. pl. XVIII, 6, 19.	
62	...	
63	W. pl. XV, 3, 12...	
64	W. pl. XVIII, 10, 21.	
65	W. pl. XVIII, 13, 13.	
66	W. pl. XVIII, 25, 6.	
67	R. pl. XXII, 5, 8...	
68	W. pl. XIII, 3, 3....	
69	R. pl. XV, 1, 2.....	
70	R. pl. XVIII, 6, 8...	
71	R. pl. XVIII, 6, 13..	
72	R. pl. XVIII, 6, 22..	

Signes de la troisième colonne des inscriptions trilingues.		Signes correspondants des inscriptions de Khorsabad.
73	R. pl. XV, 2, 4.....	
74	R. pl. XV, 8, 19....	
75	W. pl. XV, 3, 13....	
76	W. pl. XVIII, 14, 8.	
77	R. pl. XVIII, 4, 10..	
78	R. pl. XVIII, 6, 20..	
79	R. pl. XVIII, 7, 20..	
80	S. pl. XI, 21, 5....	

Signes de la troisième colonne des inscriptions trilingues.		Signes correspondants des inscriptions de Khorsabad.
81	W. pl. XIV, 3, 11...	
82	W. pl. XV, 12, 4...	
83	R. pl. XVIII, 5, 22..	
84	W. pl. XV, 21, 1....	
85	W. pl. XIV, 1, 9....	
86	W. pl. XVIII, 9, 5..	
87	W. pl. XIV, 14, 4..	

La liste ci-dessus contient quatre-vingt-sept signes achéménides qui ont, dans l'écriture ninivite, des signes correspondants, dont, pour la plupart, l'identité est reconnaissable au premier coup d'œil. S'il y en a quelques-uns tels que , , qui par la forme diffèrent un peu des équivalents de Khorsabad, l'identité n'en est pas moins certaine, comme je le montrerai lorsque je traiterai des substitutions de divers groupes les uns aux autres.

A cette liste il faut ajouter quelques caractères dont je ne connais pas avec certitude les équivalents dans l'écriture ninivite; ils sont en très-petit nombre, mais il y en aurait davantage si j'avais tenu compte de beaucoup de formes irrégulières que j'ai rencontrées dans quelques inscriptions qui n'ont pu être bien copiées, soit à cause de l'état de dégradation dans lequel elles se trouvent, soit à cause de la position qui les rend inaccessibles. Telles sont l'inscription de Nakchi-Roustâm et l'inscription trilingue de Xerxès à Van. Je n'ai voulu baser la comparaison que sur des textes dont l'exactitude fût certaine, et j'ai en conséquence fait abstraction des formes irrégulières qui peuvent se rencontrer dans les parties frustes. Voici la liste des signes achéménides que je n'ai pu retrouver avec certitude à Khorsabad.

Signes achéménides.		Signes ninivites.
88	W. pl. XVI, 1, 12...	
89	W. pl. XVII, 2, 12..	
90	W. pl. XV, 9, 7.....	
91	W. pl. XV, 3, 7....	
92	R. pl. XXII, 4, 9....	
93	W. pl. XV, 5, 10....	
94	W. pl. XV, 2, 6.....	

Signes achéménides.		Signes ninivites.
95	W. pl. XVII, 8, 17..	
96	W. pl. XV, 6, 15.	
97	W. pl. XV, 5, 14.	
98	W. pl. XVIII, 13, 10.	
99	W. pl. XVIII, 24, 19.	
100	W. pl. XVIII, 22, 3.	

Telle est la liste à peu près complète des signes employés dans l'écriture de la troisième colonne des inscriptions trilingues. Il y en a cent parmi lesquels quatre-vingt-sept se retrouvent de la manière la plus facile dans l'écriture de Khorsabad, et seulement treize dont les correspondants ninivites soient douteux ou inconnus. J'ai la conviction que le nombre de ces derniers serait encore réduit si nous avions à notre disposition plus de textes achéménides que nous n'en avons; des moyens de comparaison plus nombreux nous permettraient, en effet, de reconnaître les nuances de formes qui peuvent affecter divers caractères, et de nous assurer de l'identité de quelques groupes, identité qu'actuellement nous ne pouvons que soupçonner.

La comparaison matérielle des signes nous a déjà conduit, si je ne me trompe, à voir la plus grande analogie entre l'écriture ninivite et l'écriture assyrienne usitée sous les rois achéménides; mais nous pouvons aller plus loin. Il est possible de prouver que certains signes dont la valeur est connue, étaient de part et d'autre employés de la même manière, et devaient, par conséquent, représenter les mêmes sons. Je montrerai, en effet, plus tard que dans l'écriture ninivite il y a des groupes qui peuvent être substitués les uns aux autres dans les mêmes mots. Or, la même chose a lieu précisément pour les mêmes groupes dans les inscriptions persépolitaines, et l'on y retrouve les substitutions que l'on remarque dans les inscriptions de Khorsabad. On y voit, par exemple, les signes , , , , etc., venir respectivement à la place des signes , , , , . Ce fait prouve tout à la fois l'identité de valeur de ces groupes et l'identité du système d'écriture.

Après avoir étudié les ressemblances, cherchons quelles sont les différences entre les écritures que je viens de comparer, et voyons si elles ont une importance réelle. Il y en a d'abord une certainement dans la forme des clous et des coins. A Persépolis, ces éléments prennent la forme de et de ; mais évidemment on ne peut baser une différence de système sur des variations pareilles, puisqu'elles se trouvent sur les monuments de tous les lieux et de toutes les époques : elles ne constituent pas même un caractère paléographique, car les éléments sont faits de la même manière dans les inscriptions comparativement récentes de Persépolis, et dans les inscriptions beaucoup plus anciennes de Babylone.

On pourrait voir un caractère plus tranché dans la proportion différente des caractères ou dans l'absence de quelques signes. Ainsi on ne trouve pas à Persépolis les groupes si communs , , , ni d'autres encore; mais cette différence disparaît encore lorsqu'on connaît bien l'écriture de Khorsabad. Ces signes, en effet, sont les équivalents des signes , , , qui paraissent dans les inscriptions trilingues d'autant plus fréquemment, qu'on n'y emploie pas les nombreux caractères qui dans l'écriture ninivite peuvent se substituer à ceux-ci. Il n'y a donc pas dans ce fait une preuve d'une différence radicale; ce n'est qu'une simplification du système ninivite dans lequel les formes équivalentes sont beaucoup plus nombreuses.

En résumé, il résulte de ce que je viens de dire que la plus grande partie des signes

de l'écriture assyrienne de Persépolis se retrouvent à Khorsabad, et que les différences que l'on remarque entre les inscriptions des deux localités sont plus apparentes que réelles. J'ai donc eu raison d'avancer que quiconque pourrait lire l'écriture de Ninive serait en état de lire la troisième colonne des inscriptions trilingues. Le petit nombre de caractères dont je n'ai pas trouvé les correspondants ne causerait certainement pas plus d'embarras que nous n'en éprouvons à lire dans notre propre langue certaines écritures, dans lesquelles les mêmes lettres peuvent varier de la manière la plus étrange et au point de devenir méconnaissables pour celui qui n'en a pas l'habitude.

La cause principale de ces différences apparentes, et je crois qu'on n'y a pas fait assez attention, est, selon moi, la différence des lieux et des époques. Toutes les inscriptions trilingues que nous possédons sont des rois achéménides; sauf la légende de Darius à Bisitoun, toutes ces inscriptions sont à peu près identiques. Il n'est donc pas étonnant que l'on y trouve toujours à peu près les mêmes caractères faits de la même manière. L'empire d'Assyrie, au contraire, est d'abord plus ancien et il a duré beaucoup plus longtemps. Nous avons en outre un grand nombre de textes variés qui se rapportent au temps où cet empire était florissant, et dont les dates peuvent par conséquent être très-éloignées les unes des autres. Or, les formes des caractères ont dû nécessairement varier pendant ce long laps de temps; on a dû en abandonner quelques-unes pour en adopter graduellement d'autres, sans que pour cela l'écriture ait cessé de rester essentiellement la même. Peu à peu, on est arrivé à la pauvreté du système achéménide; mais celui-ci n'en est pas moins le système assyrien, tout comme l'alphabet grec moderne, malgré quelques formes différentes, n'est que l'alphabet grec ancien un peu modifié.

Je vais maintenant faire le même travail entre l'écriture des inscriptions trouvées en Arménie, autour du lac de Van, et celle de Ninive. Le résultat sera le même, et l'on verra que les différences sont minimes en comparaison des ressemblances, et qu'elles ne peuvent suffire pour autoriser une séparation absolue entre les deux systèmes.

	Signes de l'écriture de Van.		Signes ninivites.		Signes de l'écriture de Van.		Signes ninivites.
1	𒁹	S. pl. I, n° 2, 6, 13,	𒁹	11	𒌋𒌋	S. pl. I, n° 2, 13, 23.	𒌋𒌋
2	𒁺	S. pl. I, n° 2, 13, 1.	𒁺	12	𒌋𒌋𒌋	S. *ibid.* 13, 21.....	𒌋𒌋𒌋
3	𒌋	S. *ibid.* 13, 25.....	𒌋	13	𒀸	S. *ibid.* 14, 1.....	𒀸
4	𒌋𒌋	S. *ibid.* 6, 12.....	𒌋𒌋	14	𒌋	S. *ibid.* 1, 1.....	𒌋
5	𒁹	S. *ibid.* 7, 20.....	𒁹	15	𒁹	S. *ibid.* 1, 3.....	𒁹
6	𒁹	S. *ibid.* 14, 2.....	𒁹	16	𒁹	S. *ibid.* 2, 9.....	𒁹
7	𒁹	S. *ibid.* 14, 10.....	𒁹	17	𒁹	S. *ibid.* 3, 11.....	𒁹
8	𒁹	S. pl. I; n° 3, 20, 2.	𒁹	18	𒁹	S. *ibid.* 4, 9.....	𒁹
9	𒁹	S. pl. VI, n° 42, 17, 8.	𒁹	19	𒁹	S. *ibid.* 6, 20.....	𒁹
10	𒁹	S. pl. XVII, 1, 27...	𒁹	20	𒁹	S. *ibid.* 7, 4.....	𒁹

	Signes de l'écriture de Van.		Signes ninivites.
21		S. pl. I, n° 2, 10, 14.	
22		S. pl. I, n° 3, 18, 9.	
23		S. pl. I, n° 4, 38, 2.	
24		S. pl. I, n° 2, 1, 11.	
25		S. pl. I, n° 2, 2, 10.	
26		S. pl. I, n° 2, 3, 1.	
27		S. *ibid.* 3, 3.	
28		S. *ibid.* 14, 15.	
29		S. *ibid.* 6, 8.	
30		S. *ibid.* 7, 5.	
31		S. *ibid.* 7, 11.	
32		S. *ibid.* 8, 14.	
33		S. *ibid.* 8, 27.	
34		S. pl. III, n° 12, 11, 1.	
35		S. pl. I, n° 2, 9, 6.	
36		S. pl. I, n° 2, 10, 20.	
37		S. *ibid.* 13, 19.	
38		S. pl. I, n° 1, 17, 9.	
39		S. pl. I, n° III, 21, 11.	
40		S. *ibid.* 43, 2.	
41		S. pl. I, n° 19, 22, 14.	
42		S. pl. I, n° II, 1, 6.	
43		S. *ibid.* 1, 7.	
44		S. *ibid.* 2, 1.	
45		S. *ibid.* 2, 6.	
46		S. *ibid.* 6, 6.	
47		S. *ibid.* 6, 8.	
48		S. pl. VI, n° XLII, 16, 5.	
49		S. pl. I, n° II, 6, 18.	
50		S. *ibid.* 7, 6.	
51		S. *ibid.* 7, 10.	
52		S. *ibid.* 7, 16.	
53		S. pl. I, n° II, 8, 3.	
54		S. *ibid.* 10, 17.	
55		S. pl. I, n° I, 16, 12.	
56		S. pl. I, n° II, 14, 2.	
57		S. *ibid.* 15, 4.	
58		S. *ibid.* 15, 8.	
59		S. pl. I, n° I, 5, 7.	
60		S. *ibid.* 23, 9.	
61		S. pl. V, n° XVII, 67, 3.	
62		S. pl. I, n° IV, 44, 13.	
63		S. pl. I, n° II, 25, 28.	
64		S. pl. V, n° XXXIX, 4, 9.	
65		S. pl. V, n° XVII, 86, 3.	
66		S. pl. I, n° II, 6, 1.	
67		S. *ibid.* 8, 7.	
68		S. *ibid.* 8, 17.	
69		S. *ibid.* 14, 8.	
70		S. *ibid.* 14, 33.	
71		S. pl. I, n° IV, 25, 2.	
72		S. pl. I, n° I, 2, 2.	
73		S. *ibid.* 18, 5.	
74		S. *ibid.* 18, 16.	
75		S. pl. I, n° III, 17, 1.	
76		S. *ibid.* 19, 1.	
77		S. pl. I, n° II, 5, 2.	
78		S. pl. I, n° IV, 35, 1.	
79		S. *ibid.* 43, 5.	
80		S. pl. I, n° I, 19, 25.	
81		S. pl. VI, n° XLII, *c*, 4, 1.	
82		S. pl. I, n° II, 1, 9.	
83		S. *ibid.* 2, 7.	
84		S. *ibid.* 3, 5.	

	Signes de l'écriture de Van.		Signes ninivites.
85		S. pl. I, n° II, 4, 2...	
86		S. *ibid.* 4, 3.....	
87		S. pl. V, n° XVII, 61, 3.	
88		S. pl. I, n° II, 5, 3...	
89		S. *ibid.* 8, 16.....	
90		S. *ibid.* 8, 24.....	
91		S. *ibid.* 11, 11.....	
92		S. *ibid.* 14, 22.....	
93		S. *ibid.* 14, 28.....	
94		S. pl. II, n° V, 4, 3...	
95		S. pl. I, n° I, 19, 9...	
96		S. *ibid.* 20, 6.....	
97		S. pl. I, n° III, 22, 7.	
98		S. pl. I, n° IV, 35, 6..	
99		S. *ibid.* 37, 3.....	
100		S. pl. II, n° V, 51, 6..	
101		S. *ibid.* 13, 8.....	
102		S. pl. III, n° XII, 2, 25.	
103		S. pl. V, n° XXXIX, 4, 10.	
104		S. pl. I, n° II, 2, 8...	
105		S. *ibid.* 3, 8.....	
106		S. *ibid.* 8, 6.....	
107		S. pl. I, n° I, 15, 25.	

	Signes de l'écriture de Van.		Signes ninivites.
108		S. pl. II, n° V, 6, 3..	
109		S. *ibid.* 51, 6.....	
110		S. pl. II, n° VI, 12, 5.	
111		S. pl. III, n° XII, 4, 1.	
112		S. pl. VI, n° XLII, 20, 1.	
113		S. pl. IV, n° XVII, 57, 4.	
114		S. pl. II, n° VI, 49, 12.	
115		S. pl. I, n° II, 7, 13.	
116		S. *ibid.* 7, 23.....	
117		S. pl. VI, n° XXXIII, 16, 2.	
118		S. pl. I, n° I, 1, 6...	
119		S. pl. I, n° II, 7, 18.	
120		S. pl. IV, n° XVII, 50, 17.	
121		S. pl. V, n° XVII, 65, 6.	
122		S. pl. IV, n° XVII, 22, 2.	
123		S. *ibid.* 3, 11.....	
124		S. *ibid.* 37, 13.....	
125		S. *ibid.* 38, 13.....	
126		S. *ibid.* 13, 27.....	
127		S. *ibid.* 21, 11.....	
128		S. *ibid.* 7, 4.....	
129		S. *ibid.* 38, 12.....	
130		S. *ibid.* 39, 9.....	

Tels sont les signes de l'écriture de Van, qui ont, dans les inscriptions de Khorsabad, des signes correspondants tellement semblables qu'on ne peut se refuser à en admettre l'identité; ils sont au nombre de cent trente. Voici maintenant les caractères dont je n'ai pu retrouver avec certitude les analogues dans l'écriture ninivite.

	Signes des inscriptions de Van.		Signes de l'écriture ninivite.
131		.....	?
132		S. pl. I, n° II, 1, 2..	?
133		S. *ibid.* 3, 4.....	?
134		S. *ibid.* 4, 12.....	?

	Signes des inscriptions de Van.		Signes de l'écriture ninivite.
135		S. pl. I, n° II, 6, 2...	?
136		S. *ibid.* 13, 2.....	?
137		S. *ibid.* 13, 6.....	?
138		S. *ibid.* 14, 12.....	?

	Signes des inscriptions de Van.		Signes de l'écriture ninivite.
139		S. pl. I, n° II, 15, 5.	?
140		S. pl. I, n° III, 28, 5.	?
141		S. pl. IV, n° XVII, 4, 19.	?
142		S. pl. I, n° IV, 43, 12.	?
143		S. pl. IV, n° XVII, 9, 23.	?
144		S. pl. II, n° V, 7, 8..	?
145		S. pl. IV, n° XVII, 2, 6.	?
146		S. pl. III, n° XII, 10, 28.	?
147		S. pl. IV, n° XVII, 9, 3.	?
148		S. *ibid.* 2, 18.....	?

Les caractères qui n'ont pas d'équivalents certains dans l'écriture de Khorsabad sont au nombre de dix-huit; parmi ces signes il y en a quelques-uns qui sont probablement des erreurs, ou des variétés d'autres groupes que le manque de moyens de comparaison ne permet pas de reconnaître. En les admettant tous comme réels, il y a dans l'écriture de Van cent trente caractères que l'on retrouve dans les inscriptions de Khorsabad, et seulement dix-huit qui ne s'y retrouvent pas. La différence diminue encore, si, comme on doit évidemment le faire, on comprend dans une seule classe les inscriptions de Nimroud et celles de Khorsabad; car dans les textes découverts par M. Layard, on voit quelques-unes des formes usitées à Van. Je citerai pour exemple le signe de Nimroud , qui n'est certainement qu'une variété des deux formes et employées à Van.

Je crois que la comparaison que je viens de faire entre l'écriture de Van et celle de Ninive, montre que les deux systèmes sont essentiellement les mêmes, et que la grande majorité des signes employés dans l'un, le sont également dans l'autre. Les différences tiennent aux causes que j'ai déjà fait remarquer en parlant de l'écriture de la troisième colonne des inscriptions trilingues. L'élément est à Van fait à peu près comme à Khorsabad, mais en général les clous ne se traversent pas les uns les autres; et quand cela doit avoir lieu, la tige est interrompue, et une nouvelle tête de clou la continue après le croisement de l'autre. C'est ainsi que les signes ninivites , , , etc. se trouvent à Van faits ainsi : , , , etc.; ce n'est évidemment là qu'une différence peu importante. Le nombre des caractères est beaucoup moins considérable, parce que dans ces inscriptions arméniennes on n'a pas employé les nombreux équivalents usités à Khorsabad, et les mêmes signes sont toujours, en général, formés de la même manière. C'est là ce qui fait que quelques groupes ninivites n'apparaissent jamais à Van : on n'y voit pas, par exemple, les signes , , , , , , , , etc.; mais on y trouve constamment les formes ninivites équivalentes, , , , , , , , , , , etc. Il n'y a donc pas là une différence radicale entre les deux systèmes; dans l'un seulement l'on a de préférence employé certaines formes qui sont dans l'autre souvent remplacées par des formes équivalentes.

Il est même probable que des moyens de comparaison plus nombreux feraient disparaître cette différence. Il est remarquable en effet qu'à Van quelques inscriptions pré-

sentent des signes qui ne se voient jamais dans les autres, où ils sont toujours remplacés par l'un des équivalents usités à Khorsabad, ces nouveaux signes se retrouvant du reste dans l'écriture ninivite. Je citerai pour exemple les inscriptions de Schulz, n° I (pl. I), et n° XVII (pl. IV), dans lesquelles on voit des formes ninivites qui ne sont pas employées dans les autres; telles sont , , , , , , etc. Ce fait est bien propre à prouver qu'à moins d'avoir à sa disposition un grand nombre de textes, on ne peut affirmer que des groupes que l'on n'a pas rencontrés n'ont réellement pas été usités dans telle ou telle classe d'inscriptions appartenantes au troisième système.

Il me reste à comparer l'écriture de Ninive à celle de Babylone, et ici, je l'avoue, il me sera plus difficile de faire passer ma conviction dans l'esprit du lecteur. L'écriture babylonienne paraît en effet, au premier coup d'œil, différer considérablement de celle des inscriptions de Khorsabad, et il faut un peu d'habitude pour reconnaître l'identité des signes employés dans l'une et dans l'autre; les moyens de comparaison ne sont pas d'ailleurs fort nombreux, et nous ne pouvons savoir par conséquent si beaucoup de formes babyloniennes ne sont pas de simples variantes les unes des autres. Il est évident en effet que si cela avait lieu, le nombre des signes se trouverait réduit de beaucoup, et que la proportion de ceux qui sont évidemment communs aux deux écritures se trouverait augmentée d'autant.

Je dois faire observer d'abord que je prendrai pour type de l'écriture babylonienne la grande inscription conservée au Muséum de la Compagnie des Indes Orientales à Londres, et les empreintes de briques publiées en même temps que cette inscription ou celles que M. Rich a fait connaître; ce sont les textes les plus authentiques en effet. Quant aux cylindres et aux pierres gravées, j'en ferai abstraction, parce que la difficulté du travail a pu obliger le graveur à simplifier ou à modifier les signes de manière à les rendre tout à fait méconnaissables.

La première chose qui frappe quand on considère l'inscription de la Compagnie des Indes, ou celles des briques, c'est l'extrême complication des groupes, l'accumulation des éléments dans un même signe. Les groupes de l'écriture ninivite sont certainement plus simples, mais on aurait tort de considérer ce fait comme une différence importante; car on a pu voir par le catalogue des signes de cette dernière écriture, qu'il y avait une certaine liberté dans l'emploi des éléments, et qu'ils pouvaient quelquefois être en plus ou moins grand nombre, sans que pour cela le caractère changeât de valeur. Ainsi à Khorsabad le signe se présente souvent sous la forme de et même de ; on trouve ou à la place de , au lieu de , à la place de ; le nombre des éléments n'est donc pas toujours une preuve décisive de la différence des signes.

Les groupes babyloniens diffèrent en outre souvent de ceux de Khorsabad ou les uns des autres par l'adjonction de quelques traits qui probablement ne changent pas la valeur, et qui ne sont peut-être que des enjolivements. En comparant en effet les briques ou les divers passages de la grande inscription, on voit que certains signes peuvent être faits de

plusieurs manières, les traits ajoutés à quelques-uns manquant dans les autres. Ceci posé, je devrais comparer aux caractères de Khorsabad ceux qui se présentent dans l'inscription de Babylone, et qui sont au nombre de deux cent quatre-vingt-sept, y compris toutes les variétés; mais je ne pourrai pas faire cette comparaison signe par signe, car les groupes babyloniens ne peuvent être reproduits avec les caractères assyriens fondus par l'Imprimerie nationale; je suis obligé de mettre en regard du signe ninivite le numéro que porte le signe babylonien qui me paraît en être l'équivalent. En consultant la liste placée à la suite de l'inscription publiée par la Compagnie des Indes, on pourra juger de la justesse des rapprochements que je fais.

SIGNES NINIVITES

CORRESPONDANTS AUX NUMÉROS DES SIGNES BABYLONIENS.

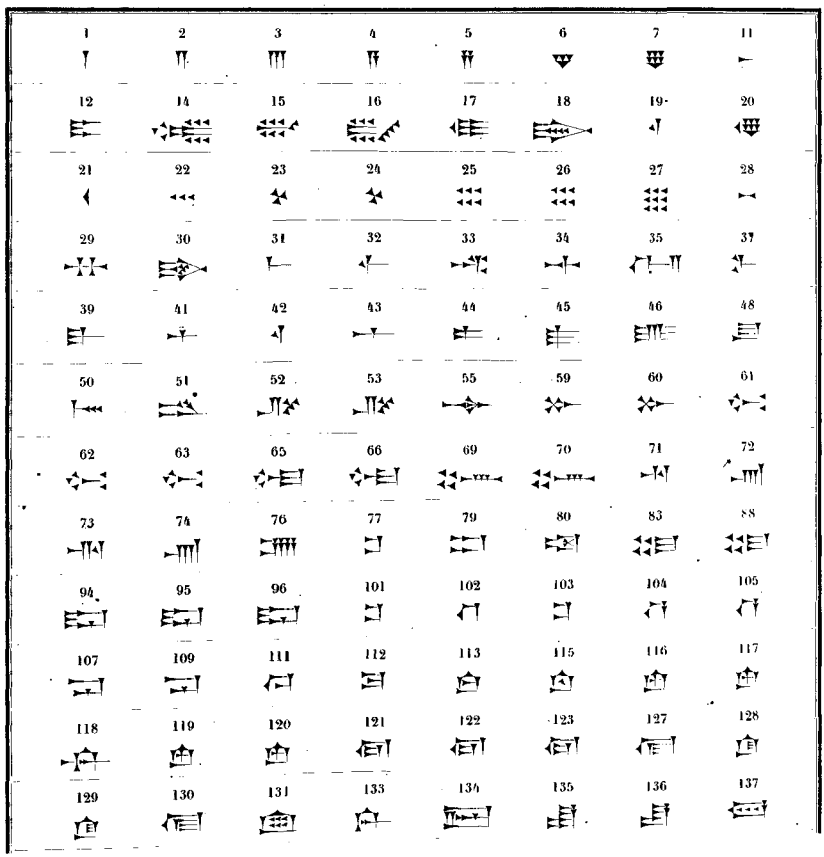

SUITE DES SIGNES NINIVITES

CORRESPONDANTS AUX NUMÉROS DES SIGNES BABYLONIENS.

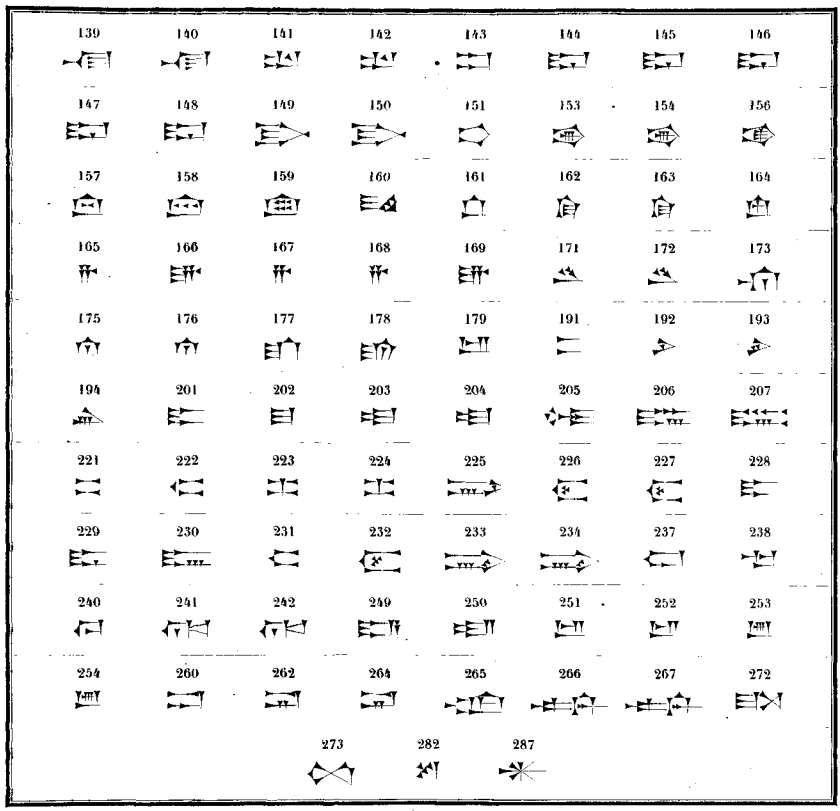

Les signes ci-dessus qui me paraissent être représentés dans la grande inscription de la Compagnie des Indes par des caractères dont l'identité est plus ou moins évidente, sont au nombre de cent soixante et dix-neuf : or les signes que fournit cette inscription sont au nombre de deux cent quatre-vingt-sept; il y en a donc cent huit, c'est-à-dire moins de la moitié qui n'ont pas d'équivalents dans l'écriture de Khorsabad. Sans doute c'est là une différence importante; mais comme je l'ai fait remarquer, beaucoup de groupes babyloniens sont tellement rapprochés par la forme, qu'il y a tout lieu de croire qu'ils ne sont que des variantes les uns des autres, et par conséquent le nombre total est probablement beaucoup moins considérable qu'il ne paraît. En outre, quelques groupes sem-

blent en réalité être composés; et si on en séparait les éléments, on y retrouverait des assemblages de signes usités à Khorsabad. Enfin des textes comparables plus nombreux en nous faisant connaître les passages d'une forme à l'autre, nous aideraient sans aucun doute à retrouver la filiation de plusieurs groupes, qui tels qu'ils sont faits dans l'inscription que j'ai prise pour type, paraissent complétement différents de tout ce que nous avons vu dans les inscriptions de Khorsabad.

Ce que je viens de dire est d'autant plus certain qu'un autre monument babylonien, qui n'a pas encore été, à ma connaissance, publié, offre déjà beaucoup de formes plus rapprochées de celles de l'écriture ninivite; je veux parler d'une pierre qui a été trouvée dans l'enceinte même de Ninive, près du monticule sur lequel est la mosquée de Nabi-Iounes, et qui a été envoyée en Angleterre. Dans son Mémoire sur l'écriture cunéiforme, M. Rawlinson a parlé de cette relique, et a dit, avec juste raison, qu'elle ne prouvait rien en faveur de l'emploi à Ninive de la variété babylonienne de ce genre d'écriture. Cette pierre, en effet, n'a jamais fait partie d'un édifice; ce n'est qu'un gros cylindre en quelque sorte, ou plutôt un prisme irrégulier de basalte, gravé sur toutes ses faces, et dont le faible volume a pu permettre qu'il fût apporté de Babylone. Quoi qu'il en soit, les inscriptions gravées sur ce cylindre sont écrites en caractères qui tiennent le milieu entre les inscriptions de Babylone et celles de Khorsabad, et il est très-intéressant d'étudier le mélange des formes et les modifications qu'elles subissent, de manière à devenir tantôt plus compliquées, tantôt plus simples. On y voit un très-grand nombre de groupes ninivites qui ne paraissent pas dans l'inscription de la Compagnie des Indes, et cependant il est impossible de douter que l'écriture n'appartienne à la variété babylonienne. Le signe y est presque constamment remplacé par la forme qui, on l'a vu, en est une variante; il en est de même du signe qui paraît toujours sous la forme , en sorte qu'un groupe très-remarquable à Khorsabad, , devient sur le cylindre en question . Le signe y manque tout à fait, mais on y trouve au contraire très-fréquemment les équivalents et . Le signe y manque également, et est remplacé par son équivalent , en sorte que le groupe devient ou (on sait qu'à Khorsabad est une autre variante de). D'un autre côté les assemblages de coins prennent des formes étranges; devient ; paraît quelquefois sous la forme de . Je ne puis malheureusement pas faire connaître tous les rapprochements que l'étude des inscriptions de ce cylindre permet de faire entre l'écriture de Babylone et celle de Ninive; il faudrait fondre un très-grand nombre de types nouveaux pour reproduire toutes les formes irrégulières, et c'est ce qu'aujourd'hui il me serait impossible d'obtenir. Je ne puis donc comparer signe par signe l'écriture de cette inscription à celle de Ninive, et je le regrette d'autant plus que cette comparaison prouverait d'une façon péremptoire qu'il n'est pas possible d'établir une démarcation tranchée entre les écritures babylonienne et ninivite; qu'à moins d'avoir des textes plus nombreux appartenants à la première, on ne peut pas assurer que l'on n'y a pas employé des signes appartenants à la seconde; enfin que les signes dans ce système d'écri-

ture cunéiforme étaient susceptibles de modifications telles qu'ils deviennent méconnaissables si l'on n'a pas tous les passages d'une forme à l'autre.

Je ferai la même observation sur quelques fragments d'inscriptions qui m'ont été transmis par M. Rawlinson; l'un provient de l'obélisque de Suse, l'autre de Tel-Pharaoun à Élymaïs; le troisième a été déterré à Cutha. Je n'ai que quelques lignes de chacune de ces inscriptions, et on concevra que je ne puisse établir un jugement sur de pareilles bases, mais ce peu de lignes suffit cependant pour former ma conviction personnelle. L'inscription de Suse et celle de Cutha me paraissent être en caractères ninivites ordinaires, sauf quelques légères modifications. L'écriture de l'inscription recueillie à Tel-Pharaoun est encore ninivite, mais il s'y trouve quelques signes que je ne puis reconnaître, faute de moyens de comparaison qui me permettent de suivre les passages d'une forme à l'autre.

En résumé, plus j'ai étudié les diverses classes d'inscriptions cunéiformes appartenantes au troisième système, et plus j'ai été convaincu de l'impossibilité de trouver entre elles une démarcation tranchée. Sans doute, si l'on se contente de comparer des inscriptions appartenantes à des variétés très-éloignées les unes des autres, on sera frappé uniquement des différences, et l'on se prononcera pour une séparation absolue; mais d'autres inscriptions comme celles du cylindre trouvé à Ninive, viendront ensuite s'intercaler entre ces deux classes en apparence si tranchées, et affaibliront tellement les différences, montreront si clairement les passages d'une forme très-compliquée à une forme plus simple, qu'on ne saura plus à quelle classe les rapporter. Il n'en est pas de même si l'on compare entre eux les trois systèmes dans lesquels sont écrites les trois colonnes des inscriptions trilingues; là les différences sont profondes, radicales; les éléments des groupes sont dans chacun disposés d'une manière distincte; et si même quelques formes employées dans l'un se retrouvent dans l'autre, elles ne représentent pas toujours le même son : c'est ainsi que le signe 𒁍 qui dans le système persépolitain est une *r*, est certainement une *m* dans le troisième système.

Je crois donc que les trois écritures des inscriptions trilingues constituent trois systèmes d'écriture cunéiforme, les seuls réellement distincts. Le système assyrien, ou celui de la troisième colonne, a subi de nombreuses modifications pendant le long espace de temps où il a dû être en usage, sans cesser, pour cela, de rester essentiellement le même; c'est ainsi que notre écriture actuelle a changé depuis le moyen âge, par exemple, sans qu'on soit en droit de dire que nous nous soyons servis successivement de plusieurs alphabets différents. Quiconque aurait sous les yeux toutes les modifications que nos lettres ont subies depuis les temps anciens, pourrait lire les plus anciens manuscrits; de même quiconque connaîtrait bien une des formes de l'écriture assyrienne et aurait des moyens de comparaison suffisants pour étudier les modifications que subissent les caractères, n'éprouverait aucune difficulté à déchiffrer les inscriptions appartenantes aux classes les plus éloignées en apparence de celle qui lui servirait de base.

Il n'y a donc, selon moi, qu'une seule espèce d'écriture cunéiforme assyrienne, qui,

avec des modifications plus ou moins grandes, a été en usage pendant toute la durée de l'empire assyrien, et dans tous les pays soumis à cet empire; aussi trouve-t-on des traces de l'emploi de cette écriture non-seulement à Babylone et à Ninive, mais à Suse, à Van, à Beirout, dans l'île de Chypre, etc. Quant à la valeur à attribuer aux différences que l'on remarque entre les diverses classes d'inscriptions écrites dans le système assyrien, l'avenir seul pourra nous éclairer et nous apprendre quelles sont parmi ces différences celles qui sont dues aux temps, aux lieux, aux matériaux employés, ou même au caprice des graveurs. Pour le moment il me semble impossible de tirer de ces variétés des caractères bien tranchés relativement aux localités où les inscriptions ont été gravées. Sans doute les inscriptions provenantes de Babylone sont en général écrites en caractères beaucoup plus compliqués que les autres; mais nous possédons si peu de monuments de cette localité que nous ne pouvons savoir avec certitude si l'on n'y a pas employé également des variétés plus simples, comme cela a eu lieu à Suse, par exemple. D'un autre côté, l'écriture des inscriptions de Van est tout aussi rapprochée, sans aucun doute, de celle de Khorsabad que celle de Nimroud, qui n'est qu'à quelques heures cependant de l'endroit où j'ai fait mes découvertes; l'inscription de Nahr-el-Kelb, près de Beirout, est aussi dans le pur système assyrien, comme celles récemment découvertes en Chypre. Je ne crois donc pas que la différence des lieux ait beaucoup influé sur les nombreuses variations de ce système.

Il est très-probable au contraire que le temps a fortement influé sur les modifications de l'écriture assyrienne; et nous possédons même un fait qui le prouve directement. Khorsabad et Nimroud sont, comme je viens de le dire, très-rapprochés l'un de l'autre, et peut-être étaient à la fois compris dans l'immense enceinte de Ninive. Les inscriptions provenantes de ces deux endroits sont indubitablement assyriennes, et cependant elles diffèrent assez pour qu'au premier coup d'œil on puisse distinguer celles d'un endroit de celles de l'autre. On trouve déjà à Khorsabad des signes qui ne se voient pas à Nimroud, et *vice versâ;* cette différence ne peut venir que de la différence des époques auxquelles ces inscriptions doivent être attribuées. Or les découvertes de M. Layard ont précisément fourni les moyens d'établir les généalogies de quelques souverains, et il en résulte que les inscriptions de Nimroud sont plus anciennes que celles de Khorsabad. Lorsque tous les textes recueillis par M. Layard auront été publiés, on pourra, en les comparant entre eux, apprécier l'influence de l'âge relatif sur les modifications qu'ont subies les caractères, sur l'emploi de signes nouveaux, et sur le plus ou le moins de complication des groupes.

Actuellement il serait prématuré de se livrer à des discussions au sujet de ce point de paléographie. Sans doute on est, à *priori,* porté à regarder la plus grande complication de l'écriture comme une marque d'ancienneté relative, et à placer ainsi en tête de la série les textes tirés des monuments de Babylone; mais j'avoue que ce signe ne me paraît pas très-sûr. Il faut s'entendre en effet sur ce que l'on appelle complication de l'écriture cunéiforme : si l'on entend par là une plus grande accumulation d'éléments dans un même groupe, l'écriture des inscriptions babyloniennes est incontestablement plus compliquée

que celle de Ninive; mais si l'on considère le nombre plus ou moins grand de signes divers employés, celle-ci, autant que nous pouvons en juger avec les moyens de comparaison que nous possédons, est moins simple que l'autre; elle contient en effet plus de groupes différents que l'écriture babylonienne, quoique dans cette dernière chaque groupe soit en lui-même plus compliqué. Or l'accumulation des éléments dans un même signe peut avoir tenu à des causes tout autres que le degré d'ancienneté, à un goût particulier, au caprice des graveurs, comme nous en avons des exemples, même dans nos écritures modernes, et il ne serait pas sûr d'y chercher un caractère paléographique.

Pour moi, il me semble qu'avec des formes plus simples l'écriture des inscriptions de Ninive contient tout le système cunéiforme assyrien, et peut en être considérée comme le type qui s'est modifié suivant les lieux et les temps; rien n'empêche ensuite que l'on ne classe sous diverses dénominations les inscriptions écrites dans ce système, suivant qu'elles présentent des différences plus ou moins évidentes; mais il est certain que l'on sera souvent très-embarrassé pour ce classement, tant les nuances sont insensibles, et les passages d'une classe à l'autre multipliés. Il me serait impossible de dire par exemple si les inscriptions du prisme découvert à Ninive doivent être appelées babyloniennes ou ninivites; le mélange des formes appartenantes à ces deux variétés est si complet qu'on ne saurait dire quelles sont celles qui prédominent. C'est pour cette raison que je préfère ranger sous une seule dénomination, et appeler *assyriennes*, toutes les inscriptions écrites dans le troisième système d'écriture cunéiforme, regardant comme de simples variétés toutes les modifications que ce système a subies. L'avenir montrera si je me trompe, et si au contraire ces modifications ont une importance plus grande que je ne le crois.

Il serait sans doute intéressant de pouvoir découvrir l'origine de l'écriture assyrienne, mais c'est ce qu'il est impossible de faire; il est évident seulement qu'elle n'a jamais pu être figurative. Soit en effet que l'on regarde comme les plus anciens les monuments de Babylone, soit que l'on attribue la priorité aux textes découverts sur le territoire de Ninive, on n'aperçoit jamais dans les diverses combinaisons de clous qui forment les caractères l'intention de représenter un objet quelconque. On ne peut donc, sous ce rapport, comparer l'écriture assyrienne aux diverses écritures égyptiennes, dans lesquelles le passage est évident depuis l'état figuratif ou symbolique jusqu'à la tachygraphie hiératique, et, pour quelques signes au moins, jusqu'au système purement alphabétique.

Si nous ignorons l'origine du système cunéiforme assyrien, nous savons avec certitude à quelle époque il a cessé d'être en usage. Les derniers monuments où il ait été employé sont ceux des rois achéménides, qui s'en sont servis concurremment avec les deux autres systèmes, pour perpétuer le souvenir de leur règne et de leurs exploits, et l'on n'en trouve plus aucune trace après la conquête d'Alexandre. A cette époque l'écriture cunéiforme est tombée en désuétude, et la connaissance s'en est si complétement perdue qu'à peine en est-il fait mention, et encore d'une manière fort douteuse, dans les anciens auteurs. Nous n'avons donc aucun document qui puisse nous éclairer sur l'origine de cette écriture

et sur les moyens de la lire; aussi tous les résultats obtenus dans le déchiffrement des trois systèmes sont-ils dus uniquement à la sagacité et à l'érudition moderne.

En considérant l'extrême complication de l'écriture cunéiforme, on est conduit à croire qu'elle n'était employée que sur les monuments, et que les Assyriens devaient en avoir une autre plus simple dont ils se servaient pour les usages habituels. Cette conjecture est naturelle sans doute, et de plus elle est appuyée par la découverte, sur des briques, des gemmes, des vases, de quelques lignes ou de quelques mots écrits en caractères assez semblables aux caractères phéniciens. Je ne crois cependant pas que cela suffise pour rendre certaine la coexistence de deux écritures assyriennes, l'une monumentale ou lapidaire, et l'autre d'un genre tout différent et cursive. La complication des signes d'abord ne peut être considérée comme un obstacle à l'emploi habituel d'une écriture quelconque, puisque encore aujourd'hui nous avons dans l'écriture chinoise, tout aussi compliquée certainement que le système cunéiforme assyrien, une preuve de la facilité avec laquelle cet obstacle peut être surmonté. Les groupes cunéiformes, comme les caractères chinois, ont pu être dans l'usage journalier tracés d'une manière cursive et expéditive; c'est ainsi encore que les hiéroglyphes sont dans l'écriture hiératique réduits à une forme plus simple qui les rend souvent tout à fait méconnaissables. L'accumulation des traits dans les groupes n'est donc pas en elle-même une raison suffisante pour croire que les Assyriens aient eu à la fois deux écritures, l'une pour les monuments, l'autre pour l'usage privé.

La présence de quelques lignes ou de quelques mots en caractères autres que cunéiformes sur les briques ou sur les vases, n'est pas non plus un argument bien sûr; car elle peut être due à quelques causes accidentelles, telles que la nationalité diverse des fabricants ou des ouvriers, la destination de certains objets pour l'exportation, la qualité du possesseur de ces objets, etc. On conçoit très-bien que dans la capitale d'un empire aussi vaste que l'empire d'Assyrie, il y ait eu un grand nombre d'étrangers employés à la fabrication des objets nécessaires à la vie, et que pour une raison quelconque, comme par un pur caprice, ils aient laissé, sur ce qui sortait de leurs mains, quelques traces de leur nationalité. On conçoit également que les cylindres, qui évidemment étaient destinés à servir de cachets, aient pu, lorsqu'ils appartenaient à des propriétaires qui n'étaient pas assyriens, porter quelques mots dans une écriture autre que celle du pays; cela est si vrai qu'on possède deux vases, dont l'un est à Paris et l'autre à Venise, qui portent à la fois en hiéroglyphes et en écriture cunéiforme, les noms de souverains achéménides, quoique certainement l'écriture hiéroglyphique n'ait pas été en usage en Perse. Ce que je dis sur ces caractères étrangers est d'autant plus probable, que c'est surtout sur les objets provenants de Babylone qu'on les rencontre; or nous savons avec certitude, non-seulement que cette ville avait des relations continuelles avec les populations phéniciennes habitant les côtes de la Méditerranée, mais encore que les rois assyriens ont souvent transporté dans cette capitale les habitants des pays qu'ils avaient conquis. Sur les briques de Ninive je n'ai jamais trouvé de traces d'une autre écriture que celle des inscriptions gravées sur les monuments.

Je ne prétends pas dire cependant que les mêmes causes qui ont agi à Babylone, n'aient pas agi également dans cette ville; car je sais au contraire que M. Layard a trouvé à Nimroud un vase portant, à côté d'un texte cunéiforme, quelques lignes dans une autre écriture, très-probablement phénicienne.

Je renouvellerai enfin une remarque que j'ai déjà faite, c'est que sur quelques briques et sur les cylindres de terre cuite, les caractères cunéiformes ont été entièrement gravés sur la terre molle à l'aide d'un poinçon et d'une manière très-expéditive; ils sont déformés et entremêlés d'une telle manière, surtout sur les cylindres, qu'il est évident qu'ils ont été tracés par des mains très-exercées et habituées à employer cursivement l'écriture cunéiforme assyrienne, quelque compliquée qu'elle soit. Sans donc vouloir préjuger la question, je crois que les raisons qui ont été alléguées ne sont pas suffisantes pour autoriser à croire à la coexistence en Assyrie de deux écritures différentes, l'une cunéiforme, usitée pour les inscriptions monumentales, et l'autre plus simple, employée dans les usages habituels de la vie.

CHAPITRE IX.

OBSERVATIONS SUR LES SUBSTITUTIONS DE SIGNES DANS L'ÉCRITURE ASSYRIENNE.

Toutes les personnes qui se sont occupées de l'étude de l'écriture cunéiforme assyrienne, ont remarqué, en comparant des inscriptions dont le contenu était évidemment semblable, que certains groupes étaient souvent substitués à d'autres, soit dans les noms propres, soit même dans les mots les plus fréquents; les seules inscriptions trilingues et les empreintes des briques babyloniennes suffisaient pour rendre ce fait évident. Aussi, dès l'année 1840, M. Grotefend avait-il pu donner une table comparative de quelques-unes de ces variantes, dans un Mémoire intitulé *Neue beitrage zur erlaüterung der Babylonischen keilschrift*. L'étude des mêmes matériaux conduisit, en 1847, M. Isidore de Lowenstern à faire la même remarque, et il publia ses observations dans un travail intitulé *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*. Dans la même année M. E. Hincks lut à l'Académie royale d'Irlande un Mémoire, dans lequel on voit que l'auteur avait également reconnu l'existence d'équivalents ou d'homophones dans l'écriture assyrienne des inscriptions de Van.

De mon côté, en copiant les inscriptions de Khorsabad, j'avais eu de nombreuses occasions de m'assurer du fait, et, en 1845, sans connaître le travail antérieur de M. Grotefend, j'avais lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres une note, dans laquelle j'annonçais que j'avais recueilli une table d'équivalents, et que je la publierais dès que l'Imprimerie royale aurait fait fondre un corps de caractères assyriens. J'ai tenu cette promesse en faisant imprimer dans le Journal de la Société asiatique de Paris, un Mémoire sur les substitutions de signes que j'avais remarquées.

Dans le catalogue des signes ninivites que j'ai précédemment donné, j'ai rassemblé sous

chaque caractère, non-seulement la variante de forme que ce caractère peut présenter, mais encore les groupes entièrement différents qui le remplacent quelquefois. Je pourrais donc me dispenser de donner une table des substitutions; cependant, comme ce sujet est très-important, et qu'en consultant le catalogue des signes, le lecteur pourrait souvent ne pas remarquer les véritables exemples de substitution au milieu des formes nombreuses que peuvent présenter certains caractères, je crois utile de présenter à part une liste de ces exemples. Cela me donnera l'occasion de faire les observations que je croirai pouvoir offrir de l'intérêt, et, ce qui est plus essentiel, d'indiquer, par des renvois aux planches d'inscriptions, les endroits où se trouvent les exemples.

Avant tout il est nécessaire de définir ce que l'on doit entendre par des substitutions de signes : le nombre en serait très-grand si l'on comprenait sous cette dénomination les simples variations de forme que peut subir un caractère; mais comme le plus souvent ces variations n'empêchent pas de reconnaître l'identité des signes, on ne doit pas les regarder comme des équivalents ou comme des homophones. Je n'entends par ces mots que les signes entièrement différents par les formes, qui peuvent plus ou moins fréquemment être substitués les uns aux autres dans les mêmes mots, et qui par conséquent doivent avoir une valeur ou très-rapprochée ou même identique. Les exemples que je donnerai sont extraits d'inscriptions dont le contenu est exactement semblable, comme on peut s'en assurer par la plus simple inspection, et c'est en effet une condition nécessaire pour éviter les erreurs.

En passant en revue les caractères qui peuvent être remplacés par d'autres, je suivrai l'ordre d'après lequel ils ont été rangés dans le catalogue général; chacun d'eux, par conséquent, portera le numéro qu'il porte dans le catalogue. Les caractères équivalents seront rangés au-dessous, et seront accompagnés des renvois aux planches où se trouvent les exemples de substitution. Dans ces renvois le chiffre romain indique le numéro des planches, et le chiffre arabe celui des lignes dans lesquelles a lieu la substitution du signe.

LISTE DES ÉQUIVALENTS.

Comme on le sait, le signe précède les noms propres dans les inscriptions assyriennes, et en est, en quelque sorte, la marque distinctive. Dans les textes découverts à Khorsabâd je ne l'ai jamais vu remplacé par le groupe ; c'est sur la foi de M. Layard que j'ai noté cette substitution, dont il a, dit-il, vu de fréquents exemples dans les inscriptions de Nimroud. Ce fait expliquerait peut-être la présence de deux lettres semblables au commencement de l'inscription de Pasargades qui, comme on le sait, contient le nom de *Cyrus;* les signes seraient l'équivalent du groupe , forme bien connue du pronom de la première personne.

Dans mon Mémoire sur l'écriture assyrienne, j'ai déjà fait remarquer que le clou ver-

tical 𒁹 pouvait être employé autrement que comme marque des noms propres de personnes. Il se rencontre certainement soit dans les inscriptions de Khorsabad, soit dans celles de Van et de Persépolis, à des places où l'on ne peut supposer qu'il précède des noms; on le trouve à Khorsabad devant les signes 𒁹𒁹𒁹, qui sont évidemment des chiffres; on le voit encore dans les inscriptions trilingues, là où il ne peut être fait mention de personnages, comme aux lignes 21, 22, 23 et 24 de l'inscription de Nakchi-Roustâm. On en a enfin d'autres exemples dans les textes copiés par MM. Schulz, Rich et Westergaard. (Schulz, pl. II, n° XI, lig. 7; Rich, pl. XXII, lig. 6; Westergaard, pl. XVI, lig. 6.) Peut-être est-il permis de conclure de ces faits, que le clou vertical était destiné à appeler l'attention du lecteur sur les signes qui le suivaient, et qui peut-être, dans ce cas, n'étaient pas employés de la même manière que dans l'usage ordinaire. On verra plus tard, en effet, qu'il y a quelques raisons de supposer que, pour représenter les noms propres, l'écriture subissait une modification quelconque.

𒁹𒁹𒁹 XII, 30, — XVI, 44.
XII, 2e col. 8, — XVI, 2e col. 15.
Ibid. 12, — *ibid.* 19.
Ibid. 29, — *ibid.* 36.

Les deux signes 𒁹𒁹 représentent certainement une des formes du pronom de la troisième personne, forme souvent remplacée par 𒁹𒁹 ou par 𒁹𒁹; c'est sans doute par abréviation qu'un simple clou horizontal est souvent substitué à l'une ou l'autre de ces trois formes. Les exemples en sont nombreux à Khorsabad, et l'on en trouve également plusieurs dans les inscriptions trilingues; en voici quelques-uns :

Rich, pl. XVIII, lig. 9, 𒁹𒁹𒁹𒁹; Westergaard, pl. XIV, lig. 16, 𒁹𒁹𒁹; Rich, pl. XX, lig. 15, 𒁹𒁹𒁹𒁹; Schulz, pl. XI, lig. 17, 𒁹𒁹𒁹.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que, dans les inscriptions trilingues, la forme 𒁹 remplace la forme 𒁹 des inscriptions de Khorsabad; les groupes 𒁹𒁹 et 𒁹𒁹 sont donc identiques, et de part et d'autre ont pour équivalent le clou horizontal.

3.
𒁹 = 𒁹 XLII, 64, — XLIX, 49.
𒁹 XVIII, 2e col. 22, — XIX, 2e col. 28.
VIII, 2e col. 31, — X, 28.
XXXVII, 49, — XLII, 67.
𒁹 XXXIX, 83, — XLVII, 91.

Les autres substitutions que j'ai marquées dans le catalogue général, peuvent être attribuées à des erreurs, les équivalents étant presque semblables au signe 𒁹 qu'ils remplacent; mais on ne peut en dire autant des trois que je viens de noter, car il n'y a aucune

ressemblance dans les formes. On verra d'ailleurs que le signe [cuneiform] se trouve quelquefois remplacé par [cuneiform]; or le premier de ces deux caractères se substitue à [cuneiform], et le second a pour équivalent [cuneiform], qui n'est peut-être qu'une variété de [cuneiform].

4.
[cuneiform] = [cuneiform] XXXVI, 10, 23, — XL, 13, 33.
XXIX, 37, — XXXIII, 34.
[cuneiform] XXXV, 8, — XL, 11.
XXXVIII, 56, — XLII, 75.

Dans les inscriptions trilingues il y a un exemple de la substitution du coin [cuneiform] à un autre caractère que ceux ci-dessus. En comparant les planches XIV et XVIII de Westergaard, on verra que le mot, qui représente le zend *wazarka*, y est écrit [cuneiform] dans la première, et [cuneiform] dans la seconde; le coin est donc substitué dans cet endroit à [cuneiform]. On ne doit pas s'en étonner; ce dernier signe, comme on le verra, s'échangeant lui-même avec [cuneiform], simple variété de [cuneiform], qui est un équivalent certain du coin isolé.

7.
[cuneiform] = [cuneiform] VIII, 16, — X, 20.
XII, 17, — XVII, 19.

10.
[cuneiform] = [cuneiform] V, 2, — IX, 3.
XVIII, 2, — XIX, 2.
XXXVI, 20, — XL, 29.
[cuneiform] XII, 15, — XVII, 19.
XXXVI, 11, — XL, 15.
[cuneiform] XXXIX, 37, — XXXIII, 34.

Les deux coins [cuneiform] remplacent très-fréquemment, à Khorsabad, le signe [cuneiform], qui, ainsi que je crois l'avoir démontré dans mon Mémoire sur l'écriture assyrienne, représente le mot *roi*. Ils sont évidemment employés avec le même sens dans les inscriptions de Van et de Nimroud; un exemple enfin montre que, dans l'écriture assyrienne des Achéménides, l'emploi en a été le même. On voit cet exemple sur le cylindre qui porte le nom de *Darius* dans les trois écritures cunéiformes. Je reviendrai sur ce fait quand je parlerai des équivalents du signe [cuneiform].

Le signe [cuneiform] se rencontrant dans le groupe de caractères qui ont servi, dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, à transcrire le nom de famille des rois de Perse, *Achéménide*, on en a conclu que ces deux coins représentaient la syllabe *ni*; la substitution de [cuneiform] et de [cuneiform] montre que cette valeur n'est pas certaine; on pourrait, à la rigueur, à cause de la similitude de formes, douter de la substitution de [cuneiform] à [cuneiform], mais celle de [cuneiform] est indubitable. Outre les deux exemples que j'ai tirés des seules inscriptions de Khorsabad, je puis en citer un

fort remarquable : le bas-relief 10 de la salle XV (pl. 146) nous montre une espèce de camp retranché circulaire, coupé en deux par une bande sur laquelle est une courte inscription, malheureusement très-fruste, mais dont les premiers caractères sont 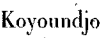 ....; les derniers représentaient certainement le nom du roi qui a bâti le monument de Khorsabad. Or, dans le monticule de Koyoundjouk, M. Layard a trouvé un bas-relief sur lequel on voyait un camp retranché semblable à celui de la planche 146, et traversé également par une inscription dont la première partie est semblable au commencement de la mienne, et dont la fin diffère parce qu'elle contient le nom du souverain, fondateur des édifices de Koyoundjouk. Voici cette courte inscription :

En la comparant à celle de Khorsabad, on voit que dans la première partie les deux coins remplacent le signe .

12.

= XII, 41, — XVI, 62.
Ibid. 42, 2e col. — XVI, 51, 2e col.
Ibid. 19, — XVII, 21.
XII, 11, — XVII, 12.
 XII, 34, 35, — XVI, 51, 52.

Le signe paraît souvent sous la forme de qui n'en est évidemment qu'une variété; c'est un caractère très-souvent final ainsi que les équivalents qui le remplacent.

16.

 = XXXI, 79, — XXXV, 75.
Ibid. 86, — *ibid.* 80.
Ibid. 90, — *ibid.* 83.
Ibid. 100, — *ibid.* 92.
Ibid. 102, — *ibid.* 93.
 XXX, 62, — XXXIV, 59.
Ibid. 71, — *ibid.* 68.
 XXXIX, 84, — XL, 103.
 XXXVIII, 55, — XLII, 74.
Ibid. 57, — *ibid.* 76.
Ibid. 65, — *ibid.* 83.
 XXXIX, 94, — XL, 113.
XLIII, 113, — LXI, 102.
 XII, 38, — XVI, 58.

La substitution du signe aux trois caractères , et est un fait très-diffi-

cile à expliquer; le premier, en effet, se rencontre dans le nom de *Xerxès* dans les inscriptions de Persépolis, à la place où l'on s'attend à trouver la chuintante; le second est presque semblable au signe auquel on donne la valeur de *n* dans la transcription assyrienne du nom de famille *Achéménide*; le troisième enfin est exactement la dernière lettre du nom d'*Hystaspe* dans cette même transcription. Le signe pourrait donc avoir trois valeurs tout à fait inconciliables, c'est-à-dire être substitué à un *ch*, une *n* et un *p*. Nous le voyons même paraître comme équivalent de qui semble tenir la place de la voyelle *i* dans le nom de *Darius*. On peut sans doute attribuer l'échange de avec et avec à une confusion provenant de la ressemblance des formes; mais cette explication n'est pas admissible pour la substitution des signes , et qui diffèrent autant entre eux qu'ils diffèrent du type . Il y a là, selon moi, une forte raison de douter des lectures proposées pour les noms propres des inscriptions trilingues.

17.

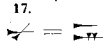 = XVIII, 18, — XIX, 22.

XII, 16, — XVII, 21.

XII, 12, — XVI, 19.

XXXIX, 78, — XLIII, 91.

Ce n'est pas seulement dans les inscriptions de Khorsabad que l'on rencontre des exemples de la substitution de et de au signe ; il y en a dans les inscriptions trilingues et dans les inscriptions assyriennes du lac de Van. Dans les premières, le verbe *creavit* est écrit tantôt , tantôt ; or des exemples pris à Khorsabad même prouvent que ce dernier signe n'est qu'une variété du signe ordinaire . On voit également dans l'inscription XLII de Schulz, à la ligne 2, un nom propre :

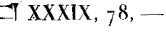

Ce même nom revient à la ligne 13, mais là le signe final est remplacé par .

18.

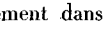 = XII, 12, — XVI, 18.

Ibid. 13, — XIX, 17.

XII, 36, — XVI, 56.

XXXVI, 12, — XL, 17.

19.

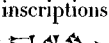 Voyez n° 12.

22.

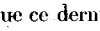 = (Revers des plaques).

XXXVIII, 61, — XLVI, 69.

 XXXVII, 41, — XLV, 48.

XXI, 11, — XV, 12.

25.
= XII, 15, — XVI, 21.
Ibid. 19, — *ibid.* 29.
Ibid. 39, — *ibid.* 56.

La forme n'est évidemment qu'une simple variété du signe , et elle est très-commune dans certaines inscriptions. La substitution en a lieu non-seulement quand le signe est isolé, mais encore lorsqu'il entre dans la composition de quelques groupes; c'est ainsi qu'on trouve au lieu de et au lieu de .

26.
= Voyez n° 25.
XXXVIII, 61, — XLVI, 69.
XII, 2e col. 55, — XVI, 2e col. 56.
XII, 2e col. 19, — XVII, 2e col. 20.
XXI, 14, — XV, 15.
XVIII, 31, — XIX, 36.

La substitution de ou de au signe est commune, et se rencontre surtout dans le groupe que je crois être le pronom de la troisième personne.

Tout le monde s'accorde à donner au signe la valeur de *a*, ou plutôt celle de l'*aleph* hébreu. Ce caractère est d'ailleurs très-souvent supprimé, soit dans les inscriptions de Khorsabad, soit dans celles de Persépolis, ce qui tend à rendre plus probable la détermination dont je viens de parler. Il paraît aussi avoir été quelquefois employé comme chiffre, car je l'ai vu trois fois répété au commencement même d'une inscription; or il n'est pas possible qu'un mot ait commencé par trois lettres semblables. Enfin, le signe semble avoir été usité comme abréviation, puisque dans les inscriptions trilingues il représente seul le mot *fils*.

28.
= XXXVIII, 53, — XLII, 72.

32.
XXXVI, 20, — XL, 29.
XII, 16, — XVII, 20.
Ibid. 17, — *ibid.* 22.
Ibid. 23, — *ibid.* 29.
Ibid. 25, — *ibid.* 32.
XXXIX, 95, — XLIII, 114.

Les trois coins obliques sont certainement un signe abréviatif qui précède les noms de peuple ou de pays; ils représentent à Ninive le caractère , qui répété deux fois dans

les inscriptions trilingues, veut dire *provinces* ou *régions*, et qui en particulier dans l'inscription de Nakchi-Roustam précède tous les noms de pays. Comme on le voit, les trois coins 𐎠 s'échangent très-fréquemment avec le signe 𐎡 qui semble être le déterminatif des noms de villes. Du moins on le trouve en tête de toutes les courtes inscriptions gravées sur les murs des villes, dont on voit la représentation dans les bas-reliefs de Khorsabad. Cet échange fréquent m'avait d'abord porté à croire que ces deux caractères avaient la même valeur, ou plutôt étaient l'abréviation du même mot. Il est possible cependant que le premier 𐎠 signifie plus particulièrement *peuple, nation*, et le second 𐎡 *ville*.

34.

𐎢 = 𐎣 XXXVIII, 70, — XLIII, 88.
XLII, 68, — L, 54.

Je ne note l'échange de ces deux caractères que pour faire remarquer que le second 𐎣 est presque exactement semblable à l'un de ceux qui composent le groupe représentant le mot *terre* dans les inscriptions trilingues.

36.

𐎤 = 𐎥 XII, 2ᵉ col. 8, — XVI, 2ᵉ col. 15.
Ibid. 10, — *ibid.* 17.
𐎦 XII, 32, — XVI, 47.
VIII, 33, — X, 29.
Ibid. 36, — *ibid.* 30.
𐎧 XII, 32, — XVII, 43.
𐎨 XXXIX, 92, — XLVII, 98.
Ibid. 97, — XLIII, 111.
𐎩 XXXVI, 7, — XL, 8.
𐎪 XXXIX, 92, — XLVII, 99.
Ibid. 93, — *ibid.* 99.

L'échange de tous ces caractères les uns avec les autres est extrêmement fréquent, quoiqu'il soit impossible, pour quelques-uns d'entre eux, de l'expliquer par une similitude de valeur. Le premier équivalent 𐎥 n'est sans doute qu'une variété de forme. Le dernier 𐎪 est peut-être une faute; mais il faut remarquer cependant que cet équivalent 𐎪 s'échange lui-même avec 𐎨 autre équivalent de 𐎤, ce qui confirme la réalité de la substitution de 𐎪 à 𐎤.

Les autres équivalents du type 𐎤 sont si communs, et en sont si différents, que l'on ne peut douter que la substitution n'en soit due à une similitude de valeur.

37.

𐎤 — Voyez nº 67.

40.

XII, 34, — XVI, 43.

Ibid. 34, — XVII, 41.

Quoique je n'aie que ces deux exemples directs de la substitution de à , il n'en est pas moins certain que ces deux caractères peuvent se remplacer mutuellement. Des exemples tirés des inscriptions trilingues montrent en effet que peut être substitué à équivalent certain de .

43.

XII, 46, — XVI, 68.

XXXIX, 92, — XLVII, 99.

Ibid. 93, — *ibid.* 99.

 XII, 2e col. 11, — XVI, 2e col. 18.

 XII, 17, — XVI, 2e col. 18.

51.

Voyez n° 22.

66.

 XXXIX, 83, — XLVII, 91.

XXXIX, 82, — XLIII, 101.

XXXI, 95, — XXXV, 88.

Dans toutes les variétés de l'écriture cunéiforme assyrienne le signe plus ou moins modifié est une des marques du pluriel. Il est quelquefois supprimé, mais très-rarement remplacé par d'autres caractères; les exemples de substitution que je donne sont cependant certains.

67.

XVIII, 13, — XIX, 17.

 XII, 12, — XVI, 17.

Ibid. 46, — *ibid.* 69.

Le premier équivalent n'est qu'une variété de forme, le second se présente très-fréquemment.

72.

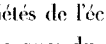 XII, 2e col. 8, — XVII, 2e col. 9.

XII, 41, — XVI, 62.

XVIII, 8, — XIX, 10.

VIII, 24, — X, 10.

Le premier équivalent est très-commun, et remplace complétement dans certaines ins-

criptions le type ; il est d'autant plus remarquable que dans quelques localités, comme à Van, il a été seul employé, l'autre forme ne s'y présentant jamais. Cet exemple démontre que l'absence de quelques caractères dans certaines inscriptions ne prouve pas une différence réelle d'écriture. On peut avoir employé de préférence un seul équivalent, tandis qu'ailleurs on les aura tous employés indifféremment.

78.

= XVIII, 18, — XIX, 22.
XII, 16, — XVII, 21.
XII, 2e col. 38, — XVII, 2e col. 46.
Ibid. 43, — *ibid.* 54.
XXXVIII, 55, — XLII, 74.
Ibid. 57, — *ibid.* 76.
Ibid. 65, — *ibid.* 83.
XLII, 74, — L, 61.

J'ai déjà parlé du signe au sujet du n° 16 , et du n° 17 ; il est probable qu'il a la valeur de *n*, et cependant on voit qu'il a pour équivalent le signe , première lettre du nom d'*Hystaspe* dans les inscriptions trilingues. Il faut observer, il est vrai, qu'il peut y avoir une erreur provenant de la juxtaposition de deux caractères distincts, et . Le signe entre dans la composition de quelques groupes qui peuvent être remplacés par un seul caractère. On voit ainsi au lieu de , en place de .

79.

= XXII, 2e col. 20, — XVI, 2e col. 26.
XXVIII, 2e col. 13, — XIX, 2e col. 19.
Ibid. 16, — *ibid.* 23.
VIII, 27, — X, 26.
XII, 28, — X, 37.
Ibid. 20, — *ibid.* 26.
XII, 15, — XVII, 19.
XXXVI, 11, — XL, 15.

Le premier équivalent, quoiqu'il se présente assez souvent, peut être douteux; car on a pu facilement oublier le dernier coin horizontal. Le second est extrêmement commun, et il est évident qu'on pouvait indifféremment le substituer au type . Quant au troisième, j'en ai parlé à propos des deux coins , n° 10.

83.

= XII, 2e col. 8, — XVII, 2e col. 9
XVIII, 20, — XIX, 23.

Le signe 𒀀 n'a, comme on le voit, qu'un seul équivalent réel, c'est-à-dire dont la forme soit tout à fait différente de celle du type; mais il se présente en outre très-fréquemment sous la forme de 𒀀 qui n'est évidemment qu'une variante.

C'est surtout comme élément entrant dans la composition de quelques groupes que le signe 𒀀 est commun; car, isolé, il est plus rare; ainsi les groupes 𒀀 et 𒀀 se rencontrent très-fréquemment.

On sait que le signe 𒀀 se trouve dans le nom d'*Ormuzd* tel qu'il est écrit dans la troisième colonne des inscriptions trilingues; il y occupe la place de la voyelle *ou*, et on est porté à croire en conséquence que cette valeur doit être attribuée à ce caractère dans l'écriture assyrienne. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par la ressemblance que l'on peut remarquer entre notre signe 𒀀 et la lettre *m* 𒀀 dans l'écriture cunéiforme persane. On connaît en effet l'affinité qu'il y a entre la consonne *m* et la voyelle *ou*, affinité qui est telle, que dans le système cunéiforme médique le nom de la Médie était *Wada* et non *Mada*.

86.

𒀀 = 𒀀 XII, 12, — XVI, 17.
Ibid. 46, — *ibid.* 69.
𒀀 XVIII, 17, — XIX, 21.
𒀀 XII, 44, — XVII, 54.

87.

𒀀 = 𒀀 XII, 2e col. 32, — XVI, 2e col. 40.
Ibid. 39, — *ibid.* 47.

Dans quelques inscriptions, le signe si commun 𒀀 est constamment remplacé par l'équivalent 𒀀. Cet échange a lieu non-seulement quand ces caractères sont isolés, mais encore quand ils entrent dans la composition de quelque groupe; ainsi 𒀀 remplace 𒀀, et 𒀀 se substitue à 𒀀. Il n'y a donc pas lieu de douter de l'équivalence des signes 𒀀 et 𒀀. Cette dernière forme est la seule qui paraisse dans les inscriptions babyloniennes.

88.

𒀀 = 𒀀 XXVI, 13, — XL, 19.
Ibid. 16, — *ibid.* 22.
𒀀 XII, 42, — XVI, 63.
Ibid. 55, — *ibid.* 70.
𒀀 XLIX, 46, — XLII, 61.
XXXIX, 75, — XLIII, 93.
𒀀 XXXVIII, 50, — XLVI, 58.

Le second équivalent 𒀀 prend souvent la forme de 𒀀.

90.
(Revers des plaques).
XII, 12, XVI, 19.
XLII, 74, — L, 61.

L'équivalent , qui est très-commun dans les inscriptions gravées derrière les plaques, conduit à la forme , que le signe affecte constamment dans les inscriptions babyloniennes. Cet équivalent est remarquable en ce qu'il montre que l'on pouvait ajouter trois clous horizontaux à certains caractères; nous en avons vu un autre exemple dans le signe , qui a pour équivalent très-fréquent le signe ; il est évident que dans ce dernier le grand clou horizontal et le clou vertical représentent le caractère . Cela est tellement vrai, qu'on trouve la forme substituée à ; il est évident que les deux parties du signe, et , sont indépendantes l'une de l'autre, et l'on conçoit que la dernière ait pu être supprimée.

Le signe peut encore être remplacé par le signe ; ce qui confirme l'équivalence de et de , puisque nous avons vu ce dernier signe faire partie d'un groupe , qui a également pour équivalent. La substitution de à a lieu principalement dans un groupe, qui très-probablement est le nom du roi qui a bâti le monument de Khorsabad; . Ce nom est souvent écrit , ou plutôt , étant, comme je l'ai dit, un équivalent très-fréquent de . On verra même, sur une des briques de Khorsabad, une inscription dans laquelle le nom du roi est écrit au lieu de . Je fais cette observation, parce qu'elle peut servir à déterminer la valeur du signe , celle de son équivalent étant probablement celle de *n*.

100.
XII, 44, — XVI, 66.

La variante ne mérite d'être remarquée que parce qu'elle sert de passage entre la forme du signe à Khorsabad, et celle qu'il affecte dans la colonne assyrienne des inscriptions trilingues. Dans ces inscriptions le caractère devient .

101.
Voyez n° 102.

102.
XII, 39, — XVI, 58.
Ibid. 42, — *ibid.* 63.
V, 4, — IX, 6.
V, 8, — IX, 2.
XVIII, 25, — XIX, 29.
Ibid. 2e col. 35, — *ibid.* 2e col. 39.

XXXVI, 25, — XLIV, 28.
Ibid. 26, — *ibid.* 29.
VIII, 5, — X, 3.
Ibid. 25, — *ibid.* 10.

Tous les équivalents de s'échangent avec le signe , qui est la forme du *d* dans les inscriptions trilingues.

103.
= Voyez n° 87.
Voyez n° 10.

110.
— Voyez n° 32.
XXXIX, 95, — XLIII, 114.

Comme je l'ai déjà dit, le signe , très-souvent fait ainsi , précède tous les noms de villes, et semble en être le déterminatif. J'ai fait remarquer cependant qu'il est très-souvent substitué aux trois coins obliques , qui paraissent indiquer plus particulièrement les noms de pays ou de peuples.

La substitution de , une des formes de la lettre *r*, au signe , doit être remarquée; cependant, comme elle est fort rare, on peut l'attribuer à une erreur.

115.
= VIII, 32, — X, 14.

Le signe étant très-rare, j'ai cru d'abord que c'était un chiffre; mais sur le cylindre qui porte le nom de *Darius*, il remplace le signe , qui doit avoir la valeur de la voyelle *i* ou *y*. Cela confirme l'unique exemple de substitution que je donne, car il est évident que le signe ninivite est le même que le caractère de la troisième colonne des inscriptions trilingues. D'ailleurs, en plaçant horizontalement les clous du signe , on obtient un caractère , très-commun à Khorsabad, et qui étant souvent substitué à , doit avoir nécessairement une valeur approchante, c'est-à-dire la valeur d'une voyelle.

116.
= XII, 8, — XVI, 11.
Ibid. 21, — *ibid.* 34.
Ibid. 24, — *ibid.* 35.
Ibid. 45, — *ibid.* 68.
XVIII, 24, — XIX, 27.

Le signe est certainement une des formes de la lettre *r*; du moins à Persépolis comme à Khorsabad il en remplace fréquemment les autres formes.

122.

 Voyez n° 88.

124.

 XII, 2e col. 13, — XVI, 2e col. 20.
Ibid. 56, — *ibid.* 71.

125.

 XII, 2e col. 47; — XVII, 2e col. 61.

128.

V, 15, — IX, 20.
VIII, 32, — X, 13.

130.

XII, 41, — XVI, 61.
Ibid. 52, — *ibid.* 62.
Ibid. 56, — *ibid.* 66.
XII, 55, — XVI, 2e col. 5.
 XII, 41, — XVI, 62.
 XII, 44, — XVII, 54.

Parmi les simples variétés de forme du signe , je n'en donne ici que deux qui méritent d'être remarquées, la première , parce qu'elle se trouve dans l'écriture assyrienne achéménide; la seconde , parce que jointe à d'autres exemples, elle prouve que dans certains cas le nombre des coins pouvait varier. La disposition de ces coins varie également, comme on peut le voir dans le catalogue général; on y verra les formes , , , , entrant toutes dans la composition des mêmes groupes.

134.

 XLIX, 46, — XLII, 61.
Ibid. 55, — *ibid.* 70.

Comme pour le numéro 130, , la disposition des coins peut varier.

136.

 XII, 26, — XVI, 38.
Ibid. 43, — *ibid.* 64.
Ibid. 48, — *ibid.* 65.
 XLII, 64, — XLIX, 49.

Je crois que le premier équivalent n'est que le doublement du type .

142.

XII, 4, — XVI, 5.
XII, 49, — XVI, 73.

143.

XII, 24, — XVI, 35.

XVIII, 1, — XIX, 1.

Ibid. 24, — *ibid.* 27.

XII, 21, — XVII, 27.

XVIII, 2e col. 37, — XIX, 2e col. 40.

XII, 2e col. 1, — XVI, 2e col. 7.

 XVIII, 2e col. 25, — XIX, 2e col. 31.

XXXVI, 10, — XL, 13.

Ibid. 23, — *ibid.* 33.

 XLIII, 111, — LI, 99.

 XXXVIII, 37, — XLV, 41.

Le premier équivalent n'est qu'une variété, très-commune au reste à Khorsabad. L'échange de avec prouve que pour quelques signes le nombre des clous pouvait être augmenté ou diminué; aussi dans l'écriture babylonienne ce même signe devient-il .

145.

XVIII, 8, — XIX, 10.

146.

VIII, 2e col. 34, — X, 13.

147.

XII, 26, — XVI, 37.

Ibid. 56, — *ibid.* 2e col. 6.

Ibid. 2e col. 22, — *ibid.* 26.

XVIII, 2e col. 22, — XIX, 2e col. 28.

VIII, 2e col. 31, — X, 28.

XXXVII, 49, — XLII, 67.

 XII, 36, — XVI, 56.

XXXVI, 12, — XL, 17.

XII, 55, — XVI, 2e col. 5.

On voit dans la substitution de à , une nouvelle preuve de l'augmentation arbitraire du nombre des clous.

154.

XXI, 14, — XV, 15.

XVIII, 2e col. 47, — XIX, 2e col. 49.

XXXVIII, 37, — XLI, 53.

VIII, 2e col. 26, — X, 2e col. 25.

VIII, 28, — X, 11.
 XXXIX, 82, — XLIII, 101.

Le cinquième équivalent est probablement une faute, et la variante régulière du type est . J'ai noté la double substitution de et de à , pour montrer que les deux premières formes sont en réalité équivalentes, comme le démontrent au reste beaucoup d'autres exemples.

157.
 = VIII, 31, — X, 12.
XII, 30, — XVI, 54.

La substitution du premier signe est probablement due à une erreur causée par la ressemblance des caractères. Le signe est très-commun en composition, mais plus rare, isolé. Il est quelquefois supprimé entre deux *r;* on trouve au lieu de .

165.
 = XII, 9, — XVI, 12.
XII, 33, — XVII, 45.
VIII, 2e col. 34, — X, 13.

Le dernier équivalent montre qu'un clou oblique pouvait être substitué à un clou horizontal; c'est ce que nous avons déjà vu par la substitution de à , et ce que nous verrons encore dans d'autres cas.

168.
= VIII, 31, — X, 28.
 VIII, 2e col. 5, — X, 16.
XII, 2e col. 8, — XVI, 2e col. 15.
XVIII, 37, — XIX, 42.
XXXVII, 42, — XLV, 48.
XII, 32, — XVI, 48.

Le premier équivalent est la forme sous laquelle le signe est quelquefois écrit dans les inscriptions trilingues. Les variantes et ne sont probablement pas des équivalents réels, mais des abréviations d'un verbe très-usité à Khorsabad ainsi qu'à Persépolis, le verbe — .

173.
 = XXXVII, 28, — XLV, 31.
 XII, 48, — XVI, 72.

181.
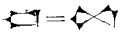 XXI, 10, — XV, 10.
XXXIX; 78, — XLIII, 91.

183.
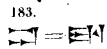 XVIII, 6, — XIX, 8.
XXXVII, 31, — XLV, 34.
XXXVI, 15, — XL, 21.
(Briques de Khorsabad).

185.
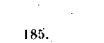 XX, 2e col. 11, — XVI, 2e col. 18.

187.
Voyez nº 183.

190.
XLI, 49, — XLIX, 36.
 XII, 2e col. 52, — XVI, 2e col. 66.
Ibid. 25, — XVII, 32.
Ibid. 38, — *ibid.* 50.

200.
 Voyez nº 88.
Voyez nº 134.

208.
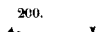 XX, 2e col. 7, — XVII, 2e col. 8.
XXXVII, 38, — XLI, 54.
Ibid. 31, — XLV, 34.

212.
V, 11, — IX, 15.

216.
Voyez nº 208.

225.
 XVIII, 2e col. 37, — XIX, 2e col. 40.
XII, 2e col. 1, XVI, 2e col. 7.
XII, 50, — XVI, 74.
Ibid. 2e col. 31, — *ibid.* 2e col. 38.
 (Revers des plaques).

Tous ces équivalents sont certains; le dernier est remarquable parce que, dans quelques inscriptions, et surtout dans celles qui sont gravées derrière les plaques, il remplace constamment le type . C'est une nouvelle preuve à ajouter à beaucoup d'autres de la réserve que l'on doit mettre à établir des variétés dans l'écriture cunéiforme assyrienne,

d'après l'absence ou la présence de certains caractères. Il peut arriver que des signes ne paraissent pas dans quelques classes d'inscriptions, parce que soit par suite d'un usage local, soit par une habitude du graveur, ils ont été constamment remplacés par un équivalent. Ailleurs, au contraire, cet équivalent ne paraît pas, et c'est le type qui est toujours employé. C'est ainsi que dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, le signe est beaucoup plus fréquent qu'à Khorsabad, parce que l'équivalent si commun à Khorsabad n'y est pas usité.

226.
 = XVIII, 10, — XIX, 19.

227.
 = XII, 2ᵉ col. 41, — XVI, 2ᵉ col. 50.
Ibid. 50, — *ibid.* 64.
VIII, 31, — X, 12.

237.
 = Voyez nº 599.

238.
 = XII, 16, — XVI, 23.

Il me semble très-probable que l'équivalent est le même que le signe , qui paraît à la place de la syllabe *as* ou *az* dans les noms d'*Âhuramazda* et d'*Hystaspes* des inscriptions trilingues.

241.
 = XII, 46, — XVI, 68.

Cet équivalent est remarquable en ce qu'il montre deux clous croisés remplaçant le clou médian de la dernière portion du type. Cela a lieu encore dans d'autres caractères.

245.
 = XXXVI, 8. — XL, 10.
Ibid. 9, — *ibid.* 12.
Ibid. 22, — *ibid.* 32.

Le signe est, comme on le sait, le *d* des noms de *Darius* et d'*Ormuzd* dans les inscriptions trilingues. Dans les inscriptions de Khorsabad il n'est pas aussi commun qu'à Persépolis, parce que, dans l'écriture purement ninivite, il est presque toujours remplacé par des équivalents tels que , , etc.; cependant il y a à Khorsabad même quelques textes où le signe paraît employé seul.

249.
= Voyez nº 143.

250.

Voyez n° 375.

253.

Voyez n° 190.

260.

XVIII, 29, — XIX, 33.

Ibid. 26, — XVII, 34.

Ibid. 43, — *ibid.* 57.

XVIII, 37, — XIX, 42.

XXXVII, 42, — XLV, 48.

 XII, 2e col. 38, — XVII, 2e col. 46.

Ibid. 43, — *ibid.* 54.

Le signe est la première lettre du nom d'*Hystaspes* dans les inscriptions de Darius à Persépolis; il est donc fort étrange de voir qu'il peut être remplacé par , caractère que beaucoup d'indices portent à regarder comme une *n*. J'ai déjà fait remarquer au reste, à propos de ce dernier signe, que cette substitution peut être due à une erreur; les deux signes et , quoique devant être séparés, peuvent avoir été indûment rapprochés et avoir produit ; ou bien dans des cas où l'on aurait dû réellement mettre ce dernier caractère, on aura pu oublier la seconde portion , et n'avoir laissé que la portion . Ces deux causes peuvent avoir produit des substitutions apparentes contre lesquelles on doit être en garde.

265.

XXXIX, 82, — XLVII, 89.

Ibid. 86, — *ibid.* 94.

XII, 2e col. 19, — XVI, 2e col. 25.

XII, 49, — XVI, 73.

Je crois que le signe est le même que le persépolitain , et cette identité est d'autant plus probable que ces deux signes entrent dans la composition des mêmes groupes; on trouve par exemple à Persépolis , au lieu du groupe ninivite .

266.

XII, 44, — XVI, 65.

Ibid. 45, — *ibid.* 67.

V, 1, — IX, 2.

XVIII, 16, — XIX, 20.

Ibid. 19, — *ibid.* 22.

Ibid. 35, — *ibid.* 4.

XII, 43, — XVI, 65.

XII, 37, — XVI, 56.
Ibid. 2, XVII, 2.

En comparant les n°s 100, 190, 265 et 266, on verra que l'analogie qu'il y a entre les types se retrouve dans les équivalents qui les remplacent le plus souvent; ainsi on a = , = , = , = . Ces équivalents se trouvent dans les inscriptions de quelques localités, quoique les types ne s'y trouvent pas; ainsi à Van on a les deux signes et ; à Persépolis, au lieu de ce dernier, il y en a un autre à peu près semblable, mais placé obliquement , et non point horizontalement.

Le signe et ses équivalents sont très-communs à la fin des mots, et constituent aussi souvent la terminaison des noms de pays ou de peuples. On le remarque à la fin du groupe de caractères qui, dans l'inscription de Nakchi-Roustâm, passe pour représenter le nom de l'*Assyrie* ou de *Ninive*, , groupe qui se retrouve à Khorsabad sous la forme de ; on a conclu de ce fait que le signe devait avoir la valeur de *n*. Je ne sais sur quoi repose cette détermination; mais il y a quelques indices qui portent à croire qu'elle est juste. Le groupe peut, comme on l'a vu, être substitué à , qui peut lui-même remplacer le signe , lequel paraît bien être une *n*. En outre j'ai souvent vu l'équivalent si commun , remplacé par , et j'ai regardé cet échange comme une faute. Si cependant l'équivalence de ces deux formes était réelle, ce serait une nouvelle preuve de celle de et de . Des exemples certains prouvent en effet que = : or ce dernier signe remplace souvent , c'est ce que l'on voit par exemple dans le nom de ville , que l'on trouve écrit .

269.
= Voyez n° 116.

276.
= XVIII, 13, XIX, 17.
VIII, 6, — X, 8.

L'équivalence de ces deux caractères prouve celle des deux formes et , qui isolées se substituent aussi très-souvent l'une à l'autre.

280.
= Voyez n° 18.

285.
= XII, 2e col. 19, — XVI, 25.

288.
= Voyez n° 102.

Cette forme est une de celles qui servent de passage entre le signe et le *d*, ,

tel qu'il est à Persépolis dans le nom de *Darius*, et à Khorsabad dans quelques inscriptions. Voici ces passages :

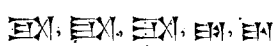

On peut voir par cet exemple combien un même signe peut varier, puisque toutes ces formes d'un seul caractère sont prises dans les inscriptions gravées sur les murs d'un seul monument.

291.
XII, 7, — XVI, 9.
Ibid. 13, — *ibid.* 19.
XVIII, 14, — XIX, 18.
Ibid. 23, — *ibid.* 27.

Le signe est, comme on le sait, la terminaison du nom de *Darius* dans les inscriptions trilingues; cela en rend la substitution à très-difficile à expliquer, car on trouve ce dernier signe remplacé par deux *r*, .

293.
 XII, 31, — XVI, 38.
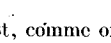 XXXVIII, 50, — XLVI, 58.

La substitution de confirme le fait que l'on a dû remarquer, celui de l'échange de avec . On a vu en effet que s'échange avec ; or est un équivalent certain de ; on a donc cette double équivalence :

308.
 Voyez n° 128.

310.
 Voyez n° 241.

313.
 Voyez n° 173.

315.
 Voyez n° 147.

319.
 XXXVII, 6, — XIX, 8.
XXXVII, 31, — XLV, 34.

 XLV, 23, — XLVIII, 19.
Ibid. 28, — *ibid.* 22.
 XVIII, 2e col. 2, — XIX, 2e col. 10.

325.
 = Voyez n° 102.

327.
 = Voyez n° 90.

329.
 = XII, 56, — XVI, 71.
Ibid. 2e col. 13, — *ibid.* 2e col. 20.

On a vu que le signe est très-souvent remplacé par ; on peut soupçonner d'après cela que puisque équivaut à , les deux clous horizontaux ajoutés au premier signe indiquent qu'il est doublé, comme semble l'être également le signe dans .

333.
 = Voyez n° 265.

335.
 = Voyez n° 266.

344.
 = XII, 48, — XVI, 71.
Ibid. 50, — *ibid.* 74.
XXXIX, 75, — XLIII, 94.
 XLII, 82, — L, 69.

Cette substitution est une de celles qui démontrent que la forme ninivite équivaut à la forme des inscriptions babyloniennes où l'on ne trouve pas la première.

350.
 = Voyez n° 102.

353.
 = Voyez n° 344.

357.
 = XII, 2e col. 19, — XVI, 25.
Ibid. — XVII, 21.

360.
 = XII, 27, — XVII, 35.
XXXVI, 20, — XL, 28.

366.
 = Voyez n° 245.

375.

XII, 32, — XVII, 44.

XVIII, 37, — XIX, 42.

XII, 48, — XVII, 62.

XII, 32, — XVI, 47.

VIII, 33, — X, 29.

Ibid. 36, — *ibid.* 30.

XII, 44, — XVI, 65.

XXXIX, 90, — XLIII, 109.

Le second équivalent nous fournit une nouvelle preuve de la possibilité de substituer deux clous croisés à un seul clou horizontal dans quelques caractères.

Le dernier montre que les quatre coins pouvaient être remplacés par quatre clous horizontaux; nous en verrons d'autres exemples. Il y a certaines classes d'inscriptions, comme celles de Van et de Nimroud, où cette substitution est très-commune.

Le signe est très-fréquent à la fin des mots, et il est évident qu'il constitue une terminaison grammaticale, probablement une des formes du pluriel.

377.

XVIII, 29, — XIX, 33.

Ibid. 26, — XVII, 34.

Ibid. 43, — *ibid.* 57.

XII, 27, — XVII, 35.

XXXVI, 20, — XL, 28.

XXXVIII, 37, — XLV, 41.

383.

Voyez n° 599.

386.

Autre exemple de la substitution de deux clous croisés à un clou horizontal.

392.

 XII, 29, — XVII, 39.

 XVIII, 2, — XIX, 3.

VIII, 32, — X, 14.

VIII, 26, — XVI, 25.

XII, 38, — XVI, 58.

XII, 34, — XVI, 51.

Ibid. 35, — *ibid.* 52.

396.

Voyez n° 392.

Nouvel exemple de la substitution de la forme à .

400. Voyez n° 249.

Le signe est rare à Khorsabad, mais il se présente cependant quelquefois à la place de ou de ; il est au contraire commun dans les inscriptions babyloniennes où il remplace les autres formes.

401. XII, 2e col. 17, — XVII, 2e col. 18.
XVII, 20, — XIX, 26.
Ibid. 31, — *ibid.* 36.

402. Voyez n° 375.

404. Voyez n° 329.

406. XII, 9, — XVI, 13.

L'équivalence de ces deux signes prouve que dans certains cas les clous verticaux pouvaient être transposés sans que la valeur changeât. Ce fait est démontré d'ailleurs par beaucoup d'autres faits semblables, tels que la substitution de 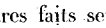 à , celle de à , etc.

414. Voyez n° 225.

418. VII, 21, — X, 8.

419. XXXIX, 85, — XLIII, 104.
Ibid. 93, — *ibid.* 112.
 XII, 2e col. 48, — XVII, 2e col. 63.
 XII, 12, — XVII, 15.

Les numéros 418 et 419 s'ajoutent aux autres exemples que l'on a déjà rencontrés pour prouver l'identité des formes et .

421. XXXVI, 8, — XL, 11.
XXXVIII, 56, — XLII, 75.

438. Voyez n° 419.

445. Voyez n° 136.

449. XII, 2e col. 41, — XVII, 2e col. 51.

XII, 2e col. 27, — XVII, 2e col. 30.

Ibid. 33, — XVI, 2e col. 44.

XVIII, 2e col. 23, — XIX, 2e col. 29.

 XII, 14, — XVI, 36.

 Ibid. 2e col. 45, — XIX, 2e col. 47.

Le deuxième équivalent montre que le signe est probablement un mot ou une abréviation; sans cela on ne comprendrait pas qu'il fût fréquemment remplacé par un groupe de trois caractères. Ce groupe varie un peu; voici les diverses modifications qu'il peut subir :

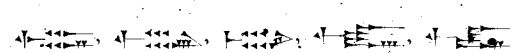

Ces variantes méritent d'être remarquées, parce qu'elles donnent tout à la fois des exemples de la substitution les uns aux autres des signes , et , de celle des clous horizontaux à des coins, et de l'échange des signes , , , .

458. Voyez n° 375.

462. XII, 7, — XVI, 9.

Ibid. 13, — *ibid.* 19.

XVIII, 14, — XIX, 18.

Ibid. 23, — *ibid.* 27.

J'ai déjà fait remarquer que le signe quoiqu'il ait pour équivalent certain le dernier caractère du nom de *Darius* , est quelquefois remplacé par deux *r* .

466. Voyez n° 599.

478. XII, 2e col. 17, — XVII, 2e col. 18.

Autre exemple qui montre que le nombre des clous pouvait être augmenté sans que le signe changeât de valeur.

480. Voyez n° 553.

487.

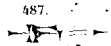 Voyez n° 173.

492.

 XII, 2e col. 48, — XVII, 2e col. 63.

503.

XXXVI, 8, — XL, 11,
XXXVIII, 56, — XLII, 75.

Le groupe est très-commun dans les inscriptions de toutes les localités, et partout il semble jouer le rôle soit d'une conjonction, soit d'une particule conjonctive. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit fréquemment remplacé par une abréviation , de même que nous avons vu le pronom remplacé également par un simple clou horizontal .

La première portion du groupe subit toutes les modifications que j'ai fait remarquer à propos de ce signe même; on trouve , , , . Cependant la forme est beaucoup plus commune, et semble être régulière.

509.

LXII, 82, — L, 69.

Nouvel exemple de l'échange de la forme avec . Cependant l'équivalent ne représente pas exactement le type; car il manque une tête au signe intérieur. Celui-ci est quelquefois complet, et on rencontre .

520.

 XL, 17, — XLVIII, 14.
Ibid. 24, — *ibid.* 17.
 XII, 48, — XVII, 66.
Ibid. 54, — XVI, 69.
 XL, 27, — XLVIII, 22.

Le type , qui semble être une terminaison grammaticale, varie beaucoup dans sa forme; mais j'ai fait abstraction des modifications qui n'empêchent pas de reconnaître l'identité du caractère. Le premier équivalent est remarquable, parce que la seconde portion en est semblable au *d* qui commence le nom de *Darius* dans les inscriptions trilingues.

J'ai rencontré une fois le signe à la place de , qui, on le sait, est le déterminatif des noms de villes; mais cette substitution ne me paraît pas sûre, parce que je ne l'ai vue que dans une inscription en mauvais état.

530.

XLI, 53, — XLIX, 40.

538.

Voyez n° 599.

545. = VIII, 32, — X, 13.
Ibid. 33, — *ibid.* 13.
XII, 48, — XVII, 62.
Ibid. 49, — *ibid.* 64.
XLIII, 118, — LI, 106.
XLI, 40, — XLVIII, 29.
XLI, 7, — XLVIII, 6.
XII, 36, — XVII, 47.

Le signe est un de ceux qui représentent certainement une abréviation, ou qui servent de déterminatifs. On a déjà dit qu'il indiquait les noms de peuples, et cette opinion me paraît très-probable; on trouve en effet dans les inscriptions de Khorsabad des séries de groupes toutes précédées de ce signe, dont l'apparition à des intervalles réguliers ne peut être expliquée qu'en regardant les groupes qui le suivent comme des noms. J'ai vu une seule fois le signe remplacé par , dont l'analogie avec l'équivalent est d'autant plus évidente qu'il prend à Persépolis la forme de .

549. = Voyez n° 520.

552. = Voyez n° 225.

567. = XXXVIII, 62, — XLII, 81
Ibid. 69, — *ibid.* 87.
 XII, 52, — XVI, 2e col. 1.
 XL, 25, — XLVIII, 21.
XLI, 45, — XLIX, 32.

On voit encore dans ces exemples d'équivalence reparaître la substitution de clous horizontaux à des coins.

J'ai vu une fois le groupe remplacé par équivalent de . Cette observation peut être utile, car il est presque certain que ce dernier groupe avait la valeur de *ar* ou *har*; ce qui concorde avec la valeur probable de l'équivalent qui représente certainement un mot dont la dernière lettre est une *r*.

573. = XII, 5, — XVII, 7.
XVIII, 33, — XIX, 38.

574. = Voyez n° 599.

575. 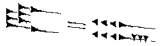 Voyez n° 567.

577. XII, 18, — XVI, 26.
XVII, 20, — XIX, 26.
Ibid. 31, — *ibid.* 36.

588. VIII, 4, — X, 2.

599. XII, 17, — XVI, 25.
Ibid. 29, — *ibid.* 42.
 XXXVI, 20, — XL, 29.
XXXVII, 30, — XLI, 43.
Ibid. 57, XLII, 76.
XXXVII, 30, XLV, 33.

Le signe est certainement un monogramme ou une abréviation qui représente le mot *roi;* je crois l'avoir démontré dans le Mémoire sur l'écriture assyrienne que j'ai publié dans le Journal de la Société asiatique de Paris. Le premier équivalent de ce signe, souvent fait ainsi à Khorsabad même, est presque semblable au monogramme qui, dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, remplace le mot *roi* du texte zend. Le second équivalent, , a évidemment le même sens dans l'inscription gravée sur le cylindre qui porte le nom de *Darius,* puisqu'il suit immédiatement ce nom. Enfin les trois caractères qui remplacent quelquefois à Khorsabad le signe , se retrouvent encore à Persépolis après le nom de *Darius* dans l'inscription qu'on lit autour des fenêtres d'un des édifices.

Comme on le voit, il y a à Khorsabad pour exprimer le mot *roi* trois signes différents, , et . Le premier est très-commun dans mes inscriptions, mais ne se rencontre pas dans celles de Van et de Persépolis; il se trouve au contraire à Nimroud, quoique M. Layard paraisse ne pas l'avoir reconnu; il y prend en effet la forme de , c'est-à-dire que les coins y sont remplacés par des clous horizontaux. Le second est seul usité dans les inscriptions de Van, et est le plus fréquemment employé dans celles de Nimroud. Le troisième se rencontre à Khorsabad, et sous une forme un peu modifiée à Persépolis.

600. XII, 16, — XVI, 23.

Au moyen de la table ci-dessus et des renvois chacun pourra vérifier les exemples de substitution que j'ai donnés; le nombre en serait beaucoup plus grand, si je ne m'étais

astreint à ne les prendre que dans des textes dont l'identité est indubitable, et il ne faut pas croire que je n'en aie pas rencontré beaucoup d'autres incontestables. En copiant les inscriptions de Khorsabad il m'était très-facile de reconnaître les mots lors même qu'ils paraissaient dans des textes entièrement différents; je pouvais ainsi comparer la manière dont ils étaient écrits dans un endroit avec les signes qui les représentaient dans d'autres, et apprendre ainsi parmi ces signes ceux qui pouvaient être substitués à d'autres. Mais on comprend que cette méthode, qui pouvait me satisfaire à cause de la grande habitude que j'avais acquise de l'écriture et des mots, ne paraisse pas également sûre à d'autres; aussi, je le répète, n'ai-je voulu dans ce catalogue renvoyer qu'à des exemples pris dans des inscriptions dont le contenu est identique, et qui sont par conséquent comparables entre elles signe par signe.

Au reste, le fait des substitutions de caractères dans l'écriture cunéiforme assyrienne est reconnu par tous ceux qui se sont occupés de cette étude; mais s'il est certain, il n'en est pas moins très-difficile à expliquer. Quelques personnes ont voulu y voir le résultat d'un système semblable à celui que Champollion a reconnu dans l'écriture hiéroglyphique, et qui a laissé des traces dans l'écriture démotique. Il me paraît difficile de rien assurer à cet égard; mais, dans mon opinion, il n'y a rien de commun entre les homophones égyptiens et les équivalents assyriens. Un caractère hiéroglyphique est la figure d'un objet dont le nom commence par la lettre ou par le son syllabique que ce caractère est destiné à représenter quand il est employé phonétiquement. Il ne peut y avoir rien de semblable dans l'écriture assyrienne, puisque les signes dont elle se compose ne représentent pas des objets, et que, d'après la manière dont ils sont formés à l'aide d'un seul élément, il est difficile de croire qu'ils aient jamais été figuratifs.

Je crois donc que les substitutions de signes proviennent d'autres causes. Il est d'abord évident que quelques-unes ont pu être causées par des erreurs; mais, en général, cela n'a pu arriver que lorsque les caractères avaient des formes à peu près semblables. On conçoit que lorsque des signes ne diffèrent que très-peu, comme et par exemple, on ait pu les confondre, soit en les gravant, soit en les copiant; un clou, un trait ont pu être facilement oubliés ou ajoutés. Mais cette cause d'erreur ne peut exister lorsque les caractères sont très-différents, comme et , et 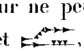 , etc. Dans des cas semblables on ne peut attribuer les substitutions à des erreurs; et puisque ces signes s'échangent entre eux, il faut en rechercher la cause ailleurs que dans la ressemblance des formes.

Quelques substitutions sont certainement dues à l'emploi d'abréviations qui peuvent être plus ou moins nombreuses pour le même mot; ainsi le mot *roi*, lorsqu'il n'est pas abrégé, est écrit ainsi à Khorsabad, 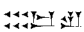 , et à Persépolis 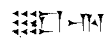 ; mais il peut être remplacé par trois ou quatre signes différents, 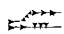 , , , 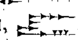 , sans compter les simples variations de forme de ces monogrammes. Le mot, quel qu'il soit, qui signifie *peuple*, est également représenté par plusieurs signes différents, 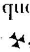 , , , 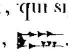 . Il y a donc plus de huit signes différents pour exprimer ces deux seuls mots.

D'autres mots encore, en général des particules ou des pronoms très-usités, ont été remplacés ou par d'autres mots semblables, ou par des abréviations. C'est ainsi qu'à la place des pronoms ou , on trouve un simple clou horizontal ; le coin isolé vient à la place de la particule ; un seul caractère, , est souvent substitué à des signes trop nombreux pour exprimer autre chose qu'un mot; c'est-à-dire à .

Des indices nombreux prouvent encore que dans les inscriptions assyriennes on a employé d'autres abréviations, qui dans certains cas peuvent causer la substitution apparente d'un seul caractère à plusieurs autres. Dans les inscriptions trilingues, par exemple, le mot *fils* est représenté par le seul signe ; un verbe très-usité, et que l'on rencontre à Khorsabad comme à Persépolis, , est quelquefois réduit à deux ou même à un seul caractère.

Il se peut encore que dans certains cas on ait fait usage de formes grammaticales différentes, mais cependant équivalentes, comme cela a lieu dans notre langue même, qui permet, par exemple, de dire indifféremment : « le petit nombre d'hommes que j'ai vu ou « vus. » Enfin l'orthographe a pu pour certains mots, surtout pour les noms propres étrangers, ne pas être rigoureusement fixée, ce qui a encore pu causer l'échange facultatif de quelques valeurs très-rapprochées.

Après avoir fait cependant la part de toutes les suppositions précédentes, il n'en restera pas moins un certain nombre de caractères dont la substitution les uns aux autres est aussi fréquente que certaine. Faut-il y voir de véritables homophones, c'est-à-dire des signes ayant des valeurs identiques? Je ne le pense pas; je crois, au contraire, qu'ils représentent tous des valeurs un peu différentes, mais cependant assez rapprochées pour avoir pu être confondues sans qu'il en résultât un grand inconvénient pour la lecture. C'est ainsi que dans certaines langues le *b* et le *v*, quoique constituant en réalité chacun une articulation distincte, peuvent cependant être à volonté employés à la place l'un de l'autre; c'est ainsi encore que pour nous les diphthongues *ai* et *oi*, qui primitivement se prononçaient différemment, ont aujourd'hui le même son, et nous servent toutes les deux à écrire les imparfaits des verbes.

Cette sorte de confusion paraît, dans l'écriture assyrienne, avoir eu lieu non-seulement entre les consonnes de même organe, mais encore entre des voyelles et des consonnes. Plusieurs indices, en effet, tendent à faire croire que les signes représentatifs des lettres *u*; *ou*, *w* ont été souvent substitués les uns aux autres : ainsi dans les inscriptions médiques la Médie s'appelle *Wada;* et les autres noms de pays paraissent si étrangement défigurés, qu'il faut supposer que l'oreille des habitants de ces pays saisissait une affinité entre certaines lettres qui pour nous n'en ont aucune. Il est donc légitime de penser que chez les Assyriens chacune des nuances dans la valeur des lettres a été représentée par un signe différent, et que cependant l'affinité plus ou moins grande des sons a permis d'employer les uns pour les autres les caractères représentatifs de ces nuances.

Si je ne me trompe enfin, une cause plus générale, et qui tient au système même de l'écriture, peut rendre compte d'un grand nombre de substitutions. Il est probable que

l'écriture a été syllabique, en ce sens du moins que chaque consonne était représentée par un signe différent, suivant la voyelle dont elle était affectée; il y avait, par exemple, un signe pour la lettre *b* seule, puis d'autres différents pour chacune des syllabes *ba*, *bi*, *bou*. Cela, on le conçoit, a pu causer un emploi facultatif de certains signes; ainsi la syllabe *ba* a pu être représentée par le signe du *b* seul en supprimant la voyelle, puis par les signes *b* et *a*, et enfin dans quelques cas par ceux destinés à rendre le *b* affecté d'autres voyelles.

Cette explication me paraît d'autant plus probable, que dans l'écriture cunéiforme des Perses on retrouve des traces incontestables de ce système. Les derniers travaux de M. Rawlinson et surtout de M. Oppert ont montré en effet que dans cette écriture quelques consonnes avaient des formes particulières et très-différentes les unes des autres, suivant la voyelle dont elles étaient suivies. La lettre *m*, par exemple, suivie d'un *a* était ; cette même lettre suivie d'un *i* devenait ; suivie d'un *ou* enfin elle était . Cet emploi de diverses formes pour une même consonne doit être un reste d'un système plus ancien et plus développé que l'on ne peut chercher que dans l'écriture assyrienne. On peut déjà même être certain que dans cette écriture quelques lettres ont une forme particulière, suivant la voyelle qui les suit. M. Grotefend et après lui M. Hincks ont remarqué en effet dans les inscriptions assyriennes, que quelques signes étaient souvent supprimés, et ils en ont conclu avec toute probabilité que ces signes représentaient des voyelles; ils ont remarqué, en outre, que la suppression de chacune de ces voyelles n'avait lieu que lorsqu'elles suivaient certains caractères et non pas d'autres; ils en ont alors tiré la conséquence également probable que ces derniers caractères étaient des syllabes ayant pour finale la voyelle que l'on pouvait supprimer après ces signes. Par exemple les signes et seraient des syllabes contenant la voyelle ; et , au contraire, seraient terminés par la voyelle ; enfin aurait pour terminaison.

Ces faits concordent avec ceux que j'ai observés dans les inscriptions de Khorsabad; et en admettant comme vrai le système qu'ils semblent indiquer, on arrive à une explication très-probable des substitutions de caractères dans l'écriture assyrienne. Comme je viens de le dire, on aura pu représenter chaque syllabe de trois manières : par la consonne seule, par la consonne et par la voyelle, puis enfin, dans quelques cas, par les caractères représentant cette consonne suivie par d'autres voyelles, c'est-à-dire par d'autres syllabes commençant par la même consonne.

Telles sont, selon moi, les diverses causes auxquelles on peut attribuer les singulières substitutions de caractères qui rendent l'écriture assyrienne si compliquée; mais lors même que je me tromperais, il n'en est pas moins nécessaire de connaître quels sont les signes qui peuvent ainsi s'échanger les uns avec les autres, car les substitutions qui se présentent souvent, et dont les exemples sont pris d'inscriptions à texte identique, ne peuvent certainement provenir que de la similitude très-grande de valeur. Par conséquent lorsque l'on sera parvenu à déterminer avec certitude la valeur de l'un des signes, on con-

naîtra celle de ses équivalents, ou tout au moins on saura dans quelles limites il faudra la chercher. Lors même que les échanges proviendraient de la substitution de particules ou de mots différents, on n'en devrait pas moins les étudier avec soin, puisque connaissant la valeur d'un de ces mots, on sera presque forcément conduit à deviner la valeur des signes substitués. Ceux-ci, en effet, devront nécessairement représenter dans ces cas une particule analogue à celle que l'on connaîtra déjà, et l'on n'aura plus à chercher qu'entre un petit nombre de mots.

CHAPITRE X.

LISTE DES NOMS PROPRES CONTENUS DANS LES INSCRIPTIONS DE KHORSABAD.

L'étude des noms propres qui peuvent se rencontrer dans les inscriptions assyriennes étant regardée comme un des moyens les plus sûrs pour en opérer le déchiffrement, je ne crois pas inutile de donner la liste de ceux que j'ai remarqués dans les textes que j'ai copiés. Comme on le sait, il est possible de reconnaître ces noms, quoiqu'on ne puisse les lire, car ils sont précédés de signes particuliers. Le clou perpendiculaire ‹ indique les noms d'hommes, et remplit ainsi à peu près les fonctions du cartouche dans l'écriture hiéroglyphique; les signes , , , ou sont placés avant les noms de peuples, de pays ou de villes.

Le commencement des groupes de caractères qui représentent les noms propres est donc bien facile à reconnaître, mais la fin n'en est pas aussi clairement indiquée, et pour un certain nombre il peut en résulter quelques doutes; il y a cependant quelques moyens qui permettent de deviner avec certitude la terminaison que l'on cherche. Ainsi, comme en général les Assyriens n'avaient pas l'usage de couper les mots pour en reporter une portion à la ligne suivante, on peut être sûr, lorsqu'on rencontre à la fin d'une ligne un assemblage de signes précédés d'un des caractères déterminatifs, que le nom est terminé par l'encadrement. D'autres fois le nom est suivi d'épithètes ou de mots bien connus, et l'on peut encore en reconnaître la terminaison. Enfin on trouve dans les inscriptions de longues séries de groupes de signes plus ou moins nombreux, mais n'excédant jamais le nombre de lettres que l'on peut s'attendre à rencontrer dans un nom. Chacun de ces groupes est précédé d'un des signes signifiant *peuple, pays* ou *ville;* il est donc à peu près

certain que dans ces cas on a des listes géographiques ou ethnographiques, et que chaque groupe est un nom. Il y a même une preuve directe à l'appui de cette supposition; c'est qu'on retrouve dans ces listes de courtes légendes gravées sur les murs des villes représentées dans les bas-reliefs.

En comparant les inscriptions les unes aux autres, et en combinant les divers moyens de trouver la terminaison des groupes, je crois être parvenu à donner quelque certitude à la liste que je présente. J'aurais pu la faire beaucoup plus nombreuse; mais désirant écarter tout ce qui pouvait paraître hypothétique, j'ai négligé tous les noms qui laissaient quelque prise au doute. Si j'en ai introduit quelques-uns dont la terminaison ne me paraissait pas bien certaine, j'ai eu soin d'en marquer la fin par un point d'interrogation; et en consultant les planches indiquées on pourra chercher si l'on doit ajouter quelques signes à ceux que j'ai regardés comme constituant le nom, ou en retrancher.

Avant tout je dois faire une observation générale sur les transcriptions assyriennes des noms propres. Je viens de dire que l'étude de ces noms offrait le moyen le plus facile de déchiffrement; cela est sans doute probable; cependant quelques indices me portent à croire qu'ils ont pu être transcrits dans un système d'écriture différent du système général, ou du moins un peu modifié. Je ferai remarquer d'abord que l'emploi de signes déterminatifs serait assez inexplicable dans une écriture pareille, s'il n'avait pour but d'appeler l'attention sur les caractères qui les suivent. Sans doute l'on peut dire que ces signes sont des abréviations de mots; mais cette explication ne peut rendre raison de l'emploi du clou vertical 𐏑 qui se rencontre non-seulement avant les noms propres d'hommes, mais encore avant des groupes de caractères employés comme chiffres. Il est évident qu'il ne peut représenter le même mot dans les deux cas; d'ailleurs les inscriptions trilingues prouvent que quelques noms n'étaient pas précédés de ce clou; on ne le voit pas avant celui d'*Ormuzd*.

On doit remarquer encore l'incertitude qui semble régner dans l'orthographe de ces noms tant à Persépolis qu'à Khorsabad et à Nimroud. Dans les inscriptions de la première localité le nom de *Darius* est écrit de cinq manières différentes :

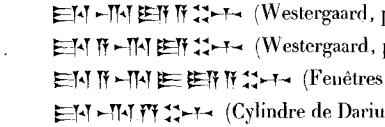
(Westergaard, pl. XIII, G).

(Westergaard, pl. XIII, B).

(Westergaard, pl. XV, a).

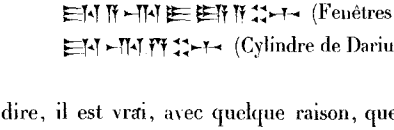
(Fenêtres de Persépolis).

(Cylindre de Darius).

On pourra dire, il est vrai, avec quelque raison, que ces formes ne diffèrent que par l'adjonction ou le retranchement de quelques voyelles; mais le fait n'en prouve pas moins que les Assyriens éprouvaient quelque difficulté à rendre exactement, avec leur écriture, les noms étrangers; d'ailleurs on ne peut expliquer de la même manière les différences d'orthographe que présente le nom de *Xerxès* :

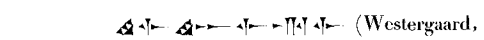 (Westergaard, pl. XIII, G);
(Westergaard, pl. XVI, A);

ou bien encore celui d'Achéménide :

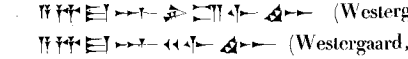 (Westergaard, pl. XVI, b).
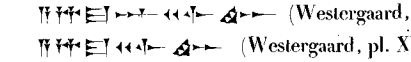 (Westergaard, pl. XIII, G).
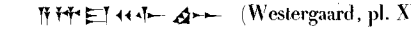 (Westergaard, pl. XVIII, a).

On pourra vérifier souvent cette observation en parcourant les inscriptions de Khorsabad; on y verra les mêmes noms propres variant très-souvent et offrant de fréquents exemples de substitutions de caractères. Mais il est d'autres faits encore plus concluants en faveur de la supposition d'une modification plus ou moins profonde du système général de l'écriture lorsqu'il est employé à transcrire les noms propres. L'un est la présence dans ces noms de quelques caractères qui ne sont jamais employés dans le courant du texte, tels sont les signes et ; un autre fait remarquable est l'emploi différent des signes et . Ils sont extrêmement communs dans les inscriptions de Khorsabad; mais c'est le plus souvent dans les noms qu'ils paraissent isolés; partout ailleurs ils sont joints à d'autres signes pour former des groupes plus ou moins compliqués, comme , , ou . Cette particularité se remarque même dans les inscriptions trilingues, où le signe ne se montre également isolé, c'est-à-dire sans l'adjonction d'autres éléments, que dans le nom de *Xerxès*.

Sans doute les indices que je viens d'énumérer ne suffisent pas pour donner la certitude d'une modification dans l'emploi des signes destinés à représenter les noms propres; mais ils doivent cependant mettre en garde contre des conclusions trop hâtives que l'on pourrait tirer de la lecture de ces noms. Selon moi, le peu de progrès qu'a fait jusqu'à présent le déchiffrement de l'écriture assyrienne, tient précisément à ce que l'on a voulu appliquer à la lecture des textes des valeurs tirées de la lecture probable des noms, lorsque peut-être ces dernières valeurs étaient modifiées et n'étaient pas conformes à l'usage général.

Après ces observations qui me paraissent utiles, je vais donner la liste de tous les noms propres que j'ai recueillis. Pour la rédiger, il n'y avait aucun ordre à suivre; j'ai seulement mis à côté les unes des autres les variantes de chaque nom. Quelques-uns sont précédés d'un ou plusieurs signes qu'il m'a paru important de noter, et j'ai rassemblé à la suite les uns des autres les noms qui ont ce caractère commun; enfin j'ai noté quelques-unes des planches où ils se trouvent. Le lecteur devra se rappeler que, comme dans la liste des substitutions, le chiffre romain indique la planche, et le chiffre arabe la ligne dans laquelle on doit chercher.

NOMS PROPRES D'HOMMES

(PRÉCÉDÉS DU CLOU VERTICAL).

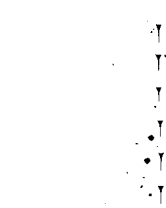

IX, 1.
II, 1.
I, 1.
VIII, 1.
(Briques, CLXXXIII).
(Briques, CLXXXII).

Ce nom qui, comme on le voit, est écrit de plusieurs manières très-différentes les unes des autres, paraît être celui du souverain qui a bâti le monument de Khorsabad. Il se trouve en tête de toutes les inscriptions dont le texte est le même, et qui par conséquent contiennent une formule très-souvent répétée dans le monument. Il est empreint aussi sur les briques, et comme il est constamment suivi de la sigle qui représente le mot *roi*, il n'est pas douteux que ce ne soit un nom royal.

Au commencement de mes découvertes, lorsqu'un petit nombre encore de mes inscriptions étaient publiées, quelques personnes ont pu croire que les diverses formes ci-dessus étaient des noms différents, ceux de deux rois qui auraient contribué à la construction des édifices de Khorsabad; c'est certainement une erreur : toutes ces formes représentent un seul et même nom écrit de plusieurs manières; cela résulte de la comparaison même qui montre les signes substitués les uns aux autres de toutes les manières possibles. D'ailleurs les diverses formes ne correspondent nullement à des parties différentes du monument; elles y sont distribuées également partout, elles se trouvent sur les briques du pavé, et on les trouve à la fois dans les mêmes inscriptions.

A la première inspection on voit que la sigle du mot *roi* fait partie intégrante du nom; elle est donc là employée phonétiquement. Il en résulte que les formes différentes de cette sigle, depuis jusqu'à , doivent avoir des valeurs phonétiques, sinon identiques, au moins très-voisines, et elles ne peuvent représenter qu'un même mot; une autre conséquence de la comparaison que l'on peut faire, est que le groupe étant quelquefois supprimé, doit être une voyelle; enfin le signe doit équivaloir au signe précédé de cette voyelle . Si l'on suppose que dans la langue assyrienne le mot *roi* ait été *sar*, le nom du roi de Khorsabad a pu très-bien être *Saroun*, le signe final ayant certainement la valeur de *n*. Si, au contraire, on tient à donner aux deux coins la valeur de la syllabe *ni*, qu'on peut déduire pour ce caractère de la transcription assyrienne du mot *Achéménide*, la sigle pourrait représenter seulement la première syllabe d'un mot *roi*, commençant par cette syllabe, comme serait נשׂיא; dans ce cas le nom du roi de Khorsabad aurait pu être *Ninou*. La première supposition me semble beaucoup plus probable.

2.

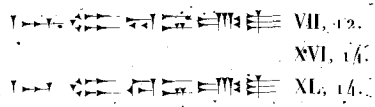

On voit dans ces deux formes du même nom un exemple de la substitution du signe au signe .

3.

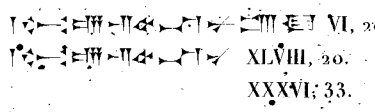

Les deux derniers signes manquent souvent, et ne font probablement pas partie du nom, qui doit se terminer à .

4.

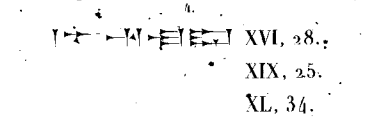

5.

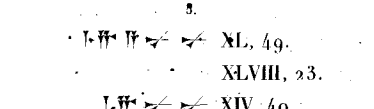

On voit, par cet exemple, que la voyelle peut être supprimée après le signe ; celui-ci est donc probablement une consonne.

6.

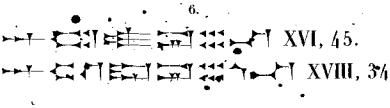

7.

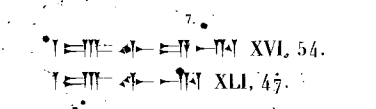

Suppression de la voyelle après le signe .

8.

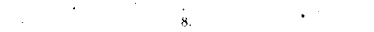

9.

XXXVI, 21.
XL, 31.
XLVIII, 24.

Exemple de l'échange des deux signes et .

10.

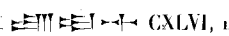 CXLVI, n° 4, 9.
Ibid. 12.

Ce nom commence de la même manière que le précédent; mais on ne peut assurer que ce soit le même, parce qu'il ne se trouve pas dans une inscription dont le contenu soit identique à celle où l'autre a été pris.

11.

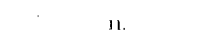 XXXVI, 13.
XL, 18.
XLVIII, 15.

12.

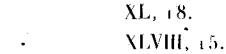 LXXXI, 4.

Les deux noms précédents paraissent bien être les mêmes; cependant on ne peut l'assurer, car ils ne se trouvent pas dans des inscriptions identiques. Il est vrai que l'on sait, par d'autres exemples, que les signes et sont équivalents.

13.

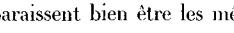 CXXV, 19.

14.

CXXV, 15.
CXLVII, 10.

15.

LXV, 3.

Dans l'inscription gravée planche V, ligne 13, ce nom est précédé du signe ; d'autres fois, comme on le verra, il est précédé des signes .

16.

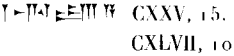 IX, 18.
XII, 85.

Ce nom est indubitablement le même que le précédent, car tous les deux se trouvent à la même place dans des inscriptions identiques. C'est un exemple de la substitution du signe aux deux signes .

17.

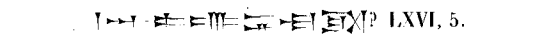 LXVI, 5.

J'ai marqué d'un point d'interrogation la terminaison de ce nom, parce que je ne suis pas bien sûr de l'endroit où il finit.

18.

LXVI, 6.

19.

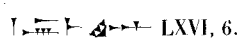 LXVI, 6.

20.

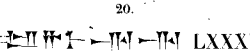 LXXXV, 6.

21.

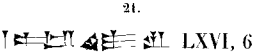 LXVI, 6.

Il est probable que les deux noms précédents sont les mêmes; ils fournissent tout à la fois des exemples de la substitution du signe aux trois signes , et de à .

22.

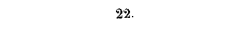 LXVI, 6.

23.

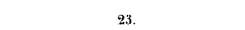 LXVI, n° 2, 1.

24.

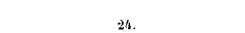 LXVI, n° 2, 1.

25.

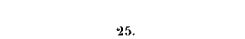 LXVI, n° 2, 1.

26.

 LXVI, n° 2, 1.

27.

 LXXII, 3.
CXLV, 4.

28.

 LXXIII, 6.

29.

LXXIV, 6.

30.

 LXXIV, 5.

31.

LXXX, 12.

32.

LXXXV, 5.

Autre nom qui commence par le monogramme exprimant le mot *roi*.

33.

 XCV, 6.

34.

 CXIV, 1.

35.

CXXXIX, 5.

36.

CXLV, n° 1, 1.
Ibid. n° 2, 2.

37.

CXLV, n° 2, 3.

38.

CXLV, n° 2, 9.

39.

CXLVI, n° 4, 8.
Ibid. n° 5, 1.

40.

CXLVI, n° 4, 9.

41.

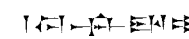

CXLVI, n° 5, 1.

42.

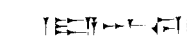

CXLVI, n° 5, 6.

43.

CXLVI, n° 5, 7.

44.

CXLIX, 2.

45.

....? CXLIX, 2.

Ce nom nous donne un exemple du signe employé isolément, comme cela a lieu dans le nom de *Xerxès* à Persépolis. J'ai dit qu'il n'était presque jamais employé de cette manière dans le courant des textes; mais cette observation ne s'applique qu'aux inscriptions de Khorsabad, car dans celles de Nimroud il est assez souvent isolé; c'est du moins ce que j'ai pu remarquer dans la seule inscription de cette localité que je possède. C'est, à mon sens, la différence la plus profonde qui existe entre les écritures des deux endroits.

46.

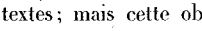

....? CLXXXI, n° 2.

Ce nom est celui qui commence la courte légende gravée au-dessus de la tête des personnages dans le curieux bas-relief de la salle VIII, représentant un prisonnier que l'on écorche. La terminaison du nom ne peut être connue, la légende étant en partie fruste; mais c'est probablement le même que le n° 37; dans ce cas, on aurait un exemple de la voyelle après le signe .

47.

CLXXXI, n° 4.

Outre les noms propres précédents, il y en a d'autres qui sont précédés de deux signes, . Je les ai tous rapprochés les uns des autres.

48.

XII, 21.
XVI, 32.
XL, 26.

49.

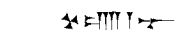 XII, 59.
XXXVI, 19.

50.

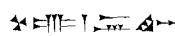 XII, 59.
XVI, 84.

Les deux premiers caractères sont un peu différents, mais j'ai montré que était l'équivalent de . On trouve avant ce même nom, pl. XVIII, 72, et pl. XIX, 73.

51.

XVI, 82.
XIX, 72.

On voit dans ce nom un signe qui ne se trouve jamais dans le courant des textes; c'est . En outre, la comparaison des deux formes donne un exemple de la suppression de la voyelle après .

52.

XVI, 83.
XVIII, 71.
CXXII, 10.

53.

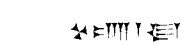 XVIII, 74.

54.

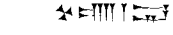 XIX, 22.

55.

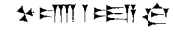 XIX, 75.
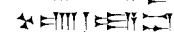 CXLV, 10.
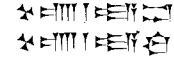 CXXIX, 2.

Ces trois formes représentent, sans aucun doute, le même nom. On y voit des exemples de la substitution de à , de à , de à .

Il est possible que ce nom soit le même que le n° 14, c'est-à-dire que les deux derniers signes n'en fassent pas partie.

56.

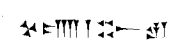 XXXVI, 19.
XL, 27.
XLVIII, 22.

57.

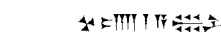 LXXXVII, 13.

58.

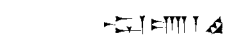 LXVI, n° 2, 5.

Le premier signe diffère; mais on sait que et s'échangent souvent entre eux. En outre, on retrouve dans le nom un exemple de l'emploi du signe isolé.

59.

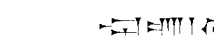 CXLVII, 7.
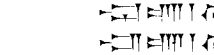 CXXV, 5.

Ces deux formes différentes du même nom montrent que le signe pouvait être substitué à la terminaison .

Dans la planche 85 il y a une série de noms propres, tous précédés des signes . Le premier est certainement la sigle du mot *ville;* le second, dont la valeur probable est *d,* puisqu'il a pour équivalent le *d* du nom de *Darius*, , paraît, comme en chaldéen, indiquer que le nom suivant est au génitif : le sens des deux signes serait donc *ville de.* Voici, parmi ces noms, ceux que l'on peut relever avec certitude, l'inscription étant malheureusement fruste dans le milieu.

60.

 LXXXV, 2.

61.

 LXXXV, 3.

La première lettre de ce nom étant la lettre finale du nom d'*Hystaspes,* peut être un *p;* la seconde est certainement une des formes de la consonne *r,* et la troisième a beaucoup de ressemblance avec un signe qui dans l'inscription de Nakchi-Roustâm paraît être une *s.* Si donc, comme l'indique le clou perpendiculaire, ce nom n'était pas un nom propre d'homme, on pourrait y voir le nom de la *Perse.*

62.

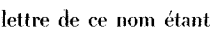 LXXXV, 4.

Nouvel exemple de l'emploi du signe isolé.

63.

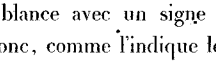 LXXXV, 4.

64.

LXXXV, 7.

65.

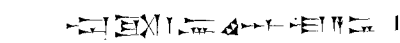 LXXXV, 8.

66.

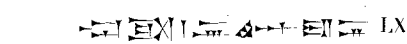 LXXXV, 9.

Ces deux derniers noms, nos 64 et 65, n'en font peut-être qu'un. On ne peut malheureusement pas l'assurer, puisqu'ils ont été tirés, non pas de deux inscriptions identiques et comparables, mais d'une seule inscription. Si l'identité de ces noms était certaine, il en résulterait l'équivalence des signes et .

67.

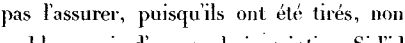 LXXXV, 8.

Exemple de l'échange de avec .

68.

LXXXV, 11.

Tous les noms précédents ont été extraits des inscriptions de Khorsabad; je puis encore en ajouter un tiré de celles du monticule de Koyoundjouk, et qui paraît être le nom du roi qui a construit une partie des monuments qui y sont enfouis.

69.

 CLXXXIII, n° 1.

On doit remarquer dans ce nom le signe , qui ne se rencontre jamais isolé dans les inscriptions de Khorsabad; il a au contraire été employé de cette manière à Nimroud; mais là encore, autant que je puis en juger par une seule inscription, c'est presque toujours dans les noms propres qu'il paraît isolé.

Le premier signe également, , est remarquable; car si on ne le divise pas en deux portions distinctes, et , c'est encore un caractère qui ne paraît pas dans le courant des textes.

NOMS DE PAYS OU DE VILLES.

Tous les noms précédents étant marqués du clou perpendiculaire , doivent être des noms d'hommes. Il y en a dans les inscriptions de Khorsabad un grand nombre d'autres; mais je n'ai voulu noter que ceux qui me paraissaient certains, soit parce qu'ils se repré-

sentaient souvent, soit parce qu'ils se rencontraient dans des inscriptions en bon état, et dont la copie par conséquent pouvait être regardée comme très-fidèle.

Je vais actuellement donner la liste des noms de lieux ou de peuples; ils sont, comme on le sait, marqués de divers signes, , , , . Le second paraît être spécialement affecté aux noms de villes; mais cependant il s'échange souvent avec le premier , équivalent ninivite du signe persépolitain , qui précède les noms de pays dans les énumérations géographiques. Cet échange se conçoit facilement, le nom d'une capitale pouvant avoir été pris pour celui d'un pays ou d'un peuple entier, comme cela a eu lieu si souvent dans l'antiquité.

1.

 VI, 14.
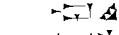 XVI, 17.
XIX, 16.
XL, 16.

Ces deux formes représentent certainement le même nom, car elles se trouvent à la même place dans les listes des noms de lieux que l'on remarque dans les grandes inscriptions de Khorsabad. Il en résulte, comme je l'ai fait remarquer dans mon Mémoire sur l'écriture assyrienne, que le signe est équivalent au groupe . Cela est si vrai, que dans les inscriptions du lac de Van où le même nom se rencontre, les deux portions en sont quelquefois renversées ainsi . Il n'y a donc pas lieu de douter que la valeur de ne soit identique, ou tout au moins analogue à celle de .

Ce nom est celui qui est gravé sur la forteresse, dont la prise est représentée dans le bas-relief 7 de la salle II, pl. 55; et il est fort remarquable qu'il se retrouve dans les inscriptions de Van, où il ne fait pas partie d'une liste de villes. J'en ai conclu qu'on avait représenté à Khorsabad la prise d'une ville située en Arménie, probablement même de l'antique capitale qui a dû être située sur les bords du lac, à l'endroit où l'on trouve encore de nombreuses inscriptions cunéiformes. Cette supposition est appuyée par le déchiffrement probable du nom; le groupe ne peut se lire autrement que *khar*, et la même valeur doit par conséquent être attribuée au signe souvent substitué à ce groupe; on obtient ainsi *kharkhar* pour le nom entier, c'est-à-dire précisément le nom sous lequel est désigné encore aujourd'hui le célèbre rocher du lac de Van, dont les flancs portent les inscriptions attribuées à Sémiramis. M. Hincks est arrivé, de son côté, à la même conclusion, qui me paraît avoir un haut degré de probabilité.

2.

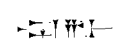 LXXIV, 5.

On ne peut affirmer que ce nom soit le même que le précédent, parce qu'il ne se trouve pas dans une inscription comparable; mais l'identité n'en est pas moins très-probable, puisqu'il doit se lire de la même manière *kharkharaa*. La terminaison est très-commune à la fin des noms de peuples ou de lieux.

3.

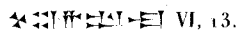

VI, 13.

4.

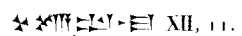

XII, 11.
XVIII, 12.

5.

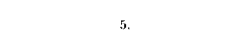

XVI, 16.
XL, 15.

6.

XXXVI, 11.

7.

CXLVI, 7.

Il me semble très-probable que les numéros 3, 4, 5, 6 et 7 représentent le même nom; si cela est, on a un exemple de l'équivalence de et de . Il en résulterait encore que aurait la même valeur que ; ce qui se conçoit facilement, le signe étant plutôt une légère aspiration, semblable au *hamza* des Arabes, qu'une véritable voyelle. A la fin du n° 7 nous retrouvons encore les deux comme terminaison de nom de peuple.

8.

VI, 13.
XII, 11.

Il n'y a pas de doute sur l'identité de ces deux noms; la forme , comme on l'a vu dans la table des substitutions, n'est qu'une variété de la forme ; et le clou horizontal, qui se trouve en plus dans le second nom, peut avoir été oublié dans le premier.

9.

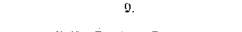

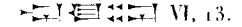

VI, 13.
XII, 11.
XVIII, 12.
XIX, 16.
XVI, 16.

Ces trois groupes représentent probablement le même nom. Les deux formes, en effet, et , sont équivalentes, et dans le dernier groupe la substitution de peut être une faute.

Ce nom est un de ceux qui nous présentent le signe , ou, ce qui est la même chose, employé isolément, ce qui n'a jamais lieu dans le courant des textes. Dans le premier exemple la substitution de à est probablement le résultat d'une erreur, car est un signe qui ne se montre nulle part ailleurs. S'il est réel, ce n'en sera pas moins une particularité des noms propres, puisque jamais on ne le trouve dans d'autres mots. Il en serait de même de l'assemblage . Si on voulait considérer ces deux signes comme composant un seul groupe, ce serait un groupe particulier aux noms propres.

Ce nom est peut-être celui qu'on lit sur la forteresse du bas-relief 22, salle II, pl. 68 des bas-reliefs.

10.

IX, 10.
XIX, 16.
XL, 16.
XIX, 20.
XL, 15.

J'ai rapproché ces deux noms sans être certain de leur identité. On a vu cependant dans la table des substitutions, que équivalait à , qui à son tour peut remplacer , groupe dans lequel se trouve une *n*. C'est sur cet indice que je me suis hasardé à supposer que ces deux noms sont identiques.

11.

VI, 17.
XXXVI, 11.
LXIII, 13.

Ce nom a été regardé par quelques personnes comme étant celui de *Ninive;* mais cette assimilation ne me paraît pas très-sûre. Il est vrai que dans le nom d'*Achéménide* des inscriptions trilingues les deux coins paraissent à la place de la syllabe *ni;* mais, d'un autre côté, nous avons vu qu'ils étaient une des sigles du mot *roi*, employé comme son. Nous avons vu aussi qu'ils pouvaient remplacer le signe . Il est donc impossible de dire quelle peut être, dans ce cas-ci, la valeur de .

Ce nom se lit dans la légende gravée sur la forteresse du bas-relief 2, salle XIV, pl. 145 des bas-reliefs.

12.

VI, 14.
XII, 46.
XVI, 17.
LXXVIII, 7.
XLVIII, 14.

Plusieurs de ces exemples sont tirés d'inscriptions parfaitement comparables, dans lesquelles ils se trouvent aux mêmes places correspondantes. On peut être sûr par conséquent de l'équivalence des signes et ou .

13.

LXXIV, 6.

14.

LXXV, 10.

LXXXII, 10.

Les numéros 13 et 14 ne se trouvant pas dans des inscriptions comparables, on ne peut être sûr qu'ils représentent le même nom. Si cela était, nous aurions un exemple de l'équivalence des signes et . Peut-être encore est-il permis de rapprocher ces deux numéros du nom précédent; ce qui donnerait une nouvelle équivalence, celle des quatre signes, , , , .

15.

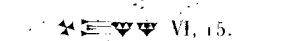 VI, 15.

 CXLV, 7.

Le signe très-compliqué qui semble constituer à lui seul ce nom, est fait de plusieurs manières que j'ai rassemblées dans le catalogue général des signes. Comme il ne paraît que dans cet endroit, il me semble évident que c'est une abréviation, et je suis très-porté à croire qu'elle représente le nom de *Ninive* suivi du signe , terminaison fréquente des noms de pays. Cette abréviation est plusieurs fois remplacée par les signes .

16.

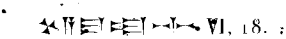 VI, 18.

XIX, 20.

XXXVI, 15.

17.

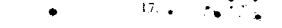 CLV, 9.

18.

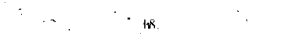 CLVII, 11.

On a vu dans le catalogue des substitutions, que les signes , et peuvent s'échanger les uns avec les autres; les nos 16, 17 et 18 expriment donc probablement le même nom. Il en résulte que le signe est une voyelle qu'on peut supprimer après la consonne .

19.

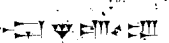 VI, 18.
XIX, 21.
XXXVI, 13.

20.

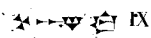 IX, 2.

Ce nom est celui qui, un peu modifié, , représente le nom de l'*Assyrie* dans la partie assyrienne de l'inscription de Nakchi-Roustâm; mais on est loin d'être d'accord sur sa lecture, les uns y voyant deux lettres de valeur semblable, et par conséquent y trouvant le nom de *Ninive*, les autres donnant au premier signe la valeur de *ath*, pour y chercher une abréviation du nom d'*Athur*. Je n'ose exprimer une opinion; mais il me semble que les autres formes que je vais donner, rendent la première détermination plus probable.

21.

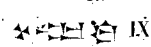 IX, 3.

22.

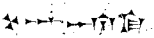 X, 1.
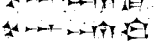 XXXVI, 1.

On remarquera dans le n° 22 l'échange des formes et . Il est certain que c'est le même nom que celui du n° 20. Comme il est très-probable que le premier signe doit se lire *an*, il faut plutôt chercher dans ces groupes le nom de *Ninive* que celui d'*Athur*.

23.

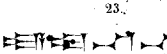 IX, 5.
XIX, 36.

Le second signe étant une voyelle qui peut se supprimer, comme nous l'avons vu au n° 16, il est possible de voir dans ce nom celui de *Younân*.

24.

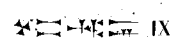 IX, 11.
XII, 46.

25.

CXLV, n° 1, 6.

Il me semble très-probable que les n°s 24 et 25 représentent le même nom. Les deux

signes , placés à la fin du n° 25, ne sont, je crois, autre chose que la terminaison ordinaire des noms de peuples, , ou l'équivalent . Un autre nom, en effet, nous prouvera l'équivalence des signes et .

26.

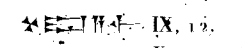
IX, 12.
X, 7.
XII, 46.

27.

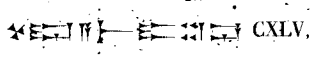
CXLV, n° 1, 6.

Il est possible que ce nom soit le même que le précédent, et que la terminaison, à commencer du signe , n'en fasse pas partie.

28.

CXXXVIII, n° 13, 6.

29.

IX, 12.
CXXIX, 3.
XII, 56.
CVI, 3.
CXXIX, 5.

En comparant les diverses formes du n° 29, on verra des exemples de la substitution de à , de à , et de à .

La dernière forme est un peu différente, car elle offre l'adjonction d'un signe au commencement. J'ai fait déjà observer qu'à Khorsabad ce signe n'est jamais employé isolément que dans les noms propres.

30.

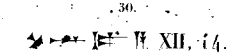
XII, 14.
XIX, 19.
XXXVI, 11.

31.

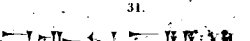
XII, 19.
XIX, 26.

32.

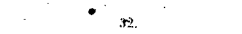
CXLIX, 9.

Quoique les deux noms ci-dessus, 31 et 32, commencent par les mêmes caractères,

il est cependant probable que ce ne sont pas les mêmes, la terminaison étant très-différente. On voit dans le second un exemple du signe employé isolément.

33.

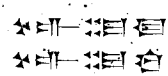
XII, 44.
XCVIII, 5.
CXLV, 5.

Les deux formes de ce nom présentent à la fois des exemples de l'échange de avec , et de avec .

34.

XL, 21.
XIX, 29.
XII, 22.
XXXVI, 15.

35.

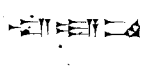
XII, 23.
XIX, 30.
XXXVI, 32

36.

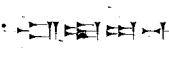
LXVI, n° 1, 11.
CLVII, 10.

37.

XII, 90.
XLIX, 42.

38.

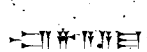
LXVI, n° 1, 11.

Il est très-possible que les nos 37 et 38 représentent le même nom. Les derniers signes et sont équivalents; et par conséquent les deux formes ne diffèrent que par l'adjonction d'une double voyelle, , au milieu de la seconde.

39.

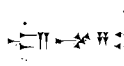
XVI, 19.
XL, 18.
CXXV, 19.

40.

 XXXVI, 13.

On voit dans les deux noms ci-dessus un exemple de l'échange du signe avec les deux signes .

41.

 XIX, 33.
 XCVIII, 5.
CXLV, 5.

Comme on le voit, les deux derniers caractères de la première forme de ce nom manquent dans la seconde, et n'en font probablement pas partie. On sait que le clou horizontal représente à lui seul un mot-et n'est qu'une abréviation du pronom .

42.

 XXI, 6.

Ce nom ne diffère probablement pas du précédent, car le signe est un équivalent certain du signe .

43.

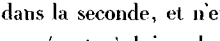 XLIX, 40.

Je regarde le dernier signe comme fautif, car je n'ai jamais rencontré ailleurs la substitution du signe à , et cependant il n'est pas douteux que les nos 42 et 43 ne soient le même nom.

44.

 CXXX, 1.
XC, 10.

Je crois que ce nom est encore une des formes des nos 41 et 42.

45.

 XXI, 6.
XCVIII, 15.
XL, 28.

46.

XVI, 10.

47.

XVI, 40.
XXXVI, 20.
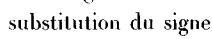 XL, 20.
 CXLV, n° 2, 1.

Comme les inscriptions d'où ces noms sont tirés ne sont pas comparables entre elles, il m'est impossible de dire si la terminaison que l'on voit dans les deux dernières formes appartient au nom, ou s'il finit au signe comme dans la première. Quoi qu'il en soit, cette terminaison n'en est pas moins curieuse; car le signe pouvant être substitué à , il en résulte que le signe est l'équivalent du groupe . Celui-ci est également remarquable; il ne se montre jamais dans le courant des inscriptions de Khorsabad. Si on ne le regarde pas comme un seul groupe, et si on veut le diviser, ce sera encore un autre exemple de l'isolement du signe dans un nom propre.

48.

XIX, 21.
CLII, 6.
XL, 20.
XLVIII, 18.

Il est difficile de dire où finit réellement ce nom, mais il est probable que c'est après le signe ; du moins, dans les deux derniers exemples, ce signe est suivi immédiatement d'un autre nom de pays bien connu. De quelque manière qu'on divise l'assemblage, on n'en aura pas moins un exemple de l'isolement du signe ; exemple d'autant plus remarquable, que dans un cas au moins il se trouve à la fin du nom.

49.

XIX, 22.
XXXVI, 33.
XLVIII, 26.

Le nom finit probablement après les signes ou ; le *d* qui vient après le premier exemple est suivi d'un nom propre de personnage, et est probablement la marque de connexion entre le nominatif et le génitif. On remarquera encore un exemple du signe isolé.

50.

XIX, 23.

51.

XIX, 23.

Ce nom de pays commence par la sigle du mot *roi*, qui doit phonétiquement en faire partie intégrante. Il y a d'autres noms semblables.

52.

CXLV, 7.

Ici le signe déterminatif est un de ceux qui indiquent les noms de peuples. Le mot *roi* est employé phonétiquement comme second signe, le premier étant un isolé.

53.

XIX, 26.

Exemple du signe , que je n'ai jamais rencontré qu'au commencement de quelques noms propres.

54.

CXXII, 5.

Autre exemple du signe . Ce nom est très-remarquable; si on le compare au précédent, on verra que le signe étant un équivalent de , les deux noms ne diffèrent que par le signe médian, l'un ayant , l'autre . Il s'ensuivrait donc que ces deux derniers caractères auraient des valeurs semblables; mais il n'est pas prudent de se fier à des rapprochements pareils. Quoi qu'il en soit, le signe nous offre un exemple des coins employés sans l'adjonction d'autres éléments, chose qui n'a jamais lieu dans le courant des textes.

55.

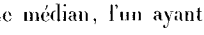 CLI, 6.

Dans ce nom le déterminatif est un peu différent; mais il y a des exemples de l'échange des deux formes.

56.

 CXLV, 7.

57.

XLI, 35.
XLVIII, 26.

58.

59.

XIX, 31.

60.

 XIX, 40.

61.

CXIV, 8.

Il me semble probable que les nos 60 et 61 représentent le même nom. Le final du second est une terminaison du pluriel. Si ce rapprochement est juste, on a une confirmation de la valeur *n* pour le signe , qui se trouverait correspondre à ; il s'ensuivrait aussi que le signe équivaudrait aux deux signes :

62.

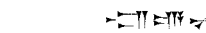 CXLVI, 6.

63.

 LXVI, nos 1, 11.

64.

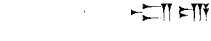 XCVIII, 8.
 CXLV, 6.

Ces deux formes représentent certainement le même nom. Une foule d'exemples montrent que est le même signe que , le déplacement de certains clous ne changeant pas la valeur des signes. Comparez ce nom avec celui du no 34, qui n'en diffère peut-être pas.

65.

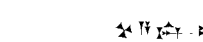 XIX, 76.

66.

 XXI, 2.

67.

LXXXV, 1.

Je crois à l'identité des deux noms des nos 66 et 67. La lettre finale du second, , n'est qu'une voyelle; et si on la retranche, les deux noms commencent et finissent par des lettres semblables ou équivalentes. Sans doute on n'a pas de preuve directe de l'identité des deux caractères médians et ; mais l'emploi particulier de celui-ci dans les noms propres me fait croire qu'il représente, comme le premier, ou une voyelle, ou une légère aspiration.

68.

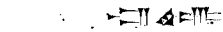 LXVI, n° 1, 12.

Si la supposition que je viens de faire sur la nature du signe employé isolément est juste, ce nom peut encore être le même que les deux précédents.

69.

LXVI, n° 1, 11.
CLVII, 10.

Ce nom, ainsi que les trois précédents, montre le signe employé seul.

70.

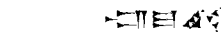 XXXVI, 11.
XLVIII, 14.
LXXI, 8.
CXLVI, n° 4, 1, 9.
XCXIV, 6.

Ces deux formes du même nom nous donnent de nouveaux exemples de la substitution de , équivalent certain de , à la terminaison , substitution que nous avons déjà rencontrée dans les n°s 16, 17 et 18.

Ce nom est un de ceux que l'on remarque dans la légende gravée sur la forteresse du bas-relief 2, salle XIV, pl. 145.

71.

XXXVI, 11.
XLVIII, 14.
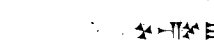 XL, 16.

J'ai mis à la suite l'une de l'autre ces deux formes d'un même nom pour donner des exemples de la substitution des signes à , et de à . Je ferai remarquer, en outre, que la combinaison n'existe pas dans le courant des textes : c'est donc un groupe qui n'est usité que dans les noms propres; ou si on le divise en deux portions, ce sera un autre exemple de l'emploi isolé des quatre coins . Ce nom est très-probablement celui de la forteresse 22, salle H, pl. 68 des bas-reliefs. Voy. inscript. pl. 180.

72.

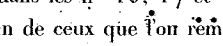 XXXVI, 12.
XL, 18.
XLVIII, 15.

73.

XXXVI, 13.
XLVIII, 16.

Il me paraît certain que les deux noms, nos 72 et 73, sont les mêmes. A la ligne 1 de la planche 148, le signe ⊣—, dans le même nom, est fait ainsi ⊢ ; forme remarquable, en ce qu'elle montre que le déplacement de quelques éléments n'influait pas sur la valeur des signes.

74.

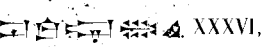 XXXVI, 15.

Nouvel exemple du signe 𒀀 employé seul et à la fin d'un mot, ce qui n'a jamais lieu ailleurs que dans les noms propres.

75.

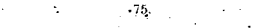 XXXVI, 18.

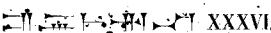 XL, 26.

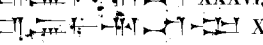 XLVIII, 21.

Les inscriptions d'où ces noms sont tirés sont comparables entre elles; et ces noms par conséquent doivent être identiques, puisqu'ils se trouvent à des places correspondantes. Il est possible cependant que la terminaison ou n'en fasse pas partie.

76.

XXXVI, 19.

XL, 27.

77.

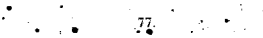 XLVIII, 22.

Il est impossible de douter de l'identité des nos 76 et 77 qui viennent à des places correspondantes dans des inscriptions comparables; d'ailleurs les deux signes médians ne sont que des variantes d'un seul caractère; mais il en résulterait que peut être substitué à , ce qui serait fort extraordinaire, ce dernier signe n'étant qu'une variété de , qui ne se présente jamais à la place du premier. Au reste je n'ai rencontré cette équivalence que dans ce seul nom, et elle peut tenir à une autre cause qu'à l'identité de valeur.

78.

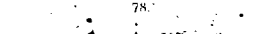 XL, 16.

XLVIII, 21.

79.

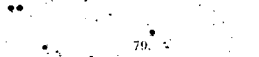 XL, 28.

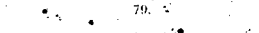 XLVIII, 22.

J'ai donné les deux formes de ce nom pour montrer un exemple de la substitution du

d persépolitain, ; à la forme ordinaire usitée à Khorsabad, . On remarquera, en outre, un nouvel exemple de l'emploi du signe isolé.

80.

XL, 28.
XLVIII, 22.

Comparez ce nom à celui du n° 28, c'est peut-être le même.

81.

 XLII, 59.

On retrouve le même nom à la planche XLIX, à la fin de la ligne 5; mais dans cet endroit les deux sont rejetés à la ligne suivante. Ce fait mérite d'être noté, car cette terminaison est bien certainement une de celles des noms de peuples; et l'on a un exemple d'un mot coupé en deux, ce qui est, comme on le sait, contraire à l'usage des Assyriens.

82.

LXVI, n° 1, 11.

83.

LXVI, n° 1, 11.

84.

 LXVI, n° 1, 12.

85.

 LXVI, n° 1, 12.

86.

LXVI, n° 1, 12.
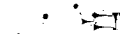 CLVII, 11.

On voit que dans la seconde forme de ce nom on a supprimé l'élément qui fait partie du groupe ordinaire . Il y a certainement quelque chose de remarquable dans cette suppression, qui n'a jamais lieu que dans les noms propres.

87.

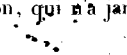 LXVI, n° 2, 3.
CXXIX, 2.

88.

CXXXVIII, n° 13, 6.

89.

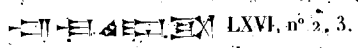 LXVI, n° 2, 3.

90.

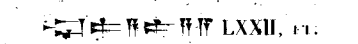 LXXII, 11.

91.

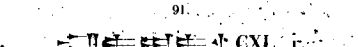 CXL, 1.

Les n°s 90 et 91 représentent peut-être le même nom; ils ne diffèrent du moins que par le signe médian. On regarde généralement celui-ci, , comme ayant la valeur de *p*; mais les deux autres qui commencent et finissent le nom, se trouvant être la terminaison du nom d'*Hystaspes* dans les inscriptions trilingues, on aurait ici trois *p* de suite dans un seul mot, ce qui semble difficile à admettre.

Le même nom de lieu se rencontre à la ligne 9 de l'inscription 5, pl. CXIV, mais là le signe final est supprimé; il est donc probable que c'est une voyelle comprise dans la syllabe .

92.

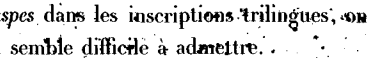 LXXII, 14.

93.

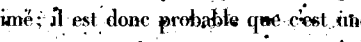 LXVI, n° 2, 3.

94.

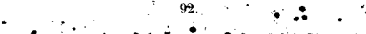 CXIV, 3.

Le signe étant un équivalent de , et de , il s'ensuit que les deux noms 93 et 94 ne diffèrent que parce que l'un a à la place de ; mais il faudrait des exemples plus concluants pour pouvoir assurer l'équivalence de ces derniers groupes.

95.

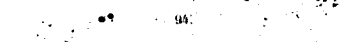 LXXIV, 5.

96.

LXXIV, 5.

97.

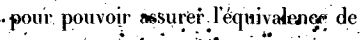 LXXIV, 8.

98.

LXXIV, 8.

99.

LXXIV, 8.

100.

LXXX, 3.

Il est possible que les nos 99 et 100 représentent le même nom; en effet le signe qui commence le premier, peut être la marque du génitif. La fin du second est vraisemblablement la terminaison du pluriel; si l'on retranche ces affixes, les noms ne diffèrent plus que par un caractère, l'un se terminant par , l'autre par . Or ces deux caractères ont certainement des valeurs très-rapprochées, puisque le premier s'échange avec , qui lui-même peut être substitué à , dont la valeur est sinon identique, au moins très-analogue à celle de .

101.

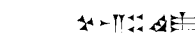 LXXVI, 6.

102.

LXXVI, 6.

103.

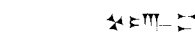 CXLVI, n° 4, 1.

CXLVI, n° 5, 1.

J'ai rapproché les nos 102 et 103, parce qu'ils me semblent contenir le même nom, et que si cette supposition est juste, il en résulterait plusieurs conséquences, dont l'une est importante. D'abord le signe , qui se trouve dans le nom de famille *Achéménide* à Persépolis, serait l'équivalent de ; par conséquent ce ne serait pas une chuintante, *ch*, comme on le croit généralement, mais une des formes de la voyelle *i*. En outre, le signe équivaudrait à , et par conséquent à , qui, on le sait, est très-souvent remplacé par . Il est vrai que dans l'intérieur de ce dernier caractère il y a trois clous, tandis qu'il n'y en a que deux dans celui que je compare à ; mais dans les inscriptions parfaitement conservées, d'où j'ai tiré ces noms, l'équivalent de , est partout fait ainsi .

104.

 LXXVI, 6.
LXXX, 2.
LXXXII, 4.

105.

 LXXX, 2.

106.

LXXX, 2.

107.

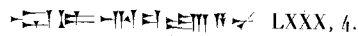 LXXX, 4.

108.

LXXX, 4.

109.

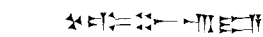 LXXX, 4.

110.

LXXX, 5.

111.

LXXX, 5.
CXXV, 12.
CXLVII, 9.

112.

LXXX, 5.

113.

CLI, 6.

114.

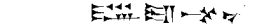 LXXX, 6.

115.

CXLVI, n° 5, 7.

116.

LXXX, 7.

117.

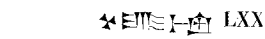 LXXX, 7.

118.

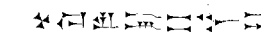 LXXXV, 6.

119.

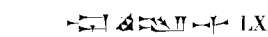 LXXXV, 13.

En comparant les nos 118 et 119, on voit qu'ils ne diffèrent que par les deux premiers signes; car les groupes et peuvent être considérés comme des terminaisons grammaticales. Si ces deux noms étaient réellement identiques, on aurait une confirmation de la valeur de *kh* attribuée au isolé dans le nom de *Xerxès*. Nous verrions en effet ici ce dernier signe remplacé par , qui par sa position au commencement du nom d'*Achéménide* ne peut avoir d'autre valeur.

On remarque encore dans ces deux noms le signe qui semble n'être qu'une modification d'une des sigles du mot *roi*. Il est cependant probable qu'il a une valeur toute différente; car dans les noms qui doivent contenir le mot *roi* comme partie phonétique, je n'ai jamais vu cette variante remplacer les autres sigles que j'ai fait connaître.

120.

LXXXV, 11.

121.

LXXXV, 12.

122.

LXXXV, 13.

123.

LXXXVII, 12.

124.

LXXXVIII, 2.

125.

LXXXVIII, 5.
CXXIX, 6.
CXXV, 2.

Ce nom offre quelques particularités à noter. Il commence d'abord par le signe , qui ailleurs n'est jamais initial; puis la marque du pluriel en fait partie intégrante, et peut être supprimée, ce qui indique que c'est une voyelle. Nous savons, au reste, que ce signe du pluriel peut être quelquefois remplacé par , dont la valeur, comme voyelle, n'est pas douteuse.

126.

XCVIII, 8.
CXXII, 2.
CXLV, 6.

127.

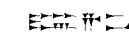 XCVIII, 8.
CLV, n° 1, 6.

128.

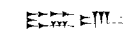 XCVIII, 9.
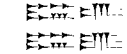 CXLV, n° 1, 7.

J'ai donné les deux formes du n° 128 pour montrer un exemple de la substitution des signes à , et à .

129.

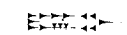 XCVIII, 10.
CXLV, n° 1, 7.
 CXIV, 3.

Les deux derniers signes de la seconde forme de ce nom n'en font peut-être pas partie.

130.

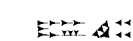 CXIV, 3.

131.

 CXXV, 5.
CXLVII, 4.

On remarquera dans ce nom qu'un des monogrammes usités pour représenter le mot *peuple*, un peu modifié il est vrai, y est employé phonétiquement. Ce nom est celui de la forteresse du bas-relief 12, salle XIV, pl. 147 des bas-reliefs. Voy. inscript. pl. 180.

132.

CXXV, 5.

133.

CXLVII, 4.

Les n°s 132 et 133 sont probablement le même nom. Le signe qui se trouve dans l'un, étant l'équivalent du signe , qui se trouve dans l'autre, celui-ci à son tour peut être, mais rarement, substitué à la sigle ordinaire du mot *roi*, et la valeur doit en être rapprochée.

Le nom est celui de la forteresse du bas-relief 14, salle II, pl. 61 des bas-reliefs. Voy. inscript. pl. 180.

134.

CXXV, 5.

135.

CXXV, 6.

CXLVII, 5.

Ces deux noms sont certainement les mêmes, car il y a d'autres exemples de la substitution du groupe aux deux signes .

136.

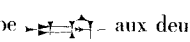 CXXV, 7.

CXLVII, 5.

137.

 CXXV, 7.

 CXLVII, 5.

138.

....? CXXV, 7.

 ....? CXLVII, 5.

Il est très-possible que les nos 135, 136, 137 et 138 ne représentent pas des noms de villes. La sigle d'abord est toujours suivie des deux mêmes signes ; et il en résulterait que ces quatre noms commenceraient tous de la même manière, et ne différeraient que par la lettre finale. En outre, aux lignes 8 et 5 des inscriptions CXXV et CXLVII, on trouve les caractères suivants :

dans lesquels nous voyons le nom du roi de Khorsabad précédé des signes que nous venons de voir dans les quatre groupes ci-dessus. Il faut donc probablement chercher dans ceux-ci autre chose que des noms de villes. On peut les comparer aux nos 3, 4, 5, 6 et 7.

139.

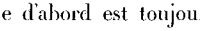 CXXV, 13.

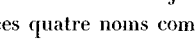 CXLVII, 9.

140.

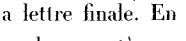 CXXXVIII, no 3, 8.

CXLV, no 2, 5.

141.

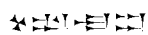 CXXIX, 5.
CXLVI, n° 5, 9.

142.

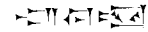 CXXXIX, 10.
CXLVI, n° 5, 9.

143.

CXXXIX, 10.

144.

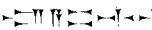 CXXXIX, 10.

145.

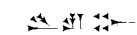 CXLV, n° 1, 6.

146.

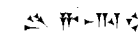 CXLV, n° 1, 6.

147.

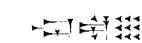 CXLV, n° 1, 8.

148.

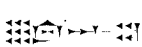 CXLV, n° 1, 8.

149.

 CXLV, n° 1, 8.

150.

 CXLV, n° 1, 8.

151.

 CXLV, n° 1, 8.

152.

 CXLV, n° 1, 9.

153.

 CXLV, n° 1, 8.

154.

CXLV, n° 1, 8.

155.

CXLV, n° 1, 9.

156.

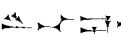 CXLV, n° 2, 1.

157.

CXLV, n° 2, 1.

158.

 CXLV, n° 2, 9.

159.

 CXLV, n° 2, 9.

160.

 CXLV, n° 2, 9.

161.

 CXLV, n° 2, 9.

162.

 CXLVI, n° 4, 1.

163.

 CXLVI, n° 4, 2.

164.

 CXLVI, n° 4, 5.
 CXLVI, n° 4, 5.

165.

 CXLVI, n° 4, 5.

En comparant ce numéro avec le n° 51, on verra que le nom commence de la même manière dans celui-ci. Il est très-possible que la terminaison du nom 51 n'en fasse pas partie, et alors les deux noms seraient identiques. Je suis très-porté à croire que ni dans un endroit, ni dans l'autre, il ne s'agit d'un nom propre; le signe est une terminaison du pluriel, et le sens est peut-être « la ville » ou « les villes des rois. »

166.

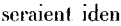 CXLVI, n° 4, 5.

167.

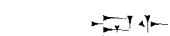 CXLVI, n° 4, 5.

168.

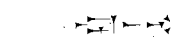 CXLVI, n° 4, 8.

169.

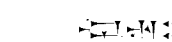 CXLVI, n° 5, 6.

170.

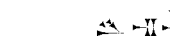 CXLVI, n° 5, 11.

171.

CXLVI, n° 5, 11.

172.

CXLVII, 12.

Même nom sans doute qu'au n° 39, le signe , ou l'équivalent pouvant être substitué au signe .

173.

CLXII, 11.

174.

CXLVI, n° 5, 11.

Je suis loin de présenter la liste ci-dessus comme complète ou comme parfaitement exacte; il y a dans les inscriptions un très-grand nombre d'autres noms; mais je n'ai voulu donner que ceux qui me paraissaient réellement être des noms de villes ou de peuples. Cependant la difficulté de reconnaître souvent où les mots se terminent, a pu me faire commettre quelques erreurs; j'ai eu soin, au reste, d'avertir quand les terminaisons me paraissaient douteuses.

Quelques-uns des noms rassemblés dans cette liste sont ceux mêmes des villes ou des forteresses dont la conquête est représentée dans les bas-reliefs de Khorsabad. J'ai noté cette particularité quand je l'ai rencontrée; mais quelques-unes de ces villes ont des noms que je n'ai pas retrouvés dans les inscriptions, et je vais les rassembler pour ne rien omettre, laissant cependant de côté ceux qui ne sont pas bien conservés.

175.

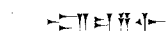 B. B. pl. 145, 2.

Ce nom est le premier de ceux qu'on lit dans la légende de deux lignes gravée sur la forteresse; il précède celui du n° 11, 𓂋𓏏𓅱, et le signe 𓏛 indique peut-être un rapport d'annexion entre les deux.

176.

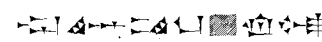 B. R. pl. 93, 10.

177.

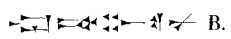 B. R. pl. 89, 5.

178.

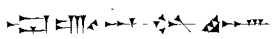 B. R. pl. 70.

179.

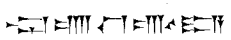 B. R. pl. 76.

180.

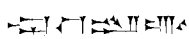

Ce nom se trouvait sur la ville du bas-relief 15 de la salle V, bas-relief qui à cause de son état fruste n'a pas été gravé.

181.

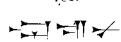

Même observation que pour le numéro précédent.

182.

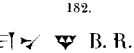 B. R. pl. 146.

Ce nom est gravé sur la bande qui sépare en deux portions le camp retranché représenté dans le bas-relief 10 de la salle XIV. Dans la table des substitutions j'ai fait remarquer que le même groupe de caractères, sauf le changement de 𓂋 en 𓂋𓂋, se retrouvait sur un camp retranché semblable dans un des bas-reliefs découverts par M. Layard dans le monticule de Koyoundjouk.

CHAPITRE XI.

DÉTAILS PROPRES A FACILITER LE DÉCHIFFREMENT DES INSCRIPTIONS.

Je me propose de rassembler dans ce chapitre diverses observations que j'ai pu faire, et qui me paraissent propres à aider les personnes qui travaillent à déchiffrer les inscriptions assyriennes. Je choisis pour sujet d'étude une des plus belles inscriptions de Khorsabad, celle qui est gravée entre les jambes des taureaux de la porte *k* (pl. 48, 49, 50 et 51); elle me paraît préférable à toutes les autres, parce que les deux taureaux sont aujourd'hui au Muséum de Paris, et que si j'ai commis quelque erreur dans la copie, on peut recourir aux monuments eux-mêmes pour reconnaître et pour corriger les fautes.

Cette inscription, comme toutes celles qui sont gravées entre les jambes des taureaux des portes, est divisée en quatre portions qui se suivent et ne forment qu'un tout; il est facile de s'en assurer en comparant celles que l'on trouve à toutes les entrées. Le contenu en est toujours le même, et c'est encore, avec quelques modifications, celui des grandes inscriptions qu'on voit sur les dalles qui pavent les baies des portes.

Une des plus grandes difficultés qu'offre le déchiffrement de l'écriture assyrienne, est celle que l'on rencontre quand on veut séparer les mots les uns des autres. On sait qu'au contraire de ce qui a lieu dans l'écriture cunéiforme des Perses, il n'y a pas de signes destinés à indiquer où commencent et où finissent les mots, et l'on se trouve très-embarrassé pour diviser les lignes en mots distincts. C'est pour obvier à cette difficulté que je me suis astreint, à Khorsabad, à copier toutes les inscriptions à texte identique; elles ne sont pas toutes de la même forme, et il en résulte que les signes n'y sont pas dans toutes de la même longueur; or on sait que les Assyriens n'étaient pas dans l'usage de couper les mots à la fin des lignes pour en reporter une partie à la ligne suivante. On voit que

pour éviter cette nécessité, les graveurs allongeaient les caractères à la fin des lignes, ou les raccourcissaient pour y faire entrer le mot entier.

On peut donc être sûr que chaque tête de ligne est le commencement d'un mot; par conséquent, en comparant ensemble un grand nombre d'inscriptions à texte semblable, mais à lignes inégales, on peut parvenir à diviser les phrases à peu près complétement. Chaque mot trouvé peut servir à en faire reconnaître d'autres, et l'on peut obtenir ainsi une base sûre pour tenter la même opération sur des inscriptions dont le texte est sans rapports avec celui des autres.

J'ai fait ce travail pour l'inscription des taureaux de la porte *k*, et je vais en donner le résultat; on verra qu'il est presque complet, c'est-à-dire que presque tous les mots du texte s'étant trouvés au commencement des lignes dans les nombreuses inscriptions que j'ai pu collationner, il m'a été possible de les distinguer tous, sauf quelques exceptions douteuses.

Les caractères assyriens fondus par l'Imprimerie nationale me donnant la facilité de reproduire l'inscription dans le texte, et d'éviter ainsi la confusion que causeraient d'innombrables renvois, je présenterai au lecteur, ligne par ligne, celle que j'ai divisée en mots. A la suite de chaque ligne je ferai les observations que je croirai utiles, et l'on aura ainsi rassemblés tous les éléments nécessaires pour l'étude et le déchiffrement de l'écriture. Les lignes sont celles mêmes de l'inscription des taureaux *k* qui, ainsi que je l'ai dit, commence à la planche 48, et se continue sur les planches 49, 50 et 51.

PREMIÈRE LIGNE (PL. 48).

1 2 3 4 5 6 7 8

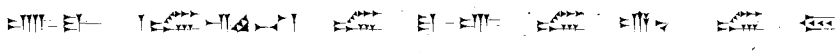

9 10 11

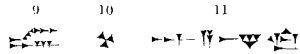

Le premier mot se trouve en tête de toutes les inscriptions de Khorsabad qui paraissent contenir une formule souvent reproduite et plus ou moins développée; il se voit également en tête des inscriptions semblables de Nimroud. Il paraît aussi dans celles du lac de Van, mais non point au commencement; on l'y remarque avant le nom de la ville dont la prise est représentée dans un de nos bas-reliefs, nom qui, ainsi que je l'ai dit, peut très-bien être lu *Kharkhar* .

Le second mot est le nom du roi qui a construit les édifices de Khorsabad; il est cette fois, si je puis m'exprimer ainsi, écrit en toutes lettres. Dans la planche 48 il n'est pas précédé du clou vertical; mais cette particularité est probablement due à une faute, car partout ailleurs il est accompagné de cette marque distinctive des noms propres.

Vient ensuite le monogramme qui remplace le mot *roi* (4, 6, 8, 10); et il est suivi chaque fois d'un ou de plusieurs signes dont les uns sont incontestablement des épithètes, et les autres représentent un nom de pays, celui de l'*Assyrie* très-probablement.

La première épithète, 5, est la même qui, dans la colonne assyrienne des inscriptions trilingues, remplace le mot *wazarka* du texte zend. Il est vrai que dans ces inscriptions ce mot est écrit 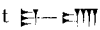 , tandis que nous avons ici 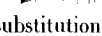 ; mais j'ai montré des exemples de la substitution de à , et l'identité de ces deux caractères est d'autant moins douteuse que tous les deux peuvent être remplacés par le coin . En effet, à la fin de la première ligne de la planche 13 on verra notre épithète écrite ainsi ; et on la trouvera écrite de la même manière au commencement de l'inscription de Nakchi-Roustâm.

Je ferai remarquer encore que dans une inscription de Nimroud le même mot est écrit . La différence des signes et est trop grande pour qu'on puisse soupçonner une erreur; et il en résulte que le premier doit probablement être regardé comme une voyelle, puisque le second en est une; aussi verra-t-on à la ligne 92, par exemple, que le signe peut être supprimé. D'autres indices, d'ailleurs, contribuent à faire croire qu'il a la valeur de *ou* ou de *m*.

La seconde épithète, 7, , ne se trouve pas dans les inscriptions trilingues, mais on la rencontre après le mot *roi* dans celles de Van et de Nimroud comme à Khorsabad; c'est un mot très-rare ailleurs que dans cette situation, c'est-à-dire après le titre de *roi*.

La troisième épithète, dans la planche 48, ne consiste que dans un seul signe , qui n'est qu'une abréviation ou la première lettre d'un mot. En effet, dans la planche 1, on trouve au même endroit 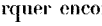 .

A la fin de la ligne la sigle du mot *roi* est suivie du signe déterminatif des pays 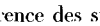 , et effectivement nous trouvons ensuite le groupe de signes que l'on s'accorde à regarder comme représentant le nom de l'*Assyrie*. Il consiste cette fois en quatre caractères ; mais on le trouve plus souvent écrit , ce qui est la forme sous laquelle il se présente à la ligne 15 de l'inscription de Nakchi-Roustâm. Le signe étant une terminaison très-commune des noms de pays et même des mots en général, il me paraît probable qu'il ne fait pas partie du nom même de l'Assyrie, qui alors ne consisterait le plus souvent que dans le signe ; il en résulterait que celui-ci serait une abréviation, et qu'il ne faudrait pas y chercher une valeur de lettre. Il y a un indice qui appuie cette supposition : le signe qui fait partie du nom de l'Assyrie, tel que nous le trouvons écrit à la première ligne de la planche 48, se trouve dans d'autres mots, comme par exemple à la ligne 32; or en comparant la planche 45, ligne 35, on verra que ce signe y est remplacé dans le même mot par deux autres, . Ce fait est d'autant plus remarquable que le dernier de ces deux caractères est une *r*, une des lettres radicales que nous devons trouver dans le nom de l'Assyrie.

Je dois faire observer que le nom est toujours précédé des trois coins obliques , et jamais du signe , qui paraît spécialement affecté aux noms de villes. C'est une raison de croire que le nom caché sous ces signes n'est pas celui de la ville de Ninive, mais bien celui de l'Assyrie.

DEUXIÈME LIGNE (PL. 48).

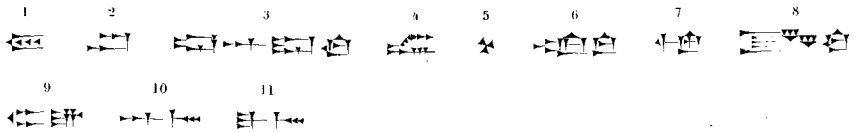

Le premier signe est, comme on l'a vu à la ligne précédente, probablement une abréviation.

Après un mot terminé par la finale ordinaire , revient le monogramme *roi*, suivi encore des trois coins obliques qui étant séparés des mots qui précèdent et qui suivent, doivent au moins cette fois être pris comme un mot particulier, qu'ils indiquent ou non que les signes suivants renferment un nom de pays.

Des deux signes qui viennent après les coins obliques , le premier , qui est fort rare dans les inscriptions, est peut-être une abréviation, car on le trouve remplacé par . On en aura un exemple en comparant la fin de la ligne 67 de notre inscription, pl. 50, avec la ligne 60 de la planche 38.

Le septième mot est un groupe qui se retrouve dans les inscriptions assyriennes de toutes les localités; il est souvent remplacé par un seul coin , que nous avons vu être aussi un équivalent du signe et . Le changement de en a lieu même dans la colonne assyrienne des inscriptions trilingues, comme on pourra s'en assurer par la comparaison de la ligne 19 de l'inscription XIV de Westergaard avec les lignes 21 et 22 de l'inscription XVI du même auteur. Je pense que ce groupe est une conjonction; ce qui est certain, c'est qu'il est employé comme tel dans les deux textes que je viens de citer; il y représente le latin *tum* de la traduction de M. Lassen. Cette conjecture est encore appuyée par l'équivalence du coin isolé , qui doit avoir une valeur approchante de la voyelle *ou*, et qui pourrait être par conséquent la conjonction sémitique .

Le huitième mot a la terminaison , et la première partie en est formée par un signe aussi remarquable par sa complication que par sa rareté; on ne le rencontre qu'une fois dans chaque inscription; mais, comme on peut le voir dans le catalogue général des signes, il varie beaucoup dans sa composition. Dans la planche 8, dont l'inscription est malheureusement un peu endommagée, et la copie par conséquent peu sûre, le groupe paraît être remplacé par trois signes . Ce qui est plus certain, c'est qu'on trouve à sa place un groupe de caractères encore plus différents. En effet, à la planche 5, par exemple, à l'endroit où l'on devrait rencontrer les mots 6, 7 et 8, , on trouve ceux-ci : ; il semble évident que le premier et le troisième mot de ce dernier assemblage étant séparés par la conjonction , reproduisent, sous une autre forme, le premier et le troisième mot du premier assemblage.

Le neuvième mot a pour première lettre celle qui, dans le texte assyrien des inscriptions trilingues, paraît constituer le mot *volonté* ou *faveur*, « ex voluntate. » Le second signe a quelquefois pour équivalent une voyelle ou .

Le dixième mot ne se compose que de deux signes, dont le dernier est la terminaison plurale . Le premier est celui qui, dans les inscriptions trilingues, représente le mot *dieu;* nous aurions donc ici *les dieux*.

Enfin le onzième mot, également au pluriel, est peut-être l'abrégé du mot , qui sans aucun doute signifie *grand*. Au total je pense que le sens de la fin de cette ligne est : « roi du pays de..... et de..... favorisé par les dieux grands. »

TROISIÈME LIGNE (PL. 48).

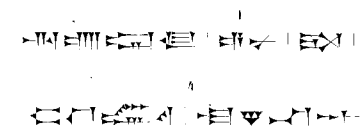

Cette ligne est une de celles que je n'ai pu diviser avec certitude. En me basant sur les fins de lignes, je n'ai trouvé que les divisions que j'ai marquées par des espaces; mais les mots, le premier surtout, me paraissent trop longs relativement à ce qui a lieu dans le reste de l'inscription. On peut, je crois, en indiquer quelques autres assez vraisemblables; je les ai distingués par des barres verticales. La terminaison si fréquente (c'est, on le sait, un équivalent très-commun de) indique une fin de mot. Le *d* est peut-être la marque d'annexion entre un nominatif et le génitif; et dans ce cas-ci cela est d'autant plus vraisemblable, que nous retrouvons ensuite ce nom que nous avons déjà vu , cette fois-ci, il est vrai, sans la marque distinctive des noms de pays.

En faisant les divisions supposées, j'ai joint au monogramme *roi* le signe , parce que c'est encore une terminaison de mots fréquente. A la ligne 18 de l'inscription XIV de Westergaard on voit ce signe , ou plutôt l'équivalent certain , joint à la sigle du mot *roi* pour former le mot *royaume*.

Au commencement de la quatrième ligne de la planche 28 on trouvera la sigle du titre *roi* remplacée par les signes , et suivie de même du signe .

QUATRIÈME LIGNE (PL. 48).

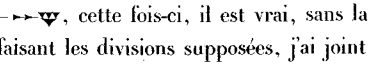

Cette ligne, comme la précédente, n'a pu être divisée d'une manière certaine par la comparaison des inscriptions, et je ne puis trouver de séparations probables; je me bornerai donc à deux observations : la première a rapport au changement des trois signes du second mot en ; on en trouve l'exemple à la ligne 4 de l'inscription 44.

La seconde est sur l'emploi isolé du signe ; il n'y en a pas, je crois, d'autre exemple certain dans les inscriptions de Khorsabad, si ce n'est dans les noms propres.

CINQUIÈME LIGNE (PL. 48).

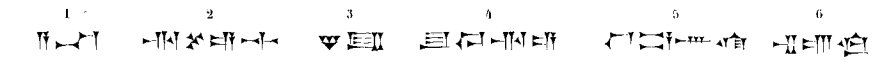

Le premier mot n'est séparé des autres que par conjecture; mais il me paraît certain que c'est le pronom démonstratif qui se représente si souvent.

Le second mot nous offre un autre exemple de l'emploi des quatre coins obliques isolés; mais il est douteux; il est très-possible qu'il y ait une faute, et que le mot doive commencer par , groupe régulier.

Dans le troisième mot le signe se trouve remplacé à la ligne 6 de la planche 40 par les deux signes . Cette observation n'est pas sans importance, car elle fournit un indice propre à déterminer la valeur du groupe . J'ai montré, en effet, que le signe pouvait être substitué au groupe , dont il n'est probablement que la réduplication, et qui ne peut être lu que *ar* ou *har;* or puisque ce même caractère peut être remplacé dans un mot par le groupe , il s'ensuit qu'on doit trouver une *r* dans ces derniers caractères.

Un exemple tiré de la ligne 5 de la planche 52 pourrait donner lieu de croire que le dernier signe du quatrième mot, , et le premier du cinquième, , peuvent être remplacés par d'autres. Dans l'inscription que je viens de citer, en effet, on voit à la place de une portion de signe , qui ne peut être qu'un reste de ou de son équivalent . On y voit également le signe à la place de ; mais cette inscription étant en mauvais état, et une cassure traversant précisément l'endroit où cette substitution se rencontre, il n'est pas prudent de regarder cet exemple comme certain.

Dans cette même planche 52, à la ligne 5, on trouve le signe final remplacé par ; mais comme il n'y a pas d'autre exemple de cet échange, je regarde celui-ci comme fautif.

SIXIÈME LIGNE (PL. 48).

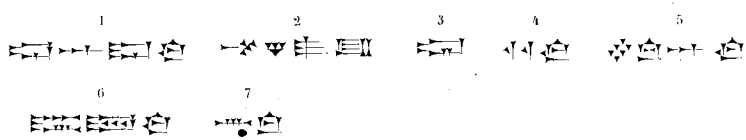

Cette ligne commence par un mot que nous avons déjà vu à la ligne 2.

Le troisième mot ne consiste qu'en un seul caractère , qu'on trouvera fait ainsi , aux lignes 7 et 6 des planches 40 et 44, exemples qui prouvent une fois de plus que le changement de position de quelques clous verticaux n'influe pas sur la valeur des signes.

Au sixième mot il est très-possible que le premier caractère doive être séparé, car on le trouve quelquefois très-éloigné des autres; cependant en comparant les inscriptions je ne l'ai jamais rencontré à la fin d'une ligne, les autres commençant la suivante.

Le coin qui termine le premier signe dans le septième mot, doit être joint au signe pour former le groupe . On trouve en effet dans presque toutes les inscriptions, .

SEPTIÈME LIGNE (PL. 48).

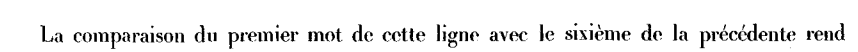

La comparaison du premier mot de cette ligne avec le sixième de la précédente rend assez probable qu'il faut séparer celui-ci en deux, le signe n'en faisant pas partie et devant rester isolé.

On ne doit pas chercher dans le clou horizontal du premier signe du second mot l'abréviation ordinaire du pronom ; très-souvent ce premier signe est ainsi fait , ce qui démontre que le clou horizontal et les trois coins obliques ne font qu'un seul caractère.

HUITIÈME LIGNE (PL. 48).

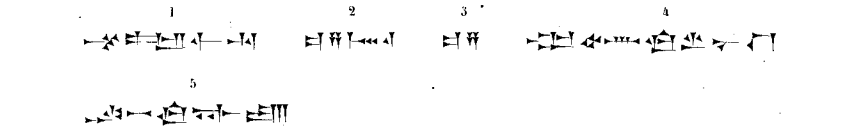

La séparation entre le second et le troisième mot est conjecturale, car je ne les ai pas trouvés divisés par une fin de ligne; je ne l'en crois pas moins fondée, car en comparant les inscriptions gravées sur le revers des plaques, j'ai trouvé le mot bien isolé. On sait qu'à Persépolis les signes expriment le mot *homines*.

Quant aux changements de forme des caractères dans cette ligne, il n'y en a que deux à remarquer; le premier du premier mot, , est remplacé par à la ligne 7 de la planche 52. Dans le cinquième mot le signe est changé en à l'endroit que je viens de citer : cette forme est curieuse, parce qu'on y retrouve tous les éléments de la première, mais autrement disposés.

NEUVIÈME LIGNE.

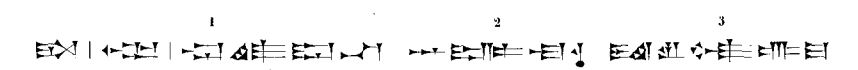

Les fins de lignes ne m'ont pas donné d'autres divisions de mots que celles que j'ai notées, et j'ai en outre peu de remarques à faire sur cette ligne. La planche 56, à la ligne 9, ajoute la terminaison au premier mot. Pour le troisième mot, une des inscriptions des plaques donne quelques variantes dont l'une est assez importante. A la fin

de la neuvième ligne de cette inscription, planche 164, on trouve dans ce même mot le signe si commun remplacé par ; on y voit aussi le changement du signe final en , mais c'est peut-être une faute; enfin on y remarque la suppression du signe après . La régularité de cette suppression est confirmée par d'autres exemples; il y en a un à la ligne 9 de la planche 32.

DIXIÈME LIGNE (PL. 48).

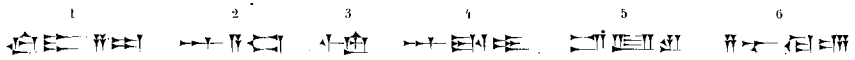

Jusqu'ici les combinaisons des lignes ont été telles qu'il n'a pas été toujours possible de trouver les divisions des mots; et cela se conçoit facilement, puisque les chances de la non-coïncidence des terminaisons augmentent avec le nombre des lignes. Dorénavant on verra que les mots sont en général plus courts que les groupes de caractères que jusqu'à présent j'ai été forcé de laisser réunis. J'ai du reste peu de choses à dire sur cette ligne. Le troisième mot est la conjonction que l'on trouvera remplacée par le coin isolé à la ligne 8 de la planche 36. Dans la planche 62, à la neuvième ligne, la terminaison du dernier mot est changée en un seul signe fort différent, .

ONZIÈME LIGNE (PL. 48).

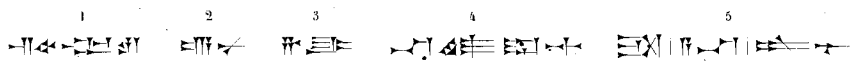

Nous avons déjà vu le second mot à la première ligne, comme épithète du mot *roi;* à la fin du dernier mot les deux derniers signes sont remplacés à la ligne 9 de la planche 52 par deux autres, . Je crois que cette terminaison forme à elle seule un mot, c'est-à-dire que le cinquième doit être séparé en trois, que j'ai marqués conjecturalement par des barres verticales. L'un est le *d,* marque du génitif, l'autre est le pronom . Je dois faire observer que dans la planche 48 ce pronom est écrit fautivement. Au lieu du dernier signe il y a ; c'est certainement une erreur, car toutes les autres inscriptions donnent .

DOUZIÈME LIGNE (PL. 48).

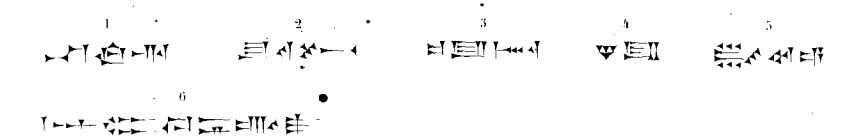

A la fin du second mot le coin isolé est souvent remplacé par . Voyez par exemple les lignes 10 et 11 des planches 62 et 28.

Le signe à la fin du troisième mot peut être, comme cela arrive très-souvent, changé en . On trouvera un exemple de cette substitution, planche 44, ligne 11.

A en juger par le clou vertical, le dernier mot est un nom propre d'homme; aussi ne l'ai-je jamais trouvé divisé en deux par une fin de ligne.

TREIZIÈME LIGNE (PL. 48).

1 2 3 4

5

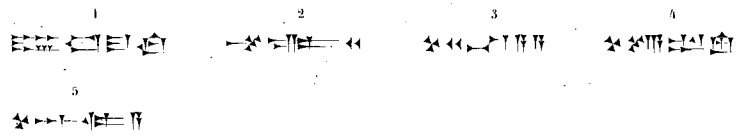

La ligne précédente finissait par un nom propre d'homme; celle-ci, à en juger par le signe déterminatif, paraît consister en noms de pays ou de peuples.

Dans cette inscription le premier nom est terminé par le signe final ordinaire ; mais d'autres inscriptions y ajoutent une voyelle . Voyez planche 32, 11, et planche 58, 13.

Le second mot est terminé par une des sigles qui représentent le mot *roi;* mais il est impossible de dire s'il est employé avec ce sens, ou simplement comme lettre. Dans le mot suivant qui est un nom de pays, cette même sigle reparaît encore, mais certainement alors comme signe phonétique; on est, au reste, très-embarrassé pour dire quelle a pu en être la valeur dans ce cas. J'ai déjà fait remarquer, en effet, que ces deux coins représentaient phonétiquement le mot *roi,* puisqu'ils venaient dans le nom de famille *Achéménide* à la place de la syllabe *ni;* et enfin que, dans les inscriptions de Khorsabad, ils pouvaient être substitués à , c'est-à-dire à la lettre *m.* Nous en avons ici un exemple remarquable : le nom de pays est écrit aux lignes 12 et 15 des planches 42 et 40. Cette observation est importante, car elle rend très-douteuse l'opinion qui consiste à voir le nom de *Ninive* dans la première forme ; le signe déterminatif et la terminaison tendent d'ailleurs à prouver que c'est plutôt un nom de peuple qu'un nom de ville.

QUATORZIÈME LIGNE (PL. 48).

1 2 3 4

5

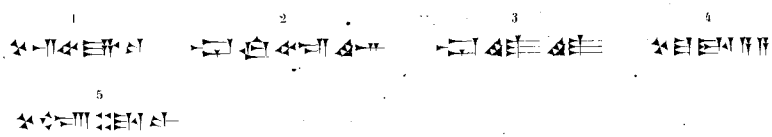

L'énumération des noms de pays continue dans cette ligne; dans le nombre on remarquera celui de la forteresse du bas-relief 7 de la salle II, planche 55.

QUINZIÈME LIGNE (PL. 48).

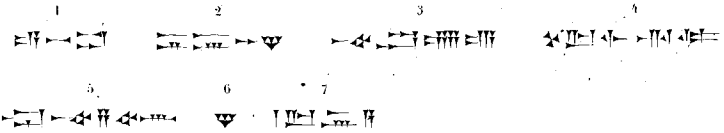

Dans le premier mot le signe est changé en (planche 36, ligne 12).

Dans le second mot on trouve plusieurs fois le signe ajouté entre les deux derniers caractères.

La terminaison du cinquième est remplacée par deux *r* dans la planche 58.

SEIZIÈME LIGNE.

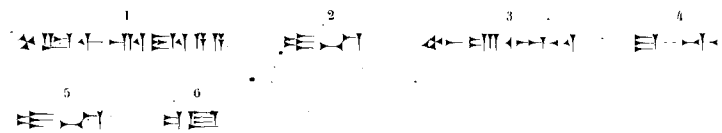

Le premier mot est un nom de pays dont le premier signe est souvent écrit , variante remarquable en ce qu'elle donne la valeur du signe ; ce doit être une *r* précédée de la voyelle *ou*. Voyez, pour exemples, les lignes 11 et 16 des planches 26 et 54.

Dans le troisième mot le coin isolé est quelquefois substitué au signe , comme on peut s'en assurer en comparant avec notre passage la ligne 16 de la planche 54.

A la ligne 16 de la planche 44 on trouve le signe du pluriel ajouté comme terminaison au dernier mot, . On sait que le signe n'est qu'une variante de .

DIX-SEPTIÈME LIGNE.

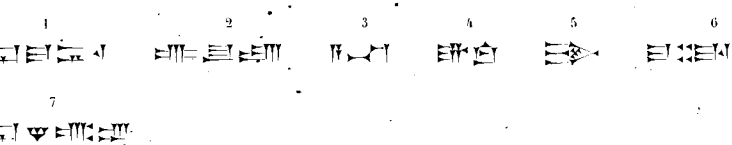

Je n'ai qu'une observation peu importante à faire sur cette ligne; c'est qu'à la ligne 14 de la planche 52, le signe final du second mot, , est changé en . Ce changement est assez remarquable, parce qu'il est très-rare qu'on trouve des coins obliques substitués à des clous horizontaux ou verticaux.

DIX-HUITIÈME LIGNE (PL. 48).

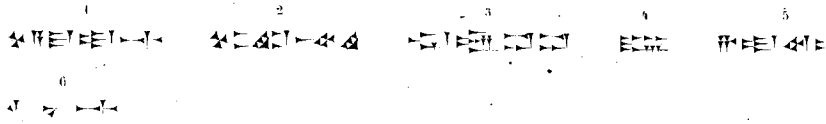

Cette ligne continue l'énumération des noms de pays ou de villes. On trouvera à la ligne 15 de la planche 36 un exemple de l'échange des signes déterminatifs et en tête du second nom. Ce même nom nous offre un échange plus singulier en comparant la forme qu'il présente ici avec celle qu'il a dans les lignes 15 et 15 des inscriptions 36 et 52. On verra que dans ces dernières les deux premiers signes sont remplacés par ceux-ci : . Nous savons, par d'autres exemples, que le caractère est un équivalent du signe ; il en résulte, par conséquent, qu'il doit y avoir similitude de valeur entre et le groupe . Je ferai remarquer encore, à la fin de ce nom, le signe isolé.

Au commencement du troisième mot le signe déterminatif est changé en à la ligne 16 de la planche 32 ; c'est peut-être une faute, car il n'y a pas d'autre exemple d'une pareille substitution. Le dernier signe de ce nom est souvent remplacé par , comme on le voit à la ligne 15 de la planche 36. A la ligne 15 de la planche 52 il est changé en , substitut ordinaire de ; ce qui rend probable la similitude de valeur des signes , et ; or on doit se rappeler que celui-ci peut s'échanger avec diverses formes de la lettre *n*. Je ferai remarquer enfin que dans la planche 58, ligne 19, ce même signe prend la forme , variante qu'il est utile de connaître, parce qu'elle est voisine de la forme d'un signe des inscriptions de Nimroud dont je n'ai pu retrouver l'équivalent à Khorsabad ; c'est .

Le signe déterminatif , qui constitue à lui seul le quatrième mot, a été ainsi placé isolé, parce que je l'ai trouvé supprimé, comme à la planche 32, ligne 16. Cette observation n'est pas sans intérêt, car elle tend à faire croire que ces abréviations qui précèdent les noms de pays ne se prononçaient pas ; ou que tout au moins si elles se prononçaient, elles ne faisaient pas partie du nom qu'elles accompagnaient. Elles ne représentent donc pas, comme on aurait pu le supposer, la syllabe *ba*, qui anciennement, et aujourd'hui encore dans la Mésopotamie, précède beaucoup de noms de lieux, *Bashika*, *Bazani*, etc. Cette syllabe est un abrégé du mot *beit*, « maison, demeure, » et devient partie inséparable du nom, comme cela a lieu sans doute pour *Babylone*, dont l'étymologie ne peut être autre que *beit Baal*, *Babel*.

Je ferai observer en dernier lieu, à l'égard de ce signe , qu'il est changé en dans la planche 54, lig. 19. Cette dernière forme est très-rare, mais on y retrouve tous les éléments d'une forme très-commune, .

Je n'ai trouvé pour le cinquième mot qu'une variante qui mérite d'être notée; dans la planche 36, ligne 15, au lieu de on trouve , c'est-à-dire que les quatre coins obliques ne sont pas accompagnés du clou vertical pour former le signe très-commun . Si ce changement ne provient pas d'une faute, ce qui est possible, il rendrait raison de l'emploi isolé des coins obliques avant le signe .

DIX-NEUVIÈME LIGNE (PL. 48).

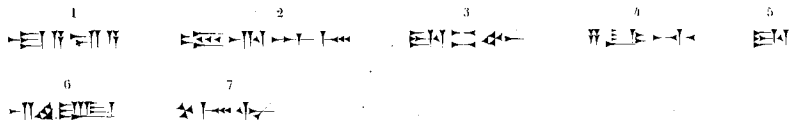

Dans la planche 48 la fin du premier mot est inexacte; on y trouve . Ce doit être une faute, car partout ailleurs le mot est écrit comme ci-dessus.

A la place du troisième mot il semble souvent y en avoir un autre composé également de trois signes, (pl. 36, lig. 17; pl. 44, lig. 18); ou, ce qui à cause d'équivalence bien constatée revient au même, . Il n'est pas probable que ce mot soit le même que celui de la planche 48; cependant les deux formes ne sont pas sans analogie, car on sait que le signe de l'une est un équivalent certain du signe ou de l'autre.

Le cinquième mot consiste en un seul signe ; mais, et cela est remarquable, on le trouve souvent remplacé par deux autres, (planche 36, ligne 17), ou (planche 44, ligne 18). Je n'ai pas rencontré d'autre exemple d'une semblable substitution; mais j'ai dû la faire remarquer, parce que si elle provenait d'une similitude de valeur, il en résulterait que le signe comprendrait la valeur de deux lettres dont l'une serait un *d;* or j'ai montré que ce caractère paraît tout à la fois comme substitut de et de . Le premier signe étant probablement une *n*, la valeur de pourrait donc comprendre les deux consonnes *n* et *d*. C'est peut-être un *d* susceptible, comme en sanscrit, de se changer en *n*.

VINGTIÈME LIGNE (PL. 48).

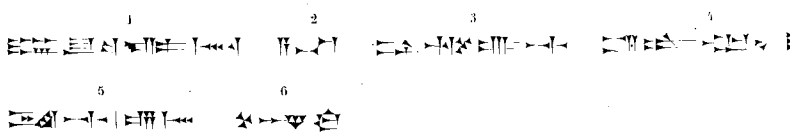

Je n'ai presque aucune observation à faire sur cette ligne; on trouvera à la ligne 17 de la planche 52 un exemple de la substitution dans le premier mot du signe au signe .

Dans le troisième mot le premier caractère est un équivalent du groupe , détermi-

natif des noms de peuples ou de pays. Ce mot représente donc peut-être un nom. Dans la planche 40, ligne 14, il a un signe de plus au commencement, tout le reste étant semblable; il est écrit ainsi . Sans pouvoir le prouver directement, je crois que le signe , qui peut être ainsi ajouté, est une aspiration.

Le dernier mot est le nom que l'on suppose être celui de l'*Assyrie*. A la ligne 18 de la planche 38 le signe final est supprimé; c'est une raison de plus de croire que c'est, comme dans beaucoup de mots, une terminaison grammaticale qui ne fait pas partie de la racine du nom.

VINGT ET UNIÈME LIGNE (PL. 48).

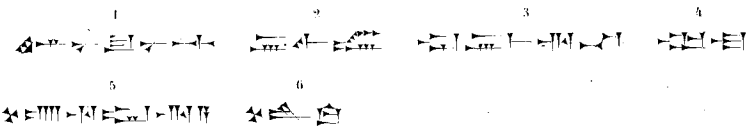

Dans le premier mot le signe est remplacé (pl. 76, lig. 18) par ; cette substitution est très-fréquente, mais ici elle offre quelque chose de particulier. En effet le signe semble s'unir avec pour former un groupe assez commun, . La substitution dont je viens de citer un exemple paraît prouver que dans ce groupe chacune des parties composantes conserve sa valeur propre; sans cela on ne concevrait pas que l'élément composant pût être remplacé par un équivalent comme s'il était isolé.

Dans la planche 48 le second mot est terminé par la sigle du mot *roi*. Je crois qu'ici elle a indubitablement une valeur phonétique, car elle est souvent dans ce mot remplacée par d'autres caractères, qui ne sont pas tout à fait ceux qui représentent le mot *roi* écrit en toutes lettres. On verra par exemple aux lignes 19 et 20 des planches 36 et 44, le monogramme remplacé par et par . A la ligne 19 de la planche 62 la seconde portion de ces groupes manque; mais on voit que la première était au lieu de , nouvel exemple qui montre que le nombre des coins était à peu près arbitraire.

Le quatrième mot ne se compose que de deux caractères, et même, à proprement parler, d'un seul; car le dernier peut être supprimé, comme à la ligne 26 de la planche 40. Quant au premier , il prend souvent la forme un peu différente de , dans laquelle on retrouve tous les éléments de la première. J'ai négligé de noter cette équivalence dans la table des substitutions, mais elle est certaine. On trouve de même au lieu de .

Dans le cinquième mot on voit quelquefois un changement qui montre combien le déplacement arbitraire des clous peut rendre un caractère méconnaissable : on trouvera à la planche 62, ligne 20, le signe fait ainsi ; on voit que les deux premiers clous horizontaux ont été allongés entre les autres, et deux des clous verticaux reportés à l'extrémité.

Le dernier mot 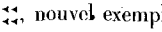 qui, à en juger par le déterminatif, est un nom de peuple, est quelquefois supprimé, comme à la planche 36, ligne 18.

VINGT-DEUXIÈME LIGNE (PL. 48).

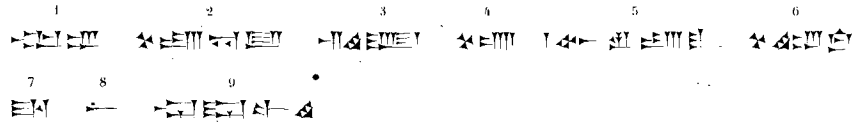

Le dernier signe du second mot est quelquefois remplacé par une autre terminaison, ; on en verra des exemples dans les planches 36 et 26, lignes 19 et 22. Cette substitution n'est pas douteuse, car d'abord il n'y a pas de confusion possible entre les deux caractères, et en outre elle a lieu également entre les deux signes et , dont le premier est l'équivalent de , comme le prouve, par exemple, la comparaison de la ligne 16 de la planche 26. Il paraît douteux qu'on doive attribuer cet échange à une similitude de valeur, car elle ne se rencontre pas ailleurs.

Je ne sais si le quatrième mot est une abréviation. Comme je l'ai fait voir dans la table des noms propres, il se trouve placé devant un certain nombre de noms indiqués comme ici par le clou vertical.

Le sixième mot, qui est précédé du signe déterminatif des noms de peuples, est quelquefois supprimé, comme à la ligne 19 de la planche 36.

Vient ensuite le *d*, marque du génitif. On remarquera qu'il a ici exactement la forme qu'il affecte toujours à Persépolis ; il est suivi du clou horizontal, abréviation bien connue du pronom . On trouvera ce pronom écrit en toutes lettres dans cet endroit, planche 62, ligne 21.

Le dernier mot finit par un isolé; mais à la planche 54, ligne 24, on le trouvera écrit ainsi . Dans cette dernière forme le a repris l'élément , qui entre dans la composition du groupe très-commun . Il est difficile de dire d'où vient cette différence; peut-être est-elle due à l'adjonction du signe , qui termine la dernière forme. Cette adjonction nécessitait peut-être une modification dans la valeur de ; mais cette explication est très-douteuse, car il est possible que le signe n'appartienne pas au nom qui finit au groupe : le mot suivant consiste en effet en deux , qui dans la planche 54 que j'ai citée, ne se retrouvent pas.

VINGT-TROISIÈME LIGNE (PL. 48).

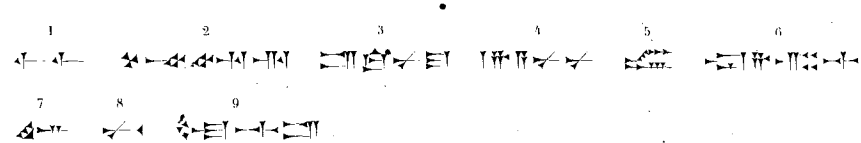

Dans le second mot précédé du déterminatif , le caractère du milieu est quelquefois changé en , comme dans les planches 32 et 40, lignes 20 et 28.

Le quatrième mot précédé du clou vertical est certainement un nom propre dans lequel la voyelle est quelquefois supprimée; il est suivi de la sigle du mot *roi* et d'un nom qui, à en juger par le déterminatif , doit être un nom de ville. Ce nom de souverain se retrouve souvent dans les inscriptions, mais jamais en rapport d'annexion avec celui du roi de Khorsabad; et l'on ne peut par conséquent supposer une relation de parenté entre les deux personnages.

Le septième mot est une terminaison très-commune; cependant, dans ce passage, je l'ai trouvé tantôt au commencement, tantôt à la fin d'une ligne. A moins donc de voir dans ce fait une exception à la règle ordinaire qui ne permet pas le renvoi d'une portion de mot à une autre ligne, il faut regarder ici ce signe comme constituant seul un mot.

Il n'y a rien à remarquer sur les autres mots, si ce n'est que, dans le huitième, le coin isolé est, dans d'autres inscriptions, remplacé par son équivalent . Voy. pl. 44, lig. 23.

VINGT-QUATRIÈME LIGNE (PL. 48).

1 2 3 4 5

6 7 8

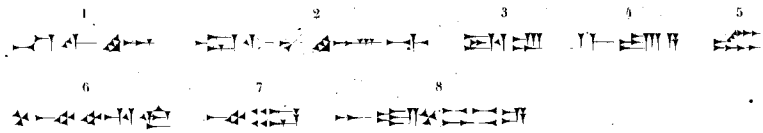

Je n'ai aucune observation à faire sur les deux premiers mots; je citerai seulement dans le dernier un échange des signes et ; on en trouvera l'exemple planche 36, ligne 21.

Le troisième mot peut être comparé à celui que nous avons déjà rencontré deux fois, lignes 21 et 22, et chaque fois dans la même position, c'est-à-dire devant un nom propre. Comme il y a dans les trois mots une différence, on ne peut en affirmer l'identité; mais elle me paraît probable. Je fais cette remarque, parce qu'il y a d'autres indices qui me portent à croire à la similitude de valeur des signes et , sans que je puisse cependant en apporter aucune preuve positive.

Le quatrième mot doit être un nom propre de souverain, puisqu'il est précédé du clou vertical et suivi du monogramme du titre royal. La manière dont ce nom est écrit varie un peu; le premier signe est souvent changé en , comme cela a lieu dans les planches 28 et 26 aux lignes 25 et 18.

Le nom de ce souverain, comme celui du roi que nous avons vu à la ligne précédente, est suivi d'un nom de pays qui ne diffère du précédent que par la finale; ces deux noms de pays sont peut-être de même racine, et se rapportent à la même contrée.

Le septième mot n'est composé que de deux caractères, dont le dernier éprouve quelquefois une modification remarquable. Plusieurs fois, comme dans les planches 48 et 52, le signe final est , d'autres fois c'est (pl. 62, lig. 24; pl. 32, lig. 22), ou bien (pl. 54, lig. 27). On doit noter cet échange, sans qu'on puisse cependant en induire la similitude de valeur des caractères, car il n'a lieu que dans ce cas.

Le premier signe du huitième mot subit aussi un changement particulier : on trouve ici , signe fort rare; mais à la planche 26, ligne 18, il y a . Il est très-possible que cette différence soit due à une erreur; car elle ne se retrouve pas ailleurs, et l'inscription d'où cet exemple a été tiré était en très-mauvais état.

VINGT-CINQUIÈME LIGNE (PL. 48).

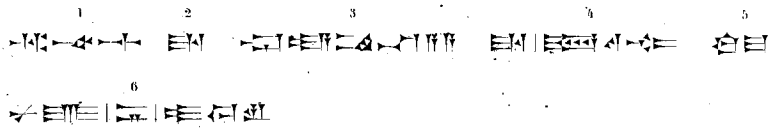

Dans le quatrième mot le signe prend à la planche 62, ligne 25, la forme de ; cela peut provenir d'une confusion entre deux caractères très-ressemblants, et qui cependant paraissent distincts, puisqu'ils ne s'échangent que très-rarement l'un avec l'autre.

J'ai marqué par des traits verticaux deux divisions supposées dans le sixième mot, qui paraît bien long relativement aux autres; l'une est basée sur la présence du mot que nous avons rencontré à la ligne 23. Il est possible que nous le retrouvions encore ici; car on verra à la planche 36, ligne 23, le signe changé en coin isolé, ce qui donne comme à l'autre ligne.

L'autre division comprendrait les trois signes , et voici sur quoi elle peut être basée : au lieu de ces trois caractères on trouvera à la planche 44, ligne 25, . Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne peut y avoir aucun rapport de valeur entre ces deux groupes, et il est permis d'en conclure qu'ils représentent des mots différents.

VINGT-SIXIÈME LIGNE (PL. 48).

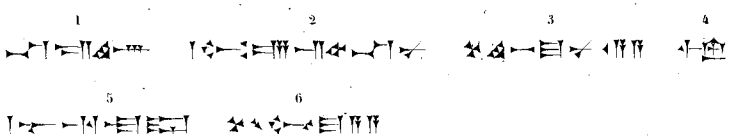

On peut comparer le premier mot de cette ligne au premier de la ligne 24. C'est peut-être le même de part et d'autre; mais je ne puis cependant trouver d'exemple qui prouve directement l'équivalence des deux signes et . Dans la planche 58, à la ligne 29, le premier de ces deux caractères est fait ainsi ; changement léger, mais qui suffit pour rendre le signe méconnaissable.

Dans le nom de pays qui forme le troisième mot, le clou isolé est quelquefois changé en (planche 26, ligne 19), et quelquefois supprimé (planche 44, ligne 26). Une des deux voyelles de la terminaison de ce nom est aussi souvent supprimée, comme dans les lignes 30 et 26 des planches 54 et 44.

Dans le nom propre n° 5 les deux premiers caractères se confondent quelquefois l'un avec l'autre; ainsi, dans la planche 36, ligne 34, on trouve .

VINGT-SEPTIÈME LIGNE (PL. 48).

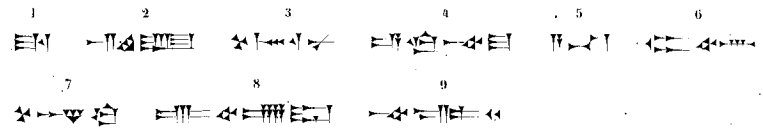

Nous avons déjà vu plusieurs fois le second mot aux lignes 19 et 22; et chaque fois il précède ou un nom de pays, ou tout au moins le signe déterminatif .

Dans le troisième mot nous trouvons ce déterminatif des pays, , suivi du signe du pluriel. Ici il est seul; mais dans les planches 36 et 44, aux lignes 24 et 27, il est répété deux fois et suivi de la marque du pluriel, exactement comme cela a lieu pour le signe dans la colonne assyrienne des inscriptions trilingues.

Dans le sixième mot les deux premiers caractères s'unissent quelquefois de manière à présenter un aspect tout différent; ainsi à la ligne 20 de la planche 26 on a au lieu de . Il y a de plus à remarquer qu'à la planche 44, ligne 27, on a un exemple de l'échange de avec , signe terminal du nom de *Darius* dans les inscriptions trilingues.

Nous retrouvons encore une fois sous le n° 7 le nom de l'*Assyrie*. A la planche 26, ligne 20, on verra un nouvel exemple de la suppression du signe dans ce nom. Ce caractère est, comme je l'ai déjà dit, très-probablement étranger à la racine.

J'ai déjà fait remarquer en parlant de la ligne 24, que le caractère compliqué que l'on trouve dans le huitième mot, , se trouvait quelquefois réduit à . Il est probable que le dernier élément n'en fait pas partie; car on le trouve souvent séparé ou plus grand que les autres dans ce même signe, ou bien .

VINGT-HUITIÈME LIGNE (PL. 48).

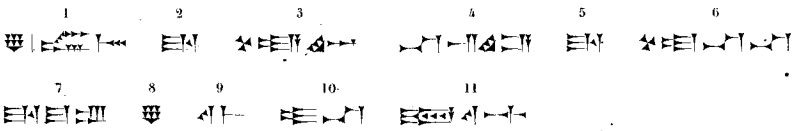

J'ai séparé par un trait vertical le premier signe du second, quoiqu'il ne se soit jamais trouvé à la fin d'une ligne; mais il reparaît isolé sous le n° 8, et il est probable que c'est un mot séparé, d'autant plus qu'il est suivi du monogramme du mot *roi*. Je crois que ce signe , fort rare dans les inscriptions, est une abréviation.

La sigle du mot *roi* est ici suivie de la marque du pluriel, à laquelle le plus souvent

est ajouté le signe ; on en verra des exemples dans les planches 44 et 52, aux lignes 28 et 25.

On trouvera un nouvel exemple de la substitution de à , à la planche 28, ligne 30. Le pronom est aussi remplacé par le clou horizontal à la ligne 18 de la planche 41. Enfin, dans les planches 45 et 54, aux lignes 29 et 31, le groupe est mis à la place du caractère terminal du dernier mot, .

VINGT-NEUVIÈME LIGNE (PL. 48).

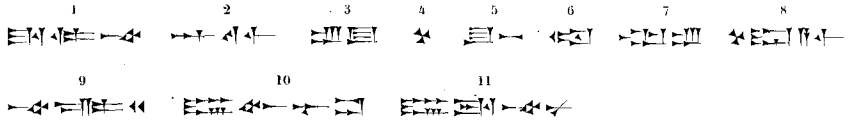

J'ai trouvé dans la planche 62, à la ligne 29, le signe du premier mot remplacé par ; mais je suis porté à croire que c'est une faute. Cependant il ne faut pas oublier que ce même signe paraît dans quelques inscriptions comme substitut de , qui n'est qu'un équivalent de .

Sous le n° 4 on voit le déterminatif des noms de peuples, paraissant cette fois isolé; on le verra encore une fois remplacé par le déterminatif des villes à la ligne 30 de la planche 28.

Le septième mot est probablement encore le même que nous avons vu plusieurs fois avant les noms de pays, comme à la ligne 21. Il est vrai que dans un cas le second signe est , et dans l'autre ; mais ce sont certainement deux voyelles qui ont pu être substituées l'une à l'autre. Le premier, en effet, peut être supprimé, et le second est un équivalent de .

A la planche 45, ligne 30, les deux premiers caractères des noms de pays, n° 8, sont transposés; il y a au lieu de .

Le nom de pays n° 10 paraît avec quelques changements dans les diverses inscriptions. Le second signe est changé en à la ligne 35 de la planche 55. Ce même caractère devient dans la planche 36, ligne 27.

TRENTIÈME LIGNE (PL. 48).

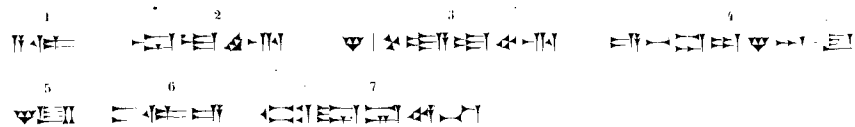

Il y a, je crois, une faute dans le quatrième mot à la planche 48 : le troisième signe est ; mais dans toutes les autres inscriptions il y a .

On a déjà vu à la ligne 12 le mot . Le mot suivant est un peu différent à la ligne 36 de la planche 59; le premier signe est , ce qui est une preuve de plus à l'appui de l'équivalence des formes et . A la ligne 41 de la planche 41 on trouve à la place de . La même substitution a été remarquée à la ligne 5, dans le même mot.

Il y a plusieurs observations à faire sur le dernier mot. Les trois caractères sont remplacés à la ligne 39 de la planche 37, par . Deux de ces trois mêmes signes, , ont pour substitut à la planche 59, ligne 36, la seule voyelle . Enfin, dans l'avant-dernier caractère le nombre des coins varie : il y a , planche 41, ligne 42; , planche 59, ligne 36; et , planche 52, ligne 28.

TRENTE ET UNIÈME LIGNE (PL. 48).

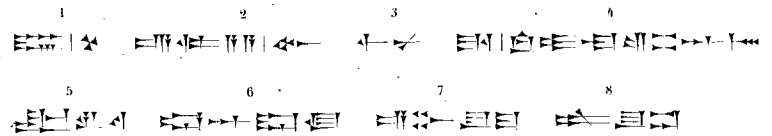

Le premier signe de cette ligne est certainement fautif : toutes les autres inscriptions portent le monogramme du mot *roi* , et il n'est pas douteux que ce ne soit la vraie leçon; car avant ce signe on trouve un nom propre, et il est suivi d'un nom de peuple. Ce dernier nom a la terminaison ordinaire , à laquelle semble ajouté un autre caractère; cela vient de ce que le hasard a fait que je n'ai pas rencontré ce signe au commencement d'une ligne, en sorte que je n'ai pu m'assurer qu'il ne fît pas partie du mot précédent. Je crois que ce signe est un mot à part, et tout au moins il est certainement séparé du mot qui vient après. Je ferai remarquer qu'à la ligne 40 de la planche 37 il se combine avec le caractère suivant , de manière à former un groupe qu'on ne reconnaîtrait pas au premier coup d'œil, .

Le quatrième mot me paraît trop long, mais je ne l'ai pas trouvé coupé par des fins de lignes; le cinquième est le mot *roi* suivi du signe , qui lui donne probablement le sens de *royaume*. Il est ici écrit en toutes lettres, mais dans d'autres inscriptions il paraît sous des formes différentes. On a, planche 58, ligne 38, ; dans la planche 26, ligne 24, le premier groupe est remplacé par . On trouve le monogramme ordinaire aux planches 37 et 52, lignes 30 et 29. Enfin un équivalent plus singulier est donné par la planche 29, ligne 34; on y trouve ; mais je crois cette variante douteuse.

Le septième mot est certainement le verbe que l'on trouve dans la transcription assyrienne du texte zend à Persépolis, et qui signifie *bâtir*. (, Westergaard, pl. XIV, *b*, lig. 14.) Il est ici un peu modifié, mais on le trouve à Khorsabad sous toutes les

formes usitées dans les inscriptions trilingues; ainsi à la ligne 35 de la planche 29, il y a 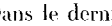 , qui est exactement le mot persépolitain 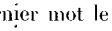 . (Westergaard, pl. XIV, *b*, lig. 19.) A la planche 37, ligne 31, il y a 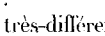 ; et on voit également dans la même inscription de Westergaard, à la ligne 16, le signe employé au commencement de ce verbe.

Dans le dernier mot le premier caractère présente dans la planche 59, à la ligne 38, une forme très-différente et que je n'ai pas vue ailleurs; c'est . On y retrouve bien les mêmes éléments, mais ils sont tout autrement disposés.

TRENTE-DEUXIÈME LIGNE (PL. 49).

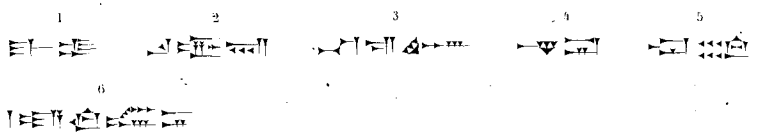

Le premier mot me semble être le même que nous avons vu à la ligne 2 sous le n° 11, avec une autre terminaison, . Le dernier signe, tel qu'il paraît ici, n'est qu'un équivalent des caractères ; on verra des exemples de la substitution de ces formes à la ligne 39 de la planche 55, et 31 de la planche 37. C'est cette forme que j'ai assimilée au persépolitain , rapprochement qui est autorisé par de nombreuses coïncidences.

Les deux premiers caractères du second mot sont quelquefois remplacés par un seul groupe . Le troisième mot a déjà été rencontré en tête de la ligne 27; peut-être peut-on le rapprocher encore du premier mot de la ligne 24 et du quatrième de la ligne 28.

Dans le quatrième mot nous rencontrons la substitution dont j'ai déjà parlé au sujet du nom de l'*Assyrie* dans la première ligne; c'est celle des groupes au signe .

C'est par une supposition qui me paraît plausible que j'ai séparé le sixième mot précédé du clou vertical, marque des noms propres; je n'ai cependant pas rencontré de fin de ligne entre ce nom et le mot précédent. La sigle du mot *roi* paraît en faire partie, mais elle est quelquefois supprimée, comme aux lignes 35 et 31 des planches 45 et 37. D'autres fois ce monogramme est changé en , comme dans les planches 29 et 41, lignes 36 et 45.

TRENTE-TROISIÈME LIGNE (PL. 49).

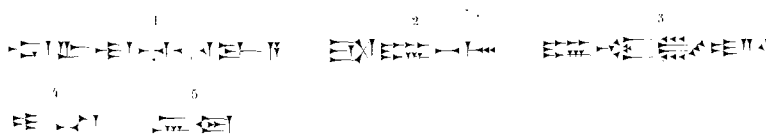

Je n'ai pas d'observations à faire sur cette ligne. Je crois seulement que le premier mot

doit être divisé après le signe , comme je l'ai indiqué par un trait vertical; mais ce n'est qu'une conjecture.

TRENTE-QUATRIÈME LIGNE (PL. 49).

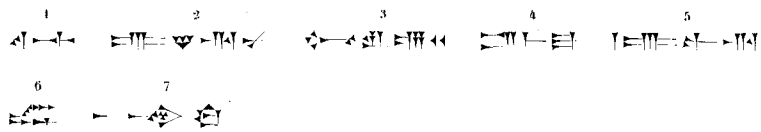

Dans le premier mot on peut voir un exemple du changement du signe en en comparant la planche 29, ligne 37.

A la fin du troisième mot on retrouve un des monogrammes représentant le mot *roi*, . Mais ici il paraît avoir une tout autre valeur phonétique; car dans la planche 33, ligne 34, on trouve à sa place le signe . Il est donc très-possible que ces deux coins soient une abréviation destinée à remplacer plusieurs valeurs différentes.

Pour le cinquième mot, qui paraît un nom propre, la planche 33 à la ligne 35 donne un signe de plus : on trouve après ; ce qui donne lieu de croire que ce dernier caractère contient la valeur de la voyelle , puisque celle-ci peut être supprimée quand elle vient après.

Après le nom propre vient la sigle ordinaire du titre *roi*, n° 6. Le mot qui vient ensuite n'est cependant pas précédé des marques qui indiquent les noms de villes ou de peuples. On trouvera, au reste, dans la planche 59, ligne 42, ce mot diversement écrit. A la place des deux premiers signes, le dernier n'étant que la terminaison commune , il y a . On sait que le clou horizontal est l'équivalent du pronom qui est terminé par la lettre *n*; par conséquent il paraît probable que, dans la planche 59, le signe est à la place du clou horizontal qu'on trouve dans le septième mot tel qu'il est écrit ici. Il s'ensuivrait que le signe qu'on voit dans une des formes, équivaudrait au groupe qu'on voit dans l'autre.

TRENTE-CINQUIÈME LIGNE (PL. 49).

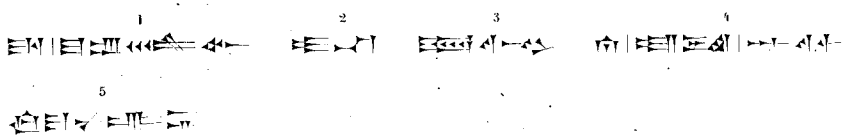

Le pronom , n° 2, est encore remplacé par le clou horizontal, planche 55, ligne 43.

Dans le dernier mot le clou isolé paraît de nouveau substitué au signe . Comparez avec ce passage la ligne 49 de la planche 41.

TRENTE-SIXIÈME LIGNE (PL. 49).

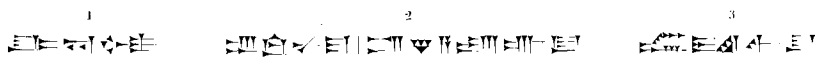

Cette ligne est certainement mal divisée, car le second mot est évidemment trop long; mais il est singulier que les fins de lignes ne m'aient jamais indiqué d'autres séparations. Il y a, du reste, peu d'observations à faire. Le premier signe du premier mot présente dans la planche 29, à la ligne 39, une légère modification; on y trouve . Le second caractère n'est, comme on le sait, qu'une variante de la forme plus commune . Le troisième prend une forme plus rare dans la planche 37, ligne 34; il y est fait ainsi .

Dans le second mot le premier caractère est remplacé par à la ligne 37 de la planche 32. L'avant-dernier, , est sujet à des substitutions plus remarquables : il devient dans les planches 29 et 37, aux lignes 40 et 35; et on trouve à sa place dans la planche 33, ligne 37. Cette dernière substitution, si l'on pouvait se fier à ce seul exemple, serait l'indice d'une similitude de valeur entre et . Ce dernier signe étant une voyelle, le premier en serait une également.

Le dernier mot commence encore par le monogramme du titre royal, mais rien ne peut indiquer si cette sigle est employée comme mot ou comme valeur phonétique. Le dernier signe , comme cela arrive souvent, est remplacé par à la ligne 29 de l'inscription 40:

TRENTE-SEPTIÈME LIGNE (PL. 49).

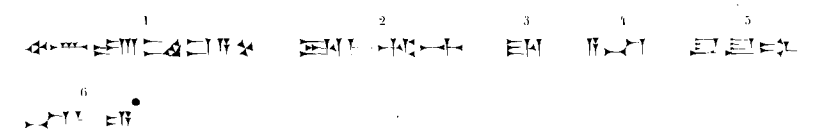

Le premier mot commence par le signe , qui est très-rare dans cette situation; l'exemple cependant est certain, car il est ici en tête de la ligne. Dans la planche 33, ligne 38, la forme des caractères est un peu différente; il y a ; mais c'est probablement une faute, cette forme ne se rencontrant nulle part ailleurs. Dans l'endroit que je viens de citer, les deux caractères suivants sont ainsi modifiés : le premier est changé en , substitution dont je n'ai pas vu d'autres exemples : le second devient , changement qui n'est certainement pas fautif; on le trouve dans d'autres passages.

Dans la planche 37, ligne 35, le second mot semble remplacé par un autre, car aucun des caractères ne se ressemblent; à la place de ceux que nous donne notre ligne 37, il y

a . Il est d'autant plus probable que cette forme représente un mot différent, que nous en avons vu à la ligne 5 le dernier signe substitué à , c'est-à-dire à une *r*, lettre dont la valeur ne peut être attribuée à aucun des signes de la forme que nous avons ici.

TRENTE-HUITIÈME LIGNE (PL. 49).

1 2 3 4 5 6 7

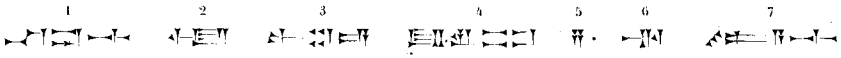

8

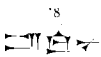

Le second mot est la particule que nous avons déjà rencontrée souvent; on y trouve ici un cas de la substitution très-fréquente de la forme à .

Le premier signe du quatrième mot est changé en dans la planche 29, ligne 33. Cette substitution est d'autant plus extraordinaire, qu'il y a des exemples de l'échange de avec , dont la valeur ne peut avoir aucun rapport avec celle de : dans ce cas il faut croire qu'il y a une particule ou une préposition différente jointe à un même mot.

Le sixième et le septième mot présentent quelque chose de remarquable en ce qu'il paraît y avoir non-seulement un mot, mais un caractère coupé en deux par une fin de ligne; en effet, partout les trois coins obliques paraissent faire partie du signe qui forme seul le sixième mot; il est cependant certain que dans la planche 55 ces trois coins sont à la tête de la ligne 46, l'autre portion du groupe terminant la ligne précédente. Je note ce fait sans pouvoir en proposer une explication : ce n'est certainement pas la place qui manquait, il y en avait suffisamment; et d'ailleurs les Assyriens, comme il y en a beaucoup d'exemples, aimaient mieux, lorsqu'ils étaient pressés par l'espace, mettre quelques signes hors de l'encadrement que renvoyer une portion de mot à la ligne suivante.

Dans ce même mot, planche 55, ligne 57, on voit un exemple de la substitution très-commune du signe à .

A la planche 33, ligne 39, on trouve le signe substitué à dans le huitième mot. On ne peut guère cependant soupçonner une erreur.

TRENTE-NEUVIÈME LIGNE (PL. 49).

1 2 3 4 5

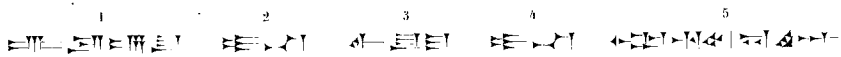

6

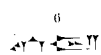

Le signe qui commence le premier mot, , est changé en dans la planche 37, ligne 37. Ce dernier caractère est le même que celui qui représente la voyelle *ou* dans le nom d'*Ormuzd* des inscriptions trilingues. J'ai fait aussi remarquer ailleurs que c'est à peu près le signe qui dans l'écriture cunéiforme des Perses représente la lettre *m*.

Dans ce même mot le second signe a une forme insolite; partout ailleurs on trouve , ce qui est la forme régulière.

Les deux premiers signes du troisième mot sont réunis en un seul à la ligne 40 de la planche 33 : on y trouve . Je suis porté à croire que ce changement est dû à une faute, car le signe est une variante de . Cependant il ne faut pas oublier que ce signe peut être remplacé par un des deux caractères que nous trouvons dans le troisième mot de la planche 49, c'est-à-dire par ; il se peut donc que son équivalent ait une valeur analogue à celle des deux signes .

Dans le cinquième mot le signe est remplacé par à la ligne 48 de la planche 59. Ce n'est qu'un changement de disposition de deux coins; mais il suffit pour rendre le signe méconnaissable, d'autant plus que les deux caractères et existent réellement. Ce cinquième mot me paraît bien long; mais, d'après les fins de lignes, je n'ai pu trouver de division certaine; cependant j'ai marqué par un trait vertical une séparation probable, parce que dans la planche 26, ligne 30, j'ai trouvé les deux portions séparées par un espace blanc considérable.

Le premier signe du dernier mot est nouveau; la comparaison des autres inscriptions montre que c'est une forme simplifiée du *d* assyrien . Cette forme est remarquable en ce qu'elle est presque exactement celle du *t* dans l'écriture cunéiforme des Perses.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que le dernier signe de la ligne est très-souvent fait ainsi . On en verra un exemple à la planche 41, ligne 53.

QUARANTIÈME LIGNE (PL. 49).

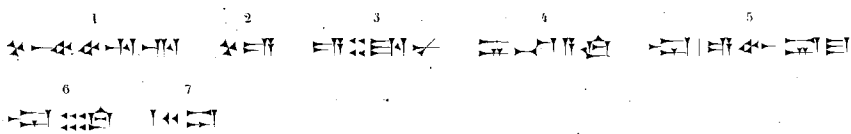

Dans cette ligne nous rencontrons plusieurs fois les déterminatifs des villes ou des peuples en tête des mots; mais si ce n'est au commencement du premier, il est difficile de croire qu'ils jouent ici le rôle ordinaire. En effet, le second mot ne consiste qu'en deux caractères dont le premier est le déterminatif des noms de pays, et le second une voyelle, très-probablement la voyelle *i*; on ne peut évidemment supposer que cette lettre ait pu être le nom tout entier.

Dans le troisième mot je ne ferai remarquer que la forme du signe médian ; ce n'est qu'une variante de la forme plus commune ou . On peut s'en assurer en comparant le même mot dans les planches 33 et 41, lignes 41 et 53.

Le quatrième mot présente une variante plus remarquable : les deux premiers caractères sont souvent remplacés par un seul signe, . Voyez planches 41 et 59, lignes 53 et 49.

Vient ensuite le déterminatif des villes suivi d'un mot que nous avons déjà vu, c'est le verbe ; ici le déterminatif paraît joint à ce verbe, ou du moins je ne l'en ai pas trouvé séparé par une fin de ligne. Comme dans les autres endroits où il paraît, ce verbe se montre ici sous diverses formes qui ne sont probablement que des abréviations; on trouve à la ligne 38 de la planche 37, et simplement , à la ligne 53 de la planche 41.

Le déterminatif des villes paraît encore en tête du sixième mot, et là il est suivi d'un groupe dans lequel le nombre des coins varie suivant les inscriptions; il y en a neuf, par exemple, à la ligne 50 de la planche 55.

Le dernier mot est le même que nous avons déjà vu au commencement de l'inscription. Il est ici sous une autre forme ; mais dans d'autres inscriptions il est écrit en toutes lettres . (Voy. pl. 45, lig. 39; pl. 59, lig. 50.) Comme toutes ces formes sont placées indistinctement dans les mêmes passages des inscriptions, il n'y a pas de doute qu'elles ne représentent le nom d'un seul et même personnage.

QUARANTE ET UNIÈME LIGNE (PL. 49).

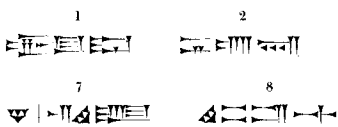

On retrouvera dans le troisième mot des exemples du changement des coins en clous horizontaux; dans la planche 33, ligne 42, le dernier groupe du mot est fait ainsi , et , planche 37, ligne 39.

Le signe qui forme le n° 4 est quelquefois supprimé, comme cela a lieu à la ligne 31 de la planche 26.

J'ai séparé par un trait vertical le *d* initial du septième mot, quoique je ne l'aie pas rencontré à la fin d'une ligne. Cette division supposée est fondée sur ce que nous avons vu ailleurs le mot , aux lignes 22 et 27.

QUARANTE-DEUXIÈME LIGNE (PL. 49).

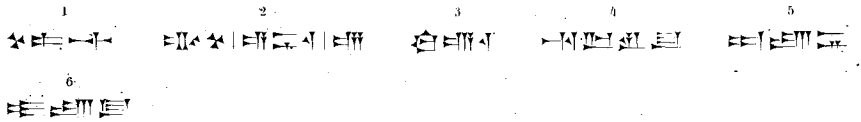

Dans le premier mot qui commence par le déterminatif des noms de peuples, le second signe offre une variante remarquable que l'on verra à la ligne 39 de la planche 37. Dans cet endroit, au lieu de il y a ; or le premier signe, , termine le nom d'*Hystaspes* à Persépolis, et celui qui commence la variante est en tête du nom d'*Achéménide*. Il est probable que dans les deux passages les mots sont différents.

Dans le second mot le premier signe ne présente qu'une variante peu importante en elle-même, mais qu'il faut cependant noter, parce qu'elle ajoute un élément au caractère; dans la planche 45, ligne 46, on trouve au lieu de . Le troisième signe du même mot est, comme cela arrive souvent, changé en à la ligne 40 de la planche 37. Enfin j'ai marqué dans ce même mot deux divisions supposées par des traits verticaux; je soupçonne, en effet, que la portion du milieu est une forme abrégée du verbe que nous avons déjà vu, .

Dans plusieurs inscriptions il y a un ajouté à la fin du quatrième mot. Voy. pl. 45, lig. 46, et pl. 37, lig. 40.

QUARANTE-TROISIÈME LIGNE.

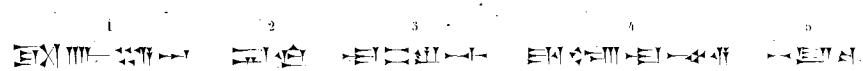

Le premier signe présente à la ligne 53 de la planche 55 une modification qui le rend tout à fait méconnaissable. Il paraît en cet endroit sous la forme de ; c'est une variante de plus à ajouter à toutes celles qui représentent le *d* dans l'écriture ninivite. Le signe suivant est quelquefois séparé en deux portions; on trouve aux planches 29 et 33, lignes 46 et 44.

Dans le troisième mot il y a souvent un ajouté après le signe . (Voyez planches 45 et 37, lignes 46 et 40.) On pourrait conclure de la suppression arbitraire de la lettre , que c'est une voyelle dont la valeur est contenue dans celle du signe . Cependant les lectures des noms d'*Ormuzd* et d'*Achéménide* dans les inscriptions trilingues concourent pour faire attribuer à la valeur de la lettre *m*. Je crois qu'il faut voir dans ce fait un indice d'une confusion possible entre la voyelle *ou* et la lettre *m*, confusion dont la transcription du nom de la *Médie* dans les inscriptions médiques nous donne un exemple remarquable.

QUARANTE-QUATRIÈME LIGNE.

1 2 3 4

Le premier mot est encore le nom de l'*Assyrie.* A la planche 33, ligne 44, le déterminatif a été supprimé.

Le mot suivant est de nouveau le verbe *bâtir* tel qu'il est écrit à Persépolis. Dans les inscriptions trilingues le régime de ce verbe le précède toujours; et s'il en était ainsi à Ninive, le régime serait ici le nom même de l'Assyrie, ce qui ne peut s'accorder avec le sens de *bâtir* attribué à ce verbe. On peut voir sans doute dans ce fait un indice propre à faire croire que ne représente pas le nom de l'Assyrie, mais celui de la ville de Ninive. Nous connaissons si peu ce qu'était la langue assyrienne, que je ne crois pas qu'on doive s'appuyer sur un pareil indice; le verbe a peut-être un autre sens ici, peut-être aussi le régime est-il un mot antérieur en rapport d'annexion avec le nom de l'Assyrie.

Je ferai remarquer encore une fois qu'ici comme partout le verbe se présente sous diverses formes. Le signe est supprimé dans les planches 55 et 45, lignes 54 et 43. C'est au contraire le signe qui disparaît dans la planche 37, ligne 42.

J'ai séparé par un trait vertical le quatrième mot avant le déterminatif ; cette division conjecturale est basée d'abord sur la présence de ce déterminatif, puis sur l'existence séparée du mot à la ligne 39. Le signe qui suit le déterminatif présente plusieurs variétés curieuses; au lieu de on trouve aux lignes 55 et 43 des planches 55 et 45, puis il y a à la planche 59, ligne 54. En comparant ces groupes on voit qu'on peut les diviser en deux portions, l'une toujours la même , et l'autre variable , , et enfin . La comparaison de ces formes y montre un passage du signe à l'étoile babylonienne , dont ce signe est l'équivalent certain à Ninive. En effet les trois formes passent évidemment de l'une à l'autre, et on n'a qu'à incliner les deux clous horizontaux de la troisième, , pour obtenir l'étoile .

Il y a une autre observation importante à faire sur le quatrième mot de cette ligne. Il est précédé du signe , marque des noms propres de peuples; or on trouve au commencement de la ligne suivante les deux qui forment, comme on le sait, une terminaison très-commune de ces noms. Faut-il voir dans ce fait un exemple d'un mot coupé dont une portion aurait été renvoyée à une autre ligne? ou bien les deux signes ne font-ils pas partie du nom, qui finirait réellement au caractère qui termine la ligne? La question est d'autant plus difficile à résoudre, que si les deux ne sont pas la terminaison d'un nom propre, ils doivent *nécessairement* commencer le mot suivant, ce qui serait assez extraordinaire. Cependant c'est cette dernière opinion qui est la plus probable, car dans aucune

des inscriptions la place ne manquait, et l'on ne conçoit pas pourquoi, si les signes avaient été la terminaison du nom propre, on les aurait, sans nécessité, reportés à la ligne suivante.

QUARANTE-CINQUIÈME LIGNE (PL. 49).

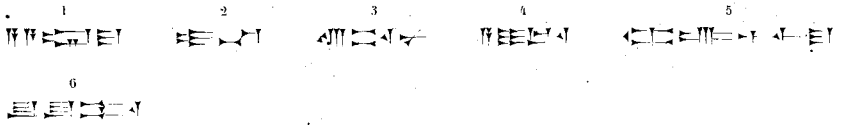

Le signe du troisième mot est supprimé à la ligne 42 de la planche 37.

Dans le quatrième mot le groupe présente les variétés ordinaires. Le nombre des coins remplacés par les clous horizontaux n'est pas toujours le même : on trouve , pl. 42, lig. 59; , pl. 26, lig. 34; , pl. 33, lig. 47.

Le signe du cinquième mot est remplacé à la ligne 56 de la planche 55 par ; je n'ai pas vu d'autre exemple de la substitution de ces deux caractères; cependant les formes ne se ressemblent pas, et l'on ne peut par conséquent soupçonner une erreur.

QUARANTE-SIXIÈME LIGNE (PL. 49).

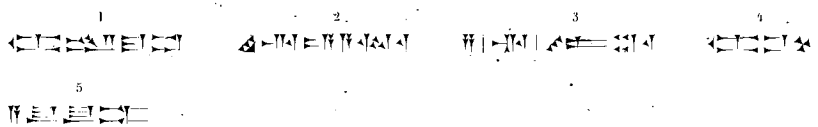

Il y a dans le second mot un signe très-irrégulier ; ce n'est qu'une variété d'un caractère plus commun, , comme le prouvent les lignes 57 et 51 des planches 55 et 45. On voit en effet dans la première forme tous les éléments de la seconde, mais confusément disposés. Dans la planche 33, ligne 46, on trouve à la place du dernier signe une *m* ; mais c'est évidemment une faute, car la planche 37, ligne 43, donne , qui est le véritable équivalent de .

Dans le troisième mot nous retrouvons un groupe qui a déjà donné lieu (ligne 38) à quelques observations. Ici il présente quelques variétés propres à montrer comment la disposition différente des mêmes éléments peut faire varier l'aspect d'un signe. Au lieu de il y a à la planche 55, ligne 57, , et à la planche 45, ligne 51, . Dans ce même mot après le signe il y a dans la planche 29, ligne 50, un signe de plus, la voyelle . La place est, dans cette dernière inscription, un peu fruste, mais il y avait certainement un signe dans cet endroit, et c'était très-probablement celui que je viens d'indiquer. Enfin le troisième mot nous fournit encore un exemple de l'échange des deux caractères

et ; on le trouvera planche 45, ligne 51. Il est remarquable que le signe final est celui qui sert de marque distinctive aux noms propres de peuples. Il semble que dans ce cas cette marque ne peut être employée en quelque sorte symboliquement, mais qu'elle doit avoir une valeur phonétique.

Nous avons déjà vu le dernier mot à la fin de la ligne précédente, où il avait pour terminaison le signe , équivalent certain des deux premiers caractères ; il y avait donc dans ce mot trois lettres semblables. A la ligne 37 il se trouvait également, mais sans l'adjonction de la terminaison .

QUARANTE-SEPTIÈME LIGNE (PL. 49).

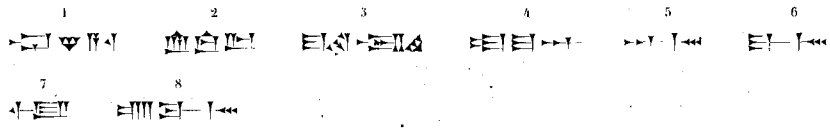

Le premier signe du troisième mot a dans cette ligne une forme étrange. Par la comparaison avec les autres inscriptions, on voit que ce n'est qu'une modification du groupe que l'on trouve à cette place, aux lignes 44 et 47 des planches 37 et 33. C'est, par la confusion des éléments, une variante tout à fait analogue à celle que nous avons vue dans la ligne précédente, où le signe remplaçait . Cette coïncidence montre que ni l'une ni l'autre de ces modifications ne sont fautives.

On remarquera à la fin de ce même mot un nouvel exemple du signe isolé; celui-ci par une rare exception ne se trouve pas dans un nom propre.

Dans le quatrième mot le premier signe présente quelquefois une modification qu'il est utile de noter, car au lieu de il y a à la ligne 59 de la planche 55. Cette modification se voit dans d'autres caractères, comme dans au lieu de , et elle est remarquable en ce qu'elle ajoute un élément au signe.

Les cinquième et sixième mots ont déjà paru à la fin de la deuxième ligne; ils sont joints par la conjonction ou particule , variante de , au mot que nous avons vu en tête de l'inscription, et qui cette fois est mis au pluriel par l'adjonction de la finale .

QUARANTE-HUITIÈME LIGNE (PL. 49).

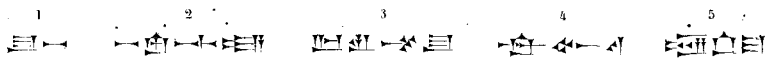

QUARANTE-NEUVIÈME LIGNE (PL. 49).

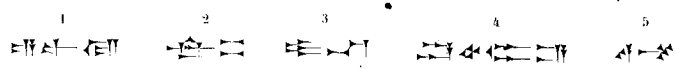

Je crois que le second mot est le même que le n° 4 de la ligne précédente; le signe de l'un est bien certainement un équivalent du signe de l'autre. Dans le mot de la ligne 48 il y a, il est vrai, un signe de plus ; mais il est évident que c'est une terminaison grammaticale très-fréquente, une forme du pluriel peut-être. Il est possible que ce soit l'influence de cette terminaison qui ait déterminé le changement du signe dans l'un des mots en dans l'autre.

Dans le quatrième mot on remarquera l'emploi isolé des quatre coins, ce qui est extrêmement rare, comme je l'ai dit; ni le signe précédent ni le suivant ne forment de groupes usités avec ces coins. Le signe suivant se change fréquemment en , comme cela a lieu aux lignes 59 et 54 des planches 42 et 46.

Le dernier caractère du cinquième mot est changé en dans les lignes 59 et 54 des planches 42 et 46. Cette substitution est très-rare, et cependant ici elle n'est pas douteuse, les caractères ne se ressemblant pas, et les inscriptions étant en bon état.

CINQUANTIÈME LIGNE (PL. 49).

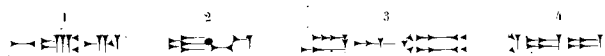

CINQUANTE ET UNIÈME LIGNE (PL. 49).

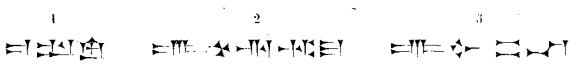

Je n'ai aucune observation à faire sur cette ligne, si ce n'est que les trois coins obliques du second mot sont supprimés à la ligne 38 de la planche 26; mais l'inscription de cette planche était en mauvais état, et c'est peut-être une erreur. Ces trois coins ne se trouvant pas en tête du mot, ne semblent pas pouvoir servir dans ce cas de marque de nom propre de peuple, et ils doivent avoir une valeur phonétique.

CINQUANTE-DEUXIÈME LIGNE (PL. 49).

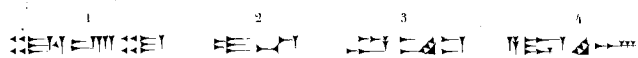

Le premier signe du premier mot paraît changé en à la ligne 50 de la planche 33; comme je n'ai pas vu d'autre exemple de cette substitution, et que l'inscription d'où il est tiré est un peu endommagée, je crois que c'est une faute. Dans la planche 56, ligne 38, le dernier signe de ce même mot est remplacé par la marque du pluriel . Cela peut se concevoir, l'autre caractère étant également une terminaison plurale; mais cependant je crois qu'il faut douter de cet échange, l'exemple n'étant pas pris d'une inscription en bon état. Une substitution plus certaine est celle de la forme

à ; on en trouvera l'exemple à la ligne 48 de la planche 37. C'est un cas de changement de coins en clous horizontaux, mais le nombre n'est pas le même de part et d'autre.

CINQUANTE-TROISIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3 4 5 6

Nous retrouvons encore ici sous le n° 5 un mot que nous avons déjà vu souvent; il précède un nom de peuple, si l'on en juge par le signe ; mais cette fois il en est séparé par un caractère, . Ce nom est écrit de plusieurs manières différentes : on trouve d'abord à la ligne 49 de la planche 37 un simple changement de forme dans le premier groupe, au lieu de ; à la planche 34, ligne 52, on voit les deux signes remplacés par , puis aux lignes 67 et 55 des planches 42 et 29, . Il est impossible de dire si ces diverses formes représentent le même mot.

CINQUANTE-QUATRIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3

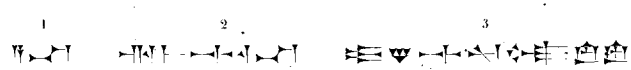

Il est probable que cette ligne est mal divisée, car le dernier mot est démesurément long, mais les fins de lignes ne m'ont pas donné d'autres séparations.

Le signe qui commence le pronom n° 1, est changé en , planche 56, ligne 67. On peut, à la rigueur, comprendre cette substitution, le signe , forme très-commune de , étant une voyelle ainsi que . Cependant, comme cette variante ne se retrouve pas ailleurs, et que l'inscription de laquelle elle est tirée n'est pas en très-bon état, on peut suspecter une erreur.

Dans le second mot le signe est changé en , comme cela arrive très-souvent.

Le premier signe du troisième mot n'est autre qu'un groupe composé du signe et du coin isolé ; cela résulte de la comparaison des autres inscriptions, mais surtout de la planche 46, ligne 58, dans laquelle le signe est remplacé par la forme inverse . A la planche 56, ligne 67, ce même groupe paraît remplacé par ; c'est peut-être une erreur due au mauvais état de l'inscription, mais cependant on conçoit l'échange des deux caractères; le groupe , dont la principale portion est certainement une voyelle, contenant le coin isolé , qui dans beaucoup de cas est substitué au signe ou à son équivalent .

Le second signe du même mot est remplacé par dans la planche 46, ligne 58. Le troisième caractère enfin n'est qu'une variété d'un signe plus ordinaire , comme le prouve la comparaison de la ligne 58 de la planche 46. La première forme est

intéressante, parce que c'est celle d'un caractère qui fait partie de ceux qui représentent le mot *terre* dans la transcription assyrienne du texte zend des inscriptions trilingues.

CINQUANTE-CINQUIÈME LIGNE (PL. 50).

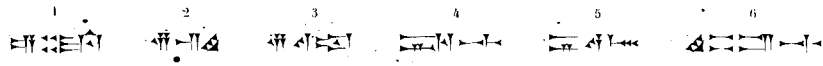

Le second signe du premier mot n'est autre, comme je l'ai déjà fait voir, que le groupe plus ordinaire .

Le second et le troisième mot , se suivent dans toutes les inscriptions, et on les retrouve également joints l'un à l'autre dans les inscriptions assyriennes du lac de Van (voy. Schulz, pl. VI, n° XLII, lig. 16) : aussi ai-je cru d'abord qu'ils ne formaient qu'un seul mot; mais on les trouvera séparés par une fin de ligne à la planche 46, ligne 58. Il est à remarquer que dans la planche de Schulz que je viens de citer, le troisième mot au lieu d'être terminé par , l'est par la marque du pluriel . A la ligne 57 de la planche 30 le premier caractère du second mot paraît être au lieu de qu'on trouve partout ailleurs; mais ce doit être une erreur causée par l'état fruste de l'inscription.

A la ligne 54 de la planche 34 le premier signe du quatrième mot est au lieu de . Cette substitution est importante à noter, car ce dernier caractère est celui qui commence le nom d'*Hystaspes* dans les inscriptions trilingues; et il en résulterait, puisque est un *d*, qu'on devrait donner à la valeur d'une dentale comme *t*, plutôt que celle d'une sifflante. Il faut observer aussi que dans le groupe le coin oblique de la portion doit être placé à l'extrémité du clou horizontal inférieur et non pas supérieur; cela est prouvé par la forme que l'on trouvera à la planche 42, ligne 68. Cette portion se combine quelquefois avec le même signe qui vient après, et il en résulte un groupe d'une forme insolite (pl. 46, lig. 59).

CINQUANTE-SIXIÈME LIGNE (PL. 50).

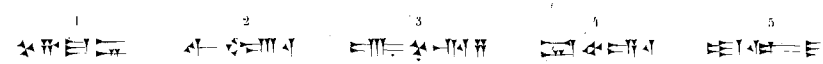

A en juger par la marque déterminative, le premier mot est un nom de peuple que nous avons déjà rencontré à la ligne 41, planche 49. C'est pour cette raison que je l'ai séparé des autres mots, car je dois dire qu'ici je ne l'ai pas trouvé à la fin d'une ligne. Le signe qui en fait partie est changé en à la ligne 58 de la planche 30 : c'est un exemple unique, et peut-être est-il imprudent de s'y fier.

A la fin du second mot le signe est changé en (planche 34, ligne 54). C'est une substitution très-commune, comme on le sait.

Dans le troisième je n'ai trouvé qu'une variante : à la ligne 69 de la planche 56 les deux signes sont remplacés par . C'est très-probablement une erreur, la planche étant en mauvais état.

Le signe du quatrième mot est supprimé à la ligne 60 de la planche 46.

Le premier caractère du cinquième mot est changé en (planche 30, ligne 58). C'est encore une substitution qui me paraît très-douteuse, deux traits ayant pu facilement être oubliés.

CINQUANTE-SEPTIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3

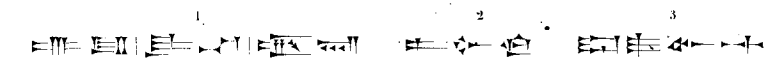

Le troisième signe du premier mot prend à la ligne 55 de la planche 34 une forme un peu différente, .

Dans le second mot il y a quelques variations plus remarquables; le premier signe devient à la ligne 30 de la planche 59. Si l'on pouvait se fier à ce seul exemple, il en résulterait quelques conséquences remarquables; est un substitut de divers signes, comme , , etc. qui tous ont la valeur probable de la voyelle *ou;* or le signe est le dernier du nom d'*Hystaspes* à Persépolis, et devrait, puisqu'il s'échange avec , avoir une valeur analogue, celle de *ou*, de *w* ou de *v*.

Au lieu des deux derniers groupes qui terminent le second mot, on trouve à la ligne 60 de la planche 46 . Il n'est pas probable que ce soit une faute, car l'inscription est en bon état, et nous avons dans ce fait l'exemple singulier d'un élément transporté d'un signe à un autre. En effet on remarque que le signe a perdu le coin oblique et est devenu ; en revanche le caractère précédent a gagné un clou oblique, qui sans aucun doute représente ce qui manque à l'autre; il y a au lieu de . Comme le coin isolé est une voyelle, on conçoit très-bien ce transport; elle se trouvait sans doute entre deux consonnes, et il importait peu qu'elle fût à la fin du premier caractère ou au commencement du second. Ce que je dis n'est cependant qu'une conjecture, car la suppression du coin change la valeur même de la consonne , qui n'a aucun rapport avec celle de l'autre signe .

Dans la planche 30, ligne 59, le premier signe du troisième mot est changé en . C'est probablement une erreur causée par la similitude des groupes. On doit aussi attribuer à la même cause le changement de en , dont on trouvera l'exemple à la ligne 58 de la planche 30.

CINQUANTE-HUITIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3 4 5

Le premier caractère qui, on le sait, n'est qu'une variante du *d* ordinaire, , m'a paru être la marque d'annexion d'un génitif, et c'est pour cette raison que je l'ai séparé par un trait vertical des autres signes du premier mot; mais je ne l'ai pas trouvé à la fin d'une ligne. A la ligne 59 de la planche 30, le premier est réduit à ; mais ce doit être une faute, car nulle part ailleurs ces formes ne s'échangent l'une avec l'autre.

Dans le troisième mot le signe est encore une fois réduit à (planche 34, ligne 56); enfin, à la ligne 68 de la planche 60, on voit un exemple de l'échange si commun des formes et .

CINQUANTE-NEUVIÈME LIGNE (PL. 50).

En ajoutant le dernier mot de la ligne précédente, il y en a dans ce passage sept de suite qui commencent par , caractère qui représente le mot *Dieu* dans les inscriptions trilingues. Comme il est peu probable de rencontrer sept mots de suite commençant par la même lettre, on doit penser qu'ici le signe a la même signification, et que les caractères qui le suivent sont des épithètes, soit entières, soit abrégées, lorsqu'elles ne consistent qu'en un seul signe. Dans le premier groupe les trois coins sont certainement une abréviation; on les trouve plusieurs fois remplacés par , comme aux lignes 57 et 72 des planches 34 et 42.

Le signe terminal du second mot n'est qu'une variété de formes plus communes que nous avons déjà vues, ou . Dans ce même mot j'ai trouvé, planche 60, ligne 69, le second groupe fait ainsi ; mais je n'oserais assurer que ce ne soit pas une erreur.

Le troisième mot se trouve à la quatrième ligne de notre inscription, planche 48; mais là, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, le groupe irrégulier a la forme ordinaire . Il est à remarquer que dans cet autre passage ce mot est placé comme ici entre d'autres groupes commençant par le même signe , et que l'un de ces groupes ressemble au nom de l'*Assyrie* , nom précédé cette fois du signe déterminatif des noms de pays.

SOIXANTIÈME LIGNE (PL. 50).

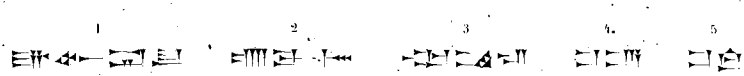

Le premier mot de cette ligne est le verbe *bâtir* que nous avons déjà rencontré, et qui, comme je l'ai dit, se voit aussi dans les inscriptions trilingues. Ici il commence par le signe au lieu du signe ou de l'équivalent .

Le second mot est celui qui paraît en tête de l'inscription, et cette fois il est terminé

par la marque du pluriel . De même que dans le second mot de la ligne précédente, le signe ordinaire est changé en .

Le premier caractère du troisième mot nous offre un nouvel exemple de la substitution du signe à la forme ordinaire . Comparez la ligne 55 de la planche 38.

Le quatrième mot est le premier d'une série de groupes plus ou moins longs, tous précédés du signe , série qui se continue dans la ligne suivante.

SOIXANTE ET UNIÈME LIGNE (PL. 50).

Tous les mots de cette ligne commencent par le signe , et tous finissent par le signe ou par des caractères qui paraissent en être des équivalents; le second mot, en effet, est terminé par ; mais on trouvera dans la planche 38, ligne 55, que ce caractère est remplacé par . De même on sait que dans la colonne assyrienne des inscriptions trilingues les deux coins , qui terminent le troisième mot, tiennent la place de la syllabe *ni* dans le nom de famille *Achéménide*.

Dans le premier mot le premier et le second caractère sont quelquefois remplacés par deux autres signes très-différents; dans les planches 30 et 42, aux lignes 62 et 74, on voit à la place qu'ils devraient occuper .

Le premier signe du quatrième mot a pour substitut dans la planche 34, ligne 59, un caractère très-différent, et que je n'ai vu nulle part ailleurs, . Il est cependant difficile de croire qu'il y ait une faute, car les formes ne se ressemblent pas, et l'inscription d'où la dernière est tirée est en bon état. Dans le même mot à la place de il y a seulement deux clous horizontaux à la ligne 64 de la planche 46.

SOIXANTE-DEUXIÈME LIGNE (PL. 50).

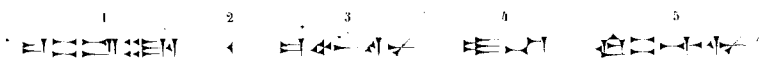

Le premier mot de cette ligne commence par , mais ne finit pas comme les précédents par ou par un équivalent de ce signe; aussi est-il probable que l'insertion de en tête du mot est une faute, d'autant plus qu'on ne le retrouve pas dans les autres inscriptions dans lesquelles le mot commence toujours par . Je n'ai pas besoin de rappeler que le signe final de ce mot n'est qu'une variante de la forme ordinaire .

Le second mot est représenté par le coin isolé . C'est dans cet endroit le substitut de la particule ou conjonction ; on la voit reparaître à la planche 60, par exemple, ligne 72.

Le signe , qui se trouve dans le troisième mot, est très-souvent d'une autre forme ,

qui n'en est évidemment qu'une modification; il en résulte dans cet endroit que se joignant au clou horizontal du signe précédent, cette forme présente l'apparence du signe , . Je fais cette observation, parce qu'au premier coup d'œil cela change tout à fait l'aspect du groupe.

SOIXANTE-TROISIÈME LIGNE (PL. 50).

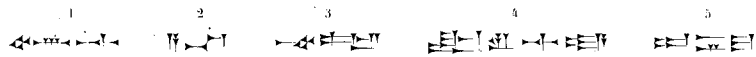

Le caractère qui est en tête de la ligne est changé en dans la planche 30, ligne 63. On doit se rappeler que ce dernier groupe est celui qui termine le nom de *Darius* dans les inscriptions trilingues.

Le quatrième mot est indubitablement le même qui, dans les textes assyriens de Persépolis, représente les mots *mon royaume;* on voit, en effet, dans la planche XIV de Westergaard, ligne 18, le mot . La terminaison de notre inscription est la même que celle du mot persépolitain; le premier signe de celui-ci est la sigle du mot *roi,* et notre mot commence par le mot *roi* écrit en toutes lettres cette fois-ci, mais ailleurs réduit aussi à sa sigle ordinaire . (Voy. pl. 38, lig. 57.) Il y a, il est vrai, un signe de plus dans le mot persépolitain; mais c'est une voyelle, et la suppression en est facile à concevoir.

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement qui ne me paraît pas douteux, nous retrouvons dans le quatrième mot toutes les manières plus ou moins abrégées d'exprimer le mot *roi.* Nous avons ici , c'est-à-dire que des clous horizontaux ont remplacé les six clous que l'on trouve ailleurs; on voit à la planche 34, ligne 61 : j'ai indiqué où se trouvait le monogramme . On trouve enfin les deux coins , planche 46, ligne 65, dans laquelle il y a : ce dernier signe est, comme je l'ai fait voir, un équivalent certain de . Toutes ces substitutions sont intéressantes en ce qu'elles montrent que non-seulement isolé, mais même en composition ou modifié par l'adjonction de pronoms ou de terminaisons grammaticales, le mot *roi* pouvait être représenté de plusieurs manières.

SOIXANTE-QUATRIÈME LIGNE (PL. 50).

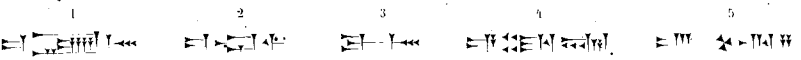

Le premier signe de la ligne, , est changé en (planche 26, ligne 45); mais c'est probablement une faute, cette dernière planche étant la copie d'une inscription en très-mauvais état. Les deux autres signes du premier mot, dont l'un est un groupe très-compliqué et fort rare dans les inscriptions, sont quelquefois remplacés par des caractères

plus communs. On trouve 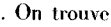 dans les lignes 66 et 73 des planches 46 et 60. Cette substitution est certaine; mais on doit, je pense, l'attribuer à l'emploi d'un autre mot, plutôt qu'à une identité de valeur.

Nous avons déjà vu le second mot 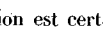 à la ligne 61, et j'ai fait remarquer que le dernier signe était quelquefois remplacé par ; le même fait a lieu ici. On trouvera au lieu de à la ligne 57 de la planche 38.

Le troisième mot terminé par la marque du pluriel est, sans doute, l'abrégé d'un mot que nous avons déjà vu, . Le premier signe est différent dans une inscription; on trouve dans la planche 34, ligne 61. C'est peut-être une faute; mais cependant on peut concevoir que la tête du clou horizontal intermédiaire de la forme ait été reportée à droite jusqu'à se confondre avec la tige du clou vertical.

Dans le quatrième mot le dernier groupe est pour , qu'on voit à la planche 34, ligne 61. C'est une nouvelle preuve de l'équivalence des formes et . On a, en effet, = , = et = .

A la ligne 58 de la planche 38 le premier signe est remplacé par . Dans ce même mot on trouve un exemple de l'équivalence des signes et . Le premier est substitué au second à la ligne 65 de la planche 30.

SOIXANTE-CINQUIÈME LIGNE (PL. 50).

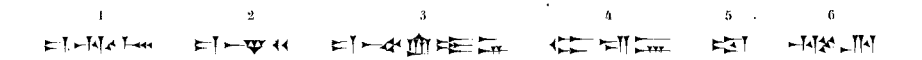

Le second et le troisième mot de cette ligne sont les mêmes que nous avons déjà vus à la ligne 61. Dans le quatrième, les deux premiers signes sont remplacés aux lignes 77 et 67 des planches 42 et 46 par des caractères très-différents, . Le changement de en est très-commun; mais nous n'avions pas encore rencontré d'exemple du changement de en ; ce dernier groupe est même très-rare, et je ne me souviens pas de l'avoir vu ailleurs que dans cet endroit.

Je dois noter encore un changement de forme du signe qui constitue le cinquième mot. Un simple déplacement du clou oblique en fait à la ligne 59 de la planche 38.

SOIXANTE-SIXIÈME LIGNE (PL. 50).

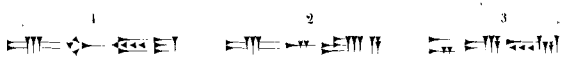

SOIXANTE-SEPTIÈME LIGNE (PL. 50).

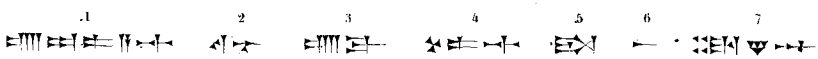

Dans le second mot le signe est remplacé par un simple clou horizontal à la planche 34, ligne 63. C'est probablement une faute; mais cependant l'inscription est en bon état.

Le quatrième mot nous offre un exemple de l'équivalence des signes et ; le dernier est remplacé par le premier à la ligne 68 de la planche 46.

Le clou horizontal , n° 6, est là comme substitut du pronom qui paraît dans presque toutes les autres planches.

Les trois caractères qui forment le septième mot, sont remplacés par un seul signe dans la planche 38, ligne 60; on y trouve .

SOIXANTE-HUITIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3 4

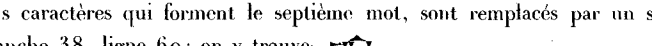

Le premier mot paraît être un nom de pays, et comme tel il est suivi de la terminaison ; mais il est remarquable que j'aie trouvé ce signe rejeté à la ligne suivante, comme l'était la terminaison à la fin de la quarante et unième ligne. Le second caractère du mot, , est remplacé par à la ligne 67 de la planche 30; or nous avons vu cette même variété substituée au signe à la ligne 64 de notre inscription. Je ne sais s'il faut voir dans ce fait le résultat d'une erreur, ou en conclure qu'il y a similitude de valeur entre et . Le dernier signe du mot est changé en à la ligne 61 de la planche 38.

Dans le troisième mot il y a quelquefois un signe ajouté entre et ; on trouve à cet endroit (pl. 30, lig. 68; pl. 56, lig. 83), ou (pl. 46, lig. 69). C'est une raison de plus à ajouter à beaucoup d'autres, pour croire que et ont des valeurs sinon identiques, au moins très-rapprochées.

SOIXANTE-NEUVIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3

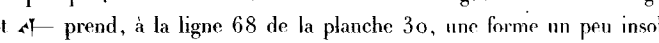

Il n'y a presque aucune observation à faire sur cette ligne. Le troisième signe du premier mot prend, à la ligne 68 de la planche 30, une forme un peu insolite, et qui empêcherait de le reconnaître. On y trouve .

Les deux derniers signes du troisième mot forment probablement un mot ou une particule séparée, et par cette raison j'ai indiqué la division par un trait vertical. Cette particule très-variable dans sa forme, comme je l'ai fait voir dans la table des substitutions, est souvent remplacée par le groupe , ainsi que cela a lieu à la ligne 68 de la planche 30. On trouvera (planche 38, ligne 62), et (planche 42, ligne 81), ce qui est la forme la plus ordinaire.

SOIXANTE ET DIXIÈME LIGNE (PL. 50).

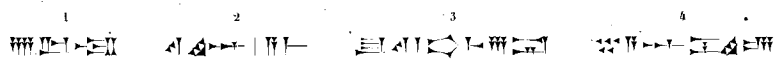

Cette ligne contient probablement des chiffres; le premier signe du premier mot paraît en être un. Dans la planche 46, ligne 70, un des doubles clous est séparé des autres, .

Le premier signe du second mot est changé en à la ligne 71 de la planche 46. On le trouve aussi (pl. 56, lig. 85) simplement remplacé par : ce doit être une erreur, car ce dernier signe n'est qu'une portion du groupe , variante de .

Le chiffre compris dans les signes sous le n° 3, est ordinairement fait ainsi , comme aux lignes 86 et 71 des planches 56 et 46. On le trouve sous les deux formes dans les inscriptions du lac de Van.

Les coins isolés qui commencent le quatrième mot, sont peut-être aussi des chiffres; le nombre en est variable; il y en a cinq dans notre passage. On en trouve seulement quatre à la ligne 66 de la planche 34; il est possible que ce soit une faute. Dans la planche 30, ligne 69, les coins sont groupés d'une autre manière; on trouve, à cet endroit, , forme qui paraît dans des mots que nous avons vus à la ligne 55.

Dans le quatrième mot il y a un signe fautif; la planche 50 donne . Il y a eu deux éléments oubliés; car partout ailleurs on trouve , ou la forme équivalente (pl. 30, lig. 74; pl. 38, lig. 63).

SOIXANTE ET ONZIÈME LIGNE (PL. 50).

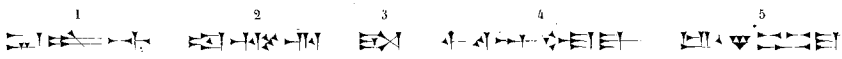

On verra, à la ligne 72 de la planche 46, une variété singulière de la forme du groupe dans le second mot; la première portion en est ainsi faite .

Le troisième mot est le *d*, marque d'annexion du génitif; partout, excepté dans l'inscription de la planche 50, il est suivi du pronom . Voyez planches 26, 38 et 42, lignes 49, 64 et 82.

Dans le cinquième mot la planche 30, ligne 70, ajoute un entre le groupe et le signe final .

SOIXANTE ET DOUZIÈME LIGNE (PL. 50).

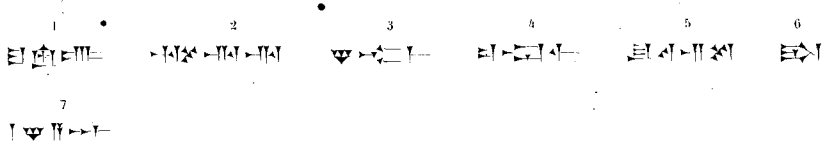

Dans le troisième mot la planche 46, ligne 73, donne un signe de plus; après le il y a un .

Nous avons déjà vu le quatrième mot aux lignes 61 et 64; ici encore le dernier caractère est quelquefois changé en , comme à la planche 38, ligne 65.

Le cinquième mot nous offre un nouvel exemple du signe changé en ; on le verra en comparant avec notre passage les lignes 84 et 65 des planches 42 et 38. Dans ce même mot il y a une faute: la planche 50 donne après le signe ; mais toutes les autres inscriptions portent , et il n'y a pas de doute que ce ne soit la vraie leçon, car le signe isolé n'existe pas ailleurs. Le signe final du mot est, comme on le sait, souvent remplacé par .

La ligne paraît être terminée par un nom propre, à en juger par le clou vertical qui le précède. Souvent on trouve un signe de plus dans ce nom, après le qui le commence; aux lignes 65 et 50 des planches 38 et 27, par exemple, il y a . Je dois faire remarquer que dans la planche 50 le dernier caractère de ce nom est fautif; il doit y avoir au lieu de , comme le prouve la comparaison des autres inscriptions.

SOIXANTE ET TREIZIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3 4

Les deux derniers signes du premier mot sont quelquefois remplacés par un seul groupe . Il est assez remarquable que ce groupe soit divisible en deux portions, dont la première est un équivalent certain et très-fréquent de . Si l'on pouvait se fier à cette analogie, il s'ensuivrait que la seconde portion du groupe , qui est une *n*, équivaudrait à l'autre caractère que le groupe remplace, c'est-à-dire à .

Dans la planche 50 le second mot n'est peut-être pas complet. Les autres inscriptions, après ce mot, donnent deux fois . (Voy. pl. 34 et 57, lig. 69 et 89.) Il est probable que l'un de ces deux qui manque à la planche 50, appartient au deuxième mot; car le second est certainement le déterminatif du nom de peuple qui suit, , et que nous avons déjà rencontré à la ligne 56. Dans le deuxième mot le second signe est remplacé, à la ligne 87 de la planche 61, par , groupe très-rare dans les inscriptions de Khorsabad, mais qui paraît plus souvent dans celles de Babylone.

SOIXANTE ET QUATORZIÈME LIGNE (PL. 50).

1 2 3

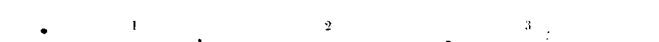

Les deux derniers signes du premier mot se combinent quelquefois de manière à former un seul groupe, comme , à la ligne 69 de la planche 34.

Le second signe du deuxième mot, , présente les variétés ordinaires, , , etc. mais en outre, à la ligne 69 de la planche 34 il est remplacé par . Je suis très-porté à croire que c'est une faute; il suffit de l'oubli d'un clou pour transformer en ; cependant, comme la planche est en bon état, il faut noter cet échange.

J'ai divisé le troisième mot par un trait vertical, parce que nous avons vu la première portion séparée à la ligne 69. Ici, il est vrai, les deux premiers signes de cette portion sont différents de ceux que l'on voit à la ligne que je viens de citer; mais l'équivalence n'en est pas douteuse. Si l'on compare avec la planche 50 les lignes 67 et 88 des planches 38 et 61, on y verra les deux signes de la première remplacés par , caractères que l'on trouve à la ligne 69 de la planche 50. Il m'a semblé que dans la planche 27, ligne 31; il y avait au lieu de ; mais la place est fruste, et on ne peut se fier à la copie.

Comme je l'ai déjà dit, je crois que le groupe est une particule distincte. On trouve, dans ce passage comme ailleurs, toutes les variétés qu'elle présente : je citerai , planche 57, ligne 90; , planche 27, ligne 31.

SOIXANTE ET QUINZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3

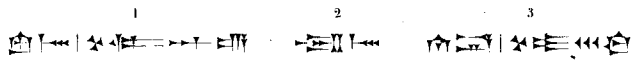

J'ai indiqué dans cette ligne, par des traits verticaux, deux divisions qui paraissent probables, mais que cependant je n'ai pas trouvées marquées par des fins de lignes.

Le premier signe du troisième mot est, comme on le sait, une des formes du *d*, et il s'échange avec toutes les autres : ainsi, au lieu de ce caractère, on trouvera à la planche 34, ligne 70; , planche 30, ligne 73; , planche 46, ligne 75.

Dans ce même mot après le second signe on trouve de plus la marque du pluriel, , à la ligne 67 de la planche 38. Dans la planche 34, ligne 70, les trois coins obliques, marque des noms propres de peuples, sont supprimés.

SOIXANTE ET SEIZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3 4 5

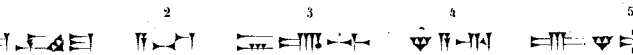

Dans le premier mot il n'y a à noter qu'une variété de forme de l'avant-dernier signe, , variété que l'on trouvera à la planche 46, ligne 76 : .

Le premier caractère du troisième mot est remplacé par dans deux endroits, à la ligne 76 de la planche 46, et à la ligne 52 de la planche 27. Je regarde ces substitutions comme des fautes; car en général ces deux caractères ne s'échangent pas, et paraissent avoir des valeurs différentes.

SOIXANTE ET DIX-SEPTIÈME LIGNE (PL. 51).

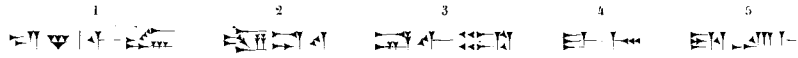

Deux fois le signe , en tête de la ligne, est remplacé par la forme (planche 27, ligne 52). A la ligne 75 de la planche 30 on le trouve aussi remplacé par ; mais je n'oserais assurer que ce ne fût pas une faute; l'inscription est cependant en bon état. A la fin du même mot le groupe offre les variétés ordinaires; on verra le signe , par exemple, à la ligne 72 de la planche 35.

Dans le troisième mot le signe a pour substitut une forme que je dois noter, parce qu'on n'en reconnaîtrait peut-être pas l'identité, . Ces caractères représentent très-certainement un *t*, et il est singulier qu'ils entrent dans la composition du groupe , qui a la valeur de *d*. Le dernier caractère de ce même mot, , est, dans la planche 38, ligne 69, remplacé par un signe très-différent, .

SOIXANTE ET DIX-HUITIÈME LIGNE (PL. 51).

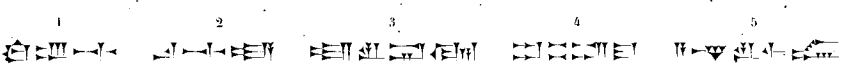

Dans la planche 35, ligne 72, les deux premiers signes du second mot sont remplacés par un seul . Le dernier présente une forme un peu différente , qui démontre l'identité des formes et .

Au lieu du premier signe du troisième mot , on trouve seulement à la ligne 73, planche 35. Il est très-possible que ce soit une faute, car on a pu facilement oublier les deux clous verticaux qui font toute la différence; mais cependant il faut remarquer que les deux premiers signes de ce mot sont des *r*. Il se peut que le premier ait été une *r* précédée d'une voyelle; et la rencontre d'une autre *r* peut avoir permis de supprimer cette lettre à la fin de la syllabe précédente, et de ne laisser que la voyelle .

Dans ce même mot le second caractère est remplacé, dans la planche 27, ligne 53, par . C'est, je crois, une faute, au lieu de , véritable équivalent de .

SOIXANTE ET DIX-NEUVIÈME LIGNE (PL. 51).

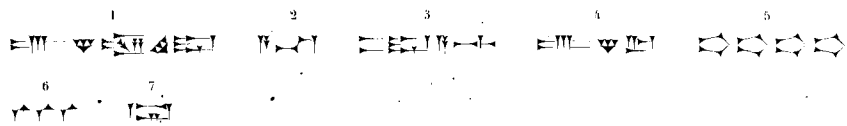

Peut-être est-il permis de comparer le premier mot au cinquième de la ligne 76. La terminaison seule est différente.

Les caractères qui se trouvent sous les numéros 5 et 6 paraissent être des chiffres; car dans aucune langue on ne peut supposer une pareille combinaison de lettres.

QUATRE-VINGTIÈME LIGNE (PL. 51).

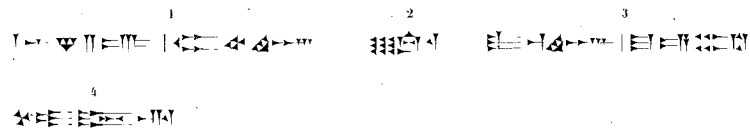

Il semble que les premiers caractères de cette ligne sont encore des chiffres; quoiqu'ils soient précédés du clou perpendiculaire, qui indique les noms propres de personnages. Les autres signes, à commencer par , représentent probablement un mot. A la planche 21, ligne 55, on trouvera le signe transformé en . La même chose, un peu plus loin, a lieu pour le même groupe qui se retrouve dans le troisième mot. Cette substitution est une de celles qui prouvent l'équivalence des formes et .

Le nombre des coins dans le second mot est variable; il n'y en a que six dans les planches 61 et 43, aux lignes 93 et 90. Dans ce même mot le dernier signe est changé en à la ligne 79 de la planche 47.

J'ai divisé le premier mot par un trait vertical, parce que je crois que la première portion est distincte; nous la retrouverons, en effet, à la ligne 88, avec une autre finale. Dans le second groupe de ce mot , la première portion devient à la planche 43, ligne 91. Enfin les deux derniers signes du mot sont remplacés à la planche 27, ligne 55, par un seul groupe .

QUATRE-VINGT-UNIÈME LIGNE (PL. 51).

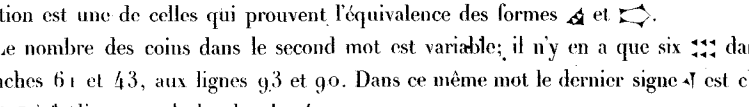

Le second signe du premier mot subit toutes les variations ordinaires; on trouve, entre autres, à la ligne 75 de la planche 35. On remarquera aussi la substitution de (pl. 35, lig. 75) à : ces deux formes sont très-rapprochées, et sont souvent employées l'une pour l'autre; mais il est possible cependant que ce soit par erreur. On retrouvera dans le quatrième et le cinquième mot deux autres exemples de ce genre de substitution.

Les deux derniers mots n'ont pas été divisés au moyen des fins de lignes, et cependant

ils doivent l'être; car dans quelques inscriptions on les trouve séparés par la particule , comme dans les planches 27 et 57, aux lignes 56 et 96, ou par le coin isolé , substitut ordinaire de cette particule. Voyez pl. 35, lig. 76.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME LIGNE (PL. 51).

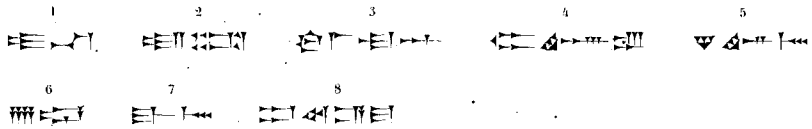

Il n'y a presque rien à observer sur cette ligne; on y trouvera seulement, dans le dernier mot, un exemple du changement de en (pl. 43, ligne 93), changement qui prouve que cette substitution de formes n'a pas seulement lieu à la fin des mots. A la suite de , dans le même mot, on remarquera la suppression de la voyelle à la ligne 96 de la planche 61.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME LIGNE (PL. 51).

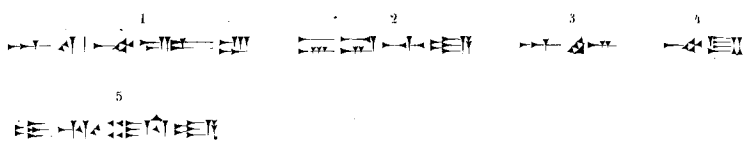

Le second signe du premier mot est changé en à la ligne 96 de la planche 61. Ce n'est qu'une légère modification de forme; mais à la place de ce même signe on trouve, planche 57, ligne 97, un groupe tout différent, . Malheureusement l'inscription n'est pas en très-bon état, et la copie peut en être défectueuse; mais cependant il y a une telle différence entre les signes, qu'il est difficile d'attribuer cette substitution à une erreur. On doit remarquer que le signe est, suivant toutes les probabilités, une dentale, *t*, et que nous en trouvons une autre dans le nouveau groupe, étant un équivalent du *d*, .

Il faut noter dans ce même mot la substitution du groupe à , substitution qui a lieu à la ligne 75 de la planche 39. Ce n'est qu'une variété de forme; mais la modification est assez grande pour rendre le signe ordinaire difficile à reconnaître.

Dans le troisième mot il y a un groupe très-commun, , qui est remplacé, à la ligne 75 de la planche 39, par , substitution assez fréquente. A la place de ce signe dans la planche 57, ligne 98, on voit ; ce qui n'est qu'une modification du groupe , équivalent ordinaire de .

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME LIGNE (PL. 51).

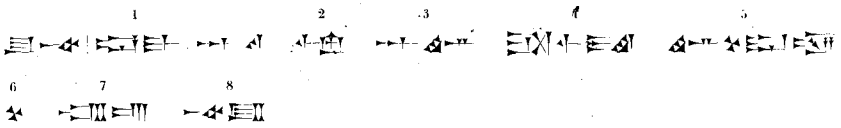

J'ai divisé le premier mot en trois portions, parce qu'on trouvera à la ligne suivante le mot isolé, et qu'on le rencontre également isolé et de plus affecté de la marque du pluriel, , à la ligne 82. Le second signe de la première portion est remplacé par le groupe à la ligne 55 de la planche 27.

Le sixième mot est formé par les trois coins , marque des noms de pays. Ils sont cette fois séparés des caractères suivants, parce que je les ai trouvés à la fin d'une ligne; peut-être sont-ils employés phonétiquement, et doivent-ils être joints au mot précédent.

Dans le septième mot le groupe est changé en à la ligne 59 de la planche 27; nous avons déjà rencontré cette modification à la ligne 44, et elle m'a fourni le sujet de quelques observations.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME LIGNE (PL. 51).

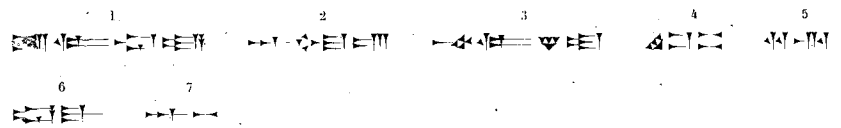

Il n'y a presque rien à remarquer sur cette ligne. Le dernier signe du troisième mot devient à la ligne 100 de la planche 57; c'est un nouvel exemple de la substitution de deux clous croisés à un seul clou intermédiaire.

Le sixième mot est le même que nous avons vu sous le numéro 1 à la ligne précédente, et qui reparaît plusieurs fois dans cette partie de l'inscription. Le dernier mot est plusieurs fois remplacé par deux autres caractères qui en constituent peut-être un autre; ce sont . (Voy. planches 39 et 47, lignes 78 et 85.) Ces deux derniers signes formaient le septième mot de la ligne précédente.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME LIGNE (PL. 51).

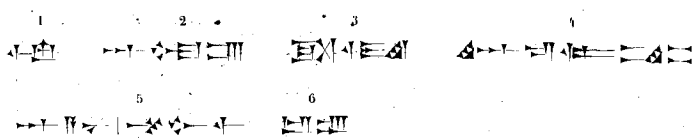

Le premier mot, particule que nous avons souvent rencontrée, est remplacé par le coin isolé ◂ à la ligne 79 de la planche 35. Dans le quatrième mot on trouve, dans les planches 43 et 61, aux lignes 97 et 99, le signe ◁ à la place de ▸; il est, d'après cela, probable que, comme je l'ai indiqué par un trait vertical, le cinquième mot doit être divisé en deux portions; car à la fin de la ligne suivante nous verrons le mot ▸ ▽ ◁ isolé.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME LIGNE (PL. 51).

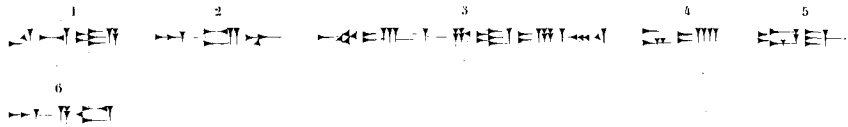

Les deux premiers signes du premier mot ◂ ▸ sont remplacés par un seul groupe aux lignes 79 et 86 des planches 39 et 47, c'est-à-dire par ▸.

Le troisième mot est évidemment trop long, mais les fins de lignes ne m'ont pas fourni d'autres divisions.

Le dernier caractère de la ligne est un peu modifié à la ligne 60 de la planche 27. Les clous horizontaux supérieurs et inférieurs sont croisés, et il en résulte un groupe d'un aspect tout différent ◇.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME LIGNE (PL. 51).

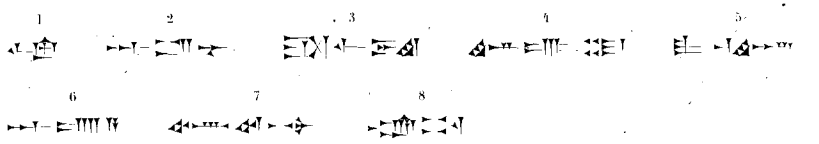

La particule ◂ ▸, au commencement de la ligne, est encore une fois remplacée par un seul coin aux lignes 57 et 102 des planches 27 et 57.

Le second mot paraît éprouver quelques changements remarquables dans les planches 27 et 57, aux lignes 61 et 102. Dans la planche 57, en effet, à la ligne indiquée, on trouve ▸ au lieu de ce mot; et ce qui prouve qu'il n'y a pas erreur, c'est qu'à la planche 27, malheureusement fruste, on trouve les restes bien évidents du premier signe ▸. Celui-ci peut très-bien se rapprocher du signe ▸ qui commence le mot, tel qu'il paraît dans notre inscription, car ce dernier caractère a pour équivalent l'étoile ✳, dont la forme a une analogie évidente avec ▸; mais les autres groupes de la planche 57 ne peuvent en aucune façon se rapporter à ceux de la planche 51.

Dans le quatrième mot il y a un signe de plus à la ligne 103 de la planche 57 : on

trouve la marque des noms propres de peuples entre et . En outre, ce dernier caractère se présente dans le même endroit avec une légère modification de forme, ; d'autres planches donnent .

Le dernier signe du septième mot est transformé en à la planche 31, ligne 88. Il est beaucoup plus simple à la ligne 102 de la planche 61; on trouve à cette place seulement .

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME LIGNE (PL. 51).

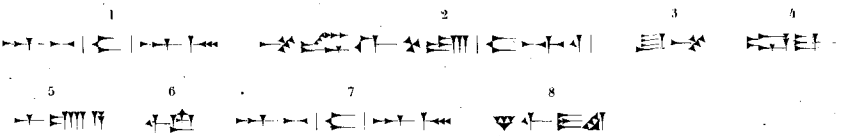

Je n'ai pu trouver, par la comparaison des fins de lignes, le moyen de diviser celle-ci autrement; cependant le second mot, au moins, paraît beaucoup trop long. Il y a, du reste, peu de choses à observer; le changement de en , à la ligne 88 de la planche 47, mérite à peine d'être noté, tant cette substitution est commune. Un changement plus remarquable est celui du signe initial du dernier mot, en , à la ligne 83 de la planche 35; il prouve, en effet, que ce dernier caractère qui commence le nom d'*Hystaspes* dans les inscriptions assyriennes de Persépolis, doit être une dentale et non une sifflante; le signe est, en effet, l'équivalent du *d* persépolitain , comme le montre le mot même dont nous nous occupons. On trouvera la dernière forme substituée à la première, à la ligne 89 de la planche 47.

On a dû remarquer que depuis la ligne 84 jusqu'à la ligne 89 la particule a paru quatre fois, et chaque fois elle était suivie d'un mot commençant par ; ce mot est toujours suivi du même groupe de caractères ; enfin, à la suite de ce dernier mot il y en a toujours un commençant par le signe . Il me semble naturel de conclure de ces faits, que les signes et ne font pas, dans ces endroits, partie des mots au commencement desquels ils se trouvent; ce sont probablement ou des particules, ou des abréviations.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME LIGNE (PL. 51).

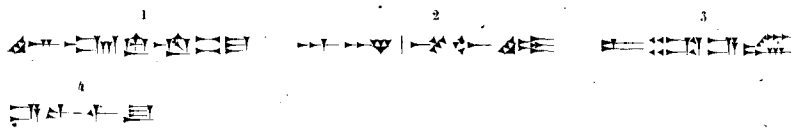

Le second signe du premier mot est remplacé par le déterminatif des villes , à la ligne 64 de la planche 27; mais c'est peut-être une faute. Le quatrième n'est qu'une variété de la forme ordinaire . Les deux derniers m'ont paru, dans la planche

23, être remplacés par un seul caractère ; malheureusement l'inscription de laquelle cet exemple est tiré est en mauvais état, et l'on ne peut se fier à la copie. Le signe qui commence le mot, est, comme je l'ai dit tout à l'heure, celui qui commence les mots qui viennent après . Dans la planche 27, ligne 61, il est changé en , groupe fort irrégulier, mais dans lequel on reconnaît cependant la forme , équivalente à celle plus usitée de .

Dans le second mot qui semble trop long, les deux premiers caractères sont, sauf le déterminatif, les mêmes que l'on trouve dans le nom de l'*Assyrie*. Le premier est quelquefois supprimé, comme à la planche 41, ligne 103.

Le troisième mot, à la fin duquel on reconnaît le monogramme du mot *roi* (remplacé là encore par d'autres formes), commence par trois groupes , au lieu desquels on en voit quelquefois d'autres. C'est ainsi qu'aux lignes 101 et 89 des planches 43 et 47 on trouve . On pourrait croire que ces deux signes représentent un mot différent, s'il n'y avait dans la planche 39, ligne 82 ; il s'ensuit que le premier groupe équivaut aux deux signes , et que la voyelle peut remplacer la marque du pluriel .

QUATRE-VINGT-ONZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3 4 5

6

Les trois premiers signes du second mot, , sont quelquefois remplacés par d'autres qui semblent n'avoir aucun rapport avec ceux-ci : , planche 39, ligne 83, et planche 47, ligne 90. On a vu, à la ligne 9 de notre inscription, que le signe très-rare pouvait être substitué à une *r* : .

Comme à l'ordinaire, les coins qui commencent le troisième mot peuvent varier en nombre. Ici il y en a neuf; il n'y en a que six aux lignes 83 et 105 des planches 39 et 61. Enfin, dans le sixième mot la marque distinctive des noms de villes paraît à la place des deux signes dans les planches 39 et 47, aux lignes 83 et 99.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3 4

5

Le dernier mot n'a pu être divisé au moyen des fins de lignes, mais il est évident

qu'il est trop long; j'ai indiqué par des barres verticales des divisions probables. On a vu à la ligne 67 la dernière portion 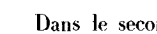 formant un seul mot; ce qui montre qu'elle est indépendante des groupes 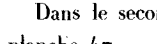 qui la précèdent, et qui doivent par conséquent former aussi un mot séparé.

Dans le second mot la marque du pluriel est changée en , à la ligne 91 de la planche 47.

Le troisième mot offre quelques changements plus remarquables. D'abord le premier signe est remplacé par à la planche 35, ligne 85. Quelquefois on trouve un inséré entre l'avant-dernier caractère et le dernier , comme aux lignes 16 et 85 des planches 23 et 35. Enfin tout le mot peut être remplacé par d'autres groupes, (pl. 27, lig. 55), dont le dernier est la marque du pluriel. Le premier a, comme on l'a vu, quelquefois pour substitut deux *r* ; par conséquent l'autre mot commençant aussi par une *r* , on ne peut assurer que celui-ci soit différent.

Le quatrième mot nous donne un nouvel exemple de la suppression du signe ; on en trouve souvent un dans ce mot, après le signe , comme à la ligne 66 de la planche 27.

Les trois derniers caractères du dernier mot 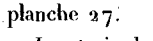 ont quelquefois pour substitut un seul groupe , ainsi qu'on le voit aux lignes 66 et 23 des planches 27 et 43. Nous avons déjà vu un exemple de cette substitution dans la ligne 42; seulement là le *d* était suivi de , au lieu de l'être par ; fait qui s'ajoute à beaucoup d'autres pour prouver l'équivalence de ces deux derniers caractères.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3 4 5 6

7

Le signe final du premier mot est changé en à la ligne 91 de la planche 47.

Dans le troisième mot on trouve encore un exemple de l'équivalence des formes et ; elle résulte de la substitution du groupe à (pl. 61, ligne 107).

Nous avons vu dans le premier mot l'échange des signes et ; le quatrième mot nous offrira celui de avec . (Voy. pl. 47, ligne 92.) Il est naturel d'en conclure la similitude de valeur des signes et .

Dans le dernier mot, qui est probablement mal divisé, il faut d'abord remarquer la substitution de aux deux signes , qui a lieu à la ligne 87 de la planche 35. On peut, il est vrai, soupçonner une erreur, car la différence ne consiste qu'en un clou horizontal de plus ou de moins; mais si l'on réfléchit aux valeurs probables de et , *m*

et *b*, on pourra comprendre cet échange, qui aidera peut-être à déterminer la valeur du signe . Il est même singulier qu'à la ligne 87 de la planche 35 nous trouvons une autre fois, dans le même mot, le signe substitué à .

Dans les planches 39 et 47, aux lignes 85 et 92, un seul signe remplace ; dans la même planche 39 on trouve au lieu de , ce qui montre que la différence de longueur des clous horizontaux dans ce signe n'en change pas la valeur. Pour terminer enfin ce qui regarde cette ligne, on trouve un ajouté après le dernier caractère dans les planches 31 et 47, aux lignes 94 et 92.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME LIGNE (PL. 51).

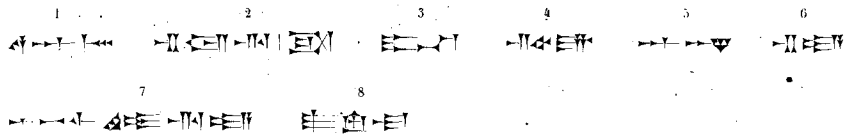

Dans la planche 27, à la ligne 67, le premier signe, , paraît sous la forme de ; mais je ne doute pas que ce ne soit une erreur, car toutes les autres inscriptions portent comme nous avons ici; et dans cette planche 27 c'est probablement qu'il doit y avoir, la forme étant, comme on le sait, équivalente à celle de .

Dans la planche 57, ligne 109, le second signe du dernier mot présente d'abord un léger changement de forme , qui est assez commun; d'autres fois, comme à la ligne 93 de la planche 47, on voit à sa place des caractères tout différents, , le reste du mot ne changeant pas. Comme le signe est très-souvent final, cela m'a fait supposer que le , qui vient à la suite, ne fait peut-être pas partie du deuxième mot, et qu'il est dans cet endroit la marque du génitif; c'est pour cela que je l'ai séparé conjecturalement par une barre verticale.

Le troisième mot est le pronom de la troisième personne : à la ligne 109 de la planche 57 on trouve à sa place le signe , qui n'en est pas le substitut ordinaire. Comme on le verra tout à l'heure, cette sorte de croix tient la place de deux signes, le clou horizontal, abréviation du pronom, et .

Le quatrième mot est remplacé dans la planche 43, ligne 105, par deux caractères qui semblent être un mot différent, . La même chose a lieu à la ligne 93 de la planche 47.

Viennent ensuite les deux caractères qui représentent le nom de l'*Assyrie*. Le premier, , manque dans la planche 27, ligne 68; mais c'est sans doute une erreur, car on le trouve dans toutes les autres.

En tête du sixième mot nous retrouvons la petite croix que nous venons de voir à la place du pronom de la troisième personne, sous le numéro 3. Ici il n'est pas douteux que

ce signe, assez rare, ne tienne lieu de deux autres ; car on retrouve ceux-ci séparés à la ligne 110 de la planche 57. On voit d'ailleurs le pronom écrit en toutes lettres aux lignes 66 et 105 des planches 27 et 43. On doit remarquer encore que les trois premiers signes du mot sont remplacés, à la ligne 95 de la planche 31, par le pronom suivi du signe du pluriel ; le pronom étant certainement représenté par le clou horizontal seul, il s'ensuit que la marque du pluriel équivaut à deux caractères . Or ces deux signes ont des valeurs semblables, puisqu'ils sont très-souvent substitués l'un à l'autre; et dans cet endroit la terminaison du pluriel serait une double lettre, probablement une double voyelle. Il faut noter, enfin, que le seul signe est remplacé par un équivalent très-fréquent à la ligne 19 de la planche 23.

Il n'y a rien à remarquer sur le dernier mot, si ce n'est que le premier caractère est changé en à la ligne 109 de la planche 31. Il est très-possible que ce soit une erreur due à la ressemblance des formes; mais peut-être aussi l'échange est-il réel, et provient-il d'une similitude de valeur dont il y a quelques autres preuves.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME LIGNE (PL. 51).

1 2 3 4 5

6 7

Le second mot, à en juger par le clou vertical qui le précède, paraît être un nom propre. Dans le troisième le second groupe varie, ainsi que cela a souvent lieu. Quelquefois il n'y a que six coins, comme à la planche 31, ligne 96; d'autres fois ces coins sont représentés par des clous horizontaux, (pl. 39, ligne 93).

Le premier signe du quatrième mot est remplacé, à la ligne 111 de la planche 57, par , groupe qui sert de passage évident à la forme , laquelle, on le sait, est un équivalent très-commun de . Dans le même mot le dernier caractère est changé en dans l'endroit que je viens de citer; c'est probablement une faute : une forme très-commune du signe est , et l'oubli du double clou suffit pour faire de celle-ci un .

Le cinquième mot commence par un caractère assez rare , dont on trouvera une variété curieuse dans la planche 39, ligne 87. Après ce mot vient encore une fois le nom de l'*Assyrie*, dont le déterminatif présente, à la ligne 111 de la planche 57, une forme nouvelle . La terminaison y est aussi un peu modifiée : on y trouve .

On remarquera encore, dans le septième mot, de nouveaux exemples de la forme substituée au signe ordinaire ; on les trouvera aux lignes 100 et 20 des planches 61 et 23.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME LIGNE (PL. 51).

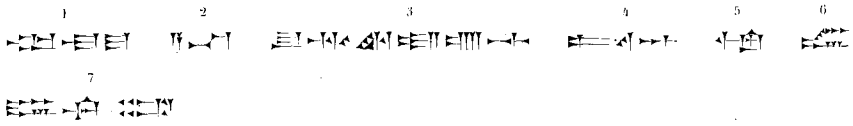

Il n'y a presque rien à observer sur cette ligne. Il y a seulement une faute à corriger dans le troisième mot : au lieu des deux groupes il doit y avoir , comme le démontre la comparaison des autres inscriptions. Cela est d'autant plus certain que le groupe n'existe nulle part ailleurs.

Dans le quatrième mot la marque du pluriel est quelquefois ajoutée après le signe final . Voy. pl. 43, ligne 107.

Après la particule vient la sigle du mot *roi*, qui est suivie d'un des monogrammes du mot *peuples* ou *hommes* . Il n'est pas probable cependant que le septième mot soit un nom de peuple.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME LIGNE (PL. 51).

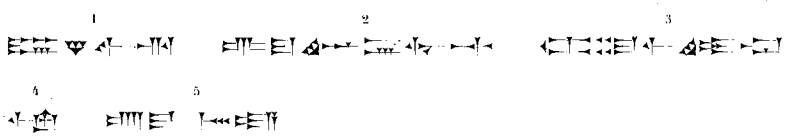

Dans le second mot l'avant-dernier groupe est changé en dans les planches 35 et 23, lignes 90 et 21 ; cela prouve, ce me semble, que ce groupe est réellement composé de deux portions distinctes, et , qui conservent chacune leur valeur dans l'ensemble. Le signe est, en effet, un équivalent de ; et l'on peut en concevoir la substitution comme valeur, mais non simplement comme forme.

On trouve d'abord dans le troisième mot un exemple de la substitution de au groupe , substitution qui est très-fréquente. Ensuite le groupe , que l'on devrait lire *kz*, d'après les idées généralement reçues, est remplacé souvent par deux *r*, , comme on le verra en comparant avec la planche 51 les lignes 89, 99 et 108 des planches 39, 31 et 43.

Le cinquième mot a déjà paru plusieurs fois, notamment en tête de l'inscription; ici il est affecté de la marque du pluriel, suivie du signe , qui cependant peut être supprimé, comme cela a lieu à la ligne 109 de la planche 43. Une fois (pl. 35, lig. 91) on trouvera le second signe du mot remplacé par ; mais c'est probablement une faute de copie : on aura oublié les trois clous horizontaux de la forme , qui équivaut à celle de .

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME LIGNE (PL. 51).

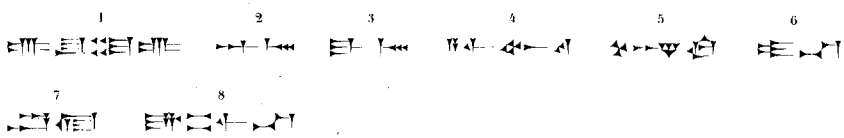

Dans la planche 39, ligne 90, le troisième signe du premier mot présente une forme toute particulière. Le dernier signe également est un peu modifié à la ligne 91 de la planche 35 : on y trouve au lieu de .

Le septième mot manque complétement dans toutes les autres inscriptions.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME LIGNE (PL. 51).

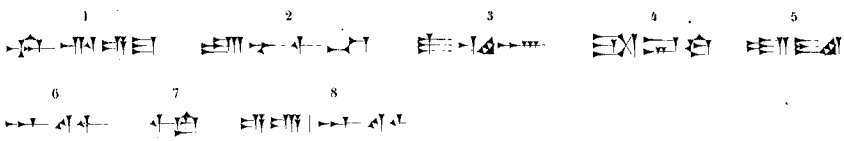

La voyelle du premier mot est quelquefois supprimée, comme cela a lieu aux lignes 91 et 97 des planches 39 et 47. Le premier caractère est remplacé par un simple à la ligne 23, planche 23. Cette inscription étant en mauvais état, il ne faut peut-être pas se fier à cet exemple, qui cependant m'a paru certain.

Dans le second mot on trouve le signe qui le commence, inséré de nouveau après le second caractère (pl. 39, ligne 91; pl. 35, ligne 92); en outre, le signe est changé en à la ligne 92 de la planche 35. Il est difficile d'attribuer cet échange à une faute; car il se reproduit plusieurs fois dans cette inscription, et entre autres dans le dernier mot de cette ligne.

Le signe du sixième mot est remplacé par un aux lignes 98 et 111 des planches 47 et 43. Nous avons déjà vu plusieurs exemples d'un pareil échange, et il est à remarquer qu'ici il n'a pas lieu à la fin d'un mot. Dans la planche 35, ligne 93, le final est changé en .

J'ai séparé par un trait vertical le dernier mot en deux, parce qu'il m'a semblé que la seconde portion était la même que le sixième mot; on y retrouve encore le changement de en , et de en (pl. 43 et 47, lignes 111 et 98; pl. 35, ligne 93). Le signe initial de cette seconde portion est supprimé à la ligne 115 de la planche 57.

CENTIÈME LIGNE (PL. 51).

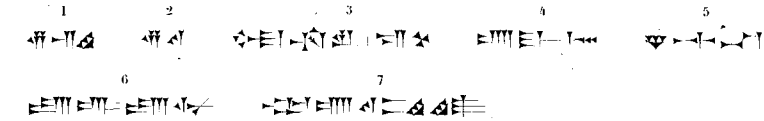

Nous avons déjà vu les deux premiers mots à la ligne 55; ils n'offrent rien à remarquer, si ce n'est que le signe final prend la forme de dans la planche 47, ligne 99. Nous reverrons bientôt un changement pareil, d'où il faut conclure qu'il n'est pas causé par une erreur.

Le signe , dans le second mot, n'est qu'une modification de la forme ordinaire ; le caractère qui vient après, , est changé en à la ligne 116 de la planche 57. Le signe suivant devient, par le déplacement d'un des clous verticaux, dans la planche 27, ligne 73.

Dans le sixième mot le second caractère est souvent remplacé par , comme aux lignes 99 et 112 des planches 47 et 43. Cette dernière forme éprouve aussi une modification plus profonde à la ligne 24 de la planche 23 : on trouve en cet endroit . Il me semble que ce sixième mot peut être rapproché du second de la ligne précédente, dans lequel, comme je l'ai dit, il y a quelquefois un inséré après le second signe. Les deux derniers caractères de part et d'autre, et , sont équivalents.

Le premier signe du dernier mot, , est remplacé par à la ligne 93 de la planche 39; c'est une modification dont il y a beaucoup d'exemples. Enfin le signe , dans ce mot, est encore une fois changé en dans la planche 57, ligne 15.

CENT ET UNIÈME LIGNE (PL. 51).

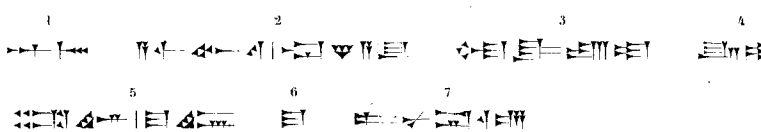

On trouvera, dans le second mot, un exemple de l'équivalence des formes et . Le signe est changé en à la ligne 74 de la planche 27.

Dans le troisième mot le second signe paraît avec une légère modification à la ligne 116 de la planche 61; il y est fait ainsi . A la fin du mot le signe se présente, dans la planche 23, ligne 26, sous la forme de .

Les deux premiers groupes du cinquième mot, , sont remplacés, à la ligne 94 de la planche 36, par un seul signe . Je les ai séparés au moyen d'un trait vertical des autres groupes, parce qu'ils me semblent former un mot distinct que nous avons déjà vu

isolé à la fin de la ligne 66. Il est vrai que le premier groupe était , et le second ; mais de nombreux exemples prouvent que ces formes équivalent à celles que nous rencontrons ici.

CENT DEUXIÈME LIGNE (PL. 51).

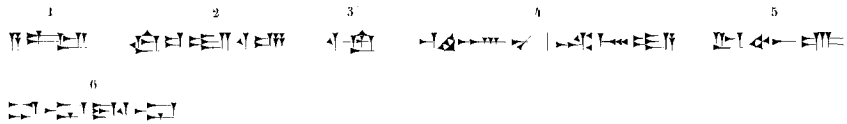

Dans le premier mot on trouve un changement important, celui de en (planches 43 et 47, lignes 113 et 101).

Le premier signe du second mot est remplacé par l'équivalent ordinaire (planche 43, ligne 113). Le est supprimé (planche 57, ligne 118). Le troisième signe nous fournit un nouvel exemple de la substitution des deux clous croisés à un seul clou placé entre deux autres horizontaux; il est fait ainsi à la ligne 26 de la planche 23.

La particule est remplacée par son équivalent ordinaire, le coin isolé , à la ligne 118 de la planche 57.

A la place des deux premiers groupes du quatrième mot 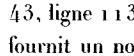 on trouve d'autres caractères. Dans les planches 43 et 47, lignes 114 et 101, ce sont deux signes 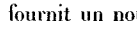 . C'est un seul caractère ou l'équivalent dans les planches 57, 27, 23, aux lignes 118, 75 et 27.

Dans le cinquième mot le signe final est, comme la particule , remplacé par un seul coin , aux lignes 117 et 118 des planches 61 et 57. J'oubliais de faire remarquer que le dernier caractère du mot précédent présente, à la planche 61, ligne 117, une disposition particulière qui le rend tout à fait méconnaissable; il y paraît ainsi .

Le dernier mot est formé de deux moitiés semblables; car les deux signes et , qui commencent chaque moitié, sont équivalents, et les signes terminaux sont les déterminatifs des noms de villes qui doivent ici être employés phonétiquement. Il est à remarquer que dans la planche 39, ligne 95, l'un de ces déterminatifs est remplacé par le signe . Quoique l'inscription soit en bon état, je n'ose assurer que ce ne soit pas une faute; mais on doit cependant noter le fait.

CENT TROISIÈME LIGNE (PL. 51).

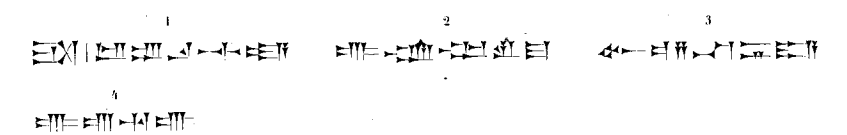

Le troisième signe du premier mot a une forme très-différente dans la planche 57, ligne 118, ; les éléments sont en même nombre, mais l'arrangement n'est pas le même. Le caractère suivant prend la forme de (planche 39, ligne 95; planche 35, ligne 97). Ce même signe et le suivant sont remplacés par un seul groupe , comme aux lignes 28 et 118 des planches 23 et 57. Enfin, à la place du dernier signe, on trouve à la ligne 35 de la planche 97; mais je crois que cet exemple n'est pas sûr, l'inscription n'étant pas en bon état.

On remarquera la singulière combinaison de caractères que présente le dernier mot. Tous s'échangent les uns avec les autres, et doivent avoir des valeurs sinon identiques, au moins très-voisines; probablement celles de la voyelle *ou*, ou des consonnes telles que *b*, *v*, *m*, qui ont de l'analogie avec cette voyelle.

CENT QUATRIÈME LIGNE (PL. 51).

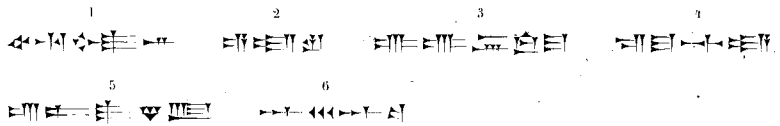

A la fin du premier mot le signe est changé en à la ligne 119 de la planche 61. Cette modification est analogue à celle que subit le caractère , qui prend quelquefois la forme de .

Dans le troisième mot nous retrouvons une preuve de l'équivalence des formes et ; elles sont échangées l'une avec l'autre dans la planche 61, ligne 119.

Le dernier signe du cinquième mot éprouve une modification dont nous avons eu déjà plusieurs exemples, le déplacement des clous verticaux; au lieu de il y a à la ligne 116 de la planche 43.

Les trois coins , qui font partie du dernier mot, paraissent, dans la planche 35, ligne 99, changés en . Malheureusement la planche est fruste en cet endroit, et l'on ne peut regarder la substitution comme certaine; cependant on doit se rappeler que ces mêmes coins sont ailleurs remplacés par .

CENT CINQUIÈME LIGNE (PL. 51).

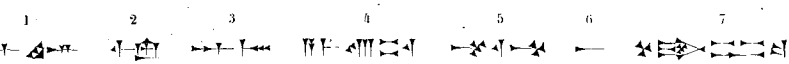

Le groupe final du premier mot nous donne un exemple de la suppression de la portion ; on le trouvera à la planche 35, ligne 100. Dans la planche 23, ligne 30, le groupe tout entier est changé en , forme dans laquelle la première partie est, comme on le sait, équivalente à .

Nous trouvons encore une fois, dans le cinquième mot, le signe modifié de telle manière par le déplacement d'un coin, qu'on ne le reconnaîtrait pas; il devient (planche 35, lig. 100).

Le clou horizontal, n° 6, n'est ici, comme ailleurs, que l'abréviation du pronom que l'on retrouve en entier dans d'autres inscriptions, comme à la planche 61, ligne 121. A la planche 43, ligne 118, le signe est ajouté après l'avant-dernier caractère.

CENT-SIXIÈME LIGNE (PL. 51).

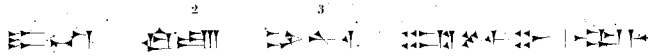

Le premier signe du troisième mot est une abréviation du monogramme des mots *peuple* ou *hommes* , comme le prouve la comparaison de la planche 47, ligne 106.

Le groupe initial du quatrième mot paraît, à la ligne 82 de la planche 27, sous une forme toute nouvelle, , qui, sauf le nombre des coins, n'est qu'une variante d'une forme beaucoup plus commune , les signes et étant équivalents. Plusieurs fois le signe final de ce même mot est remplacé par (planche 43, ligne 119; planche 47, ligne 106). Ce ne peut être une erreur, car on retrouve le signe dans d'autres inscriptions, comme à la planche 61, ligne 121.

Telles sont les séparations des mots qui, dans l'inscription gravée entre les jambes des taureaux de la porte *k*, m'ont été fournies par les fins de lignes; au moyen de barres verticales j'en ai indiqué quelques autres qui m'ont paru être réelles; mais comme ces divisions ne sont que conjecturales, on peut, si on le veut, n'en tenir aucun compte.

Le nombre relatif des différentes lettres qui peuvent se rencontrer au commencement et à la fin des mots étant un indice assez sûr pour reconnaître dans quelle langue sont écrites les inscriptions, j'ai fait le relevé des caractères qui commencent ou terminent les lignes, et je vais le présenter au lecteur. Je me bornerai cependant à noter les signes qui se représentent le plus fréquemment; ce sont, en effet, les seuls qui puissent être considérés comme caractéristiques d'une langue. Dans cette liste je rapprocherai les uns des autres les groupes dont l'analogie est prouvée par de nombreux exemples de substitution. Pour faire ce relevé je ne me suis pas borné à consulter les inscriptions dont le contenu est exactement le même, parce qu'il n'y aurait pas eu assez de variété dans les mots. J'ai noté les premiers et les derniers signes de l'inscription des taureaux de la porte *k* et de trente des inscriptions les mieux conservées des salles; le texte de celles-ci est différent dans chacune, et j'ai eu ainsi la chance de rencontrer un plus grand nombre de mots. On doit donc se rappeler que le chiffre qui suit chaque signe indique le nombre de fois qu'il s'est trouvé en tête ou à la fin d'une ligne dans une des grandes inscriptions des portes, et dans trente inscriptions variées.

Commencement des lignes.	Fin des lignes.
29.	1.
30.	2.
8.	6.
27.	0.
6.	31.
28.	13.
2.	0.
3.	2.
33.	28.
28.	8.
12.	10.
0.	14.
1.	3.
1.	5.
1.	11.
0.	11.
11.	5.
4.	6.
1.	6.
3.	11.
0.	39.
1.	1.
1.	18.
12.	1.
3.	1.
8.	11.
1.	13.
3.	19.
0.	8.
2.	1.
11.	6.
2.	1.
8.	26.
0.	27.
7.	2.
3.	2.
0.	3.

Commencement des lignes.	Fin des lignes.
4.	0.
0.	2.
7.	4.
4.	1.
1.	4.
2.	0.
2.	1.
1.	6.
1.	1.
0.	
9.	2.
2.	1.
2.	0
0.	1.
1.	1.
3.	0.
2.	0.
2.	0.
1.	0.
1.	1.
3.	1.
0.	5.
12.	0.
0.	
3.	0.
2.	1.
1.	1.
0.	1.
1.	1.
1.	2.
2.	1
0.	3.
3.	1.
5.	5.
0.	8.
3.	0.
0.	3.

Commencement des lignes.		Fin des lignes.	Commencement des lignes.		Fin des lignes.
	1.	3.		5.	0.
	4.	0.		4.	4.
	1.	1.		1.	2.

Parmi les signes ci-dessus il y en a quelques-uns dont la fréquence en tête des lignes et la rareté à la fin s'expliquent facilement : le signe , par exemple, précédant les noms propres de personnes, ne peut terminer une ligne. Il en est de même des marques déterminatives des noms de peuples ou de villes , ; cependant ces derniers caractères se montrent quelquefois à la fin des lignes; ce qui indique qu'ils peuvent être employés ou phonétiquement, comme lettres, ou comme abréviations d'un mot entier qu'ils représentent. Quelques voyelles, comme et , se voient plus fréquemment au commencement qu'à la fin des lignes; cela vient, je crois, de l'emploi très-commun du pronom ou .

On remarquera sans doute que quelques formes de signes équivalents semblent spécialement affectées à la fin et d'autres au commencement des lignes; c'est ainsi que parmi les formes de la lettre *n*, qui en général est terminale, il n'y a que qui commence assez communément les mots; les autres formes , , ne paraissent le plus souvent qu'à la fin. On peut en dire autant des divers caractères représentant la lettre *m*, et ; la première est plus particulièrement initiale, et la dernière terminale.

Je vais maintenant rassembler quelques caractères qui sont souvent supprimés quand ils suivent certains autres, et que par conséquent l'on a quelque raison de regarder comme des voyelles, ainsi que l'ont déjà remarqué MM. Grotefend et Hincks. Il ne faut cependant pas, je crois, attacher une confiance absolue aux inductions que l'on peut tirer de cette particularité, du moins en ce qui concerne la valeur syllabique à attribuer au caractère qui précède la voyelle supprimée. On conçoit, en effet, qu'une voyelle quelconque puisse, pour abréger, être supprimée après une lettre qui ne serait pas une syllabe terminée par cette voyelle, et qui ne serait qu'une consonne pure; il se peut aussi que la voyelle ait commencé la syllabe, et que la suppression du signe représentatif de cette voyelle soit causée par sa présence au commencement de l'articulation suivante, et non pas à la fin de la précédente. Quoi qu'il en soit, voici quels sont les signes qui disparaissent ainsi le plus souvent.

	est supprimé après	, , , , .
		, , , .
		.
		.
		, , , .
		.

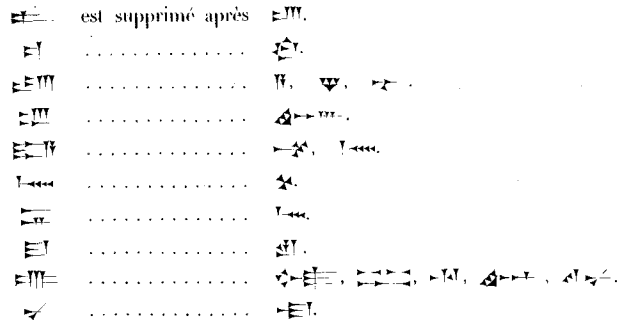 est supprimé après .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

 ..... .

Il y a, en outre, des caractères qui disparaissent quelquefois sans que l'on puisse en inférer que la valeur en soit contenue dans le signe précédent ou dans le suivant; tels sont les déterminatifs des noms propres , , . Il y a aussi des mots supprimés entièrement : ce sont en général des pronoms ou des particules, comme , , etc. D'autres fois, comme dans le verbe , un ou plusieurs caractères manquent évidemment par abréviation.

L'étude des formes que peuvent présenter les mêmes mots dans les différentes positions où on les rencontre a une grande utilité, parce qu'elle peut donner quelques notions sur la grammaire, et par conséquent sur la langue dans laquelle les inscriptions sont écrites. J'ai donc fait la liste de tous les mots qui composent l'inscription dont j'ai divisé les lignes, et j'ai rapproché les uns des autres ceux qui se représentaient plusieurs fois. Il serait trop long, et d'ailleurs inutile, de donner la liste entière; et je me bornerai à soumettre au lecteur les mots qui me paraissent certains, et qui affectent des formes différentes dans différents passages de l'inscription.

1.

lig. 1.

lig. 28.

lig. 63.

Je n'ai pas besoin de répéter ce que j'ai déjà dit; ce mot, représenté par trois signes ou par différentes abréviations, est le mot *roi;* la dernière terminaison qu'il présente est celle qui à Persépolis en fait le mot *royauté,* suivi du pronom de la première personne.

2.

lig. 1.

lig. 47.

lig. 97.

Dans ce mot encore nous retrouvons la voyelle comme terminaison après la marque du pluriel; mais comme elle est quelquefois supprimée, on ne peut assurer qu'ici ce soit un pronom.

3

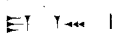 lig. 2.

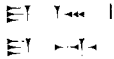 lig. 16.

Ce mot est probablement une abréviation d'une épithète qui suit toujours le mot *roi*, 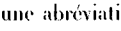 ; cette conjecture est rendue très-vraisemblable par le cylindre à inscription trilingue portant le nom de *Darius*. Sur ce cylindre la sigle du titre *roi* est suivie du seul signe . A la place du caractère on en trouve quelquefois les équivalents, entre autres à la ligne 32.

4.

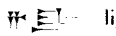 lig. 11.

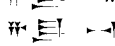 lig. 19.

5.

lig. 23.

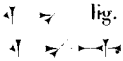 lig. 18.

6.

lig. 16.

 lig. 12.

7.

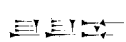 lig. 46.

 lig. 45.

8.

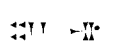 lig. 53.

 lig. 81.

9.

 lig. 49.

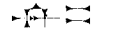 lig. 48.

10.

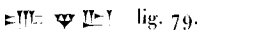 lig. 79.

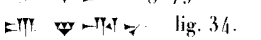 lig. 34.

Au premier coup d'œil les deux formes respectives des mots 9 et 10 semblent différentes, mais cela vient de la substitution de signes équivalents, à , et à . Dans le premier la terminaison est, à cause de l'équivalence des caractères, la même que celle en ; dans le second nous en voyons une nouvelle, la terminaison en .

11.

lig. 42.

lig. 20.

lig. 8.

12.

 lig. 91.

 lig. 11.

Ici encore il y a une différence dans la racine; mais nous avons vu que le groupe peut être remplacé par deux *r*, et c'est une valeur que l'on retrouve dans les deux signes qui le remplacent dans ce mot. Peut-être ce changement doit-il être attribué à l'influence de la terminaison .

12.

lig. 19.

lig. 24.

13.

lig. 87.

 lig. 76.

14.

 lig. 57.

lig. 74.

15.

lig. 17.

 lig. 98.

16.

lig. 63.

lig. 8.

17.

lig. 9.

lig. 39.

18.

lig. 43.

lig. 93.

19.

lig. 55.

lig. 88.

20.

lig. 38.

lig. 23.

lig. 20.

Je ne puis assurer que la dernière forme du numéro 20 représente le même mot que les deux autres; cependant cela me paraît probable.

21.

lig. 69.

lig. 80.

22.

lig. 102.

lig. 48.

lig. 57.

lig. 38.

lig. 48.

Dans ce mot le signe initial est un équivalent de , groupe qui contient une *r*. Il n'est donc pas étonnant de le voir remplacé dans la seconde forme par .

23.

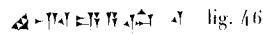 lig. 46.

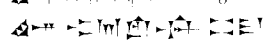 lig. 90.

24.

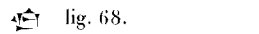 lig. 68.

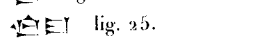 lig. 25.

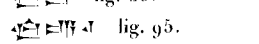 lig. 95.

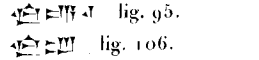 lig. 106.

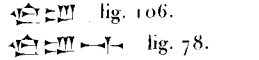 lig. 78.

25.

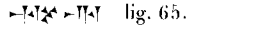 lig. 65.

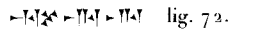 lig. 72.

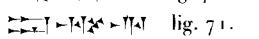 lig. 71.

Le manque d'espace ne me permet pas d'étendre cette liste, ce qui d'ailleurs n'ajouterait rien à ce que peuvent nous apprendre les mots ci-dessus. La même raison me force à restreindre les observations que l'on peut faire sur la forme des mots contenus dans les inscriptions, et je me bornerai sur ce sujet à quelques réflexions. On remarquera d'abord que si l'on fait abstraction des noms propres et de quelques lignes qui sont probablement mal divisées, les mots dans les inscriptions de Khorsabad sont composés d'un nombre de signes qui varie depuis un jusqu'à trois, et rarement quatre. On peut induire de ce fait que l'écriture est syllabique, ou tout au moins qu'en général les signes représentant les consonnes renferment également les voyelles qui les accompagnent.

En observant les changements qu'éprouvent les mots dans les différentes positions où on les rencontre, on sera frappé d'un fait important : c'est que les modifications portent sur les terminaisons, et jamais, ou presque jamais, sur le commencement ou sur l'intérieur. C'est seulement dans le numéro 25 qu'on peut supposer l'adjonction d'un signe au commencement d'un mot. Cette particularité, si elle était bien constatée par des comparaisons plus nombreuses, suffirait seule pour démontrer que la langue dans laquelle sont écrites les inscriptions ne peut être sémitique. Dans les langues sémitiques, en effet, les modifications qui servent à extraire d'une racine les diverses parties du discours, affectent aussi souvent le commencement que la fin des mots : on peut, par exemple, ajouter quelques lettres aux verbes pour en modifier le sens; si les personnes du prétérit sont indiquées par des lettres terminales, celles de l'aoriste le sont par des lettres initiales; il en est de même des participes et des divers substantifs dérivés de la racine. Je n'ai pu rien apercevoir de semblable dans le texte de l'inscription dont j'ai séparé les mots.

On m'objectera peut-être les changements qu'éprouve la forme du verbe bien connu ; mais, comme je l'ai fait remarquer, ces changements ont lieu aux mêmes endroits dans les inscriptions à texte identique que j'ai comparées, et par conséquent on doit les attribuer à d'autres causes qu'aux règles de la conjugaison; la plupart proviennent de substitutions de caractères équivalents ou d'abréviations.

D'un autre côté, il n'y a pas d'indices bien évidents qui prouvent que la langue des inscriptions appartienne à la famille arienne. On n'aperçoit pas, par exemple, de traces de prépositions préfixes ajoutées aux verbes pour en modifier le sens; pas de trace non plus de mots composés, à moins qu'on n'admette que les parties composantes ont pu être séparées par les fins de lignes. Plus j'y ai réfléchi, et plus j'ai trouvé le problème difficile à résoudre.

Une seule chose me paraît certaine, c'est que la langue de toutes les inscriptions assyriennes, qu'elles proviennent de Ninive, de Babylone, de Van ou de Persépolis, est essentiellement la même. Je ne prétends sans doute pas qu'il n'y ait des différences provenant de la diversité des temps et des lieux où les inscriptions ont été gravées; mais ces différences ne sont pas telles qu'on puisse être autorisé à voir dans ces textes l'emploi de langues appartenantes à des systèmes complétement séparés. Les bornes qui me sont imposées ne me permettent pas d'entrer à ce sujet dans de longs détails; et d'ailleurs il est trop hypothétique pour que, sans m'écarter de la règle que j'ai voulu suivre dans la rédaction de cet ouvrage, je puisse le traiter ici. Je me bornerai à dire que les mots caractéristiques d'une langue, tels que les pronoms et toutes les terminaisons grammaticales bien constatées, sont les mêmes dans les inscriptions de toutes les localités; on retrouve également dans toutes la plupart des mots dont on a pu constater l'emploi dans une des classes, dans la transcription assyrienne des inscriptions trilingues, par exemple. Il y a donc eu, selon moi, unité de langage comme unité de système d'écriture.

Je terminerai ici ce que j'ai à dire sur les inscriptions découvertes à Khorsabad, ne pouvant, dans un ouvrage de cette nature, et ne voulant pas me livrer à des conjectures plus ou moins probables sur l'interprétation. Les observations que j'ai faites sur l'écriture elle-même, et sur l'une des grandes inscriptions, reposent sur des faits matériels que chacun peut vérifier, et j'ai le ferme espoir qu'elles pourront être utiles aux savants qui voudront en faire usage. C'est à eux qu'il appartient d'en apprécier la valeur, et je serai assez récompensé, si elles peuvent leur faciliter l'étude de ces textes curieux, qui dans l'état actuel de l'archéologie offrent le seul problème important qui reste encore à résoudre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	1.
CHAPITRE I. Récit de la découverte et des travaux	1.
CHAPITRE II. Description du monticule de Khorsabad et du pays environnant	17.
CHAPITRE III. Exposition du plan des constructions antiques de Khorsabad.	33.
Disposition générale	34.
Description particulière des édifices. Édifice ruiné	39.
Palais	44.
Bâtiment accessoire	52.
Temple	53.
Mode de construction	56.
Détails divers	63.
CHAPITRE IV. Description des sculptures	76.
Façade L	78.
Façade N	95.
Façade *n*	99.
Façade *m*	111.
Façade *a*	115.
Salle I	116.
Salle II	118.
Salle III	133.
Salle IV	134.
Salle V	136.
Salle VI	147.
Salle VII	149.
Salle VIII	152.
Salle IX	156.
Salle X	157.
Salle XI	158.
Salle XII	159.
Salle XIII	159.
Salle XIV	161.
Monument isolé ou temple	164.
CHAPITRE V. Description des objets trouvés pendant la durée des fouilles	167.
Lion de bronze	168.
Tête de veau de bronze	168.
Idoles de terre cuite	168.
Boules empreintes d'un cachet	169.
Urnes funéraires	170.
Briques émaillées	171.
Autels	171.
Clous et autres objets de bronze	171.
CHAPITRE VI. Observations générales	174.
CHAPITRE VII. Considérations générales sur les inscriptions	183.
Catalogue général des signes	187.
CHAPITRE VIII. Comparaison de l'écriture de Ninive avec l'écriture assyrienne de Van, de Persépolis et de Babylone	206.
CHAPITRE IX. Observations sur les substitutions de signes dans l'écriture assyrienne	228.
Liste des équivalents	229.
CHAPITRE X. Liste des noms propres contenus dans les inscriptions de Khorsabad	260.
Noms propres d'hommes	263.
Noms propres de pays ou de villes.	271.
CHAPITRE XI. Détails propres à faciliter le déchiffrement des inscriptions	296.

FIN DE LA TABLE.

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2020